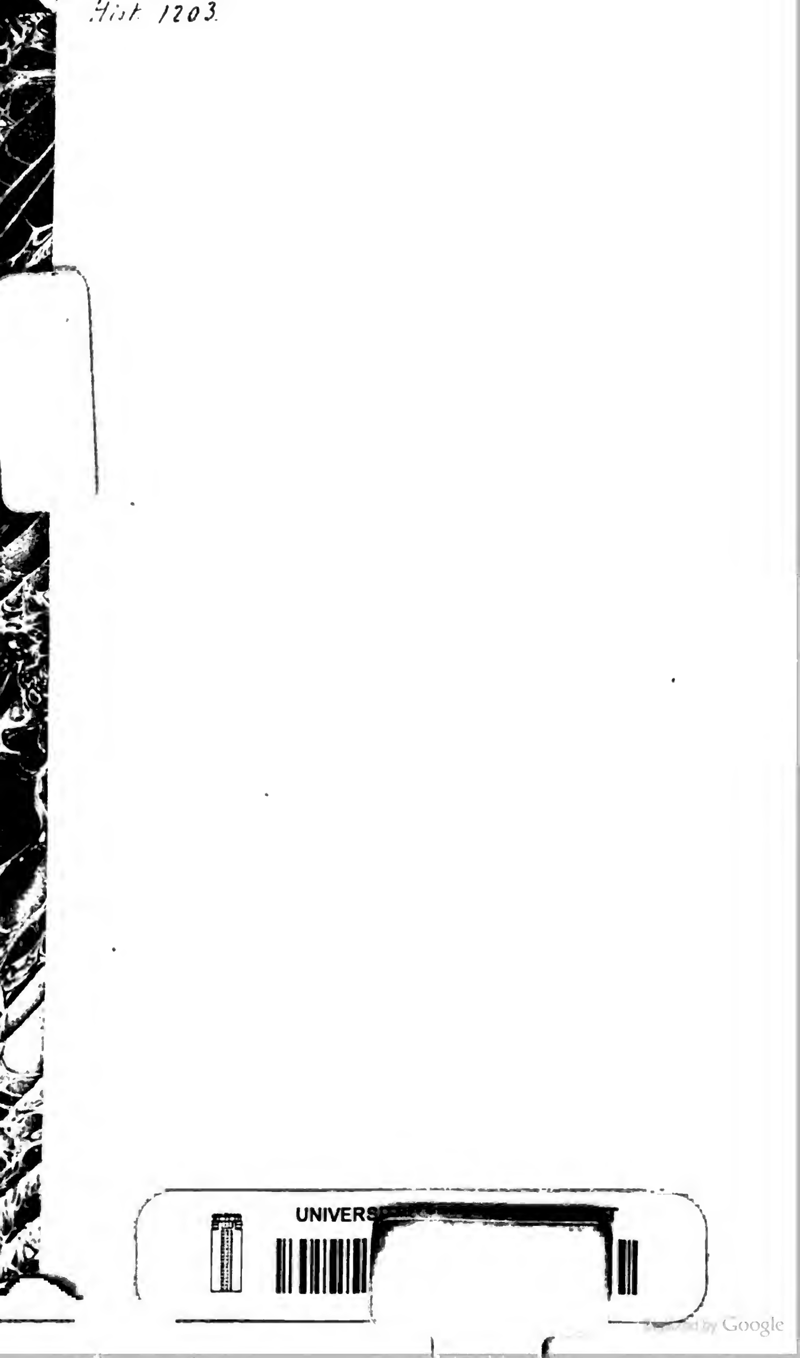




BIOGRAPHIE

TOULOUSAINE.

BIOGRAPHIE
TOULOUSAINE,

OU

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

Des Personnages qui par des vertus, des talens, des écrits, de grandes actions, des fondations utiles, des opinions singulières, des erreurs, etc. se sont rendus célèbres dans la ville de Toulouse, ou qui ont contribué à son illustration,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

Ouvrage précédé d'un Précis de l'Histoire de Toulouse, de Tables Chronologiques des Souverains, Évêques, Archevêques, Magistrats, etc. de cette cité; des Pape, Cardinaux, Grands-Maîtres de Malthe, etc. qu'elle a fourni, et des Conciles qui s'y sont tenus.

...... Parler sans haine et sans crainte, dire toute la vérité, et rien que la vérité.

CODE DES FRANÇAIS.

TOME II.



A PARIS,

CHEZ L. G. MICHAUD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES BONS-ENFANS, N.° 34.

1823.

BIOGRAPHIE TOULOUSAINE.

M

MAC-CARTHY-REAGH, (JUSTIN), Irlandais d'origine, savant Bibliographe, et domicilié depuis long-temps à Toulouse, était chef de la seconde branche de l'illustre maison de Mac-Carthy d'Irlande, connue sous le nom de Mac-Carthy-Reagh, anciennement princes de Carbery, et descendans de Dermond Mor Mac-Carthy, roi de Cork et de Dermond vers la fin du 12.ᵉ siècle. Mac-Carthy naquit au mois d'Août 1744, en Irlande, à Spring Housse dans le comté de Jepperary, où ses aïeux s'étaient établis après avoir été dépouillés de leurs possessions dans le comté de Cork et de Kerry. Il était catholique romain; et les lois pénales contre ceux de sa communion étant en pleine vigueur lorsqu'il eut atteint l'âge de raison, il voulut s'affranchir d'une contrainte qui lui était pénible, et en digne enfant de la croix il sacrifia ses affections, et abandonna sa patrie, plutôt que sa religion. Il vendit les biens qui lui restaient en Irlande, s'étant résolu à venir s'établir en France où ses aïeux avaient laissé d'honorables souvenirs. Mac-Carthy parut à la cour de Louis XVI; cet excellent prince le traita obligeamment, l'admettant en plusieurs circonstances à ses chasses et autres parties de plaisir. Dans sa jeunesse, Mac-Carthy avait habité Toulouse; il avait conservé un doux souvenir de cette ville, de son climat, des mœurs sociales de ses habitans que de funestes opinions n'étaient pas venues diviser encore; ce fut dans cette cité qu'il voulut fixer son séjour. Il y acheta un hôtel remarquable par sa belle architecture, et que lui vendit la famille de Saint-Félix dont il était la propriété. Il acquit pareillement la terre seigneuriale de Marmande, et une des baronnies qui donnaient entrée aux états de Languedoc. Depuis lors citoyen français, il regarda Toulouse comme sa nouvelle patrie, et y vécut cultivant les beaux arts, et se livrant à son goût particulier pour la bibliographie. Il traversa la révolution avec plus de bonheur que la plupart de ceux de sa caste. Père d'un grand nombre d'enfans dont il était tendrement chéri, il les aimait également. Personne peut-être plus que le comte Mac-Carthy n'a laissé de plus sincères amis, ni n'a plus mérité d'en avoir. Bon et charitable, ses manières étaient nobles et aisées; sa con-

versation piquante, spirituelle, mais sans avoir rien d'amer. Il termina ses jours, pleuré de tous les siens, le 31 Décembre 1811. Mac-Carthy avait la passion des livres; son instruction, ses connaissances en un grand nombre de langues vivantes, et dans celles de la Grèce et de Rome, lui facilitèrent le développement de son goût de prédilection; aussi parvint-il à former une des plus belles bibliothèques qu'on ait vu non seulement en France, mais encore en Europe. Il était à la piste de tous les ouvrages curieux; il lui fallait particulièrement des exemplaires précieux par leur conservation; souvent on l'a vu pour en former un tel qu'il le souhaitait, réunir les diverses feuilles de deux qu'il sacrifiait, au désir de posséder un ouvrage unique et sans maculature. Il profita durant la révolution de la vente des bibliothèques des monastères, achetant fort heureusement à bas prix les livres dont les administrateurs de cette époque étaient loin de connaître la valeur. Il glana également avec un rare bonheur dans la bibliothèque publique d'Albi, dans laquelle il trouva de bien beaux ouvrages qui ne lui coûtèrent pas cher. Il possédait sur-tout une superbe collection des premiers livres imprimés sur vélin; on en trouve à peine quelques volumes dans les bibliothèques les mieux soignées, et lui en avait huit cent vingt-cinq, formant six cent un ouvrages. Les éditions *Princeps*, celles imprimées à Mayence, étaient chez lui en grand nombre; la seule bibliothèque du roi à Paris pouvait dans toute l'Europe lutter avantageusement contre la sienne. Les Aldes, les Etienne, les Griphyus, les Elzevirs, les Jensons, les Barbou, les Glaskow, les Baskerville, les Bodoni, les Didots, paraient de toutes parts les rayons de son vaste cabinet. Il avait fait venir de Paris chez lui un habile relieur, qui durant plusieurs années travailla exclusivement pour sa bibliothèque, et un autre individu s'occupait à régler avec une grande netteté les livres que le comte Mac-Carthy croyait susceptibles de ce genre d'ornement. Cette bibliothèque si magnifique a été vendue après la mort de l'amateur éclairé qui l'avait formée; le catalogue en fut fait avec le plus grand soin par MM. Debure. Parmi les ouvrages qui furent portés à une haute valeur, et ceux-là furent en grand nombre, on remarqua, I. *Biblia sacra poliglotta, hebraice, chaldaice, græce, etc. cum tribus interpretationibus latinis; de mandato, à sumptibus cardinalis D. F. Francisci Ximenes de Cisneros, impressa atque edita (curis Demetrii Cretensis, Antonii Nebrissensis, Lopez Astunigas, Alphonsi Zamora et aliorum) complecti, industria arn, Guill. de Brocario*, ann. 1514, 1515 et 1517, 6 vol. in-folio (marroquin rouge, dentelé, tabis), imprimé sur vélin, livre infiniment précieux dont on n'a pu décou-

vrir jusqu'à présent que trois exemplaires sur vélin, qui sont, l'un dans la bibliothèque du Vatican à Rome, un second qui était il y a quelques années dans la bibliothèque des Capucins de Montefiascone, et celui-ci, qui est le seul qui ait jamais été vendu, a été acheté 16,000 francs. C'est un Anglais nommé M. Hibbert qui en est l'acquéreur. II. *Psalmorum codex moguentia*, *Joannes Fust et Petrus Schoiffer de Gersham*, 1457, *in vigilio Assumptionis*, in-folio, goth. sur vélin (marroquin rouge.) Ce livre, qui est le premier qui porte une date, est de la plus grande rareté; il a été vendu 12,000 francs. S. M. Louis XVIII l'a fait acheter pour la bibliothèque royale.

MAGNULFE, évêque de Toulouse, assista au concile de Mâcon en 584. Il se rendit célèbre par son dévouement à la dynastie des Mérovingiens, lorsque Gondebaud, bâtard de Clotaire I, et aidé des ducs Didier et Monmole, voulut usurper le royaume d'Aquitaine qu'il disait lui appartenir. Ce prétendu prince, à la tête d'une nombreuse armée, marcha vers Toulouse; ses députés vinrent trouver Magnulfe, et l'engagèrent à ménager l'entrée de la ville à leur maître. Le prélat assembla les Toulousains pour délibérer sur cette proposition, et quand ils furent réunis, il leur parla en ces termes : « Nous savons bien que Gontrand et » son neveu Childebert ont droit » à la couronne; mais pour Gondebaud, il nous est entièrement » inconnu. Préparez-vous donc, » et si le duc Didier veut nous » forcer à le recevoir, traitons-le » comme nous avons traité Sigulfe, » (ambitieux qui peu de temps avant voulut s'emparer de Toulouse, et qui fut repoussé par les habitans); « qu'il périsse » comme lui, et que Gondebaud » à l'avenir serve d'exemple à » tous les étrangers qui voudront » envahir le trône des Français. » Ce discours anima les Toulousains; ils se mirent en défense, mais leurs efforts furent vains. Gondebaud était trop formidable par le secours des seigneurs de son parti, pour qu'on pût lui résister; il fallut lui ouvrir les portes, et la puissance de fait l'emporta sur celle de droit. L'usurpateur établit son autorité dans Toulouse. Magnulfe se vit contraint à le loger dans son palais, et à lui donner un grand souper le soir même de son arrivée. Mais malgré ces marques de soumission, Magnulfe prit la liberté de lui dire : « Vous nous assurez, sei» gneur, que vous êtes fils du » roi Clotaire, nous n'en savons » rien; permettez-moi du moins » de vous dire qu'il est comme » impossible que vous puissiez » réussir dans votre entreprise. » Gondebaud se tournant avec dédain vers l'évêque, répondit : « Oui, je suis fils du roi Clotaire, » et en cette qualité une partie » de la France m'appartient; je » me rendrai bientôt à Paris, et » j'y établirai le siége de mon

» royaume. » A ces mots, le généreux Magulfe s'écria : « Pour » réussir dans votre projet, il » faudrait qu'il ne restât personne » de la race des Français. « Le duc Monmole, indigné de ce discours, donna plusieurs soufflets à ce prélat, en disant : « N'avez» vous pas de honte de répondre » d'une manière si extravagante à » un grand roi ? » Le duc Didier, instruit de ce qui venait de se passer, se jeta aussi sur lui, et le traita avec beaucoup d'indignité, jusqu'à lui donner des coups de pied et de poing, et à le frapper du bâton. On se saisit ensuite de Magnulfe ; il fut lié comme un criminel, et on l'envoya en exil. On s'empara de ses biens, de ceux de son église, et l'on promit son évêché à un prélat nommé Sagistaire, déposé du siége de Gap à cause de l'infamie de sa conduite. L'évêque de Toulouse, ainsi traité pour sa fidélité, fut rétabli après la mort de Gondebaud, qui eut lieu la même année par suite de la trahison des ducs Monmole et Didier (voyez Didier), ceux-là même qui s'étaient montrés si barbares envers Magnulfe. Les perfides sont toujours cruels ; la vertu seule ne peut donner dans aucun excès. On ignore l'époque de la mort de Magnulfe.

MAIGNAN (Raymond), l'un des plus grands philosophes du XVIII.e siècle, naquit à Toulouse, en 1601, d'une famille distinguée. A peine avait-il fini ses humanités au collége des Jésuites, qu'il entra dans les Pères Minimes pour donner des leçons, n'étant encore âgé que de dix-huit ans. Il étudia ensuite la philosophie sous un maître très-attaché à la doctrine d'Aristote, et il ne perdit aucune occasion de disputer vivement contre tout ce qui lui était suspect d'hétérodoxie dans la physique de cet ancien philosophe. D'un autre côté, on le vit prendre plaisir à se créer à lui-même différens problèmes de géométrie, dont il donnait la solution avec autant de netteté que s'il eût parcouru et étudié profondément les ouvrages d'Euclide, qu'il n'avait pourtant pas encore vus. On commença à juger dès-lors qu'il deviendrait un plus grand mathématicien de son siècle, et l'on ne se trompa pas. Les preuves qu'il donna de son esprit pendant les six années qu'il fut sur les bancs, le firent juger capable de monter en chaire pour y remplir les fonctions de professeur, et il s'acquitta si bien de son emploi, que sa réputation dépassa les Pyrénées et les Alpes ; aussi le général des Minimes ne tarda pas à l'appeler à Rome en 1636, pour y professer dans leur maison de la Trinité du Mont. Ce fut là que le Père Maignan parut avec éclat, sur-tout pour les mathématiques et les expériences physiques ; en sorte que les plus habiles en cette science, après l'avoir écouté avec admiration, allaient le consulter avec confiance. Le Père Kircher fut même jaloux de ses ouvrages ; il

alla jusqu'à vouloir lui disputer la gloire de les avoir inventés ; mais après une longue discussion, le Père Maignan en fut reconnu pour l'auteur. Son *livre* de *Perspectiva horaria*, fut imprimé à Rome en 1648 ; il le dédia au cardinal Spada, protecteur de son ordre. C'est dans cet ouvrage estimé qu'il donna la méthode de polir les cristaux pour les lunettes d'approche ; il en avait fait des plus longues qu'on eût encore vues, et bien éloigné de ces gens qui veulent que leur secret meure avec eux, il se fit un plaisir de le communiquer aux meilleurs ouvriers de Rome, qui profitèrent de ses heureuses recherches. Le Père Maignan, après avoir enseigné la philosophie et la théologie à Rome pendant quatorze ans, en partit en 1650 pour revenir en France. Ferdinand II, grand duc de Toscane, qui l'honorait de son estime, ainsi que le cardinal de Médicis, l'avait invité de passer par Florence ; mais les passe-ports nécessaires lui ayant manqué, il prit sa route par Venise, Bologne et Milan, et dans ces trois villes il reçut la visite des gens de lettres, qui auraient bien désiré le retenir parmi eux. En 1651, il fut élu provincial de la province d'Aquitaine ; mais il accepta avec peine un emploi qui le mettait pour ainsi dire dans la nécessité d'interrompre ses études. Aussitôt qu'il fut installé dans sa charge, il s'appliqua tout entier à maintenir la régularité religieuse, encore plus par son exemple que par ses discours. Il ne lui fut pas difficile de gagner les cœurs de ses inférieurs ; il sut s'en faire aimer ; il entra dans leurs peines, compatit à leur faiblesse, les ranima, les fortifia, et les consola par tout ce qui dépendait de lui. La seconde année de son provincialat, Maignan fit imprimer son cours de philosophie, et il eut en même temps la satisfaction de le voir approuver par l'université de Toulouse, avec permission de l'y enseigner. Il est vrai que le système qu'il y établit, et par lequel il attribue à la différente combinaison des élémens tous les efforts de la nature que Descartes avait attribués à ses matières organiques, et Gassendi à ses atomes, quoiqu'il tienne beaucoup de celui d'Empédocle, ou plutôt à celui de Platon, fit peine aux pastisans d'Aristote. Ils essayèrent alors de prouver qu'il serait impossible à son auteur d'accorder avec son opinion les vérités théologiques ; ce fut alors qu'il publia un autre ouvrage, qu'il intitula *Philosophia sacra*, où il chercha à discuter ce qu'il avait déjà avancé. Le travail en fut pourtant interrompu par une maladie qui faillit l'enlever en 1664 ; puis, par une députation au chapitre général, par les fonctions de visiteur général dont il fut chargé, et par un voyage qu'il fit en 1657 à Paris, où il se concilia l'estime de Henri-Louis Habert de Montmort, maître des requêtes, l'un des protecteurs des arts et des belles-letsres, qui se

fit un plaisir de lui faire remplir dans l'académie des savans qu'il assemblait chez lui, la place qu'y avait occupée le Père Mersenne, religieux de son ordre. En 1660, Louis XIV, passant à Toulouse, voulut visiter la cellule du Père Maignan ; il fut frappé du grand nombre d'instrumens de mathématiques, et des différentes machines dont elle était ornée. Ce monarque crut qu'un tel savant était fait pour briller dans la capitale ; le cardinal Mazarin, qui était présent, confirma le roi dans cette pensée, et chargea Fieubet, premier président du parlement de Toulouse, d'en parler au Père Maignan ; mais ce ce dernier supplia instamment qu'on le laissât dans sa retraite. Le cardinal, charmé de sa vertu, n'insista pas davantage, et le Père Maignan n'en fut que plus ardent à se livrer à un travail d'où dépendait toute sa gloire. Maignan, après avoir passé la plus grande partie de sa vie à s'occuper sans cesse de l'instruction de la jeunesse, y consacra encore ses derniers momens. Il eut la consolation à soixante-dix ans passés, de former d'excellens élèves, parmi lesquels on compte le Père Amat-Joseph de Villeneuve, provincial, le Père Charles Plumier et le Père Jean Saguens. (Voyez SAGUENS.) Ce dernier, professeur de théologie à vingt-un ans, fut envoyé à Rome, où il fit connaître par différens ouvrages, qu'il n'était pas moins subtil philosophe que profond théologien, et c'est à lui que le public est redevable *d'une excellente traduction grecque des homélies du pape Clément XI.* Le Père Maignan, non moins recommandable par ses mœurs que par sa vaste érudition, termina sa longue carrière à Toulouse en son couvent le 29 Octobre 1676, dans sa soixante-seizième année, estimé des savans, regretté des gens de bien, ainsi que de son ordre. Berthier, de Fieubet et Donneville, tous trois présidens au parlement de Toulouse, avaient été ses protecteurs. Il fut lié et entretint un commerce de lettres avec les plus habiles physiciens et mathématiciens ses contemporains, entre autres avec les Digbi, Magnasi, Graindorge, Kircher, Fermat (voyez FERMAT), La Chambre, Regis, Dupré, Riccioli, Bayle et Carcavi, etc. ; tous ces savans firent mention de lui dans leurs ouvrages. La ville de Toulouse plaça son buste dans la salle des Illustres, avec une inscription. Voici le catalogue de ses œuvres : I. *Perspectiva horaria, sive de horagraphia gnomonica, tum theorica, tum practica*, libris IV, Romæ 1648, in-folio. C'est un des bons ouvrages de l'auteur ; il est encore recherché ; l'astronome Lalande en faisait grand cas. II. *Cursus philosophicus*, Tolosæ 1652, 4 vol. in-8.° *id.* Lugduni 1673 ; in-folio. Cette seconde édition est augmentée non seulement dans le corps de l'ouvrage, mais encore de quel-

ques pièces particulières, entr'autres d'une critique des Tourbillons de Descartes, et d'une dissertation sur la Trompette parlante, inventée par le chevalier Morland. III. *Sacra philosophia, sive cutis supernaturalis*, Lugduni, in-folio, 2 vol., le premier en 1662, et le second en 1672. Les objections qu'on fit contre le premier volume, et auxquelles il fut obligé de répondre, retardèrent de dix ans la publication du second. IV. *Dissertatio theologica de usu licito pecuniæ*, Lugduni 1673 et 1675, in-12. Cette dissertation, qui semble autoriser l'usure, a été censurée par les évêques. V. *Philosophia Maignani scholastica, sive in formam concinniorem et auctiorem scholasticam digesta et coordinata complectens, etc. in tomos quatuor distributa. R. P. Joanne Saguens, ejusdem ordinis Minimorum, et urbis Tolosanæ alumno*, Tolosa 1703, in-4.°, quatre tomes fort minces, faisant en tout 1300 pages. Le Père Saguens ayant été disciple du Père Maignan, a été plus à même qu'un autre de mettre en ordre son système de philosophie. Ce dernier a donné une vie du Père Maignan sous ce titre : *De vita moribus et scriptis R. P. Emanuelis Magnani, etc. à Joannes Saguens*, Tolosæ 1697. Cet éloge est plein de verbiage et de minuties. La bibliothèque du Collége-Royal possède quelques manuscrits du Père Maignan.

MAILHAT (Raymond), né dans le comté de Foix en 1611, fut Dominicain à Toulouse, où il enseigna avec succès la philosophie et la théologie. Caulet, évêque de Pamiers, le prit en grande considération, et lui accorda son amitié. Envoyé à Rome, il reçut d'Innocent XI des marques distinguées de bienveillance; ce pape le fit consulteur du saint office. On a de lui un *Cours de philosophie*, imprimé jusqu'à quinze fois. L'auteur était grand partisan de la doctrine de saint Thomas. Il mourut à Rome le 15 Février 1693, âgé de 82 ans.

MAINDOUZE, né à Toulouse en 1741, quitta sa patrie de bonne heure, et voulant utiliser les talens qu'il avait reçu de la nature, se rendit à Paris, où on sait si bien les apprécier. Il travailla long-temps avec succès à diverses entreprises, et se trouva, lors de la révolution, commis principal au bureau des affaires étrangères. Maindouze commença par embrasser avec chaleur, ainsi que Toulan (voyez ce nom) son compatriote et son ami, les nouvelles opinions; mais amené, après le fatal 10 Août, à la tour du Temple, l'aspect des augustes victimes renfermées dans cette prison, le changea en entier. Dès-lors ardent royaliste, il ne rêva plus que les moyens de sauver la famille royale. Ce fut en vain, la destinée devait l'emporter. Maindouze ni Toulan ne réussirent pas dans leur dessein, et la mort devint le prix de leur résolution généreuse. Maindouze, surveillé,

fut déclaré suspect ; le tribunal révolutionnaire de Paris devant qui on le conduisit, le condamna, le 2 Juin 1794, à la peine de mort comme conspirateur, et ayant pratiqué des intelligences avec Lafayette, Dumourier, Le Brun, Roland, Pétion, Grangeneuve, Valazé et autres.

MAJORET (Jean de), né à Toulouse en 1601, se livra à l'étude de la jurisprudence vers laquelle son goût le portait, ainsi que la volonté de ses parens. Ses profondes connaissances parvinrent à le faire distinguer parmi les avocats du barreau de cette ville ; ce fut avec l'assentiment universel qu'il obtint une chaire de professeur en l'université de Toulouse ; il travailla beaucoup, et composa principalement de savans commentaires qui dans le temps furent consultés avec fruit sur les Institutes du droit canon de Paul Lancelot. Le fils de Majoret, successeur des talens et de la chaire de son père, publia en 1676 les œuvres de ce dernier, qui devait être mort sans doute avant cette époque.

MALAPEYRE. *V.* Vendages.

MALLIOT (Joseph), directeur de l'académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture, et membre de celle des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, naquit à Toulouse le 10 Mars 1735. Ses parens le placèrent, dès ses plus tendres années, dans un collége qui était dirigé par les Jésuites. Après avoir soutenu avec éclat des thèses générales de philosophie, Malliot s'appliqua pendant deux années à l'étude des lois, et il aurait peut-être mérité une place parmi les jurisconsultes dont les talens ont honoré Toulouse, si un penchant irrésistible ne l'avait entraîné vers la culture des arts. Des exemples domestiques semblaient justifier cette inclination. Son père, architecte et sculpteur habile, avait mérité par ses nombreux travaux l'estime de ses concitoyens. *Jean Michel*, son aïeul maternel (voyez Michel), était peintre ; ses deux tantes suivaient aussi la même carrière. Il entra dans les écoles gratuites de l'académie des Arts, institution précieuse, et qui venait d'être créée. En 1763, il fut nommé professeur de dessin au collége de Sorèze ; après cinq années d'exercice, il revint à Toulouse. N'ayant pu trouver l'occasion de faire connaître ses talens pour la peinture dans le genre historique, il s'adonna à celui du portrait. Ses contemporains assurent qu'il posséda l'art de saisir cet instant fugitif où le caractère de la physionomie se montre avec le plus d'avantages. En 1778, l'académie l'admit dans son sein ; peu de temps après il fut nommé directeur de cette compagnie. Dévoué à l'instruction publique, il sacrifiait ses instans à donner des leçons aux jeunes gens peu fortunés, à leur prodiguer des secours, et à encourager leurs talens naissans. Lorsque M. Basian de Saffrané établit à Toulouse une école gratuite sous le

titre de *Lycée*, *de Génie*, *d'Artillerie et de Marine*, Malliot fut nommé professeur de fortifications. L'établissement des écoles centrales semblait annoncer la destruction de l'académie des Arts; mais grâces à la générosité peu commune de M. Suau père, nommé professeur (1), et des autres membres de ce corps utile, toutes les classes furent conservées, et Malliot continua son cours de fortifications; il y joignit un traité de l'attaque et de la défense des places. De nombreux élèves puisèrent dans ses leçons des principes dont l'application leur a mérité des titres honorables et les bienfaits du gouvernement. Malliot ne se borna pas à cette branche de l'instruction publique. Quoique la connaissance des costumes ne soit qu'une partie bien circonscrite de la science de l'antiquité, elle est encore immense, et ni les travaux des savans infatigables qui nous ont précédés, ni les découvertes nouvelles et fréquentes de monumens antiques, n'ont pu faire cesser entièrement l'obscurité qui en dérobe une partie à nos recherches. Présenter cette science dans son ensemble, la suivre dans tous ses détails, la développer graduellement, l'expliquer, l'enseigner enfin avec la précision, la clarté indispensables à son intelligence, c'était la tâche réservée à la sagacité, au jugement, à l'étude assidue. Joseph Malliot l'a parfaitement remplie; avant lui on ne possédait aucun ouvrage complet sur les costumes. Cependant les artistes réclamaient depuis long-temps un ouvrage de ce genre; et si l'école moderne avait su remonter aux origines, rejeter les traditions ridicules des maîtres qui avaient jeté quelque éclat sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV, elle le devait bien plus aux notes fournies par les archéologues, qu'aux ouvrages de Casaubon, de Saumaise, Ferrarius, Rubens et Bardon. Mais des notes fugitives ne pouvaient pas toujours suffire, et les recherches de Malliot assurèrent aux peintres et aux sculpteurs des autorités auxquelles ils devaient avoir la plus grande confiance. Ce n'était pas assez pour lui d'avoir ainsi servi, éclairé ceux qui cultivent les beaux-arts, il voulut laisser un monument de son zèle pour la gloire de sa ville natale. Dans des *Mémoires sur les antiquités de Toulouse*, *sur les monumens qui y existaient*, *ou que l'on y possède encore*, il a rassemblé beaucoup de faits intéressans, des notes précieuses sur les artistes nés à Toulouse ou dans les lieux voisins. Sa *Notice sur le peintre Verrius*, sa *Dissertation sur le prétendu bouclier de Scipion*, annoncent des connaissances variées, et cependant toujours dépouillées du faste pédantesque d'une érudition souvent déplacée. Les arts et la littérature ancienne ne l'occupaient pas tout entier. Il aimait les sciences physiques, et

(1) Voyez Rivalz (le chevalier.)

il consacrait à l'histoire naturelle une partie de ses loisirs. Son herbier était, il est vrai, peu considérable; mais son cabinet de minéralogie était l'un des plus beaux de ceux qui existaient dans le midi de la France. Il a laissé, I. *Recherches sur les costumes, les mœurs, les usages religieux, civils et militaires des anciens peuples, d'après les auteurs les plus célèbres et les monumens antiques*, 3 vol. in-4.°, ornés de trois cents planches gravées au trait (1). II. *Recherches historiques sur les antiquités, les curiosités, les établissemens, les principaux endroits, certains usages de Toulouse, et sur la vie de quelques artistes dont les ouvrages firent l'ornement de cette ville*, manuscrit in-4.° III. Quelques Dissertations imprimées dans des recueils académiques ou dans des journaux. — Estimé comme savant, Malliot eut aussi, comme homme privé, des droits incontestables à l'estime des habitans de Toulouse : la franchise formait la base de son caractère; il était excellent citoyen, bon parent et ami fidèle. Malgré les infirmités qui accablent trop souvent la vieillesse des gens de lettres, il montra toujours beaucoup d'ardeur pour le travail, et même ces derniers instans furent en quelque sorte consacrés à la science archéologique. En démolissant les murs du collége de Saint-Martial, des ouvriers avaient trouvé un buste antique en marbre, et beaucoup de médailles romaines. Prévenu de cette découverte, Malliot voulut aller recueillir ces monumens; il examinait ces précieux restes, lorsqu'une attaque d'apoplexie le frappa près du lieu jadis ombragé par l'orme des troubadours; il mourut peu de temps après, âgé de soixante-seize ans. Son éloge a été prononcé dans une séance publique de l'académie des Sciences, par l'auteur de cette notice. *

(1) Les planches des tomes II et III ont été gravées avec beaucoup de talent par M. Guillaume Roques fils, peintre, né à Toulouse, et élève du célèbre David.

MALPEL. *V.* le Supplément.

MALRAS (Antoine de), né à Toulouse, et issu d'une noble famille, devint troisième président du parlement de cette ville, et donna un triste exemple de l'oubli où l'avarice peut entraîner un homme que sa fortune et son rang devaient être au-dessus des communes séductions. Malras, qui jouissait d'une grande considération, la perdit en un jour, comme nous allons le raconter. Il surchargea dans des reconnaissances, les emphytéotes de sa terre de Beauville du double des devoirs portés dans les titres primitifs; le faux mal-adroitement conduit fut découvert; le parlement se saisit de cette affaire, mais la cause fut évoquée à Paris au conseil par Malras lui-même. Il s'y rendit pour se défendre, il l'essaya vainement; un arrêt le condamna à être dégradé de sa charge, et il fut ramené à Toulouse pour y subir la rigueur de ce jugement. Le 26 Août 1559,

il arriva conduit par des archers de la garde du roi; le 29 l'exécution eut lieu. On le revêtit de ses habits de magistrat dans la conciergerie où on le gardait, et de là il fut traîné au palais. Il entra dans la grand'chambre, où le parlement était réuni en robe rouge, sous la présidence de Jean Daffis, quatrième président. Malras, assis sur une escabelle au milieu du parquet, entendit lire, sans en mourir de honte, l'arrêt qui le déshonorait. Le premier huissier le dépouillant de son noble costume, lui jeta une vieille souquenille en place, et le ramena à pied à la prison qu'on lui avait donné. Qui eût pu croire qu'après une scène pareille, Malras siégerait encore dans ce tribunal qu'il avait profané, et que ses collègues le souffriraient parmi eux? La chose arriva néanmoins, tant l'intrigue a de force, tant les hommes changent dans leurs opinions. Malras, en 1563, se fit rétablir dans son office par le même conseil qui l'avait dégradé, et Laroche-Flavin, dans son histoire des parlemens de France, semble trouver l'affaire toute simple : *car*, dit-il, *Malras n'avait pas délinqué en choses qui regardassent l'administration de la justice!!!* .... Quelle excuse!! quels hommes!!! Et voilà les temps qu'on affecte sans cesse de regretter aujourd'hui! Il est à remarquer que le président Laroche se garde bien de dire que Malras avait été injustement jugé; le crime existait toujours, et le coupable, dans son impunité, osa depuis condamner d'autres coupables!! (Voyez Ulmo.)

MANDINELLI (Adémar), docteur en droit, homme recommandable par ses lumières et par la modération de ses sentimens, fut nommé capitoul pour l'année 1562. Il était catholique, et sincèrement attaché à ses devoirs. Le sang des protestans avait déjà coulé à Vassy, à Rouen, à Sens, à Vendôme, à Loches, dans l'Anjou, dans le Maine, à Castelnaudary, à Toulouse même. On comptait dans cette grande ville plus de vingt mille réformés. Insultés, menacés à chaque instant, malgré les édits et la volonté du roi, ils voyaient les catholiques appeler à leur secours de nombreux soldats étrangers; le zèle de leur religion, les prédications de leur ministre, le désir de préserver leurs familles du fer ennemi, tout sembla se réunir pour engager les sectaires à prendre à leur tour une attitude imposante, et à s'emparer de quelques postes d'où ils pussent repousser les attaques qu'on voulait diriger contre eux. Pendant la nuit du 11 au 12 Mai, ils pénétrèrent dans l'hôtel-de-ville et dans les colléges de Saint-Martial, de Périgord et de Sainte-Catherine, où ils s'établirent avec des forces et de l'artillerie, ainsi qu'aux portes de Matabiau et de Villeneuve. Cette opération faite avec le plus grand secret, et sans avoir éprouvé aucune résistance, donnait des avantages bien marqués aux religionnaires; en sorte que, comme

l'observe l'annaliste de Toulouse, « si le lendemain, au moment où le jour parut, on eût donné le signal du carnage, c'en était fait des catholiques. Ces dispositions si bien dirigées devinrent inutiles, parce qu'au lieu d'attaquer sur le champ, ils préférèrent traiter avec leurs ennemis, espérant qu'après avoir prouvé qu'ils auraient pu donner la loi, et s'immoler autant de victimes qu'ils comptaient d'ennemis, on traiterait avec eux avec plus de docilité. » Les capitouls entrèrent dans l'hôtel-de-ville, et c'est à la sagesse de leurs conseils, à leurs exhortations répétées, qu'on devait attribuer la modération des sectaires. Mandinelli harangua les plus emportés, et sur-tout les étudians formés en compagnies sous les ordres de Stopinien, de la Popelinière et de George Mignot. On pouvait espérer que la paix ne serait point troublée; mais tout à coup le parlement fit sonner le tocsin, et de longs et sanglans combats portèrent bientôt le deuil et le ravage dans presque toutes les parties de cette populeuse cité. Enfin, les protestans proposèrent un traité de pacification, et l'on convint qu'ils laisseraient leurs armes dans l'hôtel-de-ville, se retireraient en toute sûreté où bon leur semblerait, ou bien demeureraient dans la ville. Une trève fut conclue le 16 Mai. Le lendemain, les protestans devant se retirer dans la soirée, firent le matin la cène et leurs prières, pendant lesquelles le trompette de la ville chanta quelques psaumes qui furent entendus dans toutes les rues voisines. Les réformés comptaient sur la bonne foi de leurs adversaires ; ils se trompaient. Poursuivis dans leur retraite, ils tombèrent sous les coups de ceux qui naguères leur donnaient les titres sacrés de parens, d'amis et de concitoyens. Ceux qui restèrent dans les murs de Toulouse furent réservés pour une mort infame. Mandinelli fut du nombre de ces derniers. On le trouva dans l'hôtel-de-ville, revêtu de la robe consulaire : les cachots s'ouvrirent pour lui; il y trouva le capitaine Saux, qui d'abord avait commandé les protestans, mais qui, devenu suspect aux siens, avait été chargé de fers par ordre du ministre Barelles. Le viguier Portal, Jean Teronde, avocat célèbre, et une foule d'autres personnages distingués par leurs charges, vinrent partager cette horrible et sombre demeure, que l'on désignait par le nom d'*infernet*. Bientôt l'appareil des supplices fut déployé de toutes parts. Le parlement, réduit à un petit nombre de membres, ne pouvait suffire au jugement de tous les prisonniers : le premier président était soupçonné d'hérésie par les catholiques zélés; on suspendit de leurs fonctions les présidens Dufaur et Bernuy, ainsi que vingt-huit conseillers, parce que ces magistrats ne voulaient point consacrer par des jugemens iniques les meurtres qu'une populace effrénée demandait à grands

cris. Pour seconder les sanguinaires desseins du petit nombre de parlementaires qui partageraient les fureurs de la faction victorieuse, on créa un *Prévôt extraordinaire* : ce fut Jean Amodon, conseiller au présidial, qui accepta cet horrible emploi. Bientôt le viguier Portal, qui cependant n'avait point paru dans les rangs des protestans armés, fut condamné à mort, et sa tête mise au bout d'une lance plantée sur la tour du château Narbonnais, annonça au loin les vengeances des catholiques. Teronde qui n'avait partagé en rien les efforts des protestans pour s'assurer la possession des principaux postes de la ville, reçut aussi le coup mortel, quoique ses juges eussent reconnu son innocence. « M. Teronde, lui dit le conseiller Bonail, la cour, par le discours de votre procès, ne vous a trouvé aucunement coupable ; toutefois d'ailleurs, très-bien advertie de l'intérieur de votre conscience, et que vous eussiez été très-aise que ceux de votre malheureuse et réprouvée secte eussent eu la victoire, vous a condamné à perdre la tête, et a confisqué vos biens sans nulle détraction. » Le capitaine Saux qui n'avait été emprisonné par les siens que parce qu'il avait montré du regret de verser le sang catholique, fut livré aux plus affreux supplices. Deux cents autres victimes montèrent à l'échafaud ; Mandinelli ne pouvait se soustraire à la même destinée. En vain il allégua les édits, en vain il invoqua en sa faveur les témoignages les moins suspects : sa catholicité reconnue, son innocence, les larmes de ses enfans, rien ne put le soustraire au trépas. On lui enleva la robe consulaire : placé dans un tombereau entre un Jacobin et un Jésuite qui l'exhortaient dans ces momens suprêmes, il leur arracha des larmes, et les força en quelque sorte à proclamer ses vertus ; ses derniers vœux furent pour sa malheureuse patrie et pour ses enfans. Ceux-ci poursuivirent avec chaleur les assassins de leur père. La cour délivra des lettres d'abolition, et la mémoire de Mandinelli fut réhabilitée malgré les efforts des membres du parlement qui avaient livré aux bourreaux ce magistrat infortuné. *

MANIBAN (Joseph-Gaspard de), premier président au parlement de Toulouse, et mainteneur des Jeux Floraux, naquit en cette ville le 2 Juillet 1686. Sa famille, anciennement connue, était originaire de l'Armagnac. Gui de Maniban, père de celui dont nous nous occupons, soigna l'éducation de son fils qu'il destinait à la magistrature, et le jeune homme répondit dignement à ce qu'on faisait pour lui. Il épousa mademoiselle de Lamoignon, qu'il alla lui-même à Paris demander à ceux qui disposaient de sa main. Le régent l'appela à la charge de premier président du parlement de Toulouse, où déjà Louis XIV l'avait nommé président à mortier. Il remplit durant quarante

ans ces fonctions avec zèle et une dignité sans pareille; il était parvenu par la gravité de ses manières, la magnificence de sa représentation, et par ses grands talens, à obtenir de ses concitoyens un respect tel, qu'il avait quelque apparence de culte. Dans une année désastreuse où la famine et une maladie contagieuse désolaient la ville, Maniban, par ses largesses et sa fermeté, éloigna les fléaux, et contint les mal-intentionnés. Il sut soutenir également les droits du corps dont il était le chef. Il cultiva et protégea les arts et les lettres. L'académie de Toulouse lui dut en partie son établissement; il fournit plusieurs fois à cette compagnie les fonds nécessaires à ses travaux, et se montra toujours empressé de seconder les savans dont il s'honorait d'être le confrère. Ce respectable et digne magistrat que Toulouse compte parmi ses bienfaiteurs, mourut le 30 Août 1762.

MANSENCAL (Jean de), naquit à Toulouse vers le commencement du XVI.e siècle; sa famille était originaire de Bazas. Il fut d'abord conseiller, puis avocat général; en 1538, le roi le nomma premier président. Mansencal était sage, éloquent, et cherchait sans cesse à augmenter les priviléges de la magistrature; aussi aucun de ceux qui ont possédé la même charge n'en porta l'autorité si loin. Ce fut en sa faveur qu'Henri II ordonna que les premiers présidens du parlement de Toulouse jouiraient des mêmes gages et pensions dont jouissaient les premiers présidens du parlement de Paris. François II le nomma lieutenant général du roi dans tout le ressort du parlement pendant l'absence des gouverneurs. Le parlement de Toulouse ayant rendu un arrêt contre un prêtre concubinaire, le clergé s'éleva avec force contre les magistrats; des libelles injurieux furent publiés, et on distingua dans le nombre sur-tout celui qui portait le titre d'*Arrêt très-profitable*. Mansencal répondit à ce pamflet par un écrit intitulé : *De la vérité et autorité de la justice du Roi très-chrétien, et la correction et punition des Maléfices*, etc. Comme il reprenait avec beaucoup de force les déréglemens des gens d'église, et même des prélats, quelques docteurs de Sorbonne le censurèrent. Il sollicita en vain la rétractation de cet acte; ni les démarches de son gendre Dubourg qui fut exprès à Paris, ni même les ordres du roi, ne purent obliger les docteurs à se rétracter. On croit qu'ils auraient été plus indulgens, si Mansencal n'avait erré que sur les dogmes de la religion. Les prêtres conçurent une haine invétérée contre le premier président du parlement; et lors de la révolte des protestans en 1561, Mansencal aurait péri sous les coups des assassins, si Grepiac son gendre ne l'avait préservé, ainsi que ses deux beaux-frères Cavaignes et Dubourg. Mansencal montra cependant à cette époque une grande

haine pour les protestans, si l'on en croit l'auteur des annales manuscrites de Toulouse, qui rapporte les demandes adressées par les catholiques au parlement: « A quoy feust respondu, par ledict seigneur premier président, qu'il estoit question de l'honneur de Dieu et de son église, et avant passer oultre, que tous soldats et gens de guerre eussent incontinent soi mettre en ordre avec les armes, et se rendre soubs l'enseigne de leurs capitaines à la peyne de leur vye sans rémission, à ce que par armes l'ennemi feust assailli, et l'avoir, quoiqu'il coustât, à feu et à sang. — Et feust cette affaire si vertueusement et belliqueusement conduitte, que le dix-septième jour du moys de May, feste de la Pentecoste, la maison et capitole de la ville feust reprins et remis en l'obéissance du roy, de la court, capitols et citoyens de la ville, et l'ennemi repoussé, tués et meurtris, la plupart demeurés sur les rues et pavés, ou aux environs deux lieues à la ronde de Tholose, suivis de cavalerie et infanterie, quatre mil cinq cens d'iceulx ennemis en nombre vérifié, sans comprendre une infinité d'autres ensepvelis par les champs. » Mansencal mourut en 15... * (V. PORTAL.)

MARAN (GUILLAUME), né à Toulouse en 1549, est mort dans la même ville en 1621, âgé de soixante-douze ans. Maran étudia sous le célèbre Cujas, et lui-même devint professeur de droit en l'université de Toulouse; il enseigna pendant quarante ans, et eut pour élève Marca, qui fut depuis archevêque de Toulouse, François Bosquet, François Florent, Innocent de Ciron, et beaucoup d'autres qui se distinguèrent dans la suite par les charges éminentes qu'ils remplirent. Les ouvrages qu'il a composé sur les matières de droit, montrent qu'il avait de l'esprit et de l'érudition; mais sa manière d'écrire, selon le témoignage de Simon dans sa *Bibliothèque des auteurs de droit*, ne convient pas au barreau. On a de lui, I. *Paratilla in XLII priores digesti libros*, 1628, 1 volume in-folio. Cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur. II. *De æquitate et justitia*, 1622, 1 vol. in-4.° Cinq ans auparavant l'auteur avait lui-même donné un traité intitulé: *De antecessorum*, in-folio. III. *Decreta juris docendi ratione*, 1629, 1 vol. in-8.° Il a en outre donné trois *index* fort utiles sur le livre intitulé: *Notitia utraque dignitatum, cum orientis, tum occidentis, ultra Arcadii, honorisque tempora*, etc. avec le commentaire de Pencirole, Lyon, 1608, 1 vol. in-fol. Maran, qui sans doute devait être ligueur déterminé, fut chargé par ceux de son parti, en 1589, d'aller à Rome solliciter du pape le relevement des vœux du Frère Ange de Joyeuse, moine Capucin au couvent de Toulouse de cet ordre, qui après la mort d'Antoine Scipion, duc de Joyeuse, son

frère, noyé dans le Tarn à la suite du combat de Villemur, s'était mis à la tête de l'armée de la ligue dans le Languedoc. En revenant de Rome, il fut pris par les pirates d'Alger, et la province le racheta. Son buste est placé à la salle des Illustres.

MARCA (PIERRE DE), issu d'une noble famille espagnole, qui était venue s'établir en Béarn, naquit à Gand, petite ville de cette principauté, le 24 Février 1594. Sans être destiné à l'église, néanmoins dès sa jeunessé il servit avec chaleur et talent la cause de la religion catholique, s'employant à la rétablir dans la province d'où la reine Jeanne l'avait chassée. La cour de France connut et récompensa le mérite de Marca; il fut nommé président au parlement de Pau en 1621, à l'âge de vingt-sept ans, et maître des requêtes en 1639. Marca avait été marié; il perdit sa femme dont il n'avait pas eu d'enfans, et entra peu de temps après dans les ordres sacrés. Il fut nommé d'abord évêque de Couserans; mais il ne put obtenir ses bulles de la cour de Rome, qui se montrait irritée contre lui à cause de son livre *de la Concorde*, *du Sacerdoce et de l'Empire*. Marca, en habile homme, ne voulut pas lutter avec le Saint-Siége; il interpréta ses opinions d'une manière plus favorable à la doctrine d'au-delà les monts, dans un ouvrage qu'il fit imprimer à Barcelone en 1646, et le pape Urbain VIII alors lui envoya les bulles dont il réclamait la remise. Louis XIII venait d'acquérir la Catalogne, qui par la révolte s'était soustraite au joug du monarque espagnol; une mission importante fut donnée dans ce pays à Marca dont la famille y jouissait encore de quelque influence. Il sut conduire avec tant de dextérité la mission qui lui était confiée, qu'on lui donna l'archevêché de Toulouse en 1652, comme une marque de la bienveillance royale. Marca devenu conseiller d'état en 1558, employa ses soins et ses talens à combattre le jansénisme; ce fut lui qui le premier écrivit contre le fameux livre de l'évêque d'Ypres, et qui dressa le projet d'un formulaire dans lequel on condamnait cinq propositions extraites de cet auteur. On reproche à Marca sa complaisance pour les Jésuites; mais ce prélat voulait parcourir une grande carrière, et il savait qu'elle n'était pas ouverte aux ennemis de ces bons Pères. Ceux-ci charmés de trouver en Marca un zélé soutien, parvinrent à le faire nommer archevêque de Paris; mais il ne put prendre possession de cette importante dignité, sa mort l'ayant surpris le 29 Juin 1662. Le même jour où ses bulles arrivèrent de Rome, François Colletet lui fit cette singulière épitaphe que toutes les Biographies ont rapportée:

Ci-gît monseigneur de Marca,
Que le roi sagement marqua
Pour le prélat de son église;
Mais la mort qui le remarqua,
Et qui se plaît à la surprise,
Tout aussitôt le démarqua.

Ce prélat de mœurs pures et d'une grande science, avait su se faire aimer dans tous les lieux où il s'était arrêté. La ville de Barcelone en Catalogne ayant appris qu'il était tombé dangereusement malade, envoya à la suite d'un vœu fait pour obtenir le retour de sa santé, à Notre-Dame de Monserrat, douze Capucins et douze jeunes filles vêtues de blanc, les cheveux épars, tous ayant les pieds nus, qui apportèrent à la Madone les offrandes de la ville. Toulouse dut aux soins de Marca de pieuses et d'utiles fondations; celle des Augustins déchaussés en 1652; celle des Frères Cordonniers établie par Gabriel de Ciron, composée d'un grand nombre de Frères vivant et travaillant en commun, vêtus par dessus leurs habits d'un manteau de couleur minime, avec un collet blanc; le séminaire des Irlandais, foudé par les libéralités d'Anne d'Autriche en 1560; enfin, l'année de sa mort, Marca établit en 1662 le monastère des religieuses de la Visitation. Marca fut distingué par sa profonde érudition et sa critique judicieuse; il fut encore politique habile; peut-être jugea-t-il trop que l'intrigue pouvait soutenir le mérite, et le public ne demeura pas toujours convaincu que ce prélat crût lui-même infaillible la cause qu'il défendait. Aussi l'abbé Longuerue prétendait que lorsque Marca disait mal, c'est qu'il était payé pour ne pas bien dire. Il écrivit beaucoup, et toujours bien; son style pur avait de la fermeté et de la concision. Voici la liste de ses ouvrages. I. *Dissertationes de concordia sacerdotii et imperii*, plusieurs fois réimprimées, et dont l'édition la plus estimée fut donnée par les soins de Baluze en 1704, in-folio. Il y en a encore un autre de Bohemer à Francfort 1708; c'est le plus savant traité qui ait été fait sur cette importante matière. II. *Histoire de Béarn*, Paris 1640, in-folio, ouvrage remarquable de toute manière, et qui donne une haute opinion de son auteur. On y trouve une liste chronologique des comtes de Toulouse, un peu différente de celle de Catel, et qui ont été rectifiées et accordées toutes les deux par le savant dom Vaissete. Cette histoire est devenue très-rare, sur-tout en grand papier. III. *Marca Hispanica*, Paris, in-folio, publié par Baluze après la mort de l'auteur en 1688. On n'avait pas encore mieux décrit la géographie, les usages, les mœurs de la Catalogne, du Roussillon et du pays frontière. IV. *Dissertatio de Primatu*, Lugdunensi 1644, in-4.° V. *Relation de ce qui s'est fait depuis* 1653 *dans les assemblées des évêques au sujet des cinq Propositions de Jansénius*. Le célèbre Nicole ne crut pas devoir laisser passer cet ouvrage sans y répondre; il le fit dans son *Belga percontator*. VI. Des Opuscules publiées par Baluze, in 8.°, en 1669, et d'autres Opuscules en 1681, même format. Parmi les

dissertations les plus intéressantes, on y remarque celles *de Tempore susceptæ in Galiis fidei; de Eucharistia et Missa; de Pœnitentia et Matrimonio; de Patriarchatu Constantinopolitano; de Stemmata Christi; de Magnorum adventu*, etc. Plus, *une Dissertation sur un reliquaire de saint Jean-Baptiste, orné de vers grecs, et qui se conservait chez les Dominicains de Perpignan.* VII. Un Recueil de quelques traités théologiques, les uns en latin, les autres en français, publiés en 1668 par l'abbé de Faget, cousin germain de Marca, et précédé d'une vie en latin de l'archevêque de Toulouse, composée par son parent. Elle fut un grand motif de querelle entre Faget et Baluze, secrétaire de Marca, et si décrié par son histoire de la maison de Latour d'Auvergne, où il a semé les fables et les fausses pièces avec tant d'effronterie, que le parlement de Paris dut condamner cet ouvrage au feu. Baluze et l'abbé Faget se dirent de grosses injures tout autant que s'ils eussent été journalistes, et ils ne firent pas mieux. Les savans manquent souvent d'urbanité; les littérateurs ont fini par suivre leur exemple; ce n'était pas en cela qu'ils eussent dû les imiter. Doujat a donné en latin la vie de Pierre de Marca sous ce titre: *De Petri de Marca moribus et rebus gestis*, 1 vol. in-4.°, Perrin 1664. On y trouve quelques anecdotes curieuses. Cet ouvrage est d'ailleurs bien écrit.

MARCEL (GUILLAUME), né à Toulouse, en 1647, d'une famille ancienne dans cette ville, et qui était entrée dans le capitoulat en 1225. Ses parens voulurent lui donner une éducation soignée, et il se montra digne de ce qu'on faisait pour lui. Après avoir fait son cours de droit à l'université de Toulouse, et prêté son serment d'avocat au parlement de cette cité, il fut à Paris, où il obtint, presqu'en arrivant, la place de sous-bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor. Ses goûts littéraires se développèrent en ce lieu encore tout rempli des souvenirs du poëte Santeuil; mais Marcel ne se plut pas sur cet étroit théâtre, il se fit nommer avocat au conseil. Plus tard il suivit Girardin en son ambassade de Constantinople. Ce fut sans peine qu'il parvint à se former aux relations diplomatiques; aussi le gouvernement ayant pu apprécier ses connaissances en cette partie, le nomma, en 1677, son envoyé près des Algériens. Il travailla utilement dans les intérêts de la France, et contribua beaucoup à la paix qui fut conclue la même année avec les Barbaresques. Il obtint pour récompense de ses importans services, le commissariat des classes de la marine à Arles. Il habita dès-lors cette ville, où il termina ses jours à la suite d'une apoplexie foudroyante en 1708, le 27 Décembre. Marcel est auteur d'une foule d'ouvrages tant imprimés que manuscrits, et dont plusieurs ont joui

d'une grande réputation. On connait de lui, I. *Tablettes chronologiques pour l'Histoire de l'Eglise*, Paris 1682, in-8.°, réimprimées en 1687, 1690 et 1714. Cet ouvrage, trop peu connu, méritait de l'être davantage; il se fait remarquer par sa précision et son exactitude. On ne peut qu'admirer l'art avec lequel Marcel a renfermé tant de choses en si peu de pages (cent environ.) Nous croyons qu'une réimpression serait utile, et nous ne tarderons pas de nous en occuper, bien persuadés que le public nous en saura bon gré. II. *Tablettes chronologiques depuis la naissance de J. C. pour l'Histoire profane*, Paris 1682. Elles sont gravées, et non imprimées; nous répéterons pour celles-ci l'éloge que nous avons donné à la précédente production de Marcel. III. *Histoire de l'origine des progrès de la monarchie française*, 4 vol. in-12, Paris 1686. Ce titre pourrait tromper les lecteurs; ce n'est pas une histoire que Marcel a écrit, c'est un tableau chronologique des événemens les plus importans consignés dans nos fastes; les faits y sont exacts, appuyés sur les écrivains originaux et les actes les plus authentiques. Une *Histoire des Gaules* occupe le premier volume, où les gravures ne sont pas épargnées dans ce précis, qui peut compter parmi les meilleurs sur cette matière, et qui est terminé par le catalogue des éditions dont Marcel s'est servi pour ses citations; on pense qu'il a été le premier inventeur de cette heureuse idée, que depuis on a presque toujours suivie. IV. *In Tabellam marmoream Arelatensem*, (*inter cineres et sacrifiolia nuper erutam*) *divinationes*, in-4.° de deux feuilles, imprimés à Arles 1693. Il paraît que Marcel se trompa dans l'explication qu'il donna de ce monument, généralement regardé comme supposé par les plus savans archéologues. V. Un manuscrit qui se trouvait conservé dans la bibliothèque de M. de Cambis, et dont il laissa la description dans son catalogue (addition, page 669.) Cet ouvrage de Marcel est intitulé: *Promptuarium ecclesiasticum et civile metropolitanæ, Galliarum, id est, Arelatis*, in-fol. de 152 pages. Marcel a laissé en outre plusieurs ouvrages dont on ne connait que les titres; voici ceux des principaux. VI. *Tablettes cosmographiques.* VII. *Mondus arimeticus, opus tripartitum.* 1.° *Litterarum et vocum sua cuiñbet auxiliante patriâ linguâ terrarum ubique facilis et emuleata communio;* 2.° *Ordo censendi populos, etc.;* 3.° *Citatæ per acra decursiones, etc.* Ce dernier traité a rapport à une découverte que Marcel prétendait avoir fait pour correspondre, par signaux, d'un lieu à un autre. Le télégraphe de nos jours a sans doute perfectionné l'invention que notre auteur n'avait confié qu'à un de ses amis et à sa

femme ; cependant elle s'est perdue. D. Durand et D. Martène, dans leur *Voyage littéraire en France*, prétendent qu'il laissa en manuscrit un *Dictionnaire pour apprendre plusieurs langues*, et *un livre de signaux*.

I. MARIOTTE (Jean de), né à Toulouse, le 1.er Avril 1620, d'une ancienne famille originaire du Lyonnais, et qui était venu s'établir en cette ville au commencement du 16.e siècle. Il eut pour mère Catherine d'Aurival, fille de très-noble et très-puissant seigneur Jean d'Aurival, chevalier dont les ancêtres illustres dans cette ville, depuis le 11.e siècle, avaient rempli avec les titres de chevaliers et de damoiseaux, les premières charges et dignités municipales. Plusieurs d'Aurivals ont porté la bannière de Toulouse lors de l'entrée de nos rois dans cette cité, honneur qui ne fut jamais accordé qu'aux maisons les plus considérées. Jean de Mariotte, après avoir épousé, en 1650, noble demoiselle Marie de Montarnaud, céda au penchant qui le portait à parcourir les contrées lointaines. Son épouse n'ayant pas voulu l'abandonner, ils partirent tous les deux, et mirent plusieurs années à explorer une partie considérable de l'ancien monde. L'Italie, l'Espagne, le Portugal, la côte d'Afrique, l'Egypte, la Palestine, la Turquie, la Grèce, la Hollande et l'Angleterre, virent successivement le couple voyageur, qui rentra heureusement dans sa patrie rapportant une multitude d'objets curieux que leurs enfans conservèrent long-temps. Jean de Mariotte, après une vie donnée aux arts et aux belles-lettres, mourut à Toulouse le 28 Juin 1700. Il avait été secrétaire général des états de la province du Languedoc, charge qui passa à son fils. Mariotte avait écrit la relation de sa course aventureuse, mais il se refusa toujours à la faire imprimer. Son fils Christophe de Mariotte se préparait à remplir ce qui pour lui était devenu un devoir, lorsque la mort y mit obstacle. Les manuscrits passèrent dans une autre famille par le mariage d'Hélène de Mariotte avec Christophe de Lamothe, conseiller au parlement de Toulouse; celui-ci les confia à un religieux qui s'occupait de l'histoire de la province de Languedoc; ils se perdirent dans ses mains, avec plusieurs autres ouvrages importans de divers auteurs toulousains, également non publiés à l'époque de la révolution.

II. MARIOTTE (Christophe de), fils du précédent, écuyer, secrétaire des états de la province du Languedoc, naquit à Toulouse le 14 Juin 1651. Profondément versé dans les affaires de l'administration, partie vers laquelle il s'était senti porté dès sa première jeunesse par un goût particulier, il ne tarda pas à se faire connaître, et ses amis le décidèrent à suivre une carrière pour laquelle il annonçait tant de dispositions. Nommé secrétaire

des états du Languedoc après la mort de son père, ce fut lui qui dès ce moment dirigea entièrement les affaires de la province. Il les conduisit avec autant de fermeté que de dextérité, et mérita la confiance des trois ordres qui composaient les états dont le Languedoc regrettera toujours la perte. Ils firent son bonheur pendant plusieurs siècles : ils contribuèrent à sa richesse, à sa splendeur ; et c'est avec regret que nous avons vu de nos jours un de nos princes déclarer que s'ils furent chers au peuple, ils déplurent constamment au trône, et leur préférer la faible administration des départemens. Mariotte concourut au grand ouvrage du canal du Languedoc, en secondant vivement Riquet dans les demandes qu'il pouvait faire aux agens de la province. La ville de Toulouse désirant profiter pour son avantage particulier des talens de Mariotte, le nomma capitoul en 1678 et 1679, et n'eut pas lieu de se repentir de son choix. Il eut la douleur, en 1686, d'être le porteur des ordres du roi auprès de madame de Mondonville, fondatrice de la congrégation des Filles de l'Enfance (voyez ce nom), lorsque Louis XIV, trompé par les Jésuites, se décida à ordonner la destruction de cette sainte maison. Mariotte ne se doutait pas que plus tard sa fille s'allierait à la famille de cette illustre et pieuse dame. Il avait épousé en 1680, Béatrix d'Espagne, dont les aïeux se rattachaient à la race des ducs de la première Aquitaine, d'après tous les auteurs. Mariotte mourut le 30 Octobre 1713.

III. MARIOTTE (Christophe de), fils du précédent, chevalier, président, trésorier général et grand-voyer de France, naquit à Toulouse le 21 Octobre 1685. Après avoir donné quelque temps aux affaires publiques pour lesquelles il n'avait pas un vif attrait, il voulut se livrer entièrement à son amour pour la littérature. « Il écrivait, dit M. de Ponsan, avec beaucoup d'élégance et de pureté ; toutes les finesses et les délicatesses de la langue lui étaient connues ; il parlait très-bien, et avait si parfaitement perdu l'accent de sa province dans le cours de ses premières études à Paris, que lorsqu'il y retourna vingt ans après, on crut qu'il n'avait pas quitté la capitale. Sa manière d'écrire lui mérita l'honneur d'être remarqué ; son nom est compris dans le tableau des auteurs dont on a employé l'autorité pour la composition du Dictionnaire universel de la langue française. Plusieurs phrases et élocutions prises dans ses ouvrages, sont rapportées pour exemple dans ce Dictionnaire. Mariotte débuta dans la carrière des belles-lettres, par un discours qu'il présenta au concours des Jeux Floraux en 1706, et les suffrages furent balancés entre son œuvre et celle du poëte Roy ; mais l'année suivante les deux concurrens étant entrés encore en lice, Ma-

riotte l'emporta sur son rival. Il fut admis Mainteneur de cette académie en 1713, et en 1715 il fut choisi par l'académie pour prononcer l'oraison funèbre de Louis XIV, et répondit dignement à ce qu'on attendait de lui. Il quitta Toulouse en 1731, pour aller s'établir à Paris au grand regret de sa famille, de ses amis et de ses confrères. Il avait eu la vue toujours très-mauvaise, il la perdit entièrement; ce cruel accident n'altéra ni sa gaieté, ni sa douceur. Il eut cette double conformité de malheur et de bon caractère avec Lamothe-Houdart son ami, et comme lui encore il n'interrompit pas ses études. Il s'était accoutumé à cet état d'infirmité; et il aurait encore coulé d'heureux jours par cet emploi de son temps, et par les soins de son épouse Elisabeth de Pujol, veuve du comte Charles du Muy, qu'il avait épousé en secondes noces en 1724, lorsque la petite vérole, presque toujours meurtrière dans la vieillesse, l'enleva à sa soixante troisième année, le 4 Mai 1748.

MARNIS (Geraud de), évêque de Tournai, et légat du Saint-Siége auprès de Raymond VII. Ce prélat, quoiqu'étranger à la province de Languedoc, s'y est acquis une trop funeste célébrité, pour ne pas trouver sa place en cette Biographie. Ce fut lui auquel le pape Grégoire IX donna la commission d'établir le sanglant tribunal de l'inquisition dans la ville de Toulouse. L'hérésie des Albigeois avait fait de funestes progrès; long-temps on essaya de les combattre par la force des raisonnemens et la seule autorité des livres saints; mais leur obstination enflamma les esprits qu'ordinairement la résistance exaspère, et l'on finit par vouloir exterminer ceux qu'on ne pouvait plus espérer de convaincre. *Le pape Innocent III*, dit le Père Percin, *voyant que le mal s'aggravait, voulut joindre au glaive de la parole de Dominique, le glaive de fer dont il arma Simon de Montfort.* Des bulles accordèrent le droit de poursuivre les hérétiques par toutes les voies de rigueur, et durant un quart de siècle, le sang coula constamment dans tout le midi de la France. Les inquisiteurs de la foi (car on leur donnait ce nom) appelaient leurs expéditions, *purger la terre d'hérésie*, (ex purgationem terræ ab hæretica provitate.) *L'Inquisition*, a dit un de leurs satellites, le Père Maudo, qui vivait en 1676, *fut fondée dans le ciel par la sainte Trinité en personne; Dieu lui-même remplit les fonctions d'inquisiteur quand il foudroya les anges rebelles; il continua de les exercer sur la terre envers Adam, Caïn, les constructeurs de la tour de Babel, les Juifs prévaricateurs, etc.; il s'en démit en faveur de de saint Pierre, qui en ayant fait usage contre Saphira et Ananie, les transmit à ses successeurs, et dans le XIII.e siècle*,

ceux-ci en abandonnèrent l'autorité à saint Dominique et à son ordre. En lisant cette singulière généalogie, ne doit-on pas déplorer l'excès de la folie ou du fanatisme de l'auteur? Les bûchers allumés par Simon de Montfort, les potences dressées, les supplices les plus rigoureux, les plus multipliés, n'ayant pu détruire les Albigeois, le pape envoya dans le Languedoc Geraud de Marnis son légat, avec les pouvoirs les plus étendus pour poursuivre les hérétiques, et sur-tout pour les exterminer. Ce prélat arriva dans la province en 1231, dès le mois de Janvier, et son premier soin fut de faire citer le comte Raymond VII à son tribunal, pour se justifier de l'accusation qu'on portait contre lui d'avoir enfreint le traité de Paris. (Voyez RAYMOND VII.) Le prince n'osa pas décliner cette étrange juridiction ; il comparut devant le légat (dont un auteur loue la probité et la prudence) à Castelnaudary : là, tous ceux qui avaient à se plaindre de Raymond remirent par écrit leurs griefs à Marnis, qui les communiqua au comte, et celui-ci s'engagea à y faire droit. Tant de soumission ne rendit pas le légat ami du prince ; il souffrit que divers prélats lançassent contre lui d'injustes excommunications. Raymond en porta ses plaintes à Rome, et Grégoire IX écrivit à son légat le 22 Février 1232, pour l'engager à ménager le comte : *étant expédient*, ajoute le pontife, *pour augmenter la piété de Raymond, de l'arroser bénignement comme une jeune plante, et de le nourrir du lait de l'église.* Ce fut en 1233 que Geraud de Marnis érigea dans Toulouse le tribunal de l'Inquisition de la foi ; il en confia l'autorité aux Frères Prêcheurs en général, et à deux religieux de cet ordre en particulier. Les premiers qui furent revêtus de ces terribles fonctions, se nommaient Pierre Cellani et Guillaume Arnaud. Le *bienfait* d'une pareille institution s'étendit dans toutes les principales villes de la province, à Carcassonne, Montpellier, Nîmes, Cahors, Albi, etc. Les inquisiteurs reçurent le droit de faire comparaître devant eux non seulement tous ceux qui étaient dénoncés comme hérétiques ou suspects d'hérésie, mais encore tous ceux accusés de sortiléges, de magie, de judaïsme, etc. Ils créèrent eux-mêmes la procédure qu'ils devaient suivre ; la torture, le feu, la prison à terme ou perpétuelle, le bannissement, les amendes, devinrent leurs moyens de punition. Leur activité fut effrayante ; elle se perpétua durant des siècles. L'autorité séculière vint enfin poser des bornes à ce zèle criminel. Les fonctions des inquisiteurs dans les XVII.e et XVIII.e siècles, se bornèrent à délivrer des certificats de catholicité ; mais leur tribunal existait encore, c'était un outrage à l'humanité. Le président d'Orbessan sollicita et obtint en 1778,

auprès du gouvernement, que les gages du grand inquisiteur de Toulouse ne seraient plus payés; et depuis ce moment fut abolie sans retour cette institution odieuse aux hommes, dont elle compromettait l'existence, et à la religion qu'elle déshonorait. (Voyez Saint-Pierre, Salama, Roaix, Villeneuve.) Geraud de Marnis, qui ne pouvait maîtriser sa haine contre le comte de Toulouse, s'imagina que ce prince ne le seconderait pas avec assez de véhémence dans la poursuite des hérétiques, et qu'il éludait l'exécution et les conditions du traité de Paris; en conséquence, pour lui susciter de nouveaux embarras, il porta devant le roi de France l'accusation de ces griefs, et ce dernier manda Raymond auprès de lui. Le légat s'y rendit pareillement, et jusqu'à la fin de sa mission, qui eut lieu cette même année 1233, il continua à lui donner des marques de son aversion. Marnis quitta enfin la province qu'il avait remplie de désespoir, y laissant un nom qui ne mourra jamais dans le souvenir des descendans de ces malheureuses victimes de la plus atroce et de la plus infame des persécutions. (V. Saint-George et Orbessan.)

MARQUIER DE FAJAC (François-Joseph), issu d'une famille d'épée, naquit, en 1744, au château de Fajac près de Mazères, de Marquier de Fajac et de Philiberte de Lévis. Destiné à la carrière de la magistrature, il fut conseiller au parlement de Toulouse. Dès le 11 Septembre 1765, il partagea avec cet illustre corps la disgrace que méritaient la résistance aux ministres et la fidélité au souverain, et fut exilé par le chancelier Meaupou le 27 Février 1771. Nommé président en la seconde chambre des enquêtes, il mérita également dans l'exercice de cette nouvelle charge, et l'estime et l'amour de ses concitoyens. Le tribunal de la Seine le condamna à mort le 14 Juin 1794, pour s'être déclaré ennemi de la révolution, en signant les protestations du parlement de Toulouse des 25 et 27 Septembre 1790, contre les lois émanées de la représentation nationale. Le bisaïeul paternel de M. de Fajac, capitaine commandant le régiment de Saux, se distingua à la bataille de Fleurus, où quatre ou cinq de ses frères périrent en combattant aussi pour le succès des armes de la France et la gloire du trône des Bourbons. Le président de Fajac a laissé plusieurs enfans pénétrés des principes de ses ancêtres. L'aîné, capitaine de Dragons, chevalier de Saint-Louis, avait émigré au commencement de la révolution.

MARRIE (Françoise), dame toulousaine, naquit vers le tiers du XVI.e siècle. Clémence Isaure venait de mourir depuis quelques années, et son sexe, animé par son exemple, cherchait à mériter les fleurs dont cette femme illustre avait rétabli la distribution; ce

qui fit donner au collége de *la Gaie Science*, le nom plus gracieux encore de *Jeux Floraux*. Marrie signa avec plusieurs dames la requête en vers présentée en 1540 aux Mainteneurs et aux Capitouls, pour les engager à permettre que le beau sexe pût entrer au concours, et disputer les prix que les juges distribuaient, ce qui eut lieu. On connaît un rondeau de Françoise Marrie, nous allons le rapporter; il prouvera qu'au bon vieux temps fort regretté, les dames lisaient force livres qu'elles eussent dû rejeter, et hantaient les maisons de jeux, les bals et assemblées mondaines, ce qui ressemble fort aux abominations du siècle présent, contre lequel on a pris à tic de crier sans ombre de raison, car nos mœurs valent mieux que celles de nos pères.

Encontre Dieu, quelques hommes infames
Veulent défendre à nous pour être femmes,
Voir l'évangile et les beaux propos saints:
Mais ne sont-ils d'entendement mal sains?
Dignes en tout de reproche et de blâme,
Ne vaut-il plus de lire mille rames
De saints écrits qui refont corps et ames,
Qu'un de ces contes qui sont sales et vains
Encontre Dieu?
Donc je vous prie, mes sœurs et bonnes dames,
Qu'au lieu des jeux de cartes ou de dames,
Tenez souvent l'évangile en vos mains;
En le lisant vous prendrez ébats maints,
Et ne ferez choses qui soient infames
Encontre Dieu.

MARSAC. *Voyez* Reversac.

MARSAN (Théodore), né à Toulouse en 1767, fut chercher la mort à Paris où il était domicilié. Enveloppé sans motif dans une prétendue conspiration avec les puissances étrangères, et accusé de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'Herbois, qui ne fut jamais en danger, et auquel ses complices donnèrent plus tard la mort; Marsan, disons-nous, fut jugé par le tribunal révolutionnaire de la Seine le 17 Juin 1794, et exécuté le même jour; on le conduisit à l'échafaud revêtu d'une chemise rouge.

I. MARTEL (N.), né à Toulouse, avocat au parlement de Paris, se distingua de bonne heure par son amour pour les belles-lettres. Il assistait régulièrement aux exercices académiques qu'on faisait chez Colo, gouverneur du duc de la Meilleraye, et chez Laroque, Justel, Chassebras, Fontenay et de Launay. Il était aussi très-assidu aux conférences de Ménage, Marolles et Bourdalot. Des voyages en Allemagne et en Italie le mirent en rapport avec plusieurs savans distingués, et il fut agrégé aux académies *De gli Infecondi* de Rome, et des *Ricovrati* de Padoue. En 1688, celle des *Lanternistes de Toulouse* (1) lui

(1) En 1540, MM. Pelisson et Vandages de Malepeyre, établirent à Toulouse des *Conférences académiques* dans la maison de M. de Garreja, conseiller au présidial, et poëte latin et français. Ces conférences avaient lieu à l'entrée de la nuit, et les académiciens s'y rendaient à pied, sans équipage et sans suite, s'éclairant eux-mêmes avec une petite lanterne, ce qui leur fit donner le nom de *Lanternistes*, qu'ils adop-

donna le titre de secrétaire perpétuel. Cet auteur a publié : I. *Mémoires sur divers genres de littérature et d'histoire*, 2 vol.

---

tèrent ; ils pirent même pour devise une étoile, avec ces mots : *Lucerna in nocte*. MM. Pelisson et quelques autres membres de cette compagnie ayant été à Paris pour perfectionner leurs talens, les *Conférences académiques* cessèrent pendant quelque temps ; mais en 1667, M. Donneville, ami de Chapelle, forma, de concert avec M. Vandages de Malepeyre, une nouvelle association qui prit le titre de la première, et s'assembla régulièrement plusieurs fois la semaine. Le nombre des académiciens fut fixé à vingt. Ayant résolu d'offrir chaque année un prix à celui qui ferait le meilleur sonnet à la louange de *Louis le Grand*, sur des bouts rimés donnés, ils firent faire pour ce prix une médaille qui représentait d'un côté la devise de la société, et de l'autre, Apollon jouant de la lyre : les mots *Apollini Tolosano* étaient gravés autour de la médaille. Dans la suite, MM. de Carrière, membres de l'académie des Lanternistes, consacrèrent aux *Conférences* le plus bel appartement de leur maison, et alors Martel, secrétaire de la compagnie, publia le premier volume des Mémoires lus dans les séances particulières (*). Six ans après, l'académie proposa pour sujet d'un prix d'éloquence, de louer *la modération du roi qui est prêt à sacrifier sa propre gloire au repos de l'Europe, par les offres de paix qu'il fait à ses ennemis dans le temps où ses conquêtes et ses victoires promettaient à ses armes des progrès encore plus glorieux*. Le prix fut adjugé à M. Compaing, prébendier de l'église Saint-Etienne de Toulouse (*) ; il consistait en une médaille d'or de la valeur d'environ trois cents livres. Elle offrait d'un côté la tête du roi, avec cette inscription : *Ludovico Magno, semper invicto, Europæ pacem piè offerenti*. Le revers représentait Pallas tenant dans l'une de ses mains une corne d'abondance, d'où sortaient des fruits, et de l'autre s'appuyant sur un bouclier chargé des armes de Toulouse. Le corps de cette devise avait pour ame ces paroles : *Olim Flores nunc Fructus*. Au bas, et sur le piédestal qui supportait la déesse, on lisait ces mots : *Restauratores cœtuum Academicorum dederunt Tolosæ, Kalendas Julii, ann.* M. DC. XCIV. Pendant quelque temps les conférences eurent lieu chez l'abbé Maury. L'académie se réunit aussi pendant plusieurs années chez M. de Nolet, trésorier de France, dont le fils remporta le prix du Sonnet proposé par la compagnie. M. Masade reçut aussi, pendant quelque temps, les académiciens chez lui ; mais ce fut à l'époque où les séances se tinrent chez MM. de Carrière, qu'elles parurent avoir le plus d'éclat. On continua de distribuer, au moins jusqu'en 1704, le prix du Sonnet à la louange du roi. Dans la suite les conférences ne furent plus suivies avec autant d'intérêt. Cependant M. de Mondrau les rétablit, et elles cessèrent seulement à l'époque de l'établissement de la société, qui devint plus tard *Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres* de

(*) Recueil de divers discours et autres pièces d'éloquence, de prose et de vers prononcés dans les conférences académiques de Toulouse, tome premier, Toulouse J. P. Douladoure, 1 vol. in-12, 1691.

(*) Recueil de plusieurs pièces d'éloquence présentées à MM. des Conférences académiques de Toulouse, pour le prix de l'année M. DC. XCIV, Toulouse, G. L. Colomiez 1694, 1 vol. in-12.

in-12, Paris 1722. On trouve dans le premier volume une *Vie du président Duranti*, qui a été copiée par Moréri. II. *Discours sur le pouvoir de l'éloquence.* III. *Discours à la gloire des académies d'Italie.* IV. *Factum pour l'établissement d'une académie de Belles-Lettres dans la ville de Tolose, à messieurs les académiciens de cette ville*, 1 *vol. in*-12, sans date et sans nom d'imprimeur. V. *Réponse à des Mémoires qui ont paru contre l'établissement d'une académie de Belles-Lettres dans la ville de Toulouse*, *Montauban*, *Raymond Brochés*, 1692. Dans son discours à la gloire des académies d'Italie, Martel rapporte de quelle manière il fut introduit dans l'académie *De gli Infecondi* de Rome. Il nous apprend que ce fut le célèbre

---

Toulouse. Les Lanternistes jouirent pendant long-temps d'une grande célébrité. Ils comptèrent parmi eux plusieurs savans recommandables : leurs concours furent brillans, et les ouvrages qu'ils ont laissé sont écrits avec goût, et renferment des choses curieuses. Nous avons cru devoir donner ici la liste des membres de cette compagnie littéraire depuis sa formation en 1640, jusqu'à la création de la société des Sciences vers l'an 1735. Cette liste, plus intéressante que celle si vantée des capitouls, complétera l'histoire d'une académie, presque oubliée aujourd'hui, et qui cependant a rendu des services aux lettres et à la patrie, et a contribué à répandre le goût des connaissances utiles et celui de la véritable éloquence. Azema, avocat; Ardenne, jésuite; Arivat, médecin; Auterive, conseiller; Bayle (François), médecin; le chevalier de Beaufort; Blandinières, religieux de la Merci; Caumels, ecclésiastique; Choiseuil-Praslin, évêque de Comminges; Carrière, écuyer; Carrière, ecclésiastique; Carrière, avocat; Courtial, médecin; Calvet, trésorier de France; Combes, avocat; Chaubard, conseiller au parlement; Clerac, abbé; Campistron, écuyer; Catelan, magistrat, Compaing, chanoine; Desegaulx, poëte gascon; d'Araillh, conseiller au présidial; Donneville, président au parlement; Dumay-Cabusac, conseiller; Drulhe-Gravil, écuyer, Dupuy-Dugrez, avocat; Dechans, écuyer; Dumas, doctrinaire; Daure, abbé; Delon-Garac, conseiller; Dupuy, médecin; Falguière, avocat; Fermat, conseiller; Faudry, avocat; Garreja, conseiller; Guillemot, abbé; Guillemot, avocat; Hauteserre; Junquet, commissaire de marine; Lagarde; Lucas, conseiller; Laguy, membre de l'académie des Sciences; Labadie, conseiller; Laloubère; Larrieu, avocat; le Père Loubaissin; Arnaud Laborie, prêtre, secrétaire; Massoc père; Massoc fils; Maury, abbé; Medon, conseiller; Marmiesse, évêque de Couserans; Montégut, conseiller; Montaudié, avocat; Martel, avocat, secrétaire; Masade, homme de lettres; Marcel, consul français; Maignan, religieux Minime; Monlaur, trésorier de France; Menograve de Chavirand, écuyer; Mondran, trésorier de France; Nollet père, *idem*; Nolet fils; Pelisson aîné; Pelisson cadet, de l'académie française; Palarin, avocat; Parisot, *idem*; Pechandré, médecin; Prévost, avocat; Palaprat, *idem*; Rocoles, chanoine; Richebourg, avocat; Regis (P. S.), célèbre cartésien.

Patin qui lui fit ouvrir les portes de celle des *Ricovrati* de Padoue. On remarque ces mots à la fin du discours : « En Italie les lettres ennoblissent autant que les armes, et l'on sait qu'il y a de très-illustres familles qui prouvent leur antiquité par l'asile favorable que leurs ancêtres ont toujours donné aux Muses dans le temps même de leur persécution. Leurs académies, uniquement attentives à répandre le goût des belles-lettres, y sont un abrégé de ce que le monde savant y a de plus raisonnable. Ceux qui les composent, *bien loin d'affecter un titre roide*, travaillent sérieusement et de concert à la perfection des sciences et des arts. » On doit faire des vœux pour que plusieurs membres de certaines sociétés bien connues imitent un si bel exemple, et cessent de penser qu'il suffit à leur gloire personnelle de figurer sur une liste académique. Les sarcasmes poursuivent celui qui se pare de titres littéraires sans les avoir mérités par de longs et glorieux succès. *

II. MARTEL (GUILLAUME), avocat et mainteneur de l'académie des Jeux Floraux, naquit à Toulouse de parens estimés, le 29 Novembre 1731. Le soin de son éducation fut confié aux Doctrinaires du collége de l'Esquille, qui s'attachèrent à cultiver ses heureuses dispositions. Chaque année il remportait les prix de sa classe, et porta dans le barreau, auquel il se destinait, un beau talent, et des connaissances acquises dans un âge où l'on apprend plus qu'on ne sait. La littérature ne l'occupait pas encore, mais l'amour le rendit poëte ; ce n'est point la première fois que ce doux sentiment a développé le génie dans un cœur. Martel contrarié dans sa tendresse pour une jeune personne que ses parens mirent au couvent dans le seul dessein de la séparer de son amant, sentit tout à coup sa verve s'échauffer. Il composa un poëme intitulé : *Les dangers du Cloître*. Cet ouvrage envoyé aux Jeux Floraux, fut mis en balance avec celui d'un redoutable concurrent, (c'était Laharpe) ; et si celui-ci l'emporta, Martel eut au moins les honneurs de la seconde place. En 1754, il avait été plus heureux ; la mode bizarre existait encore de placer sur un visage des morceaux de tafetas noir découpé, qu'on appelait des mouches. Martel, sur cet ornement, écrivit un poëme ayant pour titre : *Les Mouches*, qui remporta le prix du genre. Une Ode *à Fontenelle*, couronnée en 1769 ; une autre Ode sur l'*Economie politique*, (singulier sujet pour être embelli des couleurs poétiques), fut également récompensée par les fleurs d'Isaure ; deux amaranthes d'or furent accordées à l'auteur. Martel, comme il en avait le droit, demanda alors et obtint des lettres de maître des Jeux Floraux ; cette académie l'appela définitivement dans son sein en 1770.

On lui doit les *éloges* de *Clémence Isaure*, *de l'abbé Foret*, *de Lecomte*, procureur général au parlement de Toulouse, *de l'abbé d'Auffréri*, tous membres de la même académie. Il parvint à une vieillesse très-avancée, et mourut doyen de ses confrères en 1821, ne laissant qu'un fils unique.

MARTIN. *Voyez* SAINT-ROMAIN.

MASCARON (HUGUES), chanoine de l'église de Saint-Etienne de Toulouse, succéda en 1286, à Bertrand de l'Ile-Jourdain dans le siége épiscopal de cette ville. Il prêta son serment le 24 Mars de la même année, entre les mains de Pierre de Montbrun, archevêque de Narbonne, son métropolitain. C'est mal à propos et sans aucune preuve que Raynal, dans son Histoire de Toulouse, prétend que Mascaron était natif de cette cité; ni Catel, ni Lafaille, ni les auteurs du *Gallia christiana*, ne le disent; et nous ne savons d'où Raynal a pu tirer cette particularité, qu'il a, ce nous semble, un peu trop légérement avancé. Mascaron ayant appris que le pape Boniface VIII avait de son propre mouvement distrait le diocèse de Pamiers de celui de Toulouse, pour l'ériger en évêché, et ce afin de faire quelque chose de désagréable au roi de France Philippe le Bel, avec lequel le pontife était en désaccord; Mascaron, disons-nous, fut dans l'année de son élection, à Rome pour faire à Boniface VIII ses représentations à ce sujet; elles furent inutiles, comme on doit le présumer, et Mascaron s'en revint sans avoir rien obtenu. En 1289, il concourut à la réforme du tiers-ordre de Saint-François, qu'on appelait Bequin, parce qu'un riche marchand de Toulouse de ce nom avait fondé. Mascaron termina sa carrière le 6 Décembre 1296, et fut inhumé dans l'église des Frères Prêcheurs, embellie par ses libéralités.

MASSOULIÉ (ANTONIN), de l'ordre des Frères Prêcheurs, assistant de son ordre, né à Toulouse en 1632, prit l'habit de religieux au couvent des Dominicains le 21 Avril 1647. Etant venu à Paris, il fut prieur de la maison du noviciat, puis élu provincial de la province de Toulouse. En 1686, le Père général de l'ordre l'appela à Rome, et le nomma son assistant, charge que Massoulié exerça jusqu'à sa mort. Il fut élu vicaire général de l'ordre en l'absence du général. Il refusa un évêché qui lui fut offert par le grand duc de Toscane, et mourut à Rome le 22 Janvier 1706 (1). Cet auteur a su allier

(1) On conserve encore à Toulouse un très-beau reliquaire contenant un bras de saint Guillaume, duc d'Aquitaine, que le grand duc le força d'accepter en récompense des services qu'il avait rendus à la religion en convertissant un fameux rabbin de Florence.

la théologie avec la piété et la spiritualité, et a corrigé par la première les excès où tombent ceux qui s'appliquent à la seconde sans avoir des principes de théologie. Tout le monde sait que saint Thomas a été un subtil théologien ; mais il y a peu de personnes qui le regardent comme un mystique ; cependant ses opuscules sont pleines de pensées de spiritualité, aussi bien que ses commentaires sur saint Paul, sur les œuvres attribuées à saint Denis, et sur le Cantique des Cantiques. Le Père Massoulié l'ayant connu, comme il le dit, par une lecture assez longue des ouvrages de saint Thomas, en a recueilli un grand nombre de remarques sur les pratiques les plus ordinaires de la vie spirituelle; il les a mises ensuite en forme de méditation pour les exercices des retraites de dix jours. Cet ouvrage fut imprimé à Toulouse en 1678 ; il contient non seulement trente méditations sur les vies purgative, illuminative et unitive, mais encore un traité des vertus, dans lequel les actes des principales vertus sont expliquées en particulier. Massoulié se trouvant à Rome en 1692, donna deux volumes de théologie, intitulés : *Saint Thomas, interprète de soi-même*, touchant la motion divine et la liberté créée. Le but de cet ouvrage est de faire voir que le sentiment de l'école des Dominicains touchant la prémotion physique, sont ceux de saint Thomas, et que cette prémotion n'est point une invention de Bannés, comme le prétendent les adversaires des Thomistes. Le Père Massoulié entreprit alors de combattre par les principes de saint Thomas, les erreurs des Quiétistes touchant l'oraison et l'amour de Dieu. C'est le sujet de deux livres français, dont le premier sur l'oraison parut en 1699, et le dernier en 1705. Il a tiré à son ordinaire ses principes et ses raisonnemens des œuvres de saint Thomas, dont il avait fait sa principale étude. Il paraît qu'il avait lu aussi les Pères, et particulièrement saint Augustin, saint Grégoire et saint Bernard. Il était bon scolastique, solide mystique, et connaissait parfaitement la langue hébraïque. Il a rendu de grands services à son ordre par sa sage conduite et par son application continuelle aux devoirs de ses emplois. Saint Thomas était l'auteur qu'il aimait le plus.

MAURAND (Pierre), fameux hérétique albigeois, né vers le milieu du 12.e siècle : sa famille, l'une des plus illustres de Toulouse, et qui fut honorée quatre-vingt-huit fois du capitoulat, avait la prétention de descendre des anciens princes d'Aquitaine ; elle est aujourd'hui éteinte dans toutes ses branches, n'ayant rien de commun avec les maisons existantes qui portent le même nom, le champ de son écusson était échiqueté d'or et de gueules. L'hérésie des Albigeois qui dans ce siècle avait fait

de grands progrès dans Toulouse, comptait Maurand au nombre de ses plus fermes colonnes. Le vieillard était le premier à répandre l'erreur dans Toulouse : il fallait, disait-il, imiter les apôtres. Il marchait pieds nus, revêtu d'une espèce de dalmatique, assurant qu'il était saint Jean l'évangéliste ; car un des dogmes de cette secte conduisait au système de la métempsicose. Il condamnait l'aumône, la sainte communion, le sacrifice de la messe. On le voyait prier à genoux sept fois la nuit et autant le jour ; enfin, rien ne pouvait se comparer à son misérable délire. Raymond V, comte de Toulouse, zélé catholique, voulant arrêter le cours de ces erreurs, demanda au pape Alexandre III des commissaires qui vinssent purger ses états infectés du venin de l'hérésie. Le cardinal de saint Chrysogone et plusieurs autres prélats, se rendirent à Toulouse en 1178, par suite de cette invitation, au nom du Saint-Siége. Leur entrée dans cette ville fut pénible ; les Albigeois y étaient nombreux ; une partie du clergé était même séduit, aussi les accueillit-on avec des huées et des murmures. Le légat et ses collégues, peu de jours après, commencèrent leurs prédications ; le succès fut tel, que les hérétiques confondus gardèrent le silence. Maurand leur chef se taisait aussi ; lui qui avant l'arrivée du cardinal parlait si haut, lui qui rassemblait tous les sectaires dans les deux châteaux qu'il possédait l'un dans Toulouse, l'autre dans la campagne voisine. Le légat instruit de ses opinions sùspectes, le fit appeler par le comte Raymond V, espérant qu'il ne déclinerait pas la juridiction de son souverain. Un refus de comparaître fut la première réponse de Maurand ; le prince, par amour de la paix, feignit de n'être point blessé de ce manquement de respect ; il lui parla lui-même, employant à la fois les caresses et les menaces ; il parvint à le décider, et Maurand consentit à venir devant le cardinal et ses collègues ; l'un d'eux lui dit : « Pierre, vos concitoyens vous accusent d'avoir » abandonné la foi, pour embrasser l'hérésie arienne, et » d'être tombé, ou d'avoir entraîné les autres dans une foule » d'erreurs. Maurand affectant un maintien modeste, et poussant des soupirs, repoussa l'accusation, la taxant de fausseté. On le pressa alors d'affirmer par un serment la pureté de sa croyance ; mais il se hâta de le refuser, sous prétexte qu'étant homme d'honneur et de haute extraction, on devait s'en rapporter à sa seule parole. C'était ici la pierre de touche où se reconnaissaient les hérétiques ; car les sermens leur étaient défendus pour quelque motif que ce fût. Les légats insistèrent sur ce point auprès de Maurand ; il crut pouvoir éluder, et déclara qu'il jurerait cependant si on l'exigeait absolument, ne voulant

pas, ajouta-t-il, consentir à passer pour hérétique. Sur le champ on le prit au mot; des reliques de saint Sernin furent apportées, et le clergé entonna l'hymne au Saint-Esprit. A la vue de cette cérémonie sacrée, Maurand se troubla; son émotion fut visible, néanmoins trop avancée pour reculer; il jura, et répondit sur les articles de la foi. Interrogé sur le sacrement de l'autel, il répliqua que le pain consacré par le ministère du prêtre n'était pas le corps de Jésus-Christ. En écoutant ce propos, les missionnaires n'en demandèrent pas davantage; ils versèrent des larmes à la pensée d'avoir ouï un pareil blasphème; ils se levèrent soudain, furent aux opinions; tous, d'une voix, déclarèrent Maurand hérétique, et ils le livrèrent au comte de Toulouse. Celui-ci le fit renfermer dans une prison publique, sous la garde cependant de ceux de ses proches qui ne partageaient pas ses erreurs. On confisqua ses biens, on démolit ses châteaux, à la réserve de celui qui était dans la ville; on le connaît aujourd'hui sous le nom de collége de Périgord, et le grand séminaire y est établi. Tant de calamités ébranlèrent Maurand; il rentra en lui-même; la crainte le ramena vers l'église, ou plutôt peut-être dissimula-t-il, car les persécutions ne peuvent faire que des hypocrites de ceux qui cèdent, ou des martyrs de ceux qui résistent. Maurand donc se montra plein de soumission et de repentir; il vint devant le cardinal de Saint-Chrysogone, n'étant vêtu que d'un simple caleçon, promettre de rentrer dans la foi catholique, et s'engagea par caution envers le comte de Toulouse, les chevaliers, les principaux habitans, à exécuter tout ce que le légat lui ordonnerait. On crut que ce n'était pas assez, on exigea une pénitence aussi publique que l'hérésie. Le lendemain on assembla le peuple dans la vaste basilique de Saint-Sernin, pour être témoin de la réconciliation de Maurand. A peine, tant la foule fut grande, le légat put-il trouver une place pour célébrer le saint sacrifice de la messe. Pierre entra par la grande porte, presque nu et sans chaussure, conduit par l'évêque de Toulouse et l'abbé de Saint-Sernin, qui étant allés le prendre dans la prison, ne cessèrent de le fustiger avec une poignée de verges, depuis ce lieu, par les rues et places publiques, jusqu'aux degrés de l'autel. Là, humblement prosterné, il demanda l'absolution de son crime: le ciel la lui donna sans doute sur le champ, si son repentir fut sincère, mais les hommes la lui firent chèrement acheter. On lui ordonna de partir dans quarante jours pour la Terre-Sainte, où il devait demeurer trois ans au service des pauvres; et jusqu'au jour de son départ, il devait chaque matin visiter les principales églises nus pieds, et se donnant la discipline lui-même sur ses épau-

les nues. Il devait restituer les biens qu'il avait usurpé sur les églises, rendre l'argent des usures qu'il avait exigé, réparer les dommages causés par lui aux misérables; enfin, payer au comte cinq cents livres pesant d'argent par forme d'amende. Ses biens confisqués lui devaient être rendus à son retour de la Palestine. Maurand se soumit à tout; il remplit fidèlement ses promesses; et revenu dans sa patrie, il recouvra sa fortune, mais non ses châteaux qu'on avait démolis; reprit dans la ville le rang qu'il avait occupé; et ses concitoyens pour lui prouver leur confiance, et le dédommager de ses humiliations, l'élurent capitoul en 1183, 84 et 92 : il mourut vers l'an 1199.

MAURY (Jean), ecclésiastique recommandable par ses talens et son érudition, né à Toulouse en 16...., passa plusieurs années à Paris, où il cultiva les lettres avec succès. Il faisait des vers latins avec beaucoup de facilité. M. de Fieubet, premier président du parlement, apprécia le mérite de cet écrivain, et lui fit donner par les capitouls, vers l'an 1680, un appartement commode dans l'une des maisons de la ville, à l'entrée du Pont-Neuf, pour y tenir des conférences académiques. Elles eurent un succès si favorable durant plusieurs années, que tous les gens instruits que la ville renfermait, se faisaient honneur d'assister à ces exercices; l'on avait la liberté d'y proposer des doutes sur toutes sortes de matières dont la variété rendait ces doctes conversations agréables et utiles. L'académie des Lanternistes s'assembla pendant long-temps chez l'abbé Maury, qui l'avait présidée en 1667. Cette réunion de gens de lettres ressemblait beaucoup à celle que Ménage avait formée. Maury est auteur d'un grand nombre d'opuscules; nous allons donner ici les titres des plus remarquables. I. *Joannis Maury, theol. philosophia pratica, etc. in prov. Salomonis*, 1 vol. in-12, 1672. II. *Joannis Maury, theol. stadium sapientiæ in sapientiam Salomonis*, 1 volume in-12, Paris, Léonard 1674. III. *Joannis Maury, ad Conseranensem ecclesiam gratulatio, ob consecratum ejus episcopum illustriss. ecclesiæ principem Bernardum de Marmiesse*, 1644, in-4.° IV. *Tolosa novantiqua*, Tolosæ apud J. Pech 1681, in-4.° Ce poëme est dédié à Lafaille, auteur des Annales de Toulouse. V. *In obitum S. C. R. Mariæ-Theresiæ Austriacæ ejusque Pompam, Tolosæ funerius nænia*, in-4.°, 1683. VI. *Naïs Tolosani, Tolosæ et typis Colomerianis*, in-4.°, 1683. Cet ouvrage, dans lequel on célébra les fontaines que l'on avait le dessein d'établir alors à Toulouse, est dédié *Nobilissimis et* Sapientissimis *octoviris Capitolinis Tolosanis;* l'épithète de *Sapientissimis* n'a pas été souvent donnée aux capi-

touls, et nous avons cru devoir la faire remarquer. VII. *Inclytæ ecclesiæ gallicanæ in Augustissimo generali concilio congregatæ. Sacræ Poeseos carmen apologeticum*, Tolosæ J. Pech 1685, in-4.° VIII. *Nobilissimo et spei maximæ adolescenti Gaspari de Fieubet, Gasparis senatus Tolosani principis, filio, etc.*, in-4.°, sans nom d'imprimeur. IX. *Ad musam latinam*, in-4.°, sans date. X. *Feriæ Rivenses*, in-4.° idem. XI. *Epithalamium in nuptias illustrissimi senatus Tolosani principis, Domini Gaspari de Fieubet et nobilissimæ Virginis-Gabrielæ-Eleonoræ de la Valete*, in-4.° XII. *Illustrissimo viro Domino Samueli de Fermat, senatori Tolosano*, in 4.°, sans date. XIII. *Joannis Maury ad Samuelem Sorberio epistola*, in-4.°, 1662. XIV. *Joannis Maury ad Clarissimum virum Carolum sancti Nicolai abbatem epistola*, in-4.° Tolosæ 1663. XV. *Illustrissimo et reverendissimo ecclesiæ principi Domino Colberto-Alberti Beccensi et Rothomagensis, archiepiscopi coadjutori designato*, in-4.° Tolosæ 1680. XVI. *Nobilissimis, sapientissimis et vigilantissimo octoviris capitolinis, totique urbanorum procerum Tolosano concilio, Xenia, simulque pro collatis in me beneficiis gratiarum actio*, in-4.° Tolosæ J. Pech 1684. La ville avait accordé, comme on l'a vu plus haut, un appartement à l'abbé Maury dans l'une des maisons de la place du Pont-Neuf. Le parlement désira que l'on offrît une pension à ce savant ecclésiastique, afin de lui fournir les moyens de recevoir honorablement ceux qui venaient assister aux conférences littéraires qu'il avait instituées. Les capitouls accordèrent quelques fonds à ce sujet, et la reconnaissance de l'abbé Maury est exprimée dans cette pièce, où il donne aux magistrats municipaux les épithètes de *très-nobles*, *très-savans* et *très-vigilans*. C'était un peu trop ressembler à ces indigens qui appellent les passans *monseigneur* lorsqu'ils en reçoivent quelques légers bienfaits. Ces *très-savans capitouls* auxquels Maury témoignait tant de reconnaissance, lui suscitèrent de nombreux désagrémens. Il fut obligé d'abandonner, et l'académie qu'il avait formée, et même la ville de Toulouse. Il se retira à Villefranche de Rouergue, où il obtint l'estime générale, et où il mourut dans une extrême vieillesse, ayant joui pendant plus de cinquante ans d'une pension de trois cents livres que le clergé de France lui accorda en 1685. *

MAUSSAC (PHILIPPE-JACQUES DE), l'un des plus habiles hellénites et des meilleurs critiques qu'ait produits la France, était originaire de Corneillan, village voisin de Beziers. Il dut naître vers 1590, comme on peut le conclure d'une pièce de vers composée par Jean de Maussac

son père, et placée en tête de son premier ouvrage publié en 1614: elle nous apprend qu'à cette époque l'auteur n'était pas encore parvenu à sa majorité. Jean de Maussac fut conseiller, et ensuite doyen du parlement de Toulouse; il jouissait d'un grand crédit dans sa compagnie, et il était lui-même fort savant. Il prit beaucoup de soin de l'éducation de son fils, qui se faisait gloire de publier que c'était à son père qu'il était redevable de ses connaissances, et des liaisons qu'il forma de bonne heure avec les savans les plus distingués. A peine sorti de l'adolescence, il avait déjà parcouru presque toutes les contrées de l'Europe, fouillé les bibliothèques, recueilli nombre de manuscrits précieux, et s'était fait connaître aux Saumaise, aux Gaulmin, aux Dupuy, aux Sirmond, etc. Revenu à Paris, il y publia, en 1614, son premier ouvrage; c'est le *Lexique grec des dix orateurs*, rédigé par Harpocration. Maussac en épura le texte qui était extrêmement corrompu, l'accompagna de notes qui annoncent une érudition étonnante, et y joignit une dissertation excellente sur l'auteur et sur ses ouvrages. Ce livre a été réimprimé en Hollande en 1683, et cette édition est augmentée des notes de Henri de Valois. L'année suivante, Maussac mit au jour, à Toulouse, un recueil in-8.° de quelques opuscules grecs. Ce recueil contient le Traité des fleuves attribué à Plutarque; celui de Vibius Sequester sur les fleuves, les fontaines, etc.; une Dissertation critique, et des notes sur le Traité de Plutarque; celui de Michel Psellus sur les pierres, avec des notes; enfin, un Appendix aux notes sur le Lexique d'Harpocration. Celles qui sont relatives au traité de Plutarque, ont été réimprimées dans l'édition complète de cet auteur, publiée à Paris en 1624, 2 vol. in-fol. En 1619, Maussac donna au public l'Histoire des animaux d'Aristote, avec la traduction latine et les commentaires de Jules-César Scaliger (Toulouse, in-fol.); son père en avait acheté à grands frais le manuscrit d'un des fils de ce dernier. Maussac l'enrichit de prolégomènes et de ses propres observations, et le dédia à la république de Venise: à la tête de ce livre, il prend le titre de conseiller au parlement de Toulouse. Il publia encore dans cette ville, en 1621, un recueil in-4.° qui contient le *Ciceronianus* d'Erasme, deux harangues de Jules-César Scaliger contre ce dernier, et quelques lettres inédites du même Scaliger. L'éditeur ne s'est pas nommé; mais il a placé les initiales de son nom en tête de l'épître dédicatoire des lettres, adressée aux frères Dupuy. Maussac ne donna plus rien au public depuis ce temps, quoique dans les ouvrages que nous venons d'indiquer, il en eût promis plusieurs autres. L'érudition et la connaissance profonde de la lan-

gue grecque, qu'il a déployées dans tout ce qu'il a mis au jour, donnent lieu de regretter qu'il n'ait pas tenu sa promesse. Il est probable que les fonctions importantes dont il fut chargé, ne lui en laissèrent pas le loisir. Déjà dans la préface de l'Histoire des animaux d'Aristote, il se plaint des occupations nombreuses dont il est accablé. En 1628, il devint président à la chambre des comptes de Montpellier ; l'année suivante, cette compagnie ayant été réunie, par le cardinal de Richelieu, à la cour des aides, Maussac y conserva son rang de président. En 1646, ces deux cours furent séparées ; la cour des aides fut transférée à Carcassonne, et la chambre des comptes reçut une nouvelle composition. Maussac en fut nommé premier président ; il fut installé, avec les nouveaux officiers, le 12 Avril 1647. Mais cet ordre de choses fut de peu de durée ; le 24 Juillet de l'année suivante, le roi permit à la cour des aides de revenir à Montpellier, et au mois de Janvier 1649, les deux cours furent de nouveau réunies. Maussac partit alors pour Paris, où il mourut l'année d'après, emportant les regrets de tous les savans de son siècle. Le trait suivant prouve autant l'estime que faisaient de Maussac deux hommes célèbres par leur savoir, que leur propre vanité. Vossius racontait que Gaulmin, Saumaise et Maussac s'étant rencontrés à la bibliothèque royale, le premier dit aux deux autres : « Je pense que nous » pourrions bien tous trois tenir » tête à tous les savans de l'Eu» rope. » — A quoi Saumaise répondit : « Joignez à tout ce qu'il » y a de savans dans le monde, » et vous et M. de Maussac, je » vous tiendrai tête moi seul. » La religion et les lettres sont redevables à notre savant magistrat d'un autre service. Il existait au collége de Foix à Toulouse, un très-beau manuscrit d'un ouvrage de Raymond Martin, religieux Dominicain du XIII.e siècle, contre les juifs, intitulé : *Pugio fidei.* Maussac en avait fait faire une copie ; il avait rassemblé les variantes de plusieurs autres manuscrits. Peu avant sa mort, il donna le tout à la bibliothèque des Jacobins de Paris ; et l'ouvrage parut en 1651, in-folio, par les soins de Joseph de Voisin, savant ecclésiastique de Bordeaux. Maussac s'était marié à Montpellier ; il eut de son mariage deux garçons et deux filles ; l'aîné de ses fils fut conseiller au parlement de Toulouse, et mourut sans avoir été marié. Maussac était cousin de Jean Maussac, grand archidiacre de la cathédrale de Beziers, ecclésiastique aussi recommandable par ses vertus que par ses lumières. Il a été cité avec éloge par MM. de Sainte-Marthe dans le *Gallia christiana*, pour lequel il leur fournit des mémoires.

MAYER (Henri-Alaman), imprimeur allemand, qui vint établir ses presses à Toulouse

vers l'an 1486 (1), et y mit plusieurs ouvrages au jour. Celui qui fait le plus d'honneur à Mayer, est une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui porte la date de 1488. Ce volume, excessivement rare, et qui se trouve en ce moment à la bibliothèque royale, est sorti du cabinet de M. Dubourg, qui l'a cédé à M. Debure, libraire, chargé d'en faire l'acquisition pour le compte du gouvernement. Cette version de l'Imitation avait été faite vers l'an 1450, et jusqu'alors on ne la connaissait que manuscrite. C'est aux recherches de M. Debure, que la bibliothèque royale est redevable de cette précieuse découverte, qui, malgré cela, n'avait point échappé à la connaissance de feu comte de Mac-Carty, qui avait voulu en devenir possesseur (1). Quelques Bibliographes ont paru douter que ce livre ait été imprimé à Toulouse, en avançant que Mayer avait imprimé des ouvrages castillans, et qu'il avait bien pu s'établir à Tolosa, petite ville d'Espagne; mais ce fait est dénué de fondement, puisqu'il paraît certain, d'après les Annales de l'imprimerie, que cet Henri Mayer n'a jamais exercé son art en Espagne, puisqu'on n'a trouvé aucun ouvrage imprimé par lui dans ce royaume (2);

(1) Un autre imprimeur y était déjà venu en 1476, et l'on croit qu'il y fit paraître l'ouvrage du jurisconsulte Maino (Jason), intitulé : *De jure emphiteotico questiones emendatæ*, 1479. Cette édition est remarquable, et c'est un des plus anciens livres connus imprimés à Toulouse, ville dans laquelle on imprima aussi, en 1479, un autre ouvrage intitulé : *De Clericis concubinariis*, petit in-4.° Dans l'*Histoire de l'imprimerie et de la Librairie*, on trouve ce passage : « A Thoulouse on imprima en 1488, *Commentaria Thomæ de Valois in* D. *Augustin. de civitate Dei*. Il y fut imprimé avant l'an 1500, par Jean-Jacques Colomiez, *quot libita judica*, in-16. Cette famille des Colomiez a toujours exercé l'art de l'imprimerie en cette ville, et est présentement exercée par Guillaume-Louis Colomiez. »

(1) Cette imitation est divisée en quatre livres :

Le premier livre contient 24 chapitres et 31 feuillets;

Le second livre, 12 chapitres et 17 feuillets;

Le troisième livre, 64 chapitres et 71 feuillets.

Chaque feuillet est chiffré au milieu de la page dans le haut, et le chiffre recommence à chaque livre; il y a des réclames et une table des matières. Le début de ce livre est ainsi :

Cy comance le liure très-salutaire, la Ymitation de Jhesu-Christ et mesprisement de ce monde, premierement composé en latin par sainct Bernard ou par autre dévote personne, attribué à maistre Jehan Gerson,..... et après translaté en françoys en la cité de Thoulouse.

Après la table des matières on lit :

Cy finist le liure de la Ymitation de Jhesu-Christ et mesprisement de ce monde, imprimé à Tholose par maistre Henric Mayer Alaman, l'an de grâce mil. cccc. DXXXVIII, et le XXVIII jour de May; l'impression en est très-belle.

(2) Ce qui aurait pu faire croire que Mayer imprimait à Tolosa,

mais la découverte de cette Imitation lève toutes les conjectures à cet égard, et assure à la ville de Toulouse, qui s'est toujours signalée par son amour pour les belles-lettres et les beaux-arts, un rang distingué parmi celles qui ont vu exercer dans leur sein l'art typographique peu de temps après son introduction en France.

I. MAYNARD (Geraud de), né à Saint-Ceré en 1538, était père de François Maynard (voyez l'article suivant); il étudia en droit sous Beranger Fernand. En 1558, il fut nommé juge ordinaire de sa petite ville, et en 1570, conseiller au parlement de Toulouse. Geraud Maynard mourut vers l'an 1610; il avait un fils appelé Jean Maynard qui lui avait succédé dans sa charge. Geraud Maynard a laissé un recueil intitulé : *Notables et singulières questions de Droit*, imprimé à Paris en 1 vol. in-fol., et réimprimé en 2 vol. in-4.° en 1608; on l'a réimprimé à Toulouse en 1752, avec plusieurs autres discours et plaidoyers. Cette édition est en 2 vol. in-fol, et passe pour la meilleure; au reste, on ne recherche aujourd'hui que celle-là. Pelisson, conseiller, en a fait un abrégé en un petit volume in-4.° Maynard (Jean), père de Geraud, est auteur d'un commentaire sur les *Psaumes de David*. Il se rendit très-estimable par son savoir et ses connaissances sous le règne de François I.

II. MAYNARD (François de), fils du précédent, naquit à Toulouse en 1582. Destiné sans doute à la magistrature, il s'occupa peu des travaux de Thémis; les Muses furent durant toute sa vie les déesses auxquelles il sacrifia. Il quitta de bonne heure sa patrie, et fut à Paris chercher la fortune qui s'éloigna toujours de lui. Les amis de son père le produisirent cependant à la cour, où il commença par être secrétaire de la reine Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, et protectrice éclairée des lettres. Maynard fut accueilli favorablement par le célèbre Malherbe, qui même, dit-on, voulut prendre le soin de l'initier dans les secrets de l'art de la poésie : le jeune homme répondit en partie à ce qu'on faisait pour lui; néanmoins Malherbe préjugea que Maynard ne serait jamais un grand poëte. Celui-ci se lia avec Philippe Desportes, Regnier et Racan; il cultivait dans leur société le talent qu'il avait reçu de la nature, et souvent lançait des épigrammes où le sel attique manquait quelquefois. Noailles,

---

ville d'Espagne, c'est qu'il mit au jour, en 1480, un ouvrage cité par Prosper Marchand dans son *Histoire de l'Imprimerie*, intitulé : « Il peregrinage de la vida humana, compuesto por Fray Guillelmo de Gralleville, abad de Senlis, traduzido en volgar Castelano, por Fray Vinciutio Mazuello, » *en Tolosa, por Henrique Alaman*, 1480. Toulouse Henri Alaman, 1480, in-4.°

nommé ambassadeur à Rome en 1634, amena Maynard dans cette capitale du monde chrétien : là, on remarqua la vivacité du Toulousain; elle lui valut l'amitié du fameux cardinal Bentivoglio, aussi habile écrivain qu'aimable littérateur, et savant homme d'état. Ce prince de l'église fit connaître Maynard au pape Urbain VIII, qui par une faveur particulière donna de sa main, au poëte français, un exemplaire de ses poésies latines. Cette bienveillance du souverain pontife, la faveur dont notre auteur jouit en France auprès des grands lorsqu'il fut revenu de son voyage, ne lui offrirent que de stériles honneurs : il ne put obtenir de plus solides avantages. Vainement se prosterna-t-il devant les puissans du jour ; vainement accabla-t-il Richelieu, alors premier ministre, et véritable roi de France, de tout ce que la flatterie a de plus enivrant ; il eut beau lui dire :

> Au point où l'on te voit paraître,
> Je te regarde comme un dieu,
> Qui pour se faire méconnaître
> A pris le nom de Richelieu,

le cardinal se montra insensible à ses louanges, et tandis qu'il comblait des hommes d'un mérite bien inférieur à celui de Maynard, il ne fit rien pour lui. Le poëte, loin d'être découragé, se dépouilla même de toute honte; il adressa un placet en vers à Richelieu, dans lequel il lui disait qu'il allait bientôt voir sur les bords du Cocyte ce François I

> Qui fut le père des savans
> Dans un siècle plein d'ignorance.

(Assertion fausse, car le règne de ce prince vit la renaissance des lettres et le triomphe des arts); et poursuivait Maynard :

> S'il me demande à quel emploi
> Tu m'as occupé dans le monde,
> Et quel bien j'ai reçu de toi,
> Que veux-tu que je lui réponde?

Rien, répliqua Richelieu, qui, comme l'observe Pelisson, n'aimait pas qu'on lui demandât, voulant avoir la gloire de donner de son propre mouvement. Irrité d'une réponse pareille, Maynard qui avait peu de dignité dans l'esprit, ne rougit pas de chanter la palinodie; il brisa l'autel qu'il avait dressé au cardinal, et de méchantes satires succédèrent à de basses louanges; aussi Voltaire à ce sujet a dit avec sa gaieté ordinaire, « que c'était trop ressembler à ces mendians qui appellent les passans monseigneur, » et les maudissent s'ils n'en reçoivent pas l'aumone. » Maynard qui n'avait obtenu de Richelieu que la faveur d'être compris parmi les premiers littérateurs dont on composa l'académie française lors de sa fondation, abandonna Paris et la cour : il se retira à Toulouse, où il jouissait d'une grande réputation. Les Mainteneurs des Jeux Floraux lui donnèrent une haute marque de leur estime, en l'admettant parmi eux sans qu'il eût remporté les trois prix qu'il fallait alors nécessairement gagner pour

devenir maître en cette société littéraire. Maynard n'était heureux en rien ; les Mainteneurs avaient long-temps auparavant décidé qu'on lui ferait don d'une Minerve d'argent, comme déjà on avait donné un Apollon de même métal à Ronsard (1) ; mais la délibération n'eut pas de suite, et le poëte s'en plaignit par les vers suivans :

Grands ministres de la Thémis
Du second parlement de France,
Ce don que vous m'avez promis
Trompera-t-il mon espérance ?

L'astre qui mesure le temps
A six fois mûri la vendange,
Depuis le moment où j'attends
Votre Pallas au Pont-au-Change.

Si le peuple est trop indigent
Par les dépenses de la guerre,
Gardez votre image d'argent,
Et donnez-m'en une de terre !

Ces stances étaient faciles, et le sentiment qu'elles exprimaient généreux ; il valait mieux demander une statue d'argile, que de tendre la main à Richelieu. Maynard cependant ne fut pas guéri de son ambition ; après la mort du cardinal et de Louis XIII, il se montra de nouveau à Paris, et obtint, nous ne savons pourquoi, le brevet de conseiller d'état. Cette faveur sans doute ne fut pas suivie d'autres plus solides ; aussi s'en revint-il à Toulouse, et là il fit graver sur la porte de son cabinet cette inscription qui a survécu à tous les ouvrages de Maynard :

Las d'espérer et de me plaindre
Des Muses, des grands et du sort,
C'est ici que j'attends la mort,
Sans la désirer ni la craindre.

Cette philosophie éclatait un peu tard ; il y avait dans ce quatrain plus de bouderie que de vraie sagesse. Maynard néanmoins continua à parler sur ce ton dans les stances adressées à son fils :

Toutes les pompeuses maisons
Des princes les plus adorables,
Ne sont que de belles prisons
Pleines d'illustres misérables.

Heureux qui vit obscurément
Dans quelque petit coin de terre,
Et qui s'approche rarement
De ceux qui portent le tonnerre !

Puisses-tu connaître le prix
Des maximes que te débite
Un courtisan à cheveux gris,
Que la raison a fait ermite !

Etait-ce bien la raison ? Tout nous montre que ce fut la nécessité. Maynard termina ses jours à Toulouse le 26 Octobre 1646. Le recueil de ses œuvres en un vol. in-4.°, imprimé à Paris par les soins d'un de ses amis nommé Gaulene, parut la même année de sa mort. On y remarque, I. Des Epigrammes en assez grand nombre (1) ; II. des Chansons ; III. des Odes ; IV. des Pièces mêlées. On a aussi de lui un re-

(1) M. Auger se trompe en son article de Maynard dans la Biographie universelle ; ce ne fut pas un Apollon d'argent qu'on délibéra d'offrir à ce poëte, mais bien une Minerve. Les vers que nous rapportons, et la délibération des Jeux Floraux, le disent expressément.

(1) Caminade, président au parlement de Toulouse, et ami de Maynard, lui faisait cadeau tous les ans, au premier Janvier, des

cueil de *Lettres*, Paris 1653, in-4.° Dans la Biographie universelle, à l'article Maynard, on trouve une savante note sur les œuvres de cet auteur, rédigée par M. Beuchot ; nous croyons ne pouvoir mieux faire que de la rapporter toute entière, en observant seulement que l'existence des priapées ne saurait être contestée. Nous avons sous les yeux le manuscrit original qui les renferme, et qui appartient à la bibliothèque du Collége-Royal de Toulouse (1) ; il forme deux vol. in-folio, écrits en entier de la main de Maynard.

MAZER (Pierre), volontaire dans la septième compagnie du cinquième bataillon domicilié à Toulouse, département de la Haute-Garonne, condamné à mort, comme émigré, le 26 Aout 1794.

MEAUX (Jacques), fut nommé second président au parlement de Toulouse lors de la dernière création de cette cour en 1444 ; mais n'ayant pas assisté à l'installation qui eut lieu au mois d'Août, il ne prit possession de sa charge que le 12 Novembre de la même année. En 1447, Ainard de Bletterens, premier président, étant mort, Jacques Meaux présenta le 12 Novembre devant le parlement assemblé, et lui assis dans sa place ordinaire, les lettres de provision qui l'appelaient à remplacer Bletterens. On l'engagea à sortir de la chambre ; la cour délibéra, et conclut à l'enregistre-

épigrammes de Martial ; était-ce une malice, était-ce un éloge ! Nous pencherions pour la première, si ce n'était l'amitié qui liait les deux personnages.

(1) On attribue quelquefois à Maynard un poëme de trois mille vers, intitulé *Philandre*, 1623, in-12, dont la première édition portait le nom de l'auteur, et aurait été imprimé à Tournon en 1619 (voy. *Catalogue de la Vallière*, 2.e partie, n.os 15263, 15264 et 15265.) On imprima à Tolose (Toulouse), des *Poésies nouvelles de Maynard*, 1638, in-8.° On trouve des opuscules de lui dans divers recueils, savoir, dans le *Cabinet satirique*, les *Délices satiriques*, la *Crême des bons vers*, les *Poésies choisies des meilleurs auteurs* (recueil connu sous le nom de Sercy) ; le *Recueil des plus beaux vers des meilleurs poëtes français* ; le *Parnasse des excellens poëtes de ce temps*. Quand à ses *Priapées*, que Conrard a possédées, et que Richelet paraît avoir vues, La Monnoie (*Menagianx* de 1715, II, 3:6) donne à penser qu'elles n'existaient plus de son temps. Cependant un anonyme qui préparait une nouvelle édition des *Œuvres de Maynard*, avait transcrit et rassemblé à la suite d'un exemplaire (qui est aujourd'hui à la bibliothèque de l'Arsenal, sous le n.° 99, in-4.°, Mss., division des *Belles-Lettres françaises*), tout ce qu'il avait connu de cet auteur. Il a donné le titre de *Priapées* à certaines pièces qui font partie de son manuscrit. Parmi ces pièces, quelques-unes sont des imitations de Martial ; ce qui autorise à croire que la tradition de l'épigrammatiste latin, qu'on dit avoir été faite par Maynard, et que personne n'a jamais vue, se réduit à quelques-unes de ces *Priapées*. M. Aug. Labouisse s'occupe d'une édition des *Œuvres de Maynard*.

ment des lettres. Jacques Meaux étant rentré, on prononça l'arrêt de son installation, et il prêta son serment entre les mains du doyen des conseillers lais. Les grandes qualités de ce magistrat furent un des principaux motifs qui engagèrent le roi Charles VII à rendre une ordonnance en 1453, par laquelle les officiers des parlemens de Paris et de Toulouse prendraient rang dans l'une et dans l'autre de ces compagnies du jour de leur réception. Meaux décéda l'an 1454, laissant une grande réputation et le souvenir de ses vertus.

MEDIDIER (Antoine), né à Toulouse en 1666, assesseur des capitouls, entreprit de continuer les annales de la ville que Lafaille n'avait pas voulu conduire au delà de 1610. Il travailla en conséquence, et compléta cette partie de l'histoire de Toulouse depuis l'époque ci-dessus précitée, et la poussa jusqu'en 1660. Ses recherches formaient un volume in-folio ; il y avait inséré des pièces utiles à la commune, concernant le droit de patronnage de quatre places de prêtres servant à l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques, conjointement avec la maison de Barthelemi, et les usurpations faites sur les patrimoniaux de la ville. Les capitouls, en 1712, ne pouvant faire imprimer les annales, vu la pauvreté momentanée du trésor municipal, délibérèrent que pour reconnaître dignement les services rendus par Médidier à Toulouse, il serait nommé assesseur à vie, ce qui fut exécuté. En 1719, Médidier, qui avait continué à écrire les annales jusqu'alors, et qui de plus était parvenu à remplir plusieurs lacunes existantes dans les fastes manuscrits du capitole depuis 1295, obtint du conseil de ville, par forme de gratification, trois cents livres : on récompensait alors à bon marché les érudits. Médidier, outre *ses Annales*, est encore auteur *du Cérémonial de l'hôtel de ville de Toulouse*. Les deux ouvrages manuscrits doivent se trouver dans les archives de la mairie ; il serait utile de les faire connaître au public. Médidier mourut en 1734.

MEDON (Bernard), conseiller au présidial. Il s'appliqua avec beaucoup de succès à l'éloquence, à l'histoire et à la critique. Les opinions de Descartes et de Gassendy lui fournirent les moyens de déployer ses connaissances philosophiques. Il avait acquis une profonde connaissance des langues anciennes. Son érudition lui avait attiré l'estime et l'amitié de Nicolas Heinsius, de Fermat, de Caseneuve et de plusieurs autres savans. L'archevêque Montchal le chérissait, et lui donna des marques du plus vif attachement. Nous avons encore une élégie latine adressée par Nicolas Heinsius à Médon, et qui commence par ces vers :

Annua, Medoni, propè fit mora, delia per nox
Lustrat humum volucri jam duodena rotâ,
Semper iniqua viris præstantibus atropos ex quo,

Grande quidem, solitum sed tamen, causa nefas,
Monschallum terris mœrentibus abtulit atrox,
Et meritam rupit sæcula ferre colum.

Bernard Medon fut l'un des membres les plus distingués de l'académie des Lanternistes. On a de cet auteur une vie très-bien écrite de Pierre Caseneuve, sous ce titre : *Viri illustris Petri Casanovæ vita per Bernardum Medonium, Tolosæ Tectosagum apud J. Budeum*, 1656, in-4.° Cet ouvrage est dédié à Nicolas Heinsius. Tournier a donné une seconde édition de cette vie en tête du *Traité des Jeux Floraux*, imprimé en 1659. Le P. François Dupont, Jésuite, a publié une ode *ad Bernardum Medonium Redivivum*, in-4.°, *Tolosa apud J. et G. Pech* 1588. *

MEILHON (Saturnin), architecte du roi, de la préfecture de la Haute-Garonne et des hospices de la ville de Toulouse, naquit à Cornebarrieu en 1786. Il montra de bonne heure de rares dispositions pour l'art de l'architecture vers lequel il se plut à tourner ses efforts. Elève de l'école des Arts de Toulouse, il remporta plusieurs palmes académiques, et se distingua par la pureté de son dessin et l'élégance de ses compositions. Il fut à Paris en 1808, et se mit sous la direction de MM. Percier et Fontaines, qui l'ayant distingué dans le nombre de leurs élèves, se plurent à cultiver ses heureuses dispositions. Il se rendit cher à ses professeurs par son aptitude au travail, et l'excellence de son caractère. Ses ouvrages furent plusieurs fois couronnés ; on en a consigné plusieurs dans les recueils des grands prix d'architecture. De retour à Toulouse, ses talens et sa modestie le firent accueillir de ses compatriotes et des principaux magistrats. On l'employa à la direction de plusieurs importans ouvrages ; mais au moment où il allait prouver par de grandes constructions ce qu'il pouvait faire, la mort le ravit à ses amis et à sa famille désolée. Il termina ses jours vers la fin de 1818. Meilhon était élégant dessinateur, bon latiniste et mathématicien. Il se distinguait surtout par les mœurs les plus pures, et par une douce piété qu'il ne croyait pas incompatible avec la culture des arts. Il avait de concert avec son confrère M. Lafont, jeune architecte, qui montre de grands talens, la direction de la construction de la salle de spectacle de Toulouse, construite sur les dessins de Celerier. Cette entreprise mal conçue n'a pas obtenu les suffrages des Toulousains. On a vu avec regret le choix de l'emplacement, qui compromet la sûreté de l'hôtel-de-ville et de ses archives ; comme aussi, la mauvaise distribution de l'intérieur. Ces défauts ne peuvent s'attribuer aux jeunes artistes dont nous venons de parler, puisqu'ils n'ont pas fourni le plan de l'édifice ; ils ont cherché à les pallier de leur mieux, et l'on doit admirer le dessin du plafond de la salle donné

par M. Lafont. Trois autres artistes de Toulouse ont contribué également à la décorer, M. Roques père, peintre habile et plein de feu, M. Julia, dont le crayon facile rappelle dans les ornemens qu'il trace les arabesques antiques, et celle du premier des peintres, du grand Raphaël. Les décorations du théâtre sont en partie de M. Julia et de M. Wallaert, artiste qui marche avec gloire sur les traces de Vernet et de Valencienne, et dont les paysages et les marines font l'admiration des amateurs.

MEJA (N. DE), chevalier de Saint-Louis, après avoir servi avec distinction, se retira dans la terre de la Salvetat dont il était seigneur. Il y forma une bibliothèque remarquable par le choix et la rareté des éditions. Il entreprit aussi de rassembler une suite complète des ouvrages imprimés à Toulouse. Cette collection s'élevait à quatre ou cinq mille volumes. M. de Meja réunit aussi une grande quantité de pièces fugitives qui faisaient connaître, ou des faits historiques ignorés, ou des auteurs dont les noms n'ont pas été conservés par les Biographes. Cinquante années de recherches avaient accumulé dans la bibliothèque du château de la Salvetat tous les monumens littéraires de Toulouse. A la mort de M. de Meja, qui, ainsi que M. de Mac-Karty, avait eu pendant la révolution la faculté de puiser dans les dépôts de livres provenant des monastères, ses héritiers proposèrent l'achat de sa précieuse collection à la ville. Ils en demandèrent un prix si médiocre, qu'on devait espérer que cette acquisition aurait lieu; mais on refusa de donner *sept cents francs* en échange de cette bibliothèque, qui, malgré les instances et les louables efforts de M. l'abbé Jamme, fut en partie vendue au poids. Ainsi Toulouse a perdu, il y a environ sept ans, l'occasion de posséder la collection presque complète de tout ce qui a été écrit par les auteurs nés dans ses murs. Pour réparer cette faute, M. l'abbé Jamme avait pris l'honorable résolution de réunir, autant qu'il serait possible, dans la bibliothèque du clergé dont il est le conservateur, les divers ouvrages publiés par des Toulousains. Il voulait placer ces livres dans une salle bâtie et décorée à ses frais, et au milieu de laquelle on aurait vu la statue de Minerve, symbole de la ville. On dit que cette noble idée a été rejetée; mais nous ne pouvons le croire. Les Toulousains vantent, avec un noble orgueil, leur amour pour les sciences, les lettres et les arts, et ne dédaignent pas les dons qui peuvent ajouter à l'illustration de leur patrie. Sans doute ils aiment à consacrer la gloire de leurs ancêtres, et la génération actuelle, plus juste que celles qui l'ont précédée, ne laisserait pas outrager Clémence Isaure, repousser Cujas, oublier Vidal, Molinier et de Ville, et bannir en quelque

sorte du capitole l'image du plus grand géomètre dont la France puisse s'honorer. Nous croyons donc que la proposition de M. l'abbé Jamme a été reçue avec reconnaissance. Mais comme il n'existe plus de dépôt où il soit permis de choisir les ouvrages les plus importans, ainsi que nous l'avons vu faire pendant nos troubles civils, il est probable que la collection que M. l'abbé Jamme forme à ses dépens, sera moins complète que celle de M. de Meja. On doit à ce dernier plusieurs recueils importans. I. *Ramassadis gascou*, ou réunion des ouvrages imprimés ou manuscrits d'environ deux cents auteurs qui ont écrit dans le dialecte en usage à Toulouse et dans les lieux voisins. II. *Gay Saber*, ou collection de tous les ouvrages en langue romane et en français, qui ont été lus dans les séances publiques des *Mainteneurs du Gai Savoir*, et dans celles des Jeux Floraux, depuis l'an 1324 jusqu'à l'an 1694, 15 volumes in-4.°, manuscrits ou imprimés. III. *Académie des Lanternistes*, 2 vol. in-4.°, conservés dans la grande bibliothèque de la ville. IV. *Les Œuvres manuscrites* de M. de Chaubard, de M.me de Druilhet, etc. etc. M. de Meja a joint des notes biographiques et critiques aux divers recueils qu'il a formés, et nous y avons quelquefois puisé des anecdotes intéressantes et des documens utiles. *

MEJANASSERRA (Pierre de), né à Toulouse dans le XIV.e siècle, fut tout à la fois banquier et troubadour. Ces deux professions ne pouvaient guère s'allier ensemble ; aussi n'est-ce que par hasard qu'on les vit réunies. Les Turcarets n'eurent depuis rien de commun avec les menestrels, et ce n'est presque que de nos jours qu'on a vu des financiers offrir avec succès leur encens aux Muses ; jusque là ils n'avaient adoré que Plutus. Mejanasserra, d'accord avec six autres troubadours toulousains, voulut donner un plus grand éclat au *collége de la Gaie Science*, au *corps des Poëtes de la langue d'oc* qui existait depuis long-temps, mais qui à la suite des agitations du XIII.e siècle, avait peut-être suspendu le cours de ses assemblées publiques ; aussi dit-on communément et à tort, qu'en 1323 sept poëtes fondèrent à Toulouse ces distributions solennelles de poésies, connues sous le nom de la *Joya*. de la violette *de fin or*. Ils ne firent que suivre l'usage de leurs devanciers ; ils y mirent seulement plus de pompe ; on les vit par une lettre écrite en vers, et scellée du *sagel* de la compagnie, appeler à leurs fêtes poétiques les auteurs et les amateurs. *Nous vous requérons et supplions de venir au jour assigné*, disent-ils, *si bien fournis de vers harmonieux et d'un bon sens, que le siècle en devienne plus gai ; que nous soyons plus disposés à nous réjouir, et que le mérite en soit plus honoré.* C'est dans *le verger*

de leur jardin merveilleux et beau, situé au faubourg des Augustines, et *au pied d'un laurier*, que cette lettre fut écrite, et datée du mardi après la Toussaints, l'an de grâce 1323. Cette proclamation remplit son but; les poëtes accoururent en foule; les hauts barons, les érudits, les femmes inspiratrices, voulurent l'an d'après assister à la célébration de ces nouveaux jeux. Arnaud Vidal de Castelnaudary (voyez ce nom) remporta la *Joie de la Violette*, et les capitouls de Toulouse, étonnés de l'éclat que cette fête fit réjaillir sur la ville, délibérèrent à l'avenir de fournir aux frais des jeux. Mais ayant dans le siècle suivant interrompu cet usage, Clémence Isaure prit leur place, et depuis elle, *le collége de la Gaie Science* changea son nom en celui *des Jeux Floraux*. Les sept troubadours prirent le titre de *Mainteneurs;* ils dressèrent des statuts, et Molinier leur chancelier rédigea leur poétique. (Voyez ce nom.) Elle fut plus tard envoyée à tous les souverains étrangers; parmi ceux-ci, Jean, roi d'Aragon, au dire de Zurita, annaliste espagnol, désira établir dans ses états des jeux semblables à ceux qui se célébraient à Toulouse. A cet effet, il envoya en 1388, à Charles VI, roi de France, une ambassade solennelle, pour lui demander des poëtes du Languedoc. Deux Toulousains lui furent adressés; ils fondèrent *des colléges du Gai Savoir* à Barcelone et à Tortose. Jamais il ne fut plus aimables négociations; il ne s'agissait pas de trafiquer du sang ou de la liberté des peuples, mais de les instruire et de les récréer. Ce fut une conquête de la France; elle ne lui coûta point des pleurs; il n'en fut pas de plus brillante pour elle. Mejanasserra, dont nous nous sommes écartés, composa plusieurs ouvrages; le temps impitoyable ne les a pas tous conservés. L'époque de sa mort est inconnue; mais son nom lui a survécu; car il ne fut pas seulement écrit sur une fastueuse épitaphe comme celui des grands de la terre, la gloire le traça dans ses fastes; ceux-là ne périssent pas, et les marbres les plus durs sont enfin brisés, et quand ils sont détruits, la mémoire de l'homme vulgaire est à jamais perdue. (Voyez Camo, Lobra, Oth, Gontaut, Panassac, Saint-Plancat, Isaure.)

MENNAS, évêque de Toulouse en 600, fut accusé auprès du pape saint Grégoire de plusieurs crimes dont ce prélat se justifia par son serment sur le corps *de monseigneur* saint Pierre. Il fut renvoyé par le pontife vers la reine Brunichilde, avec une lettre où son innocence est proclamée. Ce même pape écrivit une autre lettre à Mennas pour lui recommander un prêtre nommé Laurens Melcite, abbé, et quelques autres religieux qu'il envoyait auprès de l'évêque Augustin pour lui aider à la conversion des peuples de l'Angleterre.

Les savans historiens du Languedoc disent néanmoins que ce dernier fait concerne un évêque de Toulon, appelé aussi Mennas.

MENOGRAVE DE CHAVIRAND (N.), écuyer, employé dans les finances de la province de Languedoc, fut membre de l'académie des Lanternistes. Accusé de malversations, il fut emprisonné d'abord à Toulouse, et ensuite au grand châtelet de Paris. Le roi remit l'examen des faits qui avaient compromis Menograve, à des commissaires pris dans les états de la province : il paraît que Menograve obtint sa liberté après une très-longue détention. On a de cet auteur, I. Diverses poésies dédiées à monseigneur Joseph de Montpezat de Carbon, archevêque de Toulouse, J. Boudes, Toulouse 1686, in-4.° II. Le Papillon, pièce attribuée mal à propos à Chaubard. III. Sonnet au roi sur le passage du Rhin. *

MERIC (Jean de), l'un des plus braves officiers qu'aient eu les armées françaises sous le règne de Louis XV, était fils de Claude de Meric, seigneur de Labarthe dans le comté de Foix. Il naquit en 1717 à Metz, où le régiment de Piémont, dont son père était lieutenant-colonel, se trouvait alors en garnison. Il commença de porter les armes comme cadet dès 1728, fut fait lieutenant en 1732, et justifia cette faveur dès l'année suivante, en montant le premier à la tranchée du fort de Kell, n'ayant pas encore seize ans accomplis. Capitaine dans ce même régiment quand la guerre de 1741 commença, il attira bientôt les regards du comte de Saxe et de l'armée, et ce fut devant Prague que ce maréchal conçut pour un officier de vingt-trois ans des sentimens d'estime et de confiance qui lui valurent par la suite le beau titre de *bras droit des maréchaux* de Saxe et de Lowendall. A la fameuse escalade de cette capitale de la Bohême dans la nuit du 25 Novembre 1741, tandis que des détachemens aux ordres de Chevert et du duc de Broglie attaquaient la Porte-Neuve, Meric, avec quelques grenadiers, eut ordre d'attirer l'attention de l'ennemi du côté de Laurisberg ; cette fausse attaque fut conduite avec tant d'habileté et de bravoure, que les chefs avouèrent généreusement qu'on devait la prise de la ville à la manière dont la diversion avait été dirigée. Après la prise de Prague, Meric fut chargé de couvrir les quartiers d'hiver en Allemagne, et sa vigilance assura le repos de l'armée. Le maréchal de Saxe voulut l'avoir auprès de lui dans les grandes expéditions qu'il méditait pour le printemps de 1742 ; il commanda les piquets du régiment destinés au siége d'Egra. Mais la défection du roi de Prusse, qui fit sa paix particulière en obtenant la cession de la Silésie, changeant la face des affaires tant politiques que militaires, l'armée française se dirigea sur Prague, où elle fut bientôt investie par des forces supérieures ; Meric, avec ses

grenadiers, obtint, pendant le mois d'Août et de Septembre, la faveur de camper dans les fossés pour favoriser les sorties et les fourrages. Le siége fut bientôt converti en blocus, et le blocus resserré plus étroitement de jour en jour, rendit dès le mois de Novembre les sorties impossibles. La brigade de Piémont, aux ordres de son intrépide chef, brava chaque nuit le froid et la faim pour conserver le privilége de camper dans les fossés; elle était d'ailleurs encouragée par l'exemple de Meric, qui, dès sa plus tendre jeunesse, s'était endurci aux rigueurs du froid, en s'accoutumant aux périls de tout genre, et gravissant seul, et presque nu dans les nuits d'hiver, les montagnes des Pyrénées; aussi communiqua-t-il à ses soldats une audace si générale et si stoïque, qu'on n'entendit jamais aucun murmure échapper aux troupes qui furent sous ses ordres, quelque excessives que fussent leurs fatigues et leurs privations. Lors de l'évacuation de Prague et de la fameuse retraite, les soldats de Meric ne réclamèrent d'autre récompense de leur souffrance et de la conduite de leur chef dans un blocus de cinq mois, que l'honneur de former l'arrière-garde de l'armée. Cet intrépide chef y fut blessé trois fois à la suite de plus de vingt combats que sa troupe livra, et où il perdit quinze cents hommes. Le roi, instruit des prodiges de valeur de Meric, le nomma major, quoiqu'il n'eût que vingt-trois ans. Son régiment ayant été bientôt remis au complet, il se trouva à la bataille d'Etlingen, qu'on perdit malgré les savantes dispositions du maréchal duc de Noailles. La brigade piémontaise fut celle qui garda le plus long-temps les positions qui lui avaient été confiées. Les ennemis admirèrent sa contenance en la foudroyant; elle ne les abandonna qu'après des canonnades réitérées qui lui firent perdre quatre cents à cinq cents hommes; et Meric, pour qui Noailles avait conçu les mêmes sentimens que Maurice, fut encore chargé de conduire l'arrière-garde dans la retraite qui se fit dans le plus bel ordre. Meric par ses talens supérieurs s'était déjà placé en dehors de la hiérarchie des grades militaires. Nommé lieutenant-colonel, on le mit à la tête d'un corps d'élite qui n'avait à reconnaître d'autres ordres que les siens; c'est ainsi qu'il servit pendant toute la campagne de 1744, aux siéges de Menin, d'Ypres, de Courtrai, de la Kenoque: S'étant avancé du camp de Courtrai jusqu'aux ponts d'Oudenarde, en traversant les postes de l'ennemi à la tête seulement de trois cents braves, il osa attaquer vingt escadrons autrichiens forts de quinze ou seize cents hommes commandés par le duc d'Aremberg pour un grand fourrage; il le mit en déroute, et lui enleva deux ou trois cents chevaux. Tant de vaillans exploits lui valurent bientôt le grade de colonel et la croix de Saint-Louis. Louis XV voulut

alors que Meric eut à ses ordres dans le corps franc appelé de son nom, cinq cents cavaliers, qui dans leurs expéditions porteraient chacun un fantassin en croupe. Cependant Meric ne cessait de représenter depuis le commencement de la guerre, que le grand nombre de troupes légères que la reine de Hongrie avait dans les armées, donnait quelque avantage à l'ennemi; il s'enfermait souvent, soit avec le maréchal de Saxe, soit avec le ministre de la guerre d'Argenson, pour démontrer la nécessité de favoriser la formation des corps francs en état d'en imposer sur divers points par la rapidité de leurs mouvemens; il avait enfin vu prévaloir l'opinion de faire la guerre dès 1744, comme le roi de Prusse la fit en 1757, et comme les Français l'ont faite depuis 1792 jusqu'en 1814. Il venait à peine de former son corps d'élite de douze cents hommes, qu'il le partagea en deux divisions, et qu'il attaqua brusquement sur deux points différens, un poste de sept à huit mille Autrichiens fortement retranchés à Lannoy, entre Lille et Tournai. Cette entreprise, qui paraissait d'abord téméraire, réussit si bien, que Meric, en sacrifiant à peine deux cents des siens, tua mille à neuf cents Autrichiens, fit un millier de prisonniers, et s'empara du poste; cette entreprise audacieuse décida du succès de la campagne. Le maréchal présentant Meric au souper du roi, déclara qu'il répondait désormais des événemens, puisque Courtrai ne pouvait plus tenir après l'enlèvement du poste important et redoutable de Lannoy. En 1745, les corps francs de Meric furent portés à quinze cents hommes; Meric fut seul dépositaire du secret du maréchal de Saxe, nommé maréchal général des camps et armées du roi, et ses savantes manœuvres, en donnant à l'ennemi des inquiétudes, préparèrent la prise de Tournai et le gain de la bataille de Fontenoi. Tournai fut investi le 24 Avril, et le 9 Mai Meric reçut ordre de se porter dans les jardins d'Antouin; les batteries qui y étaient placées furent servies avec tant de vivacité, et la mousqueterie des volontaires qui se multipliaient de tous les côtés, en harcelant sans relâche les Hollandais, les incommoda si fort, qu'on vit avec étonnement, pendant huit heures, moins de deux mille braves empêcher d'agir un corps de vingt mille hommes, qui ne purent seconder de toute la journée les Autrichiens et les Anglais; mais un exploit de Meric non moins glorieux, et d'une notoriété non moins publique dans les armées françaises, fut la prise de Gand. Le 11 Juillet, en plein jour, Meric passe l'Escaut à la nage dans les fossés de Gand à la tête de deux ou trois mille volontaires qu'il a choisis; les palissades sont emportées, les corps-de-garde égorgés, toutes les portes sont enfoncées, la garnison est taillée en pièces ou mise en fuite, et la ville prise entraîne la conquête

de la Flandre autrichienne. Meric n'était encore que brigadier des armées du roi ; l'honneur des deux campagnes de 1744 et de 1745 devait appartenir à ses supérieurs dans la hiérarchie militaire, et ce n'était qu'à force de services qu'il se proposait de franchir tous les grades qu'il voyait entre le sien et le bâton de maréchal. Dans la même campagne de 1745, il fut détaché du camp d'Aloste pour reconnaître l'ennemi du côté de Bruxelles ; il sauva, par une attaque audacieuse, la division du comte de Danois (1) imprudemment engagée, et quelques jours après il rendit le même service à celle du comte d'Estrées que des forces supérieures avaient surprise. Ce général reconnut publiquement qu'il devait son salut à Meric ; aussi en parla-t-il au roi dans les termes les plus flatteurs. Tant de glorieuses actions et de résultats utiles élevèrent successivement les corps francs de Meric jusqu'à cinq bataillons de douze cents hommes chacun, et le roi voulut que tous les commandans et les officiers fussent désignés par lui seul. Bientôt après, malgré les réclamations des maréchaux de Saxe et de Lowendall, qui déclarèrent au ministre de la guerre qu'ils ne pouvaient se passer de lui dans les Pays-Bas dont on voulait achever la conquête, pour conquérir la paix que Louis XV ne cessait de vouloir, malgré les prospérités des deux dernières campagnes, le cabinet de Versailles jugea Meric plus utile ailleurs. Voltaire qui consacre à la descente du prince Charles Edouard Stuard en Ecosse, un chapitre si intéressant de son siècle de Louis XV, n'était pas obligé de savoir que tout l'espoir du succès de l'expédition qu'il raconte reposait sur la confiance que les talens militaires et l'intrépidité d'un brigadier des armées du roi de vingt-huit ans, inspirait à tout le monde, en commençant par le monarque. Meric était déjà rendu sur les côtes, et son corps était susceptible d'augmentations graduelles dans les cadres déjà formés de ses bataillons et de ses compagnies ; il était disséminé dans les divers ports de la Manche et de la mer du Nord. C'est alors qu'il reçut le contre-ordre de s'embarquer pour l'Amérique septentrionale sur l'escadre du duc de la Rochefoucault d'Enville. Quoiqu'on mît à cette expédition presque autant d'importance qu'à l'autre, elle fut non moins malheureuse que celle qui se termina par la bataille de Culloden : les relations contemporaines mentionnèrent honorablement, il est vrai, la bravoure des troupes, et l'intrépidité accoutumée de leur chef ; mais le moment de la fin prématurée d'une carrière si brillante et si utile était arrivée. Meric avait déjà formé une école

(1) La *Biographie universelle* se trompe en nommant ce général le comte de *Dunois* ; chacun sait que la famille des comtes de Dunois, ducs de Longueville, s'est éteinte sous Louis XIV.

d'officiers et de généraux dignes de le remplacer pour ce que l'on nommait alors la *petite guerre*. A la veille d'entrer dans la carrière des premiers honneurs, et désigné maréchal de camp pour prendre rang dans la promotion qui devait être proclamée à la fin de la campagne, il fut chargé de protéger les communications de la grande armée de Flandre où le roi se trouvait en personne, et de l'armée de Hollande aux ordres du maréchal de Lowendall. Pénétré de l'importance de sa position, qui facilitait à ce dernier général la conquête de la Hollande, un zèle peut-être trop outré lui fit conserver les habitudes d'un partisan ; il consentit rarement à s'en rapporter aux relations des officiers sous ses ordres. Il avait à contenir en face du port de Walem, entre Malines et Anvers, quinze mille hommes et l'habile général Trips. Dans la nuit du 10 au 11 Juillet, il fut peu satisfait des rapports du jour sur la situation des ennemis; ne pouvant sommeiller, et songeant sans doute combien il avait été heureux deux ans auparavant, il commande six cents hommes pour enlever un poste que le général Trips, dont il épiait tous les mouvemens, avait aventuré non loin du pont Walem; ce poste se trouva beaucoup plus nombreux qu'il ne l'aurait pensé, et reçut courageusement la petite troupe de Meric, qui tomba frappé de quatorze coups de fusils.

MICHEL (Jean), naquit en 1659, à Luzenac, village du comté de Foix. Il était fils d'Etienne Michel, peintre, élève de Jean Detroy. Son père voyant en lui des dispositions naturelles pour la peinture, fit de grands efforts pour lui en faire connaître tous les principes. Bientôt le disciple égala, et même surpassa le maître; et celui-ci ayant été chargé de peindre un Christ pour le principal autel de l'église de son village, voulut consacrer à ce travail les premiers essais du pinceau de de son fils. Jean Michel ayant réussi dans ce travail, son père l'envoya peu de temps après à Paris. François de Troy, à qui il avait été adressé, le reçut dans son atelier, et seconda l'ardeur qu'il montrait pour l'étude. Les leçons de ce maître habile, et la vue des tableaux qu'on possédait alors à Paris, changèrent entièrement le style, le goût de dessin et le coloris que Michel avait adoptés en province. A l'exemple de Troy, il sut donner un caractère de noblesse et de facilité aux ouvrages qui sortirent de sa main. Il ne resta cependant que trois années à Paris, et vint s'établir à Toulouse en 1682. Il y épousa peu de temps après une fille de François Fayet, peintre. Bernard Dupuy-Dugrez ayant proposé une médaille d'argent pour prix à celui des artistes de Toulouse qui dessinerait le mieux une académie, Michel entra dans la lice, et fut couronné (1). Peu de temps

(1) Cette médaille représentait

après il fut nommé peintre de l'hôtel-de-ville. Ce fut alors qu'il crut pouvoir faire établir une école publique de dessin. Il ne demandait aux capitouls que leur agrément, et les gages nécessaires pour un modèle vivant, et offrit de démontrer gratuitement; mais il ne fut pas plus heureux que Dupuy-Dugrez, qui avait déjà tenté la même chose. Il s'adressa au roi (1), et Louis XIV rejeta aussi ce projet et cette offre. Les tableaux qu'il peignit dans l'hôtel-de-ville pendant qu'il y fut employé, confirmèrent le public dans l'idée qu'on avait conçue de ses talens. Il occupait paisiblement sa place, et jouissait de la considération générale : mais Antoine Rivalz était de retour de Rome; ses amis, dans l'espoir de lui faire accorder un titre que son père avait possédé, suscitèrent de nombreux désagrémens à Michel. On connaissait son caractère irascible, et l'on chercha à le pousser à bout. Un capitoul eut l'imprudence de se charger de ce soin, et poussa les choses si loin, que l'artiste se voyant outrager publiquement et sans sujet dans le consistoire où il venait de placer un tableau, répondit par un soufflet aux injures du capitoul; il perdit sa place, à laquelle Antoine Rivalz, à l'insçu duquel on avait fait toutes ces odieuses manœuvres, fut nommé en 1703. Un certain Dumont étant venu loger dans la maison de Michel, y établit la première manufacture de faïence que le Languedoc ait possédé. Ce Dumont s'occupait de l'alchimie; c'en fut assez pour Michel, qui se livra à cette folle passion que Fayet son beau-père ne lui avait déjà que trop inspirée. Les expériences auxquelles il se livra épuisèrent, et sa fortune et sa santé. Cependant les preuves qu'ils donnèrent l'un et l'autre de leurs connaissances, leur firent obtenir un brevet d'inspecteurs des mines du royaume. Jean Michel mourut à Toulouse en 1709, âgé de cinquante ans, laissant dans un état voisin de l'indigence son épouse et six enfans (1). Une séance suffisait souvent à Michel pour commencer et finir un portrait. Ce ne

---

Pallas assise, s'appuyant de la main gauche sur son bouclier chargé des armes du Languedoc, et présentant une médaille de la droite. Le revers offrait cette inscription : TOLOSAE PALLAD. PRAEMIVM GRAPHICES PRIVATO SVMPTV DATVM.

(1) Dans l'un des placets adressés à ce sujet par Michel à Louis XIV, on lit avec étonnement que Toulouse, où il n'y avait que trois ou quatre peintres, fournissait cependant des tableaux à plus de trente diocèses où il n'y en avait aucun.

(1) Louis Michel, l'aîné des six enfans, avait de grands talens pour la peinture et pour la musique; mais des études forcées l'épuisèrent, et il mourut à Bordeaux étant encore très-jeune. Françoise Michel, sa sœur, dessinait avec goût; mais elle n'avait que peu de mérite comme peintre. Les portraits des généraux de l'ordre des Minimes qui décoraient le cloître supérieur de leur couvent à Toulouse, étaient de sa façon.

ut ni par choix, ni par timidité qu'il s'occupa plus de ce genre que de l'histoire. Peu ambitieux, incapable de briguer, il ne faisait de grands tableaux qu'autant qu'un heureux hasard lui en procurait l'occasion. Il s'amusait quelquefois à peindre des fleurs; leur touche et leur fraîcheur font attribuer à Baptiste, ou à son école, presque toutes celles qu'on voit de lui dans les cabinets. Les religieux de Saint-Benoît de Marmande possédaient quatre grands tableaux de sa façon; ils représentaient l'adoration des Mages, le *Nunc dimittis*, Jésus dans le temple, et la Cène. Le Musée renferme plusieurs tableaux de ce maître. On distingue dans le nombre une bacchanale et les noces de Cana. Dans ce dernier le peintre a représenté sa femme sous la figure de la jeune épouse, et l'un de ses fils sous celle de l'adolescent qui tient l'amphore, et semble dire qu'elle est vide. *

I. MINUT (Jacques de), premier président du parlement de Toulouse, était originaire de Milan, et faisait remonter son origine à Minutius Félix, fameux orateur romain de la fin du second ou du commencement du 3.e siècle, et qui fut l'auteur du dialogue intitulé *Octavius*. Minut ne rencontra pas de contradicteurs de cette prétention; nul ne s'étonnait alors qu'il signât tous les actes du nom de *Minutius*. On trouve encore sa signature ainsi tracée dans les registres du parlement. Il naquit vers l'an 1470. Fait second président au parlement de Bordeaux, il ne resta pas long-temps dans ce poste; le roi François I qui le connaissait, et qui l'avait utilement employé en quelques missions importantes en Italie lors de son premier voyage, le nomma, en 1524, pour remplacer à Toulouse le premier président de Saint-André qui venait de mourir. Minut arriva dans cette ville vers la fin de Juillet de la même année, et le 2 Août il se présenta à la barre du parlement, se tenant debout et découvert, suppliant la compagnie de vouloir bien le recevoir pour chef, d'après les volontés du roi. La cour délibéra que les lettres de provision seraient communiquées à l'avocat général Deigua; celui-ci parut d'abord faire quelques difficultés, prétextant que jamais dans un temps de régence pareille charge n'avait été donnée (le roi était alors prisonnier à la suite de la bataille de Pavie); mais néanmoins il conclut à l'admission, et Minut fut reçu après avoir prêté le serment exigé de n'avoir rien donné, ni promis de donner, par lui ou par personne interpo-

Marguerite Michel sa sœur n'avait que douze ans lorsqu'elle perdit son père; les tableaux du cloître inférieur des Minimes furent ses premiers essais. Antoine Rivalz eut la bonté de corriger les esquisses de cette jeune personne. L'exécution de ces morceaux était bien au-dessous de ce qu'elle fit sur la fin de sa vie. On a de Marguerite Michel quelques portraits de femmes peints avec beaucoup d'art et de facilité.

sée, pour l'obtention de sa charge ; de ne pas révéler les secrets de la cour, et de garder en tout les ordonnances. L'année suivante 1525, François I, qui durant sa prison à Madrid avait fait le vœu d'offrir aux reliques de Saint-Sernin de riches présens s'il était libre de ses chaînes, chargea Minut de le remplacer en cette circonstance; le monarque délivré n'avait plus une aussi fervente dévotion. Minut accomplit le vœu ; parmi les dons qu'il présenta, étaient les six énormes cierges de cire semés de fleurs de lis d'or qui avant la révolution étaient encore suspendus aux deux côtés de la chapelle du Saint-Esprit. Une inscription gravée sur un marbre noir qu'on peut lire de nos jours, attesta en outre la piété de François I. Minut aimait fort les gens de lettres, il était lui-même très-éloquent, et possédait une grande érudition. Ce fut lui qui le premier commença à faire fleurir la littérature dans Toulouse. Il mourut à Paris le 6 Novembre 1536; son corps, transporté à Toulouse, fut enseveli devant le maître autel de l'église de Saint-Barthelemi, et on plaça cette épitaphe sur son tombeau : *Ci-gît le corps de feu messire Jacques Minut, chevalier, très-vertueux père de l'éloquence, seigneur et baron de Castera, conseiller du roi, et son premier président au parlement de Toulouse, qui trépassa le 6 Novembre 1536, à qui Dieu fasse merci, et à Catherine Souhaut son épouse de cœur gentil.* Leurs figures étaient gravées sur la pierre du tombeau, qui était d'un marbre noirâtre ; à leurs pieds se lisaient ces mots latins : PROH ! DOLOR, QUAM FUIT VERITATIS AMANTISSIMUS, ET LITTERARUM PROPUGNATOR ACCERRIMUS. *O qu'il eut d'amour et de zèle pour la vérité et pour l'avancement des belles lettres !* Lors la démolition de l'église de Saint-Barthelemi pendant la révolution, ce monument a disparu.

II. MINUT (GABRIEL-JACQUES DE), frère du président, comme lui chevalier et baron de Castera, terre que sans doute il possédait par indivis, et sénéchal de Rouergue, aima aussi les lettres, et les cultiva avec assiduité. Il se distingua par sa profonde érudition et ses connaissances, peut-être quelquefois mal digérées, comme nous le prouverons plus bas. Il vivait à Toulouse, où il était né, selon toute apparence, dans les premières années du 16.ᵉ siècle, et là il put admirer les charmes extraordinaires de la belle Paule. (Voyez ce nom.) Minut, proche parent de cette beauté célèbre, s'en montra vivement épris ; il brûla pour elle, sans espoir néanmoins de la rendre infidelle à ses devoirs. Il voulut lui consacrer sa lyre, et parmi les pièces nombreuses de poésie qu'il lui adressa, le temps nous a conservé celle-ci :

Nature ayant un chef-d'œuvre entrepris,
Fit ton portrait un plus beau de son mieux ;
Elle emprunta faveur de tous les dieux,
Pour t'enrichir d'un esprit bien appris.
L'un rend de toi tout notre siècle épris,
Voyant ce corps, cette face, ces yeux ;

L'autre montrant qu'il est enfant des cieux,
Pour l'admirer ravit tous nos esprits.

On pourrait être meilleur poëte; mais alors de tels vers étaient bons. Minut ne s'en tint pas là, il composa l'ouvrage le plus bizarre que l'imagination d'un auteur et d'un amant puisse inventer ; ce fut la description exacte et complète du corps de la belle Paule. Nous ne répéterons point ici ce que nous en avons dit à l'article de cette dame ; nous ferons seulement la réflexion qu'il est singulier qu'on puisse décrire avec tant de détails des charmes voilés sans cesse; et malgré la vertu tant exaltée de la belle Paule, son époux n'eût été guère flatté de cette nouvelle espèce de topographie s'il en avait eu connaissance ; mais Gabriel de Minut se garda bien de la publier de son vivant. Cet ouvrage, composé sans doute en secret, demeura long-temps inconnu au public. Ce ne fut qu'après la mort du baron de Castera, et en 1587, qu'une de ses sœurs, abbesse du couvent de Sainte-Claire, et tandis que Paule existait encore (elle avait alors, il est vrai, soixante-dix ans), mit au jour cet ouvrage comme nous l'avons dit ailleurs. Il fit grand bruit dans son temps ; aujourd'hui à peine si l'on peut en remontrer quelques exemplaires. Outre I. la *Paule-Graphie*, Minut est encore auteur d'un II. *Dialogue au soulagement et consolations de tous affligés, interlocuteurs ;* Gabriel, *malade patient*, *et* Blaise, *chirurgien agent*, imprimé à Tolouse, in-4.° Un antre ouvrage de Minut fut publié après sa mort ; il fut intitulé : *Morbis Gallos infestantis salubris curatio et sanctæ medicina : hoc est, malorum, quæ intestinum crudeleque Gallorum bellum inflammans, remedium*, *Lugduni* 1587, in-8.°

MOLENDINIS (Jean de), né à Toulouse dans le 14.e siècle, voulut s'engager dans l'ordre des Frères Prêcheurs, qui jetait alors un grand éclat. Il fut nommé inquisiteur de la foi ; nous ignorons si dans cette charge il se signala par des cruautés comme la plupart de ses confrères ; croyons qu'il fut humain, cela put être, cela ne fut peut-être pas. Molendinis ne s'arrêta pas dans son chemin ; on le vit s'élever à la dignité importante de général de son ordre. Il avait à gouverner une bien turbulente milice ; mais un ancien inquisiteur devait savoir le secret de la contenir. La cour de Rome connut ses talens ; elle l'en récompensa, en le créant cardinal du titre de Sainte-Sabine. Il avait écrit force ouvrages, tous se sont perdus : est-ce tantpis pour lui ? est-ce un bonheur pour nous ? Il y a beaucoup à parier que sa réputation ne s'en fût pas accrue.

MOLEVILLE (le marquis Antoine-François de Bertrand), né à Toulouse en 1734, était issu de l'ancienne maison du nom de Bertrand ou Bertrandi, qui occupa un rang distingué parmi les plus considérables de cette ville. L'his-

torien Bertrand, et le chancelier ou garde des sceaux Bertrandi, étaient de cette famille. Moleville, attaché comme les siens à la carrière de la magistrature, commença à se faire connaître en 1775 par sa réponse à Condorcet, qui dans son éloge de l'Hôpital avait attaqué Bertrandi, duquel Moleville se glorifiait de descendre. Devenu maître des requêtes et intendant de Bretagne sous le fatal ministère de Meaupou, il accepta en 1778 la commission peu agréable d'aller en qualité de commissaire du roi procéder à la destruction du parlement de Rennes. Cette mission était délicate; on le voit sur-tout dans les mémoires de Moleville; car on y découvre sans peine, malgré son courage écrit, qu'il était impatient de sortir d'une ville où sa vie se trouvait exposée. Les jeunes gens de Rennes prirent la défense du parlement, et ce ne fut pas sans peine que Moleville leur échappa. Louis XVI crut rencontrer en lui un ministre habile dans les circonstances délicates où la monarchie se trouvait après 1790; il le nomma au département de la marine en 1791, le 4 Octobre, à la place du contre-amiral Thevenard. Dès son entrée au ministère, il voulut lutter contre le torrent: mais ce n'était pas là encore l'homme qu'il fallait pour sauver la France; ses intentions étaient droites, elles ne servirent de rien à une époque où tout marchait vers la destruction. Moleville, le 31 Octobre, fit un rapport à l'assemblée nationale sur l'ensemble de la marine, l'état des forces navales, les lois à faire pour l'amélioration et l'organisation définitive de cette partie. Ses travaux ne lui méritèrent pas la confiance du comité de marine, qui ne tarda pas à se déclarer contre lui. Dès-lors s'engagea entre lui et les membres de ce conseil, une lutte que son opiniâtreté à ne pas vouloir faire d'utiles, d'indispensables concessions, finit par lui rendre funeste. Cavelier, l'un des députés du Finistère, et membre du comité de la marine, se montra sur-tout son véhément antagoniste; lui et ses collègues, les 7 et 8 Décembre 1791, dénoncèrent Moleville à l'assemblée nationale, comme ayant présenté de faux états de situation des officiers de la marine, et comme ayant sur-tout employé des aristocrates, et par conséquent trahi la nation dans l'expédition destinée à ramener le calme à Saint-Domingue, où les idées de liberté avaient tout bouleversé. Moleville pris au dépourvu demanda l'ajournement de la discussion; il l'obtint, et le 13 du même mois il se justifia, ne craignant pas d'inculper vivement dans sa réplique *les amis des Noirs*, auxquels il attribuait tous les malheurs qui pesaient sur cette colonie. La vérité porte avec elle un caractère à qui tout cède; l'assemblée nationale en donna la preuve, en souffrant que le flambeau fût porté sur les erreurs de plusieurs de ses membres. Le discours de Moleville fut écouté,

et l'on en ordonna même l'impression. Mais ce triomphe devint nul par ce qui en fut la suite; les ennemis de Moleville redoublèrent d'acharnement, et lui ne mit pas dans sa conduite ministérielle toute la prudence convenable. Trop attaché au pouvoir absolu, ne voulant rien céder, il devait tout perdre ; c'est ce qui arriva. Plusieurs discussions orageuses s'en suivirent ; le ministère en corps assista à la séance du 19 Janvier 1792, où Moleville fut accusé de nouveau ; il vit ce jour-là se réunir contre lui, et les membres de la gauche de l'assemblée, et ceux de la droite, qui voulant la constitution, ne pouvaient pardonner au ministre de la marine de s'opiniâtrer à suivre une marche despotique que le nouveau système de gouvernement repoussait. Moleville pour accorder quelque chose à l'assemblée, fut contraint de destituer le marquis de Vaudreuil, regardé comme l'un des plus fermes ennemis de l'autorité constitutionnelle. Le 1.er Février le comité de marine fit un autre rapport contre lui ; on lui reprochait de s'opposer à l'émancipation des Noirs : il se justifia encore ; la Convention décréta qu'il n'y avait pas lieu à l'accuser, et le lendemain cependant elle chargea le député Hérault de Sechelles de présenter au roi un rapport contre le ministre dont la conduite était improuvée. Le 1.er Mars cette éclatante dénonciation fut lue à la tribune, et de suite envoyée. Louis XVI y répondit le 10, et affectant une fermeté dont il avait tant de besoin, et dont son inépuisable bonté ne lui permettait pas de faire toujours usage, il déclara que Bertrand de Moleville méritait et conservait sa confiance, malgré les dénonciations dont il était l'objet. On eût cru après cela que le ministre de la marine devait conserver sa place ; mais il n'en était pas ainsi à la cour du plus infortuné des princes ; le corps du ministère se révolta en cette occasion contre le souverain ; les collègues de Moleville refusèrent de travailler avec lui, et le monarque se vit obligé de renvoyer, malgré ses désirs, un homme dont les services lui étaient agréables. C'est ainsi qu'on *parfilait*, pour nous servir de l'expression d'une femme d'esprit, le diadème sur la tête de ce descendant de Philippe-Auguste, de Henri IV et de Louis XIV. Rentré dans la classe privée, Moleville continua à servir utilement le roi ; il fut chargé par ce dernier du soin d'organiser une police secrète destinée à contrebalancer les efforts des Jacobins, et à influencer la garde nationale dans les intérêts du gouvernement. On surveillait ce zélé, mais peu adroit serviteur ; il fut dénoncé comme faisant partie d'un comité autrichien, occupé, disait-on, à désorganiser la France. Ce fut Carra qui porta la parole aux Jacobins contre Moleville : celui-ci voulut attaquer à son tour ses adversaires ; mais la partie n'était pas égale. On dé-

créta le juge de paix Larrivière qui le secondait dans sa plainte, comme ayant excédé l'étendue de ses pouvoirs, en arrêtant illégalement plusieurs députés. C'était assez dire à Moleville le sort qui l'attendait s'il voulait continuer cette affaire. Loin de se décourager, il mettait sous les yeux du roi le plan de Bouhot, pour neutraliser l'effet des tribunes publiques de l'assemblée, où la canaille régnait despotiquement; plus tard il combinait un projet qui eût servi à faire évader la famille royale, si une perfidie ne l'eût dérangé. Ses ennemis enfin le trouvaient par-tout; il était infatigable dans l'attaque comme dans la défense; mais le 16 Août 1792 arriva, et Moleville tomba, comme tant d'autres, en même temps que la monarchie. On ne le perdait pas de vue; dès le 15 Août, d'après la demande de Fouché de Nantes, et sur le rapport de Gohier, il fut décrété, et eut beaucoup de peine à se soustraire aux nombreuses recherches dont il devint l'objet. Assez heureux pour avoir pu échapper en Angleterre, il y demeura jusqu'à l'entrée du roi en 1814; alors lui aussi revit les terres de la France. La marche du gouvernement constitutionnel ne pouvait admettre ses principes ni sa coopération; il ne fut pas employé, il vécut dans la retraite, et termina ses jours en 1820. Bertrand de Moleville a beaucoup écrit; voici la liste de ses ouvrages. I. *Histoire de la révolution de France, depuis son origine jusqu'à la mort de Louis XVI*, 10 vol. in-8.°, Paris 1801 à 1803. Delille de Salles y ajouta une continuation qui devait être en cinq volumes; les quatre premiers ont seuls paru. Cette histoire est agréable à lire; elle renferme les meilleurs principes; mais en même temps elle laisse trop voir les opinions exagérées de l'auteur toujours rempli de ses anciennes idées; il n'a jamais su les sacrifier aux circonstances et à la marche de l'esprit humain; la Biographie des contemporains dit qu'elle est remplie d'inexactitudes et de calomnies que rien ne peut excuser. Moleville a été peut-être très-sévère, et tant de gens dénient aujourd'hui ce dont ils tiraient vanité en 1793; on ne peut guère calomnier les assassins de cette époque. Cet ouvrage fut traduit en anglais par R. C. Dallas, sous le titre d'*Annales de la révolution française*; il fut publié à Londres en 9 vol. in-8.°, 1802. II. *Costumes des états héréditaires de la maison d'Autriche, consistant en cinquante gravures coloriées, dont les descriptions, ainsi que l'introduction, ont été rédigées par M. de B. M.*, Londres 1804, in-folio, anglais-français; la traduction anglaise est de M. Dallas. III. *Histoire de l'Angleterre, depuis la première invasion des Romains jusqu'à la paix de 1763, avec des tableaux généalogiques et politiques*, 6 vol. in-8.°, Paris 1815. Cet ouvrage, écrit d'abord en anglais par l'auteur, imprimé à Londres en cinq

volumes in-8.°, fut ensuite traduit par lui-même en français ; il se distingue par une narration claire et rapide de savantes recherches, et par un perfectionnement de la méthode mal à propos attribuée au président Hénault, d'autres avant lui l'ayant employée. IV. *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, 2 vol. in-8.°, Paris 1816. Ils avaient déjà paru en 1797 en divers endroits de l'Europe, traduits, dit l'auteur, sur son manuscrit. Moleville a mis une grande importance à cette production, et en cela il s'est trompé comme en beaucoup d'autres choses. Le ton de vanterie perpétuel qui y règne, le triomphe *du moi* en rend la lecture pénible ; il y a trop d'amour propre, et des jugemens que la postérité ne ratifiera pas. A entendre l'auteur, si on l'eût écouté, la révolution eût rétrogradé dans sa marche. Moleville est comme tant d'autres qui se flattent d'avoir possédé le secret d'enchaîner ce torrent furieux, sans se douter que la main de la toute-puissance lui permit de se déborder, et qu'elle seule pouvait en arrêter le cours, ce qu'elle fera au jour marqué par la sagesse éternelle. La maison de Bertrand Moleville subsiste avec honneur dans le Languedoc ; ses membres se sont toujours distingués par leur sincère attachement à la dynastie royale. Il y a eu 12 capitouls de ce nom.

MOLINA (Gonsalve), espagnol d'origine, né à Toulouse après la moitié du 15.e siècle, était professeur en médecine dans cette ville, où il exerçait avec beaucoup de talent cet art, lorsqu'il eut le malheur d'embrasser avec vivacité les erreurs de quelques hérétiques qui commençaient à se faire connaître, précédant ainsi celles de Luther, qui plus tard devaient désoler l'Europe et la France en particulier. Les ennemis de Molina, qui ne pouvaient lutter de mérite avec lui, suivirent la marche commune aux envieux ; hors d'état de lui enlever sa science, ils attaquèrent la pureté de sa foi, et le dénoncèrent comme hérétique et apostat aux grands vicaires du diocèse, et à l'inquisiteur de la foi, chef d'un tribunal terrible en plein exercice dans Toulouse depuis Dominique d'Osma son fondateur, et qui se montra si terrible et si sanguinaire durant plusieurs siècles. Molina arrêté en conséquence de son crime, fut déclaré coupable d'apostasie, et condamné au supplice du feu. Les douleurs de la torture qui précédèrent cette sentence, ou peut-être la seule terreur des tourmens, amena la mort prématurée de Molina, sans désarmer la sévérité de ses juges. Ils poursuivirent son cadavre avec le même acharnement, et le firent brûler sur la place de Saint-Etienne dans les premiers jours du mois d'Octobre 1510. Il y eut, dit Lafaille, un différent sur le sujet de l'exécution, entre le juge-mage de cette ville d'une part, et les grands vicaires et l'inquisiteur de la foi de l'autre,

lequel fut porté au parlement. Le juge-mage prétendait que le procès fait à cet hérétique lui devait être communiqué, pour savoir quelle était son hérésie, parce que, disait-il, comme il y avait plusieurs sortes d'hérésies, les lois aussi avaient porté différentes sortes de peines contre elles. Les ecclésiastiques au contraire soutenaient qu'il ne devait pas avoir communication des procès sur ce fondement, qu'il n'était que simple exécuteur de la peine du feu ordonnée par la loi contre les hérétiques. Le parlement, à la suite de ce différent, rendit l'arrêt que nous allons rapporter; on doit être curieux de le connaître. « La cour, ouïe la requête » faite par maître Antoine de Sa- » bonnières et Vital de Thèbe, » vicaires de l'archevêque de Tou- » louse, et Frère Gaillard de » Pétra, inquisiteur de la foi, et » vu leur sentence, a ordonné » et ordonne que le corps de feu » Gonsalve Molina, en son vivant » déclaré par icelle sentence héré- » tique et apostat, sera baillé et » délivré à l'exécuteur de la haute » justice, pour être brûlé en la » place qui est devant l'église mé- » tropolitaine de Saint-Etienne de » Toulouse, à laquelle exécution » assisteront le juge-mage, et des » crimes, le viguier et capitouls » de Toulouse auxquels et à cha- » cun d'eux la cour fait et a fait » commandement, sur peine de » suspension de leur office, de » donner secours, aide ou faveur » auxdits vicaires et inquisiteurs, » en procédant contre les héréti- » ques et fauteurs d'hérésie; et en » outre, a ordonné et ordonne » la cour que lesdits vicaires et in- » quisiteurs, juge-mage, Hugues » Bouysson et Jean de Saint- » Jean, capitouls de Toulouse, » viendront demain en icelle, à » sept heures du matin, faire » prendre, en présence des avo- » cats et procureur du roi, telles » demandes, requêtes et conclu- » sions que bon leur semblera. » N'est-il pas déplorable d'entendre de nos jours des hommes qui regrettent ces époques où des juges décidaient en cette vie les cas dont le souverain maître de toute chose s'est réservé le jugement et la punition après la mort des pécheurs? Nous ne cesserons de le répéter, nos pères ne valaient pas mieux que nous; c'est une vérité incontestable, elle n'est ignorée que de ceux qui n'ont pas lu.

MOLINERI (François de), baron de Murols, né en 1748 à Mur de Barrés, département de l'Aveyron, entra conseiller au parlement de Toulouse en 1769, à l'âge de vingt-un ans. Il se distingua par son profond savoir et la sévérité de sa vie; mais les vertus ne le dérobèrent pas au supplice, non plus que sa constante résistance aux volontés des ministres ineptes de Louis XVI. Conduit à Paris avec la plus grande partie de ses collègues, il fut condamné, par le tribunal révolutionnaire de la Seine, comme contre-révolutionnaire, en cherchant à anéantir la liberté publique, en

provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom de sa compagnie les 25 et 27 Septembre 1790. Il fut exécuté le 14 Juin 1794.

I. MOLINIER (GUILLAUME), chancelier *du collége de la Gaie Science*, rédacteur du code des *Lois d'Amors*, naquit à Toulouse vers l'an 1280 à 1290. Il fut l'un des plus célèbres troubadours de son temps, et opposa tout le mérite du vrai savoir à la décadence du bel art de la poésie qui dégénerait rapidement en Occitanie depuis la chute de la maison de Toulouse. Le goût de Molinier se perfectionnant avec l'âge, engagea les sept mainteneurs qui avaient succédé aux sept poëtes dont les nobles efforts avaient ranimé à Toulouse, en 1323, l'amour de la littérature, à lui confier la rédaction de la poétique qu'ils crurent nécessaire de donner pour offrir des règles à ceux qui les prenaient pour modèle. Nul ne pouvait mieux remplir les intentions de ces troubadours que Molinier, et la preuve en existe encore dans son ouvrage que le temps nous a conservé. Les sept mainteneurs, en 1348, n'étaient plus les mêmes que ceux de 1323. C'étaient alors Barthelemi Izalguier, *hardi chevalier, soutien du Gai Savoir;* Jean de Seyra, *qui répondait subtilement à tout ce qui regarde la Gaie Science;* maître Raymond Gabarra, *qui disait toujours d'excellentes choses, et dont les ouvrages étaient vertueux; le preux* Germain de Gontaut (fils sans doute de Guillaume de Gontaut son prédécesseur), *si gracieux, si beau parleur, si ingénieux dans l'art de trouver, et auquel nul défaut n'échappait; le noble poëte* Cavayer de Lunel, *conservateur d'Amors, très-haut possesseur du Gai Savoir;* Pierre de Laselva, et *le preux gentilhomme* Bertrand del Falgar, *le Confesseur d'amour.* Ils donnèrent la commission à Molinier de rédiger les *Lois d'Amors* (car par *Amors* on entendait la poésie, et non l'amour comme on pourrait le croire) par des lettres écrites en vers, et qui commençaient ainsi: « A notre fidèle et ami, écrivain » de grande subtilité, fontaine et » minière du Gai Savoir, vraie » lumière, et qui suit toujours le » droit sentier, maître Guillau» me Molinier, notre vrai ami et » *antique* chancelier, » titre qui annonçait tout à la fois sa vieillesse et l'ancienneté de sa charge qu'il occupait sans doute dès avant 1323. Molinier par sa réponse accepta le fardeau qu'on lui offrait, et se montra digne de la confiance *du Gai Collége.* Il travailla à la poétique depuis 1348 jusqu'à 1355, et rédigea l'ouvrage le plus important, le plus curieux sans doute de cette époque. Il est divisé en cinq parties, sur lesquelles on voit que l'auteur a beaucoup réfléchi. La première est employée à décrire les règles de *l'Art de Trouver;* celles qui tiennent aux premiers principes de la Grammaire, les sons grammaticaux,

et une comparaison de l'accent prosodique de la langue appelée romane, avec celle des latins. On trouve dans la seconde partie les règles des vers dans leurs différentes espèces, des traités de la rime, des strophes et des compositions poétiques. La troisième s'applique aux règles les plus détaillées de la Grammaire que Molinier possède parfaitement. Il s'agit dans la quatrième des défauts à éviter, soit dans le discours, soit dans l'emploi des figures. On trouve enfin dans la dernière partie les moyens d'appliquer la théorie de *l'Art de Trouver*, à la pratique toujours plus difficile. Il est à remarquer que l'excellence du bon goût de Molinier fait qu'il signale comme une faute *l'hiatus*, ou la rencontre de deux voyelles, sorte de négligence qui ne fut évitée que dans l'aurore du siècle de Louis XIV. En parlant de divers genres d'ouvrages, Molinier, après avoir décrit comme on doit s'y prendre pour les composer, donne un exemple, et quelquefois deux pris dans les auteurs du temps, ou dans ceux qui les ont précédés; plusieurs même sont sortis de sa plume élégante. L'académie des Jeux Floraux, bien convaincue de l'importance de cette poétique, a voulu enfin la faire traduire, et l'offrir au monde savant. Deux mainteneurs s'occupent de ce travail, le marquis d'Escouloubre et le marquis d'Aguilar, connu dans la littérature par des poésies agréables qui le rendent digne de succéder à nos anciens troubadours. On pourrait se plaindre peut-être du long retard qu'ils mettent à la publication de cet ouvrage, dont nous ne savons pourquoi on n'a jamais voulu donner communication à l'illustre et savant M. Raynouard, aussi célèbre par ses productions dramatiques que par sa vaste érudition; ses sollicitations les plus pressantes ont été inutiles, et Molinier lui est resté à peu près inconnu. Ce dernier ayant enfin achevé son travail en 1356 (il l'avait soumis par deux fois au collége *de la Gaie Science*), les sept mainteneurs publièrent *ces Leys d'Amors;* ils les firent connaître au loin par une lettre solennelle adressée, *aux ornés et de grande noblesse, miroirs de lumières, soutiens de la foi chrétienne, de loyauté et de droiture, dont le monde est régi et gouverné; aux excellens et redoutés rois, princes, ducs, marquis et comtes, dauphins, amiraux et vicomtes, docteurs, maîtres, chevaliers, licenciés et bacheliers, barons hauts justiciers, bourgeois, bons et courtois écuyers, négocians avenans et gais, francs et subtils artisans, de même qu'à tous ceux qui recevront ces présentes lettres, ou qui les verront, pourvu qu'ils soient liés avec nous par la foi chrétienne.* C'était, comme on le voit, communiquer à tout le monde ce code poétique, sauf aux mécréans et aux infidèles. On fit plus, on en tira plusieurs

copies; elles furent envoyées dans les principales villes du royaume, afin qu'elles fussent plus à portée d'être consultées par les *fins aimans*, c'est-à-dire; les bons poëtes, pour parler le langage du temps. Molinier dut mourir peu de temps après 1356; l'époque de sa fin nous est inconnue. Cet homme célèbre est un de ceux que Lafaille, on ne sait trop pourquoi, n'admit pas dans le Panthéon toulousain; nul plus que lui n'avait cependant le droit d'y prendre place: espérons que l'administration actuelle réparera cet oubli, et que Molinier, ainsi que plusieurs autres dignes de cet honneur, y figureront un jour. Le chancelier des Jeux Floraux avait été enseveli dans l'église de Saint-Pierre des Cuisines; M. Dumège, en y cherchant les débris des monumens gothiques, trouva en 1815 le tombeau de Molinier, sur lequel le vandalisme de 1793 s'était exercé. Le nom survivait encore sur une portion de la pierre tumulaire, et le buste de ce troubadour avait échappé à la plus inepte rage; M. Dumège se hâta de le retirer du milieu des ruines; il le transporta dans la galerie d'antiquités du Musée de Toulouse, et plaça au-dessus du cénotaphe qu'il lui éleva, une inscription en langue romane ainsi conçue:

SOVENENSA
D'EN GUILHEM MOLINIERS
TROBADOR DE TOLOSA,
Que dictet las Leys d'Amors.

II. MOLINIER (ETIENNE), né à Toulouse vers l'an 1580, se destina d'abord à la jurisprudence, et suivit durant quelque temps le barreau dans le parlement de cette ville; mais il ne tarda pas à embrasser une autre carrière; il prit les ordres sacrés, devint docteur en théologie, comme il l'était déjà en droit civil et canon. Il s'adonna à la prédication, et se distingua dans la chaire apostolique par des sermons fort estimés de son temps, et qui aujourd'hui paraîtraient bien faibles. Il fut chargé de haranguer le jeune Louis XIII lors du sacre de ce monarque en 1610, le 17 Octobre. Il prêcha en 1618 et 1719 dans la plupart des églises de Paris, où on voulait le retenir; mais l'amour de sa patrie l'emporta. Molinier revint à Toulouse; il partit de cette ville pour aller en diverses provinces prêcher les stations qu'on lui demandait de toute part. Il séjourna long-temps à Garaison, lieu du département du Gers où il y avait une solitude fameuse et une statue célèbre de la Vierge qui chaque année attirait un grand concours de pélerins. En 1629, de Montchal, archevêque de Toulouse, donna à Molinier la cure de Saubens, que ce prêtre estimable garda jusqu'à sa mort, arrivée un peu avant 1651. Etienne Molinier composa plusieurs ouvrages, imprimés à Paris ou à Toulouse; les principaux sont, I. *Les Sermons;* ils sont en plusieurs volumes. II. *Discours pro-*

noncé au sacre de Louis XIII. III. *Histoire de Notre-Dame de Garaison, et des miracles qui s'y sont opérés.* IV. *Vie de Barthelemi Donadieu de Griet, évêque de Cominges.* V. *Œuvres mêlées d'Etienne Molinier, etc.* On y trouve *des Lettres, des Discours, des Poésies françaises*, où l'intention est plus louable que l'exécution, et un *Plaidoyer pour la préséance des avocats sur les médecins*, grave et importante discussion intéressant singulièrement le bonheur des cliens et la santé des malades.

MOLINS (Jean de), né à Toulouse vers le commencement du 14.e siècle, fut licencié en droit, et capitoul de cette ville en 1358. Il se montra dans le nombre de ces rares esprits qui brûlant d'un pur amour pour leur patrie, savent la soutenir dans ses revers. La captivité du roi Jean avait fait tomber la France dans un abîme de malheurs ; les états du royaume assemblés à Paris refusaient de venir au secours du monarque et du dauphin proclamé régent. Toutes les villes suivant ce pernicieux exemple, avaient abandonné des princes infortunés ; par-tout la rebellion était fomentée par l'exécrable Charles, roi de Navarre, surnommé à juste titre *le Mauvais*, qui ne songeait dans ce bouleversement général qu'à se saisir de la couronne de France, but unique de ses crimes et de ses intrigues. Le dauphin, depuis Charles V, prince le plus sage parmi ceux qui s'assirent sur le trône, allait de cité en cité mendier des secours ; il ne trouvait par-tout que des cœurs glacés, oubliant leur titre de Français, et attendant avec tranquillité la ruine totale de leur pays. Dans cette conjoncture si fatale, les états du Languedoc, entraînés par la voix d'un seul homme, donnèrent un exemple de zèle et de fidélité qui fut comme la crise de cette léthargie de la France, et qui sera un sujet éternel de louanges pour cette province. Les états se tenaient dans Toulouse en 1358, par les ordres de Jean, comte d'Armagnac, lieutenant général du roi en Languedoc. A la chambre du tiers état présidait Jean de Molins, capitoul de cette ville, pour ladite année, homme éloquent, connu pour son affection au service du roi et de la patrie. Il en donna la preuve au moment où l'on délibérait sur ce qu'il fallait faire en cette circonstance ; car se levant avec vivacité, il fit entendre ces loyales et généreuses paroles : « Il » n'est pas nécessaire, dit-il, de » représenter à l'assemblée les » maux où la France est plongée, » la prison du roi, et la fierté des » ennemis enflés de tant de pros- » pérités, et maîtres d'une grande » partie du royaume, étant de » trop grands sujets d'appréhen- » der pour n'être pas toujours pré- » sens à l'imagination de chacun. » Mais le plus dangereux de tous » les maux est l'esprit de faction » qu'on voit régner parmi les » Français de delà la Loire, qui

» au lieu de se réunir contre » l'ennemi commun, semblaient » avoir conspiré avec lui pour le » rendre maître du reste de la » France. Je ne puis m'étonner » assez de la fureur qui porte » ceux de Paris à se déclarer en » faveur d'un prince rebelle, con- » tre un fils de France que les » droits du sang, joints à sa grande » sagesse, appellent si justement » à la régence du royaume. Je ne » suis pas moins surpris de ce qui » s'est passé dans les états géné- » raux, qui au lieu d'assister le » régent par des secours extraor- » dinaires, ont paru ne s'appli- » quer qu'à le traverser dans le » gouvernement. *Ils ont tenu » une conduite pitoyable, en » s'occupant de réformer l'état, » lorsqu'il ne devrait être ques- » tion que de le sauver ;* sembla- » bles à un médecin qui ne son- » gerait qu'à redonner l'embon- » point à un malade, au lieu de » travailler à lui conserver la vie. » Autant que l'autorité royale et » l'amour de la patrie paraissent » éteints dans cette partie du » royaume, autant doit-on faire » éclater l'une, et ranimer l'autre » dans celle-ci : c'est maintenant » au pays de la langue d'oc, de » réparer les fautes de celui de la » langue d'oui. Tâchons de faire » revenir nos compatriotes de » leurs égaremens, par des exem- » ples d'une extrême fidélité et » d'un zèle sans borne. Le devoir » des sujets, la conservation de » notre commune patrie, et celle » de notre intérêt particulier, » nous y engagent également. Ce » serait une erreur grossière de » croire pouvoir conserver cette » province dans la ruine de l'état. » Les parties qui composent ce » vaste corps, peuvent bien empê- » cher sa chute avant qu'il vienne » à tomber ; mais s'il était une » fois tombé, ce ne serait plus » en leur pouvoir de le relever. » *Pour moi, dis-je en versant » des pleurs, je ne saurai penser » au péril où nous sommes de » passer sous la domination de » ces féroces insulaires, sans » désirer de mourir plutôt que » de voir arriver ce malheur.* » Avec quelle inhumanité insul- » tèrent-ils cette province il n'y a » que peu de temps ! Nos cam- » pagnes fument encore de l'em- » brasement qu'ils portèrent par- » tout ; et une infinité de familles » pleurent leurs parens captifs » qu'ils amenèrent prisonniers, » et qu'ils retiennent encore dans » les fers. Représentons-nous quel- » le serait leur insolence, si nous » étions assez malheureux pour » devenir leurs sujets ! Ils nous re- » garderaient comme une nation » vile et lâche qui n'aurait su dé- » fendre ni son roi, ni sa liberté ; » ils nous réduiraient à une cruelle » servitude, et nous accableraient » de subsides pour nous ôter le cou- » rage de secouer jamais leur joug. » Mais ce qui nous doit animer » davantage, c'est la disgrace de » notre roi, dans laquelle ce grand » prince n'est tombé que pour » nous avoir voulu venger avec » trop d'ardeur. Il me semble que

» je l'entends nous reprocher dans » sa prison, notre ingratitude et » notre lâcheté. Ne nous laissons » pas abattre par quelque avan- » tage que les ennemis ont obtenu » sur nous plutôt par le sort des » armes que par leur courage; la » fortune a ses retours, et ceux » qui témoignent le plus de raison » et de fermeté ne manquent » guère de l'attirer dans leur parti. » Rappelons-nous dans notre mé- » moire l'ancienne vertu de nos » pères, qui ont plus d'une fois » porté leurs armes victorieuses » jusque dans l'orient, et fait si » souvent trembler Rome même. » Prenons donc aujourd'hui une » résolution généreuse de n'épar- » gner ni notre vie, ni nos biens » pour notre commune défense; » ayons la gloire les premiers de » relever la France presque abat- » tue. Ici notre intérêt se trouve » joint à notre honneur. Si nous » y manquons, c'est fait de notre » liberté, et nos biens vont être » la proie de l'ennemi. » Ce discours que tous les historiens ont exalté, auquel ils ont prodigué de justes louanges, et dont les résultats furent si importans; ce discours, disons-nous, digne par la noblesse des sentimens, par les formes oratoires, par les mouvemens dont il était rempli, des chef-d'œuvres en ce genre de l'antiquité, produisit sur ceux qui l'écoutèrent l'effet que Jean de Molins en devait espérer. Toute l'assemblée, par un mouvement général d'enthousiasme et de dévouement, partagea le patriotisme du capitoul; non seulement on accorda au dauphin une somme considérable, mais on délibéra de plus qu'il serait mis sur pied une armée nombreuse à la solde de la province, pour aller servir partout où le régent le trouverait à propos, et pour tout le temps que durerait la guerre avec l'Angleterre. Il fut également décidé que jusqu'après la délivrance du roi, les hommes et les femmes, quelle que fût leur condition ou leur fortune, ne porteraient ni perles, ni pierreries, ni or, ni argent sur leurs habits, et qu'on supprimerait même *les vêtemens de couleurs gaies*, *les robes et les chaperons découpés*. On prohiba toutes danses et réjouissances publiques; on défendit enfin aux jongleurs et aux ménétriers de jouer, de chanter, le tout sous de grandes peines. Il est à regretter que les historiens de Toulouse ne nous en apprennent pas davantage sur Jean de Molins. Nous ignorons les particularités de sa vie, et l'époque de la mort de cet homme, vrai français, qui n'aurait pu concevoir qu'avec horreur l'asservissement de sa patrie par les étrangers, et que son siècle et sa ville natale présentent avec orgueil à la vénération de la postérité. Nous demanderons maintenant par quelle raison le buste de Jean de Molins ne figure-t-il point à la galerie du Capitole parmi ceux des illustres Toulousains; cet oubli devrait être réparé. Il convient au magistrat qui administre aujourd'hui la cité palladienne, de donner

à de Molins une place qu'il est si digne d'occuper ; le conseil de la commune, en secondant le zèle de son chef, prouvera combien il apprécie la fidélité au prince et à la France, sentimens inséparables l'un de l'autre, et sans la réunion desquels il n'est pas de vrai citoyen.

MONDONVILLE (JEANNE DE TURLES), née à Toulouse en 1629, de noble Denis de Juliard, président au parlement de cette ville, et de Jeanne de Puymisson, dame d'une haute vertu. La jeune Juliard, dès sa première jeunesse, se rendit recommandable par sa rare beauté, et plus encore par son esprit et l'excellence de son jugement. Dès qu'on put la connaître, on ne tarda pas à l'apprécier. Les meilleurs partis de la province se proposèrent à elle; mais ses parens fixèrent leur choix sur M. de Turles, seigneur de Mondonville, et conseiller au parlement de Toulouse. Il épousa Jeanne de Juliard le 13 Décembre 1646 : cette union fut heureuse; les mêmes vertus animaient les deux époux. Ils vécurent six ans ensemble, partageant les exercices d'une piété sévère, et ne s'occupant que du ciel, quand une mort prompte vint terminer les jours du seigneur de Mondonville. Sa veuve, jeune encore, et dans tout l'éclat de sa beauté, riche des grands biens que son mari lui laissa, aurait pu tenir le premier rang dans le monde ; mais de plus nobles pensées l'occupaient. Elle voulut consacrer au bonheur de l'humanité, la longue vie qu'elle pouvait se promettre, et trouva dans son directeur Gabriel de Ciron (voyez ce nom), un digne coopérateur de ses travaux. Elle commença par prendre dans sa maison plusieurs demoiselles sans fortune, les réunissant en une espèce de communauté. Elle ouvrit des écoles pour enseigner gratuitement aux jeunes filles ce qui leur convenait de savoir. Elle recevait les nouvelles converties pour les fortifier dans leur retour à l'église. Elle faisait distribuer du bouillon et des remèdes aux pauvres malades qui se présentaient à sa porte : elle allait visiter et offrir des secours à ceux que la souffrance ou les infirmités retenaient dans leurs demeures. Peu contente encore de faire tant de bien, elle forma le dessein d'un établissement qui lui survécût, et voulut fonder une maison où, sans être recluses, ni liées par des vœux inutiles, les dames qui en feraient partie se dévoueraient à l'instruction de la jeunesse et à servir les malades. Cet institut, auquel elle donna le nom de la Congrégation des Filles de l'Enfance de Jésus, fut d'abord approuvé par le célèbre Marca, archevêque de Toulouse en 1661. Ciron en dressa les constitutions; à peine cette maison fut-elle fondée, que de toute part on s'empressa de vouloir en posséder de pareilles. M.me de Mondonville en établit à Aix en Provence, à Saint-Félix de Languedoc, et

en nombre d'autres villes. La cour de Rome, les évêques de France, approuvèrent solennellement cet institut, qui obtint enfin l'approbation de la puissance royale. Dès-lors libre de se livrer à ses utiles travaux, la dame de Mondonville crut pouvoir mériter la reconnaissance de ses contemporains; mais la malicieuse envie veillait auprès d'elle. On suivait dans sa maison la doctrine sévère de la sainte école de Port-Royal: dès-lors il fallut faire disparaître cette demeure, comme celle qu'elle avait pris pour modèle. Les Jésuites, éternels ennemis de tout ce qui ne pliait pas devant les erreurs de leurs casuistes, tombèrent sur la Congrégation des Filles de l'Enfance, de tout le poids énorme de leur pouvoir. Le roi fut trompé, et malgré les réclamations de toute la province de Languedoc, l'institut fut détruit par un arrêt du conseil de 1686, à l'instigation de cette pernicieuse société, qui depuis s'écroula aussi, mais dont on assure que les ruines sont encore fécondes. On ne pouvait anéantir un si utile établissement, sans calomnier celle qui eut la gloire de l'élever. La dame de Mondonville fut représentée à Louis XIV comme rebelle, comme une femme audacieuse et coupable, dont la conduite ne pouvait trop être surveillée; aussi une lettre de cachet attentant à sa liberté, la confina dans un couvent de Coutances, où, privée de la faculté d'écrire et de parler à aucune personne de dehors, elle termina en odeur de sainteté, en 1703, une vie qui fut toujours consacrée au bien public. Non contens de l'avoir persécutée durant sa vie, ses ennemis cherchèrent à la déshonorer après sa mort; un ex-Jésuite, avocat à Avignon, nommé Reboulet, entreprit cette tâche honteuse, qui lui attira le mépris universel. Il publia, en deux volumes, une prétendue histoire des Filles de l'Enfance, qui ne fut qu'un libelle diffamatoire contre M.me de Mondonville. Reboulet l'écrivit sur les mémoires mensongers que ses anciens confrères lui fournirent: jamais l'impudence, la mauvaise foi ne se trouva poussée plus loin. Tout est faux dans cette histoire scandaleuse; les personnages sont pour la plupart inventés, les faits dénaturés, les intentions calomniées. La dame de Mondonville y est représentée comme le type de tous les vices, de toutes les imperfections. Cet ouvrage si répréhensible fut condamné au feu, et à être auparavant lacéré par le bourreau, d'après un arrêt du parlement de Toulouse rendu en 1735, sur la requête de l'abbé Juliard, neveu de M.me de Mondonville. Reboulet poussa l'audace jusqu'à répondre par de nouveaux mensonges aux horreurs qu'il avait déjà vomies. Cette production des ténèbres eut le sort de la première en 1738, et de sévères poursuites furent dirigées contre son auteur. Voici le portrait que cet en

nemi acharné de cette illustre dame a tracé ; nous ne pourrions faire mieux pour son éloge. « Elle était, dit-il, une des plus » belles femmes de son siècle, et » cette beauté, jointe aux grâces » dont elle était ornée, la ren- » dait aimable à tous ceux qui » l'approchaient. Elle avait un » esprit supérieur, qui, soutenu » par un bon sens naturel, et » accompagné d'un courage au- » dessus de tout ce qu'on doit » attendre d'une femme, la ren- » dait capable de former un grand » projet, et de l'exécuter avec » une adresse admirable. Elle » joignait à ces qualités, une fer- » meté à toute épreuve, de la » noblesse et de la grandeur dans » les sentimens ; beaucoup de pé- » nétration, une éloquence natu- » relle, et telle qu'on ne pouvait » lui résister ; enfin, une pru- » dence merveilleuse, soit pour » tenir secret elle-même ce qui » ne devait pas être publié, soit » pour obliger plusieurs commu- » nautés de filles de tout état et » de tout âge de lui être fidèle » en ce point. » Les Jésuites qui furent les constans persécuteurs des Filles de l'Enfance, ne négligèrent pas, après leur destruction, de s'approprier leurs dépouilles. La maison où M.me de Mondonville les avait établies à Toulouse, vis-à-vis les Chartreux, devint leur proie ; ils y placèrent leur noviciat, et maintenant elle est devenue une des casernes de l'artillerie.

MONDRAN (Guillaume de), trésorier de France, homme distingué par son amour pour les lettres, fut membre de *l'Académie des Lanternistes*. Cette société ne cessa d'exister qu'en 1742, époque à laquelle la plupart de ses membres vinrent se réunir définitivement à la *Société des Sciences* formée par MM. Sage, Carrière et Gouazé. Guillaume de Mondran était seigneur du Mirail ; il voyagea long-temps en France, en Allemagne et en Italie. Il fut l'un des trois amateurs qui fournissaient tour à tour une salle pour les assemblées des Lanternistes. Il se maria au retour de ses voyages avec Françoise de Borrasol, issue d'une des plus nobles familles de Toulouse. Il eut de ce mariage deux fils qui moururent encore très-jeunes ; il choisit son neveu pour héritier, et lui légua son goût pour les lettres. On sait qu'on doit à celui-ci le plan et l'exécution de la magnifique promenade qui longe les murs de la ville et le canal des deux mers. La demi-lune qui couvrait les portes de Montoulieu et de Montgaillard, fut transformée, d'après ses idées, et en partie à ses frais, en un jardin agréable et dessiné avec goût. Il fit faire des projets pour la restauration des églises. Il montra la nécessité de creuser un canal au-dessus de la chaussée du Bazacle, afin de faire participer aux avantages que procure le canal des deux mers, les contrées situées au-dessus de Toulouse, vers les Pyrénées. Le mémoire qu'il fit imprimer à ce sujet, ob-

tint les éloges de l'archevêque Loménie de Brienne, qui se chargea de l'exécution. Pendant plus de cinquante ans, Mondran consacra sa fortune au bien public, et à des encouragemens donnés aux gens de lettres et aux artistes. Voltaire le connaissait et l'aimait. Il écrivait à ce grand poëte en faveur de Marmontel, qui, fier d'avoir remporté quelques prix aux Jeux Floraux, voulait s'élancer sur un plus grand théâtre, et briller dans la capitale, où il obtint en effet des succès mérités. L'académie des Beaux Arts de Toulouse, comptait Mondran au nombre de ses membres, et il a souvent augmenté la valeur des prix en faveur des élèves qui annonçaient des talens supérieurs. Valenciennes et Raimond furent protégés et secourus par lui pendant leurs études. Il mourut en 1792. L'académie avait placé le buste de cet homme respectable dans la salle où elle distribuait les prix. Il paraîtrait juste peut-être d'ériger de nouveau ce monument dans la galerie du Musée, et de rendre ainsi un hommage public à celui qui pendant toute sa vie chercha à augmenter l'illustration d'une ville qui s'est toujours distinguée par son amour pour les lettres et les arts. *

MONGAILLARD (Antoine), Jésuite, né à Aubiet près d'Auch vers l'an 1550, ayant fait ses études à Toulouse, embrassa l'état ecclésiastique, et s'y fit remarquer par son savoir et sa vaste érudition. Il parcourut en observateur éclairé une partie des provinces méridionales, et recueillit ainsi une abondante moisson de matières, qu'il rédigea en forme de *Mémoires historiques*. En 1580, le Père Mongaillard vint se fixer dans la maison des Jésuites d'Auch, où il y avait un collége établi; c'est dans cette paisible retraite qu'il passa une partie de sa vie, et qu'il travailla à l'*Histoire ecclésiastique et civile*, *tant sacrée que profane*, *de toute la Gascogne*: il mourut l'an 1620. L'ouvrage du Père Mongaillard est resté malheureusement manuscrit, car il renferme des recherches très-curieuses sur les antiquités et les monumens de la Gascogne: il est écrit en latin; mais le style en est cependant très-pur, et l'on voit que l'auteur avait une connaissance parfaite de cette langue. Les œuvres manuscrites de cet auteur étant conservées en original dans la bibliothèque du Collége-Royal de Toulouse, nous avons cru devoir insérer dans cette Biographie la notice du Père Mongaillard qui n'était pas dans notre plan.

MONIQUE (Bertrand), né en 1744 à Billies dans le département de la Haute-Garonne, se trouvait domicilié à Lyon, lorsqu'en 1793 les habitans de cette ville généreuse levèrent contre les bourreaux de la Convention, l'étendard de la liberté. Monique prit une part active aux combats qui se livrèrent, et son

courage fut puni de mort lorsque les oppresseurs eurent triomphé de la plus héroïque résistance. Condamné à perdre la vie par la commission révolutionnaire de Lyon, comme ennemi de la révolution, et l'un des assassins de Chalier, il fut exécuté le 5 Janvier 1794.

MONLASUR ou MONLASUZ (Pierre de), chevalier, se distingua, comme poëte, pendant le 14.[e] siècle. Imitateur des anciens troubadours, il chanta comme eux, et avec beaucoup de succès, les combats et la beauté. Les *sept Mainteurs du Gai Savoir* lui décernèrent le prix de la Violette en 1373. La pièce qui fut couronnée porte le titre suivant dans le manuscrit où elle est conservée : *Per aquest vers lo noble mossen Peyre de Monlasur, cavalier, gasanhet la Violetta à Tholosa l'an M. CCC. LXXIII.* Dans ce Poëme ou *Vers*, le chevalier Monlasur donna des conseils aux amans et aux poëtes ; il commence ainsi :

Desfar un vers soy erás ben dacort
Perfinamor pensan del Gay Saber :
Quar e suptil e dona grand plaser
Als aymadors jhoy, solas e deport.
E cel que vol damor pretz conquistar
En totes sos fereytz deu vissis-esquinar
Aman de cor veray e jen servir
Emercejar si dous els bes grasir :
Sufren los mals quar enapres a fams
An bon essforts pós eiser belle ben avans,
....
....

Le chevalier Pierre de Monlasur n'avait pas encore paru au nombre des troubadours dont on a recueilli les ouvrages. On avait cru jusqu'à présent que la poésie en langue romane avait entièrement cessé dans les contrées du midi après l'extinction de la noble maison de Toulouse. Il est vrai que les poëtes persécutés parce qu'ils avaient été fidèles à l'honneur et à la reconnaissance, abandonnèrent pendant quelque temps la triste Occitanie livrée aux bourreaux de l'inquisition ; mais les sept troubadours ranimèrent le goût de la *Gaie Science.* Une ère nouvelle commença pour la poésie romane, et ne finit que lorsque Clémence fit adopter dans nos Jeux la langue illustrée bientôt après par Marot et Desportes. *

MONLAUR (Elizabeth-Thomas de), femme de M. de Dreuillet, président à mortier au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville, où sa famille tenait un rang distingué, en 1656. Elevée avec soin par une mère qui voulait lui donner le goût des belles-lettres, la jeune Monlaur surpassa les espérances que son précoce esprit avait fait naître dès son bas âge. Elle aussi voulut tirer des sons mélodieux de la lyre occitanienne, et ses premiers essais montrèrent en elle le digne émule de M.[lle] de Calages, de Catelan (voyez ce nom) et de Chalvet. Jolie, aimable et riche, sa main fut disputée ; le président de Dreuillet l'obtint. Peut-être le don du cœur ne suivit-il pas celui de la personne; rarement les époux des

femmes auteurs goûtent-ils un bonheur complet. Nous ignorons si M.me de Dreuillet ne sacrifia qu'aux Muses; il se peut que sa conduite fut régulière, mais sa poésie parut quelquefois plus que légère. Un sonnet sur-tout adressé par cette dame à Louis XIV, conduit à d'étranges réflexions : *elle l'aimerait*, dit-elle, *n'eût-il que le buste ; elle le préférait à l'amant le plus robuste*. Ce peut-être désintéressée, mais cela annonce au moins qu'elle connaissait le mérite du sacrifice. Plusieurs pièces de vers sont écrites dans ce genre que M.me de Dreuillet paraissait aimer; on en trouve un grand nombre dans un volume manuscrit qui a passé des mains de M. Auguste Dastarat, dans celles de M. du Mège notre collaborateur. Plusieurs fois cette dame posa sur son front la couronne de fleurs de Clémence Isaure, dont elle fut la digne imitatrice. Elle obtint en 1706 et 1710, les prix de l'Eglogue que lui décerna l'académie des Jeux-Floraux. Tant d'esprit, de grâces et d'agrémens amenèrent toujours une foule nombreuse autour de la présidente de Dreuillet. Sa maison à Toulouse devint le rendez-vous de la bonne compagnie, et l'on tenait à honneur d'y être admis. La mort de son époux l'ayant rendue libre, elle céda au désir d'aller à Paris, où des amis l'appelaient ; Dumas d'Ayguebère (voyez ce nom), était l'un des principaux. Elle lui dut d'être admise dans la cour aimable que la duchesse du Maine, revenue de ses idées d'ambition, présidait à Sceaux. M.me de Dreuillet y parut digne de sa réputation ; elle y fut accueillie avec bienveillance, et retenue par l'amitié ; la princesse, dès qu'elle l'eut connue, ne put consentir à se séparer d'elle. Ce fut à Sceaux que M.me de Dreuillet termina sa carrière ; elle y mourut dans le mois de Juillet 1730, à l'âge de soixante-quatorze ans. On n'a imprimé que la plus petite partie de ses productions, où brillent la grâce et la délicatesse ; celles qui restent à publier ne sont pas moins intéressantes. On a dû en trouver un grand nombre dans les papiers de la duchesse du Maine ; mais nous croyons plus complet le manuscrit dont nous avons parlé plus haut.

MONS. *Voyez* Nat de Mons.

MONTAGUT (Joseph de), conseiller au présidial, fut l'un des membres les plus assidus des *Conférences littéraires*, plus connues sous le titre d'*Académie des Lanternistes*. Nous avons de lui quelques poésies en latin et en français, qui portent les dates de 1667 et de 1671. Il y eut vers ce temps-là un dom Louis de Montagut de la même famille, qui fut religieux au Mont-Sarrat, et qui composa l'histoire de cette abbaye. On connaît quatre éditions de cet ouvrage. *

MONTCHAL (Charles de), né à Annonai en Vivarais en

1580, d'une famille noble à laquelle Amelot de la Houssaye a mal à propos contesté cette qualité ; elle était pauvre, mais non roturière. Le jeune Montchal débuta d'abord par être boursier au collége d'Autun à Paris, et puis principal dans le même établissement. Il avait été précepteur du cardinal de la Valette à une époque où le duc d'Epernon, père de ce prélat, ne voulait que des gentilshommes dans sa maison, exigeant même de ses simples gardes des preuves pareilles à celles de l'ordre de Malthe. Montchal fut nommé archevêque de Toulouse en 1628, par le cardinal de Richelieu, sur la résignation que lui en fit son ancien élève la Valette. Dès le moment de son installation, il se consacra tout entier aux soins de son ministère, travaillant lui-même la vigne du Seigneur en faisant des missions dans les campagnes, en prêchant dans les villes, et en veillant au maintien de la religion et des bonnes mœurs. Il fonda avec les familles de Ciron et de Cambolas, le couvent des religieuses de Notre-Dame en 1630 ; on lui dut pareillement l'établissement du monastère du Refuge et du séminaire de Saint-Charles, d'abord doté par Charles de Calvet ; il prit une part active à plusieurs assemblées du clergé, et présida celle de 1645, comme on peut le voir dans *les Mémoires de sa vie*, en deux volumes qui furent imprimés en 1718 à Rotterdam, in-12, par les soins de sa famille. On y trouve plusieurs anecdotes qui intéressent Richelieu, et servent à faire connaître le génie ferme et vigoureux de cet habile ministre qui eut tant d'ennemis, et qui fit tant de bien à la France. Montchal ne l'aimait point, il le laisse facilement deviner. Ces mémoires sont curieux, mais peu correctement écrits. Montchal était savant dans les langues hébraïque et grecque ; il s'occupa du soin de corriger le texte d'Eusèbe. On a de lui, outre les mémoires, II. *Des lettres publiées par le Père Michel Le Quien* ; III. *Une Dissertation pseudonyme*, pour prouver que les puissances séculières ne peuvent imposer sur les biens de l'église aucune taxe sans le consentement du clergé. Montchal aimait les savans, et leur accordait volontiers sa protection ; aussi se montrèrent-ils reconnaissans après sa mort, en se plaisant à répandre des fleurs sur sa tombe. Il mourut à Carcassonne le 11 Septembre 1651. Pendant la durée des états de la province, son corps, transporté à Toulouse, fut enseveli dans le chœur de Saint-Etienne du côté de l'évangile, au pied de l'autel, et on l'y voit encore.

I. MONTÉGUT (Jeanne de Ségla de), naquit à Toulouse le 25 Octobre de l'année 1709. A l'âge de deux ans, elle perdit son père qui n'était âgé que de vingt-trois ans. Sa mère ne tarda pas à former de nouveaux liens. Elle épousa M. de Lardos,

avocat au parlement de Toulouse, aussi célèbre par sa probité désintéressée, que par ses talens pour le barreau. Une sœur de M. de Ségla, fille simple et pieuse, crut s'apercevoir que l'éducation de sa nièce était négligée. Elle la retira des mains de sa mère, et la conduisit à la campagne. C'est dans cette retraite qu'elle vécut auprès de sa tante jusqu'à l'âge de seize ans, et qu'elle puisa les principes de cette piété tendre et solide qu'elle a fait éclater pendant tout le cours de sa vie. Elle apprit elle-même et sans maître, l'italien, l'espagnol, l'histoire, la géographie, le dessin, la peinture, et en même temps elle excella dans les ouvrages de son sexe. Les qualités les plus estimables, auxquelles se réunissaient les avantages de la naissance et de la fortune, pouvaient lui tenir lieu de beauté. Elle fut mariée à l'âge de seize ans avec M. de Montégut, trésorier de France, de la généralité de Toulouse, homme estimable, et digne par ses vertus de la tendresse que son épouse lui voua ; ils vécurent dans une union parfaite, et la mort de M. de Montégut, arrivée en 1751, contribua beaucoup à altérer la santé de sa femme. Frappée douloureusement d'un pareil coup, Jeanne de Ségla ne put long-temps survivre à celui qui assurait le bonheur de sa vie ; elle mourut avec tous les sentimens d'une héroïne chrétienne, le 17 Juin 1752, âgée de quarante-deux ans. M.me de Montégut était âgée d'environ trente ans lorsqu'elle commença à faire des vers. Ses premiers essais durent leur naissance à une gageure ; elle la perdit au jeu des échecs, et fut condamnée à faire un rondeau qui fit connaître son talent. Elle s'en explique ainsi dans son épître à Licidas :

Tu penses que mes vers rendront mon nom illustre ?
Apprends que les premiers, je les dus au hasard,
Lorsque je touchais presque à mon sixième lustre.

Le succès de cet essai l'encouragea à se livrer pour jamais à la poésie. Elle y fit des progrès rapides, et l'année suivante elle présenta à l'académie des Jeux Floraux une églogue qui a pour titre : *Climène et Daphnis*. Cette pièce est imprimée dans le recueil de cette académie de l'année 1738. Elle balança les suffrages, et aurait peut-être eu le prix, si on eût pu soupçonner qu'elle fût l'ouvrage d'une femme. En 1739, son ode à *Alcandre* concourut pour le prix, et une élégie intitulée *Ismène*, dans laquelle elle a peint avec autant de force et de naïveté les soupçons jaloux d'une bergère pendant l'absence de son amant, et la joie que lui cause son retour imprévu, fut couronnée. Une autre élégie qui a pour titre : *La Conversion de sainte Magdelaine*, et une ode sur le *Printemps*, remportèrent successivement d'autres prix. Ces triomphes suffisaient à son ambition. Elle renonça à la gloire

d'obtenir de nouveaux succès, et demanda, suivant le droit qu'elle en avait, des lettres de *Maîtresse des Jeux Floraux:* elle fut prendre séance dans les assemblées de cette académie, à coté de *mademoiselle de Catelan.* Ces deux dames sont les seules qui aient obtenu un pareil honneur depuis l'origine de ce corps littéraire, qui remonte à plus de cinq siècles. Elle traduisit ensuite en vers français, *le Poëme séculaire*, et grand nombre des odes d'*Horace*, une idylle *de Théocrite*, plusieurs morceaux *de Pétrarque* et *d'Adisson*, et les églogues *de Pope.* Cette dernière traduction a passé en Angleterre, où dans le temps elle fut assez estimée ; elle fut lue en 1750 dans une assemblée de la société royale de Londres. Mme de Montégut était en relation avec plusieurs auteurs célèbres dans la république des lettres. Les savans de toutes les nations qui passaient à Toulouse, s'empressaient de jouir de sa conversation, et la quittaient à regret, aussi charmés de sa modestie que de son talent. En 1768, son fils donna une édition des œuvres de sa mère, en deux vol. in-8.°, imprimée à Paris chez Dessaint et Barbou.

II. MONTÉGUT (Jean-François de), naquit à Toulouse, en 1726, de François de Montégut, trésorier de France, et de Jeanne de Ségla, femme illustre qui reçut plusieurs fois les couronnes qu'Isaure a léguées aux talens vainqueurs. L'éducation de Montégut fut confiée aux maîtres les plus habiles ; en peu de temps il sut vaincre les difficultés qu'offrent l'étude des langues savantes et celle des mathématiques ; d'heureux essais montrèrent d'abord en lui un goût marqué pour la poésie latine, et quelques ouvrages en vers français parurent annoncer qu'il serait l'héritier des talens de sa mère. Marmontel, admis dans la maison de Mme de Montégut, conserva toujours le souvenir des encouragemens qu'elle lui avait prodigués ; et quand Montégut fut à Paris pour perfectionner ses talens, l'auteur d'*Aristomène* l'introduisit chez les gens de lettres et les artistes. Fontenelle et Voltaire accueillirent le jeune Montégut, et il puisa dans la société de ces hommes célèbres, cette fleur de goût, cet atticisme qui le firent toujours remarquer dans les discussions littéraires. Son séjour prolongé dans Paris excita toute la sollicitude de celle à qui il devait le jour ; ses lettres renfermaient les conseils les plus utiles, et les leçons de la sagesse ne produisirent jamais de plus heureux résultats. L'étude de la littérature moderne ne fut pas l'unique occupation de Montégut, il rechercha les monumens historiques ; le cabinet placé près la bibliothèque du roi, lui montra tous ses trésors. Caylus, qui l'estimait, lui communiqua son enthousiasme pour les arts et pour les vénérables débris de la savante

antiquité. Il assista plusieurs fois aux séances de l'académie des Inscriptions, et commença dès-lors à rassembler les élémens des nombreux mémoires qu'il a consacrés à la science archæologique. Rappelé à Toulouse par sa famille, il fut reçu conseiller au parlement, et son extrême jeunesse ne donna que plus de lustre à l'équité de ses décisions, à la profondeur de ses recherches, à la clarté de ses discours. Son père le vit entrer avec honneur dans la noble carrière de la magistrature; mais cet homme respectable ne devait pas jouir long-temps du bonheur d'avoir un fils digne de toute sa tendresse. Il mourut à la fleur de l'âge, victime de son zèle pour les pauvres, et d'une piété devenue trop austère. La religion empêcha seule M.me de Montégut de se livrer au désespoir; mais le coup était porté. L'amour d'un fils chéri, les empressemens de l'amitié, ne purent diminuer ses regrets. Elle ne survécut que peu de temps à son époux, et le jeune Montégut, objet de cet article, ne trouva que dans la culture des lettres quelqu'adoucissement à ses peines. Ce fut en 1752 qu'il fut admis dans l'académie des Jeux Floraux; celle des Sciences, formée depuis peu d'années, lui ouvrit ses portes, et l'on connaît les nombreux mémoires qu'il a lus dans les assemblées de cette compagnie. L'histoire de Toulouse, devenue la proie de quelques annalistes ignorans ou craintifs, et de quelques déclamateurs sans génie, mériterait par son importance d'attirer l'attention d'un écrivain du premier ordre. Les temps les plus anciens semblent, il est vrai, se dérober à nos regards, et ce n'est qu'à l'aide des monumens qu'on pourrait restituer les premières pages de cette histoire : mais la science des antiquités, autrefois peu connue en France, était particulièrement dédaignée à Toulouse. Catel avait plus recherché les anciennes chartes que les monumens. En vain M. le président de Caulet, disciple de Rollin, avait rassemblé une magnifique collection de bronzes, de médailles et de marbres; loin d'exciter le goût des connaissances archæologiques, il n'avait éveillé qu'une vaine curiosité. Plus heureux, d'Aignan d'Orbessan, l'un des fondateurs de l'académie, avait commencé à faire connaître l'importance de cette étude qui embrasse tous les temps et tous les peuples. Plus heureux encore, Montégut se distingua par une plus longue suite de découvertes. Bientôt l'enceinte romaine de Tolosa fut retrouvée; les champs de repos présentèrent leurs urnes pleines des cendres des Gaulois soumis au joug de l'étranger, et de ces Romains qui dominèrent si long-temps dans les fertiles contrées de la province Narbonnaise. Les temples, les thermes, les arènes furent rendus à l'admiration. Notre histoire s'enrichit de faits inconnus; la cité des Tectosages recouvra son

ancienne splendeur, ses dieux, ses héros et ses palais. Chaque année amena de nouvelles découvertes, et Montégut consacra sa vie entière à la gloire de la ville où il avait reçu le jour. Il éprouva des obstacles, il essuya des critiques amères de la part des ennemis de toute clarté ; de la part de ces nains spirituels et légers dont l'Edda peupla les froides contrées de son Olympe ; de la part encore de savans estimables, mais qui ne connaissaient que la Grèce et l'Italie, et qui n'étaient accoutumés à adorer le soleil des sciences, qu'en se tournant vers l'orient. Le caractère national et les idées adoptées à l'époque où Montégut écrivait, lui présentèrent aussi des difficultés qu'il eut le bonheur de vaincre. Les thermes Onésiens, l'antique Climbéris, furent arrachés par lui à l'oubli ou à une entière destruction. Vingt mémoires, pleins de recherches, dévoilèrent les secrets de l'antiquité. Tandis que la société d'agriculture de Limoges récompensait l'habileté qu'il avait souvent montrée dans l'art de Columèle, l'académie de Cortone lui décernait la palme destinée aux découvertes historiques. Une autre célèbre société italienne l'admit aussi au nombre de ses membres ; et comme l'un des bergers de l'antiquité, il put dire : *Et in arcadia ego.* Les travaux de M. de Montégut ne l'empêchèrent pas de remplir les devoirs de la magistrature. Le parlement de Toulouse s'honorait de le posséder. Il donna souvent des marques de son attachement à cette compagnie dont il partagea toutes les disgraces sous le règne de Louis XV, et sous celui de son successeur. On se rappelle encore les éloquentes diatribes qu'il improvisait contre le faible ministère d'un prélat que Toulouse doit honorer comme un bienfaiteur, mais qui, entraîné sans doute par des conseillers imprudens, ébranla les antiques bases de la constitution qui régissait la France depuis quatorze siècles. La révolution vit Montégut fidèle à ses sermens, et peut-être apporta-t-il quelquefois un zèle trop ardent dans l'exercice de ses fonctions sénatoriales ; aussi fut-il forcé de chercher un asile contre les fureurs populaires et la vindicte des lois nouvelles. L'Espagne lui offrit un refuge : là, il trouva de nouvelles consolations dans les lettres, et la terre de l'exil devint pour lui le champ d'une nouvelle gloire. La société espagnole de Biscaye possédait un médailler précieux, mais en désordre. M. de Montégut, dont le nom était avantageusement connu au delà des Pyrénées, fut chargé par la société, qui déjà l'avait admis dans son sein, du soin de placer en ordre ces monumens numismatiques. Tous les savans espagnols saisirent cette circonstance pour célébrer les talens de notre compatriote. Presque toutes les académies de la péninsule s'empressèrent de l'associer à leurs travaux. Son opus-

cule sur les Césars fut traduit en espagnol, et imprimé successivement à Vittoria et à Madrid. L'auteur de cet article a parcouru les lieux que ce magistrat habita pendant sa proscription, et il a entendu répéter avec attendrissement le nom de Montégut par tous les gens de lettres, par tous les savans qui l'avaient connu. Les personnes pieuses parlaient de ses vertus, et les académiciens de ses intéressans travaux. Cependant une amnistie fut proclamée : les fugitifs purent rentrer dans leurs foyers, et M. de Montégut qui ne s'était éloigné qu'à regret du sol de la patrie, s'empressa de revenir à Toulouse : fatale confiance, loyauté qui devait être bientôt horriblement trahie! Mais détournons encore nos regards de la catastrophe sanglante qui nous enleva le savant auteur des antiquités de Toulouse. Montégut avait pendant son exil acquis de nouvelles connaissances archæologiques ; il s'était sur-tout adonné à l'explication de ces médailles nombreuses que l'on attribue aux peuples espagnols, et qui sont chargées de caractères inconnus, médailles qui, par une singularité remarquable, sont aussi communes à Vieille-Toulouse que dans la péninsule. Aussi Mayer, Erro, Zuniga, Velasquez, ont écrit sur ces monumens, et leurs systèmes d'explications sont plus ou moins probables, plus ou moins susceptibles d'être réfutés. Montégut examina plus de deux mille de ces objets ; il les classa, et suivant l'opinion de Velasquez, qu'il appuya de nouvelles découvertes, il divisa les médailles espagnoles en trois classes, les Turdetanes, les Bastulo-phéniciennes et les Celtibériennes. S'attachant spécialement à ces dernières, il prouva que les caractères dont elles sont chargées sont grecs, et il en expliqua un grand nombre. A l'aide de ses traductions, l'histoire de la péninsule s'enrichit d'une foule de circonstances, et ce beau travail suffirait seul pour assurer à Montégut une gloire méritée. Depuis son retour d'Espagne, il ne s'occupa plus que du soin de rédiger ses mémoires ; il les communiquait chaque semaine à l'académie ; et l'on doit remarquer qu'en 1793, peu de temps avant la suppression de tous les corps scientifiques, Montégut fut le dernier qui fit entendre sa voix dans les séances de cette société. Son mémoire était relatif à la prétendue colonne de Pompée ; et l'on doit remarquer que dans cet ouvrage, Montégut devina en quelque sorte les découvertes faites, sept ans plus tard, au pied de ce monument célèbre, pendant la glorieuse expédition qui rendit la France maîtresse de l'Egypte. Nous avons dit qu'une amnistie avait permis aux proscrits de revoir la terre de la patrie ; mais M. de Montégut et ses malheureux collègues comptaient en vain sur la bonne foi de ceux qui gouvernaient la France. Ce

pardon proclamé en 1791, fut déclaré nul en 1794. Des fers chargèrent les innocentes mains des magistrats du parlement de Toulouse. Montégut et son fils furent presqu'en même temps conduits au tribunal révolutionnaire de la Seine, et tous deux, comme leurs collègues, furent déclarés coupables par les monstres qui les jugeaient; la condamnation du premier et son exécution eut lieu le 20 Avril 1794. Montégut a donné, I. Œuvres de M.me de Montégut, 2 vol. in-8.°, Villefranche du Rouergue et Paris 1768; dans le second, il a placé la traduction d'une grande partie des odes d'Horace. Il avait commencé ce travail étant encore très-jeune, et l'on regrette qu'il ne l'ait pas terminé. II. *Recherches sur les antiquités de Toulouse*, in-4.° *Essai historique sur la famille de l'empereur Valérien.* III. *Conjectures sur quelques fragmens d'inscriptions romaines découvertes à Toulouse vers la fin de l'année* 1782. IV. *Mémoire sur un tombeau qui était dans l'ancienne église de la Daurade, et sur une épitaphe gravée sur un marbre attaché au mur de cette église.* V. *Observations sur des vases antiques trouvés à Caubiac au mois de Mai* 1785. VI. *Antiquités découvertes à Toulouse pendant le cours des années* 1783, 1784 *et* 1785. VII. *Observations sur une médaille grecque de Caius Vibius Sabinianus Gallus.* VIII. *Histoire des Césars, destinée principalement à mettre en ordre les médailles, imprimée en espagnol.* IX. *Antiquités de la ville d'Auch*, *mss.* X. *Observations sur des ruines de Bains antiques à Roquelaure près d'Auch*, *mss.* XI. *Conjectures sur une monnaie bractéate découverte à Toulouse*, *mss.* XII. *Antiquités découvertes à Toulouse pendant les années* 1786, 1787, 1788, 1789 *et* 1790, *mss.* XIII. *Essai sur les médailles espagnoles chargées de caractères inconnus*, *mss.* XIV. *Mémoire sur un tombeau trouvé près de Castelnaudary*, *mss.* XV. *Explication d'un bas-relief en verre antique*, *mss.* XVI. *Mémoire sur la Colonne qui porte le nom de colonne de Pompée*, *mss.* XVII. Plusieurs éloges et quelques poëmes dans les Recueils de l'académie des Jeux Floraux. XVIII. *Recherches sur la reine Pedauque*, *mss.* XIX. *Mémoires critiques sur l'église de la Daurade*, *mss.* XX. Réponse aux mémoires de l'abbé Magi, sur l'église de la Daurade, mss. *

III. MONTÉGUT (Raymond-André-Philibert de), fils du précédent, conseiller au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 1768. A peine venait-il d'entrer dans l'illustre compagnie où siégeait son père, que la révolution éclata avec toutes ses horreurs. Trop jeune encore pour pouvoir prendre part aux

délibérations du corps dont il faisait partie, Montégut ne crut pas néanmoins se dispenser de signer, en 1790, les protestations du parlement de Toulouse, datées des 25 et 27 Septembre de la même année. (Voyez LAMOTHE IV.) Ce fut à l'avance son arrêt de mort. Nouvellement marié, il fut arraché aux douceurs de la vie privée, et conduit à Paris. Le tribunal révolutionnaire de la Seine ne le traita pas moins cruellement que le reste de ses confrères; déjà l'auteur de ses jours avait porté sur l'échafaud sa tête innocente. Montégut le suivit de près; il fut condamné comme contre-révolutionnaire, ayant montré, en protestant, son opposition aux lois émanées de la représentation nationale; il périt le 15 Juin 1794, à l'âge de vingt-six ans. Il laissa un fils unique, qui aux jours de son adolescence, dégoûté des choses de ce monde, a voulu chercher dans la retraite le repos nécessaire à son cœur; il a reçu les ordres sacrés, et voué ses instans aux plus saintes fonctions de son ministère.

MONTENAY (GEORGETTE DE), née à Toulouse en 1540, fut dame du palais de la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Son père, gentilhomme distingué par sa naissance et ses vertus, avait long-temps porté les armes; il mourut de la peste avec sa femme et six de ses domestiques, laissant Georgette de Montenay en bas âge. Cette demoiselle était connue de la reine Jeanne, parce que sa famille possédait des terres en Béarn. La princesse eut pitié de son état d'abandon, et dès-lors elle la prit avec elle, et la fit élever dans les sentimens de la religion prétendue réformée. La jeune Montenay aima la littérature; elle la cultiva long-temps en silence, gardant pour elle les fruits de ses travaux poétiques, ou ne les communiquant qu'à un petit nombre d'amis. Elle avait lu les emblèmes d'Alciat; cet ouvrage lui plut, elle s'amusa à rimer dans le même genre des pensées morales, et à les exprimer aussi en vers latins; car elle possédait parfaitement la langue de Virgile et d'Horace. Son but, dit-elle dans la préface de son ouvrage, était simplement de se distraire en se rappelant d'utiles vérités qu'elle voulait mettre aussi sous les yeux de sa propre maison; mais l'administration de ses amis, leurs instances réitérées, changèrent sa résolution, et le public fut admis dans le secret de ses travaux. On les publia sous le titre d'*Emblèmes chrétiennes (en nombre cent)*, *par huitains*, *apposés sous figures en taille-douce*, *investies et taillées par Pierre Wœrior*, *sculpteur du duc de Lorraine*, imprimées à Lyon, in-8.°, par Jean Marcorelle 1571. (Gouget les dit imprimées à Jurich, in-4.° la même année; ce peut être une seconde édition.) Le portrait de Georgette de Montenay est en tête du volume; chaque emblème est expliqué par quatre vers

latins et huit français. La demoiselle de Montenay dédia cet ouvrage à la reine de Navarre, par une longue épître en vers de dix syllabes ; elle y loue les grandes vertus de cette magnanime princesse, et montre elle-même la beauté de son ame, par la sagesse de ses expressions. Elle annonce dans cette épître d'autres élucubrations qui n'ont point paru. On trouve en outre à la fin du recueil, deux sonnets adressés à la reine, six *à M. de La Case, gouverneur du prince de Navarre*, une épître allégorique et morale en grands vers, et une très-longue énigme dont le mot est encore à trouver. Lacroix du Maine dit qu'elle n'a fait que traduire les emblèmes d'Alciat : il se trompe ; Georgette de Montenay put en imiter quelques-uns, mais elle ne les traduisit pas tous, elle en inventa un grand nombre. Livrée sans partage au commerce des Muses, elle dédaigna les charmes de l'amour. La sévérité de Jeanne d'Albret lui convenait ; aussi se montra-t-elle inconsolable de la mort de cette grande reine. La demoiselle de Montenay, après ce funeste événement, quitta la cour, et fut habiter dans ses terres, où elle mourut, à ce qu'on croit, vers l'an 1581.

MONTFORT. (*V.* Simon.)

MONTMORENCI (Henri II, duc de), pair, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, né le 30 Avril 1595, fut fait amiral de France dès l'âge de dix-huit ans. Henri IV le tint sur les fonts du baptême, et lui portait une tendre amitié. Un jour où le jeune homme venait lui rendre ses devoirs, le roi, frappé de sa bonne mine, de son grand air, dit à ceux qui l'entouraient : *Voyez mon fils de Montmorenci, digne en tout de ceux de sa race. Si jamais la maison royale venait à défaillir, ce serait dans la sienne que les Français devraient aller chercher leurs maîtres.* Ces paroles assurément n'étaient pas le présage de la triste destinée qui attendait Montmorenci. Dans sa jeunesse il se montra tout à la fois le plus aimable, le plus brave et le plus désintéressé des hommes ; ayant battu les Calvinistes en Languedoc et devant l'île de Ré, il abandonna généreusement les magasins et tout le butin qu'il eût pu faire ; et comme ses amis s'en étonnaient : *Je ne suis pas venu*, dit-il, *ici pour gagner du bien, mais pour acquérir de la gloire. Que ne suis-je empereur pour en faire davantage !* On le vit dans une autre circonstance donner deux cents pistoles à un paysan qu'il rencontra dans un de ses voyages, *pour avoir*, dit-il, *le bonheur de faire un heureux dans sa vie.* En 1628, il remporta un avantage sur le duc de Rohan, chef des Huguenots ; peu de temps après, servant en qualité de lieutenant général en Piémont, il atteignit et mit en déroute les Espagnols, quoiqu'il eût des forces bien inférieures. Un de ses compagnons, le comte

de Cramail, lui demanda si dans la mêlée il avait songé à la mort. *J'ai appris*, répondit-il, *dans l'histoire de mes ancêtres, que la vie la plus glorieuse, est celle qui finit un gain d'une bataille, et que l'homme ne l'ayant que pour peu de temps, il faut la rendre la plus éclatante que possible.* A la suite de cette victoire, qui fut suivie de la délivrance de Casals, Montmorenci obtint le bâton de maréchal de France, dont on récompensa ses services importans. La gloire qui suit les grandes actions devint funeste au repos de Montmorenci; il crut avoir assez de puissance pour lutter contre celle du cardinal de Richelieu, alors roi véritable de la France, tandis que Louis XIII en portait le nom. Il se lia avec le plus faible des princes, avec ce Gaston, duc d'Orléans, qui passa sa vie à nouer des intrigues, et à les abandonner; qui poussant constamment ses partisans à leur perte, ne songea jamais à les arracher aux périls auxquels il les avait exposés; qui toujours vaniteux et faible, agita le royaume sans but réel, sans espoir même de parvenir à le gouverner autrement que par l'intermédiaire de ses favoris. Ce fut à un tel personnage que l'imprudent Montmorenci confia le soin d'ajouter à sa grandeur; ce fut pour lui qu'il souleva le Languedoc dont il était gouverneur. Gaston étant venu le rejoindre, la rebellion prit un caractère plus grave. On arma contre le roi, et Richelieu courut le défendre. Ce fut près de Castelnaudary que cette querelle se vida. Le maréchal de Schomberg commandait l'armée royale; Montmorenci à son approche se tourna vers Gaston, et le voyant mal assuré, il chercha à le raffermir par de généreuses paroles: mais il parlait en vain; le prince ne pouvait acquérir une fermeté étrangère à son cœur; le maréchal s'en étant convaincu, partit pour aller combattre. Entraîné par une bravoure mal entendue, ou plutôt par son désespoir, il se précipita sur les ennemis, fut battu malgré ses efforts, et devint prisonnier sur le champ de bataille, parce que sa main affaiblie ne put plus soutenir son épée. Pris les armes à la main, il ne pouvait être considéré que comme rebelle; mais le souvenir de ses grandes actions parlait pour lui. Toute la France souhaitait que la rigueur des lois fût adoucie en faveur de ce jeune héros. De toute part on demandait sa grâce; Louis XIII et Richelieu se montrèrent inflexibles. Un portrait de la reine Anne d'Autriche que Montmorenci portait à son bras le jour de la bataille de Castelnaudary, anima le premier à sa perte; le second voulut, en le faisant périr, offrir à ceux qui seraient tentés de l'imiter, un exemple terrible de la vengeance du ministre. Montmorenci conduit à Toulouse, emprisonné au Capitole dans la conciergerie, fut livré au parlement

de Toulouse pour lui faire son procès. Quand il fallut constater si ce héros s'était trouvé au combat, on interrogea Guitaut qui servait dans l'armée royale. *Le feu et la fumée dont il était couvert*, répondit cet officier, *m'ont empêché d'abord de le distinguer ; mais voyant un homme qui après avoir rompu six de nos rangs, tuait encore des soldats au septième, j'ai jugé que ce ne pouvait être que M. de Montmorenci. Je ne l'ai su certainement que lorsque je l'ai vu à terre sous son cheval mort.* On connaît trop les instances qui furent faites en faveur de cet illustre coupable, par tout ce que le royaume contenait de grands, pour que nous les rapportions ici. Tout fut inutile, Richelieu voulut être vengé ; les juges qui condamnèrent Montmorenci, prononcèrent le funeste arrêt en versant des larmes : lui seul se montra calme dans le désespoir général. Il marcha au supplice avec le même courage qu'il en avait montré au milieu des combats. L'échafaud était dressé dans la première cour de l'hôtel de ville, et élevé à la hauteur du premier étage, en face de la statue de Henri IV qui s'y voit encore de nos jours. Montmorenci en l'apercevant ne put s'empêcher de dire au Père Arnoult son confesseur : *Mon Père, je regarde la figure de ce monarque qui a été très-bon, très-généreux ; je suis son filleul ; il avait pour moi une rare tendresse.* Lorsque le bourreau voulut lui lier les mains, il rendit à cet ecclésiastique un crucifix qu'il tenait, en lui disant : *Il ne faut pas que le juste soit garrotté avec le coupable.* Ce fut le 30 Octobre 1632, qu'eut lieu ce sanglant événement. Quelques jours après la mort de Montmorenci, Louis XIII fit appeler le Père Arnoult pour apprendre de sa bouche les particularités des derniers momens de ce héros malheureux. « *Sire*, dit le Jésuite, *votre majesté a fait un grand exemple sur la terre par la mort de Montmorenci, et Dieu par sa miséricorde en a fait un grand saint dans le ciel.* Le roi répondit en soupirant : *Je voudrais, mon Père, avoir contribué à son salut par des voies plus douces.* Le corps de Montmorenci fut déposé d'abord dans une chapelle de l'église de Saint-Sernin, avant d'être transporté à Moulins dans le tombeau que lui érigea son inconsolable épouse. Le cœur du maréchal resta à Saint-Sernin sous une pyramide de marbre noir ; à la révolution, ce monument fut placé au Musée de Toulouse. La famille de Montmorenci parvint à obtenir la remise du cœur ; mais elle n'a pas songé à faire rétablir la pyramide, qui n'est encore qu'un simple objet de curiosité publique.

MONTPEZAT DE CARBON (Joseph de), successeur de son frère Jean de Carbon à l'évêché de Saint-Papoul en

1665, fut transféré au siége de Toulouse en 1675. Il publia deux ans après, le premier catéchisme qui ait été fait à l'usage de ce diocèse. Son zèle pour la gloire du roi, et les libertés de l'église gallicane, alors si bien défendues, et aujourd'hui presqu'entièrement abandonnées du clergé pour les principes ultramontains; son zèle, disons-nous, éclata dans la grande affaire de la régale qui durait depuis long-temps, et attira sur lui les foudres de l'église. Le pape Innocent XI l'excommunia le 1.er Janvier 1681, pour avoir cassé quelques procédures que l'évêque de Pamiers son suffragant avait fait contre des ecclésiastiques pourvus en régale. Cette excommunication fut levée long-temps avant sa mort, qui arriva en 1689. Les Dames Noires s'établirent à Toulouse durant cette même année.

MORANT (Alexandre de), premier président du parlement de Toulouse, natif de ...., fut d'abord intendant de la Provence en 1679; il jouissait d'une grande réputation de talent et d'intégrité, quand il fut nommé chef de la seconde cour du royaume en 1687. Il aimait à se délasser, en cultivant les lettres, des graves travaux de la magistrature; aussi fut-il appelé par les lettres patentes de 1694, à faire partie du corps des Mainteneurs des Jeux Floraux, érigés en académie cette année; il en devint le chancelier en 1707. Les infirmités de Morant l'obligèrent de donner sa démission de la première présidence; il termina ses jours en 1713.

MORLANES (François de), né d'une famille noble établie à Toulouse, cultiva les lettres pendant une partie du 15.e siècle. L'institution des sept troubadours subsistait encore avec éclat; il rechercha l'honneur de leur être associé, et obtint en 1468 le prix de la Violette. Cet ouvrage est intitulé : *Canso de Nostra Dona, Violetta nobilis Franciscum de Morlanis, anno Domini M. CCCC. LXVIII.* Cet ouvrage est remarquable par la singularité des règles observées dans sa composition, le dernier mot de chaque vers étant presque toujours répété au commencement du vers suivant. Voici la première strophe de cette Ode ou *Canso :*

A tu me clam ques de vitut *princessa*,
Princessa gran de beutat *resplanden* ;
Resplandens lums ont jay tota *nobelessa :*
Nobla sans par pret te mont *humilment.*
Humiel quen sus eu mon *trespassament*,
Tres donssa flor verges plena de gracia,
Plasent ragart an tres benigna facia.

Cette citation prouve que la langue romane conservait encore dans le 15.e siècle quelque douceur et quelque harmonie; mais les chants des menestrels, jadis inspirés par l'amour de la gloire et par le désir de plaire à la beauté, ne rappelaient alors que des idées pieuses, très-respectables sans doute, mais peu propres à enflammer le génie. Les auteurs parlaient sans cesse, et de l'ante-

christ et des supplices éternels; ils adressaient de ferventes prières à la Vierge, afin d'être préservés du goufre horrible qui doit engloutir les méchans. François de Morlanes termina son ouvrage en invoquant la céleste Marie en faveur du peuple Toulousain :

A tu me clam an la gen *Tholosana ;*
Tholosa nos crentat de grant *confort*,
Conforta an tu nostra natin *humana*
Humana dit te preguen per *accort.*
Accort f y donc à Dieu que a bon *port*
Porte nos totez mostran la dreyta *via :*
Via per ont aurem al castel *fort*
Fort et segur palays de senhoria.

On a encore de Morlanes une pièce de vers intitulée, *Danssa de Nostra Dona* (Danse de Notre-Dame.) On sait que les troubadours composaient sous le nom de *Danssa*, des poëmes destinés à être chantés dans une assemblée qui se livrait au plaisir de la danse. L'habitude de chanter en formant des pas entrelacés, remonte à la plus haute antiquité, et existait encore en France pendant le 16.e siècle. Lorsque Marot publia la traduction des Psaumes, on les adopta aux airs les plus en vogue. « Le roi prit » pour le sien, le Psaume *comme » on vit le cerf bruire ;* M.me de » Valentinois qu'il aimait, prit » pour elle, *du fond de ma » pensée*, qu'elle chantait en » dansant la volte ; Antoine de » Navarre prit *revanche moi*, » *prends ma querelle*, qu'il chan- » tait en dansant le branle de » Poitou. » François de Morlanes lut la *Danssa de Nostra Dona*, dans une assemblée publique des Jeux. On trouve dans plusieurs manuscrits un sirventes fait en 1471 par un *François de Morlas*, bachelier. Cet ouvrage obtint le prix de l'Eglantine. Il paraît que son auteur n'est pas différent de *Morlanes*, et que l'on a latinisé son nom dans le titre de la *Canso* couronnée en 1468. *

I. MOULIN (Denis de), natif de Meaux, a fourni dans l'église une brillante carrière. Il fut tout à la fois chantre et chanoine de l'église de Vienne, chanoine de Chartres, Rheims, Tours, Albi, Embrun, et enfin archevêque de Toulouse en 1422 ; ce qui prouve, dit l'annaliste Lafaille, que les ecclésiastiques de ce temps n'étaient pas très-scrupuleux sur la pluralité des bénéfices. Du Moulin était en outre conseiller et maître des requêtes du roi Charles VII. Le prince utilisa les talens du prélat, en l'employant dans plusieurs occasions importantes. Il luttait alors avec succès contre les Anglais, auxquels il venait d'enlever l'appui de Philippe, duc de Bourgogne ; et du Moulin le seconda dans une partie des négociations qui précédèrent et suivirent le fameux traité d'Arras conclu en 1435. L'archevêque de Toulouse fut également envoyé en embassade à Genève et en Savoie ; le zèle qu'il mit à servir son maître, le succès des affaires importantes dont il se méla, le firent nommer, en 1439, à l'archevêché de Paris. L'année suivante, le roi sollicita et obtint pour lui la

pourpre romaine. Le nouveau cardinal portait également le titre de patriarche d'Alexandrie lors de sa mort survenue le 15 Septembre 1447.

II. MOULIN (Pierre du), frère du précédent, lui succéda, en 1439, à l'archevêché de Toulouse. Ce prélat avait été auparavant juge d'appeaux en cette ville, et maître des requêtes. Lorsque le roi Charles VII, par son édit daté de Saumur 11 Octobre 1443, eut établi à Toulouse le parlement qu'il avait déjà donné au Languedoc en 1419, et supprimé en 1428, Pierre du Moulin fit partie de cette compagnie en qualité de garde du sceau et vice-chancelier pour le roi en Occitanie. Ce fut le 7 Avril 1444, que le nouveau parlement fut installé par du Mouliu et le célèbre Jacques Cœur, commissaires nommés par Charles VII. Il subsista jusqu'à la destruction totale de la magistrature en France par l'assemblée constituante en 1790. (Voyez M. J. de Lamothe.) Cette cour fut alors composée de deux présidens, de douze conseillers, mi-partie clercs et lais, de deux greffiers, d'un avocat, d'un procureur général et de huit huissiers. Le premier président, messire Aynard de Bletterens, *eut pour gages six cents livres ;* le second président, les deux conseillers épiscopaux, l'archevêque de Toulouse et l'évêque de Lescar, eurent *cinq cents livres ;* l'avocat général et le procureur général, *trois cents livres ;* chacun des conseillers clercs, *cent soixante livres ;* les conseillers lais, *deux cent soixante livres ;* le greffier civil et criminel, *cent soixante livres ;* le greffier des présentations, *cent vingt-cinq livres ;* le premier huissier, *cinq sols par jour;* les autres, *deux sols six deniers.* En 1451, le parlement fut augmenté d'une chambre, et une déclaration du roi du 14 Novembre 1454, le rendit l'égal de celui de Paris. Les officiers de ces deux cours ne devaient pas être distingués, et pouvaient prendre séance dans l'une et dans l'autre par rang de réception. On observa dès l'origine de ce parlement, l'usage *de la baillée des roses*, dont l'origine inconnue est constatée par plusieurs arrêts. Les grands vassaux, les principaux prélats du ressort devaient, selon une ancienne coutume, distribuer au mois de Mai, chaque année, des roses aux officiers du parlement. On vit se conformer à cette règle, la reine Marguerite de Valois, comme comtesse de Lauraguais et de Rouergue, et le roi de Navarre, comme comte de Bigorre et d'Armagnac. Un arrêt du 28 Avril 1539, ordonna que le cardinal de Joyeuse, en qualité d'archevêque de Toulouse, de duc et pair de France, les archevêques de Narbonne, d'Auch, et le duc d'Usès, *présenteraient à la cour des roses et des chapeaux de fleurs au mois de Mai, suivant l'usage.* Le jour arrivé de la présentation

des roses, on jonchait de fleurs, dit Raynal, toutes les chambres du palais. C'était durant une audience solennelle, que des officiers et valets, richement vêtus, portaient dans des plats d'argent, à chaque membre de la cour, un bouquet de fleurs naturelles ou artificielles, avec des couronnes auxquelles pendaient les armoiries de ceux qui les donnaient; les hauboits ne cessaient pas de jouer pendant cette distribution, à la suite de laquelle ceux qui offraient les roses invitaient le parlement à un splendide déjeuner. Cet usage subsista longtemps. Pierre du Moulin, garde des sceaux du parlement, transmit cette dignité à plusieurs évêques de la province, qui après lui remplirent la même fonction; elle dura jusqu'à l'époque où les chanceliers de France, dont elle diminuait les attributions, la firent supprimer. La même année 1444, l'archevêque de Toulouse, avec plusieurs autres personnages, furent nommés commissaires et juges supérieurs au fait des aides, taille et autres subsides dans le pays de Languedoc et le duché d'Aquitaine. Du Moulin, outre ces travaux importans, rétablit ou du moins contribua à l'embellissement du palais archiépiscopal. Il fit construire à ses frais le grand portail de la métropole de Saint-Etienne, le décora de plusieurs statues, et y fit placer entr'autres celle de son frère et la sienne. Ces monumens précieux pour l'histoire de l'art, n'ont pu échapper à la fureur des iconoclastes de 1793. Du Moulin atteint de la peste, qui durant plus de cent ans, à cette époque, ne cessa d'affliger Toulouse, termina ses jours au château de Balma où il s'était vainement réfugié pour éviter la contagion qui vint l'y poursuivre; il expira le 3 Octobre 1451. Il est à remarquer que l'épitaphe de ce prélat le qualifie du titre de monarque des poëtes, (*poetarum monarcha.*) Cette pompeuse qualité nous porte à croire que du Moulin aimait les lettres, et devait lui-même, par ses poésies, s'être acquis une grande réputation. Le temps n'a pas respecté ses œuvres; nous ne pouvons par conséquent apprécier l'étendue de son mérite en cette partie : on se plaisait à voir un grave ecclésiastique prendre place parmi les troubadours qui existaient encore. On a cru jusqu'ici, et c'est à tort, que les chantres occitaniens avaient cessé de se faire entendre vers la fin du 13.e siècle, n'ayant pas survécus aux princes de la maison de Toulouse leurs généreux protecteurs. On s'est trompé sur ce point, ainsi que le prouve M. Du Mège, notre collaborateur, dans la nouvelle édition qu'il prépare de l'histoire des troubadours de l'abbé Millot. Dans cet ouvrage considérablement augmenté par lui, il établit la généalogie des troubadours depuis les temps les plus reculés, jusqu'à Godolin sans interruption, pré-

tendant que ce dernier ferme enfin cette période qui fut jadis si brillante; car M. Du Mège convient que depuis 1300, jusqu'à la fin du 16.e siècle, les menestrels dégénérés ne firent entendre que des accens peu dignes de leurs harmonieux prédécesseurs.

MOURLENS (Jean-Pierre de), né à Affite dans le département de la Haute-Garonne en 1724, fit de brillantes études, et devint conseiller au parlement de Toulouse en 1760. Il essuya tous les orages qui fondirent en 1771 sur cette illustre compagnie, et rentra dans ses fonctions en 1774, lorsque Louis XVI eut rétabli l'ancienne magistrature. A cette époque Mourlens perdit un procès qui fut jugé par la cour dont il était membre; persuadé que l'injustice avait seule agi dans cette circonstance (et il se trompait), il cessa depuis ce moment de se montrer au palais; plaida contre ses confrères, lançant contre tous des mémoires où la passion éclatait plus que le bon droit. Il aimait la littérature; aussi forma-t-il une belle bibliothèque composée d'environ vingt mille volumes, parmi lesquels il s'en trouvait de très-curieux et d'un grand prix. Mourlens, homme du monde en même temps, réunissait chez lui une société nombreuse. Aux approches de la révolution, il se flattait par la douceur de ses mœurs, par son refus de prendre part aux protestations de sa compagnie en 1790, dont il s'était séparé depuis près de vingt ans, d'échapper au sort funeste qui poursuivait ses confrères, mais il se trompa; mis d'abord en prison à Toulouse, conduit plus tard à Paris, l'infame tribunal révolutionnaire qui siégeait dans cette ville, le condamna, le 6 Juillet 1794, à la peine de mort, sur le faux exposé d'avoir signé et approuvé les actes du parlement de Toulouse des 25 et 27 Septembre 1790, attentatoires aux droits et à la liberté du peuple. Il périt le même jour.

MURET (Jean de), l'un de ces poëtes qui venaient, selon l'ancien usage, lire des pièces de vers pendant les séances publiques des Mainteneurs des Jeux Floraux, remporta le prix de la Violette en 1658. Il fit imprimer la même année un recueil de poésies, intitulé : *Le Tableau de l'inconstance de Phylis, pour le triomphe de la Violette*, Tolose, Arnaud Colomiez, in-4.° Azema, avocat au parlement de Toulouse, ancien capitoul et membre de l'*Académie des Lanternistes*, adressa le sonnet suivant à M. de Muret. Nous ne donnons ici cette pièce que pour faire connaître les formes du style louangeur des Toulousains à l'époque où Corneille enrichissait la scène française de nombreux chef-d'œuvres :

J'admire, cher Muret, cette haute prudence
Qui conduit le destin de ton docte pinceau;
Tu peins avec éclat dans ce riche *tableau*,

Deux *amours* languissans aux pieds de *l'inconstance* :

Mais, d'un autre côté, nous y voyons *Clémence*
Qui couronne tes vœux d'un ornement nouveau ;
Elle défend ton nom de l'horreur du tombeau,
Et donne un juste prix à ta *persévérance*.

Porte donc jusqu'au bout ce généreux dessein,
Et suivant cette ardeur qui brûle dans ton sein,
Marche dessus le pas d'une aimable victoire.

Tes rivaux apprendront qu'un esprit inconstant
Ne saurait acquérir les honneurs qu'il attend,
Et que par la constance on arrive à la gloire.

*

N

NALHAC (Astorg de), troubadour toulousain, vivait pendant la première moitié du 15.e siècle. Il obtint un prix de la main des *Mainteneurs de la Gaie Science.* Cet écrivain avait peu de talens ; néanmoins sa muse célébra les miracles de la toute-puissance, et les vertus de la mère du Dieu Sauveur. Nous n'avons pu recueillir aucun détail historique sur ce troubadour ; l'année de sa naissance et celle de sa mort sont également inconnues. *

NAT DE MONS, troubadour toulousain, florissait en la cité palladienne vers le milieu du 13.e siècle ; sa famille, déjà illustre dès le 12.me, était plusieurs fois entrée dans le capitoulat, et jouissait d'une haute considération parmi ses concitoyens. Mais Nat de Mons ne se reposa pas comme tant d'hommes sur la réputation de ses pères, et pour mériter par lui-même une digne renommée, il devint tout à la fois guerrier et troubadour. Les suites funestes de la guerre des Albigeois avaient détourné le comte de Toulouse Raymond VII d'accorder aux beaux arts toute la protection dont les avaient faits jouir les princes de son auguste maison ; aussi les menestrels s'éloignant de l'Occitanie, allaient en d'autres cours apporter leurs romances et leurs chansons. Nat de Mons dirigea ses pas vers les Pyrénées ; il fut charmer par ses ouvrages le roi de Castille Alphonse X, et Jacques I, roi d'Aragon. On remarque dans les écrits de notre troubadour, un amour de la vertu, un hommage perpétuel rendu aux qualités héroïques ; il chanta peu de vulgaires passions ; il chercha à élever l'ame, à la rendre supérieure à la mauvaise fortune : fut-il jamais un plus digne emploi du talent ! On aime à l'entendre s'écrier :

Au-dessus du trépas, le héros craint le blâme ;
La honte de déchoir, de passer pour infame,
Exalte son courage, arme sa fermeté ;
Pour se rendre immortel, bravant l'adversité,
Il délaisse à l'ame servile
La crainte d'un sort limité :
La mort, dit-il, n'est rien alors qu'elle est utile !

Nat de Mons passait sa vie avec

les grands, et cependant il ne craignit pas de blâmer sans cesse leur conduite ; il ne connaissait pas ces viles maximes de nos jours, si commodes pour la bassesse, *qu'il ne faut que louer ceux qui sont au-dessus de nous.* Bien au contraire, dans une pièce adressée à Alphonse X, prince tout à la fois ami des arts, savant astronome et philosophe distingué, il dit :

L'air noble, ainsi que la valeur,
Et la gloire et la courtoisie ;
La puissance des Rois, objet de jalousie,
Ne sont pas toute la grandeur !
S'ils font le mal, si l'injustice
Les rend odieux aux mortels,
L'opinion qui hait le vice,
Détruit promptement leurs autels :
Séduits par des flatteurs sans nombre,
Se croyant tout permis, et d'orgueil enivrés,
Eux-mêmes recouvrent d'une ombre
L'éclat dont ils sont entourés.

Six ouvrages de Nat de Mons ont survécu à la totalité de ses œuvres : le premier est celui dont nous venons de rapporter deux fragmens. Le deuxième traite de l'influence des astres sur la destinée humaine : il est adressé, comme le précédent, au roi Alphonse X ; le poëte met même ce prince en jeu ; car il en fait l'un des interlocuteurs de son sirvente, et il lui fait dire que le pouvoir des astres dirige le cours des choses, ce qui n'est ni philosophique, ni chrétien. Le troisième, qui est une lettre en vers écrite au roi d'Aragon Jacques I, traite aussi prolixement des principes du bien et du mal sur la nature de l'ame et de la liberté. Le quatrième, autre lettre en vers adressée au même prince, porte pour suscription : *Au bon roi seigneur d'Aragon, noble, vertueux, brillant, brave, plein d'esprit, de générosité, de valeur, de courtoisie, etc. Nat de Mons, prêt à lui rendre ses services en toute humilité, baise les pieds et les mains.* Il s'agit dans cette pièce de la manière dont les souverains doivent former leur cour ; elle est remplie de traits plus nobles et hardis que semblait le promettre la préface. Le cinquième est composé pour enseigner à un jongleur les moyens de plaire et de réussir dans le monde ; on y trouve de bons conseils et des maximes dignes d'éloges. Dans le sixième, il s'agit des devoirs et de la mauvaise conduite des grands : les courtisans n'y sont pas épargnés ; Nat de Mons avait sans doute appris à ses dépens à les connaître. On ignore les particularités de la vie de ce troubadour inconnu aux anciens auteurs ; Millot le premier l'a tiré de l'oubli ; on ne peut fixer l'époque de sa mort.

NATHOLOSA (Guillaume de) ; Nicolas Bertrand, qui dans ses *Gestes des Tholosains*, nous fait connaître ce personnage, n'a point voulu nous apprendre l'époque à laquelle il florissait : il le représente comme né de nobles parens ; cependant on ne trouve pas à Toulouse de famille de ce nom. Ne serait-ce point celle qui depuis le temps le plus reculé, portait celui de la ville ? N'aurait-on pas fait précéder le nom

Tholosa de la particule NA, qui dans la Guienne principalement était une marque honorifique, comme l'A et l'EN dans le Languedoc, et le DE dans le reste de la France? Quoi qu'il en soit, Natholosa fut un grand saint, et s'il n'est pas dans la légende, il est important de l'y établir avec tous ses honneurs. Il dut vivre vers le milieu du 15.ᵉ siècle; car Nicolas Bertrand, dans un fait qu'il rapporte, affirme le tenir de la bouche d'un serviteur de ce saint personnage, et Bertrand mourut en 1527. Natholosa porté vers la retraite, entra ayant à peine dix ans, dans le monastère des Augustins à Toulouse; il reçut l'ordre de la prêtrise dès que son âge le lui permit. Dieu manifesta la grandeur des œuvres de ce religieux, par des signalés prodiges. Natholosa eut de rudes assauts à soutenir contre l'ennemi de notre salut, qui le tourmenta de toutes manières. Tantôt le démon, caché sous le plumage d'un corbeau, cherchait à éteindre la lampe dont se servait le moine Augustin; plus souvent il lui apparaissait (et voyez la ruse du malin) sous les traits d'une belle femme : une fois il le transporta sur le faîte du couvent; enfin on ne saurait nombrer les espiégleries qui furent employées pour tenter la vertu, ou lasser la patience de Natholosa. Celui-ci, vainqueur de ces ruses, multipliait les miracles, et faisait une rude guerre à Satan. Les démons à cette époque étaient dans l'usage de hanter les maisons (ils ont perdu de nos jours cette habitude); alors le clergé avait grand peine à les chasser des demeures qu'ils infestaient; c'était un jeu pour Natholosa. Dès qu'il apprenait qu'un lutin tourmentait les gens d'un logis par les tours de collége qui annoncent si bien la présence d'un farfadet, il y accourait, et dans un tour de main il délogeait l'esprit immonde. Nous ne rapporterons pas tous les prodiges que Natholosa opéra, on les trouvera dans l'ouvrage de Nicolas Bertrand, qui les raconte avec soin, et n'en omet aucun; nous dirons seulement que Natholosa connut par prévision le jour qui devait terminer sa vie. Il mourut le vendredi avant la Pentecôte de l'an 14...., et fut enseveli au couvent des Augustins, dans la chapelle de la Magdelaine. Cinquante-trois jours après sa mort, on voulut visiter son cadavre : il se trouva encore souple, frais, et exhalant une odeur suave; il fut mis alors dans un cercueil de pierre, et replacé avec honneur dans son caveau. Ses confrères eussent sans doute demandé sa canonisation, mais la dureté des temps ne leur permit pas d'en faire la dépense; on sait qu'elle monte ordinairement à des sommes énormes, et que si de grandes vertus donnent une place distinguée dans le ciel, il en coûte bien cher pour être reconnu saint sur la terre.

NAUGASIEN ou NAUGASIDE (PONS DE), littérateur, né à Toulouse dans les temps reculés,

et dont l'existence n'est certifiée que par des auteurs peu dignes de foi. Il est difficile d'établir l'époque où il florissait ; on sait seulement qu'il était un des professeurs des célèbres écoles de Pech-David, dont nous allons succinctement raconter l'histoire. On a prétendu, disent les vieilles chroniques, qu'un Tolus, roi fabuleux de Toulouse, voulut, en fondant cette ville, élever également un asile aux belles-lettres et aux arts ; dans cette pensée, il édifia sur le haut côteau de Pech-David et aux pieds de cette petite montagne, près des bords de la Garonne, plusieurs bâtimens destinés à loger d'habiles maîtres en tous genres, sous lesquels vint étudier la jeunesse toulousaine, et plus tard celle de la Gaule et du reste de l'Europe. (Voyez ISNAND.) Là, on enseignait l'astrologie et les autres sciences, l'éloquence et la poésie. Le concours des professeurs érudits, et des élèves envieux d'apprendre, ne diminua pas durant plusieurs siècles. Les étudians habitaient cette partie de la banlieue qui s'étend du grand Ramier, dit aujourd'hui *du Moulin du Château*, jusqu'aux prairies de Saint-Etienne, où maintenant est le Busca, et vient se terminer à un terrain s'élevant vers Pech-David, nommé alors les Coudomines. Là, dit Noguier, était une rue appelée *de la Cavalerie et de la Bourgeoisie*, où logeaient hors des murailles de Toulouse les nobles, les chevaliers, les gens aisés de la ville, et sur l'emplacement de laquelle en partie se trouve de nos jours le faubourg Saint-Michel. Cet auteur prétend que vers l'an 1200 on voyait encore dans cet endroit les ruines de ces anciens colléges, dans lesquelles une fée avait fait sa retraite, se montrant par fois la nuit de la veille de la Saint-Jean sous une forme demi-femme et demi-dragon. Parmi ceux qui dans cette institution enseignaient les lettres à la jeunesse, Pons Naugasien se distinguait ; homme illustre par son rang, et fameux par sa science, il était un des quatre cents chevaliers qui, avec les quatre grands sages, gouvernaient Toulouse d'une manière presque indépendante des monarques de cet état, au moins dans ce qui regardait l'administration intérieure de la cité. Naugasien retrouva, ou pour mieux dire supposa, selon nous, une épître d'un Ptolomée, roi d'Egypte, qui à la prière d'Anthomis ou Antonius, roi imaginaire de Toulouse, avait écrit l'histoire généalogique des souverains de cette ville. Naugasien recueillit aussi *les Gestes de Torsin, prince de Tholose*, dont nous avons parlé à l'article de Tolus, comme on peut le voir. Voilà tout ce qu'on sait sur le compte de Pons Naugasien ; on ignore l'époque où il vécut ; ce doit être cependant peu de temps avant la première entrée des Romains dans les Gaules, si nous suivons les erremens de Noguier et autres. Nous pensons

néanmoins qu'un personnage de ce nom a existé, et a peut-être écrit les chroniques toulousaines; les auteurs du moyen âge qui les ont copiées, ont voulu, pour leur donner plus de valeur, reculer vers les premiers temps celui où Naugasien écrivait, espérant par là donner plus de crédit à leurs rêveries et aux siennes. (Voyez Noguier.) D'après cette dernière assertion, qui doit être préférée, Naugasien ne remonterait qu'au siècle de Charlemagne. Nous avons cru, pour donner une suite complète de l'histoire littéraire de Toulouse, qu'il convenait de réunir à la Biographie de Naugasien, celle de Capdenier. Nous allons en entretenir le lecteur.

Selon les anciens historiens de Toulouse, Ganno, Bertrand, Noguier, etc. il existait dans cette ville avant le commencement de l'ère chrétienne, et du temps de Jules-César environ, un fameux professeur de belles-lettres qui donnait ses leçons aux colléges de Pech-David. Cet habile homme, successeur des Isnard, des Naugasien, etc. se nommait Guillaume Capdenier; il remplissait l'Europe du bruit de sa renommée, et le célèbre Virgile ne crut pas s'abaisser en venant à Toulouse s'instruire à ses leçons. L'auteur des Géorgiques et de l'Enéide fit bâtir hors des murs de la cité palladienne, et sur le penchant de Pech-David, une tour qui porta son nom, et dont les ruines se voyaient encore dans le 16.e siècle. C'était là, au dire des chroniqueurs, que le Cigne de Mantoue se livrait à l'étude sous la direction de Capdenier, et puisait dans ses instructions ce goût exquis dont Virgile para ses ouvrages. Le professeur mourut enfin; sa place fut disputée par son élégant élève et par Capdenier son fils: on dit que les magistrats de Toulouse repoussèrent le poëte romain, et donnèrent la préférence à son concurrent, sans qu'on cite ou qu'on connaisse les ouvrages de ce dernier qui purent l'emporter sur ceux du chantre sublime de Didon. Voilà le conte tel qu'il existe dans nos premiers historiens, tel qu'il fut cru parmi nous jusqu'au commencement de l'avant dernier siècle. Le séjour de Virgile à Toulouse, ses études sous le vieux Capdenier, sa dispute avec le jeune, sont autant de fables; mais n'est-il pas singulier que dans la ville accusée par tant de voix d'avoir méconnu le mérite de Cujas, laissé trop longtemps dans l'oubli celui de Fermat, repoussé Godolin du sein des Jeux Floraux, une fiction vienne encore la représenter éloignant Virgile pour couronner un indigne rival? Quelle fatalité fait donc peser sur ses magistrats et ses principaux habitans la honte d'avoir à toutes les époques méconnu ou écarté le génie? Nous nous plaisons à croire que Toulouse fut calomniée; mais le préjugé existe contre elle; il serait important de le détruire sans retour. La ville des arts doit être celle de la reconnaissance. Les

ombres de Cazalès, du général Dupuy, de Picot-Lapeyrouse, attendent avec impatience que la salle des Illustres s'ouvre à leurs images; à peine Fermat et Riquet viennent d'y prendre leur place, et cependant plus d'un siècle a passé sur leurs tombeaux. C'est toujours bien tard que les hommes se décident à proclamer l'apothéose des rares esprits qui leur sont supérieurs.

NESMOND (Henri de), était issu d'une famille illustre de l'Angoumois, qui avait parcouru avec une égale gloire la carrière de la magistrature et des armes. Il naquit en 1670, et fut dès son bas âge destiné à soutenir l'éclat de sa maison dans le clergé, comme ses aïeux l'avaient soutenu dans les autres professions honorables qu'ils avaient embrassées. Le succès de ses prédications attira sur ses travaux les regards de Louis XIV, qui pendant la longue station d'un carême et d'un avent, touché de l'onction de ses paroles et de la force de ses raisons, le nomma à l'évêché de Montauban. Nesmond passa en 1703 à l'archevêché d'Albi, et en 1721 à celui de Toulouse. Ce prélat porta souvent la parole devant Louis XIV au nom des états de la province. Ayant un jour manqué de mémoire, et s'étant arrêté pour reprendre le fil de sa harangue, le roi lui dit avec bonté : *Je suis bien aise que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites.* Dans une autre circonstance, ce prince disait en parlant de lui : *C'est le plus beau parleur de mon royaume.* L'académie française, à la mort de Fléchier, crut dignement le remplacer, en lui donnant pour successeur l'archevêque de Toulouse. Nesmond, membre aussi des Jeux Floraux, termina sa vie dans la capitale de son diocèse en 1727. On publia après sa mort le recueil de ses œuvres en un volume; il renferme *des Discours*, *des Sermons*, *des Harangues au Roi*, *des Lettres pastorales et des Mandemens.* Nesmond était très-charitable; il aimait beaucoup les pauvres, et par son testament il laissa tous ses biens aux hôpitaux de Toulouse.

NIQUET (Joseph de), président du parlement de Toulouse, naquit en 1691 aux environs de Brienne en Champagne; son père, habile officier de génie, s'établit à Toulouse à l'époque où Riquet présenta les premiers plans du canal de Languedoc; M. de Niquet fut chargé de l'examiner. Son fils dont nous nous occupons, entra dans le parlement de cette ville, et devint président à mortier. Il se trouva bientôt à la tête de sa compagnie lors des querelles de Bastard (voyez ce nom) avec cette cour, et se fit aimer par la douceur de son caractère aimable et conciliant. Il déploya beaucoup de fermeté dans l'affaire de la destruction des Jésuites, et sut tromper l'espoir de ces bons Pères, qui se flattaient de trouver à Tou-

louse un appui qu'on leur refusait par tout ailleurs. Bastard ayant donné sa démission en 1769, Vaudeuil (voyez ce nom) lui succéda ; mais l'année suivante celui-ci fut remplacé par Niquet, qui trompé sans doute par les intrigues du chancelier Meaupou, consentit à présider l'informe parlement de 1771, lorsque tous les membres de celui de Toulouse étaient censés démissionnaires. Cette conduite si opposée à celle que Niquet avait suivie jusqu'à ce jour, lui fit beaucoup de tort. Il eut à essuyer en 1774, lors du rétablissement de la magistrature, des avanies sans nombre. On lui demandait sa démission, il la refusait, son ambition ne diminuant pas à mesure qu'il approchait de l'extrême vieillesse. Enfin en 1787, à l'âge de quatre-vingt-seize ans, il consentit à ce qu'on exigeait de lui. Il vécut encore huit ans (si les dates que nous suivons sont exactes), et sauvé comme par miracle de l'échafaud où périrent tant de ses collègues, il termina ses jours à Paris vers les derniers mois de 1794, ayant cent trois ans. Il avait été chancelier de l'académie des Jeux Floraux, et sollicita lui-même avec beaucoup de zèle les lettres patentes de 1773, qui en supprimant cette place, donnèrent à l'académie plus de liberté, et par d'autres articles firent cesser un cérémonial, sujet d'éternelles discussions entre le corps de ville et les mainteneurs.

NOÉ (Roger de). Ce seigneur toulousain, issu d'une des plus anciennes maisons du Haut-Languedoc, et dont les premiers ancêtres connus remontent à l'an 1048, fut au nombre des chevaliers qui défendirent en 1215 la ville de Toulouse, assiégée par Louis, fils aîné du roi de France Philippe-Auguste. Il accorda plusieurs chartes de priviléges et de règlemens de police aux vassaux de sa baronnie de Noé en 1224. Toujours occupé de guerroyer, soit pour son compte ou pour celui d'autrui, il fit cependant en 1225, avec Bernard d'Orbessan, un traité par lequel ils s'engagèrent mutuellement à respecter leurs domaines, à cesser toute hostilité l'un contre l'autre, se promettant également dans cet accord de ne point faire la guerre aux comtes de Toulouse, de Cominges et d'Astarac. Il était à la cour de Raymond VII le premier de ces trois princes, et fut compris dans le nombre des deux cents chevaliers que le comte créa au mois de Décembre 1244. En Novembre de la même année, il avait été témoin avec Roger de Cominges, comte de Pailhas, et Aymery, vicomte de Narbonne, d'un hommage qui fut rendu à Raymond VII par la comtesse d'Astarac. Roger, ennemi des croisés, les avait combattus dans toutes les circonstances ; aussi fut-il excommunié à diverses reprises, et ne se réconcilia avec l'église qu'après le traité de Paris en 1228, qui mit fin aux malheurs de la province du Languedoc.

Son nom se trouve avec celui d'un grand nombre d'autres barons, dans une charte du Vatican, auquel on accorde le pardon de leurs erreurs, à la charge par eux de se soumettre à plusieurs pénitences. Le fier Roger eut peine sans doute à se résigner; mais il dut plier sous un joug qui aurait accablé de plus puissans que lui. L'époque de sa mort est ignorée. La famille de Noé a eu cinq capitouls de son nom, mal à propos nommés Noyers dans les listes capitulaires. L'écusson de cette maison est losangé d'or et de gueule à l'écu en bannière. Les Noé encore existans ont produit plusieurs hommes célèbres, entr'autres Roger II[e], qui vécut sous les règnes de Charles IX, Henri III et Henri IV, et le dernier évêque de Lescar, personnage aussi illustre par ses talens que par ses grandes vertus.

I. NOGARET (Guillaume de), chancelier de France, grand guerrier et profond politique, naquit à Saint-Félix de Caraman, diocèse de Toulouse, ou peut-être dans cette dernière ville, car il y a quelque incertitude sur son lieu natal vers 1260. Nogaret fit ses études en l'université de Toulouse, et y acquit le titre de professeur en droit; mais il n'y professa pas cette science, comme on l'a avancé sans preuves. Il fut s'établir à Montpellier en 1291, et y enseignait la jurisprudence en 1293; il fut nommé juge-mage de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire en 1294. Les grands talens que Nogaret déploya dans cette charge ordinaire, attirèrent sur lui les regards du roi Philippe le Bel; ce prince l'ayant connu, ne tarda pas à l'apprécier. Il l'employa utilement dans plusieurs négociations importantes, et s'aperçut qu'il pouvait se servir également de ses conseils et de son épée; aussi pour le récompenser, il l'anoblit, et le nomma chevalier en 1299. Nogaret, admis en même temps au conseil du roi, y déploya ce rare génie, cette intrépide fermeté qu'il possédait en un jour de bataille; sa constance à soutenir les intérêts de l'état, fut le glorieux chemin qui le mena à la fortune. Les circonstances étaient orageuses; un pontife hautain et violent, Boniface VIII, régnait sur le trône de saint Pierre, et voulut envelopper tous les rois de l'Europe dans les filets du pêcheur. Il se flattait que s'il pouvait soumettre le monarque français, les autres souverains seraient facilement domptés. Dès-lors, pour essayer ses forces, il chercha à lutter contre Philippe IV, dit le Bel. Celui-ci, touché d'abord des égards dus au Saint-Siége, essaya de ramener Boniface à des sentimens modérés; il lui envoya en 1300 une ambassade, à la tête de laquelle était Guillaume de Nogaret. Le pontife, accoutumé à tout voir plier devant lui, dissimulant mal son dépit en écoutant un si habile homme, s'emporta, et outragea dans ses propos le roi de France. L'ambassadeur indigné prit la parole, et donna au pape sur sa vie

antérieure et sa conduite présente, des avis qui pouvaient passer pour de véritables reproches. Boniface, confondu de cette hardiesse, lui demanda s'il avait reçu de son souverain la commission de lui tenir un pareil langage. « Je ne » crains point, répondit le ferme » Nogaret, que le roi mon maître » désavoue ce que je viens d'avan» cer ; mais je ne vois qu'en trem» blant les maux que doit causer » une hauteur si déplacée dans le » le père des fidèles. Le zèle qui » m'anime pour le repos de l'église » et pour l'honneur de la France, » m'a fait dire librement à votre » sainteté tout ce que j'ai cru ca» pable de lui faire ouvrir les » yeux sur le danger qu'il y a de » se commettre mal à propos » avec un prince aussi instruit de » ses droits que jaloux de son » autorité. » Une telle leçon ne corrigea pas Boniface ; brûlant du désir de soumettre Philippe, on l'avait vu profiter de la querelle qui s'était élevée entre ce prince d'une part, le roi d'Angleterre Edouard II, duc de Guienne, et le comte de Flandres de l'autre ; il avait accueilli les prières de ceux ci, il embrassa leur défense, et cita même Philippe à comparaître devant lui. Le fier monarque en fut indigné ; il répondit avec mépris, et soumit ses vassaux révoltés. Un légat de Boniface, nommé Bernard de Saisset, évêque de Pamiers, sujet du roi, ayant osé lui parler avec trop d'audace, fut non seulement chassé, mais encore le prince lui fit faire son procès. La vengeance partit de Rome ; Philippe fut excommunié. A cette odieuse entreprise, un cri général s'éleva dans tout le royaume ; l'indignation redoubla lorsque l'on eut appris que le pape osait dans son délire disposer de la couronne de France, en l'offrant à l'empereur d'Allemagne qui n'eut garde d'accepter ce dangereux présent, et au roi d'Angleterre qui le refusa également. Le roi répondit à cet attentat, en convoquant les états généraux du royaume. En attendant leur réunion, Guillaume de Nogaret, le 12 Mars 1303, dans une assemblée moins nombreuse, composée seulement de la noblesse et du clergé, porta la parole contre Boniface VIII, demanda sa déposition, et appela au futur concile de tout ce qu'il tenterait contre le roi. Les états s'assemblèrent ensuite ; on leur représenta le danger que courait *la république chrétienne* avec un chef si turbulent. Les trois ordres furent unanimes dans leur résolution ; ils jurèrent au monarque de soutenir ses droits, et de ne jamais séparer leur cause de la sienne. Ce n'était pas assez pour Philippe, il voulait s'emparer de la personne du pape, le faire conduire à Lyon où un concile universel l'eût déposé. Un tel soin ne pouvait être confié qu'à un homme dont le courage égalât la prudence ; Nogaret fut choisi. Il partit la même année 1303, accompagné de Sciarra Colonne, prince romain, ennemi personnel du pontife, qui

persécutait sa famille avec acharnement. En entrant en Italie, Nogaret annonça qu'il venait, comme messager de paix ; il s'arrêta en Toscane au château de Staggia, enrôla un grand nombre de soldats, et les conduisit secrètement sous les murs d'Agnanie, où Boniface se trouvait alors. L'entreprise était si habilement conçue par Nogaret, que le pape ne put deviner le danger ; surpris à l'improviste, abandonné par les bourgeois de la ville que l'éloquence de Nogaret entraîna du parti de la France ; voyant qu'aux propositions d'accommodement qu'il faisait faire, on lui répondait par celle de son abdication, il retrouva son énergie. Revêtant le manteau papal, ceignant son front de la thiare, à laquelle il avait fait ajouter une double couronne en signe de deux puissances, prenant en ses mains la croix et les clefs, il fut s'asseoir gravement sur son trône, disant que s'il fallait mourir, il voulait du moins que ce fût en pape. Les efforts de son neveu, qui défendait vaillamment l'entrée du palais, n'ayant pu vaincre les assaillans, ceux-ci pénétrèrent dans la demeure du pontife, la mirent au pillage, malgré tout ce que Nogaret put faire pour les détourner de ces excès. Cependant la porte de la salle où se tenait Boniface est forcée ; Nogaret y pénètre, s'approche respectueusement de lui, et lui signifie la procédure faite en France contre sa personne, disant en même temps qu'on n'en veut pas à sa vie, mais qu'il est arrêté pour l'empêcher d'exciter des troubles dans l'église, et principalement contre le roi Philippe IV. Enfin Nogaret somma Boniface de se présenter au concile général, qu'il le requit de convoquer pour y entendre le jugement que l'on portera contre lui. « Je me » consolerai aisément, dit le pape, » de me voir condamné par des » patarins. » (Ainsi on appelait alors les hérétiques albigeois.) Ce mot était un outrage pour Nogaret, dont le grand-père avait été brûlé vif comme fauteur de cette hérésie. Une querelle s'en suivit. Colonne insistant pour que Boniface donnât sa démission, celui-ci entrant en fureur, adressa des sanglans reproches au chevalier français qu'il regardait comme le principal auteur de son infortune, et finit par maudire le roi Philippe jusqu'en sa quatrième génération. En écoutant ces malédictions, Sciarra Colonne accabla Boniface d'injures ; il osa même le frapper sur la joue avec son gantelet (on a attribué à tort cette action coupable à Nogaret) ; et le Romain eût peut-être tué le pontife, si le Français ne s'y fût opposé. Celui-ci alors prenant la parole : *Toi chétif pape*, dit-il, *regarde et considère de monseigneur le roi de France la bonté, qui tant est loin de toi, te garde par moi, et te défends contre tes ennemis, ainsi que ses prédécesseurs ont toujours gardé les tiens.* Nogaret, non content de l'avoir sauvé de la mort, le prit

sous sa sauve-garde, ainsi qu'à ses neveux, et se disposait à le conduire en France; mais la fortune en ordonna autrement. Le peuple d'Agnanie, touché de compassion pour Boniface, s'arma tout à coup en sa faveur au nombre de dix mille hommes; tout ce qu'il leur résista périt. Nogaret fut contraint de prendre la fuite; il était désespéré, lorsque la nouvelle de la mort du pape, qui eut lieu dix-huit jours après, lui prouva que la cause de la France était gagnée; sa grande ame n'en demandait pas davantage. Les foudres de l'église, comme on doit le croire, furent lancées sur lui par Benoît XI, successeur de Boniface, à qui Nogaret avait accordé la grâce du peuple d'Agnanie qu'il voulait punir. Il revint en France; le roi le combla de marques de faveur. Il lui donna les terres de Tamarlet, de Portes, de Massillargues, la baronnie de Cauvisson, etc. Il l'envoya en 1304 ambassadeur à Rome pour y traiter de la paix; mais comme Benoît XI l'exceptait nominativement de l'absolution qu'il accorda au roi de France et à ses sujets, il ne voulut pas poursuivre son voyage. Après la mort de ce pape, arrivée le 7 Juillet 1304, il fit demander à Rome d'être admis à justification durant la vacance du Saint-Siége. Au mois d'Août de la même année, il accompagna Philippe le Bel à la guerre de Flandres; il se trouva à la fameuse bataille de Mons, où sa bravoure parut avec un rare éclat. Le 21 Juillet 1306, Nogaret reçut du roi l'ordre de faire arrêter tous les juifs qui se trouvaient dans l'étendue du royaume: il exécuta cette mission pour laquelle les pouvoirs les plus étendus lui avaient été donnés, avec autant de prudence que de fermeté; on peut en lire les causes et les suites dans l'histoire de France où elles se trouvent développées. Les grands services rendus par Nogaret méritaient de grandes récompenses; nul ne s'étonna lorsqu'on apprit qu'à la fin du mois de Septembre 1307, il avait été promu à la haute dignité de chancelier de France, charge qu'il remplit jusqu'à sa mort. Cette même année éclata la fameuse affaire des Templiers, au jugement de laquelle Nogaret eut une grande part; ce fut lui qui, assisté de Raynal de Roye, arrêta par ordre du monarque, le vendredi 13 Octobre, le grand-maître Jacques de Molay, avec cent trente-neuf chevaliers. Nogaret, toujours investi de la confiance de son maître, fut chargé, en 1309, d'aller en ambassade à Avignon auprès de Clément V, poursuivre au nom du roi de France la mémoire de Boniface VIII. Il profita de cette circonstance pour solliciter sa propre absolution; il le fit avec une dignité qui charma tous les esprits; son placet, plein de sagesse et de modération, était l'ouvrage le plus solide en faveur de l'indépendance du royaume, et sur-tout de la couronne. Il se justifiait noblement d'avoir exécuté des

ordres que le prince avait eu le pouvoir de lui donner. Enfin on écouta à son égard la voix de la raison : il fut absout, mais sous la condition qu'il irait faire en Palestine la guerre aux infidèles, qu'il y demeurerait toute sa vie, à moins que le pape ne l'en dispensât. En attendant on lui ordonnait de faire plusieurs pélerinages. Ce fut le 27 Avril 1311 qu'il reçut son absolution, mais il ne put en remplir les conditions ; les intérêts de l'état le retinrent en France, et la mort le surprit avant qu'il eût commencé ses voyages. Le roi donna à son chancelier deux marques bien particulières de l'amitié qu'il lui portait : la première, fut qu'il voulût bien être dépositaire du testament de Guillaume de Nogaret, qui avait souscrit cet acte au mois de Février 1310 ; la seconde, que ce prince le nomma au nombre de ses exécuteurs testamentaires le 17 Mai 1311 ; mais Nogaret termina ses jours avant celui qui lui témoignait une si haute estime. Il expira dans le mois d'Avril de l'an 1313. La France perdit en lui un grand magistrat et un habile capitaine ; supérieur à son siècle, il sut distinguer ce qu'il devait au successeur de saint Pierre, de ce qu'il devait à son roi. Il ne vit dans le souverain pontife qu'un prince ordinaire, lorsque celui-ci voulut couvrir de son caractère sacré des entreprises condamnées par la religion comme par l'ordre social. Nogaret se distingua par sa prudence, sa conduite ferme ; il marcha toujours droit à son but ; car en ayant à l'avance envisagé les difficultés, il connaissait les moyens de les vaincre. Sa postérité finit en la personne de son petit-fils ; mais son frère continua la lignée. De celui-ci, qui fut anobli en 1372, descendirent les Nogarets de Toulouse, dont sortirent les ducs d'Epernon et les Nogarets du Bas-Languedoc, barons de Calvisson. Quatorze gentilhommes de ce nom devinrent capitouls. Le fameux Epernon ne voulut pas s'en souvenir, lorsqu'à l'un de ses voyages à Toulouse, on lui montra à l'hôtel de ville les livres où on renfermait les portraits de ces magistrats du peuple. Les armes de Nogaret étaient parlantes ; c'était un noyer de sinople en champ d'argent.

II. NOGARET DE LAVALETTE (LOUIS DE), fils du célèbre duc d'Epernon, naquit en 1592, et se montra plus propre aux charges militaires qu'aux dignités ecclésiastiques. Nous ne le suivrons pas dans toutes les circonstances de sa vie, ce serait sortir de notre plan ; mais sa qualité d'archevêque de Toulouse et de cardinal, nous porte à faire mention de lui. Elevé à la pourpre romaine le 11 Janvier 1621, il devint lieutenant général des armées du roi, gouverneur d'Anjou, de Metz et du pays Messin. Le cardinal de Richelieu était redevable à son attachement et à ses bons avis d'une partie de sa fortune ; aussi le ministre flatta-t-il

son goût et son ambition, en lui donnant les premiers emplois de la guerre. Il commanda avec gloire en Allemagne, en Franche-Comté, en Italie, et servit utilement Louis XIII dans ses conseils et à la tête de ses troupes. Il se démit en 1628 de l'archevêché de Toulouse en faveur de Charles de Montchal qui avait été son précepteur, et mourut à Rivoli près de Turin le 28 Septembre 1639, sans avoir reçu les ordres sacrés. Le pape lui refusa les honneurs qu'on a accoutumé de rendre aux cardinaux, sous prétexte qu'il avait commandé des armées hérétiques contre des peuples catholiques. Sous son archiépiscopat s'établirent dans Toulouse les monastères suivans : les Carmélites en 1616, les Théatins en 1621, les Carmes déchaussés en 1622, les Malthaises à la même époque, et les Tiercerettes en 1625.

NOGEROLES (Pierre de), né à Toulouse vers le commencement du XVIe siècle, de Jean de Nogerolès, capitoul, fut lui-même nommé à cette charge municipale en 1544. Il l'avait précédemment occupée ; mais son nom ne se retrouve plus dans les listes que nous en connaissons. Il était de plus avocat au parlement, rapporteur en l'auditoire du sénéchal, et maître des Jeux Floraux. Il avait plusieurs fois remporté les prix que Clémence Isaure venait de doter depuis peu de temps, et on lui doit la conservation d'une pièce bien importante de l'histoire littéraire de Toulouse. C'est la requête des dames tolosaines en vers, adressée aux mainteneurs de la Gaie Science et aux capitouls de la ville, pour demander que le droit de concourir aux prix dont on voulait les priver, leur soit rendu. (V. Trasabot et Pescheira.) Catel parle de cette requête. « Elle est, dit-il, imprimée dans » le recueil que Nogeroles a donné » au public, lequel j'ai écrit en » lettres fort anciennes. » Nogeroles était un vrai troubadour, sinon pour le talent, au moins pour la galanterie. Le beau sexe eut toujours des droits à ses hommages. Il a composé plusieurs volumes à son usage. On connaît de cet auteur, *Requête au Langage, contenant plusieurs belles, merveilleuses et grandes receptes seulement appropriées à l'usage des femmes, et conservation de leur cas, avec plusieurs balades couronnées, enchaînées et batelées, kirielles, couplets, rondeaux, partie en rimes françaises, partie en langage tholosain.* Plus, *une Pronostication pour toujours et à jamais, le tout fait et baillé aux maîtres et mainteneurs de la Gaie Science de rhétorique, au consistoire de la maison commune de Toulouse, par maître Pierre Nogeroles, docteur en la Gaie Science*, imprimée à Toulouse, in-4.°, par Jean Damoisel. Ce volume, très-rare aujourd'hui, contient une grande quantité de morceaux de poésies servant à faire connaît-

tre nombre d'auteurs maintenant complétement ignorés. On ne connaît pas l'époque du décès de Nogeroles. Il laissa des enfans, et sa famille existait encore en 1619, époque à laquelle Jean-Paul de Nogeroles entra au capitoulat.

NOGUIER (Antoine), historien de Toulouse, naquit dans cette ville au commencement du XVI.e siècle. Cet auteur, l'un des plus pitoyables écrivains qui puisse exister, mit au jour, en 1559, un ouvrage intitulé, *Histoire Tolosaine*, dans laquelle il a semé tout ce que l'ignorance, la crédulité et l'emphase ont de plus ridicule et de plus ennuyeux. Noguier, sans l'annoncer, copie effrontément Nicolas Bertrand, son devancier de quelques années, et Etienne de Ganno qui vivait dans le siècle précédent. Comme eux, il donne à Toulouse une origine fabuleuse; il crée des rois à sa volonté, sans songer à la chronologie des temps et aux événemens réels qui se sont passés dans le monde. Il dédia son ouvrage aux capitouls de 1555, et dit dans ce prologue, qu'il n'eût jamais osé entreprendre l'histoire de sa patrie, si la fortune n'eût mis dans ses mains, pour l'aider en ce grand travail, *plusieurs antiques caïers de çà, de là, laborieusement retirés par la singulière diligence de messieurs Pierre Delpuech et Raymond Baldare (qui toujours ont eu les trésors palladiens, et les fruits de la vertu en admirable réputation, desquels tant s'emperlèrent que les Tolosains régulièrement sont admirés, voire favoris de toute nation, méritant à bon droit d'être appelés pères de la présente histoire), du nombre des sieurs du capitole tolosain, commissaires au fait de notre histoire, députés par le restant de la troupe capitoline, tous deux studieux des choses rares et anciennes, et brûlant d'un ardent désir de renouveler la gloire tolosaine.* Voilà un échantillon du style de Noguier; nous l'avons choisi de préférence, d'autant plus qu'il nous donne les noms de deux des capitouls chargés chaque année, par leurs confrères, d'écrire seuls sur un livre des annales, le récit des événemens passés depuis leur entrée en fonction jusqu'à la nomination de leurs successeurs. On voit d'ailleurs, comme nous l'avons dit à l'article de Ganno et autre part, que ce dernier n'était pas le premier historien de Toulouse, comme à tort on l'a cru jusqu'à présent, puisque Noguier affirme que Delpuech et Baldare avaient recueilli d'antiques cahiers traitant de l'histoire de Toulouse. L'ouvrage de Noguier est divisé en trois livres : le premier comprend l'*Histoire tolosaine*, depuis la fondation de la ville jusqu'au temps où elle cessa d'être sous la domination des rois visigots, et sous celle des princes mérovingiens. Cette partie repose entièrement sur des fables. Noguier fait bâtir Toulouse par un

prince qu'il nomme Tolus (voyez ce nom), rapportant pour le prouver les mêmes vers que nous avons cités à l'article Ganno, mais y substituant le nom de Tolus à celui de Lemosin employé par ce dernier, et en retranchant les deux derniers vers. Il traduit de la manière suivante les quatre restans:

En l'an trois mil neuf cent et seze encore,
Du monde fait, et du temps de Delbore,
Femme tenant sa gent de mœurs instruite,
Tolose fut par Tolus roi construite.

Après Tolus suivent sans ordre chronologique plusieurs monarques fabuleux, qui chacun ajoutèrent quelque monument à la ville; et dans le nombre de ceux-ci que Noguier décrit, nous devons convenir qu'il en est un digne de notre attention; c'est le fameux portail ou arc de triomphe romain dont il a donné la gravure, et qui sans lui ne serait pas connu, ayant été démoli de son temps. Il le fit dessiner avec soin par Servais Cornoailles, *qui est*, dit-il, *au rang des bons peintres de notre temps, comme doué des grandes excellences qu'un peintre fameux doit avoir*. Du reste, Noguier est loin de croire ce monument un ouvrage des Romains; il l'attribue au contraire au roi Acquarius Belletus, qui fit un traité de paix avec le *gentil empereur carthaginois Hannibal*. Dans le premier livre on trouve également des détails curieux sur les écoles de Toulouse, situées, disait-on, sur le côteau de Pech-David, et Noguier nomme plusieurs professeurs qui y florirent aux époques les plus reculées. Malgré les formes fabuleuses dont tout cela est enveloppé, il y a encore des choses intéressantes à apprendre. Le reste du livre traite de la domination romaine dans Toulouse, des rois visigots, des monarques français qui régnèrent après ces derniers, des ducs d'Aquitaine dont l'histoire est horriblement défigurée, et enfin de la soumission *de Tolose* à Pepin le Bref. Le deuxième livre s'étend depuis cette époque jusqu'à celle où Simon de Montfort alla faire hommage à Philippe-Auguste du comté de Toulouse dont il s'était emparé, en l'usurpant sur Raymond VI. Dans cette période, Noguier est encore un guide peu fidèle; il reproduit le comte fabuleux Isauret, et autres princes qui ne régnèrent jamais sur Toulouse. Il montre par-tout son ignorance, sa crédulité, et surtout l'emphase sans pareille de son style. Le troisième livre se termine à la mort de Philippe-Auguste en 1223. Noguier finit là son histoire, et dans un écrit ampoulé qu'il appelle *Epitome* par lequel il termine, il raconte encore deux ou trois faits bien obscurs des temps postérieurs, se rapprochant de celui où il vivait. *Il se flatte*, dit-il, *de poursuivre cette histoire, si Dieu lui en fait la grâce*. Dieu sans doute ne la lui fit point, car nous ne connaissons pas cette continuation. On ignore les particularités de la vie de No-

guier, qui mourut vers l'an 1570, laissant la réputation d'un bien mauvais écrivain. Nous ne rapporterons pas le jugement sévère, mais juste, que Lafaille a écrit sur cet auteur, qui avait pris pour devise ces mots : NE TROP, NE PEU. Noguier a laissé, I. *Histoire tolosaine, par Antoine Noguier, Tolosain, avec privilége du roi*, 1559, *à Tolose chez G. Boudeville, juré de l'université*, 1 petit vol. in-folio. II. *Eridographie en rimes, contenant en trois livres la description du procès qui le nourrit, et ce qu'il faut faire pour l'éviter*, imprimée à Tolose, in-4.°, 1552. III. *La bien venue faite à monsieur d'Anguien, vice-roi au pays de Languedoc*, imprimée à Tholose. IV. *Epître à Jean Poillier, seigneur de Varielletes*, imprimée à Tholose. V. *Epître à la louange des dames, adressante à une dame tholosaine, par un sien serviteur, pour l'amour de son maître*, imprimée par Pierre Servati, Tholose 1545, in-4.°

NUPCES (GUILLAUME DE), président à mortier du parlement de Toulouse, naquit en cette ville en 1700 d'une famille qui remonte à la création du parlement. (On trouve un Nupces parmi les sénateurs qui composaient cette compagnie en 1460.) Son père l'envoya à Paris, où il reçut une éducation soignée. La nature l'avait doué des talens les plus aimables. Né pour le plaisir, il n'en conserva pas moins l'amour des lettres au milieu des fougues de la jeunesse. A l'âge de vingt-huit ans, lorsque l'académie prit naissance, il fut un des premiers à goûter et à presser l'établissement de la société des Sciences; il assista à la première séance en 1729, et partagea avec ses confrères cet esprit de zèle et de ferveur qui distingue les intitutions nouvelles. Dix jours après il fut nommé président de la société, et lorsqu'elle fut érigée en académie royale, il fut mis dans la classe des associés libres; il fut très-exact aux assemblées, et contribua aux succès de la compagnie par ses critiques et par ses éloges encourageans. Il était cependant d'une humeur très-caustique, et censurait librement ce qui lui déplaisait; mais la bonté de son cœur le ramenait bientôt à ses principes de modération. Il mourut le 14 Juin 1763.

O

ODONIS (Gerault), Toulousain, né dans le 14.e siècle d'une ancienne famille qui a contribué à l'illustration du capitoulat. Odonis devait être magistrat s'il eût suivi les vœux de ses proches ; mais son penchant l'appela vers un cloître. Il crut obéir à la voix de Dieu en prenant la robe de Frère Prêcheur ; soldat de saint Dominique, il suivit avec une impétueuse ferveur les instructions de ce terrible maître. Il fit trembler les hérétiques, et ses talens le portèrent à la tête de son ordre : il en devint le général. Il écrivit sur les *quatre Livres des Sentences ;* c'était l'usage du temps. Il n'en éclairait pas l'obscurité, mais il fit preuve d'érudition et de zèle ; on ne voulait pas alors davantage. Il *commenta aussi le Traité de l'Ethique d'Aristote*, autre peine perdue pour sa renommée, mais non pour son avancement. La pourpre romaine récompensa des travaux qui eussent été bien payés à un moindre prix. Odonis fut créé cardinal du titre de Saint-Sébastien. Il mourut en 13...

I. OLIVE (Bernard d'), né à Toulouse au commencement du 15.e siècle, était professeur en droit et juge d'Albi, lorsqu'en 1460 il fut élu capitoul. (Jean d'Olive, un de ses frères, fut capitoul également en 1466.) En 1464, le roi le pourvut d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse. Ses talens lui donnèrent la confiance de ses confrères, qui dans une circonstance le députèrent vers Louis XI, dont il reçut un bon accueil. Mais lorsqu'il eut été désigné avec Saint-Félix par sa compagnie en 1466, pour faire exécuter l'arrêt qu'elle avait rendu de prise de corps contre François de Chabanes, capitaine des gardes du duc de Bourbon, d'Olive encourut la disgrace du monarque ; il fut suspendu de ses fonctions ainsi que Lauret, avocat du roi, et Morlhon, procureur général, et tous ne rentrèrent en grâce que l'année suivante 1467, au mois d'Octobre. Son fils, ou son neveu Pierre d'Olive, seigneur du Mesnil, fut reçu procureur général au parlement de Toulouse en 1472, le 4 Janvier. — François d'Olive remplit également cette charge en 1516 ; il mourut en 1523. — Jean d'Olive, frère du précédent, fut avocat général en la même cour.

II. OLIVE (Guillaume d'), frère de Bernard, né comme lui à Toulouse, étudia en droit, et suivit la carrière ecclésiastique. Devenu docteur en droit civil et canon, il ne tarda pas à se faire connaître, et l'étendue de son mérite l'éleva aux dignités de la robe et de l'église. Louis XI le nomma conseiller clerc au parlement de Toulouse ; ses vertus le placèrent sur le siége épiscopal d'Alet. Il fut bientôt en

opposition avec l'archevêque de Narbonne, et le roi qui en 1470 se trouvait à Toulouse, lui écrivit quelques lettres à ce sujet. Guillaume d'Olive assista plusieurs fois à l'assemblée des états du Languedoc ; il s'y fit remarquer par l'étendue de ses lumières et la libéralité de ses vues. Dans la collection des chartes de Gagnères, il est qualifié de conseiller du roi en ses conseils : c'était un titre que prenaient les évêques du Languedoc en leur qualité de membres des états. Guillaume d'Olive mourut en 1486.

III. OLIVE (JEAN D'), de la même famille que les précédens, et dont le père appelé Jean d'Olive également, mourut à Toulouse en 1701, après avoir servi en Catalogne avec distinction sous le comte d'Harcourt, se distingua d'abord par ses triomphes poétiques, et devint ensuite un très-bon magistrat. A l'époque où naquit cet écrivain, tous les jeunes Toulousains qui avaient reçu une éducation soignée, allaient lire des vers dans les assemblées de *la Gaie Science*, le premier et le troisième jour du mois de Mai. Les dames les plus aimables assistaient à ces solennités littéraires ; leurs applaudissemens ajoutaient à la gloire des vainqueurs, et consolaient souvent les vaincus. En vain des esprits inquiets ou maussades, des jurisconsultes qui croyaient que la renommée devait seulement s'attacher au nom d'un commentateur du code, ou de l'annotateur d'un arrêt, élevaient leurs voix contre ces fêtes poétiques fondées par les troubadours, instituées de nouveau, et dotées par une femme justement célèbre par ses talens et sa beauté. En vain le docte Fernand dans l'interprétation de la loi *in quartam*, examinant divers cas dans lesquels le fils doit précompter ce qu'il a reçu pour son avancement, s'étant fait cette question, si le père ayant fourni à son fils de quoi parvenir à la *maîtrise des Jeux Floraux*, il lui peut faire imputer cette dépense sur la légitime, avait gravement décidé que ces frais devaient être perdus pour le père, qui aurait sagement fait de donner une meilleure éducation à son fils. Chaque année les jeunes poëtes venaient disputer les *fleurs du Gai Savoir* dans le même lieu où leurs ancêtres avaient brigué ces nobles récompenses. En 1675, Jean d'Olive remporta le prix du Souci. Il avait présenté trois chants royaux intitulés : *Virginie*, *Phèdre* et *Agrippine*. Voici le début du premier :

Les vertus des Romains ont eu leur récompense ;
Le ciel de ses bienfaits, prodigue en leur faveur,
N'avait jamais *fait* voir tant de magnificence,
Ni joint tant de courage avec tant de bonheur.
Ces fameux conquérans que l'univers admire,
Qui des bornes du monde ont borné leur empire,
N'ont point trouvé d'obstacle à leur noble fierté.

D'Olive aurait sans doute montré

beaucoup de mal-adresse en choisissant *Phèdre* pour le sujet d'un de ses poëmes, si déjà Racine eût donné son admirable tragédie; mais ce chef-d'œuvre n'avait pas encore paru sur la scène française. D'Olive avait composé des *Chants royaux* qui annoncent une imagination vive et poétique. Il reçut le prix de la violette en 1677. Les chants royaux qu'il lut cette année sont intitulés : *Stratonice*, *Monime* et *Astérie*. Trois ans après il obtint le dernier triomphe, et fut reçu *maître des Jeux Floraux*. *L'Exil d'Ovide*, *Alexandre* et *Scipion*, furent les sujets de ses derniers chants. Les trois palmes qu'il avait reçues excitèrent l'enthousiasme de ses parens et de ses amis. Mesdemoiselles Bruguières d'Olive, Béatrix d'Olive, Marguerite d'Olive et Catherine de Boisset, lui adressèrent des vers faciles pleins de grâces; Dardenne (1), Pradines (2), Gemareng (3), Dupré, d'Espaigne, Despie, Crozat, d'Arailh, Martin, Bonnet, Pader, Capelle, Laborie, de Glatens, Debesga, Troette, Pech, Grangeron, Bely, Masson, Ossat (4), Daubian (5), Correnson, Clausade, Medidier, Grangeron, Autier et Rigaud, poëtes aujourd'hui bien inconnus, mais qui étaient alors pleins de vie et de gloire, lui envoyèrent des madrigaux, des stances et des sonnets. Il nous reste plusieurs recueils de poésies de cet auteur. I. *Le Triomphe du Souci*, *par noble Jean d'Olive*, Toulouse, J. Pech 1675, in-4.° II. *Le Triomphe de la Violette*, *par Me. Jean d'Olive*, *avocat en parlement*, Toulouse, J. Pech 1677, in-4.° III. *Le Triomphe de l'Eglantine et de la Maîtrise aux Jeux Floraux*, *par M. Me. Jean d'Olive*, *conseiller du roi et substitut de M. le procureur général au parlement de Toulouse*, J. Pech 1680, in-4.° D'Olive a laissé, outre ces *Chants royaux*, quelques pièces agréables. On a imprimé dans plusieurs recueils l'une de celles qu'il lut aux Jeux Floraux; elle est intitulée l'*Amour solitaire*, et elle commence par ces vers :

---

(1) Grand vicaire du diocèse d'Agde, et maître des Jeux Floraux. Voyez tome 1, page 161.

(2) Capitoul, juge-syndic des Jeux Floraux. Voyez page 204 et 205.

(3) Poëte qui a composé quelques pièces en languedocien. A l'époque où vivait d'Olive, il était encore du bon ton de faire des vers dans la langue illustrée par les ouvrages de Pierre Vidal, de Clémence Isaure et de Godolin; mais depuis l'institution de l'académie par Louis XIV, ce langage a été banni des jeux. Il serait cependant honorable de distribuer chaque année un prix à celui qui aurait le mieux écrit dans l'idiome des troubadours; on ne se servirait point du langage grossier et populaire en usage aujourd'hui, mais de celui du XIV.e siècle, qui, dans les chants d'Isaure, est toujours abondant et harmonieux.

(4) Né à Cassagnabère, de la famille qui avait produit le célèbre cardinal d'Ossat.

(5) Voyez tome 1, page 167.

Pour éviter l'amour, en vain on se retire
Dans la solitude des bois,
Et pour s'affranchir de ses lois,
On veut chercher des lieux exempts de son empire.
D'un verdoyant gazon la charmante fraîcheur,
De nos cœurs échauffés n'éteint jamais l'ardeur.
On peut se garantir à l'ombre
Des chaleurs de l'astre du jour;
Peut-on sous un feuillage sombre
Etouffer celles de l'amour? *

IV. OLIVE (Jean d'), seigneur de Bruguières et de Saint-Sauveur, fut syndic général de la province de Languedoc en 1610. Il fut chargé de complimenter en 1614, le 24 de Novembre, l'amiral de Montmorency, gouverneur de la province, lors de l'ouverture des états. Il se servit utilement de son crédit dans l'intérêt de ses concitoyens, et mérita leur estime. Les états, après sa mort, accordèrent à ses enfans un don de neuf mille francs à titre de récompense de la bonne administration de leur père. Jean d'Olive mourut à Toulouse; il fut enseveli le 31 Mai 1623, dans l'église des Dominicains, au tombeau de sa famille. Le Père Percin, dans son ouvrage, cite avec éloge la famille des d'Olive. Jean d'Olive fut très-lié avec lui; on assure même qu'il lui fournit des matériaux utiles pour la rédaction de son intéressant ouvrage. Un autre Jean d'Olive fut capitaine dans le régiment de Merenville; il fit, avec distinction, toutes les campagnes de Catalogne, sous les ordres du comte d'Arcourt. Cet officier, rempli de mérite, se retira à Toulouse, et y mourut en 1701. Selon le Père Percin, la famille des d'Olive possédait une terre dans la commune de Bruguières. Ils y établirent une chapelle qui fut déservie très-long-temps par des Dominicains.

V. OLIVE (Simon d'), seigneur du Mesnil, fut d'abord avocat du roi en la sénéchaussée et présidial de Toulouse, et devint ensuite conseiller au parlement de cette ville en 1628. Etant avocat du roi, d'Olive donna au public, en 1626, un recueil de ses plaidoyers, intitulé, *Actions forenses*, aujourd'hui peu consulté; mais l'ouvrage qui fait le plus d'honneur à la plume de d'Olive, fut son *Recueil d'Arrêts*, imprimé pour la première fois en 1638, sous le titre de *Questions notables du Droit, décidées par divers arrêts de la cour du parlement de Toulouse, recueillies par M. Simon d'Olive du Mesnil, conseiller audit parlement.* Cet ouvrage eut jusqu'en 1782, six éditions; et enfin Me. Soulatges, avocat au parlement de Toulouse, en donna une en 1787, qu'il accompagna de notes, et qui passe pour la meilleure, puisqu'elle est encore recherchée malgré les changemens remarquables qu'a éprouvé l'ancienne législation. Pour bien apprécier le mérite de d'Olive, il suffit de rapporter textuellement ce que dit de lui Bretonnier dans la préface de son livre intitulé: *Recueil des principales questions de Droit, etc.* « M. d'Olive, con-

» seiller au parlement de Toulou-» se, a fait un recueil d'arrêts et » de ses plaidoyers : c'est un excel-» lent auteur ; son style est élégant, » son raisonnement solide, et ses » décisions juridiques ; il est tout » ensemble orateur et juriscon-» sulte. » D'Olive fut aussi poëte, et ses poésies latines parurent en 1652, in-4.°, sous ce titre : *Sylvarum liber singularis, Simonis Olivæ Menilii senatoris Tolosani.* Il mourut à Toulouse en 1645, laissant un fils qui fut comme lui conseiller au parlement de cette ville.

VI. OLIVE-SAINT-SAUVEUR (Jean-Louis d'), lieutenant colonel du régiment de Languedoc, unit le culte de la poésie aux travaux de la guerre ; il se distingua aux champs de l'honneur et au concours des Jeux Floraux, cueillant des palmes dans les deux carrières. Rival de son cousin germain (voyez Olive III), il obtint plusieurs prix, acquit le titre de maître des Jeux Floraux, qui lui fut conservé lors de l'érection de ce corps en académie. Sa bravoure lui devint funeste quand il eut quitté la lyre pour reprendre l'épée. Il mourut par suite des blessures qu'il reçut en 1702 au siége de Keisesever, où il se distingua. — Son frère Louis d'Olive, commandant un bataillon dans le régiment de Languedoc, fit la guerre de la succession d'Espagne ; sa bravoure lui attira l'estime de ses chefs. Nommé lieutenant de roi à Mont-Louis, il y mourut en 1730.

VII. OLIVE (Joseph-Denis d'), naquit à Toulouse en 1724. Destiné à la carrière de la magistrature, il se livra tout entier à l'étude des lois, et se montra habile jurisconsulte. Conseiller au parlement de Toulouse, il fut reçu président de la chambre des requêtes de sa compagnie en 1766. On aimait en lui la modeste simplicité de son caractère et l'étendue de son savoir. Il éclairait de ses lumières les causes les plus obscures, et sa discussion présentait le fort et le faible des procès qu'il devait juger. On avait recours à lui (tant était grande l'estime dont il jouissait) presque chaque fois que l'un de ses confrères avait des contestations de famille ; d'Olive savait l'art de tout rapprocher, et nul n'appelait de ses décisions justes et précises. Il allait même jusqu'à concilier des plaideurs ; ce n'était pas là le juge de Lafontaine. D'Olive pouvait se promettre de longs jours ; mais la Providence, en abrégeant sa vie, lui épargna la douloureuse fin de la plupart de ses collègues. Il reposa du moins dans la tombe de ses pères, et la hache dévorante ne l'atteignit pas. D'Olive mourut à Toulouse en 1783, regretté de ses amis, de ses parens et de ses fils inconsolables ; il méritait par ses vertus les larmes qu'on donna à sa mémoire.

VIII. OLIVE (Denis d'), frère du précédent, né à Toulouse en 1725, fut successivement prêtre, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, et enfin prieur du

monastère de la Daurade. Ce religieux se rendit recommandable par sa piété éminente, son extrême modestie, et principalement par son érudition et ses vastes connaissances. Il devint membre de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, et bientôt après l'académie de Nîmes l'admit aussi dans son sein. Dom d'Olive était très-versé dans la connaissance des langues grecques et hébraïques ; il en avait fait une étude approfondie ; aussi fut-il nommé professeur de langue grecque au collége de Sorèze, place qu'il remplit dignement pendant environ sept ans. En 1789, il fut appelé à Paris par ses supérieurs pour travailler à l'édition des pères grecs et latins dont les Bénédictins ont enrichi la littérature. Dom d'Olive s'occupa d'abord d'une nouvelle édition grecque et latine de *saint Théodore Studite*. Bientôt après il travailla à l'édition grecque et latine de saint Grégoire de Nazianze. Le premier volume, de format in-folio, a été imprimé, et les suivans n'auraient pas tardé à paraître, lorsqu'à cette époque deux de ses confrères (dom Clémencet et dom Labat) firent imprimer, à l'insçu de dom Lacroix, général de la Congrégation de Saint-Maur, une préface des œuvres de saint Grégoire de Nazianze. Cette entreprise qui compromettait l'autorité du général, sans la permission duquel les religieux ne pouvaient pas faire imprimer un ouvrage, devait nécessairement déplaire à dom d'Olive, que ses supérieurs avaient chargé de faire seuls l'édition de saint Grégoire de Nazianze. Il avait composé une préface latine pour être mise en tête de l'ouvrage, et qui était bien supérieure à celle que les deux Bénédictins avaient déjà donnée au public. Dom d'Olive revint à Toulouse en qualité de prieur du monastère de la Daurade, et laissa tous ses manuscrits à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris. Son absence fut cause que l'édition de saint Grégoire de Nazianze est restée incomplète. Pendant son prieuré, qui dura six ans, il fit bâtir sur les dessins du sieur Hardi, architecte (voyez ce nom), la façade et une grande partie de l'église de la Daurade, qui était déjà commencée, et qui fut continuée par ses successeurs. Ce fut lui qui fit bâtir aussi le corps du monastère qui est du côté du pont. Mais quelque soin que l'on ait porté à la construction de ce bâtiment, il n'en est pas pour cela plus régulier. Dom d'Olive fut député en 1781 au chapitre général tenu à Marmoutiers, et fut nommé définiteur. Il revint à Toulouse, où il fut continué prieur, et ne quitta plus cette ville ; il assista aussi en 1782 au synode tenu par l'archevêque de Brienne. En 1791, il composa un *mémoire historique sur l'origine des grands Fiefs en France, sur les Princes et les Seigneurs qui les avaient possédés, enfin sur la réunion de ces Fiefs à la*

Couronne. Ce mémoire, qui avait pour but d'établir et de faire connaître les droits du roi lorsque des factieux osaient les contester et braver l'autorité suprême du trône, fut présenté à LL. AA. RR. MONSIEUR, aujourd'hui Louis XVIII, et monseigneur le comte d'Artois, à Coblentz. Ces princes daignèrent honorer cet ouvrage de leurs éloges. Ils en ordonnèrent l'impression, et firent parvenir à l'auteur des témoignages touchans de leur gratitude. Dom d'Olive ayant refusé son adhésion à la constitution civile du clergé, fut mis en réclusion en 1793 et 1794; mais ayant bientôt après obtenu sa liberté, il continua de vivre dans la retraite, et ne cessant de faire des vœux pour le maintien de la religion, et le rétablissement de l'illustre famille des Bourbons, ses vœux furent accomplis; mais il ne put long-temps jouir de ce bonheur. Cette nouvelle inespérée remplit son cœur d'une émotion si vive, qu'il ferma les yeux à la lumière le 27 Avril 1814, âgé de quatre-vingt-huit ans. Dom d'Olive avait composé plusieurs discours, des dissertations sur divers sujets de littérature, ainsi que plusieurs panégyriques, notamment ceux de saint Dominique, de sainte Thérèse, de saint Raymond. Il avait fait aussi une ode sur la naissance de J. C., qui fut mise en musique par Dupuy, maitre de chapelle de l'église Saint-Sernin. Les écrits de ce savant Bénédictin se sont perdus.

IX. OLIVE (JEAN-PIERRE D'), frère du précédent, naquit à Toulouse en 1737; il entra de bonne heure au service, et fit sous les ordres de Chevert toutes les guerres d'Allemagne; les blessures grièves qu'il reçut au combat de Meurs le ramenèrent en France. Ayant été guéri contre toute attente, il continua de servir dans le régiment de Beaujolais, où il devint capitaine commandant. Doux et sévère tout à la fois, il sut faire respecter la discipline, et faire aimer son caractère. Reçu chevalier de Saint-Louis en 17...., dix ans après il posa les armes; la révolution l'arracha de sa retraite. Nommé colonel de la légion de Saint-Sernin lors de la création de la garde nationale en 1789, il eut pour colonel en second le comte Jean Dubarri. (Voyez ce nom.) En 1790, il devint major général de la garde nationale du département de la Haute-Garonne sous Douziech qui en était le chef (voyez ce nom), et fut député à Paris de la fédération toulousaine. Mis en réclusion comme noble en 1794, et relâché quelque temps après, il obtint en 1795, quand la révolution triomphait, le commandement général de la garde nationale de Toulouse et du département. Le chevalier d'Olive, dont les opinions étaient modérées dans le parti qu'il suivait, rendit de grands services à ses concitoyens. Il mourut à Toulouse au commencement de 1796.

OLMIÈRES, dit BURSEC

(Etienne d'), fameux chef de brigands au 16.e siècle, était de Toulouse, où sa famille occupait un rang distingué. Elle ne différait pas de celle d'Ulmo, quoique en aie dit Lafaille ; c'était le même nom, la même origine, les armes étaient pareilles ; il y avait seulement une séparation déjà ancienne entre les rameaux du même tronc. Etienne d'Olmières était fils de George d'Olmières, quatrième président au parlement de Toulouse, qui, avec le seigneur de Mirepoix, fut en 1324 commissaire du roi près les états du Languedoc assemblés à Pezenas. Mais enfant dégénéré d'un père respectable, Bursec (ainsi on le nommait) avait de bonne heure abandonné la maison paternelle, parcouru la carrière du vice, et se cantonnant dans un château du Gevaudan, avait fini par se faire chef de voleurs. Il commettait des dégats et des crimes sans nombre dans ce malheureux pays, lorsque les états de la province s'élevant contre lui, poursuivirent sa punition et celle de ses complices. Ne pouvant s'emparer de sa personne, ses biens, avec ceux de ses enfans, furent saisis. D'Olmières ne perdit pas courage ; une partie de sa famille siégeait au parlement de Toulouse ; un de ses neveux entr'autre ne craignit pas d'appuyer ce scélérat ; il surprit en sa faveur un appointement de la chambre de vacation, qui défendait à tous juges-mages, officiers et magistrats royaux, d'assister à la tenue des états. Ceux-ci réclamèrent ; ils obtinrent du roi la cassation de l'arrêt en 1554. Durant le conflit de juridiction qui s'éleva, d'Olmières retrouva quelque paix, et continua le cours de ses brigandages. Mais enfin les états ayant mis sa tête à prix, deux de ses affidés le trahirent. Surpris dans son sommeil, il fut arrêté ; on le conduisit à Montpellier, où son procès lui ayant été fait, il ne tarda pas à périr du dernier supplice en 1559. (Voyez Ulmo.)

OLOMBEL (Jean-Etienne-Maurice), né à Mazamet, administrateur du district de Castres, département du Tarn, éprouva la rage féroce des Jacobins. Dénoncé comme ennemi des nouveaux principes, il fut transféré à Toulouse, et le tribunal criminel de cette ville le condamna à mort le 27 Mars 1794, d'après les conclusions de l'accusateur public Capelle, qui fonda son réquisitoire sur ce qu'Olombel avait conspiré contre la république, accusation commune adressée à tous ceux dont on voulait la vie et les biens.

ORBESSAN (Anne-Marie d'AIGNAN, baron d') président à mortier au parlement de Toulouse, membre de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de cette ville, mainteneur de l'académie des Jeux Floraux, etc. naquit à Toulouse le 16 Février 1709. Son père, magistrat distingué, et issu d'une longue suite d'aïeux qui avaient marché avec gloire dans la même carrière,

se plut à donner au jeune d'Orbessan une éducation qui le préparât aux fonctions importantes auxquelles il était destiné. Porté plus encore par son penchant vers la littérature que vers l'étude sérieuse des lois, il sut combattre son goût favori, et se livra aux graves travaux de la magistrature. Alliant tout à la fois les connaissances les plus variées, il produisit plusieurs ouvrages portant tous le cachet d'un esprit sain, d'une plume exercée et facile. Il entra bien jeune au parlement de Toulouse en qualité de conseiller, et devint président à mortier dans cette cour souveraine en 1738, après la mort de son père, qui était pourvu de cette charge. Il en remplit long-temps les pénibles devoirs; mais cédant enfin à son amour pour les arts, il voulut aller les étudier dans leur terre natale. Ce fut alors vers l'Italie qu'il dut diriger ses pas. Il quitta Toulouse le 7 Octobre 1749, et à mesure qu'il parcourait l'antique et belle Ausonie, il écrivait son voyage. « Sa relation (dit M. » de Lavedan, qui prononça en » 1806 l'éloge de d'Orbessan) est » un modèle: une marche géo» graphique admirable, un mou» vement de narration rapide, » vous transportent dans les diffé» rens états dont l'Italie est com» posée. Dans cette course, une » légère esquisse du système poli» tique, un aperçu des mœurs, » un court tableau de la manière » dont on y vit, vous identifient » avec l'ordre social de ce petit » empire; vous ne vous y arrê» tez que le temps nécessaire » pour le parcourir, et vous » le connaissez comme si vous » y aviez passé votre vie..... » Au retour de ce voyage, d'Orbessan ne rentra pas à Toulouse; il fut passer plusieurs années à Paris. Dans tous les lieux qu'il habita, on estima son caractère, on aima son esprit, on apprécia son instruction. Le chancelier Maupeou voulut nommer d'Orbessan premier président du parlement de Toulouse; mais ce dernier sut refuser ce funeste présent, il ne l'eût accepté qu'au dépend de son repos. Pour mieux jouir de lui-même, il donna la démission de sa charge, et se retira au château d'Orbessan dans le département du Gers: là, les plus douces vertus signalèrent sa présence; il fit le bien, et le fit sans faste, sans désir de le faire savoir. « Accessible à tous ceux qui avaient besoin de lui, il devint l'arbitre de toute la contrée, (dit Poitevin.) » Ce fut lui qui engagea les ministres du roi à supprimer les gages de l'inquisiteur de la foi, qui était encore payé par le trésor royal peu de temps avant la révolution. Lorsque cette époque désastreuse arriva, d'Orbessan, séparé depuis long-temps de sa compagnie par bonheur pour lui, n'en partagea pas le sort funeste. Il fut environné de l'amour de son pays, et il évita une cruelle mort. Il vécut encore plusieurs années, ne terminant ses jours que vers la fin

du 18.ᵉ siècle ; nous n'avons pu savoir précisément la date de sa mort. D'Orbessan est auteur de plusieurs ouvrages qu'il a rassemblés dans deux recueils ; le premier est intitulé : *Mélanges historiques et critiques de Physique, de Littérature et de Poésie*, 3 vol. in-8.°, imprimé à Toulouse en 1768. Le tome premier est divisé en deux parties reliées séparément ; la première contient *l'Histoire de Lucullus* ; la seconde *le Voyage en Italie*. Le deuxième volume renferme plusieurs dissertations très-curieuses sur *les Chevaliers romains*, *les Costumes romains*, *les Féries*, *les Serpens sacrés* ; sur *un Talisman*, sur *un Monument trouvé à Arles*, sur *les Antiquités de Nîmes*, sur *un Monument antique trouvé à Clarensac*, sur *les Bains de Bagnères de Luchon* ; un *Essai sur les Roses*, un autre sur *la Violette*, etc. etc. On trouve dans le tome troisième des *Réflexions sur la Beauté*, des imitations en vers, avec des remarques sur des *Elégies de Tibule* ; *des Epigrammes de Catulle*, *des Odes d'Horace*, *des Chansons* ; d'autres pièces légères ; une *Vie de Salvator Rosa*, et des *Eloges historiques*. Le second recueil porte pour titre : *Variétés littéraires pour servir de suite aux Mélanges historiques et critiques*, etc. in-8.°, Auch 1778, deux parties. La première renferme la *Vie de Titus* ; *Mémoires sur le Domaine antique des Pisans*, sur *l'Origine des Postes* ; *Considérations sur l'Histoire de France* ; *Essais sur l'Origine des Parlemens*. Dans la deuxième partie on trouve plusieurs mémoires et dissertations sur divers monumens de l'antiquité, sur plusieurs autres objets curieux de l'histoire ancienne et moderne ; un *Traité de la Sagesse*, des fragmens *des Géorgiques*, traduits en prose ; une importante dissertation sur *les Principes de la Végétation*. D'Orbessan a laissé un grand nombre d'ouvrages inédits.

ORLÉANS (Jean d'), cardinal de Longueville, né en 1484, n'avait que dix-huit ans lorsqu'il fut élu archevêque de Toulouse en 1502. On le nomma en 1521 à l'évêché d'Orléans ; le pape Léon X lui accorda la faculté de posséder ces deux bénéfices, et Clément VII lui donna le chapeau de cardinal le 9 Mars 1533. Il s'occupa principalement de la réforme de son clergé, en composant des statuts synodaux relatifs au nouvel état de son église, qui ont été longtemps observés. Plein de zèle pour la gloire de la religion, il avait dessein d'embellir sa métropole, en faisant voûter le chœur, et en reconstruisant la nef sur le dessin qu'avait laissé Bertrand de l'Isle-Jourdain (voyez ce nom) ; il fit construire les piliers boutans qui soutiennent la voûte du chœur, le grand pilier à main droite dans la nef qui porte son nom, et la sacristie. Il décora la plupart des autels placés dans les chapelles qui sont autour du chœur ; il fit

refondre la grosse cloche de Cardaillac en 1531, et donna au chapitre une croix d'argent doré qui s'était conservée jusqu'à la révolution de 1789. Il mourut au mois d'Octobre 1533, à Tarascon en Provence, en allant à Marseille au devant du pape Clément VII, qui devait se rendre dans cette ville pour la célébration du mariage de sa nièce Catherine de Médicis, avec Henri, dauphin de France. Sous ce prélat s'établirent à Toulouse les Minimes en 1503, et les religieuses de la Magdelaine en 1516.

ORTET (Antoine), curé de la paroisse de Notre-Dame de la Dalbade, a consacré sa mémoire par une fondation qui paraît calquée sur celle de Clémence. Ortet vivait vers la fin du 16.e siècle : il avait pu voir dans sa jeunesse plusieurs contemporains d'Isaure, et chaque année les solennités des jeux poétiques lui rappelaient les bienfaits de cette femme célèbre ; chaque année aussi il pouvait entendre prononcer l'éloge de cette généreuse bienfaitrice dans l'hôtel de ville *qu'elle avait fait rebâtir à ses dépens*. Le nom d'Isaure était alors dans toutes les bouches, et son souvenir dans tous les cœurs. Un poëte composant en 1545 l'épitaphe de M. Faure, ecclésiastique recommandable qui avait fait en mourant quelques fondations pieuses, crut pouvoir présenter dans cette pièce une allusion à la reconstruction de l'hôtel de ville et à la fondation des jeux poétiques. Voici les premiers vers de cette épitaphe, qui est gravée sur un marbre conservé dans la galerie d'antiquités du Musée de Toulouse :

» Si *pour avoir dressé des palais magnifiques*,
» *Ou pour instituer des jeux après sa mort*,
» *On se rend immortel*, combien plus héroïques
» Jugerons-nous les faictz de ce Faure qui dort !

Les nombreux écoliers de l'université, les fils des magistrats les plus considérés, et tous ceux qui avaient reçu le bienfait d'une instruction solide et variée, se présentaient dans les concours des Jeux. Une noble émulation régnait parmi cette jeunesse studieuse. Il n'en était pas de même dans les colléges ; soumis à un régime monastique, livrés à des travaux trop souvent inutiles, les élèves ne recevaient point les éloges et les encouragemens que méritaient et leurs efforts et leurs succès. Antoine Ortet voulut leur assurer à jamais des récompenses. « Son testament, daté du 20 Août » 1593, porte qu'il institue la » ville son héritière universelle, » pour faire de son hérédité à ses » plaisirs et volontés, sauf toute» fois de ne rien vendre de trente » ans prochains, excepté les meu» bles à compter du décès du » testateur, et à la charge de faire » dresser un Jeu de prix au collége » de l'Esquille pour l'éloquence » latine, tant en prose qu'en vers, » qui sera réitéré chaque année à » perpétuité.... délaissant les cir» constances du temps, lieu, ju» ges, personnes, et autres for-

» malités nécessaires à la discré-» tion des capitouls, le tout à » l'honneur de cette ville, profit » et avancement de la jeunesse; » voulant le testateur que pour la » prose on donne à l'orateur un » beau bonnet carré, ou de plus » belle forme, s'il s'en trouve, » jusqu'au prix de deux ou trois » écus, et pour la poésie, au poëte, » un bonnet de velours, garni de » beaux cordons et panache, jus-» qu'à la valeur de cinq à six écus, » comme il plaira auxdits exécu-» teurs auxquels on donne la do-» mination sur lesdits Jeux. » La ville voulut éterniser le souvenir de cette institution, et elle fit graver à cet effet une inscription latine, placée maintenant dans le mur de la galerie du Musée; elle est conçue en ces termes:

Anno CIↃ. IↃↃ. *Rege Lud. XIII*, *Joanne Berterio*, *senatus principe clarissimo*, *Franciscus Faxino*, *Bertrandus Michaelis*, *Joannes de Lespinasse*, *Franciscus Naute*, *Joannes Galien*, *Leonardus Bastardus*, *Franciscus Sabateri de Roqueplane*, *et Petrus Bosc*, *octoviri capitol. præmia quæ Antonius Ortetius*, *rhetoribus Squillanis testamento effecit primi distribuerunt*, *et quos statuit juveniles eloquentiæ latinæ ludos instituerunt.*

Il était sans doute inutile de faire mention, et du premier président Bertier, et des huit capitouls dans une inscription qui devait être uniquement destinée à perpétuer le souvenir des Jeux d'éloquence et de poésie; mais les capitouls voulaient avoir leur part de gloire dans cette institution dont ils n'étaient cependant que les conservateurs. Ils n'auraient pas sans doute été les détracteurs de Clémence Isaure, si on avait voulu les associer à la renommée de cette illustre Toulousaine. Le baron Picot de Lapeyrouse, naturaliste célèbre, doit être compté au nombre de ceux qui ont obtenu les prix fondés par Antoine Ortet. *

ORTHET (N.), serrurier habile, né à Toulouse vers 1720, se forma lui-même dans sa profession, et dut à la nature ce talent extraordinaire dont il donna tant de preuves dans le cours de sa vie. Le chevalier Rivalz ayant eu occasion de connaître le jeune Orthet, fut frappé de l'imagination qu'il déployait dans ses informes compositions; il le prit en amitié, et se complut à lui donner les premières notions du dessin. Orthet, sous ce maître habile, ne tarda pas à faire de rapides progrès; tout entier à la partie qu'il avait embrassée, il voulut plier le fer aux volontés de son génie, et cet artiste (car il mérite ce nom) surprit les connaisseurs par la perfection des ouvrages qu'il confectionna. Les ornemens, les trophées, les grilles, les rampes d'escaliers, les devans des balcons qui sortirent de sa main, se distinguèrent par

une délicatesse surprenante, par une légéreté, un moelleux de contour que le métal qu'il employait n'était pas accoutumé à prendre. Les feuillages sur-tout semblaient mobiles; on eût dit qu'un sculpteur savant les avait modelés. La révolution a fait disparaître un grand nombre des ouvrages d'Orthet; on ne les trouve plus dans les maisons, dans les châteaux, dans les églises dont ils faisaient l'ornement. Ceux qui existent encore appartiennent pour la plupart à des possesseurs qui n'en connaissent ni l'origine, ni le prix; et la renommée de cet estimable ouvrier serait perdue, si son chef-d'œuvre ne lui avait pas survécu; on le trouve dans la cathédrale de Saint-Etienne de Toulouse. Ce sont ces magnifiques grilles qui entourent le chœur, et les portes qui ouvrent l'entrée. L'amateur, en les contemplant, est frappé de la magnificence des ornemens dont elles sont décorées. Les insignes de notre sainte religion forment des groupes disposés avec beaucoup d'art; de grands écussons, des corbeilles de fleurs, des guirlandes élégamment découpées, occupent le milieu des grilles, ou surmontent leur faîte. Par-tout on remarque une grande richesse d'invention, et l'habileté de la main qui a travaillé à confectionner ce bel ouvrage, qui fut terminé en 1766. Il est à regretter que le mauvais goût du temps n'ait point permis à Orthet de se distinguer davantage par la pureté du dessin; il est comme tout ce qu'on a fait sous le règne de Louis XV. Ce sont des coquilles, des champs tournemens sans grâce, des lignes brisées, des courbes en tout sens dont on ne devine pas le but, des profils tourmentés, une profusion d'objets incohérens; en un mot, le triomphe du bizarre, du ridicule sur le simple et le beau. Orthet cependant n'a pas suivi en tout les méchans modèles qu'on lui offrait; son esprit lui a fait éviter une partie de ce détestable genre: heureux s'il eût pu s'en affranchir entièrement! Nous ignorons l'époque de la mort de ce fameux ouvrier, qui n'a pas dû voir le commencement de la révolution. (V. Bosc au Supplément.)

OTH (Mestre Bernard), notaire de la cour du viguier de Toulouse, naquit en cette ville, où il florissait au commencement du XIV.e siècle. Les occupations du barreau ne le détournèrent pas du commerce des muses; souvent pour elles il fit infidélité à Thémis, et son nom qui fut mort dans la poudre d'un greffe, a été gravé par les vierges immortelles sur les tables où elles placent ceux de leurs favoris. Il fut un des sept fondateurs du collége de la Gaie Science en 1323, et il participa à la création de *las Leys d'Amors*, comme alors on appelait les règles de la poésie et de la littérature. Les ouvrages de maître Oth se sont perdus; ils sont à regretter; car il eût été agréable de connaître les productions des sept troubadours qui

ranimèrent dans le Languedoc la poésie occitanique, presque expirante depuis qu'elle n'était plus encouragée par la bienveillante protection des Raymonds, comtes de Toulouse. Nul monument n'avait été consacré dans cette ville à la mémoire des poëtes aimables qu'elle avait vu naître dans les temps anciens ; cet oubli a été réparé naguère par les soins de M. du Mège, qui a fait exécuter dans le cloître du Musée un mausolée de forme gothique très-élégant, sur lequel sont inscrits les noms des sept mainteneurs, et de tous les troubadours toulousains au nombre de 40. Il est à remarquer que dans la salle des Illustres du capitole, parmi tant de personnages très-ordinaires dont on l'a remplie, on n'y voit le buste d'aucun de ces anciens menestrels qui jetèrent un si grand éclat, et qui contribuèrent si bien à augmenter la gloire de leur ville natale. (Voyez Camo, Gontaut, Lobra, Mejanaserra, Panassac, Saint-Plancat, Arnaud Vidal et Isaure.)

OUVRIER (Jean-Baptiste d'), naquit à Toulouse le 27 Septembre 1682, d'une ancienne famille d'Auvergne. Son goût pour les lettres, né avec lui, le fit entrer à l'académie des Jeux Floraux en 1712 ; il y occupa souvent les séances particulières de la lecture de ses observations sur la langue française. Il formait des vœux pour l'établissement d'une société savante, lorsqu'il apprit que quelques citoyens s'occupaient à réaliser son projet. D'Ouvrier s'unit à eux, et plus d'une fois dans leur assemblée publique, il fit admirer sa facilité, et la justesse de son esprit dans la discussion et le développement des principes de chaque science : il contribua, par ses soins et son crédit, à l'établissement de l'académie des Sciences, qui, par reconnaissance, consacra son nom avec celui des fondateurs. Il mourut le 13 Juin 1755.

P

I. PADER (Hilaire), naquit près de Toulouse, où il vint étudier la peinture sous Chalette ; il le quitta bientôt pour aller se perfectionner à Rome. Si nous en croyons un de nos annalistes, il n'acheva pas son voyage. Le prince Maurice de Savoie l'occupa pendant quelque temps, et lui fit donner le titre de peintre particulier de la famille qui régnait en Piémont. Selon le même annaliste, Pader fut ensuite à Milan, où il fit plusieurs tableaux pour le prince souverain de Monaco ; des affaires qui lui survinrent l'empêchèrent d'aller plus loin. Il paraît cependant par l'épître dédicatoire de l'un de ses poëmes, qu'il fut à Rome, et qu'il y séjourna quelque temps. De retour en France, il se rendit à Paris, et s'y trouva lors de l'établissement de l'académie royale de Peinture et de

Sculpture, dans laquelle il fut admis. L'amour de la patrie le ramena bientôt à Toulouse, où il avait déjà acquis beaucoup de réputation; il y mit le sceau par quelques ouvrages qui lui furent confiés. Il fut nommé peintre de la ville, mais il occupa peu de temps cette charge honorable; l'affaiblissement de sa vue le força de quitter de bonne heure la pratique de son art. Il employait ses momens de loisir à composer des ouvrages en vers et en prose sur des sujets relatifs au dessin. Il prenait la qualité de peintre et de poëte; c'est ce que signifie le monogramme composé d'un H et de trois P qu'il mettait quelquefois au bas des tableaux et des gravures de sa composition. On a imprimé plusieurs de ses ouvrages : I. Un Poëme intitulé : *La Peinture parlante*. II. *Un Traité de la proportion naturelle du corps humain*, traduit de l'italien de Paul Lomazzo. On a aussi de lui le poëme intitulé : *Le Songe énigmatique*. Il a composé les vies des sept plus illustres peintres de l'Italie; cet ouvrage est encore manuscrit. Pader mérite comme peintre une véritable estime; son style est grandiose, ses idées poétiques. Le Musée de Toulouse possède plusieurs ouvrages de cet artiste; le plus remarquable représente le déluge; le peintre a choisi pour le moment de l'action, l'instant où un éclair embrase l'horizon, et montre ainsi aux regards un grand nombre de scènes de deuil. Le dessin est savant, et les têtes, d'une grande expression, annoncent le désespoir et l'horreur de la mort. Ce tableau ayant été fortement critiqué par des artistes jaloux de la gloire de Pader, celui-ci fit imprimer une apologie de cette grande composition pittoresque. *

II. PADER (d'Assezan), fils du précédent, né à Toulouse en 1654, fut d'abord avocat, et se montra même au barreau avec quelque succès. Dégoûté des affaires que la chicane entraîne toujours, le jeune Pader crut trouver dans la poésie des ressources plus assurées, et en conséquence il abandonna l'une pour embrasser l'autre. Ses premiers essais furent des poésies qui concoururent aux Jeux Floraux, et pendant trois années qu'il se présenta, il remporta les prix, et mérita même d'être admis au rang des maîtres. Flatté de cet avantage, et espérant obtenir de nouveaux applaudissemens, il abandonna sa ville natale, et vint à Paris dans le dessein de s'y établir. A peine arrivé, il présenta aux comédiens français sa tragédie d'*Agamemnon*, qui eut dix-neuf représentations; une réussite aussi heureuse ne pouvait qu'attirer un grand nombre d'ennemis à d'Assezan. De ce nombre fut le trop célèbre abbé Boyer. Il ne craignit pas de se couvrir de ridicule, en cherchant à s'attribuer l'ouvrage de d'Assezan; mais nous devons faire remarquer que ce ne fut que deux ans après qu'il éleva ses prétendues réclamations dans une

préface qu'il mit en tête de sa tragédie d'*Artaxerce.* Il faut l'écouter : « Agamemnon ayant suivi *le comte d'Essex*, et voulant la dérober à une persécution si déclarée, je cache mon nom, et laisse afficher et annoncer celui de M. d'Assezan. Jamais pièce de théâtre n'a eu un succès plus avantageux. Les assemblées furent si nombreuses, et le théâtre si rempli, qu'on vit beaucoup de personnes de la première qualité prendre des places dans le parterre. *Quel succès a été honoré d'une circonstance aussi singulière et si glorieuse?* Qu'arriva-t-il après cette réussite extraordinaire? On soutint, on voulut faire des paris considérables que je n'avais aucune part à cet ouvrage; on aima mieux en donner toute la gloire à un nouveau venu, etc. » Telles sont les expressions de l'abbé Boyer que nous n'entreprendrons pas de réfuter, les bornes de cet ouvrage ne nous permettant pas d'analyser une discussion aussi oiseuse maintenant, qu'ennuyeuse pour le lecteur. En 1686, d'Assezan donna sa tragédie d'*Antigone*, qui servit à prouver d'une manière authentique qu'il était l'auteur d'*Agamemnon*, puisque l'on retrouva dans ces deux pièces le même génie, la même tournure de versification, et le même esprit pour la conduite et le caractère des personnages. Il ajouta une préface à sa pièce, où il reprenait vivement ses droits sur la *tragédie d'Agamemnon*, préface que l'abbé Boyer se garda bien d'attaquer; et certes, nous pensons que dans cette circonstance il aurait dû faire valoir ses prétentions, et convaincre d'Assezan de sa mauvaise foi; mais il jugea plus convenable de garder le silence. Quelques auteurs assurent que d'Assezan se lia d'amitié avec l'abbé Boyer, auquel il communiqua son *Agamemnon;* l'abbé lui donna des conseils, et peut-être y ajouta-t-il des corrections et des vers de sa façon: voilà ce qui donna lieu à ce dernier de se dire auteur de cette pièce lorsque d'Assezan eut quitté Paris pour retourner à Toulouse, où il mourut en 1696. Malgré toutes les recherches que nous avons pu faire sur les particularités de la vie privée de ce poëte, nous n'avons pu découvrir autre chose. Ses pièces ont été imprimées dans l'ouvrage intitulé: *Théâtre français, ou Recueil des meilleures pièces du théâtre*, Paris 1748, 12 vol. in-12. *Agamemnon*, dédiée à la duchesse de Bouillon, se trouve dans le quatrième volume, et *Antigone*, dédiée à madame la Dauphine, dans le neuvième volume. Quant à ses poésies diverses, elles sont répandues dans différens recueils des Jeux Floraux.

PAGE (Pierre-François), né à Lagardelle, département de la Haute-Garonne, de parens riches qui lui donnèrent une éducation soignée, et dont il sut profiter plus tard. Doué d'une imagination ardente, et trouvant la s phre de son pays natal trop resserrée pour

ses vastes idées, il résolut de passer dès sa plus tendre enfance à Saint-Domingue, et en peu de temps il y devint possesseur d'une brillante fortune dont il fit toujours un noble usage. En 1791, ses nouveaux compatriotes, dont il était tendrement chéri, le nommèrent l'un de leurs commissaires près le gouvernement français. N'envisageant que le bien public, Page ne crut point devoir s'attacher à aucune faction; aussi fut-il en butte à la haine de toutes, et dix-huit mois d'oppression de toute espèce furent la récompense de son dévouement à la chose publique. Telles étaient alors ces folles maximes, que chaque citoyen était presque forcé de devenir le tyran de ses semblables, ou bien il s'exposait à payer de sa tête ce refus motivé presque toujours sur le bien de l'humanité. Sa détention finie, une perte encore bien plus affligeante vint mettre le comble à ses malheurs; époux d'une femme chérie et père d'une fille adorée, il les perdit toutes deux, mais il n'en supporta pas moins ce revers avec courage. C'est pendant cet intervalle, et pour adoucir le chagrin qui le consumait, qu'il commença son *Traité d'Economie politique*, et de Commerce des Colonies, dont en moins de deux ans il fit paraître les deux premiers volumes. La troisième partie était achevée, et elle aurait été publiée sans une malheureuse discussion dont nous ne connaissons point l'issue, et qui arrêta par conséquent l'impression de ce volume. Cet ouvrage vraiment classique fut accueilli avec reconnaissance du public. C'est un traité complet, tant sur l'agronomie coloniale que sur les avantages qui en doivent résulter pour les métropoles de toutes les nations colonisatrices.

PAGÈSE (Bernard-Bertrand de), baron d'Azas, naquit à Toulouse vers 1445. Sa famille originaire de cette ville était déjà illustre dès le XI.ᵉ siècle. Les Pagèses se croisèrent avec Raymond IV; ils furent plus tard, en 1168, au nombre des bienfaiteurs de l'abbaye de Grandselve. Ils entrèrent dans le capitoulat bien avant la réunion du comté de Toulouse à la couronne, et obtinrent vingt-neuf fois les honneurs de cette magistrature populaire. Les armes de cette noble maison, aujourd'hui éteinte dans toutes ses branches, étaient de gueule au chef d'argent. Bernard-Bertrand de Pagèse dont nous nous occupons, prit le parti des armes, et se signala en diverses rencontres. Il fit avec le roi Louis XI dont il était page, les guerres contre le duc de Bourgogne. Elu capitoul en 1485, il marcha l'année suivante sous les ordres du sénéchal de Toulouse, avec Pierre de Roaix et Etienne de Montelières, pour reprendre le château de Sainte-Gabelle dans le Lauragais, dont les officiers du vicomte de Narbonne s'étaient emparés au préjudice de la reine de Navarre, comtesse de Foix. La reddition de cette place, qui eut lieu en Novembre 1486, après

vingt jours de siége, fut due principalement à la valeur que déploya le sire de Pagèse. Il en fut récompensé par le don que lui fit le roi de France du collier de Saint-Michel. Il suivit Charles VIII dans la conquête d'Italie, se battit courageusement à la journée de Fornoue, et rentra dans le Milanez sous Louis XII, quand le prince en entreprit la conquête. Pagèse poussa sa carrière jusqu'en 1519, époque de sa mort.

PALAIS (Mir de), damoiseau, né à Toulouse vers l'an 1270, fut l'un des témoins de l'accord passé en 1309, le 14 Août, entre le roi de France Philippe le Bel et le vicomte de Narbonne, touchant leurs droits respectifs. Il fut assisté de Raymond de Lauran, chevalier, de Royer d'Anduze, le Noir de la Redothe, etc. Ce noble Toulousain, célèbre par ses grandes actions, était issu d'une des plus anciennes familles de la ville. Les Palais étaient seigneurs de Tarabel, d'Odars et autres places; ils entrèrent trente-neuf fois dans le capitoulat depuis Hugues de Palais, capitoul en 1192, qui souscrivit des actes faits cette année dans une assemblée générale du corps de ville sur divers règlemens de police. L'ancien collége de Maguelone, situé rue du Taur, avait été dans le principe l'hôtel d'habitation de la famille de Palais, éteinte aujourd'hui dans toutes ses branches. Une partie de ses biens passa aux Noé et aux Mariottes, par les mariages que contractèrent deux filles du nom de Palais, avec des membres de ces dernières maisons. On trouve un Bertrand de Palais, damoiseau, au nombre des *barons* qui assistèrent aux assises que tint en 1314 le sire de Blainville, sénéchal de Toulouse; ce seigneur devait être proche parent de Mir de Palais.

I. PALAPRAT (N. de), capitoul, *maître et juge des Jeux Floraux*, naquit à Toulouse vers l'an 1624, et se maria étant encore très-jeune. Il était doué d'une imagination vive, et faisait des vers avec facilité. On lui accorda les trois prix que les *Mainteneurs du Gai Savoir* distribuaient aux poëtes. Ce fut en 1671 qu'il obtint le dernier; il nous l'apprend lui-même dans un madrigal adressé à du Puget, qui cette année reçut *la Violette*:

Deux fois dans nos illustres jeux
J'avais déjà su faire approuver mes demandes;
On ajoutait déjà pour orner mes cheveux,
La dernière couronne à deux belles guirlandes.
Que fallait-il pour rendre encor mon sort plus doux?
N'avais-je pas trois fois remporté la victoire!
Il fallait pour me mettre au comble de la gloire,
A la dernière fois triompher avec vous.

Palaprat a fait imprimer trois recueils de poésies; mais on croit que tous les exemplaires de ses ouvrages sont perdus. Il adressait souvent des vers à ceux qui avaient mérité les palmes académiques. Dans un sonnet à Peytevin, qui reçut le prix du Souci en 1683, Palaprat fait mention de son fils qui concourut en

même temps, et qui prenait les noms de *Bigot de Palaprat.* *

II. PALAPRAT (Jean), écuyer, seigneur de Bigot, naquit à Toulouse au mois de Mai 1650. Il fit ses humanités avec succès dans cette ville, et y étudia le droit, se destinant d'abord au barreau, où la réputation des célèbres jurisconsultes Ferrières, ses aïeux maternels, semblaient l'appeler. Son goût pour la littérature, et sur-tout pour l'indépendance, lui firent bientôt abandonner pour toujours une occupation trop assujettissante. Dans une de ses préfaces il s'exprime ainsi : « L'idée » de ma fortune n'a jamais pu me » contraindre ; sans doute qu'il y » avait encore à Toulouse, quand » j'y naquis, justement au milieu » du dernier siècle, quelques restes » dans l'air de ce nitre et de » ce salpêtre volatil qui formait » l'esprit d'indépendance et de liberté » des anciens Tectosages. » Je crois que pour mon malheur » j'achevais de le respirer tout en » naissant. J'ai l'idée d'avoir autre » fois lu dans un ouvrage de notre » savant Cazeneuve (auteur » toulousain), que l'esprit de liberté, » originaire des Pyrénées, » nous avait été porté à Toulouse » sur les eaux de la Garonne, et » que de là ses flots l'avaient » amené à Bordeaux, où le célèbre » Montaigne s'en était si fort » rempli. Les essais de cet incomparable » Gascon sont un des premiers » livres français que j'ai lu » dans ma jeunesse. Il me souvient » que je les dévorais. J'en » étais idolâtre. Ils me firent une » impression dont je n'ai guère pu » depuis me corriger. » En 1675, dès l'âge de vingt-cinq ans, il fut créé capitoul de Toulouse, et neuf ans après, en 1684, il fut nommé chef du consistoire de cette ville. Il remplit ces dignités avec distinction, et pendant que dura son administration, il eut plusieurs fois l'occasion d'exercer son goût et son talent pour les devises lors des fêtes et des réjouissances publiques. Ses premiers essais dans la littérature furent des ouvrages qu'il composa pour la société des Jeux Floraux. Il y fut plusieurs fois couronné, et enfin on n'eut d'autre barrière à lui opposer pour arrêter ses victoires, que celle de le recevoir académicien. Le désir de paraître sur un plus vaste théâtre, engagea d'abord Palaprat à faire un voyage à Paris en 1671. Il y resta jusqu'en 1686, et alla ensuite à Rome, où la célèbre Christine, reine de Suède, s'était retirée. Il fit assidument sa cour à cette princesse pendant deux ans et demi qu'il y passa ; mais il sentit enfin que Paris était l'unique centre du goût, de l'esprit et du savoir, et en 1688 il vint s'y fixer. Ses mœurs, sa politesse et ses talens lui procurèrent bientôt d'illustres amis. Il fut chéri des grands, estimé des gens de lettres, et tendrement aimé de tous ceux qui entrèrent en commerce avec lui. La connaissance qu'il fit du célèbre comédien Raisin, lui donna le désir de travailler pour la scène

comique. Il s'en occupa, et communiqua ses essais à l'abbé Brueys, qui était son compatriote et son ami intime, et qui avait les mêmes goûts que lui. Palaprat et Brueys s'associèrent pour ce genre de travail; et pour donner une juste idée de la liaison de ces deux auteurs, il suffit de dire qu'ils ne se disputèrent jamais que les endroits faibles de leurs ouvrages, que leur amitié a duré jusqu'à la mort, et que le *Grondeur* et le *Muet* furent le fruit de leur société dramatique. En 1691, Palaprat fut présenté au prince de Vendôme, qui se l'attacha en qualité de secrétaire de ses commandemens. Cette place lui donna moins d'occupation pour les affaires de cabinet, qu'il n'en eut pour les parties de plaisir dans lesquelles ce prince l'admit toujours. Il le recherchait pour l'agrément de sa conversation et la vivacité de ses reparties. Ennemi de la basse flatterie, Palaprat marquait son attachement pour lui par une liberté qu'un homme de lettres peut prendre avec les grands, pourvu qu'elle soit soutenue par beaucoup d'esprit. Il savait auprès d'eux exposer la vérité sans la rendre désagréable. Ceux qui ne connaissaient pas assez la noblesse de caractère du prince de Vendôme, craignaient quelquefois pour Palaprat. Le maréchal de Catinat, qui le chérissait, lui dit un jour en l'embrassant : *Les vérités qui vous échappent avec le grand prieur, me font trembler pour vous. Rassurez-vous, monseigneur*, lui répondit plaisamment Palaprat, *ce sont mes gages.* Palaprat suivit ce prince, avec Campistron, aux campagnes qu'il fit depuis 1693 jusqu'à 1696. Cette campagne étant terminée, Palaprat resta tout-à-fait à Paris. Il fut long-temps logé au Temple dans un appartement que le grand prieur lui avait donné; mais vers la fin de sa vie il fut obligé d'en changer, et il alla se loger au faubourg Saint-Germain, où il mourut le 23 Octobre 1721. Il fut enterré à Saint-Sulpice. Palaprat fut marié deux fois. Il prit sa première femme dans la province; de ce mariage il n'eut qu'une fille qui s'établit à Toulouse. Il épousa la seconde à Paris, qu'il trouva digne de son attachement par les soins qu'elle prit de lui dans ses dernières années. Palaprat ne s'était point enrichi à la suite du grand prieur; aussi ne laissa-t-il que peu de biens. Les frères Parfaits, dans leur *Histoire du Théâtre français*, disent que l'opération de la taille occasionna à Palaprat une infirmité qui dura toute sa vie; que ce fut à Fenestrelles, village du Vaudois en Suisse, le 14 Janvier 1696, qu'il fut taillé. Les détails qu'il donne lui-même sur cette triste opération, qui ne fut pas très-bien faite, prouvent combien cet homme était doué de gaieté : sa seule vue inspirait la joie; il avait dans l'esprit une saillie et une plaisanterie qu'on ne saurait rendre, et qu'il n'exerça jamais au dépend de son cœur. On peut

dire que sa candeur était telle, qu'elle pouvait passer dans certaines rencontres pour une simplicité d'enfant; il s'en piquait même, et c'est ce qu'il a prétendu exprimer par ces quatre vers qu'il a faits pour son épitaphe, et qu'il récitait à qui voulait les entendre :

« J'ai vécu l'homme le moins fin
» Qui fût dans la machine ronde,
» Et je suis mort la dupe, enfin,
» De la dupe de tous le monde. »

Palaprat avait la vue extrêmement faible; sa taille était au-dessus de la médiocre; il avait d'embonpoint, et une physionomie assez gracieuse. Brueys son ami n'avait la vue guère plus étendue que lui. On dit que comme ils prenaient ensemble du thé tous les matins, ils étaient obligés d'attendre sur l'escalier que quelqu'un passât, pour le prier de voir si l'eau qu'ils avaient mise devant le feu bouillait, afin d'y mettre le thé : cette myopie était singulière. Palaprat a laissé un grand nombre de pièces de théâtre, imprimées ou non imprimées; en voici les titres: *Le Secret révélé*, *le Concert ridicule*, *le Sot toujours sot*, *ou le Marquis paysan*, *le Grondeur*. Brueys n'eut point de part, à ce que l'on croit, aux deux premières, mais il paraît que le *Concert ridicule* fut fait en société; et de là naquit entre ces deux auteurs cette amitié qui ne cessa depuis qu'à leur mort. « Brueys et Palaprat, dit Labarpe, nés tous deux dans le midi de la France, et qui avaient la vivacité d'esprit et la gaieté qui caractérisent les habitans de ces belles provinces, réunis tous deux par la conformité d'humeur et de goût, et qui mirent en commun leur travail et leur talent, sans que cette association délicate ait jamais produit entre eux de jalousie, nous ont laissé deux pièces d'un comique naturel et gai. » Palaprat a donné seul les pièces suivantes : I. *Le Ballet extravagant*, comédie en un acte, en prose. « Cette pétite pièce est toute dé moi, *dit-il* dans sa préface, je l'ai expédiée dans deux ou trois jours. » Une aventure qui lui avait été contée par de Ferrières son aïeul, fournit à Palaprat le sujet de cette petite pièce; comme l'anecdote est assez piquante, on nous pardonnera de la raconter. « Quatre nouveaux mariés, avec » leurs quatre femmes, firent dessein de danser un ballet. En ce » temps-là il ne passait pas un » seul jour à Toulouse, pendant » le carnaval, qu'il n'y eût un » ballet, et souvent plusieurs, et » en un même jour. Ils prirent » pour sujet l'enlèvement des Sabines. L'usage était qu'on dansait ces ballets, non seulement » en public, mais qu'on allait les » danser dans de bonnes maisons, à qui, par distinction, on » donnait ce divertissement. Un » des Romains, qui était amoureux d'une Sabine autre que sa » femme, et qui cherchait le moment de la détourner pour lui » parler de sa passion, crut enfin

» l'avoir trouvé. Elles étaient vê» tues de la même manière, com» me, de leur côté, les Romains » l'étaient aussi. Quelque précau» tion que celui-ci eût prise de » mettre une marque à sa Sabine » pour la reconnaître, il s'y trom» pa. Sa femme, qui de sa part » n'attendait peut-être que l'occa» sion d'être détournée par un au» tre Romain, tomba par hasard » entre ses mains. Elle ne se fit » pas faire de grandes violences, » et les tendres déclarations se se» raient passées au gré de la Sa» bine et du Romain, si par mal» heur le masque n'était tombé à » celui-ci. Sa femme, surprise de » voir que c'était son mari, lui » dit avec une ingénuité et un » dépit que son premier mouve» ment ne lui permit pas de dissi» muler : Quoi ! monsieur, c'est » vous ? Vraiment, si je l'avais » cru, vous auriez attendu par » ma foi à me parler de votre » flamme, que nous eussions été » au logis. » II. *Arlequin phaëton*, comédie en trois actes et en vers, imprimée dans le troisième volume du *Théâtre de Ghérardi* à Paris 1717. Cette pièce est une parodie très-plaisante de l'opéra de *Phaëton*, de Lully et Quinault. III. *La Fille de bon sens*, comédie en trois actes, mêlée de proses et de vers, imprimée dans le recueil plus haut cité. IV. *La Prude du temps ou les Saturnales*, comédie en cinq actes, en vers. Cette pièce ne réussit pas, et Palaprat s'exprime ainsi dans sa préface : « Cette comédie, dit-il, eut un sort si malheureux, qu'il y a une espèce de courage à avouer qu'elle est toute de moi. Jamais il n'y eut de vengeance plus éclatante que celle que les sifflets tirèrent en cette occasion de la témérité que j'avais eu de les jouer dans mon prologue du *Grondeur*. Le premier acte fut reçu avec applaudissement ; le second fut proscrit dès le troisième vers ; on n'écouta plus qu'à bâton rompu, et il ne me souvient pas si la tempête cessa pendant l'entr'acte, et si les airs que les violons jouèrent ne furent pas aussi sifflés ; en un mot, tout n'alla plus qu'en dégringolant, s'il m'est permis d'employer cette expression basse dans une peinture aussi vile, et la pièce ne fut point achevée. » Peu d'auteurs aujourd'hui sont aussi naïfs que Palaprat, et ne confessent pas avec autant d'ingénuité leurs torts. V. *Hercule et Omphale*, comédie en cinq actes et en vers, non imprimée. Cette pièce n'eut que cinq représentations. VI. *Le Faucon*, non représentée et non imprimée. VII. *Les Fourbes heureux*, comédie manuscrite, non représentée. Le chevalier de Mouhy, dans son *Abrégé de l'Histoire du Théâtre français*, dit que cette pièce « fut défendue la veille du jour qu'elle devait être représentée, et que la tradition apprend qu'un magistrat informé que l'auteur l'avait eu en vue, obtint qu'elle fût supprimée. VIII. *Les Veuves de Lansquenet*, comédie manuscrite, non représentée. IX. *Les*

Dervis, comédie manuscrite non imprimée. Le seul ouvrage qui puisse placer Palaprat au rang de nos bons auteurs comiques, est la part qu'il eut au *Grondeur* de Brueys. Cependant cette pièce fut sifflée à la première représentation, et ce ne fut qu'à la seconde qu'on en sentit tout le mérite. Le prologue de la pièce intitulée les *Sifflets*, fut fait par Palaprat; il voulut se moquer d'eux dans cette circonstance, mais on le fit repentir dans la suite de cet acte de témérité. Les frères Parfaits rapportent dans leur *Histoire du Théâtre français*, que l'abbé de Brueys avait une prédilection marquée pour le *Grondeur*, et qu'étant un jour avec Palaprat dans une compagnie où quelqu'un vint à parler de cette comédie, et à en faire l'éloge, Brueys répondit vivement: « Lé Grondur, c'est uné vonné piécé! lé prémier até est écélent; il est tout dé moi! lé ségond, coussi coussi; Palaprat y a trabaillé. Pour lé troisiémé, il né baut pas lé diavlé. Je l'abois avandonné à cé varvouillur... Lé couqui! reprit Palaprat, il mé prouillé tout lé jour dé cétté façon, et mon chien dé téndré pour lui m'empeché dé mé fâcher!... » Nous ne garantissons pas cette anecdote; ce jugement de Brueys, à la tournure gasconne près, est très-judicieux, et nous conviendrons avec lui que le premier acte du *Grondeur* est admirable, que le second lui est inférieur, et même qu'il s'y trouve des scènes un peu traînantes, et qu'à l'égard du troisième, il est aisé de s'apercevoir qu'il a été fait morceau à morceau; mais que cependant le tout ensemble compose une bonne pièce faite pour les mœurs, où elles se trouvent respectées tant par le fond que par les expressions. Molière lui-même n'eût pas désavoué cette petite comédie, qui rappelle encore le bon comique dont nos auteurs s'éloignent tous les jours. Les ouvrages de Palaprat respirent en général l'abandon, la gaieté et la légèreté, mais la plupart manquent de justesse et de précision. On a donné plusieurs fois l'édition de ses œuvres; mais celle que l'on recherche le plus, comme étant la seule complète, est celle de 1756, 5 vol. petit in-12. On y trouve des pièces de poésies qui annoncent l'homme d'esprit né sur les bords de la Garonne. On se souvient encore avec plaisir du couplet suivant, sur l'air: *De tous les Capucins du monde.*

Son altesse me congédie;
C'est le prix de l'avoir suivie
Pendant dix ans avec ardeur.
Nous devons tous deux nous connaître;
S'il perd un fichu serviteur,
Ma foi je perds un fichu maître.

Palaprat, en 1712, avait donné un recueil de ses œuvres en 2 vol. in-12, pour faire connaître au public les pièces qui lui appartenaient, et dont il pouvait s'avouer l'auteur.

PALARIN (Jean-Joseph de), président à mortier au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville le 12 Avril 1714. A peine

ses études étaient-elles terminées, qu'il s'empressa de demander une place d'associé libre dans la société des Sciences lorsqu'elle commença à se former. Il fut compris dans la liste de 1746, au rang des associés ordinaires de la littérature, lorsque cette compagnie fut érigée en académie. Né avec toutes les qualités de l'homme aimable, Palarin faisait les délices des meilleures compagnies où il était admis. Il savait si bien diriger les traits de la raillerie, que ceux qui en étaient l'objet en riaient les premiers. Il n'offensa jamais personne, excepté peut-être son professeur de rhétorique, qui l'ayant chargé d'un des principaux rôles d'une tragédie, et craignant que ses vers ne fussent pris pour de la prose, exerçait son élève à faire sentir sur-tout la mesure de la rime. Le jeune Palarin, instruit plutôt par la nature, fit à son maître des représentations inutiles sur le véritable goût de la déclamation: il fallut céder, et prendre aux répétitions le mauvais ton de l'auteur, qui lui prodigua les éloges et les caresses. Mais lors de la représentation, le jeune acteur se livrant à son heureux naturel, enleva les applaudissemens des spectateurs, et finit par déconcerter l'auteur dont le dépit égaya la scène. Palarin mourut en 1761. Nous ne connaissons de lui aucun ouvrage imprimé.

PAMPELONE, PIERRE DE MONTURE (le cardinal de), compte au nombre des bienfaiteurs de Toulouse. Ce digne ecclésiastique, par reconnaissance de l'éducation qu'il avait reçue dans cette ville, y fonda en 1382 un collége sous le nom et l'invocation de Sainte-Catherine. Il lui donna sa maison, une partie de ses biens, et voulut qu'on y entretînt vingt boursiers et quatre prêtres. Cet établissement *libéral* subsista jusqu'à la révolution, où les idées *libérales* s'étant propagées, on détruisit tous les monumens de bienfaisance qui existaient dans le royaume, pour ne rien créer à leur place.

PANASSAC (BERNARD DE), damoiseau et troubadour toulousain, florissait dans le 14.e siècle. Sa famille se plaçait au premier rang parmi celles de la province, et lui fut un des sept poëtes qui forma *la Pleyade toulousaine*, bien antérieure à celle dont Ronsard devint le chef plus de deux cents ans après. La noblesse de Panassac fut peut-être un obstacle de plus qu'il eut à vaincre, pour avoir la liberté de se livrer tout entier au bel art de la poésie. Ce talent gracieux tombait insensiblement dans un complet discrédit; les gentilshommes, contens de savoir signer leur nom, n'en voulaient pas apprendre davantage. Le plus grand nombre même trempait son gantelet dans l'encrier, et l'apposant sur le papier, suppléait ainsi à une signature qu'il était incapable de tracer. Le temps des monarques troubadours était comme on voit entièrement passé. Panassac, supérieur aux barons ses égaux, ne les imita

pas dans leur ignorance, satisfait de les égaler dans leur bravoure. Il sut par une heureuse alliance chanter sur sa lyre les exploits dus à son épée; aussi le vit-on prendre place dans cet antique collége *del Gay Suber*, qui jeta tant d'éclat en 1323 par l'appel qu'il fit aux menestrels, leur promettant des prix et des lauriers. Il fut un des sept mainteneurs qui cherchèrent à faire revivre l'ancienne renommée littéraire de l'Occitanie, terre classique des troubadours. Il s'unit à ses inférieurs en rang, mais à ses égaux en mérite, ou plutôt nulle distance ne le sépara d'eux; car il n'en existe réellement entre les hommes que pour le vice et la vertu. Les œuvres de Panassac se sont perdues; lui-même avait cessé de vivre en 1345 (Voyez Camo, Gontaut, Lobra, Mejanasserra, Oth, Saint-Plancat, Arnaud Vidal, Molinier et Isaure.) La postérité de ce noble Toulousain se perpétua dans sa ville natale. Galaubias de Panassac, un de ses descendans, fut pourvu en 1440, par ordre du roi Charles VII, de la charge importante de sénéchal de Toulouse.

PAPILLON (Pierre de), prêtre et prébendier du chapitre abbatial de Saint-Sernin, naquit en Berri auprès de la ville de Bourges, dans un village nommé *Colubrio*. Il vécut à Toulouse, aimant les belles-lettres, et professant la théologie. Il fonda en 1532, (François I étant roi de France, et Jean d'Orléans archevêque de Toulouse,) un collége dans cette ville qui porta son nom. Il voulut que sept étudians clercs et prêtres fussent nourris et défrayés de tout nécessaire au dépend de sa succession. Une des conditions remarquables de ce testament, est qu'il veut que ceux appelés à profiter de son legs, *soient Français, et non d'autre nation*. Si ce digne ecclésiastique eût vécu de nos jours, force gens lui eussent jeté la pierre; car ils aiment tous les peuples, excepté celui de leur patrie: les Anglais sont les premiers en leur affection; il n'y a même pas jusqu'à ces *bons Turcs* dont ils ne prennent par fois la défense. Pierre de Papillon mourut en 1535. L'établissement de son collége subsista quelque temps; mais en 1784 il était détruit. Catel en parle dans ses mémoires sur l'histoire du Languedoc

PAPUS (Jean de), conseiller au parlement de Toulouse, et né dans cette ville, fut fait prisonnier au mois de Décembre 1589, lors de la révolte de l'avocat Tournier (voyez ce nom), par les complices de celui-ci. Il eût couru péril de sa vie, sans la fermeté du président de Paulo (voyez Paulo II), qui le délivra à force ouverte. La maison de Papus est ancienne dans Toulouse; elle entra au parlement en 1548, dans la personne de Pierre de Papus, et dès-lors elle tint le premier rang dans cette compagnie. Elle subsiste encore. Son écusson porte emmanché d'or et de gueu-

les, coupé de sable à l'aigle d'argent.

PARAIRE (Bertrand de), Toulousain, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, florissait dans le XV.e siècle. Il commenta les Actes des Apôtres, les Epîtres et l'Apocalypse, accommodant ce dernier ouvrage aux événemens de son temps, ainsi que l'ont fait tous ceux qui se sont occupés, bien inutilement sans doute, d'expliquer ce livre mystérieux. (Voyez Gouazé III.) Paraire est encore auteur d'un ouvrage très-vanté chez les moines de son ordre; il est intitulé : *Mille loquium versatis Augustini.* Ce religieux tirait son origine d'une ancienne et illustre famille de Toulouse; elle était entrée dans le capitoulat dès 1292, en la personne de Raymond Paraire. D'autres membres de la même maison occupèrent la même charge en 1302, 1340, époque à laquelle cette famille s'éteignit.

I. PARAZA (Jougla-André de), conseiller au parlement de Toulouse, né à Beziers le 12 Novembre 1702, d'une famille ancienne dans la magistrature. Elevé sous les yeux d'une mère tendre et pieuse, le jeune Paraza fit des progrès rapides dans l'étude des sciences et du droit. A l'âge de vingt ans on l'envoya à Paris; mais les plaisirs de la capitale ne lui firent jamais perdre de vue les devoirs qu'il avait à remplir. En 1727, il fut reçu conseiller au parlement de Toulouse, et nommé quatre fois député à la cour par cette compagnie, qui le chargea des affaires les plus épineuses et les plus délicates. En 1730, il eut l'honneur de complimenter le prince de Conti lors de son passage à Toulouse. Il fut particulièrement lié avec les grands hommes de son temps, tels que les d'Aguesseau, les Joli de Fleuri, les Machault, les Malsherbes, qui se plaisaient tous à l'écouter, et notamment le chancelier d'Aguesseau, dont il fut toujours l'ami. Paraza mit en ordre les œuvres de ce dernier magistrat; et c'est à tort que l'éditeur du d'Aguesseau publié en 1759, n'a pas fait mention de cette circonstance; un oubli aussi formel paraît injuste, et nous croyons qu'il est de notre devoir de relever ici une omission aussi grave. Paraza n'avait point appris la langue grecque dans son enfance; mais le désir de l'enseigner à ses enfans l'engagea à l'étudier dans un âge avancé. Il mourut à Paris en 1769, dans sa soixante-septième année, par suite de chagrins domestiques.

II. PARAZA (Henri-Elisabeth-Jougla de), fils puîné du précédent, naquit à Toulouse en 1744. Après avoir reçu une éducation soignée, et digne de ses heureuses dispositions, il entra dans le corps des Mousquetaires, où loin de perdre son temps comme la plupart de ses camarades, il sacrifiait aux Muses, dédaignant les plaisirs vers lesquels son âge et les plus pernicieux exemples eussent pu l'en-

traîner. Aimable, spirituel, et d'une instruction peu commune, ce qui était si rare dans son arme, il dut attirer sur lui l'attention publique. Le bruit de ses succès parvint jusqu'au duc de Choiseuil, alors ministre des relations extérieures ; il voulut voir Paraza, et lorsqu'il l'eut entendu, il lui proposa de quitter le service pour suivre la carrière de la diplomatie. Lancé dans cette nouvelle route, Paraza sentit que pour la parcourir avec gloire, il fallait étudier les langues des peuples chez lesquels il devait aller conserver et défendre les intérêts de la France : mais en cherchant à étendre ses connaissances, il sentit décroître son ambition ; il renonça à la diplomatie, pour se livrer tout entier à la culture des idiomes divers qu'il voulait fixer dans sa mémoire. Ce fut, dit-on, en seize langues que Paraza écrivit à Voltaire. L'ingénieux vieillard, dans sa réponse, lui dit que depuis les apôtres, le miracle de la Pentecôte ne s'étant plus renouvelé, il était contraint de lui écrire en français ; et dans cette lettre il exprima l'admiration la plus vraie pour les connaissances profondes du jeune savant. La mort du père de Paraza et de son frère aîné, l'appela en 1769 au parlement de Toulouse ; il y entra en qualité de conseiller, et y porta les mêmes talens, la même sagacité qui l'avaient fait par-tout remarquer. L'académie des Sciences de cette ville s'empressa d'acquérir un homme dont la vaste érudition avait éclairé l'histoire des premiers temps de notre monarchie. En 1788, il obtint la charge de président à mortier que quittait Cambon pour passer à la première présidence, et en 1789, il fut reçu mainteneur des Jeux Floraux. Plus heureux que la plus grande partie de ses confrères, il ne tomba pas sous la hache fatale dont le crime frappait la vertu. La fuite le déroba à la mort, et cet exil le fit connaître dans toutes les contrées qu'il parcourut ; on sut dignement l'y apprécier. En Italie il ne craignit pas devant une nombreuse assemblée, de lutter avec un improvisateur célèbre, de le vaincre en une langue qu'il parlait comme la sienne, et dans une improvisation aussi brillante qu'étendue. Enfin, rentré en France lorsque le premier consul eut fait taire les passions, calmé les haines et désarmé les méchans, Paraza pouvait se promettre une vie heureuse au milieu de ses nombreux enfans, qui presque tous existent encore, lorsque la mort le frappa à l'improviste dans la nuit du 12 au 13 Août 1801. Il mourut d'une apoplexie foudroyante. Idolâtré de son épouse, elle lui en donna la marque la plus vive ; car elle ne put survivre à ce coup. Son sang se glaça en apprenant cette fatale nouvelle, et trois jours après le même tombeau les réunit. Paraza a beaucoup écrit, mais n'a rien imprimé d'important ; il avait rassemblé d'immenses matériaux écrits dans toutes les langues vi-

vantes de l'Europe, ainsi qu'en grec, en latin et en arabe; son trépas, et antérieurement les orages de la révolution, ne lui ont pas permis de les mettre en œuvre. Il possédait une riche bibliothèque, qui fut vendue par le tuteur de ses enfans.

PARISOT (Nicolas de), jurisconsulte estimable, florissait à Toulouse pendant le 17.ᵉ siècle. Le barreau de cette ville n'avait pas d'avocat plus célèbre. Une érudition profonde, et qui cependant n'était point pédantesque, une éloquence persuasive, et une probité qui était citée comme exemple, caractérisaient cet orateur. Il voulut être enterré dans le cimetière des pauvres de sa paroisse; ses amis y consentirent. Mais l'un d'eux fit placer sur la tombe une pierre où les vers suivans étaient gravés:

Lux docti, Parisote, fori, qui pondere magno
Eloquii referens miram Demosthenis artem,
Dotibus æquasti summos Ciceronis honores,
Amborum sortem superas, dum vectus ad astra,
Immortalis ubi cingit tua tempora laurus,
Parte tui meliore micans post fata superstes
E tumulo causas orare videris egentum. *

PASCHAL (Pierre), né dans le Languedoc au commencement du 16.ᵉ siècle. On ignore jusqu'ici les particularités de la jeunesse de Paschal; mais on croit qu'il fut très-lié avec le cardinal d'Armagnac, qui le combla de bienfaits pour le récompenser des vers que Paschal lui adressa, et dont le cardinal faisait assez souvent son délassement. Né avec une imagination ardente, Paschal parcourut l'Italie, séjourna quelque temps à Venise, et y prononça en plein sénat un discours latin contre ceux qui avaient assassiné à Padoue, Jean de Mauléon, fils de François de Mauléon, gouverneur d'Aquitaine, que son père avait envoyé dans cette ville pour étudier le droit. Ce premier discours n'ayant pas produit tout l'effet qu'en attendait Paschal, il en composa un autre sur le même sujet, où il fit parler la France, qui adressait la parole à la république de Venise. Vers le même temps, mais, comme on le croit, avant ces deux discours, Paschal prit à Rome les degrés de docteur en droit, et il prononça en cette occasion un discours éloquent et fort utile sur les lois, qu'il adressa ensuite à Soave, Romain, auditeur de Rote. Ce discours se trouve imprimé après les deux dont on a parlé; il y montre l'origine des lois, en fait voir la nécessité et les avantages. Paschal a laissé un recueil, qui a pour titre: *Petri Paschalii adversus Joannis Maulii Parricidas, actio in senatu Veneto recitata, ejusdem Gallia per prosopopeiam inducta ad Venetam rempub., oratio de legibus Romæ habita cùm juris insignia caperet, epistolæ in Italicâ peregrinatione exaratæ.* On a encore de lui une vie du roi Henri II, imprimée en 1660. Il mourut à Toulouse en 1565, le 14 Mars, âgé seulement de quarante-cinq ans (suivant son épitaphe), et fut

inhumé dans le cloître de l'église Saint-Etienne de Toulouse, où l'on voyait encore son tombeau avant la révolution. Ce monument est placé dans le Musée de cette ville. Le recueil des lettres de Paschal est assez curieux, puisque l'on y trouve les diverses relations qu'il a eues avec les savans de son temps ; mais une grande partie de ces lettres sont consacrées à l'assassinat dont nous avons parlé plus haut. La chaleur avec laquelle il avait agi contre le meurtrier de Jean de Mauléon, et le discours qu'il avait prononcé dans le sénat de Venise sur ce sujet, lui avaient attiré beaucoup d'ennemis ; et craignant de tomber dans leur piége, il écrivit à Rome le 31 Mai 1548, au sieur Mauléon-Durbain son ami, non seulement ses sujets de crainte, mais une espèce de testament, par lequel il lègue, en cas de mort, audit Durbain sa bibliothèque, et le prie de faire venir chez lui à Nîmes les discours et les lettres qu'il avait composés à Carpentras lorsqu'il prenait les leçons de Bording ; mais il lui marque qu'il ne lui dit pas de les publier. Il lui laisse la liberté de faire imprimer, après qu'il l'aura reçue, une comédie « que j'ai, dit-il, laissée à Toulouse chez Charles Vitadelle notre hôte. Il ajoute : Si vous croyez que les odes, les élégies et les épigrammes que j'ai laissées dans un volume méritent l'impression, vous les enverrez à Lyon chez *Jean de Tournes ;* » mais il le prie de supprimer toutes les poésies licencieuses qu'il avait faites dans sa jeunesse, et de ne les laisser jamais sortir de ses mains ; enfin il lui recommande Jacques Paschal son frère. Dans une autre lettre de ce même recueil, on y voit qu'il était mainteneur de l'académie des Jeux Floraux. Duchat, dans son *Ducatiana*, ne fait point l'éloge de Paschal ; il assure au contraire qu'il fut un auteur très-médiocre, et que les circonstances orageuses de sa vie privée furent les seuls titres de sa gloire littéraire. *Duverdier*, dans sa Bibliothèque française, n'en dit pas beaucoup de bien.

PASTORIS (Bertrand), Toulousain. Ayant embrassé la règle de saint Augustin, il écrivit tout à la fois pour sa gloire personnelle et pour l'édification des fidèles. Nous ignorons s'il atteignit ce dernier but ; quant au premier, il le manqua entièrement ; car ses ouvrages ont disparu des bibliothèques, et ce n'est plus là qu'il les faut chercher. Qui connaît aujourd'hui les trois livres de Pastoris, intitulés : *De Ecclesiastica potestate* : *de Ecclesiastica paupertate* : *de Ecclesiastica unitate ?* Cet auteur ne s'en tint pas à cet ouvrage ; il travailla sur Aristote que nul ne comprenait alors, et que tous voulaient expliquer. Pastoris sans doute ne réussit pas dans son entreprise ; car d'autres l'ont renouvelée depuis, et ont échoué pareillement. Nous ignorons non seulement l'époque de la naissance et de la mort de

ce grand homme, mais même le siècle dans lequel il vivait, et son ordre n'est plus là pour nous l'apprendre. C'est un grand malheur!

PAULE DE VIGUIER, (baronne de Fontenille, surnommée la Belle PAULE), était issue d'une noble et ancienne famille du nom de Viguier; plusieurs de ses ancêtres eurent le malheur de servir les Anglais au détriment de la cause de la France. Ils purent être alors de vaillans chevaliers, mais ils furent des citoyens infidèles; car la réprobation a toujours frappé ceux qui se sont armés contre leur patrie. On trouve dans Froissard, que le bisaïeul de Paule, messire Gaillard de Viguier, fit une chevauchée à Navarreins avec messire de Phleton, sénéchal d'Aquitaine, pour le prince de Galles en 1367. Il combattit sous la bannière de Chandos et du Penon de Saint-George, à la bataille livrée entre Nadres et Navarret. Mais enfin touché des malheurs de sa patrie, et reconnaissant que la gloire est insuffisante pour faire excuser la trahison, il revint servir son maître légitime, et combattit enfin les Anglais si perpétuellement haïs de nos loyaux ancêtres. Depuis ce moment le sang de Viguier coulant pour la France, réhabilita cette illustre maison; et plusieurs de ses membres attachèrent leur nom aux faits d'armes qui signalèrent les armées de nos généreux rois. Le père de Paule de Viguier vint s'établir à Toulouse; il y épousa, en troisièmes noces, la belle Jacquette de Lancefoc, dame d'une rare beauté, que devaient effacer seuls les charmes de sa fille. Les Lancefoc étaient d'origine anglaise, ou pour mieux dire, ils faisaient partie de ces seigneurs normands qui suivirent le duc Guillaume losqu'il fit la conquête de la Grande-Bretagne. Ceux dont nous parlons avaient depuis longtemps pris Toulouse pour leur nouvelle patrie, et par leurs richesses, leur illustration, ils tenaient le premier rang dans la cité palladienne. Plusieurs enfans furent les fruits de l'union d'Etienne de Viguier et de Jacquette de Lancefoc: le premier fut Antoine de Viguier, chevalier, devenu célèbre dans la suite par ses belles actions; le second était Paule, à laquelle nous consacrons cette notice. Elle naquit à Toulouse en 1518, environ vingt ans après la mort de la célèbre Clémence Isaure, dont elle semblait être destinée à réparer la perte. Dès son enfance elle attira les yeux par une réunion sans pareille de toutes les qualités qui composent la perfection. Elle avait 14 ans en 1533, lorsque François I honora Toulouse de sa présence. Les capitouls choisirent Paule pour offrir à l'aimable monarque, comme au premier des chevaliers, les clefs de la ville. Le prince, aussi galant qu'il fut brave, demeura frappé à la vue de la nymphe, vêtue de blanc, ceinte d'une écharpe bleue,

qui prononça devant lui une harangue en vers français, avec toute la grâce possible. Il crut voir le modèle de ces statues grecques, chef-d'œuvres de l'antiquité, qui, nouvellement découvertes en Italie, charmaient les yeux des connaisseurs. C'était les formes charmantes de Vénus, et mieux encore la noble pudeur de Minerve. François I, en respectant cette belle personne, la nomma, dans son enthousiasme, *la belle Paule*, et ce titre ne lui fut pas disputé. Un ancien auteur assure que la modestie brillait en ce moment avec tant de triomphe sur les traits de Paule, qu'on y découvrit *une image de la vertu qui devait diriger toutes les actions de sa vie.* Paule était trop belle pour ne pas être environnée d'une nombreuse cour; dans le nombre de ses adorateurs, elle distinguait Philippe de la Roche, baron de Fontenille; mais le choix de ses parens se fixa sur le sire de Baynaguet, conseiller au parlement de Toulouse, *prompt et hardi capitaine :* c'est ainsi que des mémoires anciens le qualifient. Paule étouffant les soupirs de son cœur, se montra fille soumise. Elle obéit à sa famillle, en immolant son amour à son devoir. La cérémonie du mariage de Baynaguet eut lieu dans l'église des Grands-Augustins. Les Lancefoc étaient les bienfaiteurs de ce monastère; leurs dons en avaient embelli l'église; leur sépulture s'y trouvait. L'époux donné à Paule mérita bientôt ses affections, mais ne jouit pas long-temps d'un bonheur dont il était digne. La mort le surprit au bout de peu d'années. Paule libre alors put récompenser par le don de sa personne, la tendresse du baron de Fontenille. Depuis ce moment la belle Paule fut heureuse. Catherine de Médicis, lorsqu'elle accompagna à Toulouse, Charles IX son fils en 1563, demanda avec empressement que Paule lui fût présentée, et quoique celle-ci eût alors quarante-cinq ans, elle parut si éblouissante aux yeux de la reine, que celle-ci demeura stupéfaite à l'aspect de tant de perfections réunies en une seule personne. Le connétable de Montmorenci, qui accompagnait Médicis, dit alors dans son enthousiasme, *qu'on pouvait hardiment placer la baronne de Fontenille au nombre des merveilles de l'univers, qu'elle était l'honneur de Toulouse et de son siècle.* Paule prolongea sa carrière près d'un siècle, car elle ne mourut qu'en 1610. Elle fut ensevelie auprès de sa mère, qu'elle avait tendrement aimée, dans le tombeau des Lancefocs, situé, comme nous l'avons dit, aux Grands-Augustins dans la chapelle des onze mille Vierges, à la droite de l'église. Ce fait, sur lequel nous insistons, est attesté par le testament de Paule, qui porte la date du 26 Septembre 1607, et par les registres de la sacristie des Augustins Ainsi est détruite la fausse tradition accréditée par les

Cordeliers, qui, avant la révolution, montraient dans leur caveau sépulcral, où les corps se conservaient sans pourriture, une momie qu'ils disaient être la belle Paule, et que nous avons vu encore en 1802, avant la destruction de la petite église des Cordeliers. Le siècle dans lequel vécut cette beauté célèbre, fut en quelque sorte celui des anagrammes. Jean de Valiech (voyez ce nom), qui s'était fait, suivant Lacroix du Maine, une haute réputation en ce triste genre, trouva assez heureusement dans le nom de Paule de Viguier, *la pure vertu guide*. Autant admirée de ses concitoyens qu'elle en était aimée, Paule laissa de grands souvenirs dans Toulouse. On possède encore quelques pièces de vers qui furent faites lors de son trépas, et qui annoncent à quel point sa perte répandit le deuil dans la ville. Paule, en qui la nature avait tout réuni, ne se reposait pas seulement sur sa rare beauté pour assurer son triomphe, elle voulait le mériter par de plus aimables succès. Nous savons qu'elle s'adonna avec beaucoup de fruit à l'étude; elle lut tous les bons auteurs qui florirent de son temps. Chantée chaque jour par tous les poëtes du midi, elle toucha également, avec un rare talent, la lyre si harmonieuse des anciens troubadours. Plusieurs de ses ouvrages existent encore; nous en citerons un entre autre qui donnera une haute idée de sa poésie. C'est un dizain composé par elle pour servir d'épitaphe à un jeune fils qu'elle avait perdu. Dans sa douleur, elle demanda aux Muses des expressions pour satisfaire ses regrets, et ces chastes sœurs l'exaucèrent. Cette pièce remarquable est intitulée: *De la mort d'un mien fils.*

Le tendre corps de mon fils moult chéry
Gît maintenant dessoubs la froide lame;
Dans les cieulx clairs doit triompher son ame,
Car en vertu tousiours il fut nourry.
Las! j'ai perdu ce beau rosier fleury,
De mon vieulx temps l'orgueil et l'espérance:
La seule mort peult donner allégeance
Au mal cruel qui mon cœur a meurtry;
Or, adieu donc mon enfant moult chéry,
De toi mon cœur gardera souvenance.

La beauté de Paule lui fit prendre place au nombre des merveilles de la ville qu'elle habitait; on en trouve la preuve daus le proverbe patois que l'annaliste Lafaille nous a conservé:

La bello Paulo, Sant-Sarni,
Lé Bazaclé et Mataly. (Voyez ce nom au Supplément.)

La marquise de Lambert assure que la foule qui se pressait sur les pas de la baronne de Fontenille chaque fois qu'elle sortait, lui devint si incommode, qu'elle prit le parti de se renfermer dans son hôtel, et de paraître en public la figure cachée sous un voile. Cette résolution trompant la curiosité, faillit à causer un mouvement séditieux dans Toulouse; la même dame assure que le conseil de la cité fit un procès à la belle Paule, afin de l'obliger à se montrer deux fois par semaine à visage découvert. Gabriel de Mi-

nut, sénéchal du Rouergue, baron de Castera (voyez ce nom), proche parent des Viguier, écrivain distingué par ses talens poétique, eu égard au siècle dans lequel il vivait, et par sa profonde érudition, professa toujours une vive admiration pour sa belle cousine. Il a laissé un monument singulier de sa passion pour elle dans un de ses ouvrages intitulé, *de la beauté. Discours divers pris sur une belle façon de parler, desquelles l'hébreu et le grec usent. L'hébreu*, Tob, *et le grec*, Calagon, Cagathon, *voulant signifier*, *ce qui est naturellement beau est aussi naturellement bon*, avec la Paule-Graphie, *ou description des beautés d'une dame Tholosaine nommée la* Belle Paule. Ce livre extraordinaire qui fut publié en 1587 du vivant de la baronne de Fontenille, par Charlotte de Minut, sœur du baron de Castera, qui se qualifie de *très-indigne abbesse du pauvre monastère de Sainte-Claire de Toulouse*, fut dédié à Catherine de Médicis, *royne-mère ;* car en cet ouvrage tout devait être bizarre, le sujet, l'auteur, l'éditeur, et même celle à qui on en faisait hommage. Nous allons faire connaître sommairement cette production curieuse, autant qu'elle est rare. Minut ne craint pas de décrire très-exactement toutes les perfections physiques de Paule, et n'en omet aucune. Nous ne l'imiterons pas, nous contentant de prendre quelques traits d'un tableau auquel il a donné le dernier coup de pinceau. Suivant Minut, la tête de cette belle unique était arrondie, la figure plus petite que grande; le front était blanc et uni. Ses cheveux étaient d'un blond doré, tombant en grosses boucles sur ses épaules; Vénus Anadyomène, peinte par le célèbre Appèle, n'offrait rien de plus parfait. Les yeux de Paule étaient bleus, vifs et brillans; tels étaient sans doute ceux que les Grecs donnaient à Eros. Ses sourcils, demi-circulaires, étaient plus épais au milieu qu'aux deux extrémités. Le nez qui divisait son visage en deux parties égales, était d'une grandeur médiocre, droit et uni. La bouche était bien coupée, petite et vermeille. Les dents blanches et parfaitement égales, étaient couvertes par des lèvres dont la fraîcheur ne pouvait être comparée qu'aux roses du matin. Le menton, arrondi avec grâce, terminait la figure d'une manière tout-à-fait agréable. Le cou était blanc, droit et uni; il grossissait presque insensiblement vers les épaules, qui, assez larges, laissaient entrevoir une peau d'une blancheur éclatante, et qui devenait encore plus délicate vers le sein, paraissant entièrement formée d'albâtre. Les bras étaient ronds, fermes et bien dessinés : ils s'unissaient à des mains longues et délicates, dont les doigts étaient tendres, minces, rosés légérement, et terminés par des ongles arrondis, et transparens à

leurs extrémités. La taille de Paule était aisée, haute et majestueuse ; ses hanches plus larges que ses épaules, diminuaient insensiblement........ Ici nous nous arrêtons ; Minut va plus loin encore, et trace jusqu'au bout le portrait de son admirable cousine. L'humble et pudique abbesse de Sainte-Claire ne craignit pas d'offrir à la reine Catherine cet ouvrage, et Médicis le reçut, *comme accoutumée à de pareils présens ;* malgré tant d'attraits qui devaient réunir autour de la Belle Paule tout ce que la province rassemblait d'aimables cavaliers, jamais sa vertu ne fut soupçonnée. La jalousie même de son sexe n'essaya pas de la flétrir ; le modèle des femmes échappa à la calomnie. Ce fut sans doute ce qui autorisa Minut à lui dire en terminant son ouvrage :

Adieu celle que j'ai dans mon cœur imprimée,
Qui se fait par sa grâce à un chacun aimer ;
Adieu celle de qui le loz je veux semer,
Et accroître par-tout la vive renommée.
Adieu du Languedoc la dame mieux fâmée,
Que sur toutes je puis chaste et belle nommer !

I. PAULO (Antoine de), quarante-cinquième grand maître de l'ordre de Malthe, né à Toulouse vers l'an 1551, fut reçu chevalier de justice dans cet ordre en 1590. Il devint commandeur de Marseille et de Sainte-Eulalie ; grand croix en 1612, à la recommandation du cardinal de Joyeuse son proche parent ; puis grand prieur de Saint-Gilles, et enfin grand maître de l'ordre le 10 Mars 1623. Le choix qui fut fait de Paulo, trouva des contradicteurs. Ils accusèrent ce prince, auprès du pape, d'être déréglé dans ses mœurs, et d'avoir acheté à prix d'argent sa nomination. Il fallut que de Paulo se justifiât, ce qu'il fit avec beaucoup de succès et de gloire. Les armes de la religion ne furent pas heureuses sous ce grand maître ; les Turcs en plus d'une rencontre remportèrent des avantages sur les chevaliers. Le pape Urbain VIII, d'ailleurs peu favorable à l'ordre, lui suscita des embarras que Paulo ne put éviter qu'avec peine. Nulle action d'éclat ne signala son règne, et après une vie agitée, il termina ses jours le 10 Juin 1636, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Trois choses, disait-on à l'époque de la nomination d'Antoine de Paulo, avaient en peu de temps étonné l'Europe : c'était de voir une reine d'Angleterre mourir vierge (Elisabeth) ; un roi de France qui n'était pas catholique (Henri IV), et un grand maître de Malthe qui n'était pas noble. Ce reproche portait sur le peu d'ancienneté de la maison de Paulo, alors encore toute nouvelle.

II. PAULO (Jean de), frère du précédent, président au parlement de Toulouse en 1589, fils d'Antoine de Paulo, pourvu du même office en 1556, petit-fils d'Etienne de Paulo, anobli par le capitoulat en 1512. Ce

magistrat que les historiens du temps, et principalement Lafaille, nous dépeignent comme un homme d'un médiocre savoir, mais d'un sens fort droit (il en donna peu de marques), hardi, populaire et d'un grand courage, prit une part active aux crimes de la ligue, dont il devint l'un des plus zélés soutiens. Sa famille de tous les temps avait été au service de la maison de Guise, et par conséquent fort attachée aux princes de ce nom ; aussi Paulo montra pour leurs intérêts un zèle, une activité qu'il eût dû employer pour une meilleure cause. Ce fut lui principalement qui encouragea les ligueurs à former dans Toulouse une association de dix-huit factieux qui ne tardèrent pas à s'emparer de l'autorité, dont ils firent servir le pouvoir à leurs vengeances particulières ; réunion coupable, et qu'on ne peut comparer qu'au fameux comité de salut public de nos jours. Paulo se montrait trop fanatique pour ne pas siéger dans une pareille assemblée ; il y fut appelé, du consentement du parlement, avec Daffis le grand vicaire, frère de l'avocat général, et quatre autres de ses confrères. Les Guises venaient de périr. La ligue, exaltée au dernier point, voulait venger leur mort. Toulouse en émotion se préparait à donner l'exemple funeste de la rebellion, et dans l'assemblée du parlement qui eut lieu le 11 Janvier 1589, où on ouvrit les lettres par lesquelles le roi apprenait à la compagnie la mesure que la nécessité l'avait forcé de prendre, Paulo se montra le premier empressé à se séparer de ce prince. Quand ce fut à son tour d'opiner, il dit : « Que sans s'occuper des » raisons qui avaient porté le roi » à se défaire des Guises, il ne » pouvait voir dans cette action » et dans toutes celles du prince, » qu'une suite de desseins bien » formés pour le renversement » de la religion catholique ; que » jamais il ne voudrait reconnaî- » tre le roi de Navarre (depuis » Henri IV) pour successeur » légitime de Henri III ; qu'après » tout, les devoirs des hommes » étaient réglés, et que s'il était » juste d'obéir au roi, il l'était bien » davantage d'obéir à Dieu. » Ces pernicieuses paroles ne furent pas jetées en vain ; elles portèrent leur fruit, et le parlement, en majorité rebelle (car il est digne de remarque que la raison est presque toujours dans les minorités), se soustraisit à l'obéissance royale, en jurant de ne point se séparer de la sainte union. Les seize de Paris en même temps écrivirent aux dix-huit de Toulouse pour les inviter à se lier étroitement avec eux. Paulo engagea ses confrères à admettre cette coupable société, et on le vit marcher d'intelligence avec les monstres qui égorgèrent plusieurs membres du parlement de Paris. Mais si Paulo était ennemi de son roi, il l'était davantage encore de Duranti, premier président du parlement de Toulouse

(voyez Duranti), dont il enviait le mérite, et convoitait la place. Déjà un acte de juste sévérité de Duranti avait augmenté la haine de Paulo. Celui-ci avait un frère nommé Michel, qui, sans être huguenot, s'était rangé sous leurs enseignes par amour du brigandage, et dévastait, à la tête de quelques soldats, les environs d'Avignonet, allant ensuite cacher ses déprédations dans le fort de Grand-Val qui lui appartenait. Toute la contrée porta ses plaintes au parlement et à Duranti, président. Il fut rendu un arrêt le 17 Août 1587, par lequel il y eut ordre de saisir Michel de Paulo vif ou mort, et de démolir son château après avoir vérifié les cadavres cachés dans les creux du fort, ce qui ouvre un vaste champ à de sinistres conjectures. Les habitans d'Avignonet encouragés par cette ordonnance que Duranti poursuivit avec chaleur, surprirent Michel de Paulo, et le mirent à mort. Jean de Paulo, outre son ambition, avait donc la mort de son frère à venger, et il s'y employa sans en examiner les moyens. De Thou, Mezerai et Du Rosoy, le disent positivement. L'annaliste Lafaille réfute les deux premiers; mais la vie entière de Paulo est là pour être jugée; aussi ce dernier auteur sentant lui-même la faiblesse des raisons qu'il apporte pour le défendre, achève par dire ces paroles remarquables : *On soutient que quand même on serait forcé d'avouer que le président de Paulo eût quelque part à la mort de Duranti, il serait équitable et naturel de l'attribuer à une passion de vengeance*, « plutôt qu'à un dessein aussi noir que serait celui d'avoir voulu se défaire d'un collègue, afin de s'investir de sa charge. » Quoi qu'il en soit, la voix publique chargea Paulo de cette terrible responsabilité, et sa justifiation parut toujours incomplète. A la suite de ce meurtre, Paulo se montra le partisan des ligueurs exaltés contre le maréchal de Joyeuse. Son nom paraît dans toutes les délibérations séditieuses d'une cour qui ne craignait pas de porter un arrêt par lequel elle prétendait déchoir Henri IV de la couronne, criminelle entreprise que le mépris des siècles a puni. Mayenne l'avait nommé premier président de son parlement; mais les conseillers ligueurs ne voulurent pas eux-mêmes reconnaître ce chef, et il mourut sans avoir occupé ce poste, objet de son ambition. Lors de la conspiration de Tournier (voyez ce nom), qui eut lieu la même année au mois de Décembre, Paulo montra cette intrépidité qui était dans son caractère. On le vit marcher en robe rouge, et armé de toutes pièces, à la tête de sa compagnie, contre les rebelles; les intimider par la fermeté de sa contenance, après avoir essayé de les adoucir par ses propositions. Soit qu'il voulût sauver les conseillers Papus et Resseguier, arrêtés

prisonniers par les mutins, soit qu'en flattant les chefs de l'émeute, il cherchât à conserver sa popularité, ce fut lui qui décida la victoire, et à qui ses deux collègues durent la vie. L'ambition de Paulo, trompée par le refus qu'on lui fit de la charge de premier président, le livra non à des remords, mais à une nouvelle fureur qui le porta à abandondonner son parti pour suivre celui de Henri IV; changement peu honorable pour lui, car on en connut les motifs. Ce n'était pas les regrets de son erreur, mais le désespoir d'avoir été coupable sans avantage. Le duc de Joyeuse ayant découvert les nouvelles menées de Paulo, le dénonça au parlement de Toulouse en Juillet 1591, et cette compagnie délibéra qu'à la diligence du procureur général il serait informé secrètement contre Paulo. L'histoire depuis lors se tait sur ce personnage; il passa dans l'obscurité le reste d'une vie qui fut trop agitée par le délire des passions : l'époque de sa mort nous est inconnue. Il vivait encore en 1604, et était chancelier, cette année, des Jeux Floraux. Il aimait le commerce des Muses, et songeait à elles lors même qu'il s'agitait pour troubler l'état. Paulo avait pris pour devise un mortier de président, surmonté d'une épée nue et levée, avec ces mots : *Ad utrumque paratus.*

III. PAULO (Jules de), de la même famille que les précédens, parut avec honneur, en 1798, à la tête des armées royales du midi. On a présumé pendant long-temps que le directoire exécutif voulant établir un système de terreur, avait cherché à faire soulever les royalistes, afin d'obtenir des républicains effrayés un pouvoir absolu sous lequel la France aurait gémi pendant long-temps. Les faits ont démontré que ces conjectures étaient erronées : des hommes qui jouissent en cet instant de toute l'estime de ceux qui chérissent sincérement les Bourbons, ont réclamé la gloire d'être les promoteurs de l'insurrection de nos contrées. Le volcan de la Vendée paraissait éteint; les départemens du centre de la France n'aspiraient qu'aux douceurs du repos; mais les armées françaises qui, sous le commandement de Bonaparte, avaient porté l'épouvante dans Vienne, venaient d'être vaincues sous les ordres de Scherer. En vain Moreau, encore fidèle à sa patrie, donnait chaque jour de nouvelles marques du plus noble dévouement; en vain Magdonald combattait avec opiniâtreté les soldats de Suvarow; Joubert recevait une mort glorieuse dans les champs liguriens; les débris de nos légions se groupaient déjà sur les flancs des Alpes, et pour comble de maux, le vainqueur italique, exilé loin du théâtre de ses premiers exploits, semblait condamné à mourir sur une terre étrangère à laquelle il rendait tous les bienfaits de la civilisation. Le moment parut favorable à ceux qui vou-

laient arborer le drapeau des lis. Une organisation militaire, calculée avec art, fut opérée en silence dans les départemens de la Haute-Garonne, du Lot, du Gers et de l'Aude. On racontait aux crédules habitans des campagnes les triomphes de Suvarow, et l'on ajoutait à la vérité, en montrant ce général se frayant une route vers Paris, tandis que le roi, placé au milieu des fidèles Vendéens, se disposait à marcher vers sa capitale. On annonçait aussi que dès que Louis XVIII serait remonté sur le trône, la conscription, dont le nom retentissait pour la première fois en France, serait abolie pour toujours. Des promesses fallacieuses, et quelques légers secours répandus dans la classe indigente, suffirent pour créer dans chaque village quelques partisans de l'ancien ordre de choses. Au signal donné, ils paraissent en armes. Les agriculteurs épars dans leurs champs, et occupés aux travaux de la moisson, se forment en compagnies, et suivent les troupes royales. Les instrumens placés dans les paisibles mains de ces hommes utiles, sont transformés en armes meurtrières. Plusieurs gentilshommes réunissent ceux qui naguère étaient leurs vassaux : un petit nombre d'officiers qui avaient paru dans les rangs des républicains, arborent la cocarde blanche ; parmi eux on distingue le général de brigade Rougé. Mais au milieu de tous les chefs de l'insurrection, on remarqua sur-tout le comte Jules de Paulo : jeune, inexpérimenté, mais plein d'ardeur et de bravoure, vrai chevalier français, il aspirait à la gloire. Placé sur un autre théâtre, il aurait marché sur les traces des Laroche-Jaquelin et des Bonchamp. Il soumit d'abord les petites villes voisines de son château de Terracqueuse, où il avait établi le quartier général de sa petite armée. Sur d'autres points, de légers succès étaient suivis de longs revers. Si les royalistes avaient obtenu une mince victoire à Lanta, ils étaient dispersés dans le département du Lot, vaincus à Toulouse et à l'Ile-Jourdain, et chassés de poste en poste jusque dans Muret, où le général Rougé s'était réfugié avec cinq mille fantassins mal équipés. Les habitans des Pyrénées s'armaient pour la cause de la république ; ils n'avaient point d'artillerie, mais l'armée toulousaine, qui en était abondamment pourvue, pouvait à tout instant écraser la misérable infanterie rassemblée sous les ordres du ci-devant général républicain. La retraite fut décidée. Le comte de Paulo, qui aspirait au titre de chef suprême, abandonne et Terracqueuse et ses conquêtes. Il passe la Garonne à deux lieues en avant de Muret. Une colonne républicaine qui longeait le fleuve, tombe dans une embuscade. Paulo marche en avant, et se charge d'ouvrir les passages. Il avait réuni sous ses ordres presque toute la cavalerie. Parvenu

à Martres, il apprend qu'un général est arrivé à Saint-Martory avec de l'infanterie de ligne, des gardes nationales du département de l'Ariège, et de l'artillerie. En ce lieu il ne reste qu'un étroit passage qui peut être défendu avec succès par un petit nombre d'hommes. Si le défilé n'est pas forcé, c'en est fait de l'armée royale, qui bientôt sera pressée entre les Ariégeois et les Toulousains. Il n'y a point de retraite; il faut vaincre ou mourir. Paulo n'hésite pas; il s'avance à la tête de ses cavaliers peu aguerris, et qui croient marcher à une défaite assurée. Parvenu jusqu'auprès d'une vieille tour qui défend la route, et où le général royaliste s'attendait à trouver les avant-postes des républicains, il n'aperçoit personne. On s'avance avec précaution. Des paysans annoncent bientôt que les républicains n'ont pris aucune mesure de défense, et qu'ils croient que l'armée royale est encore éloignée. Le comte Jules saisit l'occasion; il presse la marche, et la tête de sa colonne est dans Saint-Martory avant qu'aucun cri d'alarme se soit fait entendre. Cependant les républicains s'aperçoivent de la présence de l'ennemi; l'artillerie est pointée, le général républicain cherche à rallier ses soldats; mais Paulo s'élance sur lui, le blesse et le renverse. L'artillerie est conquise par les royalistes, qui la dirigent contre les troupes et les gardes nationales. L'armée ariégeoise s'en fuit, et le passage est ouvert à l'infanterie, qui, ainsi que toute l'armée, se dirige vers Saint-Gaudens et Montréjeau. Ce fut dans cette dernière position que Jules de Paulo crut pouvoir attendre les républicains. Il fit la faute de ne point élever de retranchemens, comme le conseillait M. le général Rougé, et de ne point assurer sa retraite. Attaquée en tête par le général Barthier, commandant des républicains des Hautes-Pyrénées, et par les Toulousains, sous les ordres du général Comme et de l'adjudant général Vicose, qui se distingua dans cette occasion, l'armée royale fut détruite. Deux mille morts couvrirent le champ de bataille. Plusieurs centaines d'hommes se noyèrent en voulant traverser la Garonne à la nage. Toute l'artillerie du comte de Paulo fut conquise par les républicains, qui firent dans cette journée plus de deux mille prisonniers. Les débris des régimens royaux, formant au plus onze cents hommes, se dirigèrent par Saint-Béat, sur la vallée d'Aran. Dans ce combat le comte Jules avait montré une grande bravoure. Forcé de fuir, il erra en Espagne et en Angleterre, et revint ensuite en France où il obtint du premier consul une amnistie solennelle tant pour lui que pour les officiers de son état-major. Il mourut peu de temps après. Sa mémoire doit être honorée par tous ceux qui chérissent la loyauté, et qui estiment la bravoure et le dévouement.

S'il vivoit, le roi n'aurait pas de serviteur plus zélé, de guerrier plus fidèle. Ceux qui ont marché sous ses ordres, ont pu apprécier toute la magnanimité du caractère de ce chef, qui aurait sans doute acquis une réputation durable s'il avait pu joindre à sa bravoure naturelle, l'expérience et les études qui forment les grands guerriers. *

I. PECHANDRÉ ou PECHANTRÉ (P..), médecin, ne doit pas être confondu avec Nicolas de Pechantré dont l'article suit, et qui était peut-être son fils. Dans un ouvrage imprimé l'an 1692, en faveur de l'académie des Lanternistes, on parle de M. *Pechandré*, docteur en médecine. Une légère altération dans la dernière syllabe de ce nom, n'empêche pas d'y reconnaître l'auteur qui est en cet instant l'objet de nos recherches. On a de lui deux madrigaux, l'un à M. d'Olive, l'autre à M. Dambez : ces deux pièces portent la date de l'an 1667. On conserve aussi dans la grande bibliothèque de Toulouse, une églogue et une épigramme de Pechantré; elles sont écrites de sa main, et signées *P. Pechantré, doct. méd.* *

II. PECHANTRÉ (NICOLAS), poëte dramatique français, né à Toulouse en 1683, était fils d'un médecin. Appelé à étudier la même profession, il s'en dégoûta bientôt, pour suivre une carrière dans laquelle il trouvait sans doute plus d'agrément à amuser les hommes, qu'à les attrister. Ses premiers essais dans la littérature, furent de petites pièces de poésies, dont quelques-uns méritèrent les fleurs de Clémence Isaure; il fut en effet couronné trois fois. Un succès aussi flatteur lui donna bientôt l'idée de travailler pour le théâtre, genre auquel il se croyait appelé. Pechantré vint à Paris en 1687, et donna sa première tragédie intitulée *Geta;* elle eut, à trois reprises différentes, vingt-trois représentations. Cette réussite inattendue l'encouragea, et il donna successivement deux autres tragédies, l'une intitulée *Néron*, et l'autre *Jugurtha.* Quelques anecdotes fausses ou controuvées, et qui ont été répétées jusqu'ici par tous les dictionnaires biographiques, ont long-temps contesté à Pechantré la paternité de sa première pièce. L'*Histoire du Théâtre français*, des frères Parfaits, année 1687, page 37, fournit à ce sujet deux faits assez singuliers, que nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs. « Pechantré, disent-ils, n'est point l'auteur de la tragédie de *Geta;* cette pièce est d'un nommé Dumbelot, languedocien, cousin de Palaprat; il mourut jeune, et laissa cette tragédie sans y avoir mis la dernière main. Pechantré trouva moyen d'avoir cette pièce de la veuve de Dumbelot; il vint à Paris, et la présenta aux comédiens, qui la refusèrent : elle n'était pas en état d'être jouée.

Pechantré la retoucha mal ; elle fut encore refusée. Enfin, comme le fonds de la pièce était bon, et que les quatre premiers actes étaient absolument achevés par Dumbelot, le célèbre comédien Baron s'en chargea, et c'est lui qui a mis le cinquième acte en état de ne pas démentir le reste; il est presque tout entier de lui. » Ils ont dit aussi que ce jeune auteur ayant montré sa tragédie de *Geta* au célèbre comédien Baron, ce dernier avait d'abord commencé par lui en dire beaucoup de mal, et qu'il avait fini par lui en donner deux cents livres, et que Pechantré, homme simple et d'ailleurs peu aisé, avait accepté l'offre; mais que, d'un autre côté, le comédien Champmelé ayant appris cette convention, s'était donné la peine de lire *Geta*, et qu'il avait jugé bien autrement de cet ouvrage, et qu'en conséquence il aurait prêté à Pechantré deux cents livres pour ôter des mains de Baron la pièce. Quoi qu'il en soit de ces deux anecdotes que quelques auteurs contestent, et du sentiment desquels nous nous rangeons, il n'en est pas moins vrai que *Geta*, joué le 29 Janvier 1687, imprimé la même année, reçut de grands applaudissemens, chose assez remarquable à cette époque où les chef-d'œuvres de Racine immortalisèrent la scène française. Le célèbre Baron, auquel jusqu'ici on s'est plu à attribuer une foule de pièces de théâtre dont il n'a jamais été que le père putatif, ne pouvait certainement pas se charger de retoucher en entier une tragédie, et encore moins refaire tout un cinquième acte, puisque si nous en croyons tous les auteurs ses contemporains, aucun d'eux ne lui prête le titre d'auteur tragique. On nous permettra d'ailleurs de révoquer ici en doute l'assertion des frères Parfaits ; car le style de la tragédie *Néron*, que nous avons lu avec un soin extrême, prouverait jusqu'à l'évidence, que Pechantré était bien l'auteur de *Geta*, puisqu'on y reconnaît la même touche, le même style et la même facture de vers. Enhardi d'avoir si bien réussi, Pechantré dédia sa tragédie de *Geta* à monseigneur le Dauphin, qui lui donna des marques de sa libéralité. En 1692, il donna sa tragédie de *Jugurtha*, qui eut dix représentations ; elle n'a jamais été imprimée. En 1703, *Néron*, qui n'eut que neuf représentations, les journaux du temps n'en firent mention que comme des pièces nouvelles dont on rend compte, par la seule raison qu'elles ont obtenu la faveur d'être représentées ; de là peut-être naquit ce soupçon injurieux à la mémoire de Pechantré, de penser qu'il n'était point l'auteur de son premier ouvrage. Eh ! combien d'auteurs de nos jours ne se trouvent-ils pas dans la même hypothèse, qui, après avoir jeté tout le germe de leur talent dans leurs premiers écrits, semblent frappés d'anathème pour l'avenir !

On rapporte à l'égard de sa tragédie de *la Mort de Néron*, un fait assez singulier, que plusieurs personnes attribuent aussi à Scudéry. Pechantré travaillait ordinairement dans une auberge ; il oublia un jour un papier où il disposait sa pièce, et où il avait mis après quelques chiffres : « Ici le roi sera tué. » L'aubergiste avertit aussitôt le commissaire du quartier, et lui remit le papier en main. Le poëte étant revenu à son ordinaire à l'auberge, fut bien étonné de se voir environné de gens armés qui voulaient s'emparer de sa personne; mais ayant aperçu son papier entre les mains du commisaire, il s'écria plein de joie : Ah! le voilà, c'est la scène où j'ai dessein de placer la mort de Néron. Cet anecdote a fourni le sujet d'un vaudeville assez comique. Pechantré passait pour avoir une grande connaissance des meilleurs auteurs; il les expliquait à quelques personnes de distinction. Il avait aussi exercé la médecine pendant quelque temps en province. Ses mœurs étaient douces et pures; aussi était-il très-lié avec le poëte Campistron dont le caractère était égal au sien. *Le Glaneur français*, dans sa septième brochure, page 82, rapporte un fait assez singulier. « Le bon homme Pechantré, auteur de la tragédie de *Geta*, avait une bague qui valait bien cent pistoles, dont un de ses amis l'avait prié de se défaire ; il en parla par hasard à Campistron son ami ; celui-ci le pria de la garder quelques jours. *On va jouer ma tragédie nouvelle*, ajouta-t-il, *et je m'en accommoderai.* Pechantré qui trouva à s'en défaire, ne jugea pas à propos d'attendre le succès de la pièce de son ami. Il se trouva à la première représentation. Le parterre recevait fort mal cette tragédie. Pechantré aperçut par hasard Campistron derrière un pilier aux troisièmes loges; il y monta, et lui dit : *Veux-tu ma bague? je l'ai gardée.* On a encore de Pechantré plusieurs tragédies qui ont été représentées à Paris dans plusieurs colléges de l'université ; elles sont connues sous les titres de *Sacrifice d'Abraham* et de *Joseph vendu par ses frères* ; il venait d'achever l'opéra d'*Amphion et Parthenopé*, à la réserve du prologue, lorsqu'il mourut à Paris en 1708, âgé d'environ soixante-dix ans.

PEDAUQUE (la reine), ou la *reine aux pieds d'oison.* *Voyez* Ranahilde.

PEGOT (Jean-Gaudens-Claude), chevalier, maréchal de camp, commandeur de l'ordre de la légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, naquit à Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, le 6 Juin 1774, de Bertrand Pegot qui fut député aux états généraux de 1789. Il descendait, par sa mère, de Milles de Noyers, maréchal de France en 1312. Animé dès sa plus tendre enfance d'un violent amour pour la gloire, il

quitta en 1792, à dix-huit ans, la maison paternelle, le jour où une proclamation solennelle annonça que la patrie était en danger. Pegot oublia les crimes qui se commettaient dans l'intérieur, pour ne songer qu'au devoir sacré de tout citoyen, celui de ne jamais souffrir que des troupes étrangères dépassent les bornes du royaume, quel que soit le motif qui puisse les amener dans l'intérieur. Pegot fut joindre à Nice le 3.me bataillon de la Haute-Garonne, employé dans l'armée du midi; il fut successivement nommé sous-lieutenant, lieutenant dans ce corps, et devint capitaine de canonniers quand on y organisa une compagnie de cette arme. Chaque grade était le prix d'une belle action; l'ancienneté à cette époque ne procurait pas seule l'avancement. Il servit au siége de Toulon quand les Français s'accablaient entre eux pour le seul avantage de l'Angleterre; et plus d'une fois il déplora depuis les lauriers qu'il cueillit à cette occasion, car ils étaient teints du sang de ses compatriotes. Il passa ensuite à l'armée des Pyrénées sons les ordres de Dugomier et de Pérignon, qui l'honorèrent d'une confiance entière, et d'une amitié fondée sur l'estime qu'il inspirait. Pegot se distingua en Espagne; et quand la paix fut conclue, loin de chercher le repos, il passa à l'armée d'Italie, où de nouveaux périls et de nouveaux succès l'attendaient. Il servit en ce pays sous les ordres du général Augereau; il prit sa part des victoires de Millésimo, de Dego et de Lodi en 1796, et de toutes celles que remporta le corps d'armée dans lequel il se trouvait. La fortane ayant en 1798 cessé d'être favorable à la France, et de grands revers ayant succédé à de glorieux triomphes, Pegot subit la commune loi. Il fut investi dans Coni, où il avait conduit un détachement qu'il commandait du dépôt du 2.me régiment d'artillerie à pied, et après avoir donné des marques d'un éclatante valeur, il dut, comme ses chefs, se rendre prisonnier: sa captivité dura peu. Le général Pérignon, prisonnier lui-même, ayant été échangé, s'employa à faire obtenir la même faveur à son ami; il y parvint, et Pegot libre put recommencer le cours de ses honorables travaux: on l'employa de suite à l'arsenal de Turin. Dégoûté cependant de l'arme dans laquelle il servait, et où l'avancement était peu rapide, il se décida à la quitter; ayant pris de l'emploi dans le 7.me régiment de ligne, il fit, avec ce corps, le voyage de Hollande, et fut envoyé, en Octobre 1801, en Amérique à Saint-Domingue, avec l'armée commandée plus tard par le général Rochambeau. Pegot, dans ce pays, acquit une haute réputation de bravoure et de talent militaire. Il fut élevé au grade de chef de bataillon, et obtint un sabre d'honneur. Le général en chef le proposa en même temps pour

colonel; mais en ce temps, comme plus tard, les recommandations des généraux qui n'obtenaient pas des succès, étaient regardées comme non avenues; aussi Pegot ne fut pas promu au rang qu'il méritait si bien. Après la capitulation de Saint-Domingue, du 30 Novembre 1803, il obtint de Dessalines de n'être pas prisonnier de guerre; ce général noir lui adressa une lettre, dans laquelle on trouve le passage suivant: « Brave citoyen Pegot, » je sais respecter l'honneur et le » courage par-tout où je le ren» contre, et même chez mes en» nemis; je vous en donne la » preuve en vous exemptant du » nombre des prisonniers de » guerre. » Dessalines lui fit cadeau d'une paire d'éperons d'argent en témoignage d'estime, et lui permit de rentrer en France. Pegot devint chef de bataillon au 5.me régiment d'infanterie légère, et ensuite major an 26.me régiment de ligne. Il fit la guerre en Allemagne, en Prusse, et obtint enfin, avec le grade de colonel, le commandement du 24.me Durant la campagne de Russie en 1812, il se comporta d'une manière brillante dans les diverses affaires où il se trouva; à la suite de l'une d'elles, il fut fait commandant de la légion d'honneur. L'amitié du prince Eugène qui avait demandé sans succès pour lui son élévation au rang de général de brigade, le dédommagea de l'injustice de la fortune. Il suivit ce prince en Italie, lorsqu'on l'y envoya: là de nouveaux traits de vaillance lui obtinrent le titre de maréchal de camp. Dans les dernières affaires, en 1814, il reçut deux coups de feu, l'un dans la poitrine, l'autre au bras gauche qui fut traversé, tandis qu'avec sa brigade il mettait obstacle au débarquement des troupes commandées par lord Bentink. Sa conduite en cette occasion fut des plus brillantes. Le roi, en rentrant, le fit chevalier de Saint-Louis, et le mit à la retraite. Les cent jours arrivèrent, la patrie une autre fois fut proclamée en danger. Pegot, toujours prêt à s'armer pour elle, accourut de nouveau à cet appel. Il commandait à Waterloo une brigade dans la division Durruette; repoussé, mais non vaincu, il ramena les débris de son corps en bon ordre, et dans une grande discipline, jusqu'à Angoulême, où le licenciement eut lieu. Voulant laisser passer les jours d'orages qui éloignaient alors tant de braves de leur sol natal, il se fixa dans cette dernière ville; il la quitta lorsque les temps furent devenus moins orageux, et rentrant à Saint-Gaudens au milieu de sa famille, il y vécut tranquille jusqu'au moment fatal où la mort moissonna en lui un des héros de la France moderne. Le général Pegot termina sa glorieuse carrière le 1.er Avril 1819, laissant ses proches, ses amis et ses concitoyens inconsolables de sa perte.

PEGUILAIN ou PEGULHA

(AIMÉRIC), célèbre troubadour toulousain, naquit en cette ville vers la fin du XII.e siècle, à l'époque où florissaient les chantres les plus célèbres. Son père, bourgeois de Toulouse et marchand de drap, jouissait cependant de beaucoup de considération parmi ses concitoyens; car ils l'élurent l'un des vingt-quatre capitouls de la cité en 1203. Peguilain, destiné à passer sa vie dans la boutique d'un *mercader*, sentit qu'il pouvait prétendre à une plus brillante destinée. Il aimait la poésie, il essaya de *trouver*: son génie se développa; il composa plusieurs pièces de vers qui firent sa réputation, quoiqu'il ne les chantât pas d'une voix agréable; et un troubadour perdait beaucoup quand il ne pouvait débiter lui-même ses ouvrages, en les soutenant par des chants harmonieux. L'amour fut une des plus puissantes causes qui exaltèrent Peguilain; aussi dit-il dans une romance:

L'amour de toutes les façons
Sait exciter notre délire;
C'est le grand maître des chansons,
C'est lui seul qui me les inspire!
S'il donne au faible la vertu,
Si du sot il agrandit l'ame,
L'heureux menestrel qu'il enflamme
Sera-t-il jamais abattu?

Aiméric était trop aimable pour ne point plaire, lorsque sur-tout il exprimait ses feux. Une belle Toulousaine sa voisine, femme d'un bourgeois de mauvaise humeur, aima le troubadour qui pour elle était rempli de tendresse. Quelque soin qu'ils apportassent à cacher leur amour, il fut découvert par le mari, dont la jalousie n'eut bientôt plus de bornes. Certain de sa honte, il attaqua un jour Peguilain en pleine rue, et l'outragea de telle manière, que le troubadour eût été déshonoré s'il n'en eût pas tiré une prompte vengeance. Il blessa son adversaire à la tête d'un coup d'épée; et comme le bourgeois avait de puissans amis, Aiméric fut contraint de s'éloigner de Toulouse à son grand regret. Il quitta même la France, traversa les Pyrénées, et vint en Catalogne, où il trouva un asile chez Guillaume de Bergüdan, chevalier distingué et troubadour célèbre, qui non content de le bien accueillir, le revêtit de ses propres habits, et lui donna son palefroi après que Peguilain lui eut chanté sa première chanson; il fit plus ensuite, il le présenta au roi Alphonse de Castille. Ce prince aimait la poésie, et les menestrels véritablement inspirés. Aiméric lui plut par son beau talent; aussi lui en donna-t-il d'éclatantes marques. Il *l'accrut*, dit Nostradamus, *de biens et d'équipages;* et selon un autre manuscrit, *d'armes et d'honneurs;* d'où l'abbé Millot conclut que le roi Alphonse anoblit le troubadour, et lui donna des armoiries. Nous croyons qu'il se trompe; Peguilain était noble par le seul fait du capitoulat de son père en 1203; peut-être même l'était-il auparavant, car ce n'est que dans des temps posté-

rieurs que le négoce a été incompatible avec la noblesse. Du reste, Nostradamus qui ne dit rien des *armes* et *des honneurs*, qualifie Peguilain de gentilhomme : on sait qu'il parut effectivement dans les tournois, où l'on n'admettait que les gens de qualité; et lui-même se vante dans une de ses œuvres, *d'avoir percé maints tenans de sa lance, renversé maints champions, et fait les plus belles joutes qu'on ait jamais vues.* Cependant au milieu des plaisirs et des marques d'intérêt qu'on lui prodiguait à la cour du roi de Castille, Aiméric n'oubliait pas son amie. Il apprit que le mari jaloux, poussé par une subite dévotion, avait quitté sa femme, et s'acheminait à pied, sous l'habit de pélerin, vers Saint-Jacques de Compostelle. Aussitôt le troubadour conçut le projet de profiter de cette absence pour se rapprocher de sa belle; il confia son dessein à Alphonse, qui, loin de l'en détourner, le combla de ses bienfaits, le fournit d'un brillant équipage, et lui donna même une escorte pour le garantir de tout danger. L'imagination d'Aiméric lui suggéra un expédient bizarre; il voulait arriver secrétement à Toulouse, et descendre chez la jeune femme, objet constant de son amour. Il mit ses compagnons dans sa confidence, leur dicta le rôle que chacun devait jouer, et tous lui promirent de le servir, étant œuvre bénite, disaient-ils, de punir un jaloux. Des écuyers le dévancent à Toulouse; ils vont chez la bourgeoise, et lui disent qu'un parent du roi de Castille se rendant en pélerinage à Saint-Martin de Tours, est tombé subitement malade, et qu'il désirerait loger dans sa maison. La dame flattée accepte l'honneur qu'on lui faisait; la nuit survient, Peguilain arrive, et se couche dans un bon lit; il attend au lendemain à se faire connaître. Ce retard doit surprendre les amans pressés; sans doute que le troubadour avait des motifs pour en agir ainsi. Le jour suivant il fait appeler sa maîtresse; elle vient, le reconnaît. De tendres exclamations peignent sa surprise et sa joie. Elle demande des explications, il les lui donne; nous passons le reste sous silence; ils étaient seuls, et ils s'aimaient. Dix jours entiers s'écoulèrent dans une délicieuse extase; mais il fallut enfin écouter la prudence. L'époux ne devait pas tarder à revenir; Aiméric recouvra la santé quand il le fallut. Il s'arracha des bras de sa mie, et fut ailleurs chercher, sinon le bonheur, mais du moins la gloire. Il dirigea sa course au delà des Alpes, chez le marquis de Montferrat, où l'accueil le plus gracieux lui fut prodigué. Sa vie se passa à chanter et chérir les dames; il les aimait même dans un âge avancé; aussi l'une d'entre elles lui reprocha ses cheveux gris, ce qui lui fournit le motif d'une de ses plus jolies chansons. Il les envoyait aux femmes du plus haut rang;

à la *reine* de Toulouse, Sancie d'Aragon, épouse de Raymond VII, comte de cette ville; aux comtesses Béatrix d'Este, de Comminges, de Sobeyras; les rois, les princes, les grands, eurent aussi des marques du souvenir de Peguilain, ce qui prouve la considération dont il jouissait auprès de ces personnages. Il mourut en Lombardie, et un manuscrit l'accuse d'avoir conservé jusqu'à son dernier jour le venin de l'hérésie albigeoise. On connaît de lui plusieurs ouvrages écrits avec élégance, force et délicatesse. M. Raynouard a rapporté de lui un sirvente plein de chaleur et de véhémence; on vante celui qu'il composa sur le trépas du dernier Raymond Bérenger, comte de Provence en 1245; il y dit : « Que la noblesse se déshonore » à prix d'argent; que l'avarice a » tellement étouffé tout senti- » ment honnête, et à tel point » avili l'honneur, *que pour cinq » sols on en acquiert au poids » et à l'aune.* » Une *canso* nous apprend que sa dame (on ignore laquelle) consent à lui accorder une nuit; mais sous la promesse qu'il se soumettra, durant ce temps, à toutes ses volontés. Il a promis, et cet engagement le tourmente; doit-il le rompre, doit-il le tenir ? La loyauté le porte à le respecter; on croit qu'il est décidé à ce dernier parti, lorsqu'un interlocuteur arrive, il se nomme Elias; il soutient l'opinion contraire, assure que tel serment doit êt re faussé; *dût-on, pour expier le parjure, prendre un bourdon, et aller en pélerin chercher des pardons dans l'Idumée.* C'était faire un long voyage, la dame eût peut-être absout le déloyal à moins de frais. M. Raynouard et M. de Rochegude, dans leurs ouvrages si intéressans sur les anciens troubadours, ont rapporté plusieurs pièces de poésies d'Aiméric de Peguilain.

PELAPOIX ou PELAPOUL (Arnaud de), Toulousain, issu d'une famille illustre et puissante dans le Languedoc, dès le XI.e siècle tenait lui-même le premier rang à la cour de Bernard Aton, vicomte de Narbonne, dans la seigneurie duquel il avait une grande partie de ses possessions. Il est peu d'actes importans dans l'histoire de la province, où Pelapoix ne figure pas à dater de 1124. On le voit signer comme témoin l'accord passé en 1125 entre Bernard Aton et Roger III, comte de Foix, au sujet du comté de Carcassonne. Il prit part à toutes les guerres de cette époque, et s'y fit remarquer par sa rare intrépidité. Il contribua surtout à la prise de Carcassonne, qui eut lieu en 1124, en montant le premier à l'assaut, écartant à coups d'épée les soldats qu'on lui opposait : il planta sa bannière sur la muraille de la ville, et en assura la reddition. Une branche de la famille de Pelapoix se fixa à Toulouse; son auteur fut Guillaume, fils d'Arnaud, qu'on trouve nommé dans une charte du comte de Tou-

louse Raymond V, sous la date de 1171. Arnaud de Pelapoix, capitoul en 1587, maria sa fille unique à Jean de Valiech. Cette maison, éteinte à Toulouse, portait dans son écusson d'azur, un coq d'or posé sur un pied, barbé, creté et armé de même.

PERCIN (Jean-Jacques de), né à Toulouse en 1633 (1), fut porté dès sa jeunesse vers la paix du cloître. Il ne voulut point suivre la carrière des honneurs que lui eussent ouvert sans peine le crédit et l'illustration de ses proches, et préférant le froc d'un religieux à l'éclat de la parure militaire, il entra novice, dès qu'il eut l'âge nécessaire, dans le couvent des Dominicains de Toulouse, où il fit ensuite ses vœux. Zélé pour le soutien de la gloire de son ordre, il résolut de composer l'histoire du monastère qu'il habitait, et dès-lors toutes ses études, ses recherches, se tournèrent de ce côté. Les Frères Prêcheurs de Toulouse, connus sous le nom de Jacobins, devaient une funeste célébrité au redoutable et sanglant tribunal de l'inquisition qui avait pris naissance dans leurs murailles, et dont l'existence odieuse se prolongea jusqu'au delà du milieu du 18.e siècle. Les registres, les documens de cette institution, qui fut de tout temps un objet de douleur et d'épouvante, furent communiqués au Père Percin, qui tout en ayant l'intention d'élever la grandeur de son ordre, fournit les plus fortes armes (contre ses desseins) aux ennemis du plus détestable pouvoir. Percin fit paraître en 1693, en un volume in-folio, à Toulouse de l'imprimerie de Jean et Guillaume Pech, son ouvrage remarquable, intitulé: *Monumenta conventus Tolosani ordinis FF. Predicatorum primi et vetustissimis manuscriptis originalibus transcripta, et SS. ecclesiæ patrum placitis illustrata. Scriptore F. Joanne-Jacobus Percin Tolosate, Tolosanique conventus allumno.* Sous ce titre se trouvent renfermées dix parties distinctes, savoir, I. *L'Histoire du Couvent, distribuée en manière d'annales*, jusqu'en 1693; II. *Quelques détails sur la guerre des Albigeois;* III. *Les erreurs des Albigeois, et les diverses condamnations portées contre eux dans soixante-un conciles;* IV. *Des peines qu'on leur infligeait avec justice, et de la guerre sacrée pour les anéantir;* V. *De la sainte Inquisition, de son institution, et de la perpétuité de*

(1) Le Père Percin tirait son origine d'une ancienne et noble maison d'une origine commune à celle anglaise du nom de *Percy*, dans le comté de Nortumberland; un rameau de la branche établie à Toulouse où elle existe encore, a successivement été connue sous les noms de *Montgaillard* et de La Valette qu'elle porte aujourd'hui. Elle a produit plusieurs personnages recommandables, entr'autres, le mestre de camp Pierre-Paul de Montgaillard, et Jean-François, évêque de Saint-Pons.

son exercice ; VI. *Du Rosaire, et de son institution ;* VII. *De l'Université de Toulouse ;* VIII. *Des premiers martyrs inquisiteurs sortis de l'ordre des Frères Prêcheurs de Toulouse, etc.* IX. *De la translation du corps de saint Thomas d'Aquin, cinquième docteur de l'église ;* X. *Les généalogies, descriptions de tombeaux, blasons des armes des familles, tant nobles que roturières, ensevelies dans l'enceinte du couvent des Jacobins.* Telles sont les principales divisions de l'ouvrage le plus curieux sans doute qui ait jamais été écrit sur cette matière. Le Père Percin, homme connu d'ailleurs par sa piété sans bornes, par la douceur de ses mœurs, se montre, dans son livre, animé de cet épouvantable esprit de fanatisme qui rend le cœur cruel au nom de Dieu, et qui porte à commettre les atrocités les plus infames, les crimes les plus noirs, avec ce calme, cette résignation qu'inspire à l'ame trompée l'idée qu'elle sert les intérêts du ciel. Percin ne tait aucune des cruautés de l'inquisition; il les raconte avec tendresse, avec délectation; ceux qui les ont commises, (les *Bons Pères*, comme il les appelle,) vont dîner *joyeusement*, après avoir fait brûler devant eux une femme hérétique : *bénissant Dieu de ce qui vient de se passer pour l'exaltation de la foi et la gloire de saint Dominique.* Il appelle le registre où s'inscrivaient ces arrêts de sang, *le livre de vie ;* et lorsque par une sortie violente en appelant la dénonciation au secours des inquisiteurs, un prédicateur a épouvanté son auditoire, le Père Percin ajoute avec une effusion de cœur parfaite : « C'est bien en un cas pa» reil que Chrysostome se serait » écrié : « Voyez quelle douceur » porte avec elle la prédication ! » *Exclamasset Chrysostomus, videte quantam habet mansuetudinem sermonis libertas !* Tout enfin porte dans l'ouvrage du Père Percin, le cachet de cet enthousiasme si dangereux quand il est mal dirigé, et si propre à nuire à notre sainte religion, plutôt que de contribuer à l'étendre davantage. Nous le répétons, le *Monumenta conventus Tolosani* est plein de détails curieux ; on y trouve des faits concernant l'histoire de l'Inquisition qu'on cherchercherait vainement ailleurs. Il y a une liste très-exacte de tous les inquisiteurs de la foi depuis *sanctissimus Pater Dominicus* (Dominique d'Osma) en 1209, jusqu'à Antoine Massoulié (voyez ce nom) qui exerçait encore ces tristes fonctions en 1706, époque de sa mort, et qui entra en charge la même année où le Père Percin fit imprimer l'ouvrage dont nous nous occupons. On trouve dans le nombre de ces pieux bourreaux, quelques noms connus, Pierre de Mons en 1242 ; Ferrarius Catelan, la même année ; Jean de Saint-Pierre, 1251 ; Guillaume de Montrevel, 1258 ; Pierre de Mauléon, 1289 ; Ber-

nard de Clermont, 1292; Jean de Molendinis, 1313; Etienne de Barravi, 1320; Imbert de Senones, 1347, etc. Dans la dixième partie du *Monumenta conventus*, etc. on trouve des renseignemens précieux pour plusieurs familles du Languedoc. Percin rapporte une généalogie succincte, mais exacte, de la plupart de celles qui avaient leur sépulture dans le monastère des Jacobins. Il blasonne avec soin leurs armes, n'omettant pas de les décrire lorsqu'il les trouve sur les tombeaux. Il n'a dit nulle part que Bernard de Latour Saint-Paulet écartelât son écusson de celui des comtes de Toulouse, comme l'a avancé mal à propos du Rosoy, auteur qui ne mérite aucune confiance, dans ses annales de Toulouse, tome 4, page 64 des preuves. Percin ne donna au public que ce seul volume; il occupa le reste de sa longue carrière à de pieux travaux qui lui méritèrent l'estime de ses confrères et de ses concitoyens; cher aux uns et aux autres, il termina ses jours en 1711, le 21 Mars.

PÉRIGNON (Dominique-Catherine, marquis de), sénateur, pair et maréchal de France, grand'croix de la légion d'honneur, etc. etc. naquit à Grenade, arrondissement de Toulouse, le 31 Mai 1754. Sa famille, justement estimée, jouissait d'une grande considération dans son pays. Pérignon, destiné à suivre la carrière militaire, entra sous-lieutenant dans le corps des grenadiers royaux de Guienne. En 1791, il fut nommé député du département de la Haute-Garonne, à l'assemblée législative; mais se lassant bientôt des intrigues coupables de la plupart de ses collègues, il quitta la toge pour reprendre les armes, objet de sa première inclination. Nommé chef de légion à l'armée des Pyrénées-Orientales, sa bravoure l'éleva promptement au grade de général de brigade, et la mort de Dugomier lui procura le commandement en chef de cette armée. En 1794 et 1795, il remporta plusieurs victoires, notamment celle de la Jonquière le 7 Juin 1794; celle de Saint-Sébastien et de la Magdelaine, le 17 Novembre de la même année; celle de Figuières du 20 de ce mois, action éclatante qui fit tomber en son pouvoir le fort de Figuières, défendu par neuf mille hommes et soixante-onze pièces de canon, et où le général espagnol La Union trouva la mort le 7 Mai 1795. Pérignon força les lignes de l'ennemi près de cette ville, par les manœuvres les plus brillantes et les mieux combinées. Un succès plus éclatant ajouta beaucoup à la gloire de Pérignon; ce fut la conquête de Rose, dont le fort, surnommé le *Bouton de Rose*, n'avait jamais été pris. Le général français, aidé des talens du colonel Ribes, directeur du génie (voyez ce nom), fit tailler dans le roc un chemin de trois lieues, et placer sur une montagne élevée de deux mille toises,

une batterie de canons et de mortiers, qui foudroyant la place et le fort, en décida la reddition. De tels succès effrayant le roi d'Espagne, l'engagèrent à demander la paix. Pérignon, dont les exploits l'avaient décidée, fut désigné pour la conclure. On le nomma à la fin de 1795, ambassadeur à Madrid. Il y arriva l'année d'après avec une suite nombreuse, et reçut de Charles IV un accueil très-distingué. Il signa à Saint-Ildephonse, le 19 Août, une alliance offensive et défensive entre la France et l'Espagne, qui ne fut plus troublée que lors de l'usurpation de cette dernière couronne par l'empereur Napoléon. En Octobre 1797, il quitta Madrid, où il fut remplacé par Truguet. En 1799, le directoire l'envoya à l'armée d'Italie, repoussée alors sur tous les points par la coalition. Pérignon trouva le moyen de se distinguer dans ces circonstances malheureuses; il commandait l'aile gauche de notre armée à la bataille de Novi; il fut blessé grièvement, et fait prisonnier, tandis qu'il cherchait par des efforts héroïques de couvrir la retraite des Français. Le retour du général Bonaparte, qui devint consul de la république au 18 Brumaire 1799, offrit à Pérignon une nouvelle carrière, et lui procura des récompenses qu'il méritait si bien. En Mars 1801, il fut nommé sénateur, et pourvu en 1804 de la sénatorerie de Bordeaux. Au mois de Mars de la même année, il vint présider le collége électoral de la Haute-Garonne, et dans son discours d'ouverture, il engagea, d'une manière un peu obscure, le collége à provoquer par une adresse l'établissement de l'empire, et l'élévation de Napoléon au titre d'empereur des Français; ce qui eut lieu. Peu de temps après, il obtint, avec le grade de maréchal d'empire, le titre de comte, et la décoration de grand-aigle de la légion d'honneur, le 1.er Février 1805. En 1806, il fut appelé au gouvernement des duchés de Parme et de Plaissance; en 1808, il alla prendre le commandement en chef des troupes du royaume de Naples, que le maréchal Jourdan venait de quitter. Il fut nommé, presque en même temps, grand dignitaire de l'ordre des Deux-Siciles. Pérignon resta plusieurs années dans ce poste honorable; mais le roi Murat ayant, par une perfidie insensée, trahi la cause de la France sa patrie, et celle en particulier de l'empereur Napoléon son bienfaiteur, Pérignon ne crut pas pouvoir rester dans un pays qui devenait notre ennemi. Il donna la démission de ses charges, et rentra en France pour être témoin de la chute mémorable du gouvernement impérial. Le comte d'Artois à son arrivée en 1814, nomma le maréchal Pérignon commissaire extraordinaire dans la première division militaire, et chevalier de Saint-Louis; le roi le comprit dans la première

création des pairs du royaume. En 1815, il se trouvait dans sa terre de Montech près de Toulouse, lors du débarquement de l'empereur Napoléon; il se rendit en toute hâte dans cette dernière ville, prit le commandement en chef de la dixième division, et chercha à organiser un plan de résistance contre une invasion qui n'a rien de pareil dans l'histoire. Mais la marche rapide des événemens neutralisa l'effet de ses généreuses résolutions. L'armée se déclarant de toute part pour son ancien général, la fidélité de Pérignon fut vaincue, mais ne se démentit pas. Il refusa de se mettre à la tête du mouvement qui, dans la nuit du 4 Avril 1815, changea la face du gouvernement à Toulouse, et obtint du comte Delaborde, qui l'effectua, l'autorisation de se retirer à Montech, où il resta tranquille durant les cent jours. Au mois de Juillet de la même année, lors du second retour du roi, il fut nommé gouverneur de la première division militaire, et successivement commandeur et grand'-croix de Saint-Louis, marquis, etc. Il se trouvait à Toulouse le 15 Juillet 1815, lors de l'assassinat du général Ramel, où sans doute de faux rapports le détournèrent d'agir avec promptitude et fermeté pour prévenir ce malheur comme il eût pu le faire. Le maréchal Pérignon termina ses jours à Paris le 25 Décembre 1818, laissant après lui une illustre mémoire, et le souvenir de ses grandes qualités.

PERLE (Johane), née à Toulouse vers 1520, aima la poésie, et la cultiva avec succès. Jeune et belle, elle inspirait les derniers troubadours, et par ses vers elle leur disputait les palmes glorieuses que les sept Mainteneurs distribuaient dans la cité palladienne. On la vit animée d'une noble émulation, se joindre, en 1540, à Catherine Fontaine, Bernarde Deupi, Claude Ligoune, Françoise Marrie, Andieta Peschaira, Esclarmonde Spinete, et autres, pour réclamer des Jeux Floraux le droit de concourir au triomphe des fleurs fondées ou rétablies par Clémence Isaure à la fin du XV.e siècle, et dont plusieurs esprits mal faits voulaient les éloigner contre l'intention de la noble restauratrice. La requête des dames Toulousaines fut écoutée par la galanterie des Mainteneurs, et on leur rendit le droit dont l'injustice voulait les priver. La jeune Perle composa plusieurs ouvrages que les recueils du temps, particulièrement celui de Nogeroles, conservèrent; Catel les avait vus manuscrits. Cette muse occitanienne, victime de sa sensibilité, ne poussa pas loin sa carrière, et la couronne de rose et de laurier que l'amour et les arts avaient placée sur sa tête, n'était pas encore flétrie, que celle du cyprès funèbre couvrait déjà son cercueil.

PERREY (Dominique-Au-

GUSTE), né à Tarbes en 1734, se destina à la carrière de la magistrature ; ce fut à Toulouse qu'il vint faire ses études avec succès. Il obtint dans la suite une charge de subtitut du procureur général du parlement de Toulouse, et après avoir suivi les diverses vicissitudes qui atteignirent cette respectable compagnie à diverses époques, il fut comme elle enveloppé dans la même proscription, lorsque les ennemis du bon ordre l'eurent emporté après 1789. Détenu d'abord à Toulouse, puis amené à Paris, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de cette ville, et exécuté le 6 Juillet 1794, accusé de s'être déclaré contre le peuple, en prenant part à la coalition des parlemens, et notamment aux arrêtés et délibérations de celui de Toulouse, des 25 et 27 Septembre 1790.

PERROT (PAUL), Toulousain qui vivait dans le XIII.e siècle, ayant eu le malheur de se laisser entraîner par les discours d'un rabbin juif, abjura la religion catholique, et professa le judaïsme. Peu de temps après, il mourut sans avoir cherché à se réconcilier avec l'église. L'inquisiteur de la foi, Hugues Amelin de Castelnaudary, auquel on dénonça ce fait, voulut le punir, même après la fin du coupable. Le rabbin fut arrêté ; on exhuma les ossemens de Perrot qui avaient été ensevelis dans le cimetière des Juifs, et l'inquisiteur renvoya le jugement de l'un et de l'autre aux capitouls de l'année 1278, qui condamnèrent au supplice du feu le rabbin et le cadavre. La sentence fut publiquement exécutée, au dire de Bardin, de Lafaille et de Percin, qui rapportent ce fait. Parmi les capitouls ordonnateurs de cette exécution, se trouvait un Déodat de Roaix, dont les parens, Etienne et Alaman de Roaix, avaient quelques années auparavant subi la rigueur des jugemens de l'inquisition. (Voyez ces noms.)

PEROTTE-VALHAUSI (JEAN-FRANÇOIS DE), né à Millau (Rouergue) en 1742, fit à Toulouse ses études en droit, devint avocat, et entra conseiller au parlement de cette ville en 1762. Il se fit remarquer par l'étendue de ses lumières, et son dévouement à la cause de sa compagnie et du peuple. Frappé lui aussi des foudres ministérielles en 1771, il lutta avec courage, soit contre Maupeou, soit plus tard contre ceux qui abusèrent des excellentes intentions de l'infortuné Louis XVI. Valhausi, à l'époque de la révolution, eut le malheur de croire à l'amnistie proclamée par l'assemblée nationale en 1791 ; aussi ne mit-il pas ses jours en sûreté par une émigration devenue nécessaire en 1793. Arrêté avec la plus grande partie des membres de sa compagnie, traduit comme eux à Paris devant le tribunal révolutionnaire de la Seine, il subit le même jugement par les mêmes motifs. Il fut condamné comme ennemi du peu-

ple, en prenant part à la coalition des parlemens de France, et notamment aux arrêtés et délibérations de celui de Toulouse, les 25 et 27 Septembre 1790 : il fut exécuté le 6 Juillet 1794.

PESCAYRE (N.), riche amateur des productions des arts dépendans du dessin, avait rassemblé dans son cabinet une longue suite de tableaux des plus grands maîtres. Il avait particulièrement recherché ceux des écoles flamandes et hollandaises. Il fut arrêté, *comme suspect*, dans le mois de Septembre 1793, et devint en quelque sorte l'historien des crimes qui à cette terrible époque portèrent la terreur dans Toulouse. Nous avons de lui le *Tableau des prisons de cette ville*, *sous le règne de Robespierre*, *et sous celui des satellites qui*, *après sa mort*, *ont propagé son système*, *pour faire suite au* Tableau des prisons de Paris, *contenant jour par jour les événemens remarquables arrivés dans ces prisons*, *le nom des victimes immolées à la fureur du tyran*, *celui des assassins qui les ont égorgées*, *le nombre des prisonniers et leurs différentes anecdotes*, 1 vol. in-12, Toulouse an III. Ce livre est mal écrit, mais il renferme des documens précieux, des faits que l'on chercherait vainement ailleurs. On y voit les malheureux détenus, livrés à toutes les horreurs d'une longue captivité, devenus les jouets de quelques tyrans subalternes, privés de toutes consolations, menacés *d'une privation totale d'alimens*, n'espérant plus, et invoquant la mort comme l'unique voie de salut. Pescayre a fait connaître les noms obscurs des persécuteurs des malheureux prisonniers renfermés dans les couvens des Carmélites et de la Visitation, et il a révélé les crimes commis sous ses yeux ; mais l'impartialité n'a pas toujours guidé sa plume, et ses assertions ont quelquefois été démenties. Il mourut en 18.... ; sa collection a été vendue, et il ne reste peut-être à Toulouse des différens objets qu'il avait réunis, qu'un beau tableau peint à Rome par M. Lethière, et qui représente l'invention de la croix par sainte Hélène. Ce tableau a été offert à l'église de Saint-Jérôme par M. Pescayre ; il est placé au-dessus du maître autel de ce temple, qui était devenu la paroisse du donateur. *

PESCHAIRA (Andieta), femme auteur, née à Toulouse dans le commencement du XVI.e siècle, signa avec plusieurs autres dames la requête adressée aux mainteneurs, chancèliers des Jeux Floraux et capitouls en 1540, dans laquelle elles réclamaient, d'après la volonté de Clémence Isaure, le droit de concourir, ainsi que les hommes, aux fleurs que cette bienfaitrice des lettres avait rétablies et fondées en partie. Cette requête fut écrite au nom de toutes les femmes qui se vouaient au culte des Muses,

soit parmi la bourgeoisie, soit parmi la noblesse; le début était ainsi :

A vous monsieur le chancelier,
Très-nobles capitouls aussi,
Maîtres qui avez bruit singulier,
Et à tous ceux qui sont ici :
Supplient humblement les femmes,
Tant les moyennes que grand'dames,
Disent que madame Clémence,
Que Dieu pardoit par sa clémence,
Laquelle les trois fleurs donna,
Jadis voulut et ordonna,
Que quiconque voudrait dicter,
Sans les femmes exceptes,
Et d'un vouloir fort libéral,
Fit un édit tout général
Comprenant mâles et femêles, etc.

Andieta Peschaira avait mis au jour un grand nombre de pièces de poésies; le temps ne les a pas respectées, mais il n'a pu faire disparaître son nom. Nous aimons à le rappeler aux femmes aimables qui de nos jours se servent avec succès de la lyre divine; elles ont hérité des talens des compagnes de Clémence Isaure, elles jouiront un jour de la même gloire. On doit trouver cependant dans le recueil de Nogeroles, imprimé à Toulouse, sans date, par Jean Damoisel quelques ouvrages de la dame Peschaira.

PETRI (Guillaume), né à Toulouse d'une famille distinguée par son ancienneté, dut le jour à Jourdain Petri, capitoul en 1383; il était le huitième enfant de son père, et par conséquent il dut, selon l'usage du temps, chercher à faire sa fortune dans l'église. Il entra dans l'ordre des Dominicains, fut professeur de théologie, et composa force sermons qui le mirent en réputation. Il devint premier provincial de son monastère dans la province du Languedoc, et par suite fut revêtu de la pourpre romaine. La fortune sourit au nouveau cardinal; elle le combla de dons, et lui de son côté se plut à les répandre pour l'intérêt de son ordre. Il agrandit l'église des Dominicains de Toulouse, fonda cinq couvens en divers lieux, et termina sa vie dans une vieillesse très-avancée.

PEYRE (Jean-Baptiste de), issu d'une famille anoblie à Toulouse par le capitoulat en 1524, naquit dans cette ville en 1757, entra de bonne heure au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, se destinant à l'état ecclésiastique; fait prêtre, il se distingua par la régularité de ses mœurs. La révolution le trouva curé de Noisy-le-Grand, département de Seine et Oise. Comme la plupart de ses confrères, il se montra l'ennemi des nouvelles idées; refusa de prêter le serment, et résista avec toute la force de l'exaltation, oubliant de suivre les conseils de la prudence. Peyre osa dire *qu'il ne fallait pas se tromper; que le 10 Août était un jour tout comme un autre; que le clergé rentrerait dans tous ses pouvoirs, la noblesse dans ses droits, dans ses priviléges, et que la royauté serait rétablie.* Ce pronostic devint fatal au curé de Noisy-le-Grand; on le dénonça, et ce propos le

conduisit au supplice, auquel il fut condamné le 18 Décembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

PEYROT (JEAN-FRANÇOIS), né à Milhau, département de l'Aveiron, en 1735, fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse, et à la révolution essuya la même proscription qui frappa la majeure partie de ses confrères. Comme eux il fut condamné à mort pour avoir pris part à la coalition des parlemens de France, et notamment aux arrêtés et protestations en date des 25 et 27 Septembre 1793, pris par celui de Toulouse. Il fut jugé et supplicié le 6 Juillet 1794.

I. PEYTES-MONCABRIER (le comte JOSEPH-SATURNIN DE) (1), contre-amiral, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc., naquit à Toulouse en 1741, le 9 Août. Destiné par sa famille à prendre du service sur mer, à peine avait-il quinze ans qu'il entra dans cette arme, et fut fait garde de la marine. Il se trouva sur le vaisseau le *Vaillant* lors du combat qui fut livré dans le détroit de Gibraltar, entre quatre vaisseaux français et cinq anglais, et qui fut si honorable pour la marine française. Dans la guerre de 1759, Peytes suivit sur le *Souverain*, le comte de Panat, qui en était le commandant; celui-ci voyant que l'amiral anglais Boscawen attaquait près des Sablettes, dans la rade de Toulon, deux frégates françaises, chargea Peytes d'aller coopérer à leur défense, ce qu'il fit avec promptitude; et dans cette première occasion d'éclat, il se montra sous le jour le plus favorable, faisant preuve tout à la fois de courage et d'habileté. Monté toujours sur le *Souverain*, il prit sa part, quelque temps après, du combat que livra au même amiral anglais, M. de Laclue. En une autre affaire, entre le *Souverain* et l'*Hercule*, vaisseau ennemi, Peytes, qui ne craignait pas de s'exposer au feu des Anglais, reçut une double blessure aux deux jambes par l'effet de l'éclat d'un canon. Ces actions remarquables, après l'avoir élevé au grade d'enseigne de vaisseau en 1764, lui procurèrent en 1777 la croix de chevalier de Saint-Louis. Depuis ayant poursuivi sa carrière, il passa tour à tour sous le commandement des chefs de la ma-

(1) Les Peytes sont anciens dans Toulouse, ils y étaient connus d'abord sous le nom de *Pictavin;* ainsi on les désigne dans les listes capitulaires. Guillaume de Pictavin, seigneur de Nailloux, fut capitoul en 1356. Plus tard on les appela *Peistes*. Jourdain de Peiste (*Pictavini*) fut un des barons du bailliage de Caraman, qui en 1271, prêtèrent serment de fidélité au roi Philippe le Hardi quand il prit possession du comté de Toulouse. Cette maison se divisa en deux branches avant 1360; l'une finit par une fille qui entra dans celle de Varagne-Gardouch, l'autre qui subsiste encore, a donné plusieurs officiers de mérite aux armées françaises.

rine française, les comtes d'Estaing, de Guichen et de Grasse, continuant à donner les marques de ses talens et de son intrépidité; avec ce dernier amiral, il fit la guerre d'Amérique, lorsque Louis XVI eut reconnu l'indépendance des Etats-Unis. Il fit partie de la division employée à la prise de Saint-Christophe, trouvant le moyen de se distinguer dans cette circonstance, comme dans toutes celles qui l'avaient précédée, ou qui la suivirent, notamment aux combats des 9 et 12 Avril 1782, avec Dupavillon qui commandait le *Triomphant*, sur lequel de Peytes était monté. Son capitaine ayant perdu la vie dans le milieu de la seconde de ces actions, Moncabrier reçut du marquis de Vaudreuil l'ordre de prendre le commandement du vaisseau, quoiqu'il ne fût encore que lieutenant; mais le mérite l'affranchissant des règles, décida pareillement le ministère à confirmer cette nomination provisoire. Il devint peu de temps après capitaine de vaisseau, et une pension que Louis XVI lui accorda, fut en partie la récompense du sang qu'il avait versé pour la cause de la patrie. Après la paix avec l'Angleterre, Moncabrier eut ordre de ramener en France le *Souverain*, sur lequel il avait fait, pour ainsi dire, ses premières armes, et dont le commandement lui resta. En 1786, sous les ordres du comte d'Albert de Rioms, il montait la corvette la *Poulette*, qui faisait partie de l'escadre d'évolution; plus tard, en 1788, appelé au commandement de la frégate la *Vestale*, il fit partie de la division de Saint-Domingue. Il fut chargé en 1789 d'aller près du banc de Terre-Neuve protéger le commerce français; ce qu'il fit à la grande satisfaction des négocians, qui lui en témoignèrent hautement leur reconnaissance. A cette époque la révolution française ayant franchi les mers, était venue porter l'esprit d'agitation et de révolte à Saint-Domingue. Peytes, quand il revint dans cette île, put observer avec douleur les symptômes de la catastrophe sanglante qui se préparait. C'était alors une époque de délire; les yeux étaient éblouis, et les cœurs trompés. Moncabrier, dans ces circonstances fâcheuses, prit le commandement de la station que la Galissonnière venait de quitter; il la garda durant seize mois, et pendant ce temps il eut besoin de toute sa fermeté pour lutter avec avantage contre l'insubordination, la révolte et les troubles politiques: il sut tout contenir, parce qu'il était à la fois brave et prudent. Nommé commandant du vaisseau le *Lis* en 1791, il ne songea pas à abandonner la France aux jours de ses malheurs, et comme quelques génies élevés de sa caste, il ne voulut pas aller chercher la vengeance sur un sol étranger. Destitué quand les insensés qui nous gouvernaient chassèrent une classe entière de la société, des administrations et des armées,

Peytes crut pouvoir chercher le repos dans la retraite ; et comme Cincinnatus, il allait reprendre la charrue, lorsqu'arrêté tout à coup, et jeté dans une prison, il eut à subir une détention longue et pénible, pendant laquelle ses biens furent sequestrés. Ainsi les Jacobins récompensaient les belles actions et le dévouement le plus absolu à la patrie. Le 18 Brumaire ayant enfin ramené parmi nous la paix et la concorde, avec les bienfaits d'un gouvernement réparateur, le mérite, la noblesse ne furent plus des crimes. Peytes fut nommé alors membre du conseil général de son département, et toujours chéri de ses concitoyens, il en reçut en 1803 une marque bien flatteuse. Le département de la Haute-Garonne ayant offert au premier consul un million pour la construction d'un vaisseau de ligne, demanda en même temps que le commandement de ce navire fût confié à Peytes-Moncabrier, comme ne pouvant être en de meilleures mains. Louis XVIII, à sa première rentrée, le nomma, en 1814, commandeur de Saint-Louis, le fit contre-amiral en retraite, joignant à ces faveurs une pension et le titre de comte. Moncabrier avait assez fait pour la gloire ; il se retira au sein de sa famille, entouré de ceux qui l'aimaient, occupé des pieux devoirs de sa religion. Il avait trouvé le bonheur, lorsqu'une maladie lente et douloureuse attrista ses derniers jours. Il la supporta avec la fermeté d'un héros, la patience d'un sage et la résignation d'un chrétien ; enfin la mort vint terminer une si belle vie : il expira le 20 Septembre 1819, laissant une mémoire chère aux siens, à ses amis et à sa patrie. Ses trois fils ont parcouru la même carrière de gloire : l'aîné, connu sous le nom du comte Henri-François de Peytes-Montcabrier, a pris également du service dans la marine française, dont il ne s'éloigna que dans le gros de la révolution ; employé par le premier consul, il se signala dans un grand nombre de circonstances. Il fut désigné en Avril 1814, pour transporter l'empereur Napoléon à l'île d'Elbe ; mais celui-ci refusa de faire ce trajet sur un vaisseau français. Le comte de Peytes est aujourd'hui contre-amiral en retraite, commandeur des ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, etc. Il est né à Toulouse en 1766. — Son frère, le comte Jean-François, né à Toulouse en 1773, entra dans la marine en 1787, suivit le corps dans l'émigration, et fit les campagnes de l'armée des princes. Il est chevalier de Saint-Louis, et trésorier général des invalides de la marine.

II. PEYTES-MONCABRIER (Pierre-Elisabeth, chevalier de), frère des précédens, était le second fils du comte Joseph-Saturnin. Il naquit à Toulouse en 1771, et fut destiné au service

de terre. Il entra, étant encore très-jeune, à l'école militaire, et de là, en 1790, fut nommé élève d'artillerie des Colonies. Il fit avec distinction les campagnes qui depuis 1794 illustrèrent les armées françaises, et prit sa part de la gloire qu'elles acquirent aux dépens de toutes les puissances de l'Europe. Chevalier de la Légion d'honneur pour prix de ses belles actions, il était en 1806 chef d'état-major au quatrième corps de la grande armée, commandé par le maréchal Soult, lorsqu'un biscayen termina sa vie sous les murs de Lubeck; il fut regretté de ses compagnons d'armes qui savaient apprécier ses talens et sa bravoure.

PHILANDER (Guillaume), né à Châtillon sur Seine en 1505, appelé à Rodez par George d'Armagnac, pour lors évêque de cette ville, et depuis cardinal, s'acquit l'estime et l'amitié de ce prélat, protecteur des savans, et le suivit dans son ambassade à Venise. A son retour, Philander fut fait chanoine de Rodez, et archidiacre de Saint-Antonin. Il mourut à Toulouse en 1565, dans un voyage qu'il fit pour voir son Mécène qui en était devenu archevêque. Ce prélat qui l'estimait beaucoup, lui fit faire des obsèques magnifiques, et lui fit élever un monument dans l'église de Saint-Etienne, qui depuis a été transporté, par les soins de M. du Mège, dans la galerie du Musée des Augustins, avec l'inscription qui en faisait partie. Philander a donné un *Commentaire* sur Vitruve, dont la meilleure édition est celle de Lyon en 1552. Quoique cet ouvrage soit savant, le temps lui a ôté une partie de son mérite, les lumières sur l'architecture étant beaucoup plus étendues qu'autrefois. Il a en outre donné un *Commentaire* sur une partie de Quintilien. Philander passait pour un homme très-paresseux, même dans ses recherches littéraires, en promettant des ouvrages qu'il ne pouvait ni ne voulait donner (1). Cette assertion est contestée par plusieurs savans; mais nous n'entreprendrons pas de la discuter, puisque l'article de Philander, inséré dans notre *Biographie*, se trouve incomplet, et qu'il n'y est absolument placé que pour faire connaître la série des individus qui ont laissé quelque souvenir à la ville de Toulouse. — Voyez le Moréri de 1759, article Philander.

PIBRAC (Gui-Dufaur de), né à Toulouse en 1528, quatrième fils de Pierre Dufaur de Pibrac, président au parlement de Toulouse, était un de ces hommes rares destinés à faire la gloire de leur patrie, et qui n'ont pas besoin de tirer de leurs ancêtres une illustration qu'ils savent faire

(1) Il a laissé en manuscrit, les ouvrages suivans : *De Sectionibus marmorum et politaris : De Lapidum coloribus : De Pictura et Colorum compositione : De Hyalurgia, Plastice, et Baphice : De Umbris.*

naître de leurs grands talens, ou de leurs belles actions. La fortune néanmoins avait pourtant fait beaucoup pour Pibrac, en lui accordant ces avantages auxquels le monde attache tant de prix. Il sortait d'une maison puissante et considérée dans la province du Languedoc. Ses aïeux avaient tour à tour brillé dans les camps et dans les conseils, et plusieurs d'entre eux occupèrent les premières dignités du parlement de Toulouse depuis l'époque de sa création. Pibrac en naissant fut reçu par son père avec autant de tendresse que s'il en eût été le premier et l'unique fils. Pierre Dufaur ne négligea rien pour rendre fertile l'éducation d'un enfant bien aimé ; il lui prodigua ses soins, l'instruisit par ses exemples, et ayant tourné ses études principalement vers celles du droit et des belles-lettres, il le confia plus tard à des maîtres dignes de faire valoir ses heureuses qualités. Pibrac fit son cours de droit sous la dictée du célèbre Cujas. Pierre Bunel lui enseigna la rhétorique ; il vint ensuite se perfectionner à Paris, d'où, accompagné de Bunel, il fut en Italie rechercher dans Padoue les savantes leçons d'André Alciat. Cet érudit, continuellement étonné des progrès rapides du jeune Dnfaur, ne pouvait se lasser de l'offrir en exemple à ses autres élèves. Ramené dans sa patrie en 1548, à peine âgé de vingt ans, Pibrac fréquenta le barreau, et y jeta par ses éloquens plaidoyers les fondemens de sa réputation. Quelque temps après il fut nommé conseiller au parlement de Toulouse, et à sa vingt-neuvième année on le revêtit de la charge importante de juge-mage en la même ville. Ce fut à cette époque qu'il épousa Jeanne de Custos, dame de Tarabel, dont on a parlé avec éloge, et qui était digne de l'époux que son choix lui donna. Pibrac, apprécié de ses concitoyens, fut en 1560 choisi pour représenter le tiers-état de la sénéchaussée de Toulouse aux états-généraux convoqués à Orléans peu de temps après l'avénement de Charles IX au trône. Le cahier de doléance de la province du Languedoc (terme qui alors équivalait à celui de représentation) fut entièrement dressé par Pibrac, et on le distingua parmi tous ceux que les autres députations apportèrent. Il sut y réunir avec un rare talent, ce qu'il devait aux intérêts de ses commettans, comme aussi au respect et à l'obéissance due au souverain. Tant de modération et d'habileté attirèrent sur lui les regards de la cour. Catherine de Médicis voulut le voir et l'entendre, et dès qu'elle l'eut entendu, elle s'empressa de l'employer. L'occasion s'en présenta bientôt. Le concile de Trente était assemblé ; la cour de France nomma en 1562 trois ambassadeurs pour l'y représenter ; Pibrac, Saint-Gellais et du Ferrier (voyez son article), composèrent ce triumvirat, remarquable par le mérite de ses membres. Pibrac à

son arrivée fit aux Pères du concile, au nom du roi, un discours, dans lequel il leur traçait leurs devoirs, et la manière avec laquelle ils devaient se conduire pour faire respecter leurs décisions, s'exprimant avec autant d'éloquence que de liberté. Cette hardiesse d'un ambassadeur de trente-quatre ans ne convint pas à la plupart des Pères du concile ; mais Pibrac avait parlé le langage de la raison ; aussi ne put-on lui répondre, et la leçon donnée fut reçue par la force des choses. Le concile conserva cependant de la rancune d'une démarche semblable ; on en trouve les preuves dans les lettres écrites par Pibrac, pièces très-importantes pour l'histoire, et dans lesquelles il est facile de prendre une haute opinion de celui qui les a tracées. Il demanda peu de temps après un congé pour se rendre à Toulouse, qui alors venait d'être exposée à toutes les horreurs d'une guerre civile, augmentée de toute la violence du fanatisme religieux, et dans laquelle il avait laissé sa jeune femme grosse, et vivement tourmentée des excès qui s'étaient commis sous ses yeux. Après avoir donné quelques instans à la tendresse conjugale, Pibrac s'en revint à Trente en 1563, et y ayant demeuré jusqu'à la fin du concile, sauf lorsqu'avec ses collègues il se retira momentanément à Venise, il prit la route de Paris, où pour récompense il obtint une charge d'avocat général en 1565. En 1570, il fut nommé conseiller d'état, et montra dans le conseil du roi sa grande capacité pour l'administration générale, ainsi qu'il l'avait montrée antérieurement dans les discussions épineuses des lois. Tant de réputation si justement acquise importunait l'envie ; Pibrac voulut lui-même la venger, en se chargeant, ainsi que Cujas et nombre d'autres personnages célèbres, de faire l'apologie de l'effroyable journée de la Saint-Barthelemi en Août 1572. Nous ne chercherons pas à défendre Dufaur en cette circonstance, sa conduite ne peut qu'être blâmée; il entacha son honneur, et prit, selon nous, une part réelle à ce massacre., en cherchant à l'excuser : journée affreuse, la honte éternelle du trône, et qui eût dû faire inventer pour Charles IX qui l'ordonna, le titre de *peuplicide*. Un cri universel s'éleva dans la république des lettres contre des écrivains assez lâches pour se rendre les complices de pareilles horreurs. Pibrac eut sa bonne part de ce blâme général, et il eut beaucoup de peine dans la suite à faire oublier sa coupable condescendance. Peu de temps après la publication de cet écrit, il chercha dans le commerce des Muses les moyens d'attirer sur lui d'une manière moins pénible les regards de ses concitoyens. Il composa en 1573 un poëme d'environ quatre cents vers français, intitulés : *Les Plaisirs de la vie rustique*. L'an suivant il mit au jour une partie de ses quatrains devenus si célèbres, et sur les-

quels on fonda long-temps sa réputation littéraire. Le succès de cette production fut immense. Les quatrains dont les éditions se multiplièrent, furent traduits en grec, en latin, et en toutes les langues vivantes de l'Europe ; ils devinrent le fondement de l'éducation de la jeune noblesse, et nos pères encore les répétaient avec un rare plaisir. Mais tandis qu'on eût cru Pibrac seulement occupé de polir ses ouvrages, il ne négligeait pas de plus importans travaux. Investi de la confiance du duc d'Anjou, depuis roi sous le nom d'Henri III, il suivit ce prince en Pologne dont il venait d'être nommé roi en 1573. La première action de Pibrac lui acquit dans ce pays une haute renommée ; il improvisa une réponse en latin au discours de l'évêque d'Uladislavie avec tant de grâce, de pureté, d'élégance, l'accompagnant de gestes si nobles, si convenables, que les Polonais voulurent toujours croire que l'infidélité d'un serviteur avait communiqué au chancelier du roi la harangue du prélat. Depuis ce jour, et dans nombre de circonstances importantes, Pibrac en déployant tour à tour l'étendue de son génie, la fermeté de son ame, le brillant de son imagination, parvint à tirer Henri de plusieurs positions difficiles, et gouverna avec un rare succès le royaume sous son nom. On le trouvait doux, humain, sensible ; protecteur sincère et désintéressé des faibles et des opprimés, les soulageant par son crédit ou de sa bourse, se gagnant les cœurs par sa continuelle affabilité, et faisant dire à tous ceux qui l'approchaient : *Est-ce donc là ce fougueux fanatique qui put approuver le crime de la Saint-Barthelemi ?* Tant il est vrai que souvent entraînés malgré eux dans une route qu'ils ne se seraient pas tracée, les hommes se laissent égarer à commettre des actions, et à prononcer des paroles désavouées de leur esprit et de leur cœur. Heureux sont ceux qui ont assez de force pour n'écouter que leur conscience, et lui sacrifier leurs espérances, leur ambition, et sur-tout leur terreur ! La faiblesse fait encore commettre plus de fautes que la perversité de l'ame. Cependant le bonheur dont jouissaient les Polonais sous l'administration de Pibrac, ne fut pas de longue durée. La mort de Charles IX en 1574, ayant laissé vacant le trône de France, le roi de Pologne s'empressa de courir pour venir l'occuper. Son départ fut une fuite, elle indigna ses sujets ; on le poursuivit. Pibrac fut arrêté ; on parlait déjà de lui faire son procès comme au principal auteur de l'évasion du monarque ; mais employant avec succès son adresse et sa fermeté, il se tira de ce mauvais pas, et fut à Vienne rejoindre son maître. On dit que durant le péril de ce voyage, les dangers qui le menaçaient, il trouva le temps de continuer la composition de ses quatrains, objet de prédilection de

ses délassemens. Peu après le retour d'Henri III à Paris, il y arriva des ambassadeurs polonais, qui vinrent, au nom de leur nation, réclamer la présence du monarque. Henri n'eut garde de s'éloigner de la France; mais pour satisfaire ses sujets, il leur envoya le chancelier Pibrac et le maréchal de Bellegarde. Le premier, arrêté dans sa route par des brigands, ne dut la vie qu'à la force de son esprit qui durant tout un jour lutta avec avantage contre la cupidité des assassins. Délivré de ce péril, il poursuivit sa route; mais il arriva trop tard pour conserver le royaume à Henri III. Les Polonais voulaient un souverain qui résidât chez eux; les négociations de Pibrac furent inutiles, et voyant qu'on allait procéder à une autre nomination, il revint en France, ne croyant pas devoir être présent à une cérémonie qui devait ravir une couronne à son maître. A son retour, il fut effrayé de l'exaspération des esprits, de la haine réciproque que se portaient les catholiques et les protestans. Il entrevit d'un coup d'œil jusqu'où pouvaient aller les prétentions de la maison de Guise; enfin le danger positif qui en résultait pour la monarchie; aussi s'empressa-t-il de conseiller au roi de terminer par une paix des troubles dont on ne pouvait prévoir autrement l'issue, ni la direction. Henri III écouta ce sage avis, et donna à celui qui l'avait ouvert la principale direction des négociations qui furent entamées à cet effet. Nommé en 1577 président à mortier au parlement de Paris, il ne tarda pas à accompagner dans le Languedoc et la Guienne la reine qui entreprenait ce voyage pour pacifier ces provinces, où la guerre civile durait toujours. Médicis voulut donner à Pibrac une marque de sa considération; elle alla loger chez lui: il l'y traita magnifiquement, après avoir conclu définitivement la paix avec les religionnaires en 1577, étant assisté du vicomte de Joyeuse et de Duranti, premier président au parlement de Toulouse depuis cette époque. L'année précédente Pibrac avait été nommé chancelier de la reine Marguerite de Valois, femme du roi de Navarre, à la demande expresse de ce dernier. Les affaires de cette princesse étaient fort embarrassées; elle se trouvait souvent en des positions gênantes entre son époux, sa mère et ses frères; elle avait besoin d'habiles conseils; et qui pouvait lui en donner de meilleurs que Pibrac? Le zèle extrême qu'il mit à la servir après avoir acquis sa confiance, et l'abandon qu'il fit de tous ses autres devoirs durant dix-sept mois passés en Béarn auprès d'elle, ont servi à accréditer le bruit qu'il devint amoureux de cette belle et aimable reine. On a beaucoup raisonné sur ce fait, appuyé et réfuté par de graves auteurs. Pour nous, loin d'y attacher tant d'importance, nous dirons que Marguerite était bien faite pour inspirer de vives

passions, et qu'elle partagea plus d'une fois celle de gens bien au-dessous de Pibrac pour le mérite. Les reines ont les faiblesses de leur sexe, et qui leur plaît les trouve aimantes comme les autres femmes, souvent même plus encore; car l'amour s'accroît de la distance qu'il doit franchir pour se rapprocher de l'objet chéri. Quoi qu'il en soit, les contemporains demeurèrent persuadés de la vérité de cette anecdote, incontestable par les preuves qui nous restent, soit dans les lettres de Marguerite de Valois, soit dans l'apologie que Pibrac crut devoir publier de sa conduite au mois d'Octobre 1581. La reine de Navarre, tout en paraissant désapprouver les idées de Pibrac, ayant même des préventions défavorables contre lui, n'eut garde de se refuser à se servir des talens de ce précieux serviteur. Il demeura investi de sa confiance, et il la seconda habilement dans plusieurs circonstances difficiles. Toujours cher à la famille royale, il se vit également nommer chancelier du duc d'Alençon à la place de de Thou, ami de Pibrac, qui venait de mourir en 1582. Ce prince était alors dans le Brabant, où l'avait appelé le vœu des habitans envieux de se soustraire à la domination espagnole. Le nouveau chancelier s'empressa d'aller joindre le duc; il chercha à lui faire adopter les maximes les plus propres à lui concilier l'attachement des Brabançons; mais de si sages conseils ne pouvaient être entendus d'un si faible prince; celui-ci crut que parce qu'il pouvait tout, il devait tout vouloir; ses flatteurs le perdirent selon l'usage, et le Brabant qui avait prétendu se donner un père, et non un tyran, chassa honteusement le duc d'Alençon, déclaré incapable de supporter le poids d'une couronne. Le chagrin que Pibrac conçut de ce mauvais succès, joint à celui que lui occasionnaient les divisions du royaume, affaiblirent sa santé, et préparèrent sa mort. La chasse, la pêche, la lecture des bons ouvrages anciens et modernes, furent les distractions qu'il se donna. Les psaumes de David, les œuvres de Sénèque, devinrent ses lectures favorites; il chercha même à en rétablir le texte, à l'éclaircir par des notes et des explications, travail qui eût pu être utile, mais qui lui ayant été dérobé, fut perdu pour le public. Cependant le terme de sa vie approchant, sa langueur augmentait, et à la suite d'une assez longue maladie, il expira dans les bras d'un de ses frères à Paris le 27 Mai 1584. On le vit réunir dans ces momens si redoutables, la fermeté d'un grand homme, la résignation d'un philosophe et l'espérance d'un chrétien. Il laissa à sa famille, à ses amis, la douleur de l'avoir perdu, et son exemple à suivre. Nous n'entreprendrons pas de faire son éloge, sa vie parle assez pour lui; nous nous contenterons de rapporter ici ce qu'en a dit l'illustre de Thou, qui fut lié avec lui d'une amitié

particulière. « Pibrac était d'une » probité incorruptible et d'une » piété sincère ; il avait un véri- » table zèle pour le bien public, » le cœur élevé, l'ame généreuse, » une extrême aversion pour l'a- » varice, beaucoup de douceur et » d'agrément dans l'esprit. Il était » bien fait, de bonne mine, et » doué naturellement d'une élo- » quence douce et insinuante. Il » écrivait en latin avec élégance, » et avait beaucoup de talent pour » la poésie française. Il ne lui man- » quait qu'un peu plus d'action » et de vivacité ; il n'avait jamais » pu vaincre sa paresse et son in- » dolence naturelle. » Ce dernier reproche paraît singulier, quand on songe à la vie active de Pibrac, à la multitude des affaires dont il fut chargé. Nous n'acheverons pas cet article sans offrir à nos lecteurs quelques quatrains de Pibrac, qui serviront à le mieux faire connaître. Celui qui suit priva cet habile homme de la dignité de chancelier de France à laquelle Catherine de Médicis voulait l'élever, pensée qu'elle rétracta après la lecture des opinions de Pibrac sur l'étendue de la puissance ; car ce n'était pas des ames généreuses qu'il fallait à cette reine, elle ne voulait autour d'elle que des satellites ou des flatteurs.

Je hais ces mots de puissance absolue,
De plein pouvoir, de propre mouvement ;
Aux saints décrets ils ont premièrement,
Puis à nos lois la puissance tollue.

Les suivans ne sont pas moins dignes d'attention.

Vertu qui gist entre les deux extrêmes,
Entre le plus et le moins qu'il ne faut,
N'excède en rien, et rien ne lui défaut,
D'autrui n'emprunte, et suffit à soi-même.

Aime l'honneur plus que ta propre vie ;
J'entends l'honneur qui consiste au devoir,
Que rendre on doit, selon l'humain pouvoir,
A Dieu, au roi, aux lois, à la patrie.

Quand une fois ce monstre nous attache (1),
Il sait si fort ses cordillons nouer,
Que bien qu'on puisse enfin les dénouer,
Restent toujours les marques de l'attache.

Je t'apprendrai si tu veux en peu d'heure,
Le beau secret du breuvage amoureux :
Aime les tiens, tu seras aimé d'eux ;
Il n'y a point de recette meilleure.

Si ton ami a commis quelqu'offense,
Ne vas soudain contre lui t'irriter ;
Ains seulement pour ne le dépiter,
Fais-lui ta plainte, et reçois sa défense.

Ce n'est pas peu naissant de tige illustre,
Être éclairé par ses antecesseurs ;
Mais c'est bien plus luire à ses successeurs,
Que des aïeux seulement prendre lustre.

Il t'est permis souhaiter un bon prince ;
Mais tel qu'il est il convient le porter ;
Car il vaut mieux un tyran supporter,
Que de troubler la paix de la province.

Les fautes de versification, dont les règles alors étaient ignorées, n'ôtent rien à ces pensées fortes, vigoureusement et noblement exprimées. Nous formons le vœu que ces quatrains soient remis en honneur dans nos écoles, et qu'ils remplacent ces prétentieuses productions qui fatiguent les jeunes gens sans les instruire. Pibrac n'a pas craint de glaner çà et là pour composer son estimable ouvrage. Il a cherché dans les pensées des anciens philosophes, des poëtes grecs et latins, ce qu'il a trouvé de convenable au sujet qu'il vou-

(1) La calomnie.

lait traiter. Phocylide et Epicharme sont ceux dont il s'est particulièrement servi, ayant presque tout traduit de ce qui nous reste de ces auteurs. La première édition des quatrains moraux eut lieu en 1574. Florent Chrétien s'empara de cette brillante production ; il la traduisit en vers dans les langues d'Homère et de Virgile, et ces deux éditions, en un volume in-4.° chacune, et en un in-8.°, parurent en 1584. Augustin Prévot, qui se qualifia secrétaire du roi, publia les quatrains en vers héroïques latins l'an 1600. Christophe Loisel les mit pareillement en vers latins. Pierre du Moulin les ayant traduits en vers latins, les publia à Sedan l'an 1641. Martin Opitius, poëte allemand, les fit passer dans sa langue maternelle, et deux éditions de cette traduction eurent lieu à Francfort en 1628 et 1644, à Amsterdam en 1644. Nicolas Hubert, avocat au parlement de Bourgogne et secrétaire du roi, mit en distiques latins chaque quatrain. Il fit imprimer ce travail à Paris en 1666, 1 vol. in-4.° Charles Fevret, autre avocat au parlement de Bourgogne, auteur du célèbre traité de l'Aleu, a fait un commentaire sur les mêmes quatrains en vers latins, sous le titre *De Officiis vitæ humanæ*, etc. Lyon 1667, in-12. Enfin une multitude d'éditions et de traductions postérieures ont assuré la réputation de ces quatrains. Le buste de Pibrac honore la salle des Illustres du capitole de Toulouse.

PICOT (Philippe), baron de Lapeyrouse, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, ancien avocat général des eaux et forêts au parlement, et ancien maire de Toulouse, ancien inspecteur des mines de France, membre du collége électoral du département de la Haute-Garonne, doyen et professeur à la Faculté des Sciences, associé correspondant de l'Institut, de la société d'Agriculture de la Seine, de l'académie des Sciences de Turin, de celle de Stockolm, et des Amis de la Nature de Berlin, des sociétés Scientifiques, Littéraires et Agronomiques de Toulouse, Caen, Grenoble, Montpellier, Montauban, Auch, etc. secrétaire perpétuel de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, l'un des quarante mainteneurs des Jeux Floraux, naquit à Toulouse le 20 Octobre 1744, de Jacques Picot de Buissaizon, négociant estimé, et de Thérèse Guillemette Berdoulat. Les annales de la ville font mention de Hugues de Picot, capitoul en 1381 ; mais Jacques Picot ne crut pas sans doute pouvoir rapporter son origine à cet ancien magistrat, et il rechercha le titre de capitoul, charge qui donnait la noblesse à celui qui en était revêtu. Ce ne fut pas cependant pour satisfaire une ridicule ambition que Picot brigua cette dignité ; mais plusieurs de ses fils voulaient parcourir la carrière des armes, et l'on sait qu'alors, pour parvenir aux grades de la milice française, il fallait appartenir à

la classe privilégiée. Jacques Piçot vit ses fils s'élancer avec ardeur dans la route qu'il leur avait ouverte. Ils reçurent sur les champs de bataille les insignes de la valeur, et l'un d'eux, chéri des soldats, et redouté des ennemis, exerça avec honneur les fonctions de lieutenant général. Philippe Picot était l'aîné de la nombreuse famille de M. de Buissaizon. Il fit ses études dans le collége de l'Esquille, dirigé par les Pères de la Doctrine chrétienne. Il obtint constamment les plus brillans succès dans ses études. En rhétorique il remporta le premier prix, qui était toujours décerné aux deux meilleures compositions latines en prose et en vers ; et l'on sait que les récompenses que recevaient en cette occasion les élèves, étaient distribuées par les capitouls, comme exécuteurs testamentaires d'Antoine Ortet, qui avait imité Clémence Isaure en fondant des prix d'éloquence et de poésie. Dès ses premières années, Philippe Picot se sentait entraîné par un penchant irrésistible vers l'étude de l'Histoire naturelle ; souvent il quittait les amusemens auxquels se livraient ses compagnons, pour aller recueillir une plante, dont il se plaisait à décrire ensuite le port, la couleur et la figure ; présage presque assuré des succès qui l'attendaient un jour dans la carrière des sciences qu'il a si glorieusement parcourue. Il ne quitta le collége de l'Esquille que pour s'adonner aux travaux qui devaient compléter son éducation. Après avoir hésité quelque temps sur le parti qu'il prendrait, les désirs et les vues de son oncle qui n'avait point d'enfant, le décidèrent à suivre un cours de droit. Quoiqu'il se sentît peu de goût pour cette science, il se livra néanmoins avec ardeur et succès à son étude ; en 1767 il fut reçu licencié, et peu de temps après on le pourvut de la charge d'avocat général à la chambre des eaux et forêts du parlement de Toulouse. Quoique ses fonctions ne fussent point d'accord avec ses goûts, il sut faire céder ceux-ci aux devoirs qu'il avait contractés, et les talens dont il fit preuve dans cette place, autant que la justice sévère et impartiale qu'il y déploya dans un âge encore tendre, lui méritèrent l'estime générale. La réforme faite en 1771 dns l'ordre judiciaire, fournit à notre jeune magistrat les moyens de s'adonner en entier à l'étude de la nature. Il refusa de servir dans les cours créées par le chancelier Maupeou en remplacement des parlemens. Dégagé ainsi de tout assujettissement, il se retira dans les Pyrénées, et ce fut à cette époque qu'il fit ses premières recherches dans nos belles montagnes. Il en étudia la contexture et les végétaux, et composa plusieurs mémoires sur les objets qu'il y avait observé. Les académies des Sciences de Paris, de Stockolm, de Turin et de Toulouse, le comptèrent bientôt au nombre de leurs associés. Il guida le célèbre Dolomieu sur les cimes

escarpées des montagnes qui environnent Barèges, et il eut le bonheur de lui sauver la vie sur le pic sourcilleux de l'Hieris. Connu par ses travaux, il recevait de toutes parts des témoignages de l'estime des savans les plus illustres. Linnée, Buffon, Daubenton, Mauduit, Lacepède, entretenaient avec lui une correspondance suivie. Il publia d'abord la *Description de plusieurs nouvelles espèces d'ostracites*; son *Traité des Forges et des Mines du comté de Foix* fut recherché par tous ceux qui s'occupaient non seulement de l'Histoire naturelle, mais encore de la manipulation du fer; et cet ouvrage, traduit en allemand, et réimprimé plusieurs fois, devint classique dans la Saxe, et dans une grande partie des provinces suédoises. Ainsi que presque tous les hommes de bien, Lapeyrouse conçut dès les premiers jours de la révolution, l'espérance de voir sa patrie libre enfin du joug de la féodalité et du despotisme, fonder un bonheur durable sur une constitution acceptée par le meilleur des rois. Encouragé par d'illustres exemples, excité peut-être par le besoin impérieux de concourir à la prospérité de la France, il accepta des fonctions publiques. Président du district de Toulouse, il apporta dans cette place toute l'intégrité, toutes les lumières qui le caractérisaient. Il eut l'avantage de retarder le triomphe du vandalisme qui déjà menaçait nos plus beaux monumens. Sa voix s'éleva contre les pernicieuses doctrines que répandaient les sectaires de l'anarchie. Toulouse, menacée de perdre avec ses grands établissemens judiciaires et scientifiques une partie importante de ses ressources, trouva dans Lapeyrouse un défenseur aussi zélé qu'habile. Dans un écrit publié à cette époque, il posa en principe que de tous les objets soumis aux délibérations de l'assemblée nationale, l'un des plus importans était celui de la réforme des études et de l'établissement d'une éducation publique. Il démontra ensuite que les Lycées ne pouvaient, sans danger, être placés indistinctement dans tous les chef-lieux des nouvelles divisions territoriales; il chercha, il fixa les points où l'on devait instituer ces gymnases littéraires, et parmi ces lieux il distingua particulièrement Toulouse, cité qui par son amour constant pour les Muses a mérité depuis dix-huit siècles le glorieux surnom de *Palladienne*. Lapeyrouse voulait y fixer alors l'enseignement de toutes les connaissances physiques et mathématiques, et celui des arts dépendans du dessin; et s'il n'obtint pas le succès que méritaient ses généreux efforts, ne l'attribuons qu'à la marche pressée des événemens, et à la coupable indifférence des farouches dominateurs qui succédèrent à l'assemblée nationale. Quinze ans plus tard, Lapeyrouse réalisa ses projets, et consacra le souvenir de l'honorable magistrature dont il était revêtu, en do-

tant sa ville natale d'une école digne à la fois et de sa noble destination, et du savant révéré qui en fut le créateur. A l'époque où les talens et les vertus étaient des titres de proscription, Lapeyrouse fut jeté dans les cachots; mais le 9 9 Thermidor le rendit aux vœux de sa famille. La culture des sciences avait charmé les jours de sa captivité : comme Millin, comme Roucher, il chercha des consolations dans l'étude, et bientôt l'un des plus beaux ouvrages dont puisse s'honorer la botanique française, annonça toute l'étendue et toute l'importance des longues recherches de Lapeyrouse. Les Pyrénées, par l'étendue et la position de leur chaîne, par la diversité de leurs sites, de leurs aspects et de leur température, offrent une variété et une richesse étonnante dans leurs productions végétales. Cependant l'histoire des plantes qui recouvrent les flancs de ces montagnes, qui en embellissent les vallées, et qui portent l'image de la vie et de la fécondité jusqu'auprès des neiges éternelles, jusqu'aux bords des glaciers sourcilleux qui en recouvrent les cimes, cette histoire que réclamaient depuis long-temps tous les amis de la science, restait encore à faire. Ce n'était pas trop pour l'entreprendre des talens et des travaux constans d'un homme dévoué à l'étude de ces belles montagnes, qui les avait parcourues pendant trente années, qui avait observé avec un zèle toujours égal et des succès non interrompus, toutes leurs productions naturelles; mais il semblait suffisant de ne s'occuper que des plantes qui n'étaient pas connues, qui l'étaient mal, ou qui n'avaient pas encore été publiées et figurées. L'art du graveur devint nécessaire à cette grande entreprise. De nouvelles méthodes de gravure furent inventées, et quelquefois pour ajouter au charme de ses dessins, Lapeyrouse emprunta le moelleux pinceau de Redouté. Dans ses descriptions systématiques, ce savant sut, le premier, donner à notre langue le laconisme que le grand Linneus a introduit avec tant de bonheur dans celle qu'il a créée pour l'Histoire naturelle. Voulant parvenir au même but, son disciple supprima les verbes et les articles, introduisit des mots empruntés du latin et du grec, et parvint par ces moyens ingénieux à construire des phrases botaniques qui eurent toute la précision, toute l'exactitude des phrases latines auxquelles il les avait unies. Peu de temps après la publication des premiers cahiers de la *Flore*, Lapeyrouse fut nommé *inspecteur des mines.* Appelé à Paris, il ne démentit point l'idée avantageuse que l'on avait conçue de ses talens. Cette orgueilleuse capitale, riche de tous les trésors de la science, de toutes les conquêtes de l'esprit humain, applaudit aux travaux de notre illustre compatriote, et quand il donna dans l'école des mines des leçons publiques aux nombreux auditeurs accourus pour l'entendre, on

admira la noblesse de sa diction, l'élégance de son style, le charme de ses discours, la profondeur de ses connaissances. On put s'apercevoir qu'il n'avait pas seulement étudié la nature dans le silence du cabinet et dans les livres, mais que s'élevant sur les grandes sommités, gravissant les rocs les plus escarpés, portant par-tout un regard investigateur, il avait su se préserver de la fatale manie des systèmes, et prouver par son exemple qu'il fallait parcourir les montagnes si l'on voulait en connaître la contexture. Il inspira ainsi une juste défiance et une réserve sévère à ceux qui se laissant entraîner par la fougue de leur imagination, ou séduire par quelque observation isolée, ne craignaient point de plier la nature à leurs calculs, et de soumettre à une loi unique sa marche si féconde et ses opérations si variées. Bientôt une mission importante rappela Lapeyrouse sur le théâtre de sa gloire. Les Pyrénées lui offrirent de nouveaux sujets de méditation, et lorsque nommé professeur à l'école centrale de la Haute-Garonne, il entretint ses élèves des nombreuses productions que fournissent nos montagnes, il leur communiqua sans réserve ses nouvelles découvertes. Pour la première fois, toutes les parties de l'Histoire naturelle étaient démontrées dans cette ville, et par un heureux hasard celui qui portait parmi nous le goût de cette branche importante des connaissances humaines, était l'un de ceux qui par ses travaux honorait le plus la patrie. Ses leçons, écoutées avec avidité, étaient répétées avec enthousiasme. Les progrès de ses élèves furent rapides, et quelques-uns d'entre eux obtinrent l'honorable emploi de propager dans d'autres écoles départementales les connaissances qu'ils avaient puisées dans celles de Toulouse. La zoologie avait fixé pendant long-temps toute l'attention du savant professeur. Des observations opiniâtres et assidues, des hasards heureux lui avaient présenté des faits piquans et des races qui étaient mal connues, ou qui même ne l'étaient point. Il rencontra sur-tout plusieurs espèces inédites; il rétablit l'ordre dans la nomenclature et l'histoire de plusieurs, et ce qui n'est pas moins important dans le règne organique, il réduisit plusieurs espèces à une seule, d'après l'autorité des faits et de l'observation. Une partie de ce travail fut successivement livrée au public. Les Recueils des académies de Toulouse et de Stockolm, et le Journal de Physique, renferment plusieurs de ses mémoires sur cette matière. Il avait fourni au Dictionnaire d'Ornithologie un grand nombre d'articles. En même temps qu'il recueillait des notes sur l'organisation, les caractères, les mœurs, les habitudes des races inconnues, il les faisait peindre sous ses yeux, et le corps d'ouvrage qui en renferme la description était depuis long-temps terminé, lorsque l'auteur fut chargé du soin important

de former des disciples. Il plaça sous leurs yeux les beaux dessins qu'il possédait, et il les leur communiqua avec le même empressement qu'il avait mis à leur faire connaître, et son magnifique herbier, et les richesses de son cabinet minéralogique. Il fit plus encore ; pour les faire jouir autant que possible du fruit de ses travaux, il publia un extrait de son grand ouvrage, et dans cette brochure il donna la description des espèces que le département renferme. Les *Tables méthodiques des mammifères et des oiseaux* de la contrée, furent d'un grand secours pour les élèves, qui y trouvèrent, non un catalogue aride et décharné, mais une distribution méthodique des espèces, les caractères essentiels des ordres et des familles, et ceux des espèces elles-mêmes. Les discussions critiques, les détails, les descriptions ne pouvaient trouver place dans un extrait; mais il suffisait pour soulager la mémoire des auditeurs, pour ne pas les obliger de partager leur attention, et pour les aider à saisir le développement que dans ses leçons Lapeyrouse donnait sur chaque espèce. Une question importante, et dont la solution ne pouvait se trouver que sur la plus haute cime de la chaîne des Pyrénées, conduisit encore Lapeyrouse au sein de ces montagnes. Parmi les théories qui avaient été émises sur la formation de ces élévations gigantesques, il en était une assez généralement adoptée, et selon laquelle le centre des Pyrénées et leurs crêtes les plus élevées étaient de calcaire primitif. Mais un minéralogiste célèbre ayant ramassé dans la Houle du Marboré, un morceau de pierre calcaire contenant des débris de corps marins pétrifiés, il parut nécessaire de s'élever jusqu'aux sommités qui dominent le Marboré lui-même, pour en reconnaître la nature ; ce fut ce que Lapeyrouse entreprit. On connaît les résultats de ce voyage ; on sait qu'il fut démontré que les cimes du Mont-Perdu avaient été formées sous les flots de l'Océan ; que la mer accumula ces masses énormes dans la partie centrale des Pyrénées, à une époque où diverses familles d'animaux vivaient dans son sein, à une époque encore où des continens étaient habités par de grands quadrupèdes. Les faits nombreux et décisifs recueillis à cet égard, détruisirent jusqu'à l'apparence du doute ; ils prouvèrent de plus que ces grands monceaux qui forment actuellement les plus fortes élévations des Pyrénées, ne sont qu'une superfétation aux crêtes primordiales. L'imagination effrayée peignit à grands traits cette époque où les mers couvraient les plus hautes cimes, où les débris des races des animaux terrestres se mêlant aux débris des espèces nombreuses qui habitaient l'antique Océan, concouraient à la formation de ces rochers qui en conservent encore les empreintes ; monumens antérieurs à tous les temps historiques,

et qui annoncent les cataclysmes qui ont changé la surface du globe où nous sommes placés. De si grands services rendus aux sciences devaient fixer sur M. de Lapeyrouse les regards d'un gouvernement éclairé. Lorsque le monstre de l'anarchie fut terrassé, lorsque nos victoires eurent assuré le repos de la France, le savant professeur toulousain fut appelé par Napoléon à la première magistrature de la cité. Un désordre effrayant régnait dans l'administration, des monceaux de ruines s'élevaient de toutes parts. Les hospices étaient sans ressources, la ville n'avait plus de revenus; on avait oublié tous les projets d'embellissement, tout ce qui pouvait attirer les regards des étrangers, tout ce qui pouvait être utile aux citoyens. Lapeyrouse répara en peu d'années les erreurs d'une longue révolution ; il créa des ressources jusqu'alors inconnues. Le pauvre et l'orphelin ne furent plus abandonnés ; la ville dota richement les hospices ; des rues, des places nouvelles furent tracées. Le goût présida aux constructions qui commencèrent à se multiplier. Le Jardin des plantes, ce dépôt précieux que nous devons considérer comme un monument élevé à la gloire de Lapeyrouse, fut enrichi de nombreuses espèces, décoré avec art, ouvert pour l'instruction de cette nombreuse jeunesse qui, ainsi qu'autrefois, vint chercher dans nos murs les connaissances qui devaient la rendre utile à son pays. Les bibliothèques publiques furent augmentées ; le Musée posséda quelques chef-d'œuvres de plus, et enfin une Ecole spéciale des Sciences et des Arts fut créée avec magnificence. Tant d'institutions utiles furent l'ouvrage de Lapeyrouse ; mais le temps qu'il accordait aux soins de l'administration était enlevé à l'histoire naturelle; aussi, content d'avoir fait le bien de sa patrie, d'avoir tracé la route que devaient suivre ses successeurs, il saisit la première occasion qui s'offrit pour remettre les rênes de l'autorité. Cependant son dévouement n'était pas sans récompense. L'université l'avait admis au nombre de ses officiers ; on le comptait parmi les professeurs de cette même Ecole spéciale qu'il avait instituée ; il avait obtenu cette marque d'honneur qui distingue, et le guerrier qui a répandu son sang pour la patrie, et le magistrat qui a veillé à son bonheur, et le savant qui l'illustra par ses travaux. Il allait acquérir encore de nouveaux droits aux bienfaits du souverain et à l'estime générale. Les plantes des Pyrénées avaient fixé depuis long-temps l'attention des botanistes ; mais aucun, à l'exception de Lapeyrouse, n'avait fait encore de ces montagnes l'objet spécial de ses recherches et de ses études ; soit que les dangers de parcourir dans toute son étendue cette longue chaîne de rochers où la nature s'est plue à disperser ses richesses végétales, rebutât les savans qui auraient désiré les explo-

rer, soit que le nombre des productions qui les couvrent fît reconnaître l'extrême difficulté de les recueillir, de les distinguer toutes, d'en saisir les rapports et les caractères, d'en étudier les mœurs, de les analyser avec précision, de les classer avec méthode. Aucun naturaliste n'avait eu le courage d'entreprendre des excursions suivies dans les monts Pyrénéens, excursions qui exigeaient une longue suite d'années et tous les genres de sacrifices. Ce n'est pas cependant que nous fussions dépourvus d'excellentes notices sur les plantes des Pyrénées; mais ces notices étaient presque toutes incomplètes. Tournefort, qui, le premier, s'était élancé dans cette carrière inconnue jusqu'à lui, n'avait rassemblé dans ses voyages qu'une faible portion des richesses cachées dans ces montagnes; sa moisson avait été abondante, mais elle avait été bornée à la partie de la chaîne que cet illustre savant avait visitée, et l'histoire de la botanique des Pyrénées était à peine ébauchée. Ce qu'aucun naturaliste n'avait osé entreprendre, Lapeyrouse l'exécuta avec un dévouement digne de son amour pour les sciences. Il avait consacré les plus belles années de sa vie à étudier et à parcourir cette chaîne immense de montagnes qui s'étend de l'Océan à la Méditerranée, et présente dans son ensemble une surface de neuf cents lieues carrées. Il y dépouilla les rochers les plus menaçans, et jusqu'alors regardés comme inaccessibles, des plus précieuses productions. Déjà dans la *Flore des Pyrénées*, il avait fait connaître un grand nombre d'espèces inédites, et son beau travail sur les Saxifrages l'avait placé au nombre des maîtres de la science; *l'Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées*, publiée en 1813, mit le sceau à sa gloire. Les genres et les espèces sont disposées dans cet ouvrage d'après le système sexuel de Linnéus; c'est celui que presque tous les botanistes suivent encore, et qui, malgré ses imperfections, offre dans la pratique moins de difficultés que les autres méthodes. Les caractères essentiels des genres sont encore ceux de Linnéus et des auteurs les plus récens qui les ont perfectionnés, et qui en ont augmenté le nombre, tels que Schraber, Wildenow, Smith, etc.... On en trouve quatre nouveaux constitués par l'auteur, qui enrichit aussi plusieurs de ceux qui étaient déjà établis, de notes et de caractères que des observations très-soignées lui avaient fournies. Quelquefois, ce qui n'est pas un moindre service rendu à la science, il eut le bonheur de réunir en un seul des genres qui jusqu'à lui avaient été séparés, quoiqu'ils n'appartinssent pas au même ordre. L'analyse rigoureuse des parties de la fructification fut son guide. *L'Histoire des Plantes des Pyrénées* présente la série com-

plète de toutes les espèces trouvées ou indiquées dans ces montagnes jusqu'à l'époque de la publication de l'ouvrage. Leur nombre se portait à 2833; les mousses, les lichens, les champignons, étaient réservés pour un autre volume. Les variétés sont au nombre de 855. Plusieurs auraient pu former de belles espèces, si notre savant botaniste en avait vu un plus grand nombre d'individus. Chargé de la direction du Jardin des plantes de Toulouse, la culture, cette pierre de touche des espèces, lui offrit de grands secours, et il put placer avec certitude, comme variétés, sous les espèces bien connues, un grand nombre de celles que les modernes avaient établies sans preuves suffisantes. *L'Histoire des Plantes de Pyrénées* présente aux regards étonnés des botanistes, plus de cent vingt espèces inédites. On remarque très-peu de synonymes dans ce livre; mais le naturaliste y trouve à chaque page un grand nombre d'observations fines et délicates, des descriptions complètes et exactes, une critique toujours judicieuse, une érudition variée et solide. Cet ouvrage manquait à la science; il fut accueilli avec empressement. Tous les botanistes applaudirent aux travaux, aux découvertes du savant professeur toulousain; mais bientôt après la publication de cet ouvrage, la patrie fut envahie par ses éternels ennemis. Lapeyrouse n'applaudit pas, comme tant d'autres, aux triomphes de l'étranger. Cependant les généraux anglais lui avaient donné une marque éclatante de leur estime, en lui envoyant une sauve-garde pour ses domaines, hommage volontaire qui honora à la fois, et celui qui en était l'objet, et les connaissances utiles qu'il avait cultivées avec succès pendant une longue carrière. Déjà M. de Lapeyrouse était en proie aux infirmités de la vieillesse; mais tous ses instans étaient consacrés aux sciences auxquelles il devait sa renommée. Après les événemens du 20 Mars, il fut nommé président du collége électoral du département, et ensuite membre de la chambre des représentans; des intentions pures lui tracèrent sa conduite dans ces circonstances difficiles. Ce ne fut pas sans éprouver une joie bien vive, que notre savant Toulousain rentra dans cette capitale, qui offrait encore aux yeux enorgueillis des Français tous les trophées de vingt ans de victoires. Il fut reprendre sa place dans l'académie, et la première classe de l'Institut vit encore avec vénération l'un de ceux qui honoraient le plus la science des Tournefort et des Linnée. La marche pressée des événemens, les menaces de l'Europe entière, annonçaient de sinistres catastrophes. Lapeyrouse sut les prévoir sans les craindre; il eut le bon esprit de ne point

entrer dans les factions qui partageaient la chambre des représentans; et lorsque, pour la seconde fois, l'étranger, *admis* dans Paris, abusa de ses succès, viola les traités, et spolia insolemment nos Musées, Lapeyrouse, gémissant sur les maux de la France, chercha des consolations dans l'étude de la nature, et dans les ouvrages de ceux qui ont recueilli ses innombrables productions. Lorsque les troubles politiques furent apaisés, il publia son *Supplément de l'Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées*. Dans ce livre, il corrige les erreurs, les omissions qui pouvaient déparer *l'Histoire* qu'il avait donnée en 1813. Des observations nouvelles, celles sur-tout que la culture lui avait offertes, des analyses répétées éclaircirent des points difficiles ou contestés; des critiques impartiales qu'il avait provoquées, des recherches prolongées dans les herbiers de Tournefort et de ses contemporains, enrichirent singulièrement ce nouveau travail. On y trouve le résultat de nouvelles explorations sur toute la chaîne des Pyrénées, et ces explorations avaient produit plus de cent espèces qu'on n'y avait pas encore reconnues, et sur ce nombre quarante-trois étaient encore inédites. Cet ouvrage fut le dernier que publia Lapeyrouse. A peu près vers la même époque, la société royale d'Agriculture de la Seine couronna un mémoire de ce savant sur la Statistique d'un des cantons de l'arrondissement de Toulouse. Nul ne méritait plus que Picot la reconnaissance des agriculteurs. Il avait introduit et fixé dans les lieux où étaient situées ses propriétés, les pratiques les plus heureuses, les méthodes les plus sages, et son beau troupeau de merinos contribuait puissamment à multiplier dans nos campagnes cette race précieuse qui deviendra bientôt l'une des sources de la prospérité de la France. M. de Lapeyrouse a fait imprimer, I. *Plusieurs mémoires insérés dans le recueil des actes de l'académie des Sciences de Stockolm.* II. *Des Mémoires dans le Journal de Physique.* III. *Traité des Forges et des Mines du comté de Foix*, Toulouse, 1 vol. in-8.°, planches. IV. *Description de plusieurs nouvelles espèces d'Ostracites*, Erlang, 1 vol. in-folio, figures coloriées. V. *Flore des Pyrénées*, in-folio, planches. Cet ouvrage n'a pas été entièrement publié; le beau travail sur les Saxifrages en fait partie. VI. *Recherches sur les organes du chant dans les Cignes*, in 4.° *Description et Histoire du Traquet montagnard*, in-4.° VII. *Description d'un météore singulier.* — *Mémoire sur la mortalité des Ormes dans les environs de Toulouse.* — *Fragmens de la Minéralogie des Pyrénées; excursion dans une partie du comté de Foix.* — *Description de la Barge aux pattes rouges.* — *Expériences sur la hauteur du Mercure faites sur le Pic du Midi de Barèges.* — *Histoire na-*

turelle du Lagopède. — Description de quelques plantes des Pyrénées. — Mémoire sur une mine de Manganèse native. — Description de quelques cristallisations, in-4.° VIII. *Fragmens d'un voyage au Mont-Perdu* IX. *Tableau méthodique des mammifères et des oiseaux du département de la Haute-Garonne*, Toulouse, an 7, in-8.° X. *Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées, et Itinéraire des Botanistes dans ces montagnes*, in-8°, Toulouse 1813. XI. *Supplément à l'Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées*, in-8.°, 1818. XII. Beaucoup d'Eloges, de Notices, et autres ouvrages académiques, et quelques discours et brochures politiques. XIII. *Mémoire sur la prestation en nature.* XIV. *Statistique agricole du canton de Montastruc*, ouvrage couronné par la société centrale d'agriculture. Peu de mois après la publication du Supplément à l'histoire des Plantes des Pyrénées, M. de Lapeyrouse fut atteint d'une maladie grave qui le conduisit lentement au tombeau. Sa mort, arrivée le 18 Octobre 1818, attrista tous les amis des sciences et des lettres, et plusieurs d'entr'eux accompagnèrent sa dépouille mortelle jusque dans le champ de repos. Il a laissé plusieurs manuscrits d'une haute importance, et qui seront sans doute publiés par le digne héritier de son nom et de ses talens. *

II. PICOT-BELLOC (Jean), frère puîné du précédent, naquit à Toulouse. Il entra dans l'un des corps qui composaient la garde du roi, et se distingua par beaucoup de bravoure et par des talens aimables. Il cultiva la musique et la poésie avec succès. Lié d'une étroite amitié avec les meilleurs compositeurs et les virtuoses les plus célèbres, il renonça de bonne heure aux avantages que pouvait lui offrir la carrière dans laquelle il était entré. Les arts occupèrent tous ses instans; plusieurs opéra joués sur des théâtres particuliers, ou dans des pays étrangers, annoncèrent les divers talens de M. Picot-Belloc. En 1789, il embrassa les principes qui paraissaient présider à la révolution, et il seconda par ses discours et par ses écrits, les provocateurs des changemens reconnus nécessaires, et réclamés depuis plusieurs années par les cours souveraines. Lorsque la France fut attaquée par l'étranger, on le vit entrer dans les rangs de ceux qui se dévouaient à la défense de la patrie. Nommé commissaire des guerres, il s'acquitta avec distinction de cet emploi, alors très-important. Persécuté par des hommes méchans, il publia plusieurs mémoires justificatifs qui firent ressortir toute la pureté de sa conduite. Il avait été dénoncé pendant le règne de Robespierre, et le 9 Thermidor n'avait point désarmé ses accusateurs. Ce fut alors qu'il fit jouer à Paris sur le théâtre du Lycée des Arts, le 15 Brumaire an 3 (5 Novembre 1794), un

drame en trois actes, intitulé : *Les Dangers de la Calomnie.* Cet ouvrage obtint un vrai succès, et fut imprimé. Trois ans après, Picot-Belloc, alors commissaire des guerres à Saint-Gaudens, publia *le Père comme il y en a peu, ou le Mariage assorti*, comédie en trois actes et en prose. Il adressa cet ouvrage au Directoire exécutif de la république et aux deux conseils. L'épître dédicatoire commence ainsi : « La protection que vous accordez à tous les talens, m'a engagé à vous offrir ce faible ouvrage. La paix que vous venez de nous donner devant faire renaître parmi nous toutes les vertus, il appartient à tous les citoyens d'en faire éclore le germe, et de le développer ; c'est là un des charmes de la vie de l'homme qui, tout en s'instruisant, cherche à inoculer les grands principes. » Picot-Belloc a laissé beaucoup d'écrits politiques. Retiré d'abord dans le château de Barbazan, et ensuite à Tarbes, il introduisit dans les lieux voisins des Pyrénées plusieurs genres d'industrie qui y étaient inconnus. Son goût pour la musique ne l'abandonna jamais, et le consola dans les plus grands revers. Il mourut le 5 Mai 1820. *

PIÉ (N.), né à Villefranche du Rouergue en 175..., après avoir fait d'assez bonnes études, entra dans l'ordre des Pères de l'Oratoire, et s'y fit sur-tout remarquer par son savoir, et sa ponctualité à remplir les devoirs de son état. A l'époque de la révolution, Pié se trouvait à Toulouse, et comme presque tous les gens de lettres, il en embrassa les principes avec trop de chaleur. Entraîné comme tant d'autres dans le fatal précipice, il prêta le serment civique que l'on exigeait du clergé, et finit bientôt après par abandonner les fonctions sacrées qui l'attachaient au sacerdoce. Rentré dans la vie séculière, Pié s'occupa des belles-lettres ; la poésie fut l'étude à laquelle il se livra avec le plus d'ardeur ; il composa alors une foule de pièces de vers, parmi lesquelles on en trouve quelques-unes d'assez agréables. Il est auteur d'un petit poëme intitulé : *Le Ver à Soie*, imprimé, et dans lequel on remarque quelques pensées heureuses ; la versification en est douce, et par fois harmonieuse. En 1800, lors de la formation des préfectures, Pié obtint une place dans l'administration de celle de Toulouse ; doux et paisible, aimant la solitude, il fut toujours aimé de ses confrères et de ses supérieurs, qui lui pardonnèrent volontiers ses erreurs. Il mourut à Toulouse en 1817, dans de grands sentimens de religion, après avoir fait sa paix avec l'église. Sa conversion fut exemplaire ; aussi donna-t-il les marques les plus sincères de son repentir, en abjurant publiquement ses fautes passées. Il a laissé quelques manuscrits, dont un intitulé : *Conseils d'une mère à son fils.* Ce fut le dernier ouvrage auquel il travailla.

I. PIERRE ROGER, évêque

de Toulouse, succéda en 1057, sur le siége de cette ville, à Arnaud. Nous savons peu de chose concernant ce digne prélat ; les monumens certains nous manquent pour faire connaître son histoire. Dans un voyage qu'il fit à Cluni, il fut si édifié de la régularité de ce monastère, qu'il y fonda sous la dépendance de cette sainte maison, un prieuré à Sainte-Colombe, alors dans le diocèse de Toulouse, et qui depuis fit partie de celui de Mirepoix. Catel se trompe quand il fait vivre Pierre Roger au delà de 1060 ; il n'existait déjà plus en 1039., au mois de Juin ; car il y a des preuves positives que Durand, abbé de Moissac, lui avait déjà succédé à cette époque.

II. PIERRE, évêque de Toulouse, vivait au commencement du XI.e siècle : le zèle de la maison du Seigneur dévorait ce prélat ; il poursuivait avec une égale ardeur les hérétiques et les infidèles. On le vit en 1018 se joindre au prince normand Roger, à qui la comtesse de Barcelone avait donné sa fille en mariage, et aller avec lui combattre les sarrasins d'Espagne. Montés sur une flotte nombreuse, les deux preux ravagèrent les côtes de la péninsule. Un jour ils mirent pied à terre à la tête seulement de quarante hommes, avec lesquels ils attaquèrent cinq cents Maures qui s'étaient mis en embuscade ; ils les enfoncèrent par trois fois, en tuèrent plus de cent, et rentrèrent vainqueurs dans leurs vaisseaux. Pierre qui combattait avec une forte massue, revint triomphant à Toulouse. Il lui fallut lutter contre des ennemis non moins acharnés. L'hérésie des Manichéens avait été apportée en Languedoc par une femme venue d'Italie ; elle fit un grand nombre de prosélites ; car aux erreurs sur les choses saintes, elle mêlait des plaisirs dont la perfide amorce attirait les faibles. Pierre ne souffrait qu'avec impatience de pareilles abominations ; aussi dès que le concile d'Orléans eut prononcé la peine du feu contre les sectaires, il se hâta de faire exécuter la sentence contre ceux de son diocèse ; les bûchers que l'on alluma pour détruire ces misérables, furent les avant-coureurs de ceux bien autrement considérables qui dévorèrent deux siècles après tant d'insensés Albigeois. La persécution est toujours cruelle ; le fanatisme ne comprendra jamais que la voie de la persuasion est la seule permise pour convaincre les hérétiques, et que la violence est un crime aux yeux des hommes et de Dieu. La sévérité de Pierre avait lieu en 1022. On ignore le reste de son histoire et l'époque de sa mort.

I. PINS (Roger de), vingt-troisième grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, alors établi à Rhodes, était né à Toulouse, et issu d'une noble et ancienne maison du Languedoc, sortie de la famille espagnole du même nom, qui avait déjà fourni pareillement un grand maître au même ordre en 1295. Le mérite

de Roger de Pins lui fit obtenir cette récompense flatteuse des services qu'il venait naguère de rendre à la religion, en remportant une victoire sur les Turcs commandés par Orcan, fils d'Othman. De Pins, élu en 1353, employa tout le temps de son gouvernement à déjouer les intrigues du pape Innocent IV, qui mal intentionné pour l'ordre, voulait lui faire quitter l'île de Rhodes pour le faire établir ailleurs. Les ennemis du nom chrétien laissèrent respirer le grand maître, qui ne fut plus attaqué que par le père universel des fidèles. De Pins, tout en conservant la soumission qu'il lui devait, maintint l'indépendance de l'ordre dont il était le défenseur né. Chef plein de zèle pour le maintien de la discipline, charitable envers les pauvres, magnifique et libéral, il fut vivement pleuré à sa mort, qui arriva en 1363, trop tôt pour le bien de ses sujets. Pendant le temps que la peste infecta Rhodes, et qui fut suivie d'une affreuse famine, il employa d'abord tous ses revenus, puis vendit toute son argenterie, et jusqu'à ses meubles, pour subvenir aux besoins des pauvres; ce qui lui mérita dans l'ordre, et devant les hommes, le titre glorieux d'*aumônier*.

II. PINS (Jean de), de la même famille que le précédent, évêque de Rieux, abbé de Moissac, conseiller clerc au parlement de Toulouse, sénateur de Milan, ambassadeur à Rome et à Venise, était issu d'une famille du Languedoc des plus distinguées par l'ancienneté, l'éclat et les alliances. Il naquit à Toulouse en 14.... de Gaillard de Pins, damoiseau, et de Clermonde de Saman. Son frère aîné le fit élever avec le plus grand soin, sa tutelle lui ayant été confiée, et n'épargna rien de ce qui pouvait contribuer à développer les qualités que Jean de Pins montrait déjà dans sa première jeunesse. Après avoir commencé ses études à Toulouse, il les continua à Poitiers, les poursuivit à Paris, et fut enfin les perfectionner à Bologne en Italie, en suivant les leçons du célèbre Philippe Beroalde l'*Ancien*, un des plus savans hommes de son temps. De Pins apprit sous un si excellent maître à parler et à écrire en latin avec une pureté et une élégance de style qui ressentait le beau siècle d'Auguste. Avide de tout savoir à une époque où la noblesse française se faisait honneur de tout ignorer, il ne se rebutait point des travaux les plus pénibles. L'étude était tout à la fois son travail et sa récréation. Au milieu du commerce des Muses, il tourna ses regards vers une carrière plus austère, et sans renoncer à la littérature, il entra dans les ordres sacrés. De retour en France en 1497, il abandonna par un noble désintéressement, à son frère aîné, sa portion de la succession paternelle, et s'en revint en Italie où les arts alors avaient arrêté leur séjour, et où ils brillaient comme des astres consolateurs au milieu

des guerres perpétuelles qui désolaient ce beau pays. De Pins courut à Bologne ; Beroalde son maître avait cessé de vivre, et le premier soin de son disciple fut, en écrivant la vie de cet illustre savant, de lui élever un monument d'estime et de reconnaissance. Durant cinq ans, de Pins cultiva les belles-lettres, oubliant le monde qui tournait ses regards vers lui ; mais enfin il se rendit aux vœux de sa famille, et rentra à Toulouse en 1508. Louis XII nomma de Pins conseiller clerc au parlement de cette ville en 1511 : une nomination était alors flatteuse ; elle n'était pas accordée au plus offrant ; la vénalité des charges ne fut établie que sous le règne suivant. La réputation de de Pins, comme homme de lettres, était établie ; dans quatre ans il parvint à mériter celle de savant magistrat ; aussi lorsque Duprat fut élevé à la dignité de chancelier, il engagea François I, alors régnant, à l'appeler à Paris, afin de l'employer utilement dans quelque occasion importante. Duprat l'avait connu à Toulouse, où il fut lui-même avocat général, et plus que tout autre il pouvait apprécier le mérite de de Pins. Celui-ci suivant le roi en Italie en 1515, le vit remporter la célèbre bataille de Marignan, et conquérir le Milanez. François I, après avoir soumis le duché, forma à Milan un sénat, où il appela un grand nombre de Français et d'Italiens ; à la tête des premiers il plaça Jean de Pins, et Jean Silvo à la tête des seconds. Le nouveau sénateur fit en peu de temps tout ce qu'on pouvait attendre de son zèle et de ses lumières. Il faisait trop bien pour qu'on le laissât là ; aussi fut-il choisi avec Bounivet, depuis amiral de France, pour traiter des préliminaires de la paix entre le roi et le pape Léon X. Les négociations se poursuivirent à Bologne, et nul n'eut plus de part que Jean de Pins aux diverses négociations qui intéressaient l'église et la France. François I, digne appréciateur du mérite, jugea facilement l'étendue de celui de de Pins, et voulant utilement l'employer dans une circonstance difficile, le nomma son ambassadeur à Venise en 1516. Ce nouveau ministre en ce poste eut à lutter contre les intrigues de la cour d'Espagne, et de toutes celles dévouées à la maison d'Autriche ; mais plus habile, plus aimé que ses adversaires, il déconcerta toutes leurs cabales, surmonta les obstacles qu'on lui opposait, maniant si habilement l'esprit des Vénitiens, qu'il renouvela avec eux, en 1517, le traité fait à Blois en 1512, et que les deux puissances unies de nouveau continuèrent à faire la guerre ensemble contre leurs ennemis communs. Au milieu de ces importantes occupations, on voyait Jean de Pins trouver encore des momens à donner à l'amour des belles-lettres ; elles avaient fait ses plus chères délices dans sa jeunesse ; elles lui servaient de délassement dans le tumulte et l'embarras des

affaires. L'homme qui veut ne point perdre de temps, en trouve toujours assez pour tout ce qu'il veut faire; la paresse seule se plaint de la brieveté des jours; les heures lui manquent sans cesse, car elle ne sait comment les employer. C'est à l'époque dont nous parlons que Jean de Pins s'amusa à écrire pour les enfans du chancelier Duprat son ami, une espèce de roman intitulé: *Allobrogica narrationis libellus.* Les situations en sont intéressantes, le dénouement heureux, et l'élégance du style ajoute à l'agrément du sujet. Les intérêts de la France, soutenus avec autant de chaleur, de dignité que de talent à Venise par de Pins, firent songer à lui pour aller remplir la même mission sur un plus grand théâtre. Il fut promu à l'ambassade de Rome en 1520, et laissant des vifs regrets à Venise, il fut ailleurs en provoquer de nouveaux. Dans ce lieu si éminent, il justifia la haute opinion que l'Europe avait de son génie habile et conciliant. Il portait ses vues sur tout ce qui pouvait intéresser son maître dans les divers états de l'Europe, et rien n'échappait à son attention. Il ne fixait pas seulement ses regards sur le duché de Milan; de la capitale du monde chrétien, cette vigilante sentinelle embrassait d'un coup d'œil les pays les plus éloignés, comme les plus proches. A Naples, il éclairait les premières démarches de ce Pescaire, depuis si redoutable à la France; en Ecosse, il entrevoyait les sujets de jalousie que donnerait à ses voisins le retour du duc d'Albanie; en Angleterre, il suivait les ombrages d'Henri VIII, la haine et les dangereuses intrigues du cardinal de Volsey son superbe ministre. La cour de Savoie, l'Espagne, l'Autriche, ne pouvaient lui dérober leurs secrets; sa correspondance conservée prouve aisément ce que nous avançons. Tandis qu'il secondait ainsi avec tant de génie la politique de son maître, il soutenait aussi près du Saint-Père les intérêts de Toulouse sa patrie, qu'il porta toujours dans son cœur. (Voyez Lagorrée.) Mais l'époque où son activité redoubla, où il fit jouer toutes les ressources de son génie, ce fut au conclave qui suivit la mort de Léon X. Il trouva le moyen de suspendre pour un temps les progrès de la faction, qui portait Adrien, précepteur de Charles-Quint, sur le trône pontifical; s'il ne parvint pas à empêcher ce choix désagréable et funeste à la France, du moins il fit tout pour l'éloigner. Mais que pouvait-il contre une cabale plus puissante et plus nombreuse? Au mois d'Août 1523, de Pins quitta son ambassade, et revint en France recevoir la récompense des hauts services qu'il avait rendus. Ce fut à Fontainebleau qu'il rejoignit François I, lui apportant, outre les fruits de ses négociations, les dépouilles les plus savantes de l'Italie. Ce monarque l'avait chargé d'acquérir pour lui les meilleurs ouvrages,

les livres les plus rares, les éditions les plus curieuses, afin de former une bibliothèque dans le château de Fontainebleau; ce qui eut lieu. De Pins, d'abord proposé pour le siége épiscopal de Pamiers, par lequel on voulait lui faire commencer sa carrière, passa bientôt à celui de Rieux, où il se hâta de se rendre à la fin de l'année 1523. Dès ce moment abandonnant les relations qu'il avait avec le monde, il ne s'attacha plus qu'aux fonctions de son nouveau ministère. L'évêque de Rieux, livré tout entier aux soins de son église, y parut aussi grand que lorsqu'il s'occupait de l'intérêt des couronnes; son éloquence majestueuse devint plus douce, plus simple, et se conforma à la simplicité de ses ouailles. Il fut vraiment le pasteur de ce troupeau, car il mit toute sa gloire à s'en montrer le père. Ce fut dans cette retraite que de savans personnages le consultèrent sur leurs ouvrages, et de ses avis ils en tirèrent d'importantes lumières. Le fameux cardinal Sadolet soumettait ses productions à la censure éclairée de Jean de Pins; enfin, quoique son désir fût de vivre dans l'obscurité, son mérite y apportait toujours des obstacles. En 1537, étant venu passer quelque temps à Toulouse au couvent des Grands-Carmes, où il avait un appartement, la mort le surprit le 1.er Novembre, et termina une carrière si brillante, laissant inconsolables les amis de l'évêque de Rieux, et les pauvres dont il fut toujours le bienfaiteur. La ville de Toulouse qui l'avait vu naître, n'eut garde de laisser périr la mémoire de cet illustre prélat; elle lui érigea en 1673 un monument dans la salle des Illustres de son capitole, et plus tard son éloge fut prononcé dans l'académie des Jeux Floraux. On assure que les Vénitiens élevèrent une statue à Jean de Pins durant le temps de son ambassade. Nous allons donner la liste de ses ouvrages. I. *Une Préface sur les Œuvres de Codrus.* II. *Une Epigramme latine* en l'honneur de ce même poëte, avec *plusieurs autres pièces latines.* III. *La Vie de Beroalde l'Ancien*, imprimée à Bologne en 1505. IV. *La Vie de sainte Catherine de Sienne*, imprimée à Bologne même année. Voyez le roman intitulé *Allobrogica narrationis*, Venise 1516. VI. *La Vie de saint Roch*, Venise même année. VII. *La Vie de la Cour*, ouvrage aussi bien écrit qu'il est devenu rare, imprimé à Toulouse, in-4.°, 1529. VIII. *Un Manuscrit de Lettres* de ce prélat, adressées aux savans et aux grands personnages de son temps, avec le recueil de ses harangues prononcées à Venise et à Rome. Cet ouvrage est perdu, à ce qu'on croit du moins. IX. *Traduction manuscrite des dix premiers livres de Dion.* On attribue encore à Jean de Pins le livre de *Claris feminis;* du reste, toutes ces productions de l'évêque de Rieux ont été composées en latin. Nous avons cru devoir pour la

commodité du lecteur, en traduire les titres.

PLATTE (Jean), né à Toulouse en 169.., maître en fait d'armes, était issu d'une famille ancienne dans cette ville, où depuis près de trois cents ans elle exerçait la même profession. Ses aïeux furent sans doute au nombre de ces maîtres d'escrime qui sous le règne de Louis XIII, voulant encourager leurs élèves, délibérèrent entre eux de faire les frais de deux épées d'argent, qu'ils donnèrent pour récompense à ceux qui se distinguèrent dans leur art. Cette institution plut aux capitouls; ils la crurent propre à entretenir l'émulation parmi une jeunesse naturellement belliqueuse; aussi ils décidèrent, comme ils avaient fait plusieurs siècles auparavant pour le collége de la Gaie Science dans un autre genre, de fournir chaque année deux épées aux habiles bretteurs, l'une de vermeil et l'autre d'argent, sur lesquelles on grava les armes de la ville: on croit même qu'ils obtinrent l'érection de la société des maîtres d'armes en académie, du moins en prit-elle le titre. Les capitouls, qui pour la plupart n'étaient pas de grands guerriers, prétendirent être juges des assauts, ainsi qu'ils voulaient l'être des vers; cependant ils crurent convenable de s'associer pour décider du mérite des concurrens, ceux qui déjà avaient obtenu le prix. Cette institution, d'abord soutenue avec éclat, dégénéra, et se perdit entièrement; autre ressemblance avec celle des Jeux Floraux. Enfin en 1714, Jean de Montaudier, avocat et capitoul, voulut être le restaurateur de l'académie d'escrime, et par ses soins elle fut rétablie. Subsistant depuis avec honneur, elle se maintint jusqu'à la révolution, où elle disparut avec toutes celles qui faisaient l'utilité ou la gloire de la France. Ceux qui avaient remporté les prix jouissaient du privilége d'entrer dans l'hôtel de ville l'épée au côté, et au spectacle sans rien payer durant un an. Jean Platte se rendit célèbre par son habileté, son adresse et sa grâce à manier les armes; il fit de nombreux élèves, et mourut en 1747, laissant un fils son digne successeur. Le fils de ce dernier continua à exercer la même profession que ses aïeux, et s'y fit remarquer par son habileté. Il mourut en 1814; en lui s'éteignit cette famille qui avait si bien mérité de ses concitoyens.

POITEVIN-PEITAVI (Philippe-Vincent), mainteneur et secrétaire perpétuel de l'académie des Jeux Floraux, naquit à Alignan du Vent, département de l'Hérault, en 1742. Après avoir fait de bonnes études, pris ses degrés, et s'être fait recevoir avocat au parlement de Toulouse, il débuta par professer les belles-lettres dans un collége du Bas-Languedoc. Lassé de ce travail monotone, il revint à Toulouse avec la résolution de s'y fixer. Il parut au barreau, y acquit quelque réputation; mais la littérature l'em-

pêcha de suivre avec constance des fonctions trop sérieuses pour la légéreté de son esprit. S'il avait été heureux dans le choix de quelques causes qui le firent connaître, il le fut davantage dans le choix de ses amis; plusieurs d'entre eux occupaient des hautes places dans la magistrature, et ils se plurent à devenir ses protecteurs. Des couplets piquans, des vers faciles, plus encore que ses factums assez longs (1), donnèrent la mesure de son esprit, et lui valurent de la célébrité dans les salons. Il entreprit avec succès, dit-on, de mettre la géographie en vaudeville; cette bizarre imagination fut accueillie avec plaisir; mais Poitevin ne montra cet ouvrage qu'à ses familiers, et le manuscrit fut brûlé avant sa mort. L'académie des Jeux Floraux l'admit au nombre de ses mainteneurs en 1785, en remplacement de M. de Lamothe; il paya plusieurs fois son tribut à cette société, où plus tard il voulut commander en maître. Il fut arrêté en 1792, étant, comme l'a dit son élégant panégyriste, unanimement accusé de talent, de probité et de courage. Sous les verroux, pour se distraire, il traduisit le Tasse; mais après sa délivrance les flammes consumèrent cette production; car Poitevin travaillait rarement pour la postérité. Il eut le bonheur de sauver en 1799, d'une mort assurée, M. Auguste Daguin, ainsi que quelques royalistes, arrêtés, sans être armés, à la suite de l'insurrection du midi (voyez PAULO III); ils allaient être jugés par une commission militaire qui déjà avait fait périr dix ou douze individus; Poitevin prouva l'incompétence de ce tribunal, et parvint à faire renvoyer les prétendus coupables devant leurs juges naturels, qui les déclarèrent innocens. Il fut dans cette circonstance, comme il nous l'apprend lui-même, secondé par le haut personnage, alors ministre de la justice, que nous avons vu depuis sous le titre éminent de prince archi-chancelier, devenir le second de l'empire, et qui à toutes les époques de sa vie s'occupa à faire le bien, et à secourir les malheureux. Il a perdu la plus grande partie de ses honneurs; mais le souvenir de ses bienfaits reste encore, et le partage est assez beau. Le duc Cambacerès, dans l'affaire dont nous parlons, s'employa auprès du ministre de la guerre, et obtint de lui que les prévenus, comme nous l'avons dit, seraient renvoyés devant les tribunaux qui devaient en connaître En 1806, le 9 Fé-

(1) Poitevin composa plusieurs mémoires, presque toujours d'une prolixité fatigante. Celui qui par dessus tout était entaché de ce défaut, fut destiné à défendre la cause de l'évêque de Mirepoix (Cambon) contre son chapitre. Sa longueur et sa diffusion étaient telles, que l'abbé de Sapte, à qui on l'envoya, dit au valet de chambre qui le lui apportait de la part du prélat : *Mon ami, dites à monseigneur que je n'espère pas vivre assez pour avoir le temps de lire son mémoire.*

vrier, Poitevin fut un des sept mainteneurs qui relevèrent l'autel d'Isaure ; les autres étaient MM. Jamme père, de Latresne, Descouloubre, l'abbé Saint-Jean, Gez et Picot-Lapeyrouse; l'académie des Jeux Floraux le nomma son secrétaire perpétuel en même temps. Nul mieux que lui ne remplit aussi bien cette place. Il sut entretenir avec soin et dignité une correspondance étendue ; conservateur de la tradition et des usages de l'académie, il la dirigea avec esprit et affection, sachant sur-tout lui faire rendre les honneurs qu'on lui devait, et qu'il était très-soigneux de demander lorsque le cas l'exigeait. Il ne mettait dans l'exercice de ses fonctions, ni morgue, ni forfanterie ; on ne le voyait point rempli d'une haute opinion de lui-même, craindre toujours de se compromettre ; il connaissait les droits de sa place, et n'éleva jamais de prétentions exagérées, n'imitant point ces ridicules personnages occupés de se grandir durant toute leur vie, et en qui un emphatique verbiage laisse constamment apercevoir l'aridité de l'imagination. Poitevin était soigneux d'entretenir sa compagnie des productions littéraires, et non pas de ces travaux scientifiques que son tact éclairé lui eût fait repousser ; car mieux que tout autre il connaissait le danger d'appeler le rire, et avec moins de fol amour propre, il avait plus de véritable esprit. Il eut quelques démêlés avec le célèbre critique Geoffroi : c'était lutter contre un redoutable adversaire; cependant le Journal des Débats, où le bon goût règne toujours, se plut souvent à lui rendre justice. Vers la fin de sa vie, l'amour de la patrie parla dans le cœur de Poitevin ; il voulut aller revoir son village, et il eut en secret le désir de placer son cercueil au même lieu où son berceau se trouvait peut-être encore. Il quitta Toulouse, et se retira à Alignan du Vent : là il fut aimé et estimé de tous ses compatriotes. Il mourut en 1818, ayant fait graver à l'avance sur la pierre de sa tombe, ces mots si consolans : *Et expecto resurrectionem mortuorum.* Poitevin a laissé, I. *Plusieurs Eloges* imprimés dans les recueils des Jeux Floraux, tous d'un style pur et facile. On distingue ceux de MM. Daguin, de Pegueiroles, de Resseguier, Desmeuniers, etc. II. *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*, 2 vol. in-8.°, imprimerie de Dalles, Toulouse 1815. Cet ouvrage, généralement bien écrit, est pourtant loin de remplir l'objet que l'auteur s'était proposé. On s'aperçoit trop que Poitevin pour le composer n'a fait aucune recherche ; il a passé sous silence des faits bien importans. A chaque page on sent tout ce qu'il y manque; il n'a même pas lu en original les pièces qu'il rapporte; du moins ne s'est-il pas donné la peine de les traduire, car il a servilement copié la traduction de Ponsan. (Voyez ce nom.) Il est par-tout

froid et sans couleur, et l'histoire de cette compagnie célèbre est encore à traiter. Le second volume est inférieur au premier ; quatre cents pages sont employées à louanger une foule de dieux inconnus. Ici de nouveau le vide des recherches se fait remarquer ; vainement y voudrait-on trouver des anecdotes intéressantes, des notes bibliographiques ; à peine de loin en loin rencontre-t-on des traits épars qui ne peuvent racheter l'ennui d'une telle lecture. Tous les amis défunts de Poitevin sont de grands hommes ; c'est assurément très-bien ; mais la postérité ratifie rarement le brevet d'immortalité qu'un seul témoignage adjuge. III. *Des Couplets, des Pièces de poésie*, etc. IV. *Une Notice biographique sur Benoît d'Alignan, évêque de Marseille*, oublié dans tous les dictionnaires historiques, quoique ce personnage eût joué un rôle assez important dans le XIII.e siècle. Il était né à Alignan du Vent comme Poitevin, et celui-ci, en publiant sa Notice, érigea un monument au savant prélat dans l'église où tous deux avaient été baptisés. Cet ouvrage essuya de rigoureuses critiques dans le Journal des Arts : ce fut à tort ; mais un journaliste est rarement juste ; il veut être piquant pour être lu, et souvent l'arrêt qu'il a rendu est en contradiction avec sa conscience. L'éloge de Poitevin fut prononcé aux Jeux Floraux le 12 Février 1821, par le comte Jules de Resseguier, dont les poésies romantiques ont le cachet du vrai talent ; cet ouvrage, plein de chaleur et de sentiment, montra Poitevin comme un grand homme ; un peu d'exagération est permise à la reconnaissante amitié ; c'était là le cas. On n'oubliera pas aussitôt à Toulouse le plaisir que fit ce discours, où l'orateur, sans avoir besoin d'être sublime, se montra toujours éloquent.

I. PONS, comte de Toulouse, duc de Narbonne, né en 992, se qualifiait, en 1004, du vivant de son père, comte de Toulouse, et possédait une grande partie de ses domaines ; ce qui pourrait faire présumer que Guillaume Taillefer, dans les dernières années de sa vie, avait associé son fils à son pouvoir, ou avait abdiqué en sa faveur. Pons dans tous les cas lui succéda l'an 1037, étant pour lors dans sa quarante-cinquième année. Il prenait le titre de *Comte Palatin*, et avait fait en la même année un pélérinage à Saint-Jacques de Compostelle, suivant la pieuse coutume de ce temps. On ignore les actions par lesquelles Pons se rendit recommandable. Guillaume de Malmesburi, auteur anglais, assure que ce fut un prince extrêmement vif et agissant, qu'il augmenta la gloire de sa patrie, et la tira de l'obscurité dans laquelle ses derniers prédécesseurs l'avaient laissée jusqu'alors. Comme cet historien ne s'exprime qu'en termes généraux, nous sommes obligés de l'imiter. Pons protégea le clergé ; il dota les églises et les monastères ; mais

ses mœurs ne peuvent être également louées. Il épousa et répudia plusieurs femmes ; il fut excommunié à ce sujet par un concile. On connait principalement deux de ses épouses, Majore, issue de la maison de Foix ou de Carcassonne, et Almodis de la Marche : il laissa de cette dernière trois fils et une fille, Guillaume IV son successeur, le fameux Raymond, comte de Saint-Gilles, Hugues, et Almodis, nommée comme sa mère. Elle épousa Pierre, comte de Melgueil ou de Substantion. Pons termina sa carrière en 1061, âgé de soixante-dix ans. Il fut enseveli auprès de Guillaume Taillefer son père, dans l'église de Saint-Saturnin, où son tombeau se voit encore de nos jours.

II. PONS, comte de Tripoli, fils de Bertrand, comte de Toulouse, naquit dans cette ville vers l'an 1098. Son père, en partant pour la Terre-Sainte en 1109, avait cédé à son frère Alphonse ses domaines d'occident ; il amena Pons son jeune fils avec lui, espérant lui laisser dans la Palestine une scccession assez belle, pour qu'il n'eût pas à regretter celle qu'il avait abandonnée. Bertrand étant mort vers le 21 Avril 1112, Pons lui succéda en la partie de ses états situés dans la Terre-Sainte. Son tuteur, l'évêque de Tripoli, conduisant avec habileté ses affaires, parvint à lui faire céder par les envoyés de l'empereur grec, les sommes en or et en argent, ainsi que les meubæs et habits précieux qu'ils apportaient au comte Bertrand, et qu'ils voulaient ramener avec eux après la mort de cet habile capitaine. Le jeune comte de Tripoli cultiva avec beaucoup de soin l'amitié de Tancrède, prince d'Antioche ; celui-ci de son côté lui témoigna beaucoup d'affection, et étant tombé malade dangereusement, l'appela à sa cour, et lui conseilla d'épouser, après sa mort, Cecile sa femme, fille naturelle de Philippe I, roi de France, et de Bertrande d'Anjou. Un ancien historien fait un grand éloge de Pons ; il l'appelle *l'émule de la gloire de ses ancêtres.* Il se rendit recommandable par ses exploits ; il marcha vers Tibériade au mois de Juillet de l'an 1113, au secours de Baudouin, qui par son imprudence s'était laissé battre par les infidèles. Le comte de Tripoli, quoique beaucoup plus jeune que le prince, prit la liberté de lui représenter la faute qu'il avait faite, et l'aida à la réparer. Pons en 1115 défendit Roger, qui avait succédé à Tancrède son cousin germain dans la principauté d'Antioche, contre les Turcs qu'il battit. Ce fut au retour de cette expédition qu'il épousa la princesse Cecile. On le vit encore, de concert avec le roi de Jérusalem en 1119, détruire une nombreuse armée de Turcs, par des exploits dignes des preux les plus célèbres, soutenant seul l'effort des ennemis, et parvenant à les mettre en déroute. La suite ne fit qu'ajouter à de si beau commencemens ; il

secourut les princes ses voisins, il augmenta ses domaines, et se montra la terreur des sarrasins qui fuyaient au seul aspect de sa triomphante bannière. Cependant au milieu des exploits les plus éclatans, Pons trouva la mort en 1137. La trahison des peuples du Liban causa sa perte. Livré par eux à la milice de Damas, il se défendit avec une bravoure sans égale, ne rendant les armes que lorsque ses forces ne lui permirent plus de les soutenir. Les infidèles l'ayant enchaîné, lui firent souffrir au milieu des supplices le plus affreux des trépas. Il fut du moins vengé; Raymond son fils qui lui succéda, ayant rasssemblé une armée, courut au Mont-Liban, tomba sur les traîtres qui l'habitaient, amena tous ceux qui avaient coopéré à la mort de son père, ainsi que leurs femmes et leurs enfans, et leur fit subir à tous de cruelles tortures dans lesquelles ils terminèrent leurs jours.

PONSAN (Guillaume de), trésorier de France, l'un des quarante de l'académie des Jeux Floraux, etc. naquit à Toulouse en 1682. Il était fils de Jean de Ponsan, trésorier de France; et son grand-père avait été nommé capitoul en 1662. Le jeune Ponsan, destiné à la carrière de la magistrature, s'adonna en même temps à l'étude des lois et à celle des lettres. L'auteur de ses jours était mort en 1710; il lui succéda dans sa charge, et en remplit les fonctions durant vingt-trois ans avec la plus rigoureuse exactitude. Ses talens le firent distinguer parmi ses confrères; aussi fut-il nommé commissaire du roi aux états du Languedoc en 1719, 1728, 1732, 1734, et sa conduite justifia le choix qui avait été fait de lui. Mais lorsqu'il remplissait avec zèle et intelligence les fonctions qui lui étaient confiées, il ne se livrait point par goût, il cédait seulement à son devoir, étant porté bien plus vers le commerce des Muses; aussi cherchait-il dans la littérature ces délassemens agréables qui n'entraînent après eux ni chagins, ni regrets. Uni d'amitié avec MM. de Mariotte, de Resseguier et de Saint-Laurens, il cultivait dans leur société son art de prédilection, et écrivait avec délicatesse, soit en prose, soit en vers. Il encouragea madame de Montégut à publier ses ouvrages, lui donnant les conseils d'un ami sincère et d'un littérateur éclairé. Les Jeux Floraux le reçurent au nombre de leurs mainteneurs en 1736. Depuis lors Ponsan devint un autre homme; cette académie occupa tous ses instans. Il aimait sur-tout ce qui pouvait lui rappeler l'illustre restauratrice du collége de la Gaie Science, et sa vénération pour Clémence Isaure ne tarda pas à devenir un culte exclusif. Il sentit en même temps que les nouveaux travaux auxquels il voulait se livrer, pourraient nuire à ceux de sa charge; il ne balança pas un moment à se défaire de celle-ci; il obtint le ti-

tre de trésorier de France honoraire par des lettres que Louis XV lui donna, et qui contenaient l'éloge le plus flatteur de sa naissance, de ses services, de ses talens, comme de son érudition. Tout entier dès-lors à son occupation favorite, il puisa dans toutes les archives publiques et particulières, dans les dépôts, dans les greffes, dans les bibliothèques les mieux fournies de la province, tout ce qu'il put rassembler de matériaux propres à former un précis de l'histoire des Jeux Floraux. Il chercha à prouver l'existence de Clémence Isaure, sur laquelle le corps de ville toulousain cherchait à jeter des nuages dont l'obscurité pût favoriser ses prétentions. Ponsan se montra infatigable dans ses recherches ; il ramassa les titres, il accumula les preuves, et s'il ne put préciser l'époque certaine où la vierge toulousaine avait rétabli nos antiques Jeux, du moins détruisit-il les mensonges qu'un sot orgueil avait inventés et propagé contre elle. Il publia d'abord ses découvertes sous la forme d'éloges de Clémence Isaure, puis il les rédigea en corps d'histoire. Par lui on connut le moment précis où les doutes élevés sur l'existence de cette illustre fille avaient commencé ; il détruisit victorieusement les objections de Catel, Tournier et Lafaille ; il produisit les actes authentiques de la réalité des dons qu'Isaure avait fait à Toulouse, et son travail parut d'un tel poids aux savans historiens du Languedoc, que ceux-ci le citent comme méritant toute leur confiance, et par là lui donnent une autorité que rien ne saurait détruire. Mais après que son ouvrage eut paru, il ne se lassa pas de chercher encore, et lorsqu'il eût pu se reposer, il continua d'explorer la mine qu'il avait ouverte avec tant de succès. Son opiniâtre constance lui fit enfin découvrir ce qui était pour lui le plus grand des trésors ; ce fut le registre de l'an 1513, pièce d'autant plus importante, qu'elle commençait peu de temps après le décès de Clémence, et que l'exécution des volontés de cette dame s'y trouvait consignée en des procès verbaux revêtus de toutes les formes qui établissent l'authenticité des actes. « M. de » Ponsan (dit Poitevin) avait plus » de quatre-vingt-dix ans lorsque » le registre dont il suivait la piste » depuis plus de trente ans, parut » tout à coup à ses yeux, et le » remplit d'une de ces grandes » joies auxquelles l'ame a peine à » suffire. Il n'en mourut pas ; c'est » tout ce qui manqua à l'excès de » ses transports. » M. Magi était propriétaire de ce manuscrit précieux ; il le céda à Ponsan, qui en échange obtint pour lui la première place vacante à l'académie : ce fut la sienne, car il ne survécut pas beaucoup à son intéressante découverte. Ponsan, accablé par l'âge, allait descendre dans la tombe, et cependant l'amour d'Isaure le dévorait encore. Il en donna la preuve, lorsqu'en 1773 l'ancien capitoul Lagane (voyez

ce nom) se lançant dans l'arène, voulut remettre en doute l'existence de la restauratrice des Jeux Floraux, et la validité des droits de l'académie.. Il prononça un discours virulent à ce sujet dans le conseil de ville, auquel il fallut répondre pour en détruire le mauvais effet. Ponsan brigua auprès de ses collègues l'honneur de défendre seul les intérêts de Clémence contre l'orateur de la ville: il fit valoir les droits que ses travaux en ce genre lui avaient iacquis, et l'académie délibéra qu'il serait spécialement chargé de combattre ce nouvel ennemi; mais il ne put avoir le temps de le terrasser entièrement. Le terme des jours de Ponsan étaient arrivés; il contracta la maladie dont il mourut au retour d'une séance de l'académie, et il expira avec tous les sentimens des meilleurs chrétiens, le 24 Octobre 1774, âgé de quatre-vingt-onze ans. Le trépas ne put éteindre son zèle pour Clémence; il laissa par testament une rente annuelle de cent francs, qui devait être donnée au mainteneur chargé de faire tous les ans l'éloge de la restauratrice. Cette somme a été payée exactement jusque vers 1810; à cette époque l'académie ayant négligé de prendre les précautions voulues par la loi, a perdu sa créance. Ponsan obtint dès son vivant, dans les Jeux Floraux, une distinction avant et depuis lui sans exemple; le droit d'image lui fut accordé, c'est-à-dire, qu'on plaça son portrait dans la salle des assemblées particulières, où il est encore. Ce fut la seule récompense de son zèle et de tout ce qu'il avait fait pour ce corps antique. Ponsan, à l'âge de quarante ans, prit une femme qui en avait treize; la disproportion d'âge n'amena pas celle des humeurs. Il fut heureux, si on peut l'être quand on ne se voit pas revivre dans ses enfans: il eut un fils qui mourut jeune; sa fille prit le voile au monastère de la Visitation, et la révolution de 1789 la chassa de ce saint asile. Ponsan a laissé, I. *Des Pièces de vers et des Mélanges de prose*, imprimés dans les recueils et journaux du temps. II. *Des Eloges*, ceux de MM. de Mariotte, de Resseguier, ses amis, celui de madame de Montégut; le sien fut prononcé par le fils de cette dernière. III. *Histoire de l'Académie des Jeux Floraux, dans laquelle on examine tout ce que contient d'historique l'antique registre de la compagnie des sept trobadors ou poëtes de Toulouse, qui commence en* 1323, *et finit en* 1356, *deux parties*, en un volume in-12, imprimée par la veuve de Me. Bernard Pijon, avocat, seul imprimeur du roi et des Jeux Floraux de Toulouse, 1764. Cet ouvrage, outre les deux parties, renferme six dissertations, chacune avec une pagination différente, dont voici le titre: 1.° *Examen de l'Ode historique sur le départ de quatre cents nobles toulousains qui, en* 1366, *accompagnèrent Bertrand Duguesclin*

à la guerre d'Espagne ; 2.° *Continuation de l'Histoire de l'académie des Jeux Floraux ;* 3.° *Examen général de ce que Catel a dit dans ses mémoires du corps des sept trobadors ou poëtes de Toulouse, et des Jeux Floraux institués par la dame d'Isaure ;* 4.° *Examen du Traité de Pierre Cazeneuve, qui porte pour titre l'origine des Jeux Floraux de Toulouse ;* 5.° *Examen général de tout ce que Lafaille a dit dans les annales de l'ancien corps des sept trobadors ou poëtes de Toulouse, et des Jeux Floraux institués par la dame Clémence d'Isause ;* 6.° *Examen de la seconde partie des Annales* (de Lafaille.) Les travaux de Ponsan ont servi à tous ceux qui ont travaillé après lui. Ce fut là que les commissai.es de l'académie puisèrent les principales défenses avec lesquelles ils repoussent dans leur mémoire imprimé en 1775, les assertions hasardées de Lagane, qui une année avant (1774) avait lancé un factum aussi inconvenant qu'erroné contre l'académie. Poitevin (voyez ce nom), qui a écrit des *Mémoires pour servir à l'histoire des Jeux Floraux*, a pris dans l'ouvrage de Ponsan tout ce qu'il y avait à prendre, et s'est servi de ses traductions des vers des sept premiers poëtes et de leur chancelier Molinier, pour s'éviter la peine de les faire lui-même.

PORTAL (Antoine de), viguier de Toulouse, naquit dans cette ville vers 1520 : sa famille comptait parmi les plus anciennes du Toulousain ; elle était déjà illustre dès le XII.e siècle, et entra depuis Olderic de Portal en 1204, dix-neuf fois dans le capitoulat jusqu'en 1416. Antoine de Portal était à la fois homme de guerre et bon légiste. Il embrassa, ainsi qu'un grand nombre de ses concitoyens, les erreurs du luthéranisme et celles de Calvin. Plus le nombre des religionnaires croissait dans le royaume, plus ils souffraient impatiemment que les catholiques voulussent les tenir sous une insupportable suggestion. Ils ne balançaient pas à lever l'étendard de la révolte par-tout où ils étaient les plus forts, et successivement ils s'emparèrent d'un grand nombre de villes du royaume. Leurs jeunes prosélytes, pleins du feu de l'enthousiasme, outrageaient les prêtres, brisaient les images des saints, profanaient les églises, exaspéraient ainsi l'immense population catholique. Le sang ne tarda pas à couler, et les partis se trouvèrent en présence. Vainement des édits ordonnèrent la paix, elle fut violée de toute part. La haine était trop forte, les armes seules pouvaient décider de la querelle. Les Huguenots avaient par leur intelligence surpris plusieurs cités de la province du Languedoc ; mais la plus importante leur manquait, Toulouse n'était pas en leur puissance. En 1562, au mois de Mai, ils essayèrent de la surprendre. Une conjuration en leur faveur fu-

ourdie dans ses murailles ; une imprudence de Hunault, baron de Lanta, l'un des principaux factieux, instruisit les catholiques du danger qu'ils couraient. Sur le champ ces derniers s'armèrent ; ils firent avancer des troupes, et leur fermeté déconcerta les Huguenots : ils ne s'arrêtèrent pas néanmoins dans leur entreprise ; on les vit, le 11 Mai de ladite année, se réunir chez le viguier Portal pour délibérer sur les moyens qui leur restaient à prendre. Portal, affaibli peut-être par la goutte qui le tourmentait, voulut les engager à patienter encore; il leur montra leurs ennemis prévenus, amassant des soldats, et attendant de prompts secours du maréchal de Montluc, gouverneur de la Guienne, tandis qu'eux ne pouvaient guère compter sur les bandes que leur amenait le vicomte d'Arpajon. Cet avis était le plus sage ; aussi ne fut-il pas suivi. Le ministre Barrelès, Espagnol et Cordelier apostat, sans s'occuper de parler à leur raison, ne chercha qu'à émouvoir leurs ames; il demanda des inspirations au fanatisme, et il fut approuvé par les passions. La même nuit les protestans manquant à la foi jurée, s'emparèrent de l'hôtel de ville, en y jetant douze cents hommes sous la conduite des capitaines Saux, Soupets et Saussens l'aîné. Les capitouls, tous hérétiques ou fauteurs de l'hérésie, s'y rendirent en armes, et ce parti en peu de temps envahit près du tiers de la ville. S'il eût continué d'agir avec audace, il triomphait ; mais il négocia quand il fallait combattre, et il se perdit. Les catholiques revinrent de leur surprise ; le parlement déploya une rare énergie, et la ville fut sauvée. Le 12 Mai au matin, un grand nombre de gentilshommes accourut au secours des catholiques ; on ordonna la destitution des capitouls. Un léger combat s'engagea, les protestans eurent l'avantage. Le 13 Mai de nouveaux renforts arrivèrent au parlement ; il crut pouvoir agir avec sûreté. Le tocsin sonna ; le peuple exalté devint furieux, et toutes les atrocités possibles se commirent dans une ville malheureuse dont les habitans étaient égarés par le délire religieux, le plus funeste de tous. Le pillage, le meurtre, le viol, ces horreurs de la guerre civile, furent non seulement tolérées, mais encore permises ; catholiques et protestans rivalisèrent de fureur et de crimes. Les combats se multiplièrent; ils devinrent plus meurtriers à mesure que les esprits s'exaltaient. Le 14 Mai l'exaspération était à son comble. Les Huguenots, victorieux sur plusieurs points, pénétrèrent dans des couvens de l'un et de l'autre sexe; ils profanèrent les églises, pillèrent les vases sacrés, égorgèrent les religieux, violèrent et tuèrent les saintes filles de l'abbaye de Saint-Pantaléon, brûlèrent un nombre considérable de maisons particulières ; enfin leur rage ne respecta rien. Les catholiques, justement indignés

d'une conduite pareille, redoublèrent de courroux et d'activité; chaque rue devint un champ de bataille. On courut investir la demeure du viguier Portal, qui n'ayant pu, à cause de sa maladie, se retirer à l'hôtel de ville, s'était fortifié chez lui : la résistance de ses gens fut vaine ; on brisa les portes, on s'empara du chef principal de la conspiration, et il fut conduit aux prisons de la conciergerie du palais, dont il ne sortit que pour aller à la mort. Le 15 Mai les avantages étaient balancés ; le sang coulait, et les excès se multiplièrent. De nouveaux couvens furent forcés par les Huguenots, et ils les remplirent de meurtres et d'abominations. Du haut du collége de Saint-Martial, leurs batteries foudroyaient toute la ville, et y répandaient la terreur. Les catholiques, pour les débusquer de ce poste, prirent la plus étrange résolution ; ils mirent le feu à toutes les maisons de la place Saint-George qui bordaient le côté de l'hôtel de ville, espérant que l'incendie se propageant atteindrait le capitole et le collége de Saint-Martial. Plus de cent maisons furent consumées par les flammes : cet épouvantable embrasement n'eut pas d'ailleurs le succès qu'on en espérait ; il s'arrêta avant d'avoir atteint les édifices dont on voulait principalement la destruction. Enfin, le 17 Mai au soir les Huguenots se décidèrent à se retirer, la paix qu'ils avaient proposée n'ayant pas été acceptée. Nous renvoyons pour les suites de cet événement, aux articles MANDINELLY et MANSENCAL. Il nous semble que l'auteur du premier article se trompe quand il avance sur la seule foi des écrivains protestans, d'abord que les Huguenots ne se retirèrent que parce qu'ils comptaient sur la parole de leurs ennemis. Leurs propositions, nous l'avons dit, furent rejetées dans une assemblée du parlement, où l'on appela les principaux de la noblesse et de la bourgeoisie ; ensuite, qu'on les massacra sans motif. Les catholiques pouvaient-ils oublier sitôt la tentative pour s'emparer de la ville, la profanation des monastères, l'égorgement des religieux? Ce furent ces crimes qui amenèrent les excès du parti contraire : il abusa, il est vrai, de la victoire ; mais si l'offense n'eût pas été si grave, la vengeance n'aurait pas été poussée si loin. Enfin, ce même auteur met dans la bouche du conseiller Bonail, en parlant à Teronde condamné à mort, un propos si extraordinaire, que pour le hasarder il faudrait avoir d'autres autorités que celle de quelques religionnaires dont la malice est connue, et qui à chaque page de leurs ouvrages insultent à la vérité. Lapopelinière, écrivain protestant, témoin oculaire de cette sanglante catastrophe dans laquelle il joua un rôle, ne parle pas de ce discours ; il est donc impossible de garantir une anecdote si justement suspecte. Parmi les exécutions qui suivirent ce grand

événement, une des principales fut celle du viguier Portal. Son jugement ne se fit pas attendre; il fut condamné de suite, et le 20 Mai 1562, on le conduisit sur la place du Salin, où l'échafaud était dressé. Le bourreau lui trancha la tête, et on la pendit à la flèche de la plus haute tour du palais. Le parlement déploya dans cette circonstance une inflexible fermeté; il sévit contre lui-même, en chassant de ses rangs trente conseillers huguenots, ou soupçonnés de l'être. Voici leurs noms: Michel Dufaur, président; Jacques de Bernui, président aux enquêtes; Gabriel Dubourg, Antoine Duferrier, Guillaume de Caulet, Arnaud Cavagnes, François Ferrières, Jean de l'Hopital, Antoine Latger, Charles Dufaur, Pierre Robert, Jean de Raymond, Geraud de Pins, Jean de Berbinier, Jean de Pins, Matthieu de Chalvet, Thomas Lamieussens, Jean de Corn, Jean de Resseguier, Guillaume Doujat, Jean de Lacoste, Pierre de Nos, Jean Dupont, Geraud Buisson, Hélie de la Cavaigne, Pierre de Nupces, Pierre Saluste, Pierre de Papus, Jean de Saint-Pierre, Jean de la Roche. La plupart de ces magistrats furent rétablis dans leurs charges au mois d'Août 1563.

POTIER (Pierre de), seigneur de la Terrasse de Saint-Elix de Castelnouvel, né à Toulouse en 1475, jouit de bonne heure de la haute considération que donnent les talens unis à une illustre naissance. Il assista en qualité de baron aux états de la province, qui s'ouvrirent à Nîmes le 12 Novembre 1505. L'année suivante, à la tenue des mêmes états, qui s'assemblèrent à Tournon, Potier fut choisi avec les vicaires des évêques du Puy et de Maguelonne (Montpellier), les consuls de Toulouse, Nîmes, Carcassonne et Montpellier, *monseigneur* Nicolaï, pour traiter avec l'écuyer de la reine, qui au nom de cette princesse réclamait des droits et des avantages dans le Languedoc dont elle devait jouir. Potier se remontra à la même assemblée en 1523. En qualité de député de la sénéchaussée de Toulouse, il fit partie de la députation que les états envoyèrent à François I. Ce prince, digne appréciateur du mérite, reconnut et distingua celui de Potier; il le fit maître des requêtes et président au parlement de Toulouse. Potier fit encore partie des états du Languedoc qui eurent lieu en 1539; il fut chargé de faire un rapport sur le projet d'un canal destiné à unir les deux mers, en traversant la province. Cette grande entreprise proposée depuis Charlemagne, et renouvelée sous Henri IV, devait recevoir son exécution par le génie de Riquet (voyez ce nom), tandis que Louis XIV serait assis sur le trône avec tant de gloire. Pierre de Potier mourut vers l'an 1543. Sa maison, ancienne dans Toulouse, s'est éteinte vers le milieu du XVIII.e siècle.

POUDEROUS (Pierre), docteur en médecine, né à Villemur en 1713, après avoir fait ses études à Montpellier, vint à Toulouse disputer une chaire de médecine que de l'aveu de ses concurrens mêmes il méritait, mais qu'il n'obtint pas. Il offrit bientôt une occasion de confondre ses juges, non par des argumens, mais par des faits. On se souvient encore du fléau qui désola cette ville en 1752 ; jamais épidémie ne s'était manifestée avec des caractères d'abord si équivoques, et ensuite si funestes ; le mal semblait augmenter en raison des efforts de l'art pour en arrêter les progrès. Les connaissances physiques, si nécessaires à la médecine dans les épidémies, furent pour Pouderous la source de ses succès, et la confiance publique en fut la récompense. En 1753, il fut nommé à la place de professeur d'anatomie, et c'est à cette époque qu'il publia une multitude de mémoires sur plusieurs maladies qui jusqu'alors étaient presque inconnues. Ce savant, recommandable par une probité rare, par la pureté de ses mœurs et par son désintéressement, mourut le 4 Mars 1786, à la suite d'une attaque d'apoplexie. Il ne mit jamais dans l'exercice de son art aucune différence entre le riche et le pauvre, le noble et le roturier. Une seule anecdote nous fournira la preuve de ce que nous avançons. Un homme de qualité, frappé de la réputation de Pouderous, désira se l'attacher. Pouderous accepta ses offres, et fut très-exact à remplir les obligations qu'il venait de contracter. Un jour son protecteur se croyant indisposé, fit appeler son médecin ; celui-ci ne parut que deux heures après : le premier se fâche ; Pouderous lui donne pour excuse qu'un pauvre artisan l'ayant fait demander, il l'avait trouvé en danger, et n'avait voulu se retirer qu'après l'avoir mis en meilleur état. L'homme en place trouva mauvais qu'un homme qu'il *croyait à ses gages* le quittât pour aller secourir un misérable. Monsieur, lui dit Pouderous indigné, « le misérable dont vous parlez est père d'une nombreuse famille à laquelle sa vie est nécessaire. S'il était riche, j'aurais été peut-être moins empressé à lui donner mes soins, parce qu'il eût pu se procurer un autre médecin ; vous n'aviez aucun besoin de moi, et j'ai profité de cette circonstance. Au surplus, si vous croyez avoir acquis le droit de m'empêcher d'être utile aux malheureux qui réclameront mes soins, vous pouvez vous pourvoir ailleurs. Je romps le marché que nous avons fait ensemble. »

POUISSON (François), né à Toulouse dans les premières années du XVI.e siècle, fut docteur régent de l'université en la Faculté de Théologie de cette ville. Destiné dès son enfance à vêtir le froc monacal, il entra de préférence dans l'ordre des Dominicains réformés de Toulouse, et se livra dès-lors à l'étude de la

métaphysique et de la théologie. Il précha aussi avec un grand succès; peut-être même fut-il inquisiteur de la foi, ce qui était une dignité bien respectable ! Il écrivit beaucoup. Des Biographes qui nous ont précédés nous disent que les ouvrages de Pouisson furent très-recherchés ; cela peut être, d'autant mieux qu'on ne les trouve guère aujourd'hui. Nous allons en donner la liste, afin de satisfaire les amateurs. I. *Miroir du Pécheur pénitent*, 1 vol. in-16, Toulouse 1545. II. *La vraie et sûre adresse des Pécheurs pénitens, pour se confesser purement et sûrement selon la loi de Dieu*, ensemble dans le même volume; *l'Instruction des Confesseurs*, 1 vol. in-8.°, Tolose, chez Chayat 1546. III. *Préparation chrétienne pour duement se confesser et dignement recevoir le Saint-Sacrement de l'autel, joint une petite Instruction pour bien et chrétiennement vivre, avec un petit Traité touchant la différence entre Prescience, Providence et Prédestination*, 1 vol. in-16, Tholose 1546. IV. *Manière d'examiner ceux qui veulent prendre les Ordres sacrés*, 1 vol. in-12, Tolose 1552. Pouisson après avoir composé cet ouvrage en latin, le traduisit lui-même en français. Cet auteur mourut vers 1580.

POULHARIEZ (Jean de), conseiller au parlement de Toulouse, né en cette ville, était issu d'une famille qui était entrée dans le capitoulat en 1724. Après avoir fait ses études en droit, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse en 1761. Poulhariezs'y fit remarquer par son savoir et ses lumières. En 1771, il éprouva les vicissitudes qui atteignirent ce corps respectable. En 1791, il ne voulut pas se séparer de ses compagnons d'infortune, et il rejeta l'amnistie proclamée par l'assemblée nationale, qui semblait les autoriser à abandonner le territoire français; mais Poulhariez ne jugea pas à propos de profiter d'une émigration qui ne pouvait être à cette époque que préjudiciable à la France. Arrêté avec la plus grande partie des membres de sa compagnie, traduit comme eux à Paris devant le tribunal révolutionnaire de la Seine, il fut condamné à mort comme ennemi du peuple, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations au nom du parlement de Toulouse. Poulhariez était âgé de 60 ans. Son fils Isidore de Poulhariez, aussi conseiller au parlement de Toulouse, fut également condamné à mort le même jour, ayant à peine atteint sa 30.e année. Ils périrent le 14 Juin 1794.

I. PRADES (François de), naquit, en 1695, d'une des familles les plus recommandables de la petite ville de Castelsarrasin. Telle était dans les premiers temps la pieuse émulation de huit frères ou sœurs dont était composée cette famille, qu'à peine sur ce nombre le père com-

mun put en conserver un dans l'état civil pour le soutien de sa maison. Ils voulaient tous embrasser l'état religieux. François de Prades fut l'un des plus ardens à suivre cette vocation. L'amour de Dieu, l'impérieux besoin de se consacrer au service du maître du monde, tels étaient les motifs qui engagèrent le jeune de Prades à entrer dans les ordres sacrés. Il n'était inspiré ni par cette ambition démesurée des hommes, qui cherchent sous l'habit ecclésiasque une considération éphémère, ni par cette honteuse soif des richesses qui brûle quelquefois dans le cœur de ceux à qui le monde a fermé les trésors de la fortune, et qui cherchent à ouvrir ceux de l'église. L'abbé de Prades fut successivement curé de Montaigut et de Castelsarrasin. La culture des belles-lettres le délassa souvent des pénibles fonctions du sacerdoce. La poésie lyrique fut l'objet de toute sa prédilection, et il obtint dans ce genre des succès flatteurs. En 1722, son ode *sur l'Amour divin* fut couronnée par l'académie des Jeux Floraux. Cette compagnie accorda la même année un autre prix à une ode intitulée, *Minerve;* dans cet ouvrage, l'abbé de Prades faisait un éloge pompeux de la sagesse. *L'Espoir de l'Homme*, ode qu'il présenta en 1727, reçut la même distinction, et l'année suivante, celle qu'il composa *sur la Grâce* obtint tous les suffrages. Un célèbre théologien et poëte à la fois (1), lui avait servi de modèle dans le choix du même sujet. Mais peut-être l'abbé de Prades aurait-il mieux fait de ne pas donner à son ouvrage un air de système qui ne manqua pas de lui susciter de nombreux ennemis. La fureur de cette guerre classique, où l'orgueil des partis se disputait la prééminence des lumières sur les plus secrètes opérations de la Divinité; le principe, le terme de l'action de Dieu sur les créatures, objets à jamais inaccessibles à la faiblesse de l'esprit humain; cette guerre importune à l'état, et qui a causé tant de maux et de scandales, était extrêmement animée à l'époque où parut l'*Ode sur la Grâce.* Des ordres supérieurs en empêchèrent l'insertion dans le recueil de l'académie, et cette compagnie dut se borner à annoncer qu'elle avait accordé le prix du genre à l'abbé de Prades. Les sociétés littéraires ne peuvent se mêler dans les frivoles débats de la théologie contentieuse; dès que la religion est respectée, et que les lois de l'état ne sont pas ouvertement attaquées dans les ouvrages qu'on leur présente, elles ne s'occupent que du mérite littéraire; c'est ce que fit en cette occasion l'académie des Jeux Floraux. L'*Ode sur la Grâce* fut recherchée avec empressement : on l'imprima plusieurs fois soit à Paris, soit dans la province, et les critiques les plus

(1) Saint-Prosper.

judicieux avouèrent qu'elle méritait la palme qu'on lui avait accordée. L'auteur, animé du plus tendre amour, élevé par la foi la plus vive jusqu'aux pieds du trône du Dieu des chrétiens, s'écriait dans un saint enthousiasme :

N'es-tu pas cet être suprême,
Seul grand, seul égal à lui-même,
Dieu de force et de vérité,
Qui pour palais a son essence,
Pour sceptre sa toute-puissance,
Et pour règne l'éternité ?

On retrouve souvent dans les odes de l'abbé de Prades, des strophes dignes de nos bons poëtes lyriques ; mais quelquefois aussi la vivacité de l'auteur le fait sortir hors des bornes tracées par le goût et la raison. Tout entier aux devoirs de son état, il oublia souvent envers ses supérieurs ecclésiastiques, les règles de la convenance, et il porta dans ses travaux littéraires une étourderie qui nuisit quelquefois à ses succès. Il était déjà au nombre des *Maîtres des Jeux Floraux* en 1735, lorsqu'il présenta au concours une *Ode sur la Jeunesse ;* cette pièce commençait ainsi :

Telle que du soleil la belle avant-courrière,
Ouvrant les portes d'Orient,
L'aurore au visage riant,
Sème de roses sa carrière,
Ou telle qu'étalant mille charmes divers,
Iris victorieuse apparaît dans les airs,
Et met en fuite le tonnerre,
Telle, mais plus aimable et plus brillante encor,
La jeunesse aux longs cheveux d'or,
Captive et réunit tous les vœux de la terre.

Les statuts de l'académie interdisant à ceux qui étaient juges des ouvrages, ou qui avaient droit de l'être, de composer pour les prix, ce qui ne pouvait regarder que les Mainteneurs et les Maîtres, elle fut forcée de retenir le prix qu'elle avait adjugé à cette ode, quelque digne qu'elle l'en eût trouvée. Cette aventure ne rebuta point l'abbé de Prades, et souvent il envoya au concours des poëmes lyriques pleins d'élévation, de force et d'énergie, et qui furent toujours distingués. On le nomma *Mainteneur* en 1736, et peu d'académiciens ont rempli leurs devoirs avec une exactitude plus scrupuleuse. Il prononça en 1738, la *Semonce*, ou discours d'ouverture des Jeux : on a encore de lui les *éloges de MM. Delherm, de Maniban-Cazaubon, de Lombrail de Rochemontés, de Carquet*, etc. Après avoir exercé pendant trente-cinq ans les fonctions de curé, soit à Montaigut, soit à Castel-sarrasin, l'abbé de Prades obtint une prébende canoniale à Moissac. Retiré dans cette petite ville peu éloignée de sa patrie, il occupa ses loisirs à faire passer dans notre langue les beautés des psaumes du roi-prophète. La traduction qu'il avait entreprise allait être terminée, lorsqu'il mourut en Septembre 1769, âgé de soixante-quatorze ans. *

II. PRADES (Jean-Martin de), de la même famille que le précédent, naquit aussi à Castel-sarrasin, et fit ses premières études à Toulouse et à Montauban. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut à Paris, et entra dans le

séminaire de Saint-Sulpice. Jeté dans la foule, l'abbé de Prades voyait avec peine que son nom resterait long-temps ignoré ; il essaya de lui donner une haute célébrité, en proclamant dans le sein d'une maison regardée comme l'un des plus fermes appuis des dogmes du christianisme, les principes et la morale de la secte philosophique. Tels étaient le train des choses et la disposition des esprits, qu'il sortait alors de toutes parts des partisans des nouvelles opinions ; mais aucun encore n'avait attaqué avec autant d'audace, et dans un lieu aussi respectable, les vérités de la religion. Il soutint en 1751 une thèse approuvée par le syndic de la Sorbonne, qui sans doute ne l'avait pas lue, et dans laquelle il rassembla tous les argumens de l'impiété : on y remarqua les propositions les plus erronées sur l'essence de l'ame, sur la loi naturelle et la révélation, sur les notions du bien et du mal, sur l'origine des sociétés, sur la chronologie de l'histoire sainte, sur les lois de Moïse, sur l'autorité des miracles, considérés comme preuves de la sainteté de la religion ; enfin les gens pieux y lurent, avec horreur, une comparaison d'Esculape avec Jésus-Christ. Les guérisons attribuées au premier étaient mises en quelque sorte au-dessus de celles faites miraculeusement par le second. Cette thèse, disent plusieurs écrivains, parut aussi extraordinaire par le style que par les idées. Elle était, selon l'usage, écrite en latin ; mais cette belle langue était devenue emphatique et obscure sous la plume de l'abbé de Prades. Le parlement condamna cet écrit, et l'auteur craignant d'être arrêté, fut chercher un asile en Hollande. C'est de cette retraite qu'il écrivit à Voltaire, qui était alors à Potsdam. Celui-ci le fit venir en Prusse. « L'abbé de Prades est enfin arrivé à Potsdam du fond de la Hollande où il s'était réfugié, dit cet homme célèbre en écrivant à madame Denis ; nous l'avons bien servi, le marquis d'Argens et moi, en préparant les voies. C'est, je crois, la seule fois que j'aie été habile. Je me remercie d'avoir servi un pareil mécréant. C'est, je vous le jure, le plus drôle d'hérésiarque qui ait jamais été excommunié. Il est gai, il est aimable, il supporte en riant sa mauvaise fortune. Si les *Arius*, les *Jean Hus*, les *Luther* et les *Calvin* avaient été de cet humeur-là, les pères des conciles, au lieu de vouloir les ardre, se seraient pris par la main, et auraient dansé en rond avec eux. Je ne vois pas pourquoi on voulait le lapider à Paris ; apparemment qu'on ne le connaissait pas. La condamnation de sa thèse, et le déchaînement contre lui, sont au rang des absurdités scolastiques : on l'a condamné comme voulant soutenir le système d'*Hobbes*, et c'est précisément le système d'*Hobbes* qu'il réfute en termes exprès. Sa thèse était le précis d'un livre de

piété qu'il voulait bonnement dédier à l'évêque de Mirepoix. Il a été tout ébahi d'être honni à la fois comme déiste et comme athée. Les consciences tendres qui l'ont persécuté, ne sont pas grandes logiciennes ; elles auraient pu considérer qu'athée est le contraire de déiste ; mais quand il s'agit de pendre un homme, les bonnes gens n'y regardent pas de si près. » Condamné par la première cour de magistrature du royaume, par l'archevêque de Paris, et par le pape Benoît XIV, et censuré par la Sorbonne, l'abbé de Prades publia une apologie, et fut, dit-on, aidé dans son travail par Diderot, qui avait revu sa thèse en reconnaissance des articles que l'abbé avait fournis à l'Encyclopédie. Il devint lecteur du roi de Prusse, qui s'amusait beaucoup des saillies gasconnes de l'abbé, et le nommait *son petit hérétique*. M. de Prades obtint en 1752 un canonicat à Breslaw, et ne tarda pas à se repentir des erreurs qu'il avait consignées daus sa thèse, et des injures qu'il avait adressé dans son apologie à des personnes respectables. Il chercha à se réconcilier avec l'église, et se rétracta solennellement en 1754. Benoît XIV exigea alors de la Sorbonne, que l'abbé serait rétabli dans ses degrés. Dans la suite Frédéric l'ayant soupçonné de quelques correspondances avec les ennemis de l'état, le fit arrêter ; mais l'innocence de l'abbé de Prades fut reconnue. On le nomma archidiacre d'Opellen, et il mourut à Glogaw en 1782. *

PRADINES (Pierre de), avocat au parlement, naquit à Toulouse en 16.... Sa famille jouissait d'une considération méritée. Après avoir suivi les cours de l'université, il parut dans la foule de ceux qui aspiraient aux prix des Jeux Floraux. A cette époque il avait pour rivaux dans la carrière poétique, Labroue, Santussans, Loume, Dardenne, Laborie, etc. ; il remporta les trois palmes offertes au talent. En 1675, il fut couronné avec Laborie et d'Olive ; en 1677, le collége de la Gaie Science lui donna l'Eglantine, et en 1679, il partagea le triomphe de Boudet et de Cartier. Pradines a fait imprimer trois recueils de poésies ; mais nous n'avons pu en retrouver qu'un seul (1). Cet auteur qui dans un sonnet adressé en 1677 à son ami d'Olive, s'écriait :

Les dieux par leurs faveurs nous ont rendus égaux,
Ils ont avec les tiens couronné mes travaux
De l'éclat *immortel* d'une *immortelle* gloire,

est maintenant inconnu. La même destinée attend à Toulouse, et nos poëtes d'almanachs, et nos plats critiques, et nos obscurs pamflétaires. La statue mystérieuse des Egyptiens laissait tomber un de ses

(1) Le triomphe de l'Eglantine, in-4.°, Toulouse, Jean Pech, 1677.

voiles tous les ans; les noms de tous les petits écrivains que nous venons de désigner se couvrent au contraire d'un voile plus épais chaque fois qu'ils publient un recueil de vers, un article de spectacle, ou une livraison de leurs journaux ignorés. Dans trente ans l'académie des Inscriptions pourra offrir pour sujet de prix, la recherche des noms et des ouvrages des demi-auteurs, quarts d'auteurs, métis, etc. qui pullulent en 1822, et qui tous, ainsi que Pradines, parlent modestement de leur immortalité. Ce poëte lauréat crut cependant qu'il manquait quelque chose à la gloire; il voulut atteindre au *nec plus ultrà* des honneurs dans la ville de Toulouse, et il obtint la charge de capitoul. Il fut ensuite assesseur de l'hôtel de ville, *juge* et *syndic* des Jeux Floraux; et Dugay de Lavardens lui dédia le recueil de ses poésies gasconnes. *

PREISSAC DE LAMOTHE (GAILLARD DE), archevêque de Toulouse, et neveu du pape Clément V, fut nommé à ce siége, par la volonté de ce pontife, en 1305. Le pape Jean XXII l'éleva à la dignité de cardinal, mais ne put long-temps supporter les folles dépenses, les prodigalités extravagantes de Preissac, qui avait par ses dettes ou ses dons entièrement dilapidé les domaines de son évêché. Preissac ayant refusé d'abord sa démission au pape qui avait fait commencer une procédure contre lui, la donna plus tard lorsque Jean XXII se fut avisé de l'expédient pour lui enlever son siége sans qu'il pût l'empêcher, d'ériger Toulouse en archevêché, (voyez COMMINGES au Supplément); il offrit ensuite à Preissac, par forme de dédommagement, l'évêché de Riez; mais ce prélat ne voulant point l'accepter, il continua d'habiter Avignon, et y mourut en 1327. Ce fut lui qui établit dans Toulouse les religieux Augustins, auparavant placés hors des remparts. Sous son épiscopat fut fondé, par l'abbé de Saint-Sernin en 1316, le couvent des religieuses chanoinesses de ce nom; il est devenu aujourd'hui la grande prison de la ville.

PREVOT (JEAN), né à Toulouse vers l'an 1520, fut un de ces poëtes dont tout le mérite s'attache à chanter les frivolités du jour, sans s'occuper de ce que la postérité pensera d'eux et de leurs écrits. Il a laissé un ouvrage intitulé: *Subtilités et Plaisantes inventions, contenant jeux de récréations et traité de souplesse, par le discours desquels les impostures des bateleurs sont découvertes*, imprimé à Lyon en 1584, in-8.°

PRIMAT (CLAUDE-FRANÇOIS-MARIE), sénateur, archevêque de Toulouse, comte de l'empire, commandeur de la légion d'honneur, naquit à Lyon en 1746. Il embrassa jeune encore l'état ecclésiastique, et s'y fit distinguer par ses connaissances théologi-

ques, qui plus tard, par malheur, ne l'empêchèrent pas de tomber dans le schisme. Nommé curé de la paroisse de Saint-Pierre à Douai, il se laissa abandonner aux idées flatteuses qui séduisirent tant d'honnêtes cœurs au commencement de la révolution; il crut qu'elle pouvait assurer le bonheur de la France, il se trompa. Elu évêque constitutionnel de Cambrai, et sacré en 1791, il fut, comme tous ceux qui l'imitèrent, frappé d'intrusion et séparé de la communion du pape. Plus tard, en Octobre 1793, il remit, dit-on, ses lettres de prêtrise à la Convention nationale: ce fait n'est pas prouvé, et nous aimons à le croire faux; mais du moins s'il faillit en cette circonstance, il expia sa faute par un long et amer repentir. Il assista au concile, dit national, des évêques constitutionnels de France en 1797, et fut nommé par eux, en 1798, évêque métropolitain du siége de Lyon. Il figura pareillement à la même assemblée qui se réunit de nouveau en concile en 1801. Cependant le pouvoir qui avait permis au génie du mal de troubler le long calme dont jouissait naguère la république chrétienne, ne voulant point que les portes de l'enfer prévalussent contre l'église, il suscita dans la personne de l'empereur Napoléon, un homme avide de toutes sortes de gloire, dont les premières idées furent toujours grandes, et qui d'abord se tourna vers la religion, comme vers le port de salut où devait aboutir le bonheur de la France. Le concordat de 1801 vint rendre la paix à l'église. Les haines se turent devant le souverain pontife qui priait, et devant le chef qui ordonnait la soumission. Par suite de cet acte solennel, Primat passa en 1802 à l'archevêché de Toulouse, vacant par la libre renonciation de M. de Fontange, qui avait accepté le siége d'Autun. Ce nouveau prélat ne parut dans son diocèse que pour y conquérir tous les cœurs. On le vit le jour de l'Ascension en 1803, monter en chaire, et faire une amende honorable de ses erreurs, se montrant le premier à les déplorer. Il chercha de toute manière à ramener la concorde parmi le clergé: ses soins fructifièrent; Toulouse ne vit pas alors les scènes scandaleuses qu'un zèle amer renouvela ailleurs. Primat se renfermant dans les soins de son ministère, voulut faire le bien, il y réussit. Tout le temps de son épiscopat se passa dans l'exercice des bonnes œuvres; il fut le père des pauvres, l'appui des opprimés, le protecteur, le soutien de ceux-là même qui n'ont pas craint de l'insulter après sa mort. Elevé aux premières dignités de l'état, il n'en conçut pas plus d'orgueil; et si sa naissance eût été plus relevée, il n'en eût pas eu davantage. La destruction du sénat au retour du roi en 1814, ne l'appela pas à la chambre des pairs, comme il fit de la plupart de ses collègues.

Napoléon en 1815 voulut lui donner ce titre; mais Primat ne l'accepta point. Enfin la mort le surprit, dans une visite pastorale, à Villemur le 17 Octobre 1816; il fut frappé d'une apoplexie foudroyante, comme il s'était retiré dans une chambre particulière, où il priait à genoux, se préparant à la célébration des saints mystères. M. de Bovet fut son successeur. Primat était membre des académies des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, et de celle des Jeux Floraux. Son éloge fut prononcé dans celle-ci; mais par une disposition particulière qui jusques alors n'avait pas eu lieu, il n'a pas été imprimé dans le recueil annuel de cette société littéraire. On dirait même que dans les Jeux Floraux une bizarre destinée s'oppose à la publication de tout ce qui regarde cet ecclésiastique recommandable. En 1821, après la mort de l'abbé de Rosière, l'un des quarante Mainteneurs de cette académie, chargé de faire l'éloge de ce dernier en séance publique, l'ayant à l'avance lu dans une assemblée particulière, se vit arrêté après les phrases suivantes, textuellement extraites de ce discours. « Ici, messieurs, » avant de continuer, nous ne » pouvons résister au désir de je» ter quelques fleurs, en passant, » sur la tombe de ce prélat pieux » et modeste, notre confrère, » qui n'eut jamais d'autre pompe » que celle de ses vertus; qui » vint apporter dans le diocèse » la concorde et la paix; qui par » la seule influence de son exem» ple (entraîné comme le prince » des apôtres, il s'était repenti » comme lui), sut ramener, di» sons-nous, au bercail les brebis » égarées; qui fit par sa douceur, » son indulgence, triompher la » religion, sachant qu'elle n'est » jamais plus respectable que » lorsqu'elle se rapproche du » malheur. Il vint aussi prendre » part à nos fêtes; il se délassait » dans nos innocentes occupa» tions, de ses travaux multi» pliés : nous le regrettons tous » les jours; mais les pauvres, les » opprimés le pleurent encore » davantage. Ceux-là l'ont mieux » connu, et s'il fuyait l'éclat du » monde, il ne se dérobait pas » aux soupirs de l'indigent obs» cur. » L'académie, tout en convenant à l'unanimité que Primat méritait entièrement ces éloges, déclara cependant qu'elle ne permettrait point qu'ils fussent prononcés en public. Elle y vit à tort des applications qui n'étaient point dans la pensée de l'auteur; aussi ce dernier ne croyant pas devoir obtempérer à un retranchement qui eût fait peser sur lui le blâme public, ne consentit point à ce qu'on exigeait; il retira son discours, et pour la première fois l'éloge d'un académicien défunt ne fut pas prononcé dans la séance où son successeur fut installé. La malignité publique que cet incident éveilla, crût devoir envenimer la chose; elle ajouta aux phrases

que nous avons rapportées, quelques autres qui eussent été bien condamnables, si l'auteur se les fût permises. Il les désavoua toujours; et ceux de ses confrères qui entendirent son discours, conviendront que le passage désapprouvé est littéralement celui que nous venons de transcrire.

PRINHAC (Pons de), chevalier, capitoul en 1348, remporta un prix au jugement des *Mainteneurs du Gai Savoir.* Ce troubadour avait un talent poétique assez rare à l'époque où il vivait; il connut toutes les ressources de la langue harmonieuse et flexible que l'on parlait encore avec pureté dans la ville de Toulouse sa patrie. Quelques manuscrits lui attribuent des Sirventes et des *Cansos* que d'autres donnent à Raymond Jourdain, vicomte de Saint-Antonin, qui florissait long-temps avant Pons de Prinhac. J'ai comparé ces manuscrits, et je pense que le troubadour toulousain a seulement retouché les poésies de Raymond. Parmi les pièces qui portent les noms de ces deux poëtes occitaniens, on distingue une *Canso* dont je crois devoir reproduire ici la traduction littérale. J'avoue que beaucoup de circonstances m'engagent à penser que Prinhac s'est contenté de changer quelques expressions, et d'ajouter une stance à cette noble et touchante élégie :

« Fidélité, de douleur est suivie,
Sombre chagrin poursuit le troubadour :
Las! il sent bien qu'il n'est point dans la vie
Mal plus cruel que celui de l'amour.

« *Adalaïs* a toute ma tendresse ;
Son jeune cœur pourrait me rendre heureux :
Hélas! pourquoi, séduisante maîtresse,
Dédaigne-t-elle et mes chants et mes vœux?

« O châtelaine aussi douce que belle,
Pons à jamais sera ton chevalier!
Etre à l'amour comme à l'honneur fidèle,
C'est le devoir de tout noble guerrier.

« Alors que *Pons*, couronné par la gloire,
A ses aïeux ira se réunir,
Sur son cercueil les Filles de Mémoire
Répéteront le chant du souvenir.

« Aux sons plaintifs d'une lente harmonie,
Elles diront : Plaignez le troubadour!
Il éprouva qu'il n'est point dans la vie
Mal plus cruel que celui de l'amour. »

*

Le père de Pons de Prinhac se nommait comme lui; il était déjà mort en 1317, et avait été capitoul en 1308. Son grand-père portait le nom d'Aldric. Leur famille tenait le premier rang dans Toulouse, tant par ses richesses, sa valeur, que son antiquité. Dans la plus ancienne liste des capitouls qu'on connaisse, et qui est de l'an 1147, on trouve un Raymond de Prinhac. Trente-trois fois ses descendans occupèrent cette magistrature; le dernier fut élu en 1412, et s'appelait également Raymond. Cette noble famille s'éteignit dans le 15.e siècle, avec la plupart de celles dont l'illustration remontait au temps des comtes. Elles furent remplacées à cette époque par les familles étrangères qui vinrent après 1400 s'établir dans

Toulouse, et dont la plupart y subsistent encore avec éclat.

PUGET (NICOLAS-ETIENNE DU), né à Toulouse, chercha des titres d'illustration dans la culture des lettres, mais fut bien moins connu que Puget de Lasserre son cousin. Il crut que les couronnes distribuées par le collége de la Gaie Science, assuraient l'immortalité; il brigua ces brillantes récompenses, et les obtint. En 1671, il remporta le prix de *la Violette* (1); en 1673, celui *du Souci* (2), et en 16.... celui de *l'Eglantine*. Parmi les auteurs toulousains qui lui adressèrent des vers flatteurs, on distingue Anselme, Dardenne, Jean du Puget, B. de Lévi, de Lespinasse, Caille, Cominihan, etc. Du Puget dut sur-tout être flatté de ceux qu'il reçut de Palaprat, père du poëte comique. On doit croire cependant que celui-ci se moquait un peu du poëte lauréat. En effet, le style de du Puget était faible, sa versification lâche, et ses idées communes. Le chant royal intitulé *David*, n'aurait pas sans doute été couronné, si la famille de l'auteur n'avait eu de puissans appuis. Du Puget vivait encore en 1694, et fut compris comme *Maître* dans l'académie des Jeux Floraux, instituée de nouveau à cette époque par Louis XIV. Il y a eu à Toulouse deux maisons illustres du nom du Puget; la première, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, et qui entra pour la première fois dans le capitoulat en 1227, et non en 1296, comme le dit Lafaille, était originaire du Querci, divisée en deux branches : elle s'éteignit après 1300; une fille de ce nom porta les biens de ces rameaux dans la famille des Faudoas. La seconde se perpétua jusque vers l'an 1434, lorsque Marie du Puget, seule héritière de cette maison, épousa un Puget Saint-Alban, à la charge par lui de prendre les armes des ancêtres de Marie, ce qui eut lieu durant quelque temps. Ces derniers Pugets, originaires du Provence, appartenaient, disent les historiens, à la maison des anciens comtes de Provence et de Vienne en Dauphiné; ils quittèrent leur patrie par suite des confiscations et des injustices qu'on leur fit éprouver. Cette nouvelle famille eut les honneurs de la magistrature populaire en 1437, pour la première fois, en la personne de Bertrand du Puget. Elle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. On compte parmi les personnages illustres qu'elle a produit, des évêques, des chevaliers et commandeurs de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; des conseillers d'état, des présidens et conseillers au parlement de Toulouse; des gouverneurs militaires, des officiers généraux, etc. etc. Les premiers

(1) Le triomphe de la Violette, par noble Nicolas-Etienne du Puget, Tolose, J. Pech 1691, in-4.°

(2) La métamorphose de Philomèle pour le triomphe du Souci, par noble Nicolas-Etienne du Puget, Tolose, J. Pech 1673, in-4.°

Pugets portent dans leur écusson, de gueule à une étoile d'argent, écartelée d'or à un belier de sable accolé d'argent; les seconds, d'argent à une vache de gueule, la tête surmontée d'une étoile d'or. *

II. PUGET DE LASSERRE. *Voyez* Serre.

PUGALIS (Bernard) : ce Toulousain, né en 1399, ayant embrassé la règle des moines Augustins, devint plus tard général de son ordre. Il composa divers traités de théologie, tous admirés de son temps, et qui n'en sont pas moins complétement oubliés aujourd'hui, si même ils existent encore. On connaît les titres de ceux qu'il écrivit sur les épîtres aux Romains et aux Corinthiens, et celui intitulé *De Usuris*: peut-être serait-il bon de réimprimer maintenant ce dernier. Il donna en outre un volume, *De Insentione et remissione formarum*. Il travailla aussi sur la philosophie d'Aristote, et mourut un peu avant ses ouvrages, vers le milieu du XV.e siècle.

PUIBUSQUE (Raymond de), capitoul de Toulouse en 1222, fut un guerrier célèbre, intrépide défenseur des comtes de Toulouse ses maîtres; il combattit vaillamment auprès de Raymond VI, au siége malheureux de Castelnaudary en 1211. Il se trouva pareillement à la bataille de Muret en 1213, qui fut plus désastreuse encore; et lui aussi, comme ces princes infortunés, dut quitter une ville que Montfort ne tarda pas à ravager. Errant pendant quelques années, Puibusque trouva un asile en Guienne; enfin les Toulousains ayant en 1217 rappelé les Raymonds, ce chevalier revint avec eux. Sa valeur fut d'un grand secours pendant le siége de Toulouse, où le chef des croisés trouva la mort. On ignore l'époque de celle de Puibusque, dont la famille qui existe encore de nos jours, compte au nombre des plus illustres de la ville. Elle est entrée quarante-neuf fois dans le capitoulat depuis 1222 jusqu'à 1583. Elle a possédé les seigneuries de Mauremont, Varennes, Mons, Montgaillard, Fenouillet, Paulhac, Lalandelle, etc. On voyait du temps de l'annaliste Lafaille, dans le cloître de Saint-Etienne, sur la pierre sépulcrale de cette maison, l'effigie de Raymond de Puibusque, chevalier, conseiller et chambellan du roi, lieutenant du sénéchal de Toulouse, représentée armée de toutes pièces. Sa lance avait été long-temps attachée à la muraille placée derrière le tombeau. L'écusson des armes de Puibusque porte, de gueules, au levrier passant d'argent, accolé de sable.

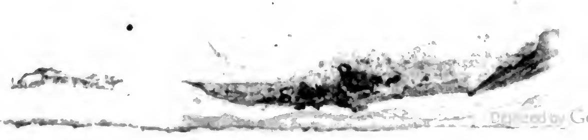
I. PUIVERT (Berenger de), troubadour, né au château de ce nom dans le diocèse de Toulouse au XII.e siècle, ne doit pas être compté au nombre de ces chantres aimables, célèbres par leur désintéressement ou leur galanterie. Il n'a laissé que deux

ouvrages qui ne furent certainement pas inspirés par la délicatesse et l'amour. Berenger de Puivert, né avec des goûts honteux et de basses inclinations, a le tort encore de se ravaler dans ses poésies; la première chanson qui reste de lui, a pour objet d'exprimer d'une façon grossière et sans élégance, les regrets que lui cause une perte au jeu. Il ne craint pas d'apprendre dans cette pièce, qu'il était tout à la fois fripon, galeux et pauvre. « Je » demande à Dieu, dit-il, de » corriger mes mains; n'ont-elles » pas perdu aux dés, que l'enfer » confonde! cent bons sols tolo» sains? J'ai eu beau jouer sim» plement, ou en employant les » secrets du métier, jamais ils » n'ont voulu me procurer de » quoi faire l'emplette d'une che» mise, et j'en ai bon besoin » cependant pour cacher mes » bras que la gale dévore. Ah! si » je suis si malheureux au jeu, » je devrais au moins être heureux » en amour. » Certes, Berenger de Puivert ne se présentait pas d'une façon à plaire aux dames; il est vrai que le vilain n'était pas difficile dans le choix, on en trouve la preuve dans sa seconde chanson; elle est adressée à une *vieille trompeuse*, à laquelle il donne cette épithète sonore, que Vert-Vert, depuis lui, fit rimer avec le nom de la sœur Saint-Augustin, et que nous aurions honte d'écrire, quoique l'abbé Millot ait cru pouvoir le faire. Cette vile matrone poursuit Berenger avec acharnement : *il ne la lui payera pas point*; dit-il, *pour ses rides et ses cheveux blancs*, *comme il le ferait à fillette accorte et fringante*. On voit que le ménestrel achetait l'amour tout fait. Carracioli, dans le siècle dernier, n'eut donc pas le mérite de l'invention. On ignore les particularités de la vie de Berenger; il n'appartenait en rien à la noble maison de Puivert; il devait être seulement un des vassaux de cette terre. Elle a passé plusieurs siècles après dans la famille de Roux de Carcassonne, qui en fit l'acquisition, et qui la possède encore aujourd'hui. (Voyez Roux de Puivert.)

II. PUIVERT. *Voyez* Roux.

PUJET (Antoine), né dans le département de la Haute-Garonne en 1770, était domicilié, ainsi que sa famille, à Revel, arrondissement de Villefranche. Il chercha dans l'étranger, au commencement de la révolution, un asile contre les orages de ce temps; mais poussé par l'amour de la patrie, il revint peu après en France, et crut trouver dans les armées ce repos qu'on ne rencontrait plus ailleurs. Il entra en qualité de volontaire au 2.e bataillon de Lot-et-Garonne, et suivit ce corps sur la frontière d'Espagne : là, reconnu, dénoncé et arrêté, la commission extraordinaire séante à Bayonne, le condamna, le 29 Avril 1794, à la peine de mort. Son supplice suivit de près ce fatal jugement.

PUJOL (Jean), né à Gar-



douch, arrondissement de Villefranche, Haute-Garonne, en 1767, fut reçu avocat plaidant au parlement de Toulouse, bien peu de temps sans doute avant la destruction de cette cour; car son nom ne se trouve pas sur le tableau de son ordre en 1790. Signalé pour ses opinions anti-révolutionnaires, il fut arrêté, et son jugement eut lieu le 8 Mars 1794. On l'accusa d'avoir manifesté des opinions fanatiques dans des lettres, *qui présentent l'idée d'un plaisir secret du projet des ennemis de la patrie, de faire une irruption sur le territoire de la république.* Condamné à la peine de mort, il subit le lendemain son arrêt, puisant dans la religion sa résignation et son courage. Nous regrettons que les renseignemens que nous avons demandé à sa famille, ne nous soient point parvenus; nous eussions désiré nous étendre davantage sur son compte.

I. PUY (Amélius-Raymond du), issu de l'illustre maison des sires du Puy-Melgueil, fut le successeur d'Isarn, évêque de Toulouse, au siége de cette ville. Il accompagna le comte de Toulouse Raymond IV, dit de Saint-Gilles, dans la première croisade, et signa en qualité de témoin le codicile que fit ce prince au château du Mont-Pélerin en 1105. Sous son épiscopat trois conciles se tinrent à Toulouse: le premier en 1116, fut présidé par le cardinal Richard, évêque d'Albano, légat du Saint-Siége; le second fut convoqué à la fin de l'an 1118, par le pape Gélase II, à la sollicitation d'Alphonse, premier roi d'Aragon, qui faisant la guerre aux Maures, voulait obtenir d'un concile des secours que la France pouvait lui accorder. Le troisième concile eut pour chef le pape Calixte II, qui l'ouvrit le 8 Juillet 1119; jamais il n'y en eut de plus nombreux dans Toulouse. On y voyait, outre huit cardinaux, presque tous les archevêques, évêques, abbés de la Provence, de la Gothie, de la Gascogne, de l'Espagne et de la Bretagne citérieure. On y condamna des propositions qui formaient une partie de l'hérésie des Manichéens, et qui peu après furent les fermens dont naquirent les erreurs des Albigeois. Amélius qui avait donné les plus grandes preuves de son zèle pour la religion dans son voyage en Palestine, voulut contribuer à l'établissement de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem; dans cette vue, il fonda le grand prieuré de Toulouse en 1120, qui a subsisté jusqu'à la révolution de 1789. Amélius suivit le comte Alphonse Jourdain en 1125, à un pélerinage que fit ce prince à Saint-Jacques en Galice, et mourut vers la fin de l'année 1139, ou au commencement de 1140. Catel a fait deux évêques de Raymond-Amélius du Puy; le calendrier de Baour a mieux fait, il a pris les trois noms, et a créé trois prélats, qu'il place de la manière



suivante : Aimain en 1100, Amélius en 1105, et Raymond III en 1140.

II. PUY (Guillaume du), né à Belpech dans le Toulousain, évêque de Mirepoix en 1405, issu de la noble et ancienne famille de ce nom, ayant fait ses études dans la ville de Toulouse, voulut par reconnaissance y fonder un établissement qui pût servir à l'utilité publique ; il donna en conséquence le 8 Mai 1417, une maison qui lui appartenait, située dans la rue du Taur, en laquelle se trouvait une chapelle dédiée à Saint-Nicolas ; pour y avoir un collége portant les noms de Saint-Nicolas et de Mirepoix, où seraient nourris huit pauvres écoliers qui n'auraient *ni patrimoine, ni bénéfice ; pour s'entretenir de bonne vie et mœurs ; étudier la grammaire, le droit, et prier Dieu pour l'ame du fondateur*, pendant chacun l'espace de huit ans. Du Puy voulut en outre que deux domestiques fussent employés au service des écoliers. Un de ceux-ci devait être prêtre, et était tenu de dire toutes les semaines une messe dans la chapelle du collége. Cette louable fondation fut confirmée tant par bulle du pape Martin V, le 4 Février 1421, que préalablement par Dominique de Florence, archevêque de Toulouse, le 5 Septembre 1420. L'évêque de Mirepoix poussa loin sa carrière ; chéri par ses vertus, comme par son savoir, il termina ses jours, regretté de son troupeau et de ses concitoyens, en 1433.

PUYMAURIN (Nicolas-Joseph de MARCASSUS, baron de), naquit à Toulouse en 1718. Sa famille était originaire de Moissac (1). Son père quitta cette ville en 1690, et vint chercher dans nos murs une nouvelle patrie. Elle se montra reconnaissante du bien qu'il avait voulu lui faire, en ajoutant par ses travaux à la splendeur de son commerce lorsqu'elle le nomma capitoul en 1721. Louis XV, par lettres patentes de 1724, lui accorda le titre de baron, ainsi qu'à ses descendans, *à cause*, disent lesdites lettres, *du grand service qu'il avait rendu à l'état, en établissant en 1700 deux manufactures royales de draps, dont la supériorité a détruit dans le Levant la concurrence des draps anglais.* Son fils dont nous nous occupons, parcourut l'Italie en 1740, ayant alors vingt-deux ans. Il visita en amateur éclairé les principales villes de cette contrée célèbre ; il observa dans un âge où pour l'ordinaire on ne sait que jouir. Il revint à Toulouse possédant à fonds la littérature italienne, et les connaissances les plus étendues dans les beaux arts, objets de son amour. La peinture et la

(1) Une fontaine publique qui existe encore dans cette ville, porte le nom de *Marcassus*, en mémoire d'un maire de ce nom et de cette famille qui la fit construire à ses frais.

musique avaient pour lui un attrait particulier; il se servait habituellement du pinceau et de l'archet. Il engagea son ami et son compatriote Baurans, à entreprendre la traduction de l'opéra de *la Serva Padronna*, de l'immortel Pergolèse, dont il avait rapporté la partition de Rome, et fit lui-même une partie du travail (voyez BAURANS), *voulant porter*, disaient-ils, *un coup mortel à la musique française*. L'événement réalisa leurs espérances; il rédigea de concert avec Mondran, à qui Toulouse a dû tant de beaux établissemens, les statuts de l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture de cette ville qui venait de s'établir, et qui l'avait reçu parmi ses associés. Il ne s'en tint pas là, il encourageait les élèves par ses bienfaits. Il envoya à Paris, à ses frais, les jeunes Gamelin et Raymond qui avaient remporté les grands prix de l'académie de Toulouse. Raymond ayant dans la capitale obtenu le même triomphe, devint pensionnaire du roi, et fut envoyé à Rome en cette qualité. (Voyez RAYMOND XXII.) Gamelin l'y accompagna, grâces aux bontés de Puymaurin. On connaît la carrière que le premier a parcourue; le second, mort jeune à Carcassonne, s'est distingué dans son art par un vrai génie et un grand feu de composition. Il excellait principalement à peindre des batailles. L'auteur de cette notice connaît de lui onze petits tableaux ronds représentant des scènes de l'armée des Pyrénées en 1794 et 1795, effets de jour ou de nuit qui sont vraiment ravissans. Gamelin a laissé en outre un excellent ouvrage en deux volumes in-folio, de planches gravées, d'anatomie et de descriptions à l'usage des peintres. Puymaurin méritait une place dans l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse; elle lui fut donnée: il ne l'occupa pas comme tant de membres honoraires, dont l'almanach seul relève le nom, sans que les registres de la société constatent les titres. Il fit des résumptions, des rapports pleins de clarté, d'esprit et d'analyse. Sa critique était judicieuse, et ce qu'il condamnait ne pouvait pas être approuvé ailleurs. Il prononça plusieurs éloges des académiciens morts; parmi le nombre, on remarque celui du président Riquet, dans lequel, en exaltant le génie et le mérite du grand Riquet, il formait le vœu que l'on élevât à ce grand homme, sur les bords du canal des deux mers, un monument si bien mérité par tant de patriotisme, et un si bel emploi de la fortune et des talens. Nommé syndic général de la province de Languedoc, il profita de son influence dans les assemblées des états qui firent tant de bien à nos contrées, pour faire accorder à Toulouse des secours considérables pour continuer les superbes quais qu'elle doit à Loménie de Brienne, l'un de ses derniers archevêques, homme dont le nom

ne peut être prononcé qu'avec respect par la reconnaissance de nos concitoyens. Ami intime du chevalier de Saget, ingénieur de la province, et de concert avec lui, il fit accorder par les états du Languedoc les fonds nécessaires pour l'exhaussement du cours Dillon, et le boulevard de Saint-Cyprien qui a remplacé les vieilles fortifications, et les fossés bourbeux qui en fermaient l'enceinte. Il fit doter par les états de la province, la classe des ponts et chaussées, qui fournissait d'excellens ingénieurs. Enfin dévoué à sa patrie et à la ville de Toulouse, il défendit ses intérêts non seulement dans l'assemblée des états, mais encore auprès des ministres pendant ses députations à la cour, contre les attaques toujours renaissantes du fisc. Nommé membre au comité de commerce de Paris, et rapporteur du projet qui livrait à un odieux monopole les postes, les messageries, et établissait des droits sur les marchandises, avec des barrières pour les acquitter sur tous les chemins du royaume, le baron de Puymaurin ne se laissa pas intimider par les puissans protecteurs (Calonne le premier) de ces mesures ruineuses pour le commerce et le roulage. Il n'écouta ni les menaces qui lui furent faites, ni ne voulut voir la somme considérable qu'on promettait pour un rapport favorable; également au-dessus de la crainte et d'un vil intérêt, il prouva dans son mémoire l'injustice d'une telle résolution, qui fut rejetée sur ses conclusions. Les fatigues de l'administration avaient altéré sa santé; la révolution funeste à la France acheva de la détruire. Atteint d'une maladie de poitrine longue et douloureuse, le baron de Puymaurin termina ses jours au sein de sa famille désolée, au mois de Novembre 1791, échappant peut-être par la mort à toutes les horreurs des temps qui survinrent; car il avait trop fait de bien pour échapper à la rapacité et à la fureur des juges et des bourreaux de cette époque. La ville de Toulouse conservera long-temps le souvenir des grandes qualités et des vertus de ce citoyen estimable, qui laissa après lui un fils digne successeur d'un tel père, le baron de Puymaurin, membre de la chambre des députés, chevalier de la légion d'honneur, directeur de la monnaie des médailles, aussi connu par ses connaissances étendues, que par l'obligeance avec laquelle il sert tous ceux qui s'adressent à lui. Comme l'auteur de ses jours, il cultive avec succès les arts et les sciences; comme lui, il est cher à ses nombreux amis.

PUYMISSON (Jacques de), célèbre avocat, naquit à Toulouse en 1570. On comptait dans sa famille plusieurs magistrats recommandables. Il parut avec beaucoup d'éclat au barreau, et fut particulièrement protégé par M. de Verdun, d'abord premier président du parlement de Tou-

louse, et ensuite de celui de Paris. Ses harangues sont semées de passages d'auteurs grecs et latins, selon la coutume du temps où il écrivait : il a cependant blâmé cet usage; et dans la préface de ses Plaidoyers, imprimés en 1612 (1), il s'exprime ainsi sur les citations fréquentes qui étaient alors à la mode : « Ceste façon de parler que le siècle accompagne d'une grande variété de citations et de passages, est sans doute fort riche, mais si semble-t-il qu'elle oste la grâce de l'art, trouble le cours d'une oraison libre, et luy cause du destourbier, tout ainsi que la robe d'Ulysse ne laissait pas de l'empescher dans la mer, quelque baume ou parfum qu'on y sçeut mettre... Ceste inégalité de langage grec et latin parmy du français, nous représente un corps contrefait, et pouuons en dire ce que faisait Archilocus des terres de Tasos, qu'elles étaient abondantes et fertiles, et si elles ne luy plaisaient point, parce qu'elles estaient montueuses et raboteuses... Il semble en cela que nous nous défions de nous-mêmes, et ayons recours au remède de ce peintre qui n'ayant sçeu représenter Hélène assez belle, la couvrit de pierreries et de joyaux. » On voit par ce fragment que tout en blâmant l'abus de l'érudition, Puymisson se plaisait à étaler la sienne. Ses *Plaidoyers* offrent une série d'anecdotes qui peuvent servir à faire connaître les mœurs et les idées de nos pères vers la fin du 16.e et le commencement du 17.e siècles : on y voit des Cordeliers chassant avec ignominie des religieux Récollets; des moines du couvent d'Aniane, voulant empoisonner leur supérieur; une dame demandant à quitter un époux impuissant, et l'époux accusant sa femme de l'avoir ensorcelé; la faveur dont jouissait une maison puissante, faisant violer ouvertement les lois par les magistrats chargés de les défendre; les médecins de Toulouse s'élevant contre l'érection d'une chaire de chirurgie et de pharmacie dans l'université, et opposant leurs priviléges à une institution utile et à volonté du souverain, etc. etc. Puymisson avoue qu'il a quelquefois perdu les causes dont il avait été chargé. « Le contentement est grand, dit-il, de parler en public, avec l'approbation de ceux qui escoutent; mais il est souvent troublé par des accidens de la cause même qui font qu'elle se perd. Il n'est pas à dire pourtant que l'avocat soit moins accomply, ou l'art moins excellent, s'il ne parvient à sa fin : comme Ciceron qui succomba défendant Milon, ne fut pas pour cela moins prisé que l'autre orateur, et la bataille qu'Annibal perdit ne fit pas qu'on l'estimast moins bon capitaine que Scipion qui la gaigna. » Jacques de Puymisson harangua plusieurs fois Louis XIII.

(1) Playdoyers de Me. Jacques de Puymisson, advocat au parlement de Tolose, à Tolose, veuve de Jacques Colomiez, 1612, in-8.°

On ignore l'époque de sa mort. Ses *Plaidoyers*, imprimés, sont très-rares, et nous n'en connaissons d'autre exemplaire que celui d'après lequel nous avons écrit cet article. *

Q

QUEYRATZ (Jean de), docteur médecin de l'université de Montpellier, et savant chimiste, fut pourvu d'une chaire de chirurgie et de pharmacie, érigée par Henri IV dans l'université de Toulouse. Les provisions en furent expédiées en forme d'édit, sans assignation de gages, avec dispense d'examen. Le syndic de l'université, celui de la ville et tous les docteurs, s'opposèrent à l'enregistrement, prétextant que ce serait outrager le corps académique que d'admettre dans les classes des étudians en chirurgie, et rendre la science *vile et mécanique*. En vain la raison et l'utilité générale combattaient en faveur de Queyratz; les docteurs Toulousains refusèrent d'optempérer aux ordres du roi; une querelle judiciaire fut engagée. Puymisson plaida pour Queyratz, et il n'épargna pas les citations. Aristote, Arnobe, Pline, Strabon, Senèque, Sidonius, Eginhart, Grégoire de Tours, Pausanias, Galien, Platon, Martial, Plutarque, Hypocrate, furent tour à tour invoqués par l'orateur; Homère et Pindare fournirent même des autorités en faveur de la cause de Queyratz. Il gagna son procès; mais l'université s'adressa au roi pour obtenir la révocation de l'édit qui instituait une chaire de chimie et de chirurgie. Henri IV renvoya les parties devant le parlement de Toulouse. Puymisson parla encore contre les docteurs. Ceux qui professaient la médecine assuraient que Queyratz n'avait été mis en place que pour instruire *des compagnons de boutique*, et que des écoliers qui font profession des lettres ne pourraient s'asseoir près de telles gens. Les professeurs aux arts prétendaient que lors même que Queyratz serait admis dans l'université, il faudrait cependant qu'il leur cédât le pas, « soit qu'on regarde, disaient-ils, le temps de la réception, ou bien l'excellence de leur profession; ils ajoutaient que les lettres humaines, la réthorique et la dialectique, qui sont les instrumens des sciences, *et les outils* dont l'homme se sert pour polir son esprit, étaient professés par eux; que d'ailleurs *il n'y a rien de plus vil que la pharmacie et chirurgie;* qu'il n'en faut point autre preuve que le sujet qu'elles traitent, et la qualité de ceux qui les exercent, *qui sont gens mécaniques, et qui travaillent de leurs mains*, etc. » Ces motifs qui annonçaient tout au moins l'ignorance des docteurs Toulousains, furent victorieusement réfutés par Puymisson. Quey-

ratz conserva son rang et sa chaire, et il forma des élèves d'une habileté peu commune. Il fut le premier auquel on permit de professer publiquement dans Toulouse la chirurgie et la chimie, sciences que l'on ne peut séparer de la médecine. On ignore l'époque de la naissance et celle de la mort de ce savant. Louis de Queyratz son fils parcourut avec honneur la même carrière, et fut considéré comme l'un des plus habiles chirurgiens de son temps; il nous reste de lui plusieurs écrits, parmi lesquels on remarque celui qui est intitulé : *Ludovici Queyratz*, *regii in academia Tolosana professoris*, *tractatus de vulneribus capitis. Tolosæ*, *Arnaldus Colomiarius*, 1657, *in*-8.° Jean de Queyratz était noble d'extraction. On voit encore l'écu de ses armes sur le marbre qui couvrait le tombeau de son fils. Ce dernier mourut en 1686. *

QUIMBAL (Guillaume de), né à Toulouse, et issu d'une famille de cette ville, aussi ancienne que recommandable, qui entra dix-huit fois dans le capitoulat depuis 1273, se distingua par son amour pour les lettres, et l'énergie avec laquelle il contint une sédition qui s'était allumée en 1357, époque à laquelle il était capitoul. Le comte d'Armagnac, qui commandait en Languedoc au nom du roi Jean, voulut, poussé par cet esprit d'avarice si ordinaire aux grands, établir un nouvel impôt sur le peuple de Toulouse; ce devait être une espèce de capitation. Les citoyens, indignés de ces vexations renaissantes, coururent tumultueusement aux armes, et furent assiéger le Comte dans le château Narbonnais où il s'était réfugié. Les mutins ayant été repoussés après avoir tué quelque soldat, cherchèrent à mettre le feu à la forteresse; d'Armagnac se sauva dans une tour qui donnait sur le rempart de la ville, et pendant la nuit il en sortit, et gagna la campagne. Durant ce temps, les capitouls, et principalement Quimbal, firent tout ce qu'ils purent pour arrêter les factieux. Ceux-ci enragés de la fuite du Comte, tournèrent leur fureur contre les officiers du roi. Ils allèrent investir leurs maisons, mais il ne les y trouvèrent pas. Quimbal avait eu le soin de les retirer dans l'hôtel de ville qu'il avait promis de défendre, et qu'il défendit réellement avec beaucoup de valeur. Cette ferme conduite attira à Quimbal de grands éloges; et lorsque la révolte eut été apaisée, et ses chefs punis, des remerciemens publics furent adressés au généreux capitoul qui avait eu principalement la conduite de cette affaire. Il cultiva la littérature, et se mit plusieurs fois sur les rangs pour remporter les prix annuels que distribuait le collége de *la Gaie Science*, qui finit par l'admettre d'abord parmi les maîtres, et enfin au rang des mainteneurs. Quelques poésies de Quimbal existaient encore dans le XV.e siècle, et se trouvaient dans les recueils du temps. Nogerolles parle de ce poëte.

R

I. RABASTENS (Raymond de), était archidiacre de l'église d'Agen, lorsqu'après la mort de Fulcrand, évêque de Toulouse, qui eut lieu en 1200, il fut nommé au siége de cette ville en 1201, par une moitié du chapitre, tandis que l'autre partie éligit Raymond Arnaud, évêque de Comminges. (Voyez ce nom.) Les prétendans à cette haute dignité n'eurent garde de s'accommoder à l'amiable ; chacun d'eux soutint la validité de son élection ; il fallut porter la querelle devant Innocent III. Ce pontife leur donna à chacun un cardinal pour auditeur ; l'évêque de Comminges l'emporta à Rome, mais non pas à Toulouse. Raymond de Rabastens, soutenu de ses amis qui étaient nombreux, et peut-être même appuyé par le comte de Toulouse Raymond VI, fit si bien, qu'on procéda à une nouvelle nomination ; elle lui devint favorable, et il se trouva possesseur du siége, objet de son ambition. Il n'était cependant qu'évêque élu en 1202 ; car l'archevêque de Narbonne son métropolitain refusa de le sacrer. Raymond de nouveau s'adressa à Rome, demandant des commissaires pour examiner la bonté de son droit ; le pape désigna l'évêque de Limoges, avec les abbés de Sauve et de la Couronne, lesquels s'étant rendus à Toulouse, confirmèrent, à la suite d'une enquête, l'élection de Raymond. Ils écrivirent une lettre au chapitre de Narbonne en faveur de ce prélat, qui sans doute fut sacré au mois de Décembre 1203 ; car dès ce moment il prend le titre d'évêque de Toulouse. Cette place tant briguée était néanmoins bien misérable. Raymond dut, comme Fulcrand son prédécesseur, exiger de son chapitre trois prébendes pour lui fournir le pain, le vin et la viande ; un procès s'en suivit, Raymond n'obtint qu'une partie de ses demandes. Il voulait trois fois autant de vivres que les chanoines ; on ne lui accorda qu'une portion de vin, une de pain et deux de viande. Le prélat fut contraint de faire durant près de trois ans la guerre à Raymond de Beaupuy son vassal. Tant de tracasseries ne lui laissèrent pas le temps de veiller à la conservation de son troupeau. L'hérésie des Albigeois faisait d'immenses progrès ; l'évêque de Toulouse allait songer peut-être à la combattre, lorsqu'un orage vint fondre sur lui. Ses ennemis l'accusèrent de n'être monté que par simonie sur le trône épiscopal ; les preuves qu'ils administrèrent parurent convaincantes ; son élection fut cassée solennellement, et en 1205 Raymond de Rabastens se vit déposé, après avoir tant travaillé à obtenir les honneurs qu'on lui enlevait d'une façon aussi ignominieuse. Le comte de

Toulouse, Raymond VI, malgré la honte dont un jugement solennel de l'église avait couvert ce prélat, continua à lui donner des marques de son affection. Il l'appela au nombre des seigneurs qui, en 1207, signèrent le contrat de mariage d'Indie, sœur naturelle de ce prince, avec Bernard, vicomte de l'Ile-Jourdain. Enfin Raymond VI députa cet évêque dépossédé à Rome en 1208, avec l'archevêque d'Auch, pour essayer de détourner l'orage qui menaçait ses états, lorsque la croisade contre les Albigeois et contre lui était prêchée dans toute la France. Raymond de Rabastens ne réussit pas dans sa mission, et depuis l'histoire ne nous apprend rien de sa vie. (Voyez Pilfort de Rabastens.)

II. RABASTENS (Pilfort de), chevalier, seigneur de la ville de ce nom, originaire de Toulouse, était frère du précédent (1). Pilfort, d'une humeur belliqueuse, tourmentait, à la tête de ses vassaux, les habitans de Toulouse; ceux-ci, lassés de souffrir des vexations sans cesse renaissantes, voulurent enfin se venger. *Les consuls*, ou capitouls, assemblèrent en 1202 les *communes* qui composaient la ville de Toulouse, et marchèrent contre ceux de Rabastens. Ils étaient prêts à passer la rivière d'Agout, lorsque Pilfort jugea convenable de traiter avec ces ennemis qui étaient ses concitoyens. Il leur envoya une députation le 20 Juin, pour leur proposer de remettre la décision de leur différent au jugement du comte Raymond VI, seigneur suzerain des uns et des autres, et à celui de sa cour. Les Toulousains acceptèrent, et la paix fut conclue. Cette anecdote prouve que nos ancêtres avaient le droit de terminer par eux-mêmes leurs querelles à main armée, sans avoir besoin que leur comte les conduisît au combat. Pilfort n'abandonna pas Raymond VI lorsque les croisés fondirent sur ses états; il chercha à le soutenir par sa bravoure; mais lui-même dut enfin

(1) La maison de Rabastens à laquelle appartenait l'évêque Raymond, qui en 1201 fut nommé évêque de Toulouse, était depuis long-temps illustre et considérée dans cette ville, où elle avait pris naissance. Parmi ses premiers auteurs, elle compte un Raymond, qui signa en qualité de témoin une charte datée de l'an 1109, et souscrite par Roger Atou, vicomte d'Albi. Les membres de cette famille furent long-temps seigneurs de Rabastens, à laquelle peut-être ils donnèrent leur nom; ils possédèrent également les terres de Mezens, Campagnac, etc. les baronies de Montcla et de Paulin. La branche aînée s'étant éteinte, celle de Bressoles et de Colomiés continua la lignée à Toulouse; elle entra onze fois dans le capitoulat. Les Rabastens ont donné un cardinal, des évêques à l'église, des sénéchaux de Toulouse, de Beaucaire, de Querci, des officiers généraux, etc. à l'épée, et de savans magistrats à la robe. Ils portent dans leur écusson, d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules.

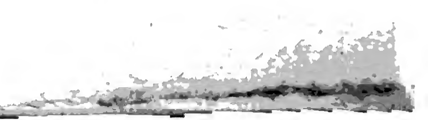
céder à l'orage, tandis que son frère Raymond de Rabastens ayant suivi le jeune comte Raymond au siége de Beaucaire en 1216, fut au nombre des héros qui contraignirent Montfort à se retirer honteusement. (Voy. Raymond VII.) Le comte de Foix ayant été contraint de se soumettre à l'église, ou plutôt à Simon de Montfort en 1217, donna pour l'une de ses cautions Pilfort de Rabastens, chevalier recommandable par sa naissance et son pouvoir. Il fut en 1222 un des dix barons du comte de Toulouse qui jurèrent avec lui la conservation des priviléges de la ville de Moissac. Lorsque Raymond VII, conformément aux traités qu'il avait fait avec le roi de France, voulut en faire jurer l'observance aux villes et aux seigneurs qui lui étaient soumis en 1242, Pilfort de Rabastens fut au nombre des barons dont on exigea le serment. Le chevalier dut mourir avant 1249; car son nom ne se trouve point parmi ceux des grands vassaux du comté de Toulouse, qui prêtèrent foi et hommage au comte Alphonse et à la comtesse Jeanne, succédant cette année à Raymond VII nouvellement décédé. (Voyez son frère Raymond de Rabastens.)

I. RABAUDY (Bernard de), né à Toulouse en 16..., est mort dans la même ville en 1731, âgé de soixante-dix ans. Rabaudy fut religieux de l'ordre des Frères Prêcheurs, et professa avec éclat la théologie dans l'université de Toulouse. On a de lui trois volumes in-8.° d'un ouvrage qui a pour titre : *Exercitationes theologicæ, ad singulas partes summæ sancti Thomæ doct. angelici.* Le reste de cet ouvrage est encore manuscrit; il se trouvait avant la révolution dans la bibliothèque des Pères Dominicains de Toulouse; mais depuis la destruction de cette bibliothèque, il est aujourd'hui dans celle du Collége-Royal. Le Père Rabaudy passait pour un profond théologien; il était de la maison de Rabaudy, dans laquelle la charge de viguier de cette ville a resté depuis le XIV.e siècle jusqu'à sa suppression en 1749, et la plupart de ceux qui l'ont occupée s'y sont distingués par leurs grandes qualités.

II. RABAUDY (Pierre de), ancien viguier de Toulouse, de l'académie des Jeux Floraux, naquit en cette ville le 9 Mars 1702. Il se montra dès l'enfance tel qu'on le vit dans le cours de sa vie; né avec le talent des affaires, avec un discernement juste et des vues de citoyen, il fut toujours le conciliateur et le magistrat de ses condisciples. La mort de son père le rappela de Paris, où il venait de faire son cours de droit; mais quelque temps après il y revint, et fut pourvu de la charge de viguier, place qu'une grande partie des siens avait toujours remplie. Sa charge lui fut bientôt ôtée; on ignore quelles en furent les raisons. Il fut néanmoins obligé de se rendre à Paris

pour solliciter le remboursement de son cautionnement ; il se présenta avec d'excellens titres auxquels on n'eut aucun égard. Fatigué d'importuner sans fruit beaucoup de gens en place, il se retira ; mais au moment où il y songeait le moins, Louis XV ayant eu connaissance de son affaire, le gratifia d'une pension de 1200 francs sur le trésor royal. Un mariage heureux le dédommagea ensuite des chagrins qu'on lui avait fait éprouver. Dès-lors il ne s'occupa plus que de sa famille, de ses amis, et des bellet-lettres qu'il avait toujours cultivées avec passion. Il secondait et facilitait les recherches de ceux qui s'adressaient à lui dans leurs travaux littéraires ; conseils, livres, manuscrits, il se fit toujours un plaisir de les leur communiquer, et l'on peut dire avec juste raison que ses services furent plus d'une fois utiles à plusieurs académiciens. Rabaudy mourut le 29 Janvier 1764, laissant un fils qui hérita de ses vertus et de ses talens.

III. RABAUDY (Antoinette-Adrienne de), femme de Joseph-Henri de Cassan de Glatens, conseiller au parlement de Toulouse, était issue d'une famille illustre de cette ville. (Voyez Rabaudy.) Elle reçut dès sa première jeunesse une éducation soignée et chrétienne. On ne connaissait pas alors les brillans pensionnats de nos jours, où tout s'apprend, et d'où les femmes sortent avec la suffisance du demi-savoir. Madame de Cassan, héritière des vertus de ses pères, se distinguait encore par tout ce qui embellit son sexe ; mais elle dédaignait ce qui eût comblé une autre femme, et elle ne voulait briller que par son mérite. La révolution amena dans son cours désastreux les plus funestes catastrophes. Les monstres qui à cette époque asservissaient la France, ayant dépouillé tout sentiment d'humanité, voulaient être imités par le reste de la population. Ils avaient porté des lois sévères contre ceux qui viendraient au secours de leurs plus proches parens, forcés, pour éviter la mort, d'errer dans l'Europe. Les deux fils de madame de Cassan étaient émigrés ; leur mère s'empressa de leur envoyer les fonds dont ils pouvaient avoir besoin ; cet acte d'amour maternel parut un crime. Détenue depuis quelque temps, elle fut traduite devant le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne : le pouvoir de ses vertus était si grand, qu'il toucha même l'accusateur public Capelle ; il fit dire à madame de Cassan, que si elle voulait nier sa correspondance avec ses fils, elle ne serait pas condamnée. Mais la bouche de cette vertueuse dame ne pouvait prononcer le mensonge le plus innocent ; elle se refusa à ce qui eût pu la sauver, déclarant devant le tribunal qu'elle avait fait son devoir comme mère,, avouant tout ce dont on l'accusait, et repoussant les tentatives qui furent faites pour la conserver à la vie. Convaincue donc, par ses aveux,



d'avoir empêché ses enfans de mourir de misère sur un sol étranger; des juges prévaricateurs la déclarèrent coupable de conspiration contre la république, et ordonnèrent son trépas le 2 Mars 1794. Le jour où son supplice eut lieu, fut un jour de deuil pour la ville de Toulouse; une douleur universelle accabla ses habitans. Madame de Cassan seule, calme au milieu de la consternation publique, marcha à la mort avec résignation, et fut chercher dans le ciel la couronne du martyre et la récompense de sa piété, ainsi que de toutes ses perfections. Elle fut exécutée à la Porte-Neuve, devançant son époux de trois mois; car lui aussi périt du même supplice, et pour la cause du trône, le 14 Juin de la même année. (Voyez CASSAN au Supplément.)

RAMEL (GUILLAUME-LOUIS), maréchal de camp, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis, naquit à Cahors. Il entra soldat dans un régiment d'infanterie, à l'age de quinze ans; son mérite l'avança. Il était chef de la garde nationale de sa ville natale lors du meurtre des frères Saint-Jean, égorgés au commencement de la révolution par la populace de Cahors. Ramel ne prit aucune part à ce forfait; mais il n'exposa pas sa vie pour l'arrêter, comme il eut dû le faire; ainsi, plus tard, agit-on de même envers lui. Nommé adjudant général en 1792, il fit les campagnes qui suivirent, et sortit de la ligne en 1797, pour commander les grenadiers de la garde du corps législatif. Dans ce poste, cette même année, il eut connaissance de la conspiration de Brottier et de la Villeheurnois, qui fut jugée le 2 Février, et parut y prendre part, dans l'intention de la déjouer. Sa conduite équivoque, et par conséquent repréhensible, engagea les conspirateurs, après avoir été découverts, à soutenir qu'il avait franchement embrassé leur cause; il se justifia, et se réunit ensuite aux Clichiens dont il partagea le sort lors du 18 Fructidor an V. On a prétendu à tort qu'il se comporta avec faiblesse en cette journée. Que pouvait-il faire, abandonné de ses soldats qui à l'avance s'étaient laissés gagner? Il fit de vains efforts pour les retenir. On prétend que lorsqu'il fut arrêté par Augereau auprès du palais législatif, ce dernier, joignant l'outrage à l'abus du pouvoir, lui arracha ses épaulettes. Ramel, déporté à Cayenne avec les proscrits de cette époque, parvint à s'échapper, ainsi que Pichegru: il rentra en France, et le premier consul le remit en activité. Nommé adjudant commandant, chef de l'état-major de la première division de l'armée de Portugal, il fut disgracié, comme plusieurs autres officiers supérieurs, par Napoléon, lorsque Junot eut évacué ce royaume en Août 1808. Après la rentrée du roi en 1814, il fut promu au

grade de maréchal de camp le 25 Novembre de cette année. Vers la fin des cent jours, il décida le général Decaen à ne point prolonger dans le midi une résistance inutile ; aussi reçut-il le commandement du département de la Haute-Garonne. Il fit arborer le drapeau blanc et inaugurer le buste du roi le 20 Juillet 1815. Son dévouement à la maison de Bourbon le conduisit à sa perte. Voulant faire respecter les ordres du roi, cherchant à s'opposer à des persécutions exagérées, il irrita des malveillans qui complotèrent sa mort. Le 15 Août une multitude égarée l'assiégea dans son hôtel ; il crut pouvoir braver ces insensés, un coup de pistolet tiré à bout portant le blessa. Vainement chercha-t-il à se retirer dans sa demeure, des factieux forcèrent la main à l'autorité ; ils pénétrèrent dans l'appartement du général, qui fut massacré dans son lit, parce qu'on ne déploya contre ses assassins aucune résistance décisive ; une stupeur inconcevable paralysa les meilleures intentions. Les lois plus tard cherchèrent à venger sa mort ; atteignirent-elles les vrais coupables ? L'auteur de cette notice possède les documens officiels de cette célèbre affaire, il se propose de les offrir au public dans le plus grand détail. Son ouvrage est déjà remis à un libraire, qui ne tardera pas à le publier. C'est alors que l'on connaîtra parfaitement l'histoire de ce meurtre, les causes qui l'ont amené, et les suites qu'il pouvait avoir. Le général Ramel a fait imprimer des mémoires sur le 18 Fructidor, sa déportation à Cayenne et son évasion.

RANAHILDE ou RAGNAHILDE, épouse d'Euric, roi des Visigots, était fille d'un prince dont le nom n'est point parvenu jusqu'à nous. On doit la connaissance de cette princesse à une épître de Sidonius Apollinarius, qui, à la prière d'un certain Evodius, composa des vers que ce dernier fit graver sur un vase d'argent qu'il offrit à cette princesse. Quelques auteurs ont cru que Ranahilde fut l'épouse de Théodoric II, frère d'Euric, et ils ajoutent qu'elle fit bâtir l'ancienne église de la Daurade ; qu'elle y fut enterrée, et qu'elle est la même que celle que le peuple de Toulouse a nommée la *Reine Pedauque.* Ces conjectures paraissent dénuées de toute vraisemblance ; mais il est constant qu'une ancienne tradition a conservé dans Toulouse le souvenir d'une princesse qui aimait avec passion les plaisirs du bain, et qui, à cause de cette particularité, fut surnommée *la Reine aux Pieds d'oison* (Regina Pedauqua.) Rabelais, en parlant des personnes aux larges pieds, dit *qu'elles étaient largement pattées comme sont les oies, et comme jadis à Toulouse les portait la Reine Pedauque.* On lit dans les contes d'Eutrapel, publiés par la Heris-

saye, que *de son temps on jurait à Toulouse par la quenouille de la Reine Pedauque.* On attribue à cette princesse divers monumens, parmi lesquels on distingue des bas-reliefs placés jadis au-dessus de l'une des portes de l'église de Saint-Saturnin. On voit encore à la distance d'environ un kilomètre de l'extrémité du faubourg de Saint-Cyprien, des restes de bains nommés de *la Regine ;* un pont aqueduc, dont les piles subsistent en partie, et qui portait les eaux des sources du côteau de l'Ardenne dans l'intérieur de la ville, est connu sous le nom de *Pont de Regine Pedauque ;* enfin, on montrait dans le cimetière de l'église de Notre-Dame de la Daurade, un tombeau, dans lequel reposaient, disait-on, les cendres de la Reine Pedauque. Nous allons examiner ces divers monumens, et chercher s'ils peuvent fournir des conjectures plausibles sur l'objet qui nous occupe. Selon quelques légendes apocryphes, il paraîtrait qu'il y avait à Toulouse un Roi, nommé *Antonius*, à l'époque où saint Saturnin fut immolé dans cette ville. Un bas-relief qui était placé à la droite de la porte de l'église bâtie sous l'invocation de ce martyr, représentait un Roi assis sur un trône, et ayant devant lui saint Saturnin debout ; on lisait près de la figure du Roi, ce vers :

Judicat Antonius Rex servum Regis alius.

et du côté de saint Saturnin, ceux-ci :

Ecce Saturninus quem miserat ordo latinus,
Cum docet Antonium, non timet exitium.

Sur une autre partie du même portail, on voyait une femme plongée jusqu'aux hanches dans une cuve, et près d'elle saint Saturnin et saint Martial qui lui administraient le baptême. On lisait à côté et au-dessous, les vers suivans :

Jura novæ legis sanatur filia Regis,
Cum baptisatur, mox mordax lepra fugatur.

Le nom de la princesse baptisée par saint Saturnin et saint Martial, n'est point gravé sur ce marbre ; Noguier, auteur qui ne mérite aucune créance dans ce qu'il rapporte sur les anciens rois de Toulouse, lui donne celui d'*Austris.* Selon cet écrivain et Bertrand, elle n'était point fille d'*Antonius*, mais bien de *Marcellus*, cinquième roi de Toulouse. Nous rapporterons ici le passage de Bertrand, traduit en français dans le seizième siècle : « *Marcellus*, filz premier de *Thabor*, fut roy cinquiesme de Tolose, lequel eust une belle-fille autant doulce et amiable, que le père estoit austère et cruel, laquelle estoit appelée *Austris ;* et pour ce qu'elle estoit unique, elle estoit merveilleusement aymée des Tolosains ; mais Dieu voyant qu'elle n'estoit pas chrétienne, et que c'estoit domaige qu'une si bonne créature fust perdue par faute de foy, il lui envoya la lèpre, de laquelle fust bientôt attaincte et maculée, mais auecques ses beaux paremens, tant de pourpre, drap d'or et autres, tenoit la maladie se

crette ; et ce pendant ladite vierge ouyt parler des vertus et miracles des sainctz Saturnin, Martial et Anthonin de Pamyés, lesquels preschoient des vertus divines à Tolose. Et feist venir ladicte vierge sainct Martial auecques autres sainctz hommes, et demanda santé au nom de la passion de Nostre-Seigneur Iesu-Christ, et promist recevoir baptesme, si elle peult recouurer santé, laquelle, après peu de temps, se feist baptiser et receust santé, pour laquelle chose prioit Dieu, mais secrettement pour éuiter la fureur de son père *Marcellus* ; et ladicte vierge desirant estre en lieu solitaire, pour plus cordialement vacquer à oraison, disoit que c'estoit chose deshonnête que les femmes eussent conversation avec les hommes ; et pour ce feist tant par ses prières à son père, qu'il luy fist faire à sainct Subran un beau logis, en la rue qu'on appelle Peyrelada, et feist faire sur Garonne un pont et belles colonnes de pierre, et faisoit entrer l'eau par lieux subterranes dedans la maison d'*Austris* ; et si en avoit si grande affluence que la furent faictz des baingz, lesquels on appelloit les baingz de la Regine. D'aucuns disent que c'estoit la Regine Pedauque. Ladicte *Austris* fut long-temps en ce beau logis, jaçoit que *Marcellus* l'eut faict faire pour plaisir et volupté, ce nonobstant ladicte vierge y adorait son Créateur. Ledit lieu est maintenant appelé la maison de saint Jehan, autrement la Cavalaria, et en cedit lieu trespassa la bonne vierge ; et quand son père Marcellus en eut ouy les nouvelles, il alla au logis, et entr'autres choses trouva un ymaige du Crucifix, et quand il l'apperçeut, il fut quasi demy enragé et forcené, et commença à crier et lamenter pour sa fille qui auoit laissé la foy de ses Dieux ; ce nonobstant la feist ensepulturer au temple de Jupiter, pour lors, lequel maintenant on appelle l'église de la Daurade. » Cette longue citation fait à peu près connaître toute l'histoire fabuleuse d'*Austris* ou de la *Reine Pedauque*. Le docteur Chabanel, curé de l'église de Notre-Dame de la Daurade, croyait que Ranahilde ou Ranachilde était la même que la reine Pedauque. Il dit que « c'est chose qui demeure vérifiée par une épigramme de douze vers, composés pour estre graués dans la canelure, ou sur les reliefs de six chanfraius labourés et travaillés à l'entour d'une grande conque ou cuue d'argent, de laquelle un gentilhomme nommé Evodius (à qui le roy auoit mandé qu'il le vînt trouuer à Tolosé) vouloit faire présent à la reyne Ragnachilde sa femme, sachant qu'elle aymoit à se lauer et baigner, laquelle affection et propension qu'elle auoit à se baigner, monstre éuidemment que cette reyne et princesse est celle que le vulgaire apella *Pedauque*, à cause de cette inclination qui fasoit qu'elle aymoit les bains, et les fréquentoit. » L'abbé Lebœuf nous a laissé un mémoire intitulé :

Conjectures sur la Reine Pedauque, où l'on recherche quelle pouvait être cette Reine, et à cette occasion ce qu'on doit penser de plusieurs figures anciennes prises jusqu'à présent pour des statues de princes et de princesses de France. L'auteur dit qu'il a vu quatre églises en France, aux portails desquelles on voit, avec d'autres figures, celle d'une Reine dont le pied finit en forme de pied d'oie. Mais quelque foi qu'on doive ajouter au témoignage de ce savant, le fait est-il suffisamment constaté? Il avoue que ces figures sont très-anciennes. Elles sont donc d'un style barbare, d'un dessin incorrect et grossier. On en voit plusieurs à Toulouse, et dans d'autres villes du midi, dont les pieds sont si mal figurés, qu'avec un peu de prévention on pourrait croire que le sculpteur a voulu faire des pieds d'oie. Toulouse est la seule ville où le nom roman, *Regina Pedauca*, soit connu. L'abbé Lebœuf le fait dériver des mots latins *pes ancæ*, pied d'oie; *anca* dans la basse latinité, signifiant une oie. S'il eût connu la langue vulgaire des provinces méridionales, il n'aurait pas eu besoin de recourir à cette étymologie. Pied est exprimé par le mot *pè ;* oie par *auca*, *ped'auca* ou *pied d'oie*. D. Mabillon a cru que les figures de la Reine aux pieds d'oie représentent sainte Clotilde, épouse de Clovis I, quoique, dit-il, on ne trouve dans les monumens historiques rien qui donne lieu de juger que Clotilde ait eu ce défaut corporel; mais il conjecture que ce devait être un emblème employé par les sculpteurs pour désigner la prudence de cette princesse, parce que les oies du capitole furent regardées comme le symbole de la vigilance. Nous ne nous arrêterons pas à cette opinion. L'abbé Lebœuf prouve très-bien par la chronologie et par le costume des prétendues figures aux pieds d'oie, et de celles dont elles sont accompagnées, qu'il est impossible de les attribuer à sainte Clotilde, qui d'ailleurs était représentée sur le portail de l'abbaye de Saint-Germain des Prés sans cette difformité. Nicolas Bertrand, qui a été copié par Noguier, est le premier qui a donné à cette reine le nom d'*Austris*, fille du roi *Marcellus*, baptisée par saint Martial et saint Saturnin. Noguier veut que cette princesse soit celle dont le baptême est représenté sur le portail de l'église de Saint-Saturnin. Rien n'autorise les assertions chimériques de ces auteurs. Aucun historien, aucun monument n'indiquent qu'il ait existé à Toulous une reine appelée *Austris*. Ce nom, ainsi que celui du roi *Marcellus*, ne se trouvent point sur le bas-relief dont il s'agit; on y voit au contraire que le prince qui y est représenté s'appelait *Antonius*. L'abbé Lebœuf dit que la *Reine Pedauque*, dont le tombeau était conservé dans le cimetière de la Daurade, était sans doute *Ragnachilde*, et il ajoute

que Chabanel fait dériver le commencement du nom de cette princesse, de *Rana*, grenouille, ce qui fait, dit-il, le même mot que *Pedauque*. Mais Chabanel n'a point donné cette ridicule étymologie ; s'il l'avait fait, son opinion n'aurait pu paraître vraisemblable. Jamais *femme grenouille* n'a signifié *femme aux pieds d'oie*, et moins encore *Ragnachilde*. C'est avec raison que l'abbé Lebœuf dit qu'il est probable que le goût de la princesse pour les bains donna lieu de dire qu'elle tenait du naturel des oies, et que ce fut le fondement du surnom de Reine aux pieds d'oie, de *Regina Pedauque*. Cette réflexion que Lebœuf a puisée dans tous les auteurs qu'il a cités, prouve que Pedauque n'a été qu'une allusion, une expression allégorique, comme les noms de *Bras de fer*, *Tête d'étoupes*, et autres de ce genre que l'on a donné anciennement à certains seigneurs français. Elle établit la futilité de tous les raisonnemens qui ont été faits sur ces prétendus pieds d'oie qu'on a cru voir à certaines statues, et qui n'existaient vraisemblablement que dans l'imagination prévenue de quelques auteurs. En adoptant, on ne sait pourquoi, l'opinion hasardée de Nicolas Bertrand et de Noguier sur le nom *Austris*, l'abbé Lebœuf crut trouver dans ce nom *la clef de tout le mystère de la Reine Pedauque*. Il imagina qu'elle n'était pas différente de la *Reine de Saba*, nommée dans l'évangile *Regina Austri*, et regardée par les commentateurs de l'Ecriture sainte, comme une figure de l'église dont Jésus-Christ est le Salomon. Il prétendit que c'était elle qui fut représentée sur la porte de plusieurs églises, avec Bethsabée, David, Salomon, Moïse, Aaron, Melchisedech, Samuel, auxquels les sculpteurs avaient associé saint Pierre et saint Paul pour retracer les rapports de la nouvelle loi avec l'ancienne. Ce sont, suivant lui, « les rois, les reines et les évêques que les critiques modernes ont cru voir au portail de plusieurs églises, et tel est, ajoute-t-il, le dénouement de plusieurs problèmes dont les plus savans ont manqué la solution, en prenant pour des statues ce qui n'était que des symboles. » Si l'on embrassait le système de l'abbé Lebœuf, il serait en effet bien facile d'expliquer toutes les figures que l'on voyait, ou que l'on remarque encore sur les portes des églises : mais est-il raisonnable, et est-il possible de l'adopter ? L'auteur emploie le passage de l'évangile, *Regina Austris sedet in judicio*, la reine du midi est assise en jugement, pour dire : « Qu'attendu que les ecclésiastiques rendaient autrefois des jugemens au portique des églises, il convenait d'y placer la reine de Saba qui avait assisté aux jugemens de Salomon. Enfin il a trouvé dans le second Paraphraste chaldéen, que la reine de Saba ayant été introduite par Salomon dans un appartement tout

formé de cristal, elle crut entrer dans l'eau, et levant sa robe, elle laissa voir des pieds hideux; que le roi lui reprocha cette difformité, en lui disant : Votre visage a les traits des plus belles femmes, mais vos jambes et vos pieds n'y répondent guère. Le même Paraphraste dit que, dans l'opinion des Juifs, la reine de Saba aimait tellement le bain, qu'elle se plongeait tous les jours dans la mer. » D'après ces passages, l'abbé Lebœuf croyait que la reine de Saba avait des pieds en forme de patte d'oie, et il y trouvait trait pour trait notre *Regine Pedauque.* Nous n'examinerons pas ici quelle foi peut être ajoutée au Paraphraste cité par l'abbé Lebœuf. Il est convenu parmi les savans, que la seconde paraphrase chaldéenne du Pentateuque, attribuée à Jonathan, fils d'Uriel, est supposée; on ne peut donc faire aucun fonds sur les circonstances puériles qu'elle renferme. Il est d'ailleurs facile de réfuter l'opinion de l'abbé Lebœuf; on sait que *Regina Austri* n'a jamais signifié la Reine *Austris.* C'est abuser d'une ressemblance dans les mots, pour faire du nom de la patrie de la reine de Saba, le nom propre de cette princesse. En nous bornant à faire l'application du système de cet auteur aux figures qui étaient sur le portail de l'église de Saint-Saturnin, on voit qu'il est impossible de l'y adapter. Le Roi qu'on y voyait assis n'était ni David, ni Salomon; c'était un prince appelé *Antonius.* On ne peut en douter d'après le vers gravé au-dessus de sa tête : *Judicat Antonius Rex servum Regis alius.* La figure placée devant lui ne représentait pas un prophète, ni saint Pierre, c'était saint Saturnin. Les mots tracés le long de cette figure le prouvent : *Ecce Saturninus quum miserat ordo latinus.* Le roi était représenté dans l'attitude d'un juge, tandis que Saturnin était dans celle d'un accusé qui avait le courage d'instruire ce prince des dogmes de la religion chrétienne; cette conférence était exprimée par ce vers : *Cum docet Antonium non timet exitium.* La femme nue, à demi plongée dans une cuve, n'était point la reine de Saba, mais bien cette princesse, cette fille de roi à laquelle saint Saturnin confère le baptême, et qui fut ensuite miraculeusement guérie de la lèpre, ou si l'on veut, dans un sens allégorique, purgée de la souillure de l'idolâtrie. On ne saurait en douter d'après l'inscription que nous avons déjà rapportée : *Jure novæ legis sanatur filia Regis, cum baptisatur, mox mordax lepra fugatur.* Il paraît donc assuré que les figures que l'on voyait au portail de l'église de Saint-Saturnin, n'avaient aucun rapport avec les personnages de l'ancienne loi; qu'il serait absurde de vouloir reconnaître dans la fille qu'on baptise, la reine de Saba, et de lui donner le nom d'*Austris*, parce que cette reine, venue du midi, a été nommée *Regina Austri;* enfin,

qu'il serait plus absurde encore de faire de cette jeune fille la *Reine Pedauque*, parce que dans un livre apocryphe on lit que la reine de Saba aimait les plaisirs du bain, et qu'elle avait les pieds mal faits. Vers le commencement du XVIII.e siècle, un visionnaire nommé Nicolas de Boissonade, de Cintegabelle, conçut une forte passion pour la *Reine Austris* ou *Pedauque*. Il fit imprimer beaucoup de méchans vers en l'honneur de cet être imaginaire; et ayant lu dans l'ouvrage de Chabanel que le tombeau de cette princesse était placé dans le cimetière de la Daurade, il présenta une requête aux capitouls pour obtenir qu'un peintre et un sculpteur, *habiles antiquaires*, fussent chargés, en présence de ces magistrats, de la vérification de ce tombeau, et d'en faire un dessin qui, joint à une description, et accompagné d'un procès verbal, serait déposé dans les archives de la ville. Les capitouls consentirent à cette vérification, en exigeant néanmoins qu'elle aurait lieu *aux dépens* de Boissonade. Celui-ci assurait que la *Reine Austris*, victime d'une inébranlable foi, avait été immolée par les ordres de son père. Il assurait que cette aventure tragique était représentée sur le tombeau qu'il voulait faire dessiner en présence des capitouls. Lafaille n'avait vu dans ce monument « qu'une *frise gothique* qui régnait au-dessus d'une porte, et qui n'avait aucune apparence de tombeau. » Mais Antoine Rivalz et Arcis, qui furent chargés de la vérification de ce marbre, jugèrent autrement; ils reconnurent que le monument était antique. Il paraît cependant qu'ils se prêtèrent un peu à l'illusion de celui qui les faisait agir. Ils crurent voir dans le compartiment du milieu, une femme, dans le sein de laquelle un sacrificateur plongeait une épée, et ils jurèrent que cela était vrai, « chacun leurs mains levées à la passion figurée de Notre-Seigneur, » pour me servir des expressions du procès verbal dressé par le capitoul Cormouls. Ils assurèrent que cette frise était le devant d'un tombeau, et ils crurent reconnaître des pattes d'oie dans la partie supérieure du principal compartiment. — M. de Montégut, dans un mémoire lu à l'académie en 1787, émit une opinion différente. « Dans le compartiment carré qui occupe le milieu du tombeau, dit ce savant, et qui, comme les six autres, est entouré d'une bordure d'assez bon goût, on voit une figure nue à demi couchée sur un tombeau; devant elle est une autre figure debout, nue jusqu'à la ceinture, qui la touche avec un instrument qui paraît être une large épée, mais dont la fracture de la pierre ne permet pas de bien reconnaître la forme. Ce tableau indique le sujet de la cérémonie. La figure renversée ne serait-elle point un captif qu'un sacrificateur immole aux mânes de celui qui est renfermé dans le tombeau? Il paraît que

cette figure a les mains liées derrière le dos, autre circonstance qui favorise mon opinion. Les deux éminences que l'on voit vers le haut en forme d'éventail, et que les experts, guidés par Boissonade, avaient pris pour des pattes d'oie, ne sont autre chose que la cime des arbres dont le tombeau était ombragé. » Après avoir ainsi exposé ses conjectures, Montégut cherche à les étayer par des citations relatives à l'usage des sacrifices humains établis dans les Gaules, et il ajoute que les témoignages qu'il a rapportés suffisent pour rendre plausible l'explication qu'il donne de ce monument. « Il est certain, dit-il, que rien ne mène à croire que ce fût le tombeau de la reine Austris, célébrée par Boissonade, ni celui de la reine Ranahilde, comme l'a présendu Chabanel. Il a été fait pour un guerrier, à en juger par des fers de lance sculptés sur les côtés du sarcophage. » Le monument est actuellement déposé dans la galerie du Musée. C'est le couvercle d'un tombeau fabriqué vers les derniers temps de la domination des Romains dans les Gaules. On y voit douze personnages vêtus de la toge : quelques-uns d'entr'eux portent des rouleaux ; l'un touche des objets qui ont une forme sphérique, un autre élève le doigt index de la main droite sur des poissons renfermés dans une corbeille. — Le marbre est divisé en deux parties qui se rejoignent assez bien. Dans le cadre du milieu on voit un personnage placé dans un sépulcre dont le couvercle est relevé ; un autre personnage le touche avec une baguette. Il n'est pas difficile de reconnaître ici les apôtres, Jésus-Christ multipliant les pains et les poissons, et ressuscitant le Lazare. Ces sujets sont répétés avec profusion sur tous les tombeaux sculptés pendant le IV.e et le V.e siècles de notre ère, et dont les dessins ont été recueillis par Bosio, Arrighi et quelques autres. Je n'ai point remarqué la *large épée* dont parle M. de Montégut ; mais lors même que le cadre du milieu représenterait un sacrifice, on ne pourrait y reconnaître que celui d'Isaac, sujet allégorique que les premiers chrétiens placèrent souvent sur leurs sépulcres. Les prétendues pattes d'oie vues par Boissonade, Rivalz, Arcis et Cormouls, et que M. de Montégut a pris pour des arbres, sont des draperies relevées avec art. On en voit de semblables sur presque tous les monumens de l'époque que je crois pouvoir assigner à ce monument ; les *Bains* que l'on nomme *de la Regine*, et dont les ruines paraissent encore, furent construits pendant que les Romains étaient les maîtres des Gaules. Le *Pont de Regine Pedauque*, dont les piles subsistent encore en partie, servait à porter dans l'intérieur de la ville les eaux des sources des côteaux de l'Ardenne, autrefois *Arduenna*. Ces eaux étaient conduites dans un aqueduc dont les fondemens subsistent encore, depuis le château d'Eau situé vers

la fontaine d'Ader, jusqu'au bord de la rivière. Cet aqueduc et le pont furent bâtis par les Romains, et ce serait errer étrangement que de l'attribuer à des rois de Toulouse qui n'ont jamais existé. Mais pourquoi ces monumens portent-ils le nom de *Regine Pedauque*, ou de la *Reine aux Pieds d'oisons ?* Nous allons présenter à ce sujet, mais avec défiance, quelques conjectures qui nous ont été inspirées par l'examen de ces monumens, et par celui de la tradition. On a vu qu'il était impossible d'ajouter foi aux histoires rapportées par Bertrand et Noguier. L'explication proposée par l'abbé Lebœuf, a dû aussi paraître peu plausible ; ce que Boissonade a cru pouvoir ajouter aux fables inventées sur *Austris*, ne mérite aucune attention. A quelle famille appartenait donc cette princesse que le peuple de Toulouse a surnommée *Pedauque ?* Les bains, l'aqueduc et le pont dont on lui attribue la construction, furent construits par les Romains. On sait que les Gots et les Francs n'ont pas renversé, ainsi qu'une foule d'auteurs l'ont répété, tous les monumens de la grandeur du peuple roi ; Arles et Nîmes ne perdirent pas ceux qui embellissaient leurs murailles ; Toulouse n'a vu détruire son amphitéâtre, ses thermes, ses aqueducs et le château Narbonnais, que vers le commencement du XVI.e et le milieu du XVIII.e siècle. Les nouveaux possesseurs de la province romaine conservèrent une grande partie des édifices qui y existaient, et les approprièrent à leurs usages domestiques ou civils. Des bains somptueux étaient placés dans un site pittoresque près d'une colline fertile entre les voies militaires qui de Tolosa conduisaient à Lugdunum et à Augusta Auscorum ; un palais s'élevait sur le bord de l'aqueduc dont les eaux limpides abreuvaient la cité ; une ancienne tradition annonce qu'une reine de Toulouse fixa sa demeure dans le château de *Peyralade*, où l'on voit encore les ruines de ce palais. Des eaux vives et pures circulaient dans cet édifice : son enceinte renfermait, il y a peu d'années, beaucoup de tuyaux de conduite en marbre. On voit encore près des restes de ce palais la rue de *la Laco*, où existait jadis un vaste réservoir. Personne n'ignore combien les anciens aimaient les plaisirs du bain. Les peuples du nord adoptèrent aussi l'habitude de se baigner fréquemment. On a cru que la femme de l'un des rois visigots qui régnèrent dans Toulouse, ayant choisi pour habitation le lieu où les Romains avaient rassemblé les eaux des collines de l'*Arduenna*, avait montré une grande passion pour le bain, et que ses sujets l'appelaient la *Reine aux Pieds d'oison*, parce que, ainsi que cet animal, elle plongeait souvent ses pieds dans l'eau. Chabanel a pensé que cette princesse n'était pas différente de *Ranahilde*, et il semble insinuer que le vase d'argent dont Evodius lui fit

don, devait servir aux bains de cette princesse. Rien ne prouve que Chabanel ait découvert la vérité, mais rien ne détruit ses conjectures. Le pont étroit, l'aqueduc qui traversait la Garonne, prenait son origine au bas des mêmes côteaux où l'on voyait les bains de la reine (*Bans de Regina.*) Il passait sous les murs du château appelé *Peyralade ;* il s'épanchait même en partie dans ce palais, où la tradition assure qu'une reine a habité : il n'en fallait pas davantage pour qu'il fût désigné aussi sous le nom de *Pont de la Reine* ou de *Regina Pedauque*, qu'il porte dans les anciens titres et sur le plan de la ville dressé par M. *Jouvin.* Le monument que l'on voyait dans le cimetière de la Daurade, et qui, ainsi que nous l'avons dit, date du bas empire, a pu, quoique romain, faire partie du mausolée d'une reine visigote. Dans les temps qui ont suivi la destruction de l'empire, et pendant tout le moyen âge, on a fait servir à de nouvelles inhumations les sépulcres existans. Le tombeau du comte Guillaume Taillefer, placé dans une chapelle adossée à l'église de Saint-Saturnin, est romain. On voit sur le devant plusieurs apôtres ; sur l'un des côtés un temple de forme antique, dans le fronton duquel une croix est gravée ; à l'autre bout paraissent deux personnages soulevant des draperies, et portant un médaillon qui renferme le buste d'un homme vêtu à la romaine, et tenant un rouleau. Le couvercle a la même forme que celui qui, disait-on, était le tombeau de la *Reine Pedauque ;* on y remarque Jésus-Christ multipliant les pains et les poissons ; un dauphin et le monogramme sacré paraissent sur la tranche latérale de ce couvercle. On ignore dans quel lieu étaient placés les mausolées des princes et des princesses qui regnèrent à Toulouse après l'établissement des Visigots dans cette ville ; on peut croire cependant que cette race illustre choisit un lieu de sépulture dans un des édifices les plus remarquables de la cité. Sectateurs de l'arianisme, ils durent chercher à montrer toute la pompe des solennités de leur religion dans le sein de la capitale de leurs vastes états, et plusieurs critiques ont pensé que l'église de Notre-Dame de la Daurade fut l'une de celles où ils assistaient aux cérémonies du culte. On a trouvé dans cette église, lors de sa démolition, beaucoup de tombeaux en marbre ; c'est dans le même lieu qu'une tradition, non interrompue, désignait un monument funéraire et antique, comme le sépulcre d'une reine qui, selon toutes les apparences, appartenait à la famille royale de Toulouse. Le peuple, qui avait conservé le souvenir de la passion que cette princesse avait eu pour les bains, lui donna un surnom qui désignait très-bien cette passion, et qui fut traduit ensuite, lorsque la langue romane devint l'idiome vulgaire, par les mots *Regina Pedauca*, ou

Reine aux Pieds d'oison. Dans la suite, les cendres de cette princesse furent dispersées, son tombeau mutilé ; mais les restes de ce monument ont conservé jusqu'à nous le souvenir de celle dont il renferma la dépouille mortelle. Chabanel a cru que c'était Ranahilde ; moins hardi dans nos conjectures, nous ne désignerons nommément aucune de celles qui partagèrent le trône des rois de Toulouse. Un savant a pensé que par le nom de *Regina Pedauque*, on avait voulu désigner la reine Constance, épouse du comte Raymond V. Lors de son entrée à Toulouse, elle fut descendre dans le château de Peyralade : Dupuy parle des « beaux tournois qui se firent alors entre les chevaliers du Bourg et ceux des Ardennes, dont les uns habitaient du côté de la rivière où était la ville, les autres du côté de l'amphithéâtre. » Ce château, et les jardins dont il était assorti, comprenaient tout l'espace qu'occupèrent ensuite les monastères des religieuses Feuillantines et Maltaises jusqu'à la porte de Taillefer. Nous ne pensons pas qu'il soit possible de faire à la reine Constance l'application des souvenirs relatifs à *Pedauca*. On sait en effet qu'elle n'habita pas long-temps Toulouse, et qu'elle fut répudiée par son époux. Elle mourut loin des états du comte Raymond, et son corps ne fut point transporté dans cette ville. On ne peut donc lui attribuer le tombeau dont nous possédons encore une partie. L'histoire ne dit pas d'ailleurs qu'elle ait recherché avec empressement les plaisirs du bain, et les chants des troubadours ne nous apprennent rien à ce sujet. Nous croirons donc que la *Reine Pedauque* ou *aux Pieds d'oison*, était la femme d'un prince visigot qui régna dans Toulouse ; mais nous n'assurerons point que ce fût Ranahilde. Le nom de la *Reine aux Pieds d'oison*, et son histoire particulière, nous paraissent plongés pour toujours dans les plus épaisses ténèbres. *

I. RANCHIN (GUILLAUME DE), issu d'une famille originaire de Montpellier, fut avocat du roi à la cour des Aides de Toulouse. On a de lui un ouvrage intitulé : *Révision du concile de Trente*, in-8.° Ce livre, imprimé en 1600, a fait jeter des soupçons sur la catholicité de l'auteur ; plusieurs ont même assuré que Ranchin était réellement protestant : mais nous ne chercherons pas à analyser ici ce fait, qui paraît peu intéressant pour la génération présente. Il est certain que l'auteur a été fort loin, et que quant aux nullités qu'il trouve dans ce concile œcuménique, il a emprunté le langage des novateurs de ce temps. Ce qu'il dit au sujet des griefs que la France avait contre cette célèbre assemblée, a paru plus orthodoxe à plusieurs théologiens français.

II. RANCHIN (N. DE), originaire de Montpellier, remporta vers la fin du XV.e siècle le prix de l'Eglantine aux anciens Jeux Floraux. On n'a de ce poëte que l'ouvrage couronné alors, et qui

est encore manuscrit, et quelques chansons tendres adressées à une dame toulousaine que l'auteur désigne sous le nom de *la plus Belle*. *

III. RANCHIN (JACQUES DE), petit-fils du précédent, et conseiller au parlement, descendait d'une ancienne famille établie dans le Bas-Languedoc; il naquit à Montpellier vers l'an 1604. et se rendit également recommandable parmi les grands magistrats et les beaux esprits de son siècle. Lors de l'établissement de la troisième chambre des enquêtes dans le parlement de Toulouse, le roi le mit par commission à la tête de cette chambre. Il y remplit pendant plusieurs années, avec beaucoup de distinction, la place de président. Les fonctions de sa charge ne le forcèrent pas à renoncer aux belles-lettres qu'il avait toujours aimées. Ses poésies légères firent connaître à toute la France la délicatesse de son esprit. Il exprimait ses ingénieuses pensées avec un tour heureux et une grande élégance. On se rappelle encore de ce *Triolet* attribué mal à propos par les uns (1) à Etienne Ranchin, professeur en droit à Montpellier, et par d'autres (2) à un Ranchin, membre de la chambre de l'édit.

Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie;
Je vous vis et je vous aimai :
Le beau dessein que je formai !
Si ce dessein vous plut, Sylvie,
Le premier jour du mois de Mai
Fut le plus heureux de ma vie.

On a conservé les jolies stances qui commencent par ces vers :

Phylis, mes beaux jours sont passés,
Et mon fils n'est qu'à son aurore....

Jacques de Ranchin fit imprimer ces pièces, sous son nom, à Toulouse, chez Jean Pech, en 1675. Il fut reçu maître des Jeux Floraux, après avoir lu, selon l'usage, un *Chant royal* dans l'assemblée publique de ce corps. Les trois fleurs lui furent décernées par acclamation, et c'est la seule fois qu'un tel triomphe a été remporté. On ne pouvait être reçu *Maître* qu'après avoir remporté trois prix, et l'on ne devait concourir que tous les deux ans; de sorte que, suivant les règles, un auteur n'entrait dans le corps des *Maîtres* que cinq ans après avoir obtenu la première fleur. Le mérite peu commun de M. de Ranchin, son âge, ses vertus, tout sembla se réunir pour autoriser le collége de la Gaie Science à violer en sa faveur les lois ordinaires. A cette époque remarquable dans l'histoire littéraire de cette ville, une louable émulation régnait parmi tous les hommes instruits. Ce n'étaient pas seulement les jeunes gens qui aspiraient aux couronnes offertes par l'illustre Clémence, des personnages graves, des prélats révérés, des magistrats recommandables, se présentaient dans la carrière, et obtenaient des triomphes. Ainsi, de Resseguier, pré-

(1) Nouvelle Anthologie française, tom. 2, pages 305 et 435.

(2) Dictionnaire historique, par MM. Chaudon et Delandine, tom. x.

sident des enquêtes, l'abbé Anselme, fameux prédicateur, de Labroue, évêque de Mirepoix, Grillet, évêque d'Usez, de Clari, premier président, furent reçus maîtres après avoir obtenu les trois fleurs qu'on distribuait alors. Jacques de Ranchin montra le plus grand zèle pour soutenir l'ancien éclat des Jeux; il en fit plusieurs fois l'ouverture. Les discours qu'il prononçait dans ces occasions étaient remplis d'une érudition aimable; ils étaient surtout écrits avec une élégance et une pureté de style et d'expression qui en ce temps-là n'étaient pas communs en province. Sa bibliothèque nombreuse et choisie renfermait plusieurs manuscrits précieux. Il avait écrit sur chaque volume ces mots: *Non ut doctior, sed ut melior.* Cette sentence annonce que M. de Ranchin voulait que la science servît à la vertu; qu'en éclairant l'esprit, on pensât principalement à former le cœur, et qu'on eût moins en vue d'acquérir de grandes lumières que de bonnes mœurs. Ce savant magistrat mourut le 31 Juillet 1692. Il était alors sous-doyen du parlement. *

IV. RANCHIN (Jacques-Charles de), de Montredon, fils du précédent, naquit comme lui à Montpellier. Il remporta, presque au sortir de l'enfance, les prix des Jeux Floraux. En 1683, il reçut *l'Eglantine* (1); en 1685, *la Violette* (2), et deux ans après, *le Souci*. Il dédia son premier recueil de poésies à M. de Fieubet, alors premier président. « Un auteur enfant qui vient d'être couronné de votre main, dit le jeune Ranchin à son Mécène, rapporte sa couronne à vos pieds, et vous offre vos propres biens en hommage, comme si c'était à lui à vous faire justice de votre grâce. » Reçu au nombre des *Maîtres des Jeux*, Ranchin de Montredon conserva ce titre lors de l'établissement de l'académie. Les talens qu'on reconnut en lui engagèrent à le nommer à une place de mainteneur: il fut reçu en 1704, et succéda à M. de Terlon, conseiller au parlement. Admis ainsi aux assemblées ordinaires, Ranchin trouva l'occasion d'exercer son esprit sur les divers genres de littérature dont l'académie s'occupait alors dans ses séances. Il montra beaucoup de délicatesse, un goût pur et des connaissances peu communes dans l'examen des poëtes anciens qu'on avait entrepris en ce temps-là. Pendant plus de trente années il se distingua par son assiduité aux exercices académiques, et par son zèle pour le corps qu'il avait adopté. Il comptait au nombre des illustra-

(1) Le triomphe de l'Eglantine aux Jeux Floraux de Toulouse, par Jacques-Charles Ranchin de Montredon, Toulouse, chez G. L. Colomiez, et Jérôme Posuel, in-4.°, M. DC. LXXXIII.

(2) Le triomphe de la Violette aux Jeux Floraux de Toulouse, par Jacques-Charles Ranchin de Montredon, in-4.°, Toulouse, Dominique Desclassan 1685.

tions de sa famille, le triomphe littéraire obtenu aux anciens Jeux Floraux par un de ses aïeux vers la seconde moitié du 15.ᵉ siècle, et il citait encore comme un titre de gloire, le succès qui couronna aussi un peu plus tard, et dans la même académie, les talens poétiques de N. de Laudun, l'un de ses aïeux maternels. Tous les poëtes toulousains s'empressèrent de célébrer les premiers succès de Ranchin de Montredon (1), et jamais auteur couronné n'avait reçu tant de madrigaux flatteurs. Mademoiselle *Daubian* lui adressa ce quatrain :

Vos vers ont des charmes vainqueurs ;
Leur tendresse par-tout fait d'aimables conquêtes ;
Je sens que pour gagner les cœurs,
Il faut parler comme vous faites.

Selon une vieille tradition, le jeune Ranchin chercha à mériter l'estime de la demoiselle qui lui avait envoyé ces jolis vers, et il la chanta pendant quelques années sous le nom de *Fénice*. Ranchin fut recherché par toutes les sociétés choisies : on le souhaitait par-tout ; il avait dans l'esprit un tour vif et singulier qui donnait de l'intérêt à tous ses discours. Dès ses plus jeunes ans, l'étude des belles-lettres avait été sa principale occupation. Son goût naturel s'était perfectionné dans la maison de madame de Druillet. Il mourut subitement le 30 Mars 1736. HENRI DE RANCHIN DE LAVERGNE, son frère, servit avec honneur dans les troupes du prince de Nassau, et ensuite dans celles de l'électeur de Brandebourg, devenu depuis roi de Prusse. Après avoir passé plusieurs années dans les pays étrangers, il revint dans les lieux de sa naissance, et y trouva un frère chéri entièrement dévoué aux Muses. Alors l'amour des belles lettres s'empara de son cœur ; il se fit connaître par des ouvrages qui méritèrent les prix de l'académie des Jeux Floraux, qui l'admit peu après dans son sein. On a encore de lui plusieurs ouvrages estimables, parmi lesquels on distingue l'éloge de Campistron. Il mourut à Toulouse vers la fin de l'année 1738. *

RANGOUSE (JEAN), conseiller au parlement, né en 1534, crut qu'il pourrait, sans *déroger* à sa profession, cultiver les lettres et les arts. Il lut des *Ballades* et des *Chants royaux* dans les assemblées du *Collége de la Gaie Science* ; il fit un grand nombre de *Chansons* et de *Pastourelles*, et en composa les airs. Remy Belleau lui fournit quelquefois des paroles. Poëte et musicien, et déjà avantageusement connu, Rangouse fut à Paris, et y re-

(1) Parmi les auteurs qui adressèrent des vers à Ranchin, on distingue Samuel Fermat, de Lopes, Delpuech, Palaprat, d'Ardenne, Pradines, Maleprade, Maignan, de Labat, Poitevin, Maury, Roussel, d'Abbatia, de Raymond, Itier, Serc, Peytevin, Laborie, d'Olive, Vincens, d'Escalier-Roquetaillade, de Tilhol, Bourguet, d'Aiguesplas, du Charme, Varés, Medidier, Saint-Geniés, Bely, B. de Campistron et Bouviala.

chercha la société des gens de lettres. Ronsard l'accueillit, et le chargea de mettre ses poésies galantes en musique. Le magistrat toulousain s'acquitta de ce soin avec beaucoup de succès, et jusqu'au moment où les vers de Ronsard sont tombés dans l'oubli, on a chanté les airs de Rangouse. Hélène de Sugères était la dame que Ronsard avait choisie pour maîtresse. On sait qu'elle pria le cardinal du Perron de mettre une préface au commencement des poésies amoureuses de Ronsard, et de faire entendre au public que ce poëte n'avait conçu pour elle qu'un amour honnête. Hélène de Sugères était une des filles d'honneur de la reine qui avait le plus de vertu, mais le moins de beauté; aussi le cardinal lui répondit assez malignement : « Au lieu de préface, je vous conseille de faire mettre votre portrait au commencement du livre. » Malgré le peu d'attraits d'Hélène Sugères, Rangouse en devint amoureux. Il proposa un mariage secret, et il fut écouté; mais Ronsard, averti de la passion du magistrat musicien, lui proposa un combat que celui-ci n'accepta point ; il se retira dans sa province, et y mourut en 1569. On voyait naguère son tombeau dans le cloître de Saint-Saturnin. L'inscription suivante était gravée sur la pierre du sépulcre :

Au regret des trois sœurs, la pasle faucheresse,
Aduersaire cruel de tout le genre humain,
Sous ce tombeau obscur a tapi de sa main
Un sonneur favory de la docte déesse.
Et de ce qu'il n'atteint l'hyvernale vieillesse,
Servant dame Justice au sénat tolosain,
Les cieux, la terre, l'air et des astres le train,
Lamentent le printemps plus beau de sa jeunesse.
O Pasteur Phrygien, avec ton chalumeau
Descends pour entonner sur ce triste tombeau
Un cypaisse chant plein de larmes profondes !
Et nous icy, lecteur, où le corps prend sommeil,
Engraverons le los à jamais d'un soleil,
Qui, fort et vertueux, surpasse toutes ondes.

Un autre *Rangouse* qui vivait sous les règnes de Louis XIII et de Louis XIV, et qui était de la même famille que le précédent, composa un recueil de lettres qu'il fit imprimer à Paris en 1648, in-8.°, sous le titre de *Lettres panégyriques aux Héros de la France*. Ce volume n'avait point de pagination ; de sorte que le relieur pouvait placer en tête la lettre que l'auteur désignait, et par ce moyen Rangouse flattait tous ceux à qui il offrait ce volume, en leur faisant remarquer que la lettre placée la première leur était adressée. Cet auteur écrivait très-mal, et cependant on désirait d'avoir place dans son recueil. « Les lettres du bon homme *Rangouse*, dit Sorel, peuvent être appelées à bon droit *Lettres dorées*, puisqu'il se vantait de n'en composer aucune à moins de vingt ou trente pistoles. » Presque tous les hommes célébrés par Rangouse sont maintenant inconnus. La platitude du style du panégyriste n'a pas peu contribué à faire oublier les héros. *

RAOUL (Pierre de), sieur de Rouergue, né à Toulouse au commencement du XVI.ᵉ siècle, commença par s'appliquer à l'étude des mathématiques, et finit par donner dans les erreurs de l'astrologie judiciaire ; c'était le goût dominant de cette époque. Les choses de ce bas monde étaient si fort embrouillées, qu'on cherchait à les éclaircir dans le ciel ; et si sur le front des astres on croyait pouvoir lire l'histoire des plus obscurs bourgeois, à plus forte raison celle des gentilhommes et des princes si au-dessus des vilains. Nous ne savons si Raoul se rendit bien habile dans les sciences qu'il pratiqua ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il eut un grand démêlé avec Lacroix du Maine au sujet d'un ouvrage que Raoul avait traduit du latin en français, intitulé : *Idée du théâtre de Jules Camille, Italien.* Les deux auteurs se dirent force injures selon l'usage, se décrièrent comme il le fallait, et le public sans doute les mit d'accord, ainsi qu'il a fait de nos jours, en ne s'occupant ni de leurs querelles, ni de leur livre. Raoul vivait encore à Paris en 1584.

RAPIN DE THOYRAS, arrière-petit-fils de Philibert Rapin, maître d'hôtel du prince de Condé, qui ayant été envoyé au parlement de Toulouse pour y porter de la part du roi l'édit de pacification en 1568, y fut arrêté par ordre de cette cour, qui lui fit son procès en trois jours, et le fit décapiter le 13 Avril de cette année, comme un des principaux auteurs de la conjuration de Toulouse, malgré l'amnistie que le roi avait accordée. Les Huguenots, pour s'en venger, mirent le feu à toutes les terres et maisons des conseillers, sur les masures desquelles les soldats écrivaient avec des charbons tout fumans, ces mots : *Vengeance de Rapin !*

RATE (Guitard de), évêque de Montpellier, aumônier du roi, conseiller clerc au parlement de Toulouse, naquit dans l'autre ville en 1552 ; il se distingua par son attachement à la cause royale lors des troubles de la ligue, quand la majeure partie de sa compagnie eut passé sous les drapeaux de la rebellion. Raté, à la prière de l'avocat général Daffis, prit la poste, en 1589, pour aller donner au roi Henri III la nouvelle de l'arrestation de Duranti (voyez ce nom) ; mais le zèle que mit ce digne magistrat à servir la cause de la fidélité et du malheur, n'eut point de succès. Duranti périt, massacré par la multitude, avec Daffis, victimes tous les deux de leur dévouement à la couronne. Raté, de retour à Toulouse, parla avec la véhémence de l'indignation dans une assemblée des chambres, lorsqu'elles décidèrent d'assister en corps au service funèbre qui eut lieu pour le régicide Jacques Clément en 1589. Il ne put détourner ses confrères de ce honteux projet ; mais du moins il protesta contre une cérémonie autant odieuse que sacrilége. Il

avait déjà été la victime de la fureur populaire le jour du meurtre de Duranti ; car sa maison fut pillée comme celle de ce grand homme. Ces excès de la multitude l'étonnèrent peu ; mais devait-il s'attendre à se voir poursuivi avec plus d'acharnement par sa compagnie ? C'est pourtant ce qui arriva. Raté avait abandonné Toulouse, et Henri IV, digne appréciateur de la vertu, l'investit de sa confiance. Il l'envoya en Normandie ; ce fut à ses soins, à son actif courage, que ce monarque dut la conservation de cette province, et particulièrement de la ville de Caen. Le parlement de Toulouse, égaré par le fanatisme de la ligue, décréta Raté de prise de corps, lui fit son procès par contumace, et le condamna enfin à avoir la tête tranchée, arrêt que cette cour n'avait encore jamais porté contre l'un de ses membres ; mais alors la rebellion passait pour vertu, et la fidélité était poursuivie comme crime. Cette sentence fut biffée et arrachée des registres du parlement le 20 Août 1598, lorsque Henri IV, maître enfin du royaume, fut libre de récompenser le dévouement de ses serviteurs. Ce prince nomma Raté à l'évêché de Montpellier : celui-ci fut sacré à Paris par le cardinal de Retz, archevêque de cette ville ; il arriva à Montpellier en 1597, précédé d'une réputation bien acquise par sa noble loyauté. Il ne tarda pas à donner de nouvelles preuves de la fermeté de son caractère, lorsque se fiant en l'assistance du duc de Ventadour, gouverneur du pays, il voulut faire rendre aux catholiques l'église de Notre-Dame, dont les protestans s'étaient emparés durant les troubles de l'état. Les religionnaires prirent les armes pour soutenir leur usurpation. Ils causèrent dans la ville une telle alerte, que le duc, perdant la tête, prit la fuite, et fut se renfermer dans sa maison, tandis que Raté, bravant le péril, encourageait les catholiques à tenir ferme, en leur criant ces généreuses paroles : « Courage, mes » amis, c'est à cette heure qu'il » faut témoigner notre amour à » Dieu et au roi ; Dieu nous sera » propice ; il faut vaincre ici, ou » mourir pour sa gloire. » Raté l'emporta ; et Henri IV ayant appris les circonstances de cette affaire, ne put s'empêcher de dire : *L'évêque a pris le rôle de Ventadour, et celui-ci, à sa honte, le rôle de l'évêque.* Raté remplit avec dignité sa carrière épiscopale ; il fut le père de ses diocésains, comme il avait été l'appui de son roi, et il termina sa glorieuse carrière le 7 Juillet 1602.

I. RAYMOND RAPHINEL, fut nommé par Charlemagne, duc d'Aquitaine et de Toulouse. Une charte, datée de l'an 810, nous le fait connaître. Il succéda à Saint-Guillaume, et fut remplacé après sa mort, qui arriva vers l'an 819, par Berenger. Les monumens du temps se taisent sur la vie de ce duc.

II. RAYMOND I (1), comte de Toulouse, fils de Fulguald et de Sénégonde, et frère de Fredelon. Charles le Chauve, roi de France, voulant l'attacher à son parti durant les guerres entreprises par ce prince contre Pepin, lui donna, en 849, le comté de Querci; il fut le premier (ayant succédé en 852 à son frère) qui réunit en sa personne les comtés de Toulouse, de Rouergue avec celui de Querci, et sur lesquels il domina en qualité de duc de Toulouse, ou d'une partie de l'Aquitaine. Raymond avait donné en mariage sa fille à Etienne, comte d'Auvergne; celui-ci, après avoir fiancé, demanda tout à coup le divorce en 860, sous prétexte d'avoir eu commerce peu de temps auparavant avec une proche parente de sa femme. Raymond, indigné d'une telle conduite, et prenant vivement la défense de sa fille, cita Etienne par deux fois devant le tribunal du roi, où le comte d'Auvergne évita de comparaître. Craignant enfin le crédit de Raymond, il consentit, pour sauver sa vie, d'épouser la princesse; il la dota, mais il ne voulut point habiter avec elle. Le comte de Toulouse instruit de ce nouvel outrage, l'appela devant le concile de Thusi: cette affaire éclata à un tel point, qu'elle occupa tout le royaume. Un second concile nommé exprès dut s'assembler en Aquitaine; Hincmar, archevêque de Rheims, fut chargé de régler les instructions d'après lesquelles les pères devaient agir. Le pape Nicolas I s'en mêla. Il nous reste une lettre du pontife, dans laquelle il ordonne à Etienne de comparaître devant les légats qu'il envoie. Le défaut de monumens historiques ne nous a pas permis de connaître la suite de ce procès célèbre. En 862, le comte Raymond fonda, conjointement avec Berteiz son épouse, le monastère de Vabres, situé dans le Rouergue; ils le mirent, lorsqu'ils seraient décédés, sous la protection de leurs fils Bernard, Odon et Benoît, qui souscrivirent la charte. Le marquis de Gothie, Humfrid, sans déclaration de guerre préalable, s'étant ménagé des intelligences dans la ville de Toulouse, l'attaqua subitement, et en chassa le comte Raymond l'an 863. Ce prince invoqua le secours de son suzerain le roi de France, qui aussitôt déclara Humfrid criminel de lèse-majesté, et déchu de ses dignités. Le marquis de Gothie chercha les moyens de faire tête à l'orage; il résista quelque temps aux commissaires

(1) On trouve écrit de différentes manières le nom de Raymond; les auteurs de la langue d'Oc ont appelés indifféremment les princes de la maison de Toulouse, Ramon, Ramond, Raimon, Raymond, Regimond. Dans l'idiome du pays, c'est presque toujours Ramon ou Régimond. Nous avons cru devoir écrire le nom comme l'ont fait les savans historiens du Languedoc dom de Vic et dom Vaissete, pensant ne pouvoir mieux faire que de suivre de pareils guides avec lesquels on ne peut se tromper.

envoyés pour le dépouiller ; mais enfin par une plus longue résistance craignant d'arriver à sa perte, il prit la route d'Italie, et alla chercher un asile auprès de l'empereur. Raymond, par cette retraite, rentra en possession de ses états en 864. Il survécut peu à cet événement si heureux pour lui et les siens ; car on trouve son fils Bernard, comte et marquis de Toulouse, en possession de ce pays vers le commencement de l'an 865.

III. RAYMOND II, comte et marquis de Toulouse, de Gothie, de Rouergue, de Querci et d'Albigeois, succéda l'an de grâce 918 à son père Eudes, qui déjà de son vivant s'était démis en sa faveur de la plus grande partie de ses vastes domaines. Ils comprenaient la totalité du Languedoc, hors les comtés de Carcassonne et de Rasés, sur lesquels ils avaient le droit de suzeraineté. Raymond ne négligea pas de se rendre encore plus indépendant de la couronne de France que ne l'avaient été ses prédécesseurs. Il eut à soutenir l'an 919 une guerre désastreuse contre les Sarrasins, qui traversant les Pyrénées dans lesquelles ils s'étaient déjà fortifiés, vinrent sous les ordres de leur prince Abderame IV, ravager toute la Gascogne, et pousser leurs courses jusque sous les murs de Toulouse que le comte eut beaucoup de peine à défendre. Raymond ne partagea pas en 920 la révolte de la plupart des grands du royaume, qui voulant se soustraire à l'obéissance due au roi Charles le Simple, couronnèrent le 30 Juin 922, Robert, duc de France, frère du roi Eudes. Le comte de Toulouse refusa dans cette circonstance de se joindre aux factieux, et Ermengaud son frère imita cet exemple. Raymond signala sa valeur contre les Normands, qui non contens de la session que Charles leur avait fait de la Neustrie, voulurent pousser plus loin leur établissement : ils s'avancèrent jusque dans l'Auvergne ; Guillaume II, duc d'Aquitaine, comte particulier de ce pays, ne se trouvant pas assez fort pour se défendre seul contre de tels ennemis, appela à son secours le comte de Toulouse, qui se hâta de prendre les armes. Ces deux princes s'étant joints, attaquèrent les Normands, les battirent, et en laissèrent douze mille sur le champ de bataille. Raymond II mourut peu de temps après cette glorieuse expédition, qui eut lieu en 923 ; on croit même qu'il trouva la mort au milieu de la victoire ; il avait environ soixante-trois ans quand il décéda. Il avait épousé Gunilde, qui lui survécut. On ne lui connaît qu'un fils, Raymond Pons son successeur.

IV. RAYMOND III, surnommé Pons, grand duc d'Aquitaine, marquis de Gothie, prince et comte de Toulouse, monta sur le trône en 924, immédiatement après la mort du comte Raymond II son père. Il était à la fleur de son âge, et demeura tou-

jours très-attaché au roi Charles le Simple, même après que ce prince eut été détrôné par Hugues, duc de France, fils de Robert, qui s'était fait couronner roi. Cette époque fut celle de la principale indépendance du pouvoir suprême que les princes de la maison de Toulouse s'attribuèrent. Ils ne voulurent jamais reconnaître pour roi de France, Raoul que les rebelles avaient couronné, tant que Charles le Simple vécut, et ce ne fut que long-temps après sa mort qu'ils consentirent à imiter l'exemple général, avec des restrictions telles, qu'ils se donnèrent une autorité absolue. Raymond signala la première année de son règne par une victoire complète qu'il remporta sur les Hongrois : ce peuple féroce, appelé par des ambitieux, soit en Italie, soit en Provence, avait enfin inondé le Languedoc, qu'il ravageait avec une barbarie sans exemple. Raymond ayant rassemblé quelques troupes, vola au secours de ses sujets, et la fortune couronna la justice de sa cause. On trouve dans l'an 934 un monument curieux des usages du temps. Donadieu, abbé de Montolieu, ayant un différent avec un comte Pons, une cour s'assembla à Narbonne; elle fut présidée par Raymond III et l'archevêque de cette ville : ce tribunal était composé de trois juges et un huissier de la nation des Gots, de onze de celle des *Romains*, et de trois de la nation salique ou française ; on peut en conclure de là que ces trois peuples n'étaient pas encore confondus en un seul vers le milieu du dixième siècle. On trouve dans les années suivantes plusieurs chartes qui annoncent la pieuse libéralité du comte de Toulouse, appelé également prince des Aquitains par les rois de France, entr'autre la fondation de l'abbaye de Saint-Pons de Thomières en 936. Raymond, fidèle au roi Louis d'Outremer, contre lequel se révoltaient des sujets indociles, eut avec le prince une entrevue en 944, qui les satisfit également tous les deux. Raymond Pons termina sa carrière vers l'an 950, laissant au moins trois fils de sa femme Garsinde, qui lui survécut; savoir, Guillaume son successeur ; Pons, qui fut comte d'Albi, et Raymond. Voilà tout ce qu'on a pu recueillir sur l'époque de la mort de Raymond III, comte de Toulouse, duc d'Aquitaine et marquis de Gothie, prince également recommandable par sa piété, sa valeur et l'étendue de son domaine, dont il porta les bornes depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées, la mer Méditerranée et le Rhône. Il fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Pons de Thomières, qu'il avait fondé et enrichi par ses libéralités.

V. RAYMOND IV, dit *de Saint-Gilles*, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, etc. fils puîné de Pons, comte de Toulouse, et frère de Guillaume IV, qui lui céda de son vivant la souverai-

neté de ses états. (Voyez GUILLAUME IV.) Raymond monta sur le trône en 1093; il avait eu pour son partage dans la succession paternelle, le comté de Saint-Gilles, composé d'une partie de la province de Nîmes, et dont il aima de préférence à porter le nom, même après avoir obtenu les vastes domaines de son frère. Raymond épousa sa cousine germaine, fille et héritière de Bertrand, comte de Provence, qui lui apporta en dot ses droits sur la moitié de cette province. En 1074, le pape Grégoire VII l'avait appelé pour défendre le patrimoine de saint Pierre menacé par les Normands, qui se préparaient à l'envahir. Le pontife sans doute conserva peu de reconnaissance des services que Raymond lui rendit; car il l'excommunia peu après, motivant cet acte sévère sur ce que Raymond avait épousé une de ses parentes; mais cette querelle ne dura pas long-temps, et le comte de Saint-Gilles se réconcilia avec l'église dont il était l'un des plus fermes appuis. Raymond épousa en secondes noces Elvire, fille d'Alphonse, roi de Castille, au secours duquel ce prince avait couru en la compagnie de Raymond de Lorraine, et d'Henri de Bourgogne; ceux-ci eurent aussi pour épouses les deux autres filles d'Alphonse, qui leur apportèrent pour dot, savoir, à Henri, le Portugal, où sa descendance règne encore; à Raymond de Lorraine, la Galice, et au comte de Saint-Gilles, qui ne demanda pas de terres, une forte somme d'argent dont il se servit utilement pour son voyage dans la Terre-Sainte. Ce grand événement arrivait, et le moment était venu où l'Europe allait fondre sur l'Asie. L'ermite Pierre avait prêché la première croisade; le pape Urbain II, guidé par le même motif, avait fait entendre sa voix à Clermont, et à son appel la plupart des princes de l'Europe avaient répondu. Raymond fut le premier qui prit la croix en 1095; il ne se mit en route qu'en 1098, tant furent longs les préparatifs d'une aussi périlleuse entreprise. Cent mille hommes accompagnèrent ce noble comte; il laissa à Bertrand son fils le gouvernement de ses états, espérant tout de ses talens et de son épée. Il prit sa route par terre, traînant après lui une multitude d'hommes, de femmes, de guerriers qui le reconnaissaient pour maître. Il traversa les Alpes, la Lombardie, le Frioul, l'Istrie, l'Esclavonie; il dut dans ce dernier pays, pour s'ouvrir un libre passage, combattre durant quarante jours les habitans qui voulaient le lui disputer. Il se croyait à l'abri de tout péril étant parvenu sur les terres de l'empire; il se trompa. Là on ne combattait plus le courage qu'avec les ruses de la perfidie. Alexis régnait alors; il faisait attaquer sous main Raymond, et à mesure qu'il avançait, il désavouait la conduite de ses émissaires, et les détesta surtout lorsque le comte de Toulouse, vainqueur de ces perfides,

eut planté sa bannière sous les murs de Constantinople. D'autres croisés l'avaient devancé ; ils avaient même consenti à prêter foi et hommage à l'empereur pour les terres qu'ils conquerraient en Asie. Alexis se flattant que Raymond ne serait pas plus difficile que tant de hauts seigneurs, lui fit faire une pareille proposition ; mais le fier comte, indigné jusqu'au fond de l'ame, lui répondit en face, *qu'il n'était pas venu si loin pour se faire un autre maître que Jésus-Christ*, *pour qui il avait quitté sa patrie*, *ses vastes états*, *et entrepris un si long voyage ; mais que si l'empereur voulait se joindre à lui et aux autres croisés*, *il combattrait volontiers sous ses enseignes*. Alexis, blessé de la fierté de cette réponse, donna ordre à ses troupes d'insulter celles de Raymond ; celui-ci se défendit avec vigueur, et poussé à bout, il fut sur le point de faire le siége de Constantinople ; ce ne fut qu'avec peine que les croisés parvinrent à le détourner de ce dessein. On fit plus ; bientôt on le réconcilia avec l'empereur, qui apprenant à l'estimer et à le craindre, le combla de riches présens, et lui voua une amitié qui dura toute sa vie : tant la véritable grandeur sait en imposer aux hommes ; tant le vrai mérite triomphe de tous les obstacles qu'on peut lui susciter. Les croisés passant en Asie, mirent le siége devant Nicée. Soliman, sultan de ces contrées, accourut avec une formidable armée ; Raymond qu'on lui opposa le battit dans toutes les rencontres, le força de reculer, et par ses grands exploits contribua plus que tout autre à la réduction de la ville. Les troupes chrétiennes se remirent en marche. Bohemond, prince de Tarente, qui commandait un des trois corps de l'armée, s'étant engagé dans un passage difficile, eût été défait par Soliman qui cherchait à venger la prise de Nicée, si Raymond et Godeffroi de Bouillon ne fussent accourus à son aide. Le combat s'engagea, et le principal honneur de la journée demeura au comte de Toulouse. Il tomba peu après malade, et la consternation fut parmi les croisés ; mais s'étant rétabli, il se montra avec distinction au siége d'Antioche, où dans une occasion lui et Bohemond, à la tête de huit cents chevaux, allèrent attaquer et mirent en déroute un corps d'ennemi fort de vingt mille hommes. Antioche, livrée par un traître, tomba au pouvoir des croisés ; ils abandonnèrent la souveraineté de cette ville à Bohemond ; le seul Raymond ne voulut pas lui céder la partie de la place dont il s'était rendu maître. Inflexible dans ses résolutions, il résista à toutes les prières, et l'on fut contraint de remettre l'accord de ce différent après la conquête de Jérusalem. Mais un danger pressant réunit bientôt des princes aveuglés par leur ambition ; des armées de quatre cent mille hom-

mes que leur opposèrent les infidèles, vinrent les assiéger à leur tour dans Antioche. Les pélerins découragés (on appelait ainsi les croisés) ne songeaient plus à la victoire. Raymond essaya, par toutes sortes de moyens, de les ranimer. On trouva caché dans la terre la lance qui perça le sacré côté du Sauveur; le comte de Toulouse s'en servit habilement; il la montra à toute l'armée comme un gage assuré de la victoire, et dès ce moment les croisés, devenus des héros, croyant d'ailleurs avoir pour auxiliaires les célestes esprits commandés par saint George, saint Démétrius et saint Maurice, que quelques-uns dirent apercevoir dans la mêlée, fondirent impétueusement, le 28 Juin 1098, sur les Sarrasins, qui enfoncés de toute part, laissèrent, dit-on, plus de cent mille des leurs sur le champ de bataille. Le comte de Toulouse, auquel le soin de garder la sainte lance avait été confié, ne put prendre sa part de cette glorieuse journée; abattu par une maladie douloureuse, il gardait Antioche; car cette ame de feu ne pouvait supporter un absolu repos. Dès que sa santé se fut rétablie, il poursuivit le cours de ses exploits, eut quelques démêlés avec Bohemond; et tandis que celui-ci chassait les Toulousains de la forteresse d'Antioche qu'ils occupaient, le comte se rendait seul maître de la ville de Marra, qu'il avait conquise de moitié avec le prince de Tarente. Le fameux ermite Pierre mit fin à ces discussions; les croisés divisés entre eux se réconcilièrent, et tous ensemble, d'un commun accord, furent investir Jérusalem. Cette ville sainte, après un siége opiniâtre, tomba au pouvoir des croisés le 15 Juillet 1099. Raymond fut le second qui entra dans la place; il planta sa bannière sur la tour de David, dont il s'empara. On songea dans l'armée chrétienne à élire un roi; la couronne fut offerte au comte de Toulouse. Ce prince, digne de cette haute récompense, eut la modération de la refuser, montrant que s'il savait conquérir un sceptre, il possédait la vertu plus grande de le laisser passer en une autre main. Godeffroi de Bouillon réunit alors tous les suffrages; mais guerrier aussi pieux que brave, il ne voulut point ceindre le diadème dans un lieu, dit-il, où le Sauveur avait été couronné d'épines, et repoussant le titre de roi, il se contenta de celui de baron, gardien du Saint-Sépulchre. Ses successeurs, qui n'eurent pas les mêmes vertus, n'imitèrent pas ce noble exemple, et moins dignes du nom de roi, ils se montrèrent plus empressés de le porter. Raymond, toujours maître de la forteresse de David, refusait de la remettre à Godeffroi de Bouillon: l'armée entière l'y contraignit; mais il crut sauver ce qu'il appelait mal à propos son honneur, en la confiant à la garde de l'évêque d'Albanie, qui le lendemain y introduisit les troupes du nou-

veau roi. Le comte de Toulouse ressentit vivement cet outrage ; il quitta Jérusalem, sous prétexte d'aller se baigner dans le Jourdain : il y fut, et prit en sortant de l'eau, *des vêtemens et des brayes neuves.* Ce prince, dit un ancien auteur, alla se laver de ses péchés dans le Jourdain, et cueillir les roses de Jéricho dans le lieu où était anciennement le jardin d'Abraham. Cependant Raymond, toujours généreux, ne balança pas à voler au secours de Godeffroi, attaqué par le soudan d'Egypte. Ces deux héros fixèrent la victoire ; elle fut due à leur union. Le comte ensuite, pour se distraire des traverses qu'on lui suscitait, partit pour Constantinople, où l'empereur l'accueillit avec distinction et amitié. Il fut rejoint dans cette ville par une nouvelle armée de croisés arrivant d'Europe : là étaient Hugues, frère de Philippe, roi de France, les comtes de Chartres et de Poitiers, qui tous d'un commun accord prièrent Raymond de prendre le commandement général de leurs troupes, et de les diriger dans leur expédition. Il y cionsentit ; mais la fortune ne lui fut pas favorable. Ses subordonnés n'obéissaient pas, trop fiers pour plier sous un prince qu'à peine ils croyaient leur égal. Ils furent battus en plus d'une rencontre ; mais ils prirent néanmoins Tortose qu'on abandonna à Raymond, ce qui engagea celui-ci à chercher les moyens de s'emparer de Tripoli, ville importante du voisinage. Pour mieux réussir dans ce dessein, il bâtit à deux milles de la ville, sur une hauteur, un château qu'il nomma Mont-Pélerin, d'où il forma le blocus de Tripoli ; mais la gloire de réduire cette ville était destinée à son fils. Raymond avait au milieu de tant de fatigues, de tant de combats et de pénibles aventures, atteint le terme de ses jours. Maître de Tortose, d'Arcos, de Giblet et d'autres places, il expira le dernier jour de Février 1105, et fut inhumé dans son château de Mont-Pélerin : son éloge se trouve tout entier dans l'histoire de sa vie ; il fut un des plus grands princes de son temps, et sa réputation, en traversant les siècles, ne fait que s'accroître. Un historien a dit de lui qu'il aimait sur-tout l'honneur, la justice, la bonne foi, gardant inviolablement sa parole ; vigilant, sage, prudent, magnifique, ferme et courageux, mais trop opiniâtre peut-être, et souffrant la résistance impatiemment. Marié plusieurs fois, il ne lui resta que deux enfans, Bertrand et Alphonse Jourdain, qui tous deux lui succédèrent.

VI. RAYMOND V, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, etc. naquit en 1134 d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, et de Faydide d'Usez. Il succéda en 1148 à son père, qui mourut empoisonné dans la Palestine par la perfidie de ses ennemis. (Voyez Alphonse Jourdain.) La grandeur de la maison de Toulouse

était alors portée à son plus haut degré de splendeur. Supérieur en puissance à tous les grands vassaux de la couronne de France, Raymond pouvait se flatter que son domaine surpassait en étendue celui du monarque même. Ce fut donc avec indignation que ce prince apprit qu'au préjudice de ses droits, Roger Trencavel, vicomte de Carcassonne, avait rendu foi et hommage au comte de Barcelone. Raymond arma en 1153 pour punir cette injure, et ayant attaqué Trencavel, le battit complétement le 15 Octobre de la même année, et l'ayant fait prisonnier, le jeta dans une prison, où il fut étroitement gardé. Guillaume VII, seigneur de Montpellier, plusieurs autres chevaliers de marque, vaincus le même jour, subirent la même captivité; ce ne fut que l'année suivante 1154, que ces princes recouvrèrent leur liberté. A la même époque Raymond V prit pour épouse Constance de France, sœur de Louis le Jeune; cette illustre alliance ne contribua pas peu à le faire respecter par les grands vassaux de la province. Cependant ceux qu'il avait battus cherchèrent à lui susciter de nouvelles traverses Une ligue se forma contre lui en 1158, entre le roi d'Angleterre Henri II, le comte de Barcelone, Trencavel, la vicomtesse de Narbonne, Guillaume de Montpellier; le comte de Toulouse, pour faire tête à l'orage, fit des préparatifs etxraordinaires, et appela à son secours son beau-frère le roi de France. Les confédérés se mirent en marche en 1159; Henri II vint mettre le siége devant Toulouse que défendait Louis le Jeune en personne. Le roi d'Angleterre, vivement repoussé dans toutes ses tentatives, se retira, prétextant qu'il ne voulait pas donner l'assaut à une ville dans laquelle se trouvait son seigneur suzerain le roi de France, tant à cette époque l'Anglais était loin de contester la suprématie de nos princes; et alors certes on n'eût pas vu des ambassadeurs bretons dicter des lois, non sans doute au royaume, mais au moins à la cour de France. Henri II ne tarda pas à conclure la paix avec Louis; mais les hostilités continuèrent, quoique faiblement, entre les confédérés et le comte de Toulouse. Enfin, un accord général pacifia en 1163 tous les différens, les exploits de Raymond ayant fait sentir à ses adversaires la nécessité de s'accommoder avec lui. A cette époque des ambassadeurs de l'empereur grec vinrent le trouver à Saint-Gilles, pour l'engager, au nom de leur maître, à entreprendre une nouvelle croisade, vivement souhaitée par les Orientaux; et comme en Asie la réputation des princes de la maison de Toulouse brillait de tout son éclat, les Grecs voulurent de préférence demander le secours du comte, digne héritier de tous ces héros. Raymond leur promit de voler à la défense de la Terre-Sainte; mais il ne put effectuer ce dessein. De grandes occupa-

tions le retinrent en Languedoc ; son absence eût été trop préjudiciable aux intérêts de sa famille et de ses sujets. La guerre entre le roi d'Angleterre et le comte de Toulouse n'était pas finie ; le premier élevait d'injustes prétentions sur les domaines de ce prince ; aussi les hostilités se continuaient. Sur ces entrefaites, Raymond s'étant déclaré pour l'anti-pape, Paschal III, à la sollicitation de l'empereur d'Allemagne, fut excommunié par Alexandre III, qui par la suite se montra moins sévère, Raymond ayant abjuré son erreur. Il avait d'autant plus besoin de se bien mettre avec le Saint-Siége, qu'il venait en 1166 de répudier sa femme Constance de France, pour épouser Richilde de Provence, attendant de cette union la souveraineté de toute cette province ; mais il trouva un concurrent redoutable dans Alphonse, roi d'Aragon, qui ayant des prétentions sur la Provence, les fit en ce moment valoir avec succès. Les affaires décidèrent Raymond à traiter définitivement avec le roi d'Angleterre. Ils conclurent la paix en 1173, et Raymond reconnut la suzeraineté du duché d'Aquitaine sur le comte de Toulouse, sauf les droits du roi de France, qui furent expressément réservés. Une nouvelle ligue des seigneurs de la province en 1176, contraignit le comte à reprendre les armes. Il dissipa cette confédération, et s'empara de plusieurs villes qui lui servirent de dédommagement. Les hérétiques albigeois, dont les erreurs devaient causer la ruine de la maison de Toulouse, infestaient toute la province dans laquelle ils s'étaient répandus depuis plusieurs années ; des conciles rassemblés ne purent arrêter le mal. Le pape Alexandre III envoya en 1178, le cardinal de Saint-Chrysogogne en qualité de légat pour essayer de réduire les Albigeois, et Raymond le seconda vivement (V. MAURAND PIERRE) ; mais on ne put soumettre des cœurs obstinés. L'hérésie continua ses ravages, et le siècle qui s'approchait vit seulement sa destruction. Les années suivantes furent marquées par des guerres entreprises contre le comte par le duc d'Aquitaine Richard, et le roi d'Aragon. Philippe Auguste prit le parti de Raymond, qui d'ailleurs sut se défendre avec vigueur ; ces soins occupèrent principalement les derniers temps de sa vie. Il mourut à Nîmes l'an 1194, plein de gloire, et âgé de soixante ans. Egal aux rois, dit Guillaume de Puylaurens, supérieur aux comtes, il se rendit aussi recommandable par ses exploits militaires que par sa prudence, sa grandeur d'ame et son affabilité. La ville de Toulouse, où on ne lui rendit pas toujours justice, lui a de singulières obligations pour les monumens dont il l'embellit, et les priviléges qu'il lui accorda. Il fut aussi ami des lettres et le protecteur des troubadours, qui l'en récompensèrent en le célébrant dans leurs vers. Ils le désignèrent

sous le nom du *bon Raymond*, *comte de Toulouse*. Lui-même cultiva avec succès le bel art de la poésie ; ses ouvrages, gracieux et remarquables par leur élégance et leur pureté, lui donnèrent une place distinguée parmi les ménestrels célèbres dont la réputation a traversé les siècles. Raymond, marié plusieurs fois, eut trois fils de Constance de France, Raymond qui lui succéda, Taillefer, Baudouin, et deux filles, Adélaïde, épouse de Roger, vicomte de Besiers et de Carcassonne, et N. de Toulouse, mariée au frère de Dodon, comte de Comminges.

VII. RAYMOND VI, dit *le Vieux*, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, né en 1156 de Raymond V, et de Constance de France, prit possession de la ville, du comté de Toulouse, et des autres domaines de son père, le 6 Janvier 1195, après le décès de ce dernier. Son premier soin fut de recevoir le serment de ses sujets, dont la fidélité devait lui être si précieuse dans les longues traverses que la fortune lui préparait. Il confirma leurs priviléges, leur donna de sages règlemens, et par son amour pour la justice, mérita celui des Toulousains. Presque à son début il commença ses longs et funestes démêlés avec l'église. Le pape Célestin III l'excommunia en 1196 ; ce ne fut que trois ans après qu'Innocent III le réconcilia avec l'église. Raymond, en 1196, ayant répudié Bourguigne de Chypre, qu'il avait épousée du vivant de son père, se maria avec Jeanne, fille d'Henri II, roi d'Angleterre, et sœur du fameux Richard Cœur de Lion. Cet hymen termina les différens qui divisaient ces deux princes. Raymond mal à propos se ligua avec Richard contre Philippe Auguste, roi de France, son cousin germain, ce qui devint plus tard la cause de la froideur que le monarque français mit à soutenir le comte lors de la guerre dite des Albigeois. Jeanne d'Angleterre étant morte en 1199, son époux se remaria l'année suivante à Eléonore d'Aragon. Cependant l'hérésie des Albigeois prenait de grands accroissemens dans la province ; la plus grande partie du peuple, des bourgeois et de la noblesse, approuvait ces funestes erreurs ; le mal croissait, et il importait d'y donner de prompts remèdes. Raymond, bien différent de son père, s'occupait peu de ces disputes de religion ; il voyait ses sujets vivre en paix entre eux dans un état heureux, il n'en demandait pas davantage : il eut tort ; la tolérance par malheur n'était pas une des vertus de son siècle. Innocent III envoya en 1198, 1202, 1204, des légats pour combattre les ennemis de l'église ; ils les confondirent, mais ne purent vaincre leur opiniâtreté. Pierre de Castelnau fut le ministre du Saint-Siége qui déploya le plus d'énergie. Raymond le trouva toujours sur son chemin ; il chercha à l'adoucir envers des insensés dont il se croyait

le père, parce qu'il était leur souverain; ce fut sans succès. Le zèle aveugle de Pierre de Castelnau, aigri par cette sage résistance, se tourna contre Raymond, et il ne tarda pas à l'attaquer lui-même. Le comte voulant terminer ces disputes fâcheuses, engagea le légat à se rendre à Saint-Gilles, où plusieurs conférences qu'ils eurent ensemble, loin de les rapprocher, les animèrent davantage. Le comte indigné menaça enfin le légat de sa colère: celui-ci voulut partir; à l'instant où il entrait dans une barque pour traverser le Rhône, deux hommes vinrent à lui, et l'assassinèrent. Castelnau mourut en pardonnant à ses meurtriers; mais l'église se chargea du soin de sa vengeance. Raymond fut soupçonné d'avoir armé leurs bras sacriléges sans que le crime pût être prouvé. Ne suffisait-il pas d'ailleurs que ce prince eût témoigné son désir de se voir défaire d'un tel ennemi, pour qu'aussitôt plusieurs bras se fussent chargés de ce soin détestable? Les cours ne manquent jamais d'hommes prêts à se souiller de toutes sortes de forfaits pour plaire à leur maître, et la plupart de ceux dont la faveur nous éblouit rougiraient trop s'il leur fallait avouer les causes honteuses de leur élévation. Raymond peut-être eût dû poursuivre les assassins avec plus de chaleur qu'il ne fit; sa négligence à cet égard servit de prétexte à ceux qui voulaient le perdre: ce tragique événement arriva en 1208. Innocent III, en apprenant la nouvelle de ce qu'il appelait le martyre de son légat, fit publier une croisade, moins dirigée contre les hérétiques que contre le comte de Toulouse. L'orage ne tarda pas à s'élever. La croisade, prêchée pour extirper l'hérésie des Albigeois, avait eu le plus grand succès. Raymond VI, justement épouvanté de la multitude qui avant peu allait fondre sur lui, demanda une absolution des excommunications lancées contre sa personne; il consentit à livrer au légat Milon sept places fortes. Un concile s'assembla à Saint-Gilles, Raymond y comparut; on le jugea, et il rentra dans la communion de l'église, après s'être soumis à la plus humiliante des cérémonies. On avait dressé sous le vestibule de l'abbaye un autel sur lequel le Saint-Sacrement était exposé, ainsi que les reliques des saints martyrs. Un grand nombre d'archevêques, de prélats, de hauts barons, se trouvèrent présens. Raymond fut conduit devant eux; le légat Milon, après l'avoir réconcilié et reçu ses sermens, lui passa son étole autour du cou, et la tenant par les deux bouts, il l'introduisit dans l'église, en le frappant d'une poignée de verges. La cérémonie terminée, Raymond, pour se soustraire à la foule qui obstruait l'église supérieure, passa par un des bas côtés où l'on avait transporté le cercueil de Pierre de Castelnau; en sorte que plusieurs crurent que ce prince faisait une amende honorable à celui qui

avait péri par son ordre. Mais cette humiliation fut inutile ; on avait juré la perte de Raymond : la croix était prise dans toutes les villes de France. Bientôt une armée formidable se rassembla vers l'été de 1209, sur les bords du Rhône. On y voyait le duc de Bourgogne, Pierre de Courtenai, les comtes de Nevers, de Saint-Paul, de Montfort, et une foule d'autres seigneurs et chevaliers qui croyaient servir Dieu en répandant le sang des hérétiques. Philippe Auguste laissa les ennemis du comte de Toulouse s'occuper de sa ruine ; il ne pouvait lui pardonner d'avoir reconnu tour à tour la suzeraineté du roi d'Angleterre et de l'empereur d'Allemagne. Le légat exigea de Raymond qu'il vînt joindre les croisés, et qu'il fût avec eux combattre ses malheureux sujets. La campagne s'ouvrit par le siége de Besiers, siége affreux marqué dans l'histoire en traits de sang. Quatre-vingt mille hommes y perdirent, dit-on, la vie, et à l'instant de commencer le massacre, l'abbé de Cîteaux, voyant les croisés hésiter dans la crainte de confondre les catholiques et les Albigeois, s'écria : *Tuez-les tous ; Dieu connaîtra ceux qui sont à lui !* Et le monstre, après avoir prononcé ces paroles, fut peut-être consacrer l'hostie au nom d'un Dieu qui pardonne avec plus de joie qu'il ne punit. Carcassonne, défendue par son jeune vicomte Roger Trencavel, neveu de Raymond, vit ensuite les croisés environner ses murailles. Ici la perfidie se joignit à la cruauté ; Roger fut arrêté malgré la parole donnée ; on pénétra dans la ville ; on chassa les habitans, après avoir pendu ou brûlé tous ceux qui furent reconnus pour hérétiques. Ce fut alors que Simon de Montfort parvint à se faire choisir pour chef de l'entreprise. Couvrant son ambition du manteau de la piété, il poussa à bout le comte Raymond à force de mauvais procédés. Raymond, excommunié une troisième fois, courut à Rome en 1210 se défendre lui-même. Vainement Milon et Montfort que cette résolution effrayait, cherchèrent à l'en détourner, il n'eut garde de les croire. Innocent III le reçut avec distinction, accueillit ses plaintes, le revêtit d'un riche manteau, lui donna une bague précieuse, et lui accorda un bref qui portait défense de disposer de ses terres, attendu qu'il avait été jugé innocent du meurtre de Pierre de Castelnau. Pendant son absence, Montfort envahit la plus grande partie de ses états ; Raymond se hâta de venir les défendre. La guerre est déclarée entre les deux rivaux ; Simon fait lancer contre lui une quatrième excommunication par un légat qui trompe et désobéit au pape. Foulques, évêque de Toulouse, devient le plus ardent ennemi de son souverain ; il le brave dans sa capitale, et n'en sort enfin qu'après l'avoir remplie de trouble et de discorde. (Voyez Foulques.) Montfort poursuit ses conquêtes ;

Lavaur est livrée aux flammes, ainsi que ses habitans, et Giraude, à qui elle appartenait, est jetée vivante dans un puits qu'on recouvre de pierres!! Bientôt les croisés investissent Toulouse au mois de Juin 1211; mais battus par Raymond, ils sont contraints de se retirer avec grande perte. Ils prirent leur revanche à Castelnaudary que Raymond espérait surprendre, et que Montfort l'empêcha de conquérir. Enfin, les ennemis se trouvèrent en présence sous les murs de Muret. L'armée du comte de Toulouse, grossie de celle de Pierre, roi d'Aragon, qui était venu pour défendre le comte, se trouva forte de soixante mille combattans. Montfort osa l'attaquer avec à peine trois mille hommes, le 12 Septembre 1213. Au premier choc, le roi d'Aragon fut tué; le désordre suivit son trépas. Raymond, malgré des prodiges de valeur, se vit contraint à prendre la fuite, et Toulouse, abandonnée par son malheureux prince, reçut en frémissant le vainqueur. La journée de Muret porta le dernier coup à Raymond; le concile de Latran, en 1215, le dépouilla de ses états; une pension de quatre mille marcs d'argent lui fut seulement accordée. Son fils Raymond le jeune eut grande peine à obtenir de tant de vastes domaines le marquisat de Provence qu'on voulut bien lui concéder, et Montfort fut solennellement reconnu successeur de Raymond à toutes ses autres possessions. Les sujets de Raymond ne tardèrent pas à vouloir secouer le joug de l'usurpateur: la guerre recommença; Toulouse se déclara pour ses maîtres légitimes. En 1216, Montfort vint l'assiéger, y entra en vainqueur, la mit au pillage, la livra aux flammes par les conseils de l'évêque Foulques, et en massacra sans pitié les principaux habitans. Tant de barbarie ne pouvait lui soumettre les cœurs; à peine s'était-il éloigné, que les Toulousains se soulevèrent de nouveau, et appellèrent à leurs secours Raymond qui errait dans le voisinage; il accourut le 13 Septembre 1217, suivi des barons les plus distingués du Languedoc et de la Guienne, au nombre desquels les historiens citent Gaspard de Labarthe, Roger de Comminges, Jourdain de l'Ile, Gerard, seigneur de Caraman, Guittard de Marmande, Gerard de Lamothe, sire de Langon, Huc et Amabis ses frères, Etienne de la Valette, Bertrand de Pestilhac, etc. Montfort, désespéré en apprenant cette fatale nouvelle, marcha contre Raymond avec plus de cent mille hommes. Le siége de Toulouse recommença; mais Dieu enfin se déclarait pour le bon droit. Montfort trouva la mort sous les murailles de la ville, et l'on a dit qu'une femme lui porta le coup mortel. Son trépas anéantit les espérances de sa famille, et Amauri son fils lui succéda dans ses prétentions, mais non point dans sa puissance. Dès ce moment la fortune changea; vainement en 1219, Louis, fils

du roi de France, vint assiéger Toulouse ; il ne put la réduire, et se vit contraint à se retirer. Chaque jour Raymond, vaillamment secondé par son fils, rentrait dans quelque portion de son héritage, et touchant au terme de sa carrière, il put croire à ses derniers instans que la splendeur de sa maison pourrait se prolonger encore. Toujours occupé du soin de ses intérêts, il fut surpris tout à coup par la mort en 1222, dans la maison d'Hugues de Jean à Toulouse. Jourdain, abbé de Saint-Sernin, vint le voir ; le comte lui tendit les mains par un mouvement de dévotion ; les chevaliers hospitaliers de Saint-Jean étant survenus, ils jetèrent sur lui le manteau de l'ordre avec la croix, qu'il baisa dévotement, et il expira aussitôt. On porta son corps dans leur maison ; mais on ne l'inhuma pas, tant avait de force l'excommunication qui pesait sur lui. Vainement Raymond son fils voulut lui rendre les derniers devoirs ; l'église se montra inflexible, et les restes du comte de Toulouse traversèrent les siècles sans avoir pu se reposer dans un tombeau. On montrait encore avant la révolution, dans la chapelle de l'hôtel de Malte, ces ossemens frappés d'anathème, et dont le triste aspect inspirait les plus grandes réflexions. Ce prince, jugé avec passion par ses ennemis, mérite les plus grands éloges. Il n'avait rien de médiocre, dit un des historiens qui lui fut le plus opposé, dans ses bonnes ni dans ses mauvaises qualités. Il avait l'ame noble, le génie aisé ; il possédait l'art de tenir ses voisins attachés à ses intérêts ; l'adversité ne l'abattait pas. On eût dit que la fortune le rendait plus grand à mesure qu'elle le persécutait davantage. Les siéges qu'il soutint dans Toulouse contre de puissantes armées qui ne purent l'y forcer, sont des preuves certaines de son courage. La manière dont il reconquit la capitale de ses états, après l'avoir perdue, est encore plus glorieuse. Enfin, ce grand prince, toujours accablé par les ministres des autels, ne cessa de les vénérer. Sa piété fut au-dessus de ses infortunes, et le plus tolérant des hommes se montra le plus chrétien. Les troubadours, qu'il se plut à accueillir dans tous les temps, parurent ses soutiens quand les plus grands seigneurs l'abandonnèrent ; tous dans leurs sirventes exaltent sa grandeur, son urbanité, prennent sa défense contre ses ennemis, et tombent vigoureusement sur le clergé acharné à la perte de leur généreux protecteur. Raymond VI se maria cinq fois ; mais on ne lui connaît certainement que deux enfans, Raymond dit le Jeune, et Constance ou Clémence, épouse de Sanche, roi d'Aragon.

VIII. RAYMOND VII, dit *le Jeune*, comte de Toulouse, marquis de Provence, duc de Narbonne, etc. fils de Raymond VI, et de Jeanne d'Angleterre, naquit au mois de Juillet 1197, et fut presqu'en naissant poursuivi

par la mauvaise fortune qui s'attacha avec tant d'acharnement à détruire son illustre maison. Elevé par un héros, il le devint lui-même. Son éducation fut confiée aux plus habiles personnages de son temps, et il y répondit dignement par sa généreuse conduite. Formé de bonne heure à l'école du malheur, il supporta ses disgraces avec courage, et sut les réparer avec habileté. Trop jeune encore pour prendre part à la bataille de Muret, à laquelle son père voulut cependant le faire assister, il demeura sur une colline voisine du champ de bataille, d'où il eut la douleur de voir renverser ses espérances. Une prompte fuite put seule le dérober à l'ambition de Montfort, qui fit tout son possible pour s'emparer d'un otage aussi intéressant. Raymond VII, amené par son père, passa, nous croyons, à la cour d'Angleterre, où ils demeurèrent peu de temps; car on les voit en 1215 obligés d'abandonner le palais comtal de Toulouse qu'ils habitaient, pour se retirer, comme simples particuliers, dans la maison de David de Roaix, qui accueillit ces nobles infortunés lorsque le concile de Montpellier et les menées de l'évêque Foulques, eurent obligé les Toulousains à se soumettre à Montfort. A la suite de ce pénible événement, le jeune Raymond passa de nouveau en Angleterre pour implorer la protection de son oncle le roi Jean, qui la lui promit. Ce prince fournit en effet à tous les frais du voyage que le jeune Raymond et le comte son père firent à Rome la même année, pour défendre au concile de Latran leurs droits indignement violés. Le jeune Raymond présenta à Innocent III les lettres de recommandation du roi d'Angleterre, mais tout fut inutile; en vain quelques voix généreuses s'élevèrent en faveur de ces opprimés, les partisans de Montfort l'emportèrent; le comte Raymond VI fut dépouillé de tous ses états, et le marquisat de Provence fut seulement réservé pour former un apanage à son fils. Celui-ci était parvenu à intéresser particulièrement le souverain pontife, lorsqu'il vint prendre de lui son audience de congé; Innocent III lui dit, après l'avoir fait asseoir à côté de lui: « Mon » fils, écoutez-moi; aimez Dieu » sur toute chose, et ayez soin » de le servir. Ne prenez jamais » le bien d'autrui, mais défendez » le vôtre si quelqu'un veut » vous l'ôter. Je vous donne le » comté Vénaissin avec toutes ses » dépendances; la Provence et » Beaucaire pourvoiront à votre » entretien jusqu'à ce que l'église » soit assemblée en concile; alors » vous pourrez venir, et on vous » fera raison de vos demandes » contre le comte de Montfort. » — « Saint Père, répliqua le jeune » prince avec vivacité, si je puis » recouvrer mes domaines sur le » comte de Montfort, et sur ceux » qui les détiennent, n'en soyez » pas fâché. » — « Quoi que vous

» fassiez, lui dit le pape, Dieu » vous fasse la grâce de bien com» mencer, et de mieux finir. » De telles paroles n'étaient point propres à désespérer Raymond; aussi partit-il le cœur plein d'espérance; et dès son arrivée en Provence en 1216, il commença à combattre l'ennemi de sa maison. A son aspect les villes de cette province se soulevèrent en sa faveur; son père qui partait pour l'Aragon, leva auparavant une armée, et lui en donna le commandement. Son premier exploit fut la délivrance de Beaucaire, défendue par Montfort qui était accouru, et dont la vieille expérience céda à la vigueur d'un jeune homme de dix-neuf ans. Toulouse, comme on l'a vu au précédent article, rentra sous la domination du vieux comte, et Montfort perdit la vie en voulant rentrer dans une ville qu'il avait usurpée. Dès-lors les Raymonds se trouvèrent supérieurs aux efforts d'Amauri, fils de leur adversaire. Dans les années suivantes, le jeune Raymond, poursuivant le cours de ses succès, parvint à reconquérir un grand nombre de villes qu'on lui avait enlevées précédemment. Amauri eut recours au pape Honoré III, qui en 1221 lança contre ce héros une sentence d'excommunication; celui-ci en appelant au pontife mieux informé, et à son épée, continua de combattre avec vivacité un rival qui ne savait pas se défendre. L'année suivante 1222, Raymond VI étant mort, Raymond VII lui succéda de plein droit, et parvint enfin à force de courage et d'opiniâtreté, à chasser pour toujours, en 1224, Amauri de la province. Ils firent un traité qui rendit au comte de Toulouse presque tout ce qu'il avait perdu; mais le fils de Montfort, en s'éloignant, se promit bien de ne pas laisser Raymond VII paisible possesseur de tant de riches domaines qu'il lui abandonnait à regret. Le comte de Toulouse, en habile politique, chercha de toute manière à s'affermir dans son autorité; il voulut se reconcilier avec l'église, toujours menaçante contre lui, et dont le courroux était si fort à craindre. Il sollicita le pape de l'admettre à l'absolution; il se présenta, soit au concile de Montpellier, soit à celui de Bourges en 1225, où il offrit de remettre l'examen de son affaire à la cour des douze pairs de France, où il tenait le premier rang en la qualité de duc de Narbonne; mais tout ce qu'il tenta fut inutile; on s'était promis de le poursuivre jusqu'à sa ruine totale. Le comte fut excommunié de nouveau; une autre croisade se forma contre lui, et Louis VIII se déclara le chef de l'entreprise. Il commença l'attaque en 1220, par le siége d'Avignon, et cette ville fut soumise malgré sa résistance. Il s'avança jusqu'à quatre lieues de Toulouse; s'étant rendu maître de toute la contrée depuis le Rhône, il allait sans doute achever d'accabler le comte, lorsque la mort le

surprit au milieu de son expédition. Louis IX son fils, jeune encore, lui succéda. Ce trépas laissa respirer Raymond ; il se défendit avec constance ; enfin la régente Blanche de Castille, et lui-même, lassés d'une guerre trop prolongée, traitèrent définitivement de la paix en 1227. Les conditions en furent dures pour Raymond ; il perdit une grande partie de ses domaines ; il s'humilia de toute manière devant l'église, et en donnant sa fille unique, Jeanne, en mariage au comte Alphonse, frère du roi Louis IX, il consentit qu'après sa mort le reste de ses états passât dans la maison royale de France. Ce fut à Paris que cet accord eut lieu ; et dans l'église de Notre-Dame, on obligea Raymond à se soumettre, pour obtenir son absolution, à la même honteuse cérémonie que son père avait subi à Saint-Gilles. (Voyez Raymond VI.) Il laissa enfin établir à Toulouse l'Inquisition, qui dès son origine fut en horreur à l'humanité. Depuis ce moment, Raymond VII, tourmenté par le souvenir des pertes qu'il avait faites, essaya de les réparer. On le vit recevoir l'hommage de la ville de Marseille, qui se donna à lui ; ameuter les seigneurs de la province contre le roi ; mais bientôt contraint à rompre les ligues qu'il avait formé, demander la paix, la recevoir, et en gémir encore. Il se mit à voyager ; passa en Allemagne, se rendit à Rome, où le pape l'accueillit, et lui restitua le marquisat de Provence ; vint à Paris, traînant toujours avec lui son inquiétude, et le regret de ce qu'il avait perdu. En 1242, il arma enfin contre Louis IX ; s'appuya de nombreux et puissans auxiliaires, dans le nombre desquels se trouvait le roi d'Angleterre ; mais attaqué de toute part, abandonné de ce dernier prince et de plusieurs de ses amis, il ne put résister aux armes victorieuses du monarque fançais. Il fallut encore s'abaisser, et pour comble de douleur, se soumettre sans réserve à toutes les conditions qu'on voulut lue imposer : elles furent dures et propres à le jeter dans le désespoir. Un des griefs principaux qu'on éleva contre lui, fut le meurtre des inquisiteurs de la foi, égorgés par les habitans d'Avignonet, qui voulurent venger sur eux la mort d'une foule de leurs compatriotes condamnés au supplice du feu par ces moines cruels. Raymond n'avait pas trempé dans ce complot, il prit l'engagement de le punir ; et la sévérité avec laquelle il remplit cette promesse, le lava des injustes soupçons dont il était l'objet. Il revint en Italie en 1244, pour voir l'empereur ; il reçut de ce dernier les pleins pouvoirs de traiter avec le pape en son nom, ce qu'il fit ; et lui-même s'accorda définitivement avec la cour de Rome, lasse enfin de le persécuter. De retour à Toulouse la même année, il tint ce que l'on appelait alors une cour plénière ; tout ce

qu'il y avait de plus distingué dans la noblesse des provinces méridionales du Royaume, se trouva à cette fête. Le comte créa deux cents chevaliers, entre lesquels furent le comte de Comminges, le vicomte de Lautrec, Gui de Severac, Sicard Alaman, Jourdain de l'Ile, Guillaume de Bonneville, Pierre-Raymond de Lamothe, sire de Langon, Bernard de Latour, Pons de Thesan, Arnaud de Murlhes, etc. A la suite de cette cérémonie, Raymond recommença ses courses inquiètes; on le vit en Provence chercher à former un nouvel hymen qui ne put réussir; à la cour de France, où il promit de tenir l'engagement pris par lui d'aller à la Terre-Sainte; en Castille, où il allait peut-être essayer de nouvelles alliances pour recommencer la guerre dont il n'abandonnait jamais l'idée. Enfin, comme il se trouvait dans la ville de Millau en Rouergue, il y fut atteint d'une maladie qui ne tarda pas à le conduire au tombeau; il expira le 27 Septembre 1249, à l'âge de cinquante-deux ans. Avec lui finit, dans la branche aînée, la maison de Toulouse, qui avait produit tant de héros, et qui régnait dans le Languedoc héréditairement depuis Frédelon, comte en 840. Elle exista durant quatre cents ans avec gloire, et la mémoire des princes qui en sortirent est encore chère aux contrées qu'ils gouvernèrent avec tant d'éclat. Raymond VII eut de grandes qualités, d'aimables vertus, mais il n'eut pas la constance de son illustre père. Il fut téméraire, léger; et sa bravoure ne put pas toujours réparer le mal que lui fit son imprudence et sa facilité à se lasser des projets qui semblaient le charmer; du moins on ne l'accusa jamais d'avoir embrassé les erreurs des Albigeois, et l'église, son ennemie, n'osa point inspecter sa foi. De Sancie d'Aragon, qu'il épousa en 1211, et qu'il répudia en 1241, il eut Jeanne sa fille unique et son héritière. Il se remaria avec Marguerite de la Marche, qu'il répudia encore, et dont il n'eut point de postérité.

IX. RAYMOND D'ANTIOCHE, fils de Guillaume IX, duc d'Aquitaine, comte de Poitiers, et de Philippe de Toulouse sa femme, naquit à Toulouse l'an 1099, dix mois après la naissance de Guillaume X son frère. Après la mort du duc son père, Raymond alla chercher fortune à la cour d'Henri I, roi d'Angleterre, où il reçut l'ordre de chevalerie. Il était parfaitement bienfait, d'une taille avantageuse, pieux, libéral, affable, magnifique, gracieux; il aimait les gens de lettres, quoiqu'il ne les eût pas cultivées; enfin, il était si brave et si excellent capitaine, qu'un historien grec de son temps, qui n'est pas suspect, l'appelle un second Hercule. Ces grandes qualités étaient mêlées de grands défauts; et l'auteur qui fait l'éloge de ses vertus, l'accuse de peu de prévoyance, d'un amour excessif

pour le jeu, de colère, de fougue dans ses actions, et de peu de fidélité dans ses promesses. Raymond était à la cour d'Angleterre, lorsque Boemond II, prince d'Antioche, qui n'avait qu'une fille en bas âge, nommée Constance, fut tué en 1130. Il s'éleva de grands différens pour le gouvernement de cette principauté, entre Alix, mère de Constance, et Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem. Celui-ci pour mettre des bornes à l'ambition d'Alix, envoya secrétement offrir à Raymond, du conseil du patriarche d'Antioche et des principaux du pays, la jeune princesse en mariage. Raymond d'Aquitaine accepta aussitôt une proposition si avantageuse; il partit, et prit si bien ses mesures pour se mettre à couvert des embûches que ses ennemis lui avaient dressées sur la route, qu'il arriva sain et sauf à Antioche. Il fut reçu dans cette ville avec de grandes démonstrations de joie, et épousa Constance en 1137, quoiqu'elle n'eût pas encore atteint l'âge de puberté. Il eut ensuite de grands démêlés avec le patriarche; il fut obligé de soutenir la guerre contre Manuel Comnène, qui lui enleva diverses places, assiégea sa capitale, et l'obligea enfin à se déclarer vassal de l'empire grec. Raymond se flatta que le crédit de sa nièce Eléonore auprès de Louis le Jeune, engagerait ce monarque à l'aider à reconquérir les villes qu'il avait perdu; mais le roi de France ne voulut en rien faire, et se méfiant de Raymond, il partit secrétement d'Antioche, pour se rendre à Tripoli, et de là gagner Jérusalem, terme de son pélerinage. En 1148, Raymond délivra par sa valeur le comte de Tripoli, qui était tombé entre les mains des Sarrasins. Le prince d'Antioche se trouva également au siège et à la prise de la ville de Pancade; mais l'année suivante vit le terme de tant d'exploits. Noradin ayant rassemblé une armée formidable, vint assiéger un château appartenant à Raymond; celui-ci se hâta de marcher pour le défendre, comptant plus sur sa bravoure que sur la force de ses troupes: la fortune le trompa. Accablé sous le nombre, il combattit en héros, fit des prodiges de valeur, et mourut digne de sa gloire, le 27 Juin 1149. Telle fut la fin de cet illustre Toulousain, qui eut pour successeur dans la principauté d'Antioche, Boemond III son fils; il laissa deux filles fameuses par leur beauté, dont l'aînée épousa l'empereur de Constantinople.

X. RAYMOND I, évêque de Toulouse en 875, est peu connu. On le trouve au nombre des prélats qui assistèrent à la translation des reliques de saint Antonin de Pamiers en 887; mais on ne doit ajouter aucune foi à l'auteur qui a écrit l'histoire de ce saint. Catel prétend aussi que Raymond I reçut du pape Jean VIII, un privilége confirmant ceux précédemment octroyés aux églises de Saint-Etienne, Sainte-

Marie et Saint-Saturnin : cet habile auteur se trompe; ce ne fut pas le pape Jean VIII qui accorda ce privilége, mais bien le pape Jean XVIII, et celui-ci ne régna qu'en 1003.

XI. RAYMOND II, évêque de Toulouse, se trouva en 1004 à une assemblée qui fut tenue cette année par les soins de Gui III, évêque du Puy. Ce pieux prélat touché du désordre, du libertinage et de tous les maux qu'entraînaient après eux les querelles et les guerres des seigneurs séculiers, engagea les évêques de la province de se réunir à lui pour aviser aux moyens de rétablir la paix et les bonnes mœurs. A cette conférence parurent les pasteurs des églises de Viviers, de Valence, de Rodez, d'Elne, etc. et Raymond II, qui occupait le siége de Toulouse; plusieurs princes et hauts barons s'y rendirent pareillement. On y dressa des réglemens, par lesquels on défendit aux ecclésiastiques de porter les armes; aux laïques, d'usurper les biens de l'église, de tyranniser les paysans. On lança l'excommunication contre ceux qui contreviendraient à ces articles. Raymond II, en 1005, assembla, de concert avec le comte Guillaume Taillefer, le second concile de Toulouse; on y décida des droits que les comtes de Caraman avaient usurpés, et on restreignit les entraves qu'ils donnaient au commerce. L'archevêque d'Auch, les évêques de Besiers, de Maguelonne, de Carcassonne, et plusieurs des abbés, s'y trouvèrent, et l'anathème fut porté sur les infracteurs des décisions du concile. Raymond II assista en 1010 à l'assemblée provinciale tenue à Argel le 18 Novembre, par l'archevêque de Narbonne, Ermengaud.

XII. RAYMOND III, évêque de Toulouse, et précédemment abbé de Saint-Antonin, fut un des prélats de la langue d'Oc qui assistèrent au concile de Narbonne en 1140. Udalgarius, évêque d'Elne, y fit le narré des maux sans nombre que les Sarrasins faisaient dans son diocèse. Les autres prélats promirent à tous les fidèles qui fourniraient de l'argent pour le rachat des captifs, la rémission plénière de leurs péchés, exceptant cependant ceux qui étant publics, scandalisaient les fidèles. Raymond voulant attacher son nom à l'érection d'un monastère, fonda celui de Merenx dans le comté de Foix en 1159. Des religieuses l'habitèrent sous la règle de Cîteaux, jusqu'au XV.e siècle, où il fut réuni à l'abbaye de Bolbonne. Sous l'épiscopat de Raymond, le schisme qui divisait l'église par les prétentions de deux papes rivaux du trône de Saint-Pierre, Alexandre III et Victor III, amena la nécessité de rassembler un concile pour décider des prétentions de ces concurrens; il eut lieu à Toulouse en 1160, ayant été convoqué selon les désirs des rois de France, Louis le Jeune, et d'Angleterre, Henri II. Ces

princes pour lui donner plus d'importance, voulurent y assister; ils y amenèrent plus de cent évêques ou abbés de leurs états; l'empereur d'Allemagne Frédéric I, et le roi de Castille, y envoyèrent leurs ambassadeurs. Les deux pontifes, qui chacun comptait des partisans dans le concile, s'empressèrent de le reconnaître, en y faisant paraître des légats chargés en leur nom de défendre leurs droits. Après plusieurs sessions, dans lesquelles on balança les raisons des deux parties, la majorité se décida en faveur d'Alexandre III, et excommunia Victor III. Celui-ci avait bien voulu se soumettre au concile avant le jugement; mais quand il fut condamné, il n'eut garde de lui obéir; tout au contraire, s'armant aussi des foudres de l'église, il frappa d'anathème une assemblée qu'il ne traita plus que de conciliabule schismatique, et la querelle recommença plus vivement que jamais. A quelle époque a-t-on vu reconnaître l'autorité de la raison par ceux qui ont eu des armes propres à défendre contre elle les prétentions qu'ils peuvent avoir? Depuis ce moment on ignore ce que devint l'évêque de Toulouse.

XIII. RAYMOND-ARNAUD, évêque de Comminges, fut, après la mort de Fulcrand, évêque de Toulouse en 1200, le concurrent de Raymond de Rabastens au siége de cette ville. (Voyez RAYMOND DE RABASTENS.) Ces deux personnages, par leurs intrigues peu apostoliques sans doute, divisèrent à tel point le chapitre de Saint-Etienne, que l'élection fut retardée durant presque toute l'année 1201. N'ayant pu s'accorder, les deux partis nommèrent en même temps, l'un Raymond-Arnaud, l'autre son rival. Ces choix, par la contestation qu'ils occasionnèrent, durent être soumis à la cour de Rome. Les commissaires qu'elle désigna, déclarèrent l'évêque de Comminges légitime possesseur du siége de Toulouse; ce prélat en conséquence partit pour son diocèse, mais il fut prévenu par Raymond de Rabastens, qui ayant employé l'intrigue avec succès, obtint du chapitre une seconde élection qui fut unanime. Dès-lors les efforts de Raymond-Arnaud pour entrer en possession de l'évêché, furent inutiles; son adversaire l'emporta, même à Rome où il fut reconnu. L'évêque de Comminges dut mourir vers ce temps; car il ne paraît pas avoir renouvelé ses prétentions à l'époque de la déposition de Raymond de Rabastens, comme simoniaque, en 2205.

XIV. RAYMOND, évêque de Balbastro. (*Voyez* SAINT-RAYMOND I.)

XV. RAYMOND de Toulouse. (*Voyez* SAINT-RAYMOND II.)

XVI. RAYMOND, Toulousain, religieux de l'ordre de Cluni, né dans les premières années du XII.e siècle, appartenait

à l'illustre maison de ce nom. Il eût pu s'avancer, par son mérite, à la cour des comtes de Toulouse, il préféra consacrer ses instans à Dieu, plutôt que de les abandonner au monde ; mais dans le calme de la retraite, son goût pour la littérature le suivit. Pierre de Vaulxsernai, au livre IV de son ouvrage, et à la page 23, parle de Raymond comme d'un homme célèbre qui cultivait particulièrement les Muses latines. Il employait son beau génie à chanter les perfections de Dieu, les grandeurs de la Vierge, les mérites des saints. Pierre le Vénérable, abbé de Cluni et supérieur de Raymond, dans une épître en vers qu'il lui adressait en réponse à celle qu'il avait reçu de lui, ne craint pas de lui dire qu'il avait fait revivre la réputation des anciens poëtes toulousains, voulant sans doute parler des Rutilius Numantianus, des Victorinus, des Sulpice Sevère, etc. Nous ne pouvons juger jusqu'où montait le talent de Raymond ; son nom seul nous reste, ses ouvrages ont disparu. Il vivait encore en 1148.

XVII. RAYMOND DE COSTIRAN, plus connu sous le surnom de Scriptor (l'Ecrivain), né à Toulouse, fut d'abord troubadour obscène et impie, puis devint inquisiteur et prétendu martyr. Il commença, comme le célèbre Foulques, par se lancer dans la carrière du vice, et employant mal les talens que la nature lui avait accordé, il chanta de préférence d'érotiques amours, et les plaisirs du libertinage. Une pièce de vers parmi celles que le temps a conservée, prouve ce que nous avançons. Raymond met en scène une dame qui, trompée dans ses désirs par son amant ou son mari, l'accuse de manquer d'énergie, et le défie en des termes que la décence défend de répéter. Cazeneuve dans son Traité des Jeux Floraux, parle de ce troubadour, et les historiens du Languedoc affirment qu'il reste encore de lui plusieurs poëmes. Raymond, touché sans doute de la grâce, ou trop abattu par ses excès, changea tout à coup de conduite ; il abandonna sa harpe, brisa son épée, et avec le secours de l'évêque de Toulouse, Raymond de Falgar, il entra dans l'état ecclésiastique, où il fit rapidement son chemin. En 1242, il était chanoine régulier de la cathédrale de Saint-Etienne de Toulouse, et archidiacre de Lézat ou de Villelongue. Ce fut cette année que les inquisiteurs de la foi, devenus de plus en plus l'objet de l'exécration publique, trouvèrent dans Avignonet, petite ville du diocèse de Toulouse, le trépas qu'ils venaient y apporter aux hérétiques albigeois. Depuis le traité de Paris en 1229, l'inquisition établie dans les domaines du comte Raymond VII (voyez ce nom), avait par de sanglantes et multipliées exécutions que ses membres ne cessaient de provoquer auprès de l'autorité civile, répandu la terreur et le

désespoir au milieu des contrées qu'ils parcouraient. Les délations, les poursuites les plus actives, tous les secours de la religion et du pouvoir, étaient dans leurs mains les moyens terribles dont ils se servaient pour étouffer l'hérésie. Les peuples ne les voyaient plus qu'avec horreur; l'exaspération contre eux était au comble, et ils ne faisaient rien pour la diminuer. Se répandant au contraire dans la campagne comme des tigres féroces, ils multipliaient les jugemens et les supplices. A peine paraissaient-ils dans un village ou un bourg, qu'ils demandaient tout à la fois aux magistrats la liste des hérétiques, et qu'on préparât des fagots pour dresser un bûcher. Ils arrivèrent en 1242, au nombre de quatre, dans Avignonet; savoir, Frère Guillaume-Arnaud, religieux Dominicain; Frère Etienne de Narbonne, ou selon d'autres, de Saint-Tibéri, religieux de l'ordre des Mineurs; le Prieur d'Avignonet, qui voulait avoir la gloire de verser du sang dans son malheureux pays, et enfin Raymond Scriptor, devenu tout à coup, par l'excès de son zèle, le plus impétueux de tous les inquisiteurs. Ils étaient suivis de plusieurs autres individus dont nous parlerons plus bas. Leur présence annonçait toujours les tortures et la mort; aussi en les voyant, les habitans d'Avignonet se livrèrent d'abord à la crainte, et passèrent bientôt à la fureur. Raymond d'Alfaro, bailli dudit lieu pour le comte de Toulouse, s'étant réuni à Pierre Roger de Lévis, seigneur de Mirepoix (qui, quoiqu'il dût sa fortune à la croisade des Albigeois, n'avait pas hérité du fanatisme de ses pères), ainsi qu'à plusieurs Avignonetains, s'armèrent tous de haches et de bâtons, et marchèrent durant la nuit de la veille de l'Ascension, 28 Mai de la même année, vers le château du comte Raymond VII où les orgueilleux inquisiteurs avaient été prendre leur logement. Si d'un côté la haine animait les assaillans, de l'autre l'exaltation des inquisiteurs n'était pas moins véhémente. Le bruit que firent les meurtriers pour parvenir jusqu'à eux, leur ayant révélé le danger dont ils étaient menacés, nul d'entre eux ne songea à prendre la fuite; ils entonnèrent le *Te Deum*, se mirent à genoux, se montrant satisfaits de parvenir au ciel par le chemin du martyre: car la fatale erreur qui les aveuglait ne leur permettait pas de voir que leur conduite sur la terre devait être détestée par un Dieu de paix et de miséricorde. Raymond d'Alfaro qui était, dit le Père Percin, *vêtu d'un pourpoint blanc*, frappa le premier les inquisiteurs; un autre coupa la langue à Guillaume-Arnaud, après l'avoir immolé, tant leur conduite passée semblait autoriser la vengeance. On jeta par les fenêtres les deux nonces ou domestiques qui venaient au secours de leurs maîtres; et les assassins

ne se retirèrent que lorsque leurs victimes eurent cessé de respirer. Là périrent, outre les quatre inquisiteurs que nous avons déjà nommés, Bernard de Rocquefort, Garcias d'Aure, Raymond Carbonéri, moines de différens ordres, Bernard, clerc de Raymond Scriptor, Pierre-Arnaud, notaire ou greffier de l'inquisition, Fortanier et Adhémar, nonces ou appariteurs de ce tribunal exécrable. Le bruit de ce crime, car c'en était un, se répandit rapidement; les victimes des inquisiteurs en tressaillirent de joie, ses bourreaux en furent indignés. Ce meurtre ne demeura pas impuni: les foudres de l'église tonnèrent sur les coupables. Le comte Raymond VII, qu'on accusait de n'être pas étranger à cet attentat, et qui se rappelait de tout le mal que l'assassinat de Pierre de Castelnau avait fait à sa famille (voyez RAYMOND VI), voulut par la rigueur du châtiment montrer qu'on le soupçonnait à tort. Il fit arrêter en 1243, à son retour à Toulouse, tous ceux qui avaient participé à cette action, et les fit pendre sans avoir égard à la haute noblesse de plusieurs. Les échafauds furent rallumés, et sous prétexte de la vengeance, le sang recommença à couler plus que jamais. Dès que les Dominicains et les Frères Mineurs eurent appris la mort de leurs confrères, ils vinrent enlever leurs corps avec un appareil extraordinaire, les regardant comme ceux des saints martyrs, et ils les ensevelirent avec les honneurs dus à ceux qui meurent pour la foi. Les restes de Raymond Scriptor et de Bernard son clerc, portés d'abord dans le cloître de l'église de Saint-Etienne de Toulouse, y reposèrent durant plusieurs siècles, vénérés des fidèles, sans cependant qu'on leur rendît un culte public; peut-être même les oubliait-on, lorsque Montchal, qui avait été nommé archevêque de Toulouse en 1628, voulut, on ne sait trop pourquoi, faire l'élévation de ces ossemens, qu'on aurait dû laisser dans le repos de la tombe. Lafaille l'annaliste qui écrivait en 1687, dit que ce prélat fut détourné de ce dessein, parce qu'on ne sut pas démêler ces prétendues reliques d'avec d'autres débris de corps humains qui se trouvaient dans le même lieu; mais le Père Percin, dont l'ouvrage intitulé *Monumenta conventus Tolosani*, etc. parut en 1693, assure que l'invention eut lieu. Ce qui nous porte à croire son assertion de préférence à celle de Lafaille, est l'inscription suivante qui se lit encore gravée sur un marbre noir dans la quatrième chapelle située à la droite du chœur de Saint-Étienne.

RAYMONDVS SCRIPTOR
ECCL. THOL. CANIC. ET
ARCHIDIACONVS
ET
BERNARDVS ILLIVS CLERIC.
PRO FIDE CHRISTI OCCISI
VNA CVM INQVISITORIB.
FIDEI.

C'était un singulier martyr qu'un troubadour libertin ! et néanmoins la fureur de le canoniser s'est toujours maintenue. On nous assurait dernièrement que sous le charitable, pieux et modeste archevêque Primat, ce projet avait été repris ; mais que sa religion éclairée lui fit bientôt repousser avec indignation les démarches qui pouvaient donner à un ennemi de l'humanité, les mêmes honneurs accordés à saint Vincent de Paule, cet admirable bienfaiteur des hommes. Du reste, nous ne serions pas étonnés que de nos jours ceux qui regrettent l'inquisition, ne se consolassent de sa perte, en procédant à l'apothéose d'un de ses plus féroces membres. (Voyez Marnis, Saint-Pierre I, Salama, Roaix I et II.)

XVIII. RAYMOND, seigneur du Bousquet, issu d'une noble et antique famille de Toulouse, vivait au commencement du XI.e siècle. Ce qu'un auteur contemporain raconte des aventures et des exploits de Raymond, nous fait conjecturer que ce dernier devait être célèbre dans son temps, et que le défaut de monumens ne nous laisse pas connaître tous les hauts faits par lesquels il se rendit recommandable Ce seigneur, également considérable par sa naissance et ses grands biens, forma, suivant le goût du siècle, le dessein de faire le pélerinage de Jérusalem. Il se mit en chemin, et étant arrivé à Lune sur la côte de la Toscane, il s'embarqna. A peine fut-il en pleine mer, qu'il s'éleva une tempête si furieuse, que son vaisseau se brisa contre des écueils ; en sorte que Raymond et un de ses domestiques furent presque les seuls qui se sauvèrent du naufrage. Ce domestique s'étant saisi d'une planche, fut jeté sur les côtes d'Italie, et croyant son maître noyé, il vint au Bousquet, dans le Toulousain, annoncer le malheur qui était arrivé. La femme de Raymond, sans doute peu éprise de son époux, se montra persuadée de cette triste nouvelle ; elle s'empara aussitôt du château, se hâta de convoler en de secondes noces, et mit tout en œuvre pour déshériter les filles qu'elle avait eu du seigneur du Bousquet. Mais un seigneur du voisinage, nommé Hugues Escafred, vieil ami de leur père, prit soin de leurs intérêts, et les donna en mariage à ses fils. Cependant Raymond s'étant saisi d'un débris du vaisseau qui le soutint sur les ondes, et ayant imploré, dit le chroniqueur, le secours de Sainte-Foi, aborda enfin sur les côtes d'Afrique, où il demeura pendant trois jours errant sur la plage. Il rencontra ensuite une troupe de pirates qui venait du pays *de Turlande*, qui le prirent, et l'amenèrent en esclavage. Il cacha d'abord sa condition ; mais comme on l'obligea de travailler à la terre, et qu'il ne put s'y décider, il se vit obligé d'avouer, malgré lui, qu'il n'avait jamais fait d'autre métier que

celui des armes. Ses maîtres charmés de trouver un homme de guerre, l'employèrent dans toutes leurs expéditions. Il ne fut pas long-temps sans donner des preuves de sa capacité et de sa valeur, qui lui méritèrent de grands éloges de la part des pirates, et lui donnèrent un rang distingué parmi eux. Ils étaient alors en guerre avec les Barbarins, peuple d'Afrique, qui leur ayant livré bataille, les défirent entièrement, et firent Raymond prisonnier. Ces derniers informés de son expérience dans l'art militaire, se servirent utilement de lui dans la guerre qu'ils faisaient alors aux Sarrasins de Cordoue. Ceux-ci dans une rencontre parvinrent également à s'emparer de Raymond, et ne manquèrent pas à leur tour de se servir de ses connaissances et de sa bravoure, en lui donnant de l'emploi dans leur armée. Le seigneur du Bousquet devait encore passer à de nouveaux maîtres; fait prisonnier par les Alabites, il suivit la fortune de ces derniers, et fut avec eux se battre l'an 1008, contre Sanche, comte de Castille, qui les ayant défaits, demeura maître de la personne de Raymond, et d'une infinité de chrétiens également forcés malgré eux à marcher dans les rangs des infidèles. Le comte instruit de la naissance, de la religion et des malheurs de ce seigneur, non seulement le remit en liberté, ainsi que ses compagnons d'infortune, mais encore le combla de bienfaits. Raymond, rendu à lui-même, se retira en France après une absence de trois ans, recouvra le château du Bousquet par le secours de ses amis, et chassa celui que sa femme avait épousé. Tel est le récit en abrégé des aventures de ce chevalier que nous a laissé un auteur qui écrivait en 1010, lequel nous apprend que Raymond vivait alors qu'il écrivait son histoire. Au reste, nous ne doutons pas que le château du Bousquet dont il a été question dans ce récit, ne soit le même que celui de ce nom situé auprès de Lanta dans le diocèse de Toulouse, à trois lieues de cette ville, vers le nord-est.

XIX. RAYMOND (Pierre), surnommé *le Preux et le Vaillant*, naquit à Toulouse après le milieu du XII.e siècle. Son père était bourgeois, et pouvait par conséquent être noble; car à Toulouse il était passé en usage, que les nobles habitant l'intérieur de la ville, se qualifiaient *de bourgeois*. Raymond porté par inclination vers la poésie, qui était alors une des principales routes pour parvenir à la fortune et aux honneurs, se fit tout à la fois troubadour et jongleur. Ses premières amours s'adressèrent à une dame de l'illustre maison de Puech, qui s'appelait Josserande. Il se montra rempli pour elle d'une vive passion qu'il exprima avec délicatesse dans les vers suivans:

Un seul objet fixe mon choix ;
M'offrait-on Alexandrine,
Ses bontés, sa grâce divine,
Je fuirais ses aimables loix.
Non, pour servir une autre dame,
Je ne saurais point délaisser
Celle qui sait m'intéresser,
Celle qui règne dans mon ame !
Où trouverai-je autre beauté,
Joignant à sa délicatesse
Tant de charmes, tant de simplesse,
Tant d'esprit et tant de fierté ?
Je lui dois les chants qu'on admire.
Elle ordonna, soudain mon cœur,
Du génie éprouvant l'ardeur,
Sut étonner par son délire,
Les rivaux dont il fut vainqueur !
C'est elle seule qui m'inspire !
Heureux si je puis à mon tour,
L'attendrissant sur mon martyre,
Voir sa main réunir un jour,
Pour le menestrel qui soupire,
Au laurier qui pare ma lyre,
Le myrte si cher à l'amour !

Josserande sensible à tant de mérite, mais plus vertueuse encore, refusa de condescendre aux désirs du troubadour. Raymond désespéré ne vit de remède à ses maux que dans la fuite. Il abandonna Toulouse, et courut en Aragon à la cour du roi Alphonse chercher dans les jouissances de l'amour propre le moyen de guérir la plaie de son cœur. Josserande au moment de leur séparation, éprouva elle aussi une douleur amère. *Tu pars, Pierre Raymond*, lui dit-elle en pleurant, *que Dieu te fasse revenir ! !* Bientôt même elle ne put endurer la longueur de son absence. Josserande adressa au menestrel une lettre pleine de reproches, telle que l'amour sait les écrire lorsqu'il ne peut plus se contenir. A la lecture de ces caractères qui lui étaient si chers, Raymond demeura transporté de joie, et une chanson délicieuse lui fut inspirée par son bonheur. Il revint en toute hâte pour être aimé, mais il ne put obtenir ce qui est le complément de la tendresse. Josserande voulait bien chérir son amant, mais non lui faire le sacrifice de son honneur. Las enfin de cette résistance, le troubadour partit de nouveau ; il fut à Montpellier, où Guillaume, prince de cette ville, l'accueillit avec distinction. Là, l'absence produisit son effet ordinaire ; une dame de la maison de Cadolet lui fit oublier son premier amour ; peut-être lui accorda-t-elle ce que Josserande lui avait si opiniâtrément refusé. Le comte Raymond V de Toulouse fut aussi l'un des protecteurs de Raymond ; il le combla de ses bienfaits ; et nous devons avouer à la honte du menestrel, qu'il paya d'ingratitude la famille de ce prince généreux, en prenant le parti des croisés contre les souverains de Toulouse lors de la guerre des Albigeois. La chose est d'autant plus digne de remarque, que tous les troubadours se montrèrent les zélés défenseurs des Raymonds. Les grands, les chevaliers, abandonnèrent ces princes ; mais les chantres aimables ne les délaissèrent pas dans leur mauvaise fortune, et leur génie s'anoblit par la fidélité. Raymond Pierre entâcha son honneur en suivant une conduite contraire ; il accompagna Montfort dans ses expéditions. Vainement se distingua-t-il

par une bravoure à toute épreuve, vainement fut-il aussi cueillir des lauriers dans la Palestine, où l'amena l'empereur Frédéric II; ces hauts faits qui lui acquirent de glorieux surnoms, ne firent pas oublier son ingratitude. Retiré à Pamiers sur la fin de sa vie, il s'y établit, s'y maria, et y mourut avant l'an 1230. Il écrivit, dit le moine des Iles d'Or, *un Traité contre l'erreur des Arrians*, c'est-à-dire, des Albigeois, et un autre *contre la tyrannie des princes*, leur reprochant entr'autre de s'être laissé assujettir par les curés, reproche bizarre dans la bouche d'un fanatique croisé. MM. Raynouard et de Rochegude citent plusieurs chansons de ce troubadour. Nous renvoyons à leurs excellens ouvrages, ceux qui seront curieux de connaître en original les œuvres de Pierre Raymond.

XX. RAYMOND (François Tolosani de), naquit à Toulouse en 1704, d'une famille très-ancienne. Dès l'âge le plus tendre, il eut un goût très-décidé pour l'Histoire naturelle, et il en fit ses principales études. L'état ecclésiastique lui paraissant plus convenable pour suivre avec tranquillité les divers genres de sciences, il prit le petit collet, et obtint bientôt un canonicat dans l'église de Saint-Sernin. En peu de temps il acquit une connaissance parfaite des propriétés des plantes. Lors de l'établissement de la société des Sciences, il en fut nommé membre, et il s'y fit remarquer sur-tout par son assiduité, et par la lecture de plusieurs mémoires curieux sur des recherches utiles. L'abbé Raymond exposait ses découvertes avec justesse, ordre et clarté. Il mourut victime de sa sensibilité; les disgraces de la magistrature en 1771, qui frappèrent sur-tout ce qu'il avait de plus cher, l'accablèrent d'une douleur si vive et si profonde, que sa santé en fut altérée, et qu'il finit ses jours le 8 Avril 1774. L'abbé Raymond n'a rien fait imprimer; mais on trouve dans le tome..... de l'académie des Sciences, un mémoire qui a pour titre : *Desséchement du Bois à l'air, et sur son inhibition dans l'eau*, sujet qui a été traité avec plus d'étendue par le célèbre Buffon.

XXI. RAYMOND (Jean-Arnaud), naquit à Toulouse le 9 Avril 1742, de Pierre Raymond, entrepreneur de bâtimens de la même ville. Destiné à suivre la même carrière, le jeune Raymond s'adonna à l'étude particulière de la stéréotomie, et en reçut les premières leçons de son père, qui passait pour un homme très-habile dans cette partie; ce fut aussi de lui qu'il reçut les premières notions de l'architecture. Pierre Raymond reconnaissant dans son fils d'heureuses dispositions, aurait désiré l'envoyer à Paris; mais ses moyens pécuniaires ne lui permettant pas de subvenir aux frais d'un voyage alors si coûteux, le retint près de lui; mais à cette époque un homme

dont les connaissances et le savoir se faisaient remarquer, et qui accordait sa protection aux jeunes artistes dont les talens commençaient à se développer, voulut bien se charger d'envoyer le jeune Raymond à Paris. (Voyez PUYMAURIN.) Là il eut successivement pour maître, Blondel, Hilaire et Leroi. Son activité au travail, et son extrême intelligeance à profiter des leçons qu'on lui donnait, le firent bientôt remarquer des autres élèves. En 1767, il concourut pour le grand prix d'architecture, et le remporta. Un succès aussi distingué l'encouragea, et le décida bientôt à partir pour Rome, afin d'examiner et de parcourir attentivement les superbes monumens que cette capitale du monde chrétien renferme. Personne mieux que lui ne vit l'Italie; les monumens antiques fixèrent surtout son attention; il les examina, les mesura avec un soin particulier, et il n'oublia jamais de joindre aux dessins qu'il en faisait, des observations savantes ou utiles à l'art qu'il professait; étant à Rome, il s'occupa particulièrement de l'étude des Thermes. Un long séjour dans le Vicentin, le mit à même d'étudier les ouvrages de Palladio, l'un des plus célèbres architectes du XVI.e siècle; aussi préféra-t-il toujours le genre d'architecture du Vitruve moderne, dont le style grandiose, et rempli de belles idées, lui retraçait l'époque la plus brillante de ce bel art. Venise, Padoue, Trévise et Vicence, furent pour lui des objets d'admiration, et dans toutes ces grandes villes, il visita attentivement tous les édifices dont Palladio les avait ornées. Une étude approfondie des monumens élevés par ce grand maître, un nombre considérable de dessins, et de notices savantes et profondément réfléchies, formaient un corps d'ouvrage et de doctrine que Raymond espérait mettre au jour, lorsque l'œuvre de Palladio, publiée par Decameron, d'après les dessins appartenant au lord Burtingthon, parut; par cette publicité inattendue et purement spéculative, Raymond se vit enlever le fruit de huit années d'études qu'il avait passées en Italie. Il abandonna son projet, et laissa dans l'oubli un monument utile à la science, et d'autant plus favorable à l'instruction des élèves auxquels il désirait le consacrer, que son travail était celui d'un homme de l'art qui avait long-temps médité sur les grandes conceptions du Palladio qu'il voulait tâcher de rendre classique dans nos écoles. En 1775, Raymond reprit le chemin de la capitale, où ses anciens collègues désiraient le revoir, et desquels il avait été séparé par les chagrins cuisans que lui avait occasionnés la non publication de ses œuvres. Les artistes les plus recommandables surent bientôt l'apprécier, et luimême se fit toujours un plaisir de leur communiquer les découvertes que ses longs voyages

avaient pu lui fournir. Bientôt après, la ville de Montpellier l'appela pour le charger de la direction de différens travaux dont on se proposait l'exécution ; la place du Peyrou fut seule terminée, et après trois ans de séjour dans cette ville, il retourna à Paris, où il fut admis au nombre des professeurs de l'académie d'Architecture en 1784. La réputation d'homme habile dont jouissait Raymond, fixa l'attention de M. Joubert, intendant des états du Languedoc, qui lui demanda des plans pour les établissemens de Nîmes et de quelques autres villes. L'artiste y consacra tous ses soins ; ses plans furent présentés aux états, et adoptés ; mais l'exécution de cette grande et belle entreprise n'eut pas lieu par le défaut de fonds. On lui doit cependant la restauration des édifices antiques qui font l'ornement de cette belle partie de la France. C'était toujours avec l'enthousiasme d'un homme de génie, que Raymond parlait de ce grand travail. Il avait conçu un projet *grandiose* et de la plus grande magnificence pour la restauration complète du vieux Louvre. Dans ce projet vaste et digne de la grandeur des anciens, on admire le style et la pureté des ajustemens intérieurs ; car il était trop sage et trop amateur de nos maîtres, pour se permettre aucun changement dans les décorations extérieures que l'on doit au talent de Pierre Lescot, de Philibert de Lorme et de Jean de Goujon. Par une fatalité assez extraordinaire, Raymond ne put mettre à exécution aucun des projets qu'il présenta, et tous restèrent ensevelis dans ses cartons, d'où sans doute malheureusement ils ne sortiront jamais. Parmi le nombre, il en est quelques-uns qui aux yeux des amateurs sont de vrais chef-d'œuvres de l'art. Raymond bornait seulement son ambition à l'élévation d'un seul monument qui pût donner à la postérité une idée de son talent et de ses vastes connaissances en architecture ; il n'eut point la satisfaction de voir réaliser cette espérance. Dégoûté du monde, il se retira de la société, vécut dans la retraite, et mit, comme il le disait lui-même, un *intervalle entre la vie et la mort ;* dès ce moment il jouit pour lui-même des avantages que donne la science, et de la riche collection de dessins des grands maîtres qu'il possédait ; il la communiquait volontiers à ceux qu'il croyait dignes d'en apprécier le mérite, et faits pour disserter avec lui sur les monumens des arts. C'est ainsi que Raymond termina sa carrière. Il mourut le 18 Janvier 1811. (Voyez le Supplément.)

XXII. RAYMOND (Augustin), né à Toulouse en 1754, avait quitté sa ville natale, et s'était établi à Bordeaux, où il se livrait aux soins d'un commerce assez étendu qu'il avait établi. La révolution arriva, et Raymond en devint la victime. Il fut accusé d'un crime énorme ;

il avait signé une pétition tendante à demander que les églises fussent rouvertes, et le culte rendu libre : la mort parut devoir faire expier cet attentat. Le malheureux Raymond fut condamné au dernier supplice, sur ce motif, par la commission militaire séante à Bordeaux, et exécuté le 5 Février 1794. Les inquisiteurs de la foi au temps passé étaient-ils plus intolérans que les Jacobins de cette époque ?

I. RAYNAL (Jean), supérieur général de la Doctrine chrétienne, né à Gramont dans le Rouergue, d'une famille peu aisée, qui ne put d'abord lui donner une éducation soignée, mais ses talens naturels y suppléèrent. A l'âge de seize ans, il entra dans la Congrégation des Doctrinaires de Villefranche, où il avait fait ses premières études. Bientôt après, Raynal fut envoyé au collége de l'Esquille pour y enseigner la grammaire, qu'il avait étudié dans les bons auteurs de l'antiquité. Un poëme latin sur *l'Aimant*, attira vers le jeune poëte l'attention de ses supérieurs et des gens de lettres. A l'âge de vingt-cinq ans, il fut choisi pour professer la rhétorique dans le même collége ; il s'y fit remarquer par son goût, et surtout par sa méthode facile à expliquer à ses élèves les beautés des auteurs du siècle d'Auguste. Après avoir professé neuf ans la rhétorique, il passa à une chaire de philosophie qu'il occupa pendant quatorze ans avec la même distinction. Nommé membre de l'académie des Sciences de Toulouse, il publia différens mémoires relatifs presque tous aux matières philosophiques. Raynal fut enfin appelé à remplir les fonctions de recteur, et il parut aussi versé dans l'administration que dans les sciences et les lettres. Sa Congrégation le nomma au gouvernement général. Le P. Raynal combattit long-temps; il était fort attaché au collége de l'Esquille et à la ville ; il fallut céder. La Congrégation commençait à ressentir les effets de son choix, lorsque la mort le surprit dans la soixante-unième année de son âge, quatorze mois après son élection au généralat. En 1729, l'académie des Jeux Floraux avait couronné trois de ses discours.

II. RAYNAL (Jean), né à Toulouse en 1723, fit ses études dans cette ville au collége des Jésuites. Son père ayant une famille nombreuse, lui fit prendre l'état ecclésiastique, qu'il quitta bientôt après pour suivre son cours de droit ; il fut reçu avocat au parlement en 1755, et peu de temps après il devint un des membres les plus distingués du barreau de cette ville, et plusieurs causes plaidées avec succès le firent juger capable de remplir la charge de capitoul, qui lui fut décernée en 1767 ; et la même année on le nomma subdélégué de l'intendant du Languedoc. En 1772, il fut envoyé à Paris pour présenter au roi le cahier des

états de cette province. A son retour, l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, l'admit dans son sein ; elle ne pouvait faire un meilleur choix, car depuis cette époque Raynal écrivit différens mémoires curieux qui malheureusement sont restés manuscrits. La révolution le trouva doyen de son corps ; mais trop sage et trop éclairé pour adopter les principes qu'elle propageait à cette époque désastreuse, il évita une mort certaine, en se dérobant aux poursuites que l'on dirigeait contre lui. Il se retira au village d'Argilliers, dans le département de l'Aude, où il termina sa longue carrière le 28 Juillet 1807, dans la quatre-vingt-septième année de son âge. Raynal avait été un des hommes les plus aimables de son temps, et une partie de sa vie fut consacrée au désir d'être utile à ses concitoyens. Nous avons de lui une *Histoire de la ville de Toulouse, avec une notice des hommes illustres, une suite chronologique des évêques et archevêques de cette ville, et une table générale des capitouls depuis la réunion du comté de Toulouse jusqu'à présent*, 1 volume in-4.°, imprimé à Toulouse chez François Forest, 1759. Raynal dédia son ouvrage aux capitouls, qui l'accueillirent, ainsi que le public, avec des témoignages de reconnaissance auxquels l'auteur avait bien quelque droit à cette époque. Il divisa son ouvrage en six livres : dans le premier, il donne quelques notions sur l'antiquité de cette ville ; dans le second, il trace l'histoire des comtes de Toulouse ; dans le troisième, il fait mention des événemens qui se sont passés de cette époque à 1461 ; dans le quatrième, il rapporte tout ce qui a eu lieu depuis la création du parlement dans Toulouse, jusqu'au commencement des guerres civiles qu'entraîna le calvinisme ; le cinquième est destiné à faire connaître l'histoire des troubles qui embrasèrent cette ville pendant plusieurs années ; enfin, le sixième termine cet ouvrage en faisant connaître les excès de la ligue, qui furent portés au comble de l'horreur par la mort tragique du plus grand et du meilleur des rois. A la suite de ce sixième livre, qui finit à la mort de Henri IV, on trouve des notices sur des Toulousains qui se sont rendus illustres par leurs vertus, leurs talens, leur bravoure, etc. Raynal ne fut pas toujours exact sur les détails historiques des grands hommes dont il trace la vie ; ses recherches se bornèrent à copier textuellement le Moréri de 1759. A la suite de ces notices, on trouve une suite chronologique et historique des évêques et archevêques depuis saint Saturnin jusqu'à nos jours ; il y rapporte les principaux événemens de leur vie, la date de leur élection et de leur mort, etc. ; mais nous observerons à cela que le dictionnaire ci-dessus cité, fut encore d'un grand se-

cours à Raynal. Sa liste des capitouls, qui se trouve à la fin de cet ouvrage, et qui est le complément du volume, est aussi fautive que toutes celles qui jusqu'alors avaient été faites. Plusieurs historiens avaient en effet écrit avant lui l'histoire de la ville de Toulouse; parmi ces écrivains, on distingue Etienne de Ganno, Nicolas-Bertrand, Antoine Noguier (voyez leurs articles dans ce Dictionnaire), qui vivaient à la fin du XV.e siècle ou au commencement du XVI.e, mais dont les ouvrages écrits avec promptitude et sans goût, sont encore défigurés par un mélange monstrueux de mensonge et de vérité. Raynal n'a point suivi leur marche, il ne s'est pas même donné la peine de les consulter et de les lire; en cela il a bien fait. Mais un reproche que l'on ne peut s'empêcher de lui faire, c'est d'avoir mis trop souvent à contribution les Annales de Lafaille, de l'avoir copié textuellement, en adoptant la plupart du temps des fables ou des narrations fausses que son prédécesseur n'avait pas su éviter. Ces reproches sont d'autant mieux fondés, que Raynal ayant occupé la charge de capitoul, pouvait sans aucun empêchement consulter les registres de l'hôtel de ville, s'assurer de la vérité, et rectifier ainsi toutes les erreurs qui s'étaient glissées jusqu'alors dans les ouvrages de tous les historiens qui l'avaient précédé. Son style assez clair est diffus et lâche, sa diction traînante, et n'offre souvent, comme nous l'avons déjà avancé, qu'une esquisse rapide et sèche, des événemens qui auraient mérité d'être approfondis avec plus de soin; en un mot, le cadre en est trop resserré. Malgré cette critique sévère, et qui pourrait paraître injuste à quelques personnes, nous conviendrons que l'ouvrage de Raynal a joui d'une réputation sans doute usurpée, mais qu'il peut encore être de quelque utilité à ceux qui désirent connaître l'histoire de Toulouse: ne pas connaître l'histoire de sa patrie, c'est y être étranger. Déjà un de nos collaborateurs, M. le baron de Lamothe-Langon, ancien et premier sous-préfet de Toulouse, se dispose à publier incessamment une *Histoire de la guerre des Albigeois*, qui forme une des époques les plus intéressantes des Annales de cette cité. Il s'occupe encore d'un ouvrage qui aura pour titre: *Histoire de l'Académie des Jeux Floraux et de la Littérature toulousaine, depuis le commencement du XIV.e siècle jusqu'à nos jours.* Son portefeuille renferme en outre un recueil curieux, intitulé: *Anecdotes historiques, galantes et littéraires de la ville de Toulouse.* M. Alexandre du Mège, qui fournit à cette Biographie les articles marqués d'une *, a déjà composé les premiers livres d'une histoire complète de Toulouse.

III. RAYNAL (François), frère du précédent, religieux Bé-

nédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Toulouse en 1726, fut pendant plusieurs années professeur de grec à Sorèze. A l'époque de la révolution, Raynal n'ayant pas voulu embrasser ses principes, fut obligé d'abandonner la France, et de se retirer à l'abbaye de Vallonbreuse près de Florence, où il entra bientôt dans la congrégation : il s'occupa alors, dans cette paisible retraite, d'une édition des Fables d'Esope, d'après un excellent manuscrit conservé dans une bibliothèque de Florence, désignée sous le nom de *Bibliotheca Cansinensis*. Mais livré à Vallonbreuse à l'enseignement du grec et de l'hébreu, il ne put terminer ce travail, qui eût été sans doute fort utile pour l'intelligence de l'un des auteurs grecs les plus intéressans de l'antiquité. En 1809, lorsque Furia a donné à Florence une édition complète des Fables d'Esope, il n'a pas pu s'empêcher, en se servant du manuscrit sur lequel Raynal avait travaillé, de prodiguer à ce dernier la part d'éloges qui lui revenait. Raynal est mort en 1810, âgé de plus de quatre-vingts ans.

RECAUT (Jean de), troubadour, né à Toulouse en 1440, obtint à l'âge de vingt-deux ans le prix de l'Eglantine. Il nous reste de cet auteur quelques pièces, où l'on trouve une poésie douce et sentimentale, de la chaleur et des images. Il aimait une jeune personne alliée à la famille de Josse-Lauvreins, et la belle *Alamanda* partageait la passion du troubadour. Chaque soir cet amant était introduit dans un jardin de l'hôtel où habitait Alamanda. Un mariage secret allait combler leurs vœux, lorsqu'une imprudence les sépara pour toujours. Loys (1), jeune ami de Recaut, l'avait suivi quelquefois jusque chez Alamanda. Il connaissait les projets des deux amans, et il voulut célébrer leur union dans un *Vers*, ou poëme en langue romane. Loys était parent de l'un des mainteneurs de la Gaie Science; il fut lui montrer le *Vers* qu'il venait de composer, et dans lequel Alamanda était nommée, ainsi que celui qu'elle avait choisi pour époux. Le mainteneur était vieux et méchant, et haïssait Recaut. Il prévint la mère d'Alamanda, et la noble dame conduisit aussitôt sa fille dans le monastère de Prouille, près de la petite ville de Fanjeaux. Forcée d'obéir à sa famille, Alamanda prit le voile. Jean de Recaut, désespéré, embrassa aussi la vie monastique, et entra dans le couvent des Augustins de Toulouse; mais loin de guérir les maux de ce trouba-

(1) *Thomas Loys* remporta plusieurs fois les prix distribués par les mainteneurs du Gai Savoir. En 1465, il obtint l'Eglantine, et nous avons encore l'ouvrage qui fut couronné à cette époque ; en voici le titre : *Sirventes sobre aquels que no usan de caritat per loqual foc jutjada l'Englantina, à mossen Thomas Loys, bachelier en leys l'an* 1465.

dour, le calme de la retraite ne fit que les irriter. Il consacra le souvenir de ses peines dans des *Cansos* inspirées par la douleur. Cathel (1), autre troubadour toulousain, les a conservées dans ses mémoires historiques, encore inédits. Nous n'avons traduit qu'une seule de ces touchantes élégies :

Le rosier refleurit, aimez, jeunes bergères;
Ils vous sont inconnus les maux du troubadour !
Aimez, et répétez les cadences légères
Des chants de bonheur et d'amour !

Vous avez vu dans ces plaines fertiles
Le souffle impur des aquilons,
Briser et les rameaux fragiles,
Et l'épi des riches moissons ;

Vous avez vu la sagette rapide,
Frapper l'oiseau dans le nid des amours,
Et, près de lui, sa compagne timide
Lentement terminer ses jours :

Mais le printems vient rendre à la nature,
Et les rameaux et l'espoir des moissons ;
Dans nos bosquets la colombe murmure,
La passagère anime nos vallons.

(1) *Jean Cathel* ou *Catbel*, a laissé des mémoires historiques peu connus, et quelques Sirventes. Il était négociant. Les mainteneurs de la Gaie Science lui accordèrent le prix de l'Eglantine en 1474. Le Sirventes qui lui valut cette faveur, ne donne pas une grande idée des talens poétiques de l'auteur. En voici la première strophe :

L'an quatre cens mil e setante quatre,
Le premier jorn del mes de may presen,
Per so que ver comp'anher mainta gen
Vis voulantes a far me vuelh esbatre,
Ey protestat que no pensi desfalre
Contr'al voler alcuramen de Dieu,
Mays explicar un pauc lo devis mieu
Per cortegia dels que falhen la vida.

Moi seul, errant dans ces sombres demeures,
Je ne sens plus le charme de l'espoir ;
En vain le temps accumule les heures,
Alamanda, je ne dois plus te voir !

Le rosier refleurit, aimez, jeunes bergères !
Vous n'éprouverez point les maux du troubadour !
Aimez, et répétez les cadences légères
Des chants de bonheur et d'amour ! *

I. RESSEGUIER (JEAN DE) (1), né à Toulouse le 22 Juillet 1683, d'une famille qui depuis près de trois siècles avait donné au parlement de Toulouse des magistrats illustres par leurs vertus, leurs talens, leurs lumières et leur dévouement à la monarchie. Son père étant mort, Resseguier se trouva possesseur d'une fortune brillante, ce qui le mettait à même de se livrer à tous les plaisirs du jeune âge ; mais il préféra avec plus de raison ne connaître d'autre agrément que celui de l'étude. De

(1) La maison de Resseguier, aujourd'hui existante, tire son origine du Rouergue. Son premier auteur connu est Jean de Resseguier, qui vivait au commencement du XV.[e] siècle. Elle s'établit à Toulouse dans la personne de Bernard de Resseguier, qui fut pourvu, par François I, d'une charge de conseiller au parlement de cette ville en 1518. Ce prince, qui affectionnait ce magistrat, reçut le 19 Juillet 1533, lors de son entrée à Rodez, trois clefs d'or que lui présenta, au nom de ses compatriotes, *une belle demoiselle* de Resseguier, femme de M. de la Boissière : elle devait être vraisemblablement sœur ou fille de Bernard. Les armes des Resseguier sont d'or, à un pin de sinople, le chef d'azur, chargé de trois quintefeuilles d'argent.

Resseguier fut reçu conseiller en 1705, et malgré les devoirs que lui imposaient sa charge, il n'en aima pas moins les belles-lettres. Reçu à l'académie des Jeux Floraux, il sut concilier avec le travail du palais, les obligations que lui imposaient le titre d'académicien, et quoiqu'il sacrifiât souvent aux Muses et aux Grâces, jamais Thémis n'eut à lui reprocher d'avoir négligé son culte. A peine l'académie des Sciences venait-elle de se former, que Resseguier reconnaissant toute l'utilité de cet établissement, se hâta de concourir, avec ses fondadeurs, à ses travaux et à ses progrès. Bientôt après le parlement de Toulouse ayant eu des affaires importantes au grand conseil, il fallut nommer un député; de Resseguier fut choisi, et ses heureux succès justifièrent le choix et la confiance de sa compagnie. Pendant le séjour qu'il fit à Paris, la douceur de son caractère, les grâces de son esprit, et toutes les qualités qui constituent l'homme aimable et l'honnête homme, lui acquirent l'estime des personnes les plus considérées dans la magistrature, les sciences et les belles-lettres. A son retour à Toulouse, il fut nommé président de la chambre des enquêtes. Resseguier mourut le 25 Septembre 1735; il a laissé un grand nombre de poésies dans tous les genres, et des discours prononcés en différentes occasions. Son ouvrage le plus intéressant, est une *Histoire du parlement de Toulouse*, depuis son établissement jusqu'à nos jours. L'auteur de cet article l'a parcouru attentivement, et après un examen réfléchi, il ose croire que l'on rendrait un vrai service à la littérature en le rendant public. On a en outre de Resseguier, un recueil d'*Arrêts notables*, avec des observations et des notes; la traduction en vers français du treizième volume du *Prædium rusticum* du Père Vanière, Jésuite, dont il fut l'ami. Il a aussi traduit quelques autres morceaux de ce charmant poëte; mais aucun de ses ouvrages n'a vu le jour.

II. RESSEGUIER (Clément-Ignace de), de la même famille que le précédent, naquit à Toulouse le 23 Novembre 1724. Destiné à entrer dans l'ordre de Malthe, il passa de bonne heure dans cette île, où il fit ses vœux, et monta sur le vaisseau de la Religion pour faire ses caravanes. Plus tard il devint général des galères de l'ordre, et se distingua dans plusieurs combats contre les infidèles par sa bravoure et ses talens. En une circonstance remarquable, il délivra un riche marchand grec, qui pour marque de sa reconnaissance lui offrit un superbe camée antique : c'était une agate onyx, représentant un Antiochus (1). Resseguier était bon militaire sans doute, mais il

(1) Cette pierre, plus encore précieuse par le travail que par la matière, appartient aujourd'hui au comte Jules de Resseguier.

fut encore plus homme d'esprit. Aimable, et plein de grâce dans sa conversation et dans ses écrits, il se laissait aller un peu trop à un penchant malin qui le portait à médire des plus puissans et des plus grands. Plus d'une fois, dit-on, il habita le château fort de la Bastille, en punition de plusieurs vaudevilles piquans, ou de quelques épigrammes sanglantes. Madame de Pompadour eut à se plaindre de lui ; on connaît le quatrain célèbre qu'il fit sur cette courtisanne illustre.

Fille d'une Sangsue, et Sangsue elle-même,
Poisson dans son palais, sans remords, sans effroi,
Etale aux yeux de tous son insolence extrême,
La dépouille du peuple et la honte du roi !

La prison fut la réplique de la dame. Resseguier pour cette fois y eût passé de longs jours, si l'abbé de Resseguier son frère, conseiller clerc au parlement de Toulouse, ne fût parti en poste de cette ville pour aller à Versailles solliciter de la marquise de Pompadour la grâce du poëte inconsidéré. Elle lui fut accordée, et pour sa récompense, l'abbé vit son frère lui tourner le dos, ne pouvant, disait le chevalier de Resseguier, pardonner au conseiller clerc de s'être déshonoré en intercédant une femme pareille. Les productions de cet auteur sont peu connues, et mériteraient de l'être davantage. Il composa un poëme épique sur *la prise de l'île de Rhodes*. Cet ouvrage existe encore entre les mains de madame de F...., qui ne l'a pas encore rendu à la famille. Le bailli de Resseguier vit la révolution et toutes ses horreurs ; il perdit alors ses commanderies de Marseille et de la Canevière. Retiré à Malthe, il croyait y vivre en paix ; mais tout à coup *la cité victorieuse* vit flotter devant ses murailles les vaisseaux français ; le vainqueur de l'Italie fit en quelques heures, par la terreur de son nom, ce que Soliman II n'avait pu faire par toute la puissance de ses armes ; l'invincible Malthe se rendit, et l'ordre fut dispersé en 1797. La même année Resseguier mourut, et fut enseveli dans l'île, dont lui et ses compagnons n'étaient plus les maîtres. Il était âgé de soixante-treize ans.

RESTES (Jean de), capitoul de Toulouse en 1471 et 1488, fut chargé, selon l'usage, d'écrire sur le registre des annales de la ville, l'histoire de cette année. Peu accoutumé à ces nouvelles fonctions, ou plutôt égaré par le mauvais goût du siècle, il inséra à la suite de sa narration un dialogue assez bizarre, dont voici le détail. Les interlocuteurs sont deux individus exerçant alors des fonctions publiques ; l'un est Villamur, assesseur des capitouls, et l'autre un Fraxines, surnommé Peironis, secrétaire de l'hôtel de ville. Villamur, avec une comique dignité, interroge le secrétaire sur les qualités que doit avoir un bon magistrat pour bien administrer les affaires d'une grande ville. Peironis répond en vrai pé-

dent; il va citant les œuvres de de saint Augustin, s'embrouille comme de raison, et veut être approuvé, ce qui n'est pas juste. Villamur ne se tient point satisfait, il insiste dans son attaque; Peironis, pour le convaincre, redouble l'étalage de son érudition, entasse argumens sur argumens, et piqué enfin de ne pouvoir faire taire son adversaire, l'invite à finir, lui disant qu'il est heure d'aller dîner, et que si Villamur l'interroge davantage, il ne lui répondra que par des coups. L'assesseur, loin d'être effrayé, rit de cette colère, et dit à Peironis qu'il ne saurait le craindre, car il ne lui voit pas d'épée. Le mutin secrétaire lui montre alors ses poings dont il le menace, et la dispute finit là. Il est à remarquer qu'à la tête de ce singulier dialogue, le peintre de l'hôtel de ville avait, par ordre de Restes sans doute, peint l'assesseur et Peironis en attitude de gens qui se disputent. Villamur était représenté vêtu d'une robe longue couleur de pourpre, ayant un bonnet pareil sur la tête, et un chaperon noir sur l'épaule; le secrétaire était entièrement vêtu de bure. Ces curieuses peintures ont disparu; les annales de la ville de Toulouse ont été soumises aux dévastations des vandales de de 1793. Jean de Restes, reélu capitoul en 1503, se distingua par l'activité avec laquelle il poursuivit les malfaiteurs; il en fit périr un grand nombre. La famille de Restes, aujourd'hui éteinte, est entrée onze fois dans le capitoulat.

REVERSAT-CELÉS-MARSAC (Pierre-Emmanuel de), est né à Toulouse le 18 Octobre 1742, d'une famille ancienne dans la robe, et qui s'était toujours rendue recommandable par la pratique de toutes les vertus. Le jeune Reversat fut destiné à suivre la carrière de ses ancêtres, et après avoir fait son cours de droit, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse en 1763. Il s'y fit bientôt remarquer par l'étendue de ses lumières, de ses connaissances en droit, et sur-tout par son dévouement à la cause de sa compagnie et du peuple. En 1771, les foudres ministérielles l'atteignirent, ainsi que ses confrères; mais comme eux il lutta avec courage, soit contre le chancelier Maupeou, soit plus tard contre ceux qui abusèrent des intentions du meilleur des monarques. Reversat, à l'époque de la révolution, eut le malheur de croire à cette fatale amnistie que l'assemblée nationale de 1791 avait décrétée; il se trompa, et ne crut pas devoir ainsi mettre ses jours en sûreté par une émigration devenue nécessaire en 1793. Arrêté avec la plus grande partie des membres de sa compagnie, traduit comme eux à Paris devant le tribunal révolutionnaire de la Seine, il subit le même jugement par les mêmes motifs. Il fut condamné comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlemens

de France, et notamment aux arrêtés et délibérations de celui de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790. Il fut exécuté le 6 Juillet 1794; il était âgé de cinquante-deux ans. Il a laissé plusieurs enfans; l'aîné est aujourd'hui membre du conseil du département de la Haute-Garonne, et membre du conseil municipal. Le roi vient de lui accorder tout récemment la croix de la Légion d'honneur.

REY SAINT-GERY (E. J. A. DE), issu d'une famille noble de Toulouse, naquit dans cette ville en 1730. Ses parens voulant qu'il tournât ses études vers la jurisprudence, soignèrent attentivement son éducation. Saint-Gery se montra digne des soins dont il était l'objet, et après avoir pris les degrés d'avocat, et paru un instant au barreau, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse en 1749, n'étant alors âgé que de dix-neuf ans. Avant peu de temps il se fit remarquer par la vivacité de son esprit et la sagesse de ses opinions. Il parut habile magistrat, et couronna de beaux talens par de grandes vertus. Opposé aux volontés de Maupeou qui ne voulait que des esclaves dans les parlemens, Saint-Gery partagea en 1771 l'exil de ses collègues. Il rentra avec eux lorsque lorsque Louis XVI eut rétabli ces cours qui étaient les conservatrices de la monarchie, en même temps qu'elles en tempéraient le pouvoir. Homme de bien, savant jurisconsulte, noble et riche, Saint-Gery ne pouvait échapper à la révolution. Les jacobins avaient choisi leurs victimes parmi ce que la France avait de plus pur; il fut nécessairement de ce nombre. Conduit à Paris, condamné au tribunal révolutionnaire de la Seine comme ayant pris part à la coalition des parlemens, et notamment aux arrêtés et délibérations de celui de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790, il marcha au supplice le 6 Juillet 1794, avec MM. de Valhausi, de Tournier, de Lamothe, de Belloc, de Rouville, de Peyre, etc. et tous, a dit un historien, furent à la mort d'un même air qu'ils allaient à une cérémonie publique. La fermeté de ses dignes magistrats provenait de leur vertu, de leur religion et de la tranquillité de leur conscience. Saint-Gery a laissé un fils nommé membre de la chambre des députés à plusieurs reprises, qui, siégeant au côté droit, se distingue par la sagesse de ses opinions.

REY (JEAN-BAPTISTE), naquit à Lauzerte le 18 Décembre 1734, vint à Toulouse dès sa plus tendre enfance, et fut enfant de chœur à l'abbaye de Saint-Saturnin. Né avec les plus heureuses dispositions pour l'art musical, il fit en peu de temps des progrès si rapides, qu'il remporta dans un concours la place de la maîtrise à la cathédrale d'Auch, n'ayant pas encore atteint sa dix-septième année. Après avoir occupé

ce poste pendant l'espace de trois années, Rey fut rappelé à Toulouse, et nommé chef de l'orchestre du théâtre de cette ville ; et c'est dès ce moment que date sa réputation. Il continua alors d'exercer son art avec succès dans différentes villes, et notamment à Montpellier, Marseille, Bordeaux, Nantes, jusqu'à l'âge de quarante ans. Dans ses diverses courses, Rey s'était appliqué à la composition, et il avait fait exécuter à Paris, à la chapelle de Louis XV, plusieurs de ses motets, qui l'avaient fait connaître d'une manière avantageuse. En 1776, il se trouvait à Nantes, lorsqu'il reçut un ordre qui lui enjoignait de se rendre à Paris pour être attaché à l'académie royale de Musique en qualité de maître d'orchestre. En 1779, Louis XVI l'admit au nombre de ses pensionnaires, lui fit expédier un brevet de maître de musique de sa chambre, avec une pension de deux mille francs, et la promesse de lui donner la surintendance de sa musique, et de le décorer du cordon noir, avantages qui lui furent enlevés par les événemens de la révolution. Pendant les trente-cinq ans qu'il a conduit l'orchestre de l'Opéra, il n'a cessé de contribuer à soutenir l'honneur et la gloire de ce superbe établissement ; il a composé et restauré plusieurs ouvrages restés au théâtre ; il a achevé l'opéra d'*Arvire et Evelina*, du célèbre Sacchini son intime ami, qui lui en avait confié le soin ; ses talens lui ont toujours mérité l'estime et l'attachement des plus fameux compositeurs. Gluck, Piccini, Saliéri, Lemoyne, Grétry, Wintel, Paësiello, Chérubini, Méhul, Lesueur, Spontini, etc. ont tous eu la plus grande confiance en ses talens, qui ont souvent contribué à leur gloire ; ils lui ont manifesté ce sentiment toutes les fois que l'occasion s'en est présentée. Napoléon appréciant les talens de Rey, l'avait honoré du titre de chef d'orchestre de sa chapelle. Cet artiste distingué a succombé en 1810, à une longue maladie, Voyez le Dictionnaire des Musiciens, tome 2, page 214, n.° 1.

RHODANIUS, évêque de Toulouse, était déjà sur le siége épiscopal de cette ville dès l'an 353. L'hérésie des Ariens désolait les Gaules, ils y régnaient en souverains ; aussi les évêques de cette secte ne craignirent pas d'assembler en 356, un concile à Besiers, dans lequel on devait confirmer l'entreprise du concile d'Arles, qui avait prononcé la condamnation de saint Athanase, le principal antagoniste de leurs erreurs. Constance qui les favorisait, occupait alors le trône impérial ; mais toute sa puissance ne put arrêter le zèle de Rhodanius. Ce digne prélat refusa hautement d'adhérer aux évêques qui abandonnaient la pureté de la foi, et son énergique résistance lui attira la haine de l'empereur, qui l'exila en Phrygie. Rhodanius, généreux

confesseur de la cause de l'église, obéit avec humilité au prince qui le frappait ; il abandonna son troupeau, et fut terminer ses jours sur cette terre étrangère après 358.

RIBES (ANNE-ARNAUD DE), commandeur de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel du génie, directeur des fortifications, etc. naquit à Saint-Félix de Lauraguais, diocèse de Toulouse, le 5 Janvier 1751. Destiné de bonne heure à suivre la carrière des armes, il étudia d'abord les mathématiques, et fut reçu lieutenant du génie de seconde classe à l'école de Mezières en 1768; il avait alors dix-sept ans. Il obtint le premier Janvier 1770, le grade d'ingénieur de première classe. Depuis ce moment ses talens rendirent son avancement très-rapide. Il devint capitaine du génie le premier Janvier 1777, chevalier de Saint-Louis en 1782, et lieutenant-colonel de son arme le 16 Décembre 1793. Ribes ne crut pas devoir abandonner la France au moment où toutes les puissances de l'Europe allaient fondre sur elle. Il vit les dangers de la première émigration, sans pouvoir en deviner les avantages ; aussi aima-t-il mieux combattre avec les Français, préférant courir les chances de l'ingratitude des hommes de sang qui nous gouvernaient, à la douleur de s'armer contre sa patrie. Telle fut sa manière de voir; on peut soutenir l'opinion contraire : de bien nobles exemples la défendent dans nos temps modernes; nous rapportons franchement celle du militaire distingué auquel nous consacrons cet article. Ribes prit part aux succès de nos glorieuses armées; il servit dans celle des Pyrénées-Orientales, commandée en chef, tour à tour, par Dugommier qui y trouva la mort, et Pérignon qui, aussi brave, y parut plus heureux. On confia à Ribes la direction des siéges de Collioure, Figuière et Roses en 1794 et 1795. Il eut l'honneur de triompher de la résistance des assiégés, et de faire planter sur les remparts le drapeau de la victoire. Appelé à la fin de 1795, à Toulouse, avec le titre de sous-directeur des fortifications de la dixième division militaire, il fut nommé colonel du génie le 20 Mars 1796. Quatre ans après, le général Bonaparte ayant, en qualité de premier consul, saisi dans ses mains vigoureuses les rennes de l'état, voulut fortifier les points les plus importans du territoire ; l'île d'Elbe faisait en ce moment partie de la France. Napoléon nomma le colonel Ribes directeur des fortifications de cette île, le 29 Février 1803 : ne pouvant se douter alors qu'à la suite de la plus éclatante infortune, il viendrait lui-même se réfugier sur ce rocher, qui devait, pour ainsi dire, lui servir de passage à une égale et plus lointaine prison, où se termineraient, dans une oisiveté pénible, des destinées si brillan-

tes et si admirées. Ribès reçut à Porto-Ferrajo, la décoration alors si flatteuse de la Légion d'honneur; elle lui fut accordée par un décret en date du 18 Décembre 1803. Il fut promu en récompense de ses services, le 15 Juin 1804, au grade d'officier du même ordre, tant l'empereur savait bien apprécier le mérite: la chose lui était facile plus qu'à tout autre, car il voyait tout par lui-même; les moindres détails ne lui étaient pas étrangers: il croyait avec raison ajouter à la splendeur de la couronne, par sa constante application à ses devoirs; et sous ce point particulièrement, Napoléon le Grand a été le premier souverain du monde. Ribes, après avoir épousé une fille de la maison de Lamothe, qu'il avait aimé toute sa vie, demanda et obtint la direction des fortifications de Perpignan le 13 Mars 1805. Plus tard la guerre s'étant rallumée avec l'Espagne à la suite des mesures imprudentes et condamnables de l'empereur Napoléon, ce monarque désigna le colonel Ribes pour commander les opérations du siége de Roses, ville qu'il avait déjà su réduire en 1795. Ses talens le servirent encore dans cette circonstance; il força les Espagnols à capituler en 1808, et sut par ses savantes combinaisons, tout en hâtant la reddition de la place, épargner le sang français. La même année, le 16 Décembre, l'empereur l'éleva au grade de commandeur de la Légion d'honneur. De précoces infirmités, et principalement la goutte, contraignirent Ribes à demander sa retraite; il l'obtint le 10 Octobre 1810, se retira à Saint-Félix au sein de sa famille, où il espérait rencontrer le bonheur et le repos: il y trouva la mort, et termina sa glorieuse carrière le 11 Janvier 1811. Ses derniers momens appartinrent tous à la religion, dont il implora vivement les secours; il laissa une honorable et chère mémoire à son épouse si digne de son cœur, à son fils, à sa fille, à ses proches, à ses amis, qui se montrèrent inconsolables de sa perte. Le baron Sabatier, général du génie, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de Saint-Louis, etc. aujourd'hui vivant et commandant à Metz, est neveu du colonel Ribes, qui le décida à s'engager dans une carrière dans laquelle il s'est montré avec tant d'éclat.

I. RICARD (N.), né à Espalion dans le Rouergue, vers 1740, fut envoyé à Toulouse pour y recevoir sa première éducation. Son intelligence se montra supérieure à son âge; il expliquait, dès sa douzième année, les auteurs les plus difficiles de l'antiquité. Il entra jeune encore dans la maison des Pères de l'Esquille, et reçut les ordres sacrés. Il composa des sermons, qu'il prêcha avec succès. Le panégyrique de saint Yves assura sa réputation, et le plaça au nombre des littérateurs distingués de la province de Languedoc. Ricard, lors

de la prestation du serment civique, fut au nombre de ceux qui s'y soumirent. Il crut voir le bien dans la révolution, et il se trompa. Revenu plus tard de son erreur, il se rallia franchement à l'église. Nommé conservateur de la bibliothèque du clergé à Toulouse, il exerça ces fonctions jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1808. L'archevêque Primat l'avait décoré du titre de chanoine honoraire. Ricard, outre ses divers sermons, prononça et fit imprimer en 1806, le panégyrique de l'empereur Napoléon. On y remarque des mouvemens oratoires, et quelquefois l'orateur s'élève à la hauteur de son sujet. M. l'abbé Jamme remplaça Ricard dans ses fonctions de bibliothécaire.

II. RICARD (Dominique), traducteur de Plutarque, naquit à Toulouse le 23 Mars 1741, de parens honnêtes. Après avoir fait d'excellentes études au collége de l'Esquille, il entra dans la Congrégation de la Doctrine chrétienne, et y professa avec distinction. Ce fut dans cette retraite que Ricard, nourri de la lecture des bons auteurs de l'antiquité, entreprit la traduction de Plutarque; celle d'Amyot, malgré tout son mérite, et que l'on estime encore à cause de son style naïf et plein de charmes, lui parut cependant quelquefois inintelligible pour la plupart des lecteurs modernes; mais à peine avait-il commencé son travail, qu'ayant eu quelques querelles avec un de ses confrères, il résolut de quitter Toulouse pour venir se fixer à Paris. Trouvant à peine les moyens de vivre du fruit de sa plume, Ricard se mit à donner des leçons particulières, et peu de temps après il devint précepteur des enfans de M. de R. C.... Ce fut en 1783 que parurent successivement les premiers volumes des *Œuvres morales de Plutarque*. Ricard consacra dès ce moment les vingt plus belles années de sa vie à l'instruction publique et particulière, et depuis il ne cessa, jusqu'à son dernier instant, d'éclairer, de conduire, de protéger la jeunesse éparse dans les diverses institutions de Paris, et pour laquelle, second Rollin, il avait une espèce de paternité. C'est pour elle qu'il entreprit son grand ouvrage, persuadé, avec Jean-Jacques Rousseau, que les *Œuvres de Plutarque* étaient à la fois un trésor public et domestique, un antidote infaillible qui devait garantir les jeunes gens de la fureur et du poison des romans. La révolution survint, elle n'atteignit point le vertueux Ricard, simple ecclésiastique; quoiqu'il n'eût point été engagé dans les ordres sacrés, il remplissait tous les devoirs que la religion impose aux prêtres, et plus heureux que ses confrères, il échappa ainsi à la hache révolutionnaire. Ricard fut un savant recommandable, mettant autant de soin à fuir les honneurs littéraires, que d'autres en mettent à les rechercher. Lors de la formation de l'Institut, il

refusa deux fois les places dont on voulait récompenser ses travaux littéraires. Précédemment l'ancienne académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait aussi voulu l'admettre dans son sein. Il mourut à Paris le 28 Janvier 1803 (8 Pluviose au XI.) Sa mort fut une perte pour les sciences; aussi fut-elle vivement sentie par les hommes de lettres. Nous ne pouvons nous empêcher de tracer ici le portrait qu'en a fait un de ses plus intimes amis. « Sa » présence, dit-il, inspirait une » si tendre et si religieuse véné» ration, que personne n'osa ja» mais prononcer devant lui une » parole capable d'offenser son » oreille, d'élever un nuage sur » sa sainte physionomie ; quand » on voulait achever l'éloge d'un » homme, on disait : M. Ricard » est son ami ; tout était ren» fermé dans ce mot. Personne » n'eut jamais autant d'amis, » parce que personne ne fut aussi » digne d'en avoir : il aimait cha» cun d'entre eux, comme s'il » n'avait eu que celui-là, et cha» cun l'aimait à son tour, comme » son ami unique, quand, conti» nue toujours le panégyriste, nos » premières larmes eurent coulé » sur ses précieux restes. Hélas! » dit un vieillard, je le fréquente » depuis trente-six ans, et je ne » lui ai pas connu un seul défaut. » Il y a quarante-cinq années que » je suis lié avec lui, reprit un » autre, et il n'existe point de » vertu morale et religieuse dont » il n'ait offert constamment » l'exemple. Savez-vous, poursui» vit un troisième, pourquoi il » cédait si souvent aux sollicita» tions de ses amis, qui regar» daient comme un jour de fête » et de bénédictions le jour où » sa présence sanctifiait leur ta» ble? c'était dans l'intention de » pouvoir être plus libéral envers » les pauvres. A combien de prê» tres octogénaires, de religieu» ses, de malheureux enfin de » tout état, Ricard n'a-t-il point » fourni des moyens de subsis» tance? Mes amis me nourris» sent, disait-il ingénument, et » je leur ai l'obligation de nourrir » quelques pauvres. » Nous avons de Ricard une traduction complète des *Œuvres de Plutarque*, commencée, comme nous l'avons déjà dit, en 1783, et terminée en 1803; nous observerons cependant qu'il n'eut point le temps de donner lui-même son ouvrage, puisqu'il ne publia que quatre volumes des vies des *Hommes illustres*. L'auteur rendit un service important à la littérature; car lorsque l'étude des lettres s'introduisit en Europe, Plutarque fut un des écrivains que l'on s'empressa le plus de connaître. On en fit plusieurs traductions latines, à la suite desquelles Amyot en donna une française que sa naïveté et son énergie feront toujours estimer. Cependant on ne peut disconvenir qu'elle n'ait des défauts considérables. Ses phrases sont longues et embarrassées, ses tournures gênées et serviles, ses vers encore plus

répréhensibles ; ils n'ont ordinairement d'autre caractère de poésie que la rime, qui n'est pas même bien exacte. Cette traduction, malgré cela, n'a point cessé d'être cependant fort recherchée ; ce qui prouve non seulement le mérite du travail d'Amyot, mais encore plus celui de l'auteur, qu'il a traduit en langage du XVI.ᵉ siècle. Le savant Dacier, vers le commencement du XVIII.ᵉ, mit au jour sa traduction *des Vies des Hommes illustres ;* mais sa version, quoique exacte, est souvent diffuse et traînante : celle de Ricard, au contraire, offre un style pur et élégant ; on lui reproche seulement de manquer quelquefois de cette chaleur et de cette aménité qui se fait si souvent sentir dans les écrits de Plutarque. Ricard a d'ailleurs un mérite supérieur sur les traducteurs qui l'ont précédé ; son ouvrage est accompagné de notes qui sont destinées à éclaircir les passages obscurs, ou qui servent à faire connaître les coutumes, les événemens, ou les peuples que Plutarque se contente d'indiquer. Souvent elles développent les préceptes de l'auteur, en prouvent l'importance, ou au contraire montrent en quoi il s'est trompé, ce qu'il a omis de dire, ou quels sont les principes qui manquent de justesse. Ces notes abondent principalement dans les dix-sept volumes de la *Morale ;* elles ont nécessité une multitude de recherches où l'abbé Ricard fait paraître une critique saine, et une grande érudition, qui démontrent que l'auteur était réellement pénétré des beautés de son sujet. Nous avons encore de Ricard, la *Sphère*, poëme en huit chants, qui renferme les élémens de la sphère céleste et terrestre, 1796, in-8.° Cet ouvrage est enrichi de notes, et d'une notice de poëtes grecs, latins et français qui traitent de quelques parties de l'astronomie. Un sujet aussi aride ne prêtait guère aux charmes de la poésie ; cependant Ricard a su le rendre instructif, et en y ajoutant des notes très-savantes. L'abbé Ricard était correspondant de l'académie des Sciences de Toulouse ; il fut long-temps lié d'amitié avec plusieurs membres de ce corps, et notamment avec Jamme.

RICHARD (Jacques), né à Toulouse, était ouvrier imprimeur quand la révolution éclata. On eût cru qu'il devait lui échapper, n'étant ni noble, ni magistrat, ni riche ; mais le monstre du sans-culottisme, comme Saturne, dévorait ses propres enfans. Les classes les plus obscures comptèrent les victimes qu'il immola. Richard fut du nombre ; il était sans doute honnête homme, car il fut condamné par le tribunal criminel de Toulouse, le 3 Avril 1794, à la peine de mort, comme conspirateur et contre-révolutionnaire : c'était le crime banal du temps.

RIGAUD (Joseph-Julien-Honoré de), né à Castres, département du Tarn, en 1749, d'une famille noble, mais diffé-

rente de celle de Rigaud-Vaudreuil, fut pourvu en 1768, ayant dix-neuf ans, d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse : il remplit avec honneur ses fonctions, se montrant éclairé et intégre magistrat. Il fut proscrit, comme ses confrères, à la révolution ; le tribunal révolutionnaire de Paris le condamna à mort le 20 Avril 1794, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple français, en prenant part aux arrêtés et protestations du parlement de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790. Rigaud fut supplicié le même jour. Il laissa deux fils ; le second, M. Léopold de Rigaud, reçut du duc d'Angoulême, en 1815, le titre de commissaire extraordinaire à Toulouse, après les cent jours. Il est chef de bataillon, chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Louis.

RIQUET ou RIQUETTY (Pierre-Paul de), baron de Bonrepos, issu d'une noble et ancienne famille de Provence, naquit, en 1613, à Besiers dans le Languedoc, et vint s'établir à Toulouse pour la gloire et la prospérité de cette ville. Propriétaire d'une grande fortune qu'il avait augmentée par la ferme des gabelles de la province, il en fut digne par le noble usage auquel il l'employa. Depuis les Romains, on avait cherché à réunir par un canal l'Océan et la Méditerranée. Sous Charlemagne, en 789, cette entreprise fut essayée sans fruit ; on y revint en 1543, durant le règne de François I ; mais les difficultés effrayèrent ceux qui voulaient la tenter. Il en fut de même des efforts que l'on fit pour cet objet sous Henri IV et Louis XIII. Ce qui avait toujours rebuté, était l'impossibilité apparente de conduire les eaux au point de Naurouse, qui s'élevait de trente-une toises (60 mètres 419 cent.) au-dessus de la Garonne, et de quatre-vingt-seize toises (187 mètres 104 cent.) au-dessus de la Méditerranée. Tous les projets présentés devenaient impraticables dans l'exécution. Il ne s'agissait rien de moins alors que par de prodigieux travaux, de faire remonter les rivières de l'Ariège et de l'Aude contre leurs cours naturels, et à force d'art, de dompter la nature. Les choses se trouvaient en cet état, lorsque Riquet, surmontant les obstacles, vint comme par enchantement présenter un plan qui par son extrême simplicité devait frapper les yeux les moins observateurs, et prouver la possibilité d'une chose déclarée inexécutable. Les eaux qu'on ne trouvait qu'à un niveau bien inférieur à celui de Naurouse, furent cherchées par Riquet, non du côté de l'Aude, de l'Ariège, du Lers et du Fresquel, mais dans la montagne Noire, en des lieux tellement isolés, tellement perdus, que le génie à qui tout est possible, pouvait seul les rencontrer. Ce fut là en effet où Riquet les trouva. Sans aucune teinture des mathématiques,

n'ayant pour tout instrument qu'un méchant compas de fer, dit le célèbre d'Aguesseau, il devina que par des pentes faciles à conserver, par de faibles ouvrages comparés à ceux qu'on avait autrefois projetés, on pouvait conduire les eaux unies du Sor, de Lampy, d'Alzeau, de Lampyllon, de Vernassonne et de Rieutort, jusqu'à Naurouse qui devait être le point de partage. Ce problème résolu, toutes les difficultés s'évanouirent. Riquet dressa un mémoire de son projet, et le confia, avec une lettre datée du 26 Novembre 1662, au ministre Colbert, homme aussi digne d'entendre le créateur du Canal, que celui-ci l'était de sa protection. Colbert fut frappé des détails que Riquet lui donnait, surtout de ces phrases remarquables que nous allons rapporter, et dont la suite prouva la vérité.... « Il » vous plaira de considérer que la » facilité et l'assurance de la na» vigation fera que le détroit de » Gibraltar cessera d'être un pas» sage nécessaire ; que les reve» nus du roi d'Espagne à Cadix » en seront diminués, et que ceux » de notre roi augmenteront d'au» tant sur les fermes des trésoriers » et des entrées des marchandises » en ce royaume, outre les droits » qui se prendront sur ledit Canal, » qui monteront à des sommes » immenses, et que les sujets de » sa majesté profiteront de mille » nouveaux commerces, et tire» ront de grands avantages de » cette navigation.... » Colbert se hâta d'entretenir le roi de ce que Riquet lui mandait. Louis XIV, dont l'ame était grande, accueillit sur le champ la pensée de cette belle et utile entreprise. Il ordonna par un arrêt du conseil, rendu le 18 Janvier 1663, que le projet fût examiné sur les lieux par ses commissaires auprès des États du Languedoc, et par ceux que les États nommeraient également. Cependant le ministre voulant voir Riquet, le manda à Paris, et à la suite de plusieurs conférences dans lesquelles il put apprécier sa capacité, il le renvoya en Languedoc avec toutes les assurances possibles de le soutenir dans son importante entreprise. La commission réunie, et s'étant adjointe des gens de l'art, commença son travail à Toulouse le 8 Novembre 1664, et le termina à Besiers le 17 Janvier 1665, donnant ce jour là son entière approbation à tout ce que Riquet avait avancé. Celui-ci ne tarda pas à prouver combien étaient justes les nivellemens qu'il avait fait, en ouvrant une rigole d'essais depuis la montagne Noire jusqu'à Naurouse. L'eau y arriva en abondance, et dès-lors furent vaincues les objections que des esprits timides faisaient encore. Les deux premières pierres de ce grand ouvrage furent placées, avec beaucoup de cérémonie, à l'entrée de la Garonne, l'une par le parlement de Toulouse que représentait le premier président Gaspard de Fieubet, l'autre par le corps de ville; et ce fut

l'annaliste Germain de Lafaille et Pierre du Mainyal, qui agirent au nom des capitouls leurs confrères. L'archevêque Bourlemont d'Anglure bénit les nouvelles fondations (1). Dès ce moment, Riquet, tout entier *à sa création* (c'était le nom qu'il donnait au Canal), ne se laissa rebuter ni par les obstacles de l'envie, ni par les difficultés du terrain; il sut se donner des ressources inconnues à tout autre. Il se multiplia pour bien faire, toujours en mouvement, travaillant, négociant, combattant quelquefois; il triompha de la nature, et fit peut-être plus, car il vainquit les hommes. On doit dire que Riquet fut vivement secondé tant par Colbert que par d'Aguesseau, l'intendant de la province, le chevalier de Clerville, ingénieur du roi, et sur-tout par la coopération des États du Languedoc, qui ne cessèrent de l'assister, et de venir à son secours dans toutes les circonstances. Cette belle administration que rien ne remplacera dans nos contrées, ne sera jamais assez louée ni regrettée par les Languedociens. Riquet que rien n'arrêtait tandis qu'il était tout entier aux travaux du Canal, voulut devenir adjudicataire des ouvrages à faire au port de Cette; il en prit la ferme, et la conduisit avec succès, comme sa première et vaste entreprise. Celle-ci s'occupait sans relâche; déjà il l'avait conduite jusqu'aux portes de Besiers, quand un obtacle immense parut vouloir le faire échouer presque à son arrivée au port. Le Canal conduit à la montagne d'Enserune, fut tout à coup arrêté : on prétendait qu'il était impossible de lui faire franchir cette masse d'un tuf sablonneux, et déjà les ennemis de Riquet éprouvaient cette maligne joie, compagne inséparable de l'envie et de la médiocrité. « On écrivit, dit l'historien du Canal de Languedoc, à M. Colbert, que la seconde entreprise de Riquet avait échoué, parce qu'il

(1) Il arriva à cette époque une aventure assez plaisante à Riquet; il la raconta lui-même, dans une de ses lettres au chevalier de Clerville. On voit qu'ayant fait faire par Parisot les inscriptions qu'on enfouit sous les premières pierres, il était venu les montrer à l'archevêque de Toulouse. Ayant rencontré dans un des salons de ce prélat, *deux gros Cordeliers*, il voulut avoir leur opinion sur l'ouvrage qu'il portait, et le leur lut fort mal; car il ne savait pas le latin, et les inscriptions étaient en cette langue. Les bons Pères crurent que Riquet se moquait d'eux, disant que celui qui formait une entreprise au-dessus de la connaissance des hommes, devait savoir au delà même des bornes ordinaires de l'esprit humain; mais persistant à les assurer de son ignorance; la dispute s'échauffa : on se dit de grosses injures, et *le plus gaillard de ces Pères* fut jusqu'au point de mettre dans ses mains une de ses galoches pour frapper Riquet; celui-ci gagna promptement, crainte de scandale, la chambre de l'archevêque, et M. de Bourlemont eut quelque peine à remettre le calme dans l'esprit des irascibles Cordeliers.

avait la tête de son ouvrage dans une montagne de sable, et à ses côtés deux étangs de vingt-sept à trente pieds plus bas que son niveau. Cette lettre fut renvoyée à Riquet, il ne s'en effraya point. Ayant bien examiné la qualité du tuf, et sachant que cette montagne était percée à sa base, et dans sa plus grande longueur, pour l'écoulement des eaux de l'étang de Montady, il se détermina à la faire percer secrétement, suivant la route qu'il avait projetée. Pour mieux cacher son dessein, il abandonna les ouvrages du canal au-dessous de Capestang, et transporta tous les ouvriers dans la partie de Besiers ; à Agde il chargea le sieur Pascal de Nissan d'ouvrir un passage de trois à quatre pieds dans la montagne. Lorsque cette ouverture fut faite, il engagea le cardinal de Bonzy et les commissaires du roi, à venir voir cet essai ; il leur fit parcourir le passage aux flambeaux, et rien ne manqua à son triomphe. » Ainsi agit l'homme au-dessus du vulgaire, celui qui, ferme dans ses projets, marche vers un but certain ; car avant de se mettre en route, il a tout calculé, et a trouvé en lui de quoi surmonter ce qui arrête l'esprit ordinaire. Cependant la vie de Riquet tirait vers sa fin ; les efforts qu'il devait faire pour venir à bout de son grand dessein, le consumaient. Souvent les fonds lui manquaient, et il avait peine à s'en procurer ; aussi écrivit-il à Colbert, dans une circonstance : « MM. de Bezons et de Penautier me disent » que je suis bien malheureux » d'avoir trouvé l'art de détour- » les rivières, et de n'avoir pas su » trouver les moyens d'arracher » tout l'argent nécessaire à mes » grands et importans travaux. » Quelque temps après il mandait au même : « Je regarde mon ou- » vrage comme le plus cher de » mes enfans : ce qui est si vrai, » qu'ayant deux filles à établir, » j'aime mieux encore les garder » chez moi quelque temps, et » employer aux frais de mes tra- » travaux, ce que je leur avais » destiné pour leur dot. » Mais tandis qu'il songeait avec tant de tenacité à sa gloire particulière et à l'intérêt de son pays, la mort vint le frapper au moment même où il allait jouir d'un entier succès. Une lieue seule de canal restait à faire, quand ce grand homme expira le 10 Octobre 1680. Son fils Mathias de Bonrepos, président au parlement de Toulouse, acheva l'entreprise ; elle parut si étonnante au célèbre Vauban, lorsqu'il l'eut examinée en Mars 1686, qu'il s'écria : *Je préférerais la gloire d'être l'auteur de ce canal, à tout ce que j'ai fait ou pourrais faire à l'avenir.* En effet, le mérite d'une telle création était digne d'être enviée. On a fait même plus, on a voulu en contester l'invention à Riquet. Quelques auteurs sans crédit, d'autres répétant après eux cette calomnie, des étrangers peu instruits, élevèrent quelques doutes, et le nom de François

Andréossy fut prononcé. Cependant la chose paraissait plus ridicule que sérieuse, lorsqu'au bout de cent vingt-quatre ans, un militaire illustre, descendant de cet Andréossy, revendiqua en 1804 l'honneur de la découverte pour son aïeul. Les preuves nouvelles qu'il présenta de cette prétention, furent singulières; elles consistaient en un mémoire *écrit de la main* de François Andréossy, et daté de 1675; c'était produire un peu tard une pièce pareille. Andréossy sur-tout ayant survécu à Riquet, et ayant durant sa vie, en 1682, imprimé lui-même les phrases suivantes, (il parle du Canal): *Riquet*, dit-il, *qui en avait long-temps dirigé la pensée et reconnu la possibilité...., a surmonté tous les obstacles qui se sont rencontrés tant de la part des hommes à qui la plupart on ne fait du bien que malgré eux, que de la part de la nature qu'il a fallu toujours combattre et toujours forcer pour achever ce grand ouvrage; et si c'est sur ce pied que l'on doit mesurer l'obligation que lui en a toute la France, il est sans doute qu'il ne jouira jamais lui-même que d'une très-petite partie du fruit que ce travail devait lui produire, à moins que de concevoir par anticipation d'esprit, ceux qu'en doit recevoir toute la postérité, et la reconnaissance qu'elle en aura dans la suite des temps.* Que peut-on demander davantage? L'aveu de François Andréossy vivant, n'est-il pas formel, sur-tout quand il ajoute, en s'adressant au roi, *qu'il a eu l'honneur d'être employé au Canal pendant tout le travail?* Il est vrai que François Andréossy, après sa mort, a tenu un autre langage; mais ce dernier, justement repoussé du public, n'a pas fait la fortune qu'on espérait lui voir faire à raison des circonstances. La gloire de Riquet est demeurée entière; elle repose sur de trop sûrs fondemens, pour être facilement renversée. Il faut que les pays vivifiés par son génie, aient cette idée; car il n'est venu dans la pensée d'aucune administration languedocienne, d'élever à ce grand homme un monument dont la reconnaissance faisait un impérieux devoir. La ville de Toulouse, qui lui doit en partie sa fortune, n'a même placé son buste dans sa salle des Illustres que depuis quelques années. Corneille, en des vers dignes de son talent, a célébré, non Riquet, mais la jonction des deux mers; nous croyons satisfaire nos lecteurs en les leur rappelant:

La Garonne et l'Atax, en leurs grottes profondes,
Soupiraient de tous temps pour voir unir leurs ondes,
Et faire ainsi couler, par un heureux penchant,
Les trésors de l'aurore, aux rives du couchant:
Mais à des vœux si doux, à des flammes si belles,
La nature attachée à ses lois éternelles,
Pour obstacle invincible opposait fièrement
Des monts et des rochers l'affreux enchaînement.

France, ton grand roi parle, et ces rochers se fendent ;
La terre ouvre son sein, les plus hauts monts descendent :
Tout cède, et l'eau qui suit les passages ouverts,
Le fait voir tout-puissant sur la terre et les mers.

C'était assurément très-bien que de vanter le monarque qui avait protégé la construction du Canal ; mais n'était-il pas convenable de dire un mot de celui qui l'avait imaginé ? Ce merveilleux ouvrage s'étend de Toulouse à Agde, dans une longueur de cent vingt-sept mille six cent soixante-six toises (248,809 mètres 340 cent.), formant environ soixante lieues ; il a soixante-douze pieds de largeur ordinaire, sur neuf de profondeur au milieu. Les irrégularités du terrain ont été vaincues par soixante-trois écluses divisées en cent deux bassins. On traverse le Canal sur près de quatre-vingts ponts. Les montagnes, pour lui livrer passage, ont été ouvertes ou percées ; celle de Malpas, dont nous avons parlé sous le nom d'Enserune, a été traversée dans une longueur de deux cents quatre-vingts toises (545 mètres 720 cent.) ; les terres, dans la plus grande partie, sont soutenues à la hauteur de vingt-sept pieds, par une voûte bâtie en pierre. On a pourvu à l'incommodité des rivières, des torrens qui auraient arrêté le cours de la navigation, par des contre-canaux, des ponts, des aqueducs sur lesquels on a fait passer le Canal, en laissant par dessous un libre cours aux rivières : le plus bel ouvrage en ce genre, est celui qui est auprès de Carcassonne, et qui est appelé le pont Aqueduc du Fresquel ; le pont de Cesse a cent douze toises (218 mètres 288 cent. de longueur.) Pour alimenter le Canal, Riquet forma un réservoir en un lieu appelé Saint-Fériol, à une heure de Revel, dans un vallon solitaire où l'Audot se précipitait entre deux hautes montagnes ; elles furent réunies par une muraille, chef-d'œuvre de l'art, de vingt-deux toises (42 mètres 878 cent.) de hauteur, et de quatre cents toises (779 mètres 600 cent.) de long, qui, retenant les eaux, les obligea de refluer, et forma un immense bassin qui a jusqu'à deux mille toises (3898 mètres 000 mètres) de circonférence, et cent pieds à l'endroit le plus profond. Cette chaussée est formée par trois murailles parallèles, séparées chacune d'environ cinquante pas, et d'un terrassement qui les joint les unes aux autres ; trois voûtes traversent ces murailles construites en pierre avec un soin sans pareil. Deux de ces voûtes servent au service des énormes robinets qui fournissent l'eau à la Rigole, et la troisième laisse échapper les torrens qui se précipitent dans la vallée avec un fracas inexprimable. Le bruit du tonnerre est moins fort ; les rochers sont ébranlés sur leurs masses, et l'ouvrage de Riquet reste immobile, tant il est solidement construit. En sortant des robi-

nets, l'eau, pour arriver à Naurouse où elle se divise en deux torrens, dont l'un descend vers Toulouse, et l'autre vers Besiers, parcourt dans la Rigole un espace de vingt-deux mille quatre cent soixante-quatorze toises (44,333 mètres 803 cent.) Les barques dont on se sert pour la navigation, ont ordinairement quatre-vingts pieds de long, seize de large et sept de profondeur; elles portent deux mille quintaux (9790, 2 kilogrammes), vont à la voile, ou sont conduites aisément par un seul cheval. Le passage des écluses les arrête au plus sept ou huit minutes, ce qui ne fait que quatorze heures dans toute l'étendue du Canal. Pour la construction ou le service de ce Canal, il a fallu creuser plus de deux millions de toises cubes de terre ou de tufs, et cinq cents mille toises de rochers; il contient toujours sept cent soixante-six mille quatre cent cinquante toises (1493,811 mètres 50 cent.) d'eau, et l'on en garde plus de six cents mille toises (1169,490 mètres 000 cent.) en réserve dans le bassin de Saint-Féréol. Cet admirable ouvrage, commencé, achevé et perfectionné dans l'espace de treize ans, a coûté dix-sept millons. Riquet, sur cette somme, en fournit de si considérables, qu'il laissa, en mourant, des dettes excédant trois millions. Ce ne fut qu'en 1724 que ses enfans parvinrent, en les éteignant absolument, à rentrer dans les sept douzièmes de la propriété du Canal qu'ils avaient aliénés sous la condition de rachat. Depuis lors, chaque année en dépenses extraordinaires, et jusqu'à la révolution, les descendans de Riquet employèrent près de sept millions à l'amélioration de leur propriété, qu'un injuste décret leur enleva au mépris des lois du royaume qui la leur avaient solennellement garantie au mois d'Octobre 1666. Ce fut à cette occasion que Dupont de Nemours, membre du conseil des anciens en l'an V (1797), s'écria, en répondant à Maragon, et en s'adressant à l'assemblée : « Le citoyen » Maragon vous propose de rom» pre le contrat exécuté depuis » un siècle au très-notable avan» tage de la nation; de couvrir » Riquet de gloire, et de ruiner » sa famille. Il vous propose d'en» voyer le père au Panthéon, et » le fils à l'hôpital..... Plus loin, en parlant des avantages du » Canal, il disait : « Le Canal » du midi voiture un commerce » de cinquante millions par an. Il » en est résulté, par année, cinq » millions de bénéfices pour les » marchands. Les propriétaires » des terres dont le Canal débite » les productions, qui sans lui » n'auraient pas de débouché, ou » n'en auraient qu'un mauvais, » reçoivent du service du Canal » une augmentation de vingt » millions de revenu, toute dé» pense de culture payée. L'état » a touché de ces vingt millions » de revenu, par les impôts, au » moins cinq millions par an, et

» cinq cents millions en un siè-
» cle. » Terminons enfin par ce portrait de Riquet tracé par le même député qui voulait enlever à ses enfans la propriété de leur famille; on ne le taxera pas de partialité. « Sans doute, dit-il, » Pierre-Paul Riquet rendit à sa » patrie le plus signalé service. » Né avec un génie transcendant » et une ame forte, il fut un des » hommes les plus extraordinai- » res du siècle dernier ; il parvint » à exécuter le monument le plus » merveilleux de l'industrie hu- » maine, monument aussi peu » connu en France, qu'il est en- » vié en Europe. Il fut aussi grand » dans la partie morale, que dans » la partie physique du Canal ; il » sut s'associer de bons collabora- » teurs dans un temps où ils » étaient rares; et quoi qu'on dise » à cet égard, ce choix ne peut » qu'ajouter à sa gloire. Les finan- » ces du royaume étaient au der- » nier degré d'épuisement ; il » donna les moyens de trouver » les fonds nécessaires à la cons- » truction de cet ouvrage im- » mense, sans pressurer le peu- » ple, sans exciter le moindre » murmure. Il eut à souffrir » beaucoup de la part des curieux » et des contradicteurs.... En un » mot, ce fut un grand homme; » le Canal du midi parle pour sa » gloire. » (Voy. le Supplément.)

II. RIQUET (Pierre-Paul de), comte de Caraman, fils du précédent, né vers 1650, servit sa patrie avec gloire, comme l'auteur de ses jours, mais dans une carrière différente. Destiné à la profession des armes, il devint militaire dès sa première jeunesse, et passant rapidement par tous les grades, chacun d'eux fut la récompense d'une action d'éclat. Il fit toutes les guerres du règne de Louis XIV, fut nommé chevalier de Saint-Louis lors de la création de cet ordre en 1693, et parvint à être lieutenant général. La valeur extraordinaire, appuyée des plus rares talens avec lesquels il sauva l'armée du roi en 1705 au combat de Wangen, engagèrent le monarque à créer pour lui une place de grand croix de l'ordre de Saint-Louis, et il y fut élevé sans avoir passé par le grade de commandeur. Dans cette affaire, il soutint avec onze bataillons l'effort de toute l'armée ennemie, la contint long-temps dans ses positions ; mais voyant enfin que la cavalerie française était obligée de céder aux efforts de ceux qui l'attaquaient, le comte de Caraman sut en ce moment décisif prendre un parti qui le couvrit de gloire. Au lieu d'effectuer sa retraite vers sa droite, où il pouvait la faire avec toute facilité, il ne crut pas devoir abandonner la cavalerie ; aussi, pour lui prêter son secours, il n'hésita pas à marcher au milieu d'une plaine découverte, où il n'y avait ni ravins, ni buissons, après avoir formé un carré de ses troupes dont les drapeaux faisaient le centre. Il se fit jour par le feu de la mousqueterie et les baïonnettes au bout des fusils, au travers de plus de quatre-vingts escadrons

ennemis, suivis et soutenus de toute l'infanterie de leur armée, et traversa toute la plaine sans qu'on eût pu parvenir à l'entamer. Les éloges les plus mérités, et de grandes faveurs, furent la récompense de cette belle action que le comte de Caraman fit suivre par d'aussi éclatantes. La paix l'ayant rendu au repos, il revint en Languedoc s'occuper de l'administration du Canal, auquel il donna tous ses soins. Ce guerrier recommandable vivait encore en 1714; nous ignorons l'époque de sa mort, n'ayant pu obtenir aucun renseignement sur son compte de ceux-là même qui eussent été le plus en position de nous en donner.

III. RIQUET (N. DE), comte de Caraman, lieutenant général des armées du roi, entra au service à l'âge de quatorze ans dans la compagnie des gardes du corps que commandait le duc de Villeroi; il passa ensuite dans les chevau-légers du Dauphin, et fut nommé quelque temps après colonel du régiment de Berri, cavalerie. Lors de la guerre dirigée contre Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, Riquet servit en Allemagne sous le commandement de son oncle le maréchal de Broglie. Il se distingua par des actions d'une bravoure éclatante qui lui attirèrent l'estime générale; il sut dans les revers se montrer encore avec avantage. Il se signala au siége de Prague en 1740, fut fait alors maréchal de camp, parut au siége de Fribourg, où il se comporta avec fermeté et prudence, et obtint pour récompense de ses services nombreux, le grade de lieutenant général en 1744. Ce fut là le terme de sa carrière militaire; de cruelles et continuelles attaques de goutte le contraignirent à demander sa retraite: il choisit Toulouse pour le lieu de son repos, espérant l'y rencontrer dans le sein de sa famille, de l'amitié et du commerce des beaux arts. En 1739, l'académie des Jeux Floraux lui avait ouvert ses portes; il fut un des fondateurs de celle des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, et l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture de cette ville le mit au nombre de ses membres honoraires. Il aimait avec passion tous ces nobles délassemens qui charment la vie; il cultivait les Muses, il protégeait les artistes; mais mieux encore sa charité était inépuisable. Il disait sans cesse aux ecclésiastiques qui venaient réclamer ses secours pour les indigens: « Ne craignez » pas de m'importuner jamais » pour les pauvres: je vous re» mercie de vous être adressé à » moi; je vous conjure de m'ac» corder cette préférence; je vou» drais pouvoir assez pour qu'il n'y » eût plus d'indigens sur la terre. » Ce respectable citoyen termina ses jours à Paris le 28 Avril 1760.

IV. RIQUET (ELISABETH DE), femme de Louis-Emmanuel de Cambon, premier président au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville vers 1744. Elle

descendait du célèbre Riquet, et possédait les vertus de son illustre famille. Bonne mère, bonne épouse, excellente amie, elle devait espérer d'heureux jours ; mais la Providence en avait décidé autrement. Madame de Cambon, lorsque la tempête révolutionnaire éclata, partit avec son mari, et abandonna la France ; une funeste pensée l'y ramena. Elle fut arrêtée et conduite à Paris ; on l'enferma dans la prison de Saint-Lazare. Sa fille vint l'y trouver, et par sa piété filiale adoucit l'amertume de sa détention. Cependant les méchans ne se lassaient pas de poursuivre la vertu ; ils traduisirent madame de Cambon devant le tribunal révolutionnaire de la Seine, que présidait le féroce Dumas. Cet homme de sang voulut forcer l'intéressante victime à déclarer la retraite de son époux, qui avait été assez heureux pour se soustraire à la hache fatale ; un refus énergique exaspéra le scélérat. Madame de Cambon fut condamnée à mort le 27 Juillet 1794 (8 Thermidor an 2) ; elle périt le même jour, et le lendemain fut le 9 Thermidor, qui éclaira la chute de Roberspierre. Cette dame mourut avec la fermeté d'un grand courage, et la résignation d'une ame chrétienne qui espère trouver en un meilleur monde la récompense du bien qu'elle a pu faire en celui-ci.

RITAY (Jean-Marie), né à Portet de parens pauvres. Il servait comme simple soldat dans le régiment de Piémont, lorsque la révolution commença ; mais sa bravoure et son exactitude dans le service le firent bientôt distinguer. Il passa rapidement par tous les grades, et ce fut sur le champ de bataille, en Helvétie, qu'il fut nommé colonel du 100.e régiment de ligne. Sous les ordres du colonel Ritay, ce corps fut un des plus braves de l'armée ; il se fit remarquer dans les nombreux combats qui furent livrés sur les bords du Rhin et du Danube. Zurich, Austerlitz, Ulm et Krems, furent ensuite les principaux théâtres de sa gloire ; il y fit briller sa valeur et ses talens militaires. Maître des affections de ses soldats, il inspirait à la fois leur cœur et leur courage, et ce fut sous son commandement que furent exécutées ces belles manœuvres qui contribuèrent si puissamment au succès de ces grandes journées. Le maréchal Lannes, qui se connaissait en braves, rendit hommage à son beau dévouement sur le plateau d'Ulm. A Krems, ce fut encore sur le champ de bataille que le colonel Ritay fut élevé au grade de général de brigade : il venait de se signaler alors par l'habileté de ses dispositions et son admirable intrépidité ; et la récompense éclatante qui lui fut décernée n'était que le prélude des honneurs qui l'attendaient. Nommé successivement gouverneur de Munich, de Wurtzbourg, d'Harbourg et de Marienwender, il maintint constamment dans ces places l'ordre et la discipline, et tempéra par la

sagesse de son administration, les maux inséparables de la guerre. Bon, généreux et sensible, il eut souvent l'occasion de pratiquer ces vertus nobles et douces dont son cœur était rempli, et il la saisit toujours avec joie. A Strasbourg, il eut le bonheur de sauver un émigré de Toulouse, qui allait être passé par les armes. Après avoir conservé la vie de son malheureux compatriote, il le protégea dans sa fuite, et l'assista de sa bourse. Criblé de blessures, atteint de plusieurs infirmités graves, il sollicita et obtint sa retraite en 1808. Maréchal de camp, officier de la Légion d'honneur, décoré du titre de baron, pourvu d'une dotation considérable en Westphalie, sa prospérité qu'il avait acquise au prix de son sang, ne lui fit pas oublier les jours de sa mauvaise fortune. Arrivé à Toulouse, il y prit le commandement de la subdivision qui lui avait été provisoirement confiée; mais à peine installé dans ses fonctions, son premier soin fut d'appeler sa mère auprès de lui. Cette femme octogénaire avait vieilli dans l'asile champêtre qu'elle habitait à Portet lorsque son fils partit pour l'armée; elle se présenta devant lui parée de ces vêtemens simples et rustiques qu'elle n'avait jamais voulu quitter. Son fils, au contraire, voulut la recevoir dans tout l'éclat des honneurs dont il était revêtu. Il réunit à dîner les officiers supérieurs qui se trouvaient alors à Toulouse, et là au milieu d'eux, vêtu de son grand costume, il fit asseoir sa vieille mère à table, à côté de lui, et la combla des marques les plus touchantes de tendresse et de vénération. Après qu'il eut été remplacé dans son commandement, il alla la rejoindre dans son village, et se retrouva au sein de cette famille de pasteurs à laquelle il avait désiré si vivement de se réunir. Il ne s'en sépara plus. Possesseur d'un petit capital, fruit honorable de ses économies, il acheta à Portet un domaine d'un revenu médiocre, et se maria. Il vécut onze ans dans cette retraite avec la plus grande simplicité. Une cordialité franche, l'aménité de ses mœurs et son extrême modestie, le rendirent l'idole de ses concitoyens (1). Des chagrins profonds vinrent malheureusement troubler les beaux jours qu'il s'était promis, et dont il avait joui jusqu'alors. Les désastres qui affligèrent la patrie, accablèrent son ame; ses infirmités parurent avoir repris plus d'intensité; sa fortune subit

---

(1) Pour donner une idée exacte du caractère du général Ritay, nous citerons encore le trait suivant. Lorsqu'il arriva à Toulouse, M. Desmousseaux, alors préfet du département, l'invita à dîner. Le général se rendit à cette invitation avec son état-major. En l'introduisant dans ses appartemens, M. le préfet voulut lui faire admirer les belles sculptures de son salon. *Je les connaissais avant vous*, lui dit le général; *j'ai travaillé à ces frises et à ces corniches lorsque j'étais garçon sculpteur à Toulouse.*

un échec considérable par la perte de sa dotation ; et pour comble de disgraces, il eut le malheur de perdre sa mère, cette mère dont il s'attachait tous les jours à consoler la vieillesse par les soins les plus affectueux. Depuis cette séparation cruelle, sa santé parut s'affaiblir : rien n'annonçait pourtant la crise terrible dont il était menacé. Le 12 Avril 1819, vers les sept heures du soir, il se promenait, avec un de ses amis, sur un chemin voisin de sa propriété, lorsqu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante : il expira sur le champ. Il laissa une veuve inconsolable de sa perte, et trois enfans en bas âge, qu'il chérissait tendrement. Sa mort a excité les plus sensibles regrets parmi les habitans de Portet. Maire de cette commune depuis quelques mois, il avait concilié tous les esprits par la sagesse de son caractère et la modération de ses principes. Toute la population assista à ses obsèques. On remarquait dans le cortège tous les parens du général, et M. Savanié son aide de camp, pour lequel il avait conservé la plus vive affection. Les larmes coulaient de tous les yeux, et cet hommage de douleur a été la juste récompense d'une vie pleine de gloire et des plus honorables souvenirs.

I. RIVALZ (Jean-Pierre), naquit à Labastide d'Anjou en 1625, d'une famille noble et très-ancienne. Il vint à Toulouse vers la fin de l'année 1641, et étudia les mathématiques et l'architecture avec beaucoup de succès. Un religieux Augustin, nommé Ambroise Fredeau, habitait alors le couvent que son ordre possédait à Toulouse. Elève de Simon Vouet, Fredeau avait acquis de vrais talens. Il joignait à une profonde connaissance de la peinture, un goût décidé pour l'art du statuaire. Rivalz visita d'abord par curiosité l'atelier du religieux, et dans la suite il ne put résister au désir d'être compté au nombre des élèves qui accouraient dans la cellule de Fredeau. Les parens de Rivalz encouragèrent leur fils, et celui-ci ayant fait des progrès rapides, reçut de Fredeau le conseil de parcourir l'Italie, et d'y contempler avec soin les tableaux qu'on y admirait, les restes des anciens monumens de la grandeur romaine, et les palais élevés depuis l'époque brillante où les Médicis établirent leur puissance dans la Toscane. Fredeau était lié d'une étroite amitié avec le célèbre Poussin ; il recommanda Rivalz à cet illustre artiste qui était alors à Rome. Rivalz fut accueilli par ce grand homme que la France semblait alors dédaigner ; et quelquefois, si nous en croyons une tradition qui paraît certaine, le jeune Rivalz fut employé par le Poussin à finir les fonds de ses tableaux, les fabriques pittoresques que l'on y remarque, et les détails d'architecture qui les enrichissent. Après avoir parcouru en entier l'Italie,

Rivalz revint à Toulouse. Employé d'abord comme ingénieur civil au service de la province, il devint ensuite directeur des travaux dans la sénéchaussée de Toulouse. Il fit alors construire plusieurs monumens, parmi lesquels on distingue l'hôtel de Malthe ou de Saint-Jean, la façade de l'église et du couvent des religieux de Saint-Antoine de Vienne, etc. Il conçut le projet de profiter des grands espaces vides que contenait le nord de la ville, pour y établir une promenade intérieure environnée de bâtimens dans le style italien. Amateur éclairé des monumens de l'antiquité, il conserva une partie de ceux que l'on avait découverts, presque sous ses yeux, dans le lit de la Garonne, et que l'annaliste Lafaille, alors syndic de la ville, faisait jeter dans les fondemens du quai que l'on construisait vis-à-vis le couvent des Bénédictins. Son goût pour la peinture s'était accru avec ses talens. La ville le chargea de grands travaux, et ses ouvrages méritèrent les suffrages de tous ceux qui cultivaient les arts dépendans du dessin. On voyait dans l'escalier qui conduit à la salle des Illustres, un tableau peint par Rivalz, et qui représentait *l'entrée de Louis XI dans Toulouse*. Dans la salle nommée *le Grand Consistoire*, cet artiste avait peint *le mariage de Louis XIV*. Ce morceau, dans le goût de Romanelli, a été détruit pendant la révolution. Un tableau plus précieux sortit de l'atelier de Rivalz; il représente *Clémence Isaure*. La bienfaitrice de la ville et du collége de la Gaie Science, est offerte aux regards, tenant dans ses mains les fleurs destinées aux poëtes vainqueurs dans les jeux littéraires; près d'elle sont les génies des arts. La tête de Clémence est d'une beauté parfaite. Lorsque ce tableau fut placé dans la première salle du capitole, tout le monde accourut, dit le chevalier Rivalz (1), pour voir *la belle Clémence Isaure de l'hôtel de ville*. A cette époque, les magistrats municipaux conçurent la noble idée de consacrer dans des tableaux peints par des artistes habiles, les événemens les plus mémorables de l'histoire de Toulouse. Une galerie fut destinée à recevoir ces tableaux. Rivalz fut l'auteur du premier qui parut dans ce Muséu; il occupait tout le fond de la salle. Selon les écrivains qui ont conservé le souvenir des expéditions des Gaulois, environ vingt mille guerriers de cette nation, avant l'entreprise de Delphes, se détachèrent de l'armée de Brennus, et entrèrent dans la Thrace maritime sous la conduite de Léonorius et de Leutarius. Nicomède, roi de Bithynie, fit avec eux un traité, et les fit passer dans l'Asie. Après de longs combats, les Gaulois s'avancèrent dans l'intérieur du pays, et s'établirent dans une contrée renfermée entre la Bithynie, la Cappa-

(1) Analyse de différens ouvrages de peinture, etc. pag. 17.

doce, la Paphlagonie et la Phrygie. Partagés en trois tribus, ils formèrent trois états liés par un pacte fédératif. Les *Trocmi* se placèrent vers le nord du côté du Pont et de la Paphlagonie; les *Tolistoboii* eurent en partage les contrées voisines de la Bithynie et de la Phrygie; les *Tectosages*, originaires de Toulouse, ou du territoire qui lui était soumis, occupèrent les environs d'Ancyre jusqu'au fleuve Halys. *Ils fortifièrent* la ville d'Ancyre, qui était située sur une hauteur, et très-ancienne, ayant été fondée par Midas, roi de Phrygie, qui mourut, suivant la chronique d'Eusèbe, l'an 697 avant Jésus-Christ. Cette tradition est rapportée par Pausanias, qui atteste que de son temps on voyait encore dans le temple de Jupiter, à Ancyre, l'ancre du navire que Midas avait trouvé en ce lieu, et dont la ville avait pris le nom. Les *savans* de Toulouse rejetèrent ces notions historiques, et assurèrent que les Tectosages avaient *fondé* Ancyre. Rivalz fut chargé d'illustrer cette fondation, en la représentant dans une grande composition pittoresque. Dupuy nous en a laissé une description. « On voit sur la ligne du devant, dit-il, de grands quartiers de pierre qui sont préparés pour être mis en œuvre, et qui trompent merveilleusement la vue. Il y a encore deux sculpteurs qui font la statue de Minerve, et qui travaillent sur de grands tréteaux, où l'on a rangé des ais: cet atelier est tout couvert de petits éclats de marbre, dont la poudre semble effectivement répandue sur les planches: c'est ce qui se voit à une aile de tableau; de l'autre, on voit une échelle à main, appuyée contre une muraille, et des outils servant à la maçonnerie: il y a là, si je ne me trompe, quelqu'aide à maçon qui rabote du mortier. Tout cela est d'un grand relief, et a les ombres un peu fortes. Vers le milieu du tableau, sur la seconde ligne, on voit un des chefs des Gaulois, avec quelques-uns des principaux de la nation, qui considèrent le plan d'un édifice. Pour le fonds, il y a un magnifique temple, orné d'une riche architecture, et plus loin d'autres édifices commencés. On remarque en divers endroits des ouvriers qui travaillent à ces bâtimens, et tout cela donne une grande idée de cette entreprise. Ce tableau remplit la largeur d'une grande salle, et aux retours on a encore pratiqué deux portes avec leurs ornemens; celle du côté droit est fermée, et paraît très-véritable. On voit à l'autre un serrurier qui fait effort de poser une porte dans ses gonds, avec une expression très-naturelle et très-sensible. Cet ouvrage est remarquable pour l'architecture de pierre, très-bien imitée, pour la perspective et la science du clair obscur (1). » On

(1) « Le salpètre avait gagné le mur, et fit périr cet ouvrage admiré de tous les vrais connaisseurs. Si les figures n'en étaient pas aussi correctement dessinées

sait que ce tableau ne subsiste plus, et qu'il fut remplacé, en 1723, par un autre représentant le même sujet. L'administration de la province voulant récompenser les talens que Rivalz avait déployé comme ingénieur, et lui fournir le moyen de les développer sur un plus grand théâtre, lui donna en 16... la direction en chef de tous les travaux qu'elle faisait exécuter. Rivalz se montra digne de cet honorable emploi. Bientôt des routes nouvelles furent tracées; plusieurs ponts s'élevèrent, et beaucoup d'édifices somptueux construits dans les principales villes du Languedoc, firent connaître le génie et le bon goût de leur auteur. Il savait imiter avec beaucoup d'art le style et la manière des différens maîtres. Il a suivi très-souvent le genre de Ciro-Ferry. Le Musée de Toulouse possède plusieurs tableaux de Rivalz, parmi lesquels on distingue *la visitation de la sainte Vierge*, *saint Jean donnant la communion*, *Clémence Isaure*, *etc.* Il a peint beaucoup de portraits, remarquables par le dessin, le coloris et l'ajustement des draperies. Il forma quelques élèves qui acquirent dans la suite des talens distingués. Le fameux Raymond Lafage peut être compté parmi eux. On sait en effet qu'il resta près d'une année dans l'atelier de Rivalz, et que ce fut avec le fils de celui-ci qu'il fut à Paris. Dupuy du Grez avait fait d'inutiles efforts pour déterminer les capitouls à établir une école pour les arts du dessin ; Pader et de Troy avaient aussi échoué dans cette entreprise. Rivalz ne fut pas plus heureux. En vain il fit agir les membres les plus distingués du parlement, et même quelques prélats : on considéra avec une sorte d'horreur l'institution projetée, sur-tout à cause de la nécessité d'avoir des modèles vivans. Pader et de Troy n'avaient pu s'en servir qu'à l'insçu des capitouls, successeurs de ces bons magistrats, protecteurs de la *grande abbaye de Tolose*, et qui dans une requête adressée à Charles VI, demandèrent de punir quelques mauvais sujets qui avaient, *ne verentes Deum*, cassé les vîtres de ce respectable lieu. Les annales manuscrites de l'hôtel de ville contenaient plusieurs tableaux peints sur vélin par J. P. Rivalz ; mais les iconoclastes révolutionnaires les livrèrent aux flammes. Cet

---

que celles que nous voyons aujourd'hui, dit le chevalier Rivalz, du moins était-il peint avec une énergie singulière, et faisait une telle impression sur les spectateurs, qu'on fut obligé de poser une barrière, afin qu'on ne pût en approcher. La perspective était si bien menagée, que ceux qui le voyaient, croyant la galerie plus longue, tombaient sur des pointes de fer fichées dans la terre, tout le long de ce tableau, pour le garantir des mains indiscrettes qui auraient pu le gâter, trait remarquable qui rappelle le fameux rideau de Parrhasius, et qui rapproche Jean-Pierre Rivalz du peintre d'Athènes. » *Analyse de différens ouvrages de peinture, etc. page* 27.

artiste estimable dessinait avec un égal succès l'architecture et le paysage. On avait encore de lui, en 1780, soixante-dix-huit vues pittoresques recueillies en France et en Italie. Il mourut à Toulouse en 1706, généralement regretté de tous ceux qui l'avaient connu, et principalement des administrateurs de la province, qui avaient apprécié pendant une longue suite d'années son zèle, ses talens et sa probité.

II. RIVALZ (Antoine), fils du précédent, naquit à Toulouse en 1665 (1). Une bonne éducation développa en lui le germe des plus heureux talens. L'amour de l'étude fut la première passion qu'il manifesta, et il lui fut fidèle pendant toute sa vie. Son père lui apprit les premiers élémens de la peinture; ses progrès furent rapides, et déjà des essais multipliés avaient annoncé à la ville de Toulouse un artiste qui devait l'honorer, lorsque *Lafage* entra dans l'atelier de *Jean-Pierre Rivalz*. Le génie de ce dessinateur excita l'émulation d'*Antoine*; il traita les mêmes sujets que *Lafage*, et ne resta pas inférieur à celui-ci. On sait que manquant de modèles à Toulouse, ils furent ensemble à Paris. A cette époque l'art ne faisait plus de progrès, et tendait vers une décadence prochaine. L'école française était sous la domination de *Lebrun*; qui, plus comédien que peintre, eut un trop grand nombre d'imitateurs. En vain un grand roi avait magnifiquement doté une académie chargée de conserver les traditions du génie; le goût s'altérait de jour en jour. Le gigantesque avait remplacé la simplicité, la grâce dont les types existaient dans les productions de *Raphaël*, de *Poussin* et de *Lesueur*. Si nos palais, si nos musées offrent encore de toutes parts des compositions confuses, théâtrales, qui fatiguent les yeux sans les attacher, ce sont les fruits de l'exemple et des conseils de ce *Lebrun* qui possédait les plus brillans emplois, et qui jouissait de toute la confiance du monarque. *Antoine Rivalz* avait reçu dans la maison paternelle, des leçons bien différentes de celles que donnait l'académie de Paris. Jeune encore, il connaissait cependant les plus sublimes conceptions des peintres italiens, et son père l'avait mis en garde contre les méthodes pernicieuses qui s'introduisaient dans l'enseignement des arts du dessin. Il sentit bientôt le besoin d'étudier ces arts enchanteurs dans les lieux témoins de leur renaissance. Mais *Nicolas Poussin* avait cessé de vivre, et *Rivalz* ne put adresser son fils qu'à des peintres

(1) Dans un feuilleton littéraire très-bien rédigé, et que l'on imprime à Castelnaudary, on assure qu'*Antoine Rivalz* naquit dans cette petite ville; c'est une erreur. *Rivalz* reçut le jour à Toulouse, et fut baptisé dans l'église de Notre-Dame du Taur. *J. P. Rivalz* son père, quoique né à Labastide d'Anjou, non loin de Castelnaudary, prenait le titre de *Toulousain*, parce qu'il était originaire de la capitale du Languedoc.

bien inférieurs à cet homme illustre. *Ciro-Ferry*, *Cignani*, *Brandy*, qui jouissaient alors d'une grande réputation, et qui tous avaient connu et aimé *J. P. Rivalz*, furent ceux sous les auspices desquels *Antoine* cultiva la peinture à Rome. Dirigé par leurs conseils, il marqua son entrée dans la carrière par un succès éclatant. On sait que, chaque année, un concours solennel avait lieu entre les jeunes artistes étrangers, et ceux qui étaient nés en Italie. Peu de temps après l'arrivée de *Rivalz*, on annonça le sujet du prix. Ceux qui y prétendaient devaient représenter la victoire de Jupiter sur les Titans. *Rivalz* remit un dessin remarquable, et par l'énergie de la composition, et par la pureté des contours et l'élégance des formes. Cet ouvrage était le meilleur de tous ceux qui avaient été présentés; cependant les juges ne crurent devoir lui accorder que le deuxième prix, parce que l'auteur avait placé près de Jupiter une femme ailée tenant la foudre, et qui semblait combattre pour le plus grand des dieux. Ils crurent que cette figure était déplacée, et qu'ainsi la composition étant vicieuse, elle ne méritait que la seconde palme du concours. Rivalz apprit avec peine cette décision, et réclama hautement contre elle. Le cardinal *Albani*, depuis pape sous le nom de *Clément XI*, distribuait les prix dans la grande salle du Capitole, en présence des artistes et du peuple romain. Il fit appeler *Rivalz*, et lui dit que sans doute il aurait obtenu la première distinction dans ce concours, s'il n'avait point représenté près de Jupiter une figure épisodique entièrement inutile. *Rivalz* répondit qu'en cela il avait suivi l'exemple des anciens artistes, et l'autorité des poëtes et des commentateurs; que cette femme ailée était *la Victoire*, fille du Styx, déesse inséparable de Jupiter, et qui d'ailleurs annonçait en cette occasion, d'une manière allégorique, la défaite des Titans. Il ajouta que l'on voyait cette déesse près du maître des dieux dans plusieurs monumens encore existans à Rome. L'érudition du jeune peintre français étonna l'assemblée. Les faits qu'il invoquait en sa faveur furent reconnus vrais, et l'on délibéra par acclamation de lui accorder la première médaille *comme prix de dessin*, et la seconde *comme prix de poésie*. Le cardinal *Albani* l'embrassa, en lui remettant ces honorables marques d'un triomphe mérité, et l'assura de sa protection. *Rivalz* sut en profiter, et obtint l'estime des prélats les plus distingués et l'amitié des artistes. *Gazzi*, élève d'*André Sacchi*, lui donna quelques dessins d'*Annibal Carrache* et du cavalier *Bernin*; *Carle Maratte* lui fit présent d'une esquisse, où l'on voyait Rome à qui des génies offraient la tiare et les clefs, emblèmes du souverain pontificat. *Benoît Lutti*, connu avantageu-

sement par la vigueur et la fraîcheur de son pinceau, fit le portrait de *Rivalz*. On recherchait avec empressement les productions de celui-ci. Un prince romain n'ayant pu réussir à faire l'acquisition d'un tableau qui représentait des nymphes de la suite d'Hygie recueillant des plantes salutaires, tableau que *Rivalz* avait peint pour être placé au-dessus de la boutique d'un pharmacien français, résolut de le faire enlever pendant la nuit; mais le pharmacien ayant entendu détendre la toile, appela du secours, et parvint à soustraire ce bel ouvrage aux gens envoyés par le prince. *Rivalz* était dans la force de l'âge et du talent, lorsqu'il fut rappelé à Toulouse par son père. *Michel* occupait alors la place de peintre de l'hôtel de ville; cet estimable artiste n'avait pu s'accoutumer à la morgue des capitouls : on ne l'avait jamais vu rabaisser la noblesse de son caractère pour obtenir leur faveur. Les amis du jeune *Rivalz*, désirant lui faire donner le titre que possédait *Michel*, profitèrent, à son insçu, de la haine que l'un des capitouls avait vouée à ce dernier. Un jour, tandis que ce peintre plaçait un tableau dans la salle nommée le *Grand Consistoire*, le capitoul critiqua cet ouvrage d'une manière insultante pour l'auteur. *Michel* repoussa l'injure, et donna un soufflet au capitoul. Aussitôt les magistrats municipaux s'assemblent; on arrête *Michel*, on le destitue; une procédure allait être instruite; mais *Rivals*, indigné, fit agir de puissans intercesseurs, et l'artiste que l'on n'avait outragé que pour lui ravir sa place, fut rendu à sa famille désolée. Nommé peintre de la ville, *Antoine Rivalz* mérita toute la reconnaissance de ses concitoyens. Nous avons déjà parlé de la *Galerie de peinture* commencée dans l'hôtel de ville, et qui devait renfermer des tableaux offrant les traits les plus remarquables des annales de Toulouse. *Rivalz* père avait commencé ce musée historique, et depuis, trois artistes célèbres l'avaient enrichi de leurs productions. *Bon-Boulogne* y avait peint les Tectosages, quittant leur patrie pour aller conquérir de nouvelles terres (1); *Coypel* les avait

(1) « C'est, dit le chevalier Rivalz, une transmigration des Tectosages, nation déjà illustre par ses conquêtes, et peu faite pour le repos; ils partent pour aller chercher une nouvelle patrie. La composition de ce tableau a de grandes beautés, relevées par celles du coloris; le général est dans le milieu : cette figure est un peu froide; sur le devant est une très-belle femme qui fait de tendres adieux à un guerrier; ses habits annoncent sa haute naissance; sa tête et ses bras sont peints avec toute la grâce imaginable. Un jeune homme qui est à côté d'eux, et qui paraît être leur fils, est aussi très-bien peint; du côté opposé un vieillard respectable embrasse un guerrier qui est très-bien costumé, et d'un bon ton de couleur; tout près ont deux femmes assises qui pleurent et regrettent sans doute, l'une

montrés à l'instant où les trésors de Delphes devinrent leur conquête (1) ; enfin *Jouvenet*, sur la foi d'un passage des commentaires de *César*, avait pris pour sujet d'un tableau ces mêmes Tectosages construisant une ville dans la Germanie (2). *Antoine Rivalz* avait à lutter contre ces trois maîtres fameux ; il fallait triompher des préventions, et son premier tableau devait, ou montrer l'infériorité de ses talens, ou le placer dans l'opinion au même rang qu'occupaient *Bon-Boulogne*, *Jouvenet et Coypel*. Le peintre toulousain parvint dès son début à égaler ces maîtres fameux. Sa première composition représente *Sostrate*, roi de Macédoine, fait prisonnier par les Tectosages. Ce monarque combat avec valeur ; quelques-uns de ses guerriers font à ses côtés les plus grands efforts pour le défendre ; mais il tombe entre les mains de ses ennemis. On en voit plusieurs devant lui qui sont bien contrastés

---

son mari, et l'autre son père ; dans le fond paraissent les murs de la ville ; sur le rempart, le grand prêtre se prépare à sacrifier un taureau pour implorer l'assistance des dieux..... »

(1) « Le fameux temple de Delphes, pillé par les Tectosages qui s'en étaient rendus maîtres, fait le sujet de cet ouvrage ; ils enlèvent la statue du dieu qu'on y adorait, et se retirent chargés d'immenses richesses. La composition est d'une belle ordonnance ; dans le milieu du tableau, plusieurs soldats, dont le caractère avide est très-bien rendu, emportent la statue d'Apollon : sur le devant de ce groupe est peinte une figure dont le dos est d'un très-bon ton de couleur, de même que les soldats qui enlèvent des vases qui sont d'une très-belle forme. Ce groupe principal a pour fond le temple d'où l'on voit descendre plusieurs soldats qui emportent de grands candelabres et des urnes ; deux chefs à cheval paraissent sur le devant du tableau ; le cheval blanc qui est sur la première ligne est peint très-savamment. »

(2) « *Jouvenet* a voulu représenter dans ce tableau les Tectosages, qui après s'être rendus maîtres, par la force des armes, d'une des plus fertiles contrées de la Germanie, y bâtirent une ville près de la forêt Hercynie. Toutes les règles de la perspective sont très-bien observées dans cet ouvrage, dont la composition bien entendue produit un grand effet. La figure qui, avec un levier, fait des efforts pour lever un grand quartier de pierre, est d'un dessin maniéré, mais le ton de couleur est très-bon ; de l'autre côté est un jeune homme assis à terre, et qui tient une épée ; il est on ne peut pas mieux peint ; la tête sur-tout est très-belle ; à côté est un ouvrier qui monte par une échelle à main : cette figure est correctement dessinée, et d'un bon ton de couleur. Le fond du tableau est agréable ; la vue se promène sans obstacle dans un grand espace, où l'on voit une suite de bâtimens commencés. Les échafaudages sont d'une vérité frappante ; dans le milieu un architecte présente au général, suivi de quelques gardes, le plan d'un édifice : ce groupe, quoique principal, n'est pas d'une égale beauté ; la figure vêtue de bleu est bien dessinée ; elle est peinte avec beaucoup de facilité et se détache très-bien. » Ces trois tableaux sont actuellement placés dans le Musée de Toulouse.

et d'un dessin vigoureux ; la figure de *Sostrate* est noble, ses armes d'une bonne forme, et touchées avec esprit. Le Tectosage qui le saisit par sa chlamyde, s'élance sur lui avec impétuosité, malgré les guerriers macédoniens. Sur le devant du tableau est une figure nue, peinte avec beaucoup d'art ; elle se groupe avec un cheval blanc étendu sur le champ de bataille. Le chef des Gaulois Tectosages paraît vouloir arrêter la fureur de ses soldats. On sent, en voyant ce tableau, que *Rivalz* connaissait et l'antique et la belle nature. Si l'on pouvait faire un reproche à l'auteur, ce serait d'avoir renfermé trop de figures d'une forte proportion dans un espace resserré. Le cavalier *Benefiany*, peintre de Rome, disait à ce sujet au fils de *Rivalz :* « *Votre père faisait de grands* » *tableaux sur de petites toi-* » *les.* » Il cherchait à éviter en effet les compositions gigantesques mises à la mode par *Vouet* et par *Lebrun*, et ce n'est que pour condescendre à des ordres supérieurs qu'il a quelquefois outrepassé les bornes prescrites par le bon goût. Dans un autre tableau il rappela la victoire remportée par *Théodoric*, roi visigot de Toulouse, sur les Romains commandés par *Littorius.* Le peintre n'a point figuré un combat ; il a représenté le vainqueur entrant dans *Tolosa*, et faisant conduire le chef des ennemis dans cette ville ravie à l'empire, et devenue la capitale d'un peuple barbare. *Raymond de Saint-Gilles*, prenant la croix pour aller délivrer les saints lieux, fut aussi reproduit par le pinceau de *Rivalz.* Mais bien que ce tableau soit digne en tout de son auteur, il n'attache pas autant les regards que celui dans lequel il a retracé la défaite des Anglais sous les murs de Toulouse. Dans le milieu de la composition paraît le comte Raymond V, monté sur un coursier qui renverse tout ce qui s'oppose à son passage. La tête du cheval, très-savamment dessinée, semble être animée des mêmes sentimens qui sont empreints dans les traits du comte. Il foule avec rage des morts et des blessés. A la gauche du comte, des soldats toulousains lancent des flèches contre les ennemis ; ils se détachent en brun sur un fond clair, et rendent par ce ton de couleur le groupe du milieu si saillant, qu'il semble en quelque sorte échapper de la toile. Sur le devant, le roi d'Angleterre, *Henri II*, que son cheval a renversé, *et Mak-laurin*, roi d'Écosse, qui prend la fuite avec effroi, forment un contraste frappant avec les autres figures ; on voit dans le fond les murs de la ville, devant lesquels sont élevés plusieurs tours de bois garnis de soldats étrangers. Les guerriers toulousains mettent le feu à ces tours pour forcer les ennemis à en descendre. De toutes parts on voit les Anglais abandonner le champ de bataille ; leurs enseignes déshonorées gissent sur la poussière ; l'effet de ce fond est admi-

rable par sa composition, par sa couleur, et sur-tout par la manière spirituelle avec laquelle il est peint. *Rivalz* avait présenté au corps de ville les sujets des tableaux que nous venons de décrire ; mais à leur tour les magistrats municipaux lui en assignèrent un, auquel sans doute il n'aurait pas songé. On se rappelle ces combats malheureux, ces discordes civiles que provoqua le fanatisme en 1561, et dont nous avons rappelé le souvenir dans nos articles sur *Mandinelli* et *Mansencal.* Quelques écrivains catholiques ont nié, mais en vain, qu'un traité avait été conclu entre les deux partis, et qu'en vertu de ce traité, les Huguenots, après avoir fait solennellement la cène dans l'hôtel de ville, avaient déposé leurs armes dans cet édifice, et s'étaient retirés, les uns dans leurs habitations, les autres vers les routes qui conduisaient à Castres et à Montauban. On ne fera jamais croire aux gens sensés que plus de cinq mille combattans déposent, *sans garantie*, des armes presque toujours victorieuses, et aillent de gaieté de cœur se livrer aux poignards de leurs ennemis. *Quatre mille cinq cents de ces malheureux furent égorgés sans pitié*, et ce fut pour consacrer le souvenir de ce massacre, que les capitouls ordonnèrent à *Rivalz* de composer ce tableau. Forcé d'obéir, l'artiste a supposé que l'action se passe sur un des ponts des fossés de la ville. Une foule de catholiques armés de piques, d'arquebuses, et même de bâtons, chassent les Huguenots qui fuient devant eux ; ils en font un grand carnage, et les précipitent dans les fossés ; du milieu du pont s'échappe avec précipitation un ministre suivi d'un grand nombre de sectaires. Se sentant poursuivi de fort près, il laisse tomber plusieurs livres qu'un homme du peuple ramasse avec soin ; ce groupe principal est formé par des gens de toute espèce, généralement bien peints et bien dessinés ; il y a entr'autres figures une femme et une fille qui sont très-belles ; la tête de la femme est sur-tout d'un grand caractère. Les fossés de la ville sont remplis d'Huguenots que le peuple, du haut des remparts, accable de coups de pierres. *Rivalz* a su rendre intéressant ce sujet horrible, et peut-être n'a-t-il pas rempli l'attente des capitouls, puisque sa composition inspire une tendre pitié pour les victimes désarmées que l'on égorge, et une violente haine pour leurs bourreaux. Nous avons décrit dans l'article précédent le tableau dans lequel *J. P. Rivalz* avait représenté la prétendue fondation d'Ancyre par les Tectosages. Ce beau morceau de peinture étant presque entièrement détruit par l'humidité (1), *Antoine Ri-*

---

(1) Les ducs de Berry et de Bourgogne passant à Toulouse en 1701, furent frappés de la beauté de ce tableau, et recommandèrent aux capitouls de le faire réparer, et d'en prendre soin ; mais

valz, inspiré par l'amour filial, voulut renouveler cette belle composition. L'artiste a saisi l'instant où l'architecte présente le plan de la ville au chef des Tectosages, accompagné de ses principaux officiers. Ce chef s'entretient avec l'architecte relativement à quelque partie du projet auquel il paraît donner toute son attention. A. Rivalz s'est peint lui-même sous les traits du général, et il a représenté son père sous ceux de l'architecte, et deux de ses enfans sous ceux de deux jeunes Gaulois qui relèvent le bas du manteau du chef des Tectosages. Tous ces portraits, que l'on pourrait trouver déplacés, sont cependant peints d'une manière très-élégante. Les airs de tête en sont nobles, vrais et d'un beau caractère, et ils n'ont pas cette sorte de sécheresse qu'on trouve dans presque tous les tableaux de ce genre; les figures qui forment le groupe principal, sont très-bien contrastées et richement vêtues. Sans doute on n'y retrouve point le costume gaulois; mais l'artiste a supposé que les vainqueurs d'une partie de la Grèce et de l'Asie mineure avaient adopté les armures et les vêtemens des vaincus. La chlamyde du chef est noblement drapée; le bras de l'architecte est dessiné avec beaucoup de bonheur: il indique le plan qu'un jeune homme soutient. Il est peint avec tant de vérité, qu'il paraît être en relief. Un guerrier vêtu de bleu, que cette couleur rend saillant, parce qu'elle est forte sur un fond clair, fait beaucoup valoir le groupe du milieu qui a pour fond un bloc de marbre, duquel un sculpteur forme la figure de Pallas, qui doit être placée dans un temple d'ordre dorique que l'on élève. Cette grande masse enrichit beaucoup le fond du tableau. Le sculpteur est élevé sur un treteau pour être plus à portée de la statue. Il interrompt son ouvrage pour écouter un ouvrier qui lui parle. A gauche sont placés des soldats qui travaillent à donner des formes architecturales à de grosses pierres; l'un les taille avec un ciseau, l'autre, qui est vu en raccourci, suit avec attention un trait formé sur une pierre pour la partager avec le marteau bretelé, et un troisième est appuyé sur son outil; il est à demi-nu, sa tête est tournée vers le milieu du tableau, et il paraît occupé à écouter les discours du chef des Tectosages et de l'architecte. Cette figure, un peu trop académique, est néanmoins dessinée très-savamment; l'estomac est d'un ton de couleur vigoureux. Les muscles sont bien accusés; ce morceau est très-beau, mais laisse quelque chose à désirer dans l'emmanchement avec le bras qui porte sur le marteau. Derrière ce

ces magistrats municipaux n'étaient pas toujours amis des arts, et ils laissèrent détruire cette magnifique fresque. On lisait au bas l'inscription suivante: *Joannes Petrus Rivalz, Tolosas, pingebat.*

groupe on voit un édifice qu'on élève ; un ouvrier porte du ciment à des soldats qui bâtissent ; quelques-uns, dans le fond, préparent des matériaux. A la droite trois ouvriers font avancer un grand quartier de pierre ; celui qui est sur le devant, et qui est vu par derrière, est dessiné avec beaucoup de précision ; ses muscles bien attachés marquent les efforts qu'il fait ; un autre qui se baisse pour placer un levier qui doit soutenir la pierre, ne laisse voir que la tête et les bras qui sont peints avec beaucoup de vérité ; le troisième, en poussant la pierre, la dirige du côté où l'on veut la placer ; plusieurs soldats sont dans le fond. Au bord du tableau, et sur le premier plan, on voit un édifice que l'on construit, et dans le bas des corniches prêtes à poser, qui forment une masse d'ombre adroitement ménagée pour donner de la saillie à tout le reste. Sur une pierre on voit cette inscription : *Ancyram surgentem egregiè pinxerat Joannes Petrus Rivalz, temporum injuriâ detritum paternum opus novâ formâ expressit Antonius Rivalz, ann.* 1723. Tout est animé, tout agit dans ce beau tableau, dont la composition est aussi noble que judicieuse. *Rivalz* a mis dans beaucoup d'autres ouvrages un talent égal à celui qu'il a déployé dans le tableau que nous venons de décrire. Celui qui représentait *la Guérison de l'Aveugle né*, morceau précieux, et dont les arts déplorent la perte récente, aurait suffi à la gloire de son auteur. La confiance qui caractérise la foi, était admirablement exprimée dans la figure de l'aveugle ; celle de Jésus était grandement conçue, le dessin savant, les draperies d'une belle manière, les groupes distribués avec art, et concourant à l'effet général. La noblesse, la majesté sont empreintes dans les traits d'*Urbain II, consacrant l'église de Saint-Saturnin ;* le courage, l'amour des combats, l'inspiration céleste, animent *saint Jean de Campistran* dans le tableau que Rivalz peignit pour les Cordeliers de Toulouse. Une composition pittoresque et savante fait distinguer *la bataille de Constantin contre Maxentius ;* les chevaux sont dignes du *Tempeste*, et les figures dessinées avec une grande vigueur. *Saint Pierre guérissant des malades*, est aussi l'un des bons ouvrages du peintre toulousain. *Le repas chez le Pharisien*, et la *Communion de saint Jérôme*, tableaux destinés à la décoration d'un monastère, ne dépareraient point nos plus belles collections. On doit regretter la perte de celui dans lequel Rivalz représenta *Léon X et François I prêts à signer le concordat ;* du côté du pape l'artiste avait placé un ange appuyé sur le siége du souverain pontife, et les Vertus portant leurs divers attributs. Du côté opposé paraissait Hercule, et les Sciences, les Lettres et les Arts dont François I.er fut le restaurateur. Sur le premier plan on

honneurs de cette dignité municipale. Une place de Toulouse porte encore le nom des Roaix : leur hôtel était situé dans la rue de la Trinité ; il occupait la place où s'éleva depuis le couvent des Pères de la Merci, et une tour appelée de *Roaix* reste encore, dernier monument qui ait survécu à l'extinction de cette race illustre. Les Roaix parurent avec éclat dans le parlement de Toulouse dès 1400. Un Etienne de Roaix, autre que celui dont nous allons nous occuper, portait la bannière de la ville en 1422, lors de l'entrée de Louis XI dans cette cité. On remarque que ce prince ayant pris l'étendard des mains d'Etienne, le lui rendit ensuite, et sur le champ le fit chevalier par l'accolade. Cette famille, dont toutes les branches s'étaient successivement éteintes, finit en la personne d'Achille de Roaix, dont la fille unique épousa le marquis de Losse en Périgord. Leur écusson portait de gueules à trois faces d'hermines. En 1213, après la bataille de Muret, quand le comte de Toulouse Raymond VI se vit contraint par la force des événemens d'abandonner le château Narbonnais sa demeure souveraine, il ne trouva d'hospitalité que dans l'hôtel de David de Roaix, qui accueillit avec douleur et respect les deux comtes avec leurs épouses, et le reste de leur famille. Un tel service rendu en de pareilles circonstances méritait un autre prix que celui dont il fut payé un peu plus tard. L'inquisition existait dans Toulouse depuis 1233 : dès ce moment les prisons ne s'étaient pas fermées, les bûchers ne s'étaient pas éteints ; les inquisiteurs dans leur zèle inexorable poursuivaient les Albigeois. Le 16 Juin 1246, ils tinrent une séance solennelle dans le cloître de l'église de Saint-Sernin ; le prieur, les chanoines de cette église, l'abbé de Montauban, plusieurs autres ecclésiastiques et six capitouls, les assistèrent dans leur odieuse opération. Etienne de Roaix, Pierre d'Escat, la dame Assan, épouse de Raymond de Castelnau, etc. furent condamnés à une prison perpétuelle ; leur crime était d'avoir *adoré* des hérétiques, de celer la vérité, et de refuser le serment qu'on exigeait d'eux. Une circonstance particulière relève l'atrocité de ce jugement ; c'est que parmi les bourreaux qui le rendirent, on trouve deux proches parens d'Etienne de Roaix, Hugues et Gryphius du même nom que lui. Quelle était donc la férocité ou la terreur qu'inspirait ce tribunal, pour faire ainsi oublier les convenances sociales, les nœuds du sang, les tendresses de la nature ? On voit dans les maximes qu'il débitait, l'épouvantable loi qui obligeait même le fils de devenir le dénonciateur de son père. Ne nous étonnons plus si les proches d'Etienne de Roaix ne se récusèrent point, et coopérèrent à sa cruelle punition. (Voyez MARNIS, SALAMA, SAINT-PIERRE, RAYMOND SCRIPTOR.)

II. ROAIX (Alaman de). Ce chevalier de la même famille, et sans doute d'un degré très-rapproché du précédent, fut encore une des nombreuses victimes de l'inquisition, et un des mille exemples de l'ingratitude ordinaire des princes. Comme nous l'avons dit plus haut, Raymond VI et Raymond VII son fils, trouvèrent, après la bataille de Muret, un asile dans la maison de David de Roaix. Un tel service eût dû inspirer des sentimens de reconnaissance au jeune Raymond lorsqu'il succéda à son père; mais ce comte avait bien dégénéré de la noble et généreuse conduite des héros de sa famille. Brave sur le champ de bataille, il fut faible par-tout ailleurs. En donna-t-il jamais une plus forte preuve, que lorsque le 19 Février 1247, il osa, conjointement avec les inquisiteurs, l'évêque de Toulouse, Falgar et le prévôt de Saint-Etienne, juger et condamner à une prison perpétuelle Alaman de Roaix, dont la seule vue devait le couvrir de honte et l'accabler de remords. Ce malheureux chevalier avait cru à l'existence des deux principes égaux en pouvoirs, mais différens en qualité. Il avait eu l'infamie de donner asile à ses frères persécutés; il les avait admis à sa table, les avait secourus dans leurs besoins, et n'avait pas su se dépouiller en faveur du fanatisme, de tous les sentimens que sait inspirer l'humanité. Ce fut dans la prison de Saint-Etienne que Roaix dut terminer ses jours; il devait de plus nourrir et habiller le nommé Pons, ancien serviteur de ce Raymond l'écrivain, furieux inquisiteur, qui naguère avait péri avec ses collègues dans le soulèvement de la ville d'Avignonet, contre l'insupportable tyrannie des moines de l'ordre de Saint-Dominique. (Voyez Raymond Scriptor.) On voit par cet acte, qu'on accordait à cette époque les invalides aux domestiques des inquisiteurs.

III. ROAIX (Aymeric de), de la même famille que les précédens, sauva par sa fermeté, en 1310, les membres du parlement de Toulouse, contre lesquels la populace s'était révoltée. Le premier président Cherchemont ayant fait arrêter un gentilhomme nommé Boissac, homme hardi et factieux, le condamna à perdre la tête. A l'instant où le bourreau allait faire son office, une troupe nombreuse armée, et pour la plupart masquée, accourut au lieu de l'exécution en criant *liberté*, renversa l'échafaud et délivra le coupable. En même temps la ville fut toute en insurrection; on tendit les chaînes; on pilla la maison de Cherchemont, qui avec la plupart de ses conseillers se réfugia dans l'église de Saint-Etienne. Les capitouls au premier bruit se rendirent à l'hôtel de ville; mais s'y tenant tranquilles, ne cherchèrent pas à calmer les mutins. Un seul plus brave, Aymeric de Roaix, parla aux factieux, et amena les principaux qui voulurent parler à ses collègues. Ils

voyait la Fraude, à qui Léon X semblait ordonner de déchirer *la Pragmatique-Sanction.* Il serait aisé de reprocher à cette composition ce mélange incohérent de personnages historiques et allégoriques, et de divinités du paganisme ; mais combien d'autres peintres ont, comme Rivalz en cette occasion, oublié les règles qu'enseignent le goût, sans avoir, comme lui, racheté ce défaut par un dessin toujours élégant et correct, et par des beautés peu communes ! Il montra le même talent dans son tableau sur *la Révocation de l'édit de Nantes ;* et quoique dans cette composition Rivalz ait eu recours aux ressources qu'offre l'allégorie, il y a cependant représenté avec une naïveté qui pouvait paraître épigrammatique, Louis XIV une épée dans une main et un crucifix dans l'autre ; d'un côté, des soldats démolissant le temple des Calvinistes, et élevant une croix triomphante, et en face, des hommes armés forçant une foule tremblante de fléchir les genoux devant le signe de la rédemption. Pouvait-on mieux exprimer, et la résolution antipolitique qui engagea un grand roi à persécuter une partie de ses sujets, et les violences exercées contre les religionnaires, et les conversions forcées de ceux d'entre eux qui ne purent fuir loin du sol de leur malheureuse patrie ? *La peste d'Athènes*, *Apollon montant sur son char*, et environné des Heures ; *Cléopatre mourante*, et beaucoup d'autres tableaux, montrèrent toute la fécondité de Rivalz, toute la flexibilité de son talent. Il en donna des preuves signalées dans un tableau représentant *la Réalité de Jésus-Christ dans la sainte Hostie.* Cette composition existe encore : on y voit le Sauveur du monde porté sur des nuages qui réfléchissent une éclatante lumière ; il montre son sein, où paraît une hostie ; des légions d'anges et de chérubins l'adorent : dans le bas, vers la droite, sont placés les Pères de l'église qui ont prouvé la réalité ; dans la partie opposée, Zuingle, Luther, Calvin, et une foule d'autres hérésiarques, sont foudroyés ; le Père Eternel, placé dans une gloire, paraît dans la partie la plus élevée du tableau, et prononce l'éternelle réprobation des ennemis de la foi. Les travaux de Rivalz lui avaient acquis une réputation qui n'était point renfermée dans l'enceinte de sa ville natale ; l'académie de Paris estimait cet artiste, et il aurait sans doute obtenu des succès éclatans dans la capitale, où son compatriote de Troy l'appelait, si l'amour de la patrie, et sur-tout le désir d'y faire fleurir les arts dépendans du dessin, ne l'avaient retenu à Toulouse. Il envoya seulement quelques tableaux à la cour et à l'académie. Ces productions furent généralement admirées ; et lorsque le duc d'Orléans, régent du royaume, força le chapitre de la cathédrale de Nar-

bonne de lui céder le beau tableau du *Lazare*, peint par Sebastien del Piombo, Rivalz fut chargé de remplacer ce chef-d'œuvre par une grande composition. Ce fut en cette circonstance qu'il peignit *la Chute des Anges rebelles*, morceau digne en tout de son auteur. Vers le même temps il fit pour l'église de Castelnaudary un tableau que tous les voyageurs vont contempler, et qui représente *la Flagellation*. Nommé en 1703 peintre de l'hôtel-de-ville, il dut, jusqu'en 1734, faire chaque année un grand tableau représentant les capitouls; les images de ces magistrats devaient de plus être répétées dans les *registres des Annales*. On sent tout ce que ce travail devait offrir de désagréable pour le peintre qui en était chargé; mais Rivalz sut lui donner un éclat jusqu'alors inconnu. Il peignit les traits des magistrats avec un art admirable; les draperies de leurs robes comtales, formées d'étoffes lourdes, et dont les couleurs étaient tranchantes, furent jetées avec art, peintes avec légéreté, et les figures roides, et quelquefois ridicules des capitouls, furent contrastées avec art. Plusieurs de ces tableaux réunirent même au mérite de l'exécution, celui de l'intérêt historique. En 1709, il représenta *le bassin de la Garonne et les quartiers qui l'environnent*, à l'époque de ce rigoureux hiver qui porta la désolation dans le royaume. En 1715, l'habile peintre toulousain offrit l'image des *Funérailles de Louis le Grand*, et l'*Avénement de Louis XV au trône*. En 1725, il peignit le mariage du roi; en 1726, le même monarque prenant le gouvernement de son royaume. L'établissement de l'école publique et gratuite de dessin que l'on dut, cette même année, aux soins de Rivalz, devint le sujet d'un autre tableau. La naissance d'une princesse, et la confirmation de l'établissement d'une école de dessin à Toulouse, fournirent à Rivalz, en 1727, les sujets de deux belles compositions; en 1729, il peignit la naissance du Dauphin (1), et ce

(1) Rivalz fut à la même époque chargé de présider, avec Marc Arcis, à l'exécution des magnifiques décorations du feu d'artifice que la ville fit tirer sur le bassin de la Garonne. « Là s'élevait un rocher de quarante-huit pieds de base, et d'environ trente de hauteur, autour duquel, dit une relation imprimée à Toulouse, plusieurs dauphins se promenaient sur l'eau, se jouant avec des tritons qui semblaient appeler à la fête tous les autres dieux marins. Au-dessus de ce rocher était une plate-forme quarrée qui soutenait à chacun de ses angles un grand vase de forme antique en bronze, soutenu sur un socle de même matière. Entre les vases, sur la même ligne, au bord des rochers et au milieu, se présentaient les armes du roi, de la reine, de monseigneur le Dauphin, et celles de la ville de Toulouse, soutenus par les génies qui leur sont propres, représentés par de grandes figures disposées de façon, que, soutenant les écus, elles se trouvaient assises ou demi-couchées sur le bord du rocher, afin de ne pas cacher le

tableau est maintenant dans le salon du Musée. La province entière s'enorgueillissait des succès constans de ce grand artiste. Les travaux les plus assidus ne pouvaient suffire aux demandes qu'on lui adressait de toutes parts. De nombreux élèves recevaient dans son atelier de savantes leçons. Parmi eux on distinguait Labarthe, qui essaya en vain de s'illustrer comme Rivalz. Laberie, qui eut rarement l'occasion de faire connaître ses talens; Despax, bien plus habile que ceux que nous venons de nommer, compositeur fécond, et dans les premiers temps dessinateur élégant et correct, mais qui se livrant à sa facilité, et recher-

---

second corps d'architecture simulé en marbre de Paros, sur un socle de même matière, présentant à chacune de ses faces un grand bas-relief de bronze peint par Rivalz, et où étaient représentés, savoir, l'assemblée du congrès sur celle où était les armes du roi; sur celle où étaient les armes de la reine, la religion soutenue par sa majesté; sur celle où étaient les armes de monseigneur le Dauphin, les députés de la régence de Tripoli humiliés devant le roi, et à celle où étaient les armes de la ville de Toulouse, sa majesté accordant sa protection aux beaux arts. Au-dessus de ce corps d'architectnre s'élevaient quatre grandes figures sculptées par Arcis, posées sur leur socle, auxquelles répondaient, en espèce de console renversée, les têtes de quatre grands dauphins en bronze, qui allant joindre l'angle de ce troisième corps d'architecture, qui était de marbre blanc, en soutenaient de leurs queues la corniche qui le terminait, et laissait voir au milieu de chaque face les inscriptions suivantes : — A celle où était représenté le congrès : *Ludovicus XV pacis arbitro.* A celle où était le roi, défenseur de la religion : *Religioni vindici.* A celle où sa majesté pardonnait à la régence de Tripoli : *Subjectis parcenti.* A celle où le roi se montrait le protecteur des beaux arts : *Artium patrono.* Toutes ces inscriptions, quoique très-éloignées de la vue, pourraient aisément se lire par la grandeur du caractère, et par le brillant de l'or dont elles étaient écrites sur une table de marbre noir, qui ne descendait pas autant que le niveau du socle des quatre figures colossales de ronde bosse, en bronze, qui étaient à chaque angle. Elles représentaient les vertus dont le peuple souhaite de voir orné monseigneur le Dauphin, la religion, la valeur, la justice et la libéralité, toutes distinguées et caractérisées par leurs attributs. Enfin, sur tout le corps de décoration, il y avait un quatrième carré, qui n'était proprement que la plinthe d'un grand et magnifique groupe qui représentait le véritable sujet de la fête, et où on lisait les inscriptions suivantes : — A la première des faces : *Serenissimo Galliarum Delphino ad populorum felicitatem nato.* A la deuxième : *Piissimæ Galliarum reginæ vota publica cumulanti.* A la troisième : *Galliarum fortunæ.* A la quatrième : *Gestienti Tolosatum fidei.* Le groupe offrait des nues très-bien peintes, sur lesquelles était couché le Dauphin dans un grand manteau royal que portaient plusieurs génies pour le remettre entre les bras de la France, représentée sous la figure d'une belle femme richement vêtue, qui par son attitude démontrait le désir qu'elle avait de recevoir ce présent du ciel. Tout cet édifice avait quatre-vingt pieds de hauteur.

chant la fortune, n'a pas acquis la renommée à laquelle il pouvait prétendre ; Crozat (1), qui devait espérer de longs succès, mais dont les mœurs et les habitudes abjectes étouffèrent les talens ; enfin Subleyras (2), l'un des meilleurs peintres de l'école française, et qui conserva toujours pour son maître et pour la ville de Toulouse, qui applaudit à ses premiers essais, une vive reconnaissance et de touchans souvenirs. Ce fut pour l'avantage de ses élèves que Rivalz obtint des capitouls la permission d'avoir un modèle vivant. Les progrès de ces jeunes artistes engagea bientôt la ville à créer une école gratuite de dessin, dont Rivalz et Arcis furent les chefs, et qui plus tard fut érigée en académie royale. L'école fut d'abord établie dans la maison de Rivalz ; c'est dans ce sanctuaire des arts que se formèrent Pierre Lucas, Guillaume Cammas, et presque tous ceux qui ont cultivé, avec quelque succès, la peinture et la sculpture à Toulouse pendant la première moitié du XVIII.e siècle. Etant encore très-jeune, Rivalz avait gravé plusieurs planches à l'eau forte (1) ; dans la maturité de l'âge, il fit aussi quelques essais de ce genre, et l'on distingue dans son œuvre le portrait de l'annaliste Lafaille. Rivalz fut constamment occupé du soin de perfectionner son ta-

(1) *Ambroise Crozat*, né et mort à Rodez, fut pendant quelque temps l'émule de Subleyras ; il alla ensuite à Paris, et acquit beaucoup de réputation dans le genre du portrait. Mais les cabarets furent trop souvent ses ateliers ; presque toujours pris de vin, il ne put peindre Louis XV, qui voulait l'employer, et qui l'attendit deux fois inutilement.

(2) *Pierre Subleyras* fut d'abord élève de son père. Il n'était encore âgé que de seize ans lorsqu'Antoine Rivalz le reçut dans son école. Le jeune artiste fit de grands progrès, et peignit sous les yeux, et d'après le dessin de son maître, le sacre de Louis XV. Il exécuta ensuite plusieurs plafonds pour l'église des Pénitens-Blancs. Les Biographes paraissent avoir ignoré ces premières circonstances de la vie de ce peintre fameux.

(1) Et entre autres celles que l'on voit en tête du *Traité sur la Peinture*, par *Bernard Dupuy du Grez*. Cet auteur décrit ainsi ces compositions : « Les tailles-douces qu'on ajoute ici pour l'ornement des quatre principales dissertations, sont du dessin et de la gravure d'un jeune peintre de Toulouse, appelé Rivalz, qui est à Rome, et qui a voulu représenter la peinture tantôt comme une Muse que la déesse Minerve élève au ciel, et lui donne une place parmi les dieux, tantôt comme une Muse qui cherche un lieu où elle puisse faire apprendre la peinture, la sculpture et l'architecture à trois jeunes enfans qui l'accompagnent ; Minerve les vient recueillir favorablement, et leur offre un asile. Cette Muse est représentée dans la troisième taille-douce avec la palette et le pinceau, imitant la couleur des plus beaux objets, et enfin, dans la quatrième planche, elle paraît rêveuse, et tient un crayon et des tablettes à la main, pendant que Minerve lui révèle les secrets des arts. »

lent ; il ne laissa jamais écouler un seul jour sans étudier quelque partie des arts dépendans du dessin. Outre les ouvrages que nous avons cités, il a laissé un grand nombre de compositions qui annoncent, et sa facilité et son bon goût. On distingue dans le nombre, *Cassandre*, *les Megariens*, *François I*, *Charles-Quint et Léon X aux pieds du trône de l'Eternel*, *la Résurrection de la fille de Jaïre*, *Adam et Eve*, *le Déluge*, *le Martyre de saint Laurens*, *Priam et Achille*, *Mars et Rhéa Silvia*, *la mort de Germanicus*. La sculpture occupa aussi les loisirs d'Antoine Rivalz ; et il nous reste de lui plusieurs bustes et des *modèles* touchés avec esprit. On a remarqué que plus il approchait de la fin de sa carrière, et plus il redoublait d'application. En 1735, il terminait un tableau représentant *les Miracles de saint Pierre à Jérusalem*, lorsqu'une attaque d'apoplexie l'enleva à sa famille désolée et à ses nombreux élèves. Les artistes lui érigèrent un monument dans l'une des salles de l'académie royale de Peinture, Sculpture et Architecture, dont il fut en quelque sorte le fondateur. Son buste est placé dans la galerie des Illustres. Rivalz a honoré Toulouse par ses longs travaux, et il mérita l'estime générale par la noblesse de son caractère, par sa tendresse pour sa famille, sa constante sollicitude pour ses disciples, et son amour pour sa ville natale. *

III. RIVALZ (Jean-Pierre), fils d'*Antoine*, naquit à Toulouse en 17... Son père lui fit connaître les principes des arts du dessin, et lui donna des leçons qui le mirent bientôt au premier rang parmi les élèves de l'école que l'on venait d'instituer. Dans le nombre de ses essais, on remarqua sur-tout un tableau grotesque qui représentait *les Réveilleurs*, gens gagés en quelque sorte pour troubler le sommeil des habitans, et pour entretenir dans des craintes continuelles une populace ignorante et fanatique (1). Quelques-

(1) *Les Réveilleurs* avaient été institués en 1518 par le conseil d'*Arnaud Reveland*, prêtre, qui prêchait alors dans l'église de Saint-Etienne. Ces gens portaient une petite cloche dont ils faisaient entendre les sons à l'instant où tout le monde reposait. Ils précédaient les processions, alors très-fréquentes à Toulouse, et parcouraient, en sonnant pendant la nuit, les rues de la ville. Ils étaient vêtus d'une longue casaque noire, sur le devant et le derrière de laquelle étaient brodées des têtes de mort et des os en sautoir. A ces signes funèbres, on substitua, en 1785, les armes de la ville. Ils examinaient si les portes des maisons étaient fermées, sinon ils entraient en continuant de sonner, et avertissaient. Ils s'arrêtaient de temps en temps dans les rues, et disaient à haute voix : *Pregats pes paoures trespassats et trespassados, que Dious lour bolgo perdouna !* c'est-à-dire : « *Priez pour les pauvres trépassés et trépassées, que Dieu veuille leur pardonner !* » Ils ajoutaient de temps en temps des cantiques lugubres à ces tristes paroles. Les sons aigres et discordans de

uns des disciples d'Antoine Rivalz avaient été, par ses conseils, étudier les chef-d'œuvres des grands maîtres sur le sol classique de l'Italie : son fils fut les rejoindre. Il trouva encore à Rome une partie des amis de son père. Des prélats, des cardinaux l'accueillirent. Il fut présenté au pape, et obtint la décoration de l'ordre de l'Eperon d'or. Une bonne éducation l'avait rendu capable d'apprécier tout ce que l'ancienne capitale du monde renferme encore d'objets dignes d'attirer les regards. Il avait d'ailleurs hérité de tout l'amour que son aïeul avait manifesté pour l'archéologie. Placé sur les débris de tant d'édifices célèbres consacrés par les souvenirs de l'histoire, il les contempla avec soin, et les dessina moins comme artiste que comme antiquaire Cette occupation ne l'empêcha point de perfectionner son talent par l'examen des tableaux des plus célèbres peintres. Il puisa dans cette étude un goût épuré, et qui le préserva de celui que Boucher, Vanloo et quelques autres, avaient mis à la mode, et qui fit tant de mal à l'école française. Subleyras avait été envoyé à Rome après avoir remporté le grand prix de l'académie de Paris. N'ayant pas été rappelé en France, il s'était fixé en Italie, et il y cultivait avec les succès les plus marqués, le bel art dont il avait reçu les principes dans l'atelier d'Antoine Rivalz. Il accueillit avec joie le fils de son illustre maître, et lui donna des leçons dont celui-ci sut profiter. Le chevalier Rivalz, aimé de tous ceux qui le connaissaient, estimé comme artiste, distingué comme savant, aurait pu vivre agréablement à Rome, où Subleyras voulait lui procurer un établissement avantageux ; mais des devoirs sacrés le rappellèrent à Toulouse. Ce ne fut pas sans éprouver de vifs regrets qu'il abandonna et Rome et l'Italie. Quel artiste pourrait en effet ne pas gémir, en s'éloignant des lieux où subsistent encore les monumens de la grandeur du peuple roi, et où Raphaël et Michel-Ange ont laissé tant d'objets dignes de l'admiration de tous les siècles ? De nombreux travaux, l'estime publique, et des distinctions méritées, dédommagèrent en partie le chevalier Rivalz, mais ne purent lui faire oublier Rome et les chef-d'œuvres des arts. Presque entièrement dégénérée, l'école française n'offrait plus que des compositions fades et mesquines, des peintures blafardes sans relief et sans expression. Un goût faux,

---

la cloche accompagnaient leur lamentable voix lorsqu'ils chantaient les stances, composées par *Arnaud Reveland*, et qui commençaient ainsi :

> Réveillez-vous, gens qui dormez,
> Priez Dieu pour les trépassés.

Ceux qui aiment les institutions du *bon vieux temps*, sans trop les connaître, nous sauront peut-être quelque gré d'avoir rappelé le souvenir de celle-ci.

un dessin maniéré, caractérisaient les productions des maîtres les plus fameux : on avait oublié les exemples offerts par Raphaël, Poussin, Lesueur, Lebrun même. Mais le chevalier Rivalz avait conservé les traditions du vrai beau, et il ne put adopter le genre en honneur dans sa patrie. Il fut ainsi toujours fidèle aux bonnes doctrines, et à son exemple ses élèves soutinrent l'honneur des arts dans Toulouse (1). On le compta au nombre des membres de l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture de cette ville, et il fut admis dans celle de Peinture et Sculpture de Poitiers. Après la mort de Guillaume Cammas, le chevalier Rivalz devint peintre de la ville. L'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres le choisit pour dessinateur. Les premiers tableaux qu'il exposa après son retour, annonçaient un artiste du premier ordre; et s'il ne se montra pas dans la suite avec autant d'avantages que son aïeul et que son père, on doit seulement l'attribuer aux travaux multipliés qui absorbèrent tous ses instans. L'amour des lettres, l'étude des anciens, occupaient ses loisirs. On lui doit plusieurs opuscules sur les arts : dans le nombre on remarque une *Analyse des différens ouvrages de Peinture, Sculpture et Architecture qui sont dans l'hôtel-de-ville de Toulouse*, in-8.°, 1770. Les Pyrénées, d'abord trop négligées sous les rapports de la science, faiblement examinées ensuite par Tournefort, Lemonnier et un petit nombre d'autres, étaient surtout dédaignées par les archæologues. Scaliger et Sirmond avaient seuls rassemblé quelques-uns des monumens des anciennes peuplades de ces belles montagnes. L'abbé Bertrand (1), le président

(1) On distingue parmi eux, 1.° M. Suau père, membre de l'académie des Arts, et professeur à l'Ecole spéciale : son désintéressement, ses soins, ont puissamment contribué à la conservation des classes de l'ancienne académie, et ses lumières, ses travaux constans ont ajouté au lustre de l'école actuelle, instituée sous l'administration du savant Picot de Lapeyrouse, et qui doit beaucoup au zèle de MM. le chevalier Dessoles, actuellement préfet du département des Basses-Pyrénées, de Puymaurin, directeur de la monnaie des médailles, et de Saget, président du conseil général du département de Tarn et Garonne. 2.° M. Roques père, membre de l'académie, et professeur, artiste avantageusement connu par un grand nombre de compositions pittoresques justement estimées.

(1) L'abbé Bertrand, membre de l'académie royale des Arts, né en 1724 à Limoux, consacra tout le cours d'une longue vie à la recherche et à l'étude des monumens de l'antiquité. On lui doit la conservation d'un grand nombre de ces objets précieux, et dans ce nombre on doit remarquer les roues en bronze placées actuellement dans le Musée, les autels élevés aux Naïades de Luchon, etc. Il avait formé un précieux cabinet de tableaux, un laraire et un médailler. Proscrit pendant la révolution, il passa

d'Orbessan, le chevalier de Lassalle et Rivalz, essayèrent d'arracher à l'oubli les nombreux monumens que l'on retrouve dans ces contrées ignorées. Le Comminges et le Couserans sur-tout furent explorés par ces hommes estimables; mais dans toutes ces recherches savantes, le chevalier Rivalz fut plus heureux que ses honorables amis. Il découvrit des autels à Jupiter, à Boccus, au dieu Tutèle, aux Dieux mânes; des bustes, des statues, des inscriptions sépulcrales. Il réunit ces monumens à ceux que Jean-Pierre Rivalz son aïeul avait arraché à la destruction à laquelle ils étaient condamnés par l'annaliste Lafaille, et il forma un cabinet intéressant. Sous le titre de *Morceaux d'antiquités que l'on voit à Toulouse chez le chevalier Rivalz*, il publia un volume petit in-folio, qui contient une suite de gravures exécutées par ses élèves, et qui représentent les marbres antiques qu'il possédait. Craignant qu'à sa mort la collection qu'il avait formée ne fût dispersée ou perdue, il en fit don à l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. Celle de Peinture eut aussi part à ses bienfaits. Il lui légua un magnifique torse, en marbre blanc, trouvé dans l'Aude, et il fonda un prix qui devait être distribué chaque année à l'élève qui aurait le mieux dessiné une figure d'après le modèle vivant. Il mourut en 1785, et en lui finit un nom cher aux arts et à la patrie. *

I. ROAIX (Etienne de). Parmi les familles célèbres dans Toulouse, tant par leur antiquité que par l'illustration de leur noblesse, celle de Roaix se plaça toujours au premier rang. Elle paraît pour la première fois dans les annales de cette ville, lorsqu'elle figure dans la liste des capitouls en 1172, et soixante-deux fois depuis elle obtint les

---

plusieurs années dans les cachots où l'on avait renfermé les prêtres non assermentés. Lorsqu'il fut rendu à la liberté, il ne retrouva qu'une faible partie de ses trésors littéraires, et les débris épars de sa fortune. Réduit à des privations longues et douloureuses, il les souffrit sans se plaindre; mais ses derniers ans devaient être marqués par des destins plus prospères. Le prince *Louis Bonaparte*, amateur éclairé des monumens de l'antiquité et de ceux de la bibliographie, fut conduit chez l'abbé Bertrand par M. Laffont de Toulouse, connu par plusieurs ouvrages estimables. Le prince s'aperçut de l'infortune du vénérable antiquaire, et il sut y mettre un terme. Lorsque de grands événemens appellèrent *Louis* sur le trône de Hollande, le monarque n'oublia pas le vieil archæologue. Le médailler de M. l'abbé Bertrand fut acheté, et une pension lui fut accordée. Il avait alors quatre-vingt deux ans, et il avait conservé toute sa vivacité, et un ardent amour pour les lettres et pour les arts. Sa vie se prolongea encore pendant deux années, et ses derniers accens exprimèrent sa reconnaissance pour le souverain qui lui avait tendu une main secourable, et pour le petit nombre d'amis qui ne l'avaient pas abandonné pendant les jours de l'infortune.

leur portèrent leurs plaintes contre l'énormité de la taille et la malversation des officiers du parlement, disant qu'ils étaient déterminés, si ces derniers n'évacuaient pas promptement la ville, à les arracher de l'église de Saint-Etienne, à les faire périr ignominieusement. Roaix essaya vainement à ramener à de plus sages idées ces esprits turbulens, ce fut inutile. Alors il voulut se charger du soin de sauver les magistrats; il alla les chercher au lieu de leur retraite, et les accompagna jusqu'à Verfeil. En voyant partir les objets d'une injuste haine, le peuple rentra dans le devoir; mais le parlement crut convenable de sévir contre les chefs des coupables; deux capitouls de 1310, Lerat et Pagarel, furent entr'autres condamnés et effigiés à Montauban. Le roi poussa plus loin la sévérité; car voulant punir la ville de Toulouse des attentats de quelques individus, il supprima en 1312 le parlement, institué en 1303 au dire de Bardin, que l'on a soupçonné de fausseté en beaucoup de choses de ce récit.

IV. ROAIX (Bertrand de), de la même famille que les précédens, fut l'un des troubadours les plus fameux de Toulouse. Il naquit dans cette ville vers l'an 1444, et remporta plusieurs prix de poésie. En 1461, selon un registre conservé dans les archives des Jeux Floraux, Bertrand reçut des mainteneurs du Gai Savoir une Eglantine, pour un *Complanh moral à forma de Madona*, ou *Canso d'Amors*. En voici quelques strophes :

Roza qu'em faytz neyt et jorn sospirar
Per vostr'amor sans alcun reconfort :
Quen vos no puesc a mon desir trobar,
Per tan semblan bel jor ni tant deport.
Com vos ay fait daissintuas mais alfort;
Jeu vos supplic, flors de totz bes ornada,
Datz me secors ya donc fims à la mort
Tant que vieure seretz de my lausada.

Et si perstieyt voler navetz en my
Almens un pauc my faretz de semblant;
He vulhatz far quens ama de cor fy
Car autrament no puosc venir amant;
Dol engoyssos nom demore davant,
Despartasem almens une vegada :
Em demostran vostre pretz que resplant,
Tam que vieure seretz de my lausada.

Per grand razo reffar no deves dar
Consideran que soy franc et lials,
Et cresi be qui non vol arrusar :
Ne son jamay estat malvatz ny fals :
Hélas per Dieu no me suffretz plus mals,
Ajatz pietat deqeins ha tant aymada !
Sem garissetz de mas febres mortals
Tant que vieure seretz de my lausada.

Bertrand de Roaix fut distingué par des talens militaires et de brillans faits d'armes ; mais au milieu du tumulte des camps, il ne négligea point le culte des Muses, et nous avons encore de ce troubadour guerrier plusieurs ouvrages, dans lesquels il chante les exploits de ses compagnons. Il était à Toulouse lorsque *Clémence Isaure*, bienfaitrice de cette ville, dota richement les jeux poétiques; elle allait distribuer elle-même les premiers prix : *Bertrand de Roaix* osa les disputer, et selon un autre manuscrit possédé par l'académie des Jeux Floraux, il obtint en 1498 *l'Eglantine nouvelle*. Cet ouvrage est intitulé : *Canso per laqual mossen Ber-*

trand de Roaix gazanhet l'Eglantina novella que foc dada per Dona Clamensa l'an M. CCCC. LXXXXVIII. Ainsi les triomphes littéraires de Bertrand de Roaix se rattachent au souvenir des jeux fondés par les sept mainteneurs, et à celui de l'institution de Clémence.

ROCHE-AYMON (CHARLES-ANTOINE DE LA), duc et pair, et grand-aumonier de France, cardinal, etc. issu d'une noble et très-ancienne famille d'Auvergne, naquit le 17 Février 1697, au château de Mensat dans le diocèse de Limoges. Destiné à suivre la carrière ecclésiastique, il prit le petit collet de bonne heure, et sa naissance ne tarda pas à l'appeler aux plus hautes dignités de son ordre. Il fut sacré évêque de Sarepta, *in partibus infidelium*, le 5 Août 1725. Le roi le nomma au siége de Tarbes en 1729, et à l'archevêché de Toulouse en 1740. Il occupa douze ans ce siége, et s'y montra l'ami des lettres. Il sollicita une des places de mainteneur des Jeux Floraux, à laquelle il fut nommé en 1742. Ses confrères le trouvèrent toujours convaincu de l'égalité académique; il ne crut pas qu'une haute naissance (avantage partagé avec plusieurs d'entre eux), lui donnât le droit d'élever des prétentions ridicules; aussi assista-t-il souvent aux séances intéressantes de ces Jeux. Il fut cher également aux malheureux, dont il se montra toujours le père. Appelé en 1752 à l'archevêché de Narbonne, il avait été témoin de la destruction des états de la province de Languedoc, qui furent supprimés le 28 Février 1750, par Louis XV, accoutumé à ces coups d'autorité dont il ne prévoyait pas les suites dangereuses. Le Languedoc crut tout perdre en perdant cette grande administration dont les vues paternelles étaient toujours si libérales. Ces états étaient un modèle qu'on eût dû suivre; mais qui déplurent toujours aux ministres dont ils contrariaient les volontés, constamment en opposition avec les besoins et les intérêts des peuples. La Roche-Aymon employa pour les faire rétablir, toute son influence; il y réussit en 1752, le 10 Octobre, et la province lui voua une éternelle reconnaissance de ce noble emploi de sa faveur. En 1753, il fut nommé commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il parvint en 1760, à l'importante dignité de grand-aumonier de France; fut en 1762, archevêque de Rheims, et en cette qualité, premier pair ecclésiastique, légat du Saint-Siége et primat de la Gaule belgique. Le pape Clément XIV le revêtit de la pourpre romaine en 1771. Enfin parvenu à une extrême vieillesse, il en ressentit les infirmités, et termina ses jours le 7 Octobre 1777, à l'âge de quatre-vingts ans. On a remarqué qu'il avait baptisé, confirmé, fait faire la première communion, marié et sacré le malheureux

Louis XVI. On assure que le prince, après la cérémonie du sacre, ayant dit à la Roche-Aymon : « Vous devez être bien fatigué, » M. le Cardinal ? » celui-ci lui répondit : « Non, Sire, car je suis » tout prêt à recommencer. » Les courtisans rirent du propos ; il ne pouvait que chagriner le monarque, s'il y eût attaché le sens que le prélat certainement ne voulait pas y mettre.

ROCHE-FLAVIN (BERNARD DE LA), naquit en 1552 à Saint-Cernin en Rouergue, fit ses premières études dans sa ville natale ; de là vint à Toulouse, fut reçu avocat à dix-huit ans, et docteur en droit à dix-neuf ans. En 1574, on le reçut conseiller au sénéchal ; mais comme il n'était encore que dans sa vingt-deuxième année, il produisit un certificat d'âge, afin de paraître avoir celui qui était requis pour posséder cette charge. *Il trouva*, dit-il lui-même à cette occasion, *des amis qui lui prêtèrent plus volontiers des années, qu'ils ne lui eussent prêté des écus*. En 1581, il fut appelé à la charge de président des enquêtes. On lui disputa la qualité de premier dans cette chambre, parce que son concurrent, reçu après lui, avait succédé à celui qui était le premier. Cette dispute occasionna un procès qui fut poursuivi au conseil, et la Roche-Flavin fut obligé d'aller à Paris pour obtenir gain de cause ; mais il ne put réussir d'abord, et dans cet intervalle il fut fait conseiller au parlement de Paris. Mais en 1584, ayant gagné son procès, il revint à Toulouse, où il passa le reste de ses jours. Il mourut en 1627, dans la soixante-quinzième année de son âge. Henri III l'avait fait conseiller d'état. la Roche-Flavin a composé plusieurs ouvrages sur les matières de droit. En 1617, il fit imprimer à Bordeaux celui qui a pour titre : *Treize livres des parlemens de France, esquels est amplement traité de leur origine et institution, et des présidens, conseillers, gens du roi, secrétaires et huissiers, et autres officiers, etc.* par Bernard de la Roche-Flavin, Bordeaux, Simon Millanges, 1617. Cet ouvrage est dédié à messire Louis de Lavalette, archevêque de Toulouse. Le premier livre renferme des choses très-curieuses sur l'origine et l'institution des parlemens de France et de leurs chambres ; le II.e traite de l'institution du parlement et du premier président ; le III.e des avocats en général, des avocats écoutans, des avocats plaidans, des avocats consultans, et diverses observations sur leurs fonctions et charges, et sur les devoirs qu'ils ont à remplir ; le dernier chapitre de ce livre est consacré *aux mauvais, ignorans et indigens avocats* ; le IV.e traite des audiences, le V.e des entrées et ouvertures des parlemens à la Saint-Martin ; le VI.e de la réception des membres du parlement ; le VII.e de la réception du roi et de monseigneur le chancelier ès cours de parlement ; le VIII.e de l'office, devoir, charge et

fonctions des présidens, conseillers de la cour, avocats et procureurs généraux du roi, et autres officiers de parlement ; le IX.e des diverses formes d'opiner au sénat de Rome ; le X.e des privilèges, immunites et exemptions des présidens, etc. ; le XI.e des mercuriales, censures, répréhensions et punitions des présidens, etc. ; le XII.e du rang et ordre tenu et observé par les parlemens de Paris et Tholose, allant et marchant en corps hors du palais en robes rouges, en sa magnificence, ou en robes noires ; le XIII.e livre qui termine cet ouvrage, renferme de grandes recherches sur l'autorité ancienne. Le parlement de Toulouse, peu satisfait sans doute de quelques vérités un peu trop apparentes, et dont la Roche s'était servi à leur égard, rendit un arrêt en date du 12 Juin 1617, et cet arrêt est ainsi conçu : « Sur la requête verbalement faite par le procureur général du roi concernant certains livres intitulés : Treize Livres des parlemens de France, mis en lumière par messire Bernard de la Roche, président aux requêtes du palais, imprimés à Bordeaux par Simon Millanges, imprimeur du roi ; vu ledit livre et articles formés par ledit procureur général Roux sur iceux ledit de la Roche, la cour, les chambres assemblées, a ordonné et ordonne que remontrances seront faites audit de la Roche sur le sujet dudit livre, et que icelui contenant plusieurs faits faux et supposés à la diffamation tant de ce parlement que des autres parlemens du royaume, et de plusieurs officiers d'iceux vivans et décédés, sera rompu et lacéré par le greffier de ladite cour, en présence dudit de la Roche, et que tous les imprimés d'icelui seront supprimés ; faisant inhibitions et défenses à tous imprimeurs, libraires et tous autres, d'exposer en vente ledit livre, à peine de quatre mille livres d'amende, et autre arbitraire ; néanmoins que, à la diligence dudit procureur général du roi, tous les exemplaires qui s'en trouveront tant dans le ressort de ladite cour qu'ailleurs, seront retirés aux frais dudit de la Roche, pour être pareillement rompus et lacérés ; et à cet effet, sera icelui de la Roche tenu de consigner la somme de trois mille livres dans huitaine au greffe de ladite cour, sans préjudice de plus ample dédommagement s'il y échet ; et lui a fait et fait inhibitions et défenses de faire imprimer, ne mettre en lumière aucuns autres livres ; et pour la faute par lui commise, ladite cour l'a suspendu et suspend pour un an de son état et office de président des requêtes. Fait à Toulouse en parlement le 12 Juin. 1617. Et à l'instant ledit de la Roche mandé venir de la part de la cour, il entre en la chambre, et étant derrière le barreau des avocats, tête nue, messire Gilles Lemazuyer, premier président en ladite cour, lui a fait lesdites remontrances et prononcé lesusdit arrêt ; et cela fait, ledit livre a été rompu

et lacéré par ledit greffier en présence dudit de la Roche. Signé de Malenfant. » Nous n'examinerons pas ici si le parlement de Toulouse avait bon droit dans cette occasion; mais nous ne pourrons nous empêcher de dire qu'il fut peut-être un peu trop sévère à l'égard de la Roche; et quelques mots placés au hasard dans un ouvrage où il est si souvent question des devoirs qu'ont à remplir les magistrats, ne méritait pas une réprimande aussi vive, et qui nécessairement tournait en ridicule un corps aussi respectable. L'ouvrage de la Roche-Flavin a perdu entièrement son mérite depuis que la révolution a emmené un changement total dans la nouvelle formation des cours royales; malgré cela, il renferme des choses assez curieuses, pour que le lecteur puisse encore le consulter avec fruit. On a encore de cet auteur un excellent *Recueil des Arrêts notables* du parlement de Toulouse, 1 vol. in-4.°, imprimé à Toulouse. Ce recueil renferme aussi un *Traité des Droits seigneuriaux*. La Roche-Flavin composa en outre un autre volume intitulé : *Les Mémoires des antiquités, singularités et choses les plus mémorables de Toulouse, et autres du ressort de ce parlement, tant du pays de Languedoc que de Guienne.* Cet ouvrage eut un destin assez singulier; son auteur en publia d'abord la table des chapitres qui devaient le composer, sous ce titre : *Dix Livres et deux cent soixante-cinq Chapitres d'iceux du sieur de la Roche-Flavin, premier président ès requêtes du palais de Tolose, des mémoires et antiquités, etc.* (comme ci-dessus.) Le plan était immense; il eût pu fournir un vaste champ à l'érudition. Les temps fabuleux et historiques de Toulouse y devaient être rappelés avec soin, la topographie de cette ville soigneusement décrite. On y eût trouvé des listes chronologiques de ses rois, de ses comtes, évêques, archevêques, conseillers, magistrats de tout rang; enfin, l'histoire du Languedoc et de presque toutes ses cités y eût eu place. Les états de la province auxquels la Roche-Flavin communiqua son manuscrit, lui accordèrent, en 1626, une gratification de 725 francs pour aider à l'impression de son ouvrage. Il ne parut cependant pas. La mort de l'auteur, arrivée en 1627, en fut sans doute la cause. Si la Roche-Flavin ne mit pas ses *Mémoires des antiquités*, etc. au jour, il en publia néanmoins un abrégé en un volume in-12, qui porta le même titre. Nous ne pouvons assigner l'époque précise où cet abrégé fut publié, attendu que dans l'exemplaire que nous avons sous les yeux, le frontispice manque, ainsi qu'une partie assez considérable de la fin. Un citoyen de Toulouse (M. Lacour), recommandable par son érudition et ses connaissances profondes en ce qui concerne l'histoire de sa ville natale, nous a assuré que par une

singularité digne de remarque, le petit nombre d'exemplaires de cet ouvrage qui ont passé sous ses yeux, étaient également incomplets, et il est porté à croire que peut-être on n'a jamais imprimé les feuilles qui manquent; mais ce qui encore est plus extraordinaire, c'est que nul de ceux qui ont écrit sur Toulouse depuis la Roche-Flavin, n'ont fait mention de cette œuvre. Il paraît qu'elle a été inconnue à Lafaille, Raynal du Rosoy, et même aux savans historiens du Languedoc; aucun d'eux ne la cite, ni n'en parle, et ceux enfin qui ont écrit la vie de la Roche-Flavin n'ont désigné que la seule table des chapitres rapportée plus haut. Du reste, cet abrégé n'est que curieux; il est mal écrit; il manque de critique, car on y renouvelle les mensonges de Ganno, Bertrand et Noguier. Le premier livre qui est complet, est tout historique; le deuxième, dont il n'y a que seize pages d'imprimées, contenant cinq chapitres de la description de la ville, est par conséquent bien loin d'être achevé. Nous observerons que les titres des chapitres sont pareils à ceux de la table des matières; aussi n'osons-nous affirmer que ce soit un abrégé : ce pourrait être le grand ouvrage réduit à un petit et commode format.

ROCHEFORT (François de), né en 1747. Destiné à la magistrature, il fit ses études à Toulouse, travailla quelque temps au barreau de cette ville, et fut pourvu en 1770 d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse. L'année suivante cette cour fut supprimée par l'influence du chancelier Maupeou et de la Dubarri. Rochefort n'avait pas eu le temps de se faire connaître; sa compagnie ayant été rétablie en 1774, il commença à travailler, et parut au nombre des plus érudits parmi ses confrères. En 1790, lorsque l'assemblée nationale eut décrété la suppression des parlemens, Rochefort fut un de ces fermes magistrats de Toulouse qui signèrent les 25 et 27 Septembre, les arrêtés et protestations de ce parlement. Ces pièces furent la perte de tous ceux qui les avaient souscrites. Rochefort conduit à Paris, fut jugé par le tribunal révolutionnaire de la Seine, qui le condamna à la peine de mort le 14 Juin 1794, comme contre-révolutionnaire, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits par son parlement en 1790.

ROCHETTE (Louis de), Toulousain, né vers la fin du XV.e siècle, entra de bonne heure dans l'ordre des Frères Prêcheurs (les Dominicains.) Ses connaissances théologiques le portèrent aux dignités de son ordre. Il devint inquisiteur de la foi en 1537, et signala son zèle contre les hérétiques qu'il poursuivit à outrance, selon que l'exigeait les fonctions dont il était revêtu; mais la faiblesse de l'homme éclata en lui. Après avoir combattu pour l'église, il se laissa égarer par les

erreurs de Calvin, et donna le scandale nouveau d'un inquisiteur apostat. Accusé et conduit devant les grands vicaires de l'archevêque Odet de Coligni, , lui-même assez mauvais catholique, Louis de Rochette fut déclaré coupable, et livré au bras séculier. Le 10 Septembre 1538, on dressa un échafaud sur la place Saint-Etienne contre les murs de l'église; Louis de Rochette y fut amené, et l'abbé de Saint-Sernin, évêque de Grenoble, le dégrada du caractère de prêtrise, assisté d'un autre prélat, en présence de sept à huit conseillers au parlement, du juge-mage et de quatre capitouls. On lui ôta ses habits sacerdotaux, et on lui mit à la place une robe grise qui descendait jusqu'aux talons, et un bonnet de même. Dans l'après-dînée de ce jour, on le conduisit à la place du Salin, où il fut brûlé vif. On voit par cette condamnation que les inquisiteurs du moins ne s'épargnaient pas eux-mêmes; les hérétiques, après cela, étaient-ils en droit de se plaindre?

ROGER (Arnaud), fils de Bernard VII, comte de Comminges, préféra servir Dieu en se consacrant au service des autels, que de prendre dans le monde le rang que lui réservait sa haute naissance et ses rares qualités. Il entra dans l'état ecclésiastique, où ses vertus ne tardèrent pas à le faire distinguer. Il se trouvait à Rome lors de la mort de Louis d'Anjou, évêque de Toulouse, qui depuis fut canonisé sous le nom de Saint-Louis de Marseille. Le pape Boniface VIII, qui avait sacré ce saint prélat, crut ne pouvoir mieux le remplacer sur son siége épiscopal, qu'en y appelant Arnaud Roger. Celui-ci ayant reçu l'onction des mains du souverain pontife le 31 Mars 1298, se préparait à venir prendre possession de son évêché, lorsque la mort le surprit à Orviette à l'instant où il allait s'embarquer pour la France.

ROGER-MARTIN, né à Estadens, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, en 1741, vint à Toulouse après avoir terminé ses premières classes, pour faire dans cette ville son cours de philosophie. Ses progrès devinrent si éclatans, qu'au bout de quelques mois ses condisciples le prièrent de devenir leur répétiteur; et il se mit à enseigner ce qu'il aurait dû apprendre, tant son esprit fut précoce, tant la nature s'était plue à le favoriser. Il tourna principalement ses études vers les mathématiques, les sciences physiques, et ne tarda pas à montrer ce qu'il pouvait faire. On le vit disputer un prix de métaphysique que venait de fonder Loménie de Brienne, ce prélat le bienfaiteur passionné de la ville de Toulouse, et l'emporter sur d'habiles concurrens; dès ce moment sa réputation fut faite. Une chaire de philosophie devint vacante au Collége-Royal, Roger-Martin en fut pourvu; il n'avait pas encore vingt ans. Parvenu

dans ce poste, il voulut donner à la partie qu'il devait enseigner, une marche nouvelle; les arguties de l'école disparurent, on ne se disputa plus sur des mots. La religion y gagna, et ce triomphe fut celui d'un jeune homme à peine sorti de l'adolescence. L'archevêque de Toulouse aimait particulièrement Roger-Martin, qu'il appelait son jeune professeur; celui-ci désirant joindre aux établissemens qui faisaient la gloire du Collége-Royal, un cabinet de physique expérimentale, parvint à inspirer le même désir à Loménie de Brienne, qui intéressa les états de la province à concourir à la dépense du premier établissement. Trente mille francs y furent consacrés, et Roger-Martin chargé de faire les emplettes, partit pour Paris où il devait les aller effectuer. Il visita les plus beaux cabinets de la capitale, consulta les savans, se mit au courant des découvertes les plus intéressantes, et fit construire sous ses yeux la belle collection qu'on admire encore dans le cabinet de physique de Toulouse, dont on lui doit la première pensée. Loménie de Brienne avait, dit-on, trouvé la dépense un peu forte; mais son amour pour la science était tel, qu'après une nuit d'insomnie passée à réfléchir sur ce sujet, il envoya chercher Roger-Martin, approuva son plan, et fit créer pour lui, en juste récompense de ses soins, une chaire de physique expérimentale, à laquelle on joignit un traitement convenable, et un logement dans le collége. Les leçons du nouveau professeur furent suivies avec empressement; les dames même voulurent en prendre leur part. Une société brillante venait avec exactitude écouter l'abbé Martin; car on le nommait ainsi depuis qu'il avait pris le petit collet, qui alors était un costume aussi décent qu'honnête. La révolution vint interrompre les travaux de Roger-Martin; il eut aussi les honneurs de la persécution, et ne dut son salut qu'au dévouement généreux de ses amis. Il eût voulu vivre ignoré; les circonstances le portèrent sur un vaste théâtre; il fut nommé en 1795, membre du conseil des Cinq-cents, et dès ce moment il employa tous ses soins à éloigner de Toulouse les maux qui pesaient sur le reste du sol français. Il se montra dans l'assemblée, toujours du parti des esprits sages; il lutta constamment contre les mesures extrêmes, et fit toujours le bien sans ostentation. On lui doit plusieurs rapports sur les contributions, sur l'intruction publique si souvent édifiée à cette époque, et toujours frappée de mort, même avant sa naissance. Entraîné sans doute en sens inverse de ses principes, Roger-Martin parla contre la liberté de la presse; il se montra au nombre des museleurs de la pensée, sous prétexte, disait-il, de réprimer l'abus que les royalistes faisaient alors de cette liberté : car il est à remarquer que

jamais la nation n'a demandé l'asservissement de la presse ; le pouvoir seul l'a constamment combattue, on en devine facilement la raison. Roger-Martin sortit du conseil des Cinq-cents au mois de Mai 1799. Il entra au corps législatif après le 18 Brumaire ; et en 1803, abandonnant la carrière administrative, rentra par goût et peut-être par nécessité dans l'instruction publique. On fut trop heureux de lui rendre les fonctions que la révolution lui avait ravies ; et lorsque l'académie des Sciences se reconstitua, il en devint le secrétaire perpétuel jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1811. Il avait alors soixante-dix ans, et était professeur depuis cinquante. On a de lui, I. *Elémens de Mathématiques*, 1 vol. in-8.°, 1781, depuis réimprimé avec des additions en 18... ; II. *Deux Mémoires sur les principes du calcul différentiel ;* III. *Observations sur une Foudre ascendante*, phénomène que nul n'avait signalé avant Roger-Martin, tant il est rare, ou tant il fallait de sagacité pour le suivre dans sa marche, et en préciser les effets. IV. *Mémoire sur l'Eolipyle ;* V. *Mémoire sur les Trompes des forges des Pyrénées*. Il avait entrepris et achevé, VI. La traduction d'un ouvrage d'Adam, imité *sur l'électricité*, auquel il avait joint les notes que lui fournissaient ses propres et longues observations. Cette production était livrée à P. Didot pour être publiée, lorsque la mort de Roger-Martin en suspendit l'impression. Enfin il avait commencé, VII. *Un abrégé du système de Chimie de Fourcroi*, que la maladie cruelle qui le terrassa ne lui permit pas d'achever.

ROQUETTE (Gabriel de), évêque d'Autun, naquit à Toulouse en 1626. Il descendait d'une famille noble, déjà ancienne dans la ville. Pierre de Roquette avait été fait capitoul pour la première fois en 1466. Destiné à suivre la carrière ecclésiastique, le jeune Roquette entra au séminaire, où il se distingua par la vivacité de son esprit et l'élégance de ses compositions. Accueilli à la cour de France, il sut plaire à la reine Anne d'Autriche et au cardinal Mazarin, qui successivement lui donnèrent les abbayes de Grand-Selve, ordre de Cîteaux, diocèse de Toulouse ; celle de Saint-Denis en Valois, et un prieuré dans l'ordre de Cluni. Roquette prêchait souvent, et prêchait bien. Ses ennemis répandirent le bruit que le célèbre Nicole composait les sermons qu'il débitait, ce qui donna lieu à l'épigramme suivante :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Mais moi qui sais qu'il les achete,
Je puis jurer qu'ils sont à lui.

L'envie est souvent mal-adroite ; Nicole avait de grands talens, mais il ne possédait pas celui de la chaire ; tous ses discours en ce genre sont au-dessous du médio-

cre ; et certes, si Roquette en eût prêchés de pareils, il ne leur eût pas dû la réputation que les siens lui acquirent. En 1666, le 1.er Mai, il fut nommé évêque d'Autun. Après avoir reçu ses bulles, il partit pour Rome, où le pape Alexandre VII, qui avait entendu parler de lui avec avantage, lui fit l'insigne faveur de le sacrer évêque au mois d'Avril 1667. Plus Roquette s'élevait, plus ses adversaires mettaient de l'acharnement à le poursuivre. On le taxait d'hypocrisie, parce qu'il se montrait assidu à la cour, et l'on fut jusqu'à prétendre que Molière, en traçant le portrait du Tartuffe, avait en vue l'évêque d'Autun. Cette injuste allégation a fourni de nos jours au poëte Marie-Joseph Chenier, le sujet de l'épigramme suivante :

Roquette au temps passé, Maurice dans le nôtre,
Furent tous deux prélats d'Autun :
Tartuffe, nous dit-on, est le portrait de l'un ;
Ah ! si Molière eût connu l'autre !

Quoi qu'il en soit, Roquette se distingua par de grandes vertus, dont le souvenir est conservé encore dans son diocèse. Il était d'un commerce doux et facile, aimant la plaisanterie, et ne s'épargnant pas lui-même ; aussi disait-il un jour, en riant, au premier président du parlement de Paris, Achille de Harlai, que les consuls de la ville d'Autun avaient un dimanche quitté son sermon pour aller ouïr des comédiens de campagne. Il sut remplir dignement ses fonctions, et se rendre respectable par des travaux apostoliques. Il termina ses jours, après quarante-un ans d'épiscopat, le 23 Février 1707, dans la quatre-vingt-quatrième année de son âge.

Son neveu l'abbé Henri-Emmanuel de Roquette, né aussi à Toulouse, homme d'un rare esprit, était membre de l'académie française. Il mourut en 1715.

ROSEL ou ROSSEL (Jean de), conseiller au parlement de Toulouse, naquit en 1595 dans cette ville, où son père avait établi son séjour, ayant été pourvu de la même charge. Jean de Rosel se distingua par son érudition et ses profondes connaissances en droit civil et canon. Il commenta une partie des Institutes de Justinien ; il composa plusieurs autres ouvrages de jurisprudence, qui n'ayant pas été donnés ou publiés de son vivant, ne furent pas imprimés après sa mort, et se sont perdus entre les mains de ses descendans. Il sortait d'une famille noble et ancienne de la ville de Cambrai, où elle florissait au XIV.e siècle, et qui vint s'établir partie à Toulouse et partie à Nîmes. Cette dernière branche subsiste encore. A l'époque où, sous le règne de Louis XIV, et pendant la minorité de ce monarque, le parlement de Toulouse fut engagé à suivre le parti des princes et de la fronde, Jean de Rosel s'opposa vivement à cette faute ; il fut secondé par son beau-frère Jean de Lamothe, et ces deux vénérables magistrats

parvinrent à retenir dans le devoir ceux de leurs confrères qui voulaient suivre un exemple pernicieux. Rosel mourut en 1662. Sa maison portait dans son écusson, de sinople à trois chevrons d'argent.

I. ROSERGIO, ROSERGE ou DU ROSIER (Bernard de), archevêque de Toulouse, comte ès lois, etc. naquit au commencement du XV.e siècle, dans cette ville, selon Etienne de Ganno et Nicolas Bertrand, auteurs contemporains, ou dans le bourg du Mas de Saintes-Puelles près de Castelnaudary en Lauraguais, suivant Guillaume Benoît qui vivait à la même époque. La première opinion nous paraît préférable; elle a été suivie par Catel, mais non par les savans historiens du Languedoc qui ont adopté la seconde. Quoi qu'il en soit, Bernard de Rosergio appartenait à une famille noble et illustre dans la province dès la fin du XIII.e siècle. Son père Arnaud de Rosergio avait été capitoul à Toulouse en 1331, 32 et 33. Lui, dès son jeune âge, renonçant au monde, entra, ayant alors dix-huit ans, au nombre des chanoines réguliers du chapitre métropolitain de Saint-Etienne de Toulouse, qui suivaient la règle de saint Augustin. Ses talens l'élevèrent parmi ses confrères; il fut nommé successivement archidiacre, chancelier, infirmier et prévôt. Les occupations canoniales lui laissaient le temps de se livrer à de profondes études; il ne tarda pas à se montrer savant dans le droit civil et canon, qu'il professa, durant vingt ans, en l'université de sa ville natale. Le corps universitaire voulant lui donner une récompense de ses rares talens, le créa comte *ès lois*, avec toutes les solennités requises en pareille circonstance. Rosergio fit un voyage à Rome durant les pontificats d'Eugène IV et de Nicolas V; il prêcha avec succès devant ces papes et le sacré collége, qui le nommèrent référendaire apostolique, charge qu'il exerça pendant quelque temps avec distinction. De retour en France, il fut élu évêque de Bazas en 1448, et passa en 1450 au siége de Montauban. Le chapitre de Saint-Etienne dont il était sorti, crut ne pouvoir faire un meilleur choix pour remplacer l'archevêque de Toulouse, Pierre du Moulin, mort en 1452, que de le nommer à ce haut rang, ce qui eut lieu le 3 Juin 1453. Rosergio ne se reposa point dans ses fonctions importantes, il donna tous ses soins au gouvernement de son diocèse. Il bâtit un des corps de logis du palais archiépiscopal; il fit construire à ses frais les orgues de sa cathédrale, qui périrent dans l'embrasement de 1463. Il donna à cette même église un beau reliquaire d'argent doré, soutenu par deux anges, renfermant une portion de la vraie croix, ainsi qu'une croix d'argent garnie de pierreries qu'on portait dans les processions. Il fit placer les chaires du chœur,

et édifier la chapelle appelée Notre-Dame des Brassiers, qui est devenue aujourd'hui celle du Sacré-Cœur; car les révolutions atteignent également les autels, les trônes et les peuples. La basilique de Saint-Saturnin eut aussi part à ses bienfaits. Il prononça en 1461, l'oraison funèbre du roi Charles VII qui venait de mourir. Rosergio, amateur des belles-lettres, les cultivait lui-même avec succès. Ce furent ses encouragemens qui engagèrent Frère Etienne de Ganno (voyez ce nom) à écrire l'histoire de la ville de Toulouse, et cet ouvrage est le premier que nous avons eu sur ce sujet. Bernard de Rosergio termina ses jours le 18 Mars 1474; il fut enseveli dans le chœur de sa métropole, devant le maître autel, du côté de l'évangile, laissant après lui la mémoire de ses grands talens et de ses rares qualités. Il prit place parmi les plus savans personnages de son temps. Il composa une multitude d'ouvrages conservés jusqu'à la révolution de 1789, dans la bibliothèque du chapitre de Saint-Etienne : c'étaient, I. *Des Sermons* sur toutes sortes de matières, prononcés à Toulouse, à Rome, à Bazas et à Montauban; II. *Des Oraisons funèbres et des Panégyriques;* III. *Des Commentaires sur les Décrets et sur les Décrétales;* IV. *Plusieurs livres concernant l'autorité des Papes, des Légats, des Cardinaux;* V. *Une histoire de la nature*, œuvre qui devait être curieuse si l'on considère l'époque à laquelle elle fut écrite, etc. (Voyez Pierre de Rosergio.)

II. ROSERGIO ou DU ROSIER (Pierre), neveu du précédent, docteur en droit civil et canon, chancelier et docteur-régent en l'université de Toulouse, naquit dans cette ville, de Nicol de Rosergio, chevalier, comte *ès lois*, et frère de Bernard, archevêque de Toulouse. Pierre du Rosier passa une partie de sa vie à disputer sur les bancs de l'école, et dans les salles d'audiences des tribunaux et cours souveraines, comme nous allons le prouver, mais ne retira de ses querelles ni profit, ni honneur. Il fut, ainsi que son oncle, chanoine de l'église cathédrale de Saint-Etienne; parvint à son tour à la dignité de prévot; atteignit plus tard le trône archiépiscopal, sans pouvoir parvenir à s'y maintenir solidement. Renommé dans l'université de sa cité natale, il ne craignit pas de poursuivre, conjointement avec son père et l'archevêque son oncle, une affaire honteuse oubliée jusqu'à nous, et que nous présentons au lecteur comme une preuve nouvelle de la turpitude de ces prétendues heureuses époques que des hypocrites ou des ignorans ne cessent de regretter de nos jours. Une sœur de Pierre de Rosergio avait épousé Pierre Dahus, juge de Villelongue, gentilhomme et docteur *ès lois*. L'âge de ce magistrat devait sans doute peu convenir à cette belle

Toulousaine ; aussi ne tarda-t-elle pas à oublier ses devoirs, et à partager l'amour qu'elle avait inspiré à un jeune Italien nommé François Rubiane, marchand milanais, renommé par les grâces de sa personne. Dahus, en mari de mauvaise humeur, fit du bruit; il proclama sa honte, et crut la venger avec un arrêt du parlement. Rubiane, accusé d'adultère, et d'avoir dérobé cent écus, nia le vol, mais convint du reste. Aussitôt les trois Rosergio, le père, le frère, ainsi que le vieil archevêque de Toulouse, dépouillant toute pudeur, se mettent en cause, réclamant chacun de l'Italien une somme de six mille francs, comme la rétribution des incartades de leur fille, sœur et nièce. On ne peut concevoir cet excès de turpitude, et ce n'était pas la dernière classe du peuple qui en donnait l'exemple. Rubiane se défendit. Le plaidoyer de son avocat est un modèle d'ordures, de saletés, d'infamies tant dans les choses que dans l'expression. Une seule phrase que nous citerons, donnera une idée du reste. Il se récrie sur la somme exorbitante que les parens de la dame Dahus demandent en indemnités; il dit : « Eh quoi! le » prix de l'adultère est-il si cher » dans le ressort de la cour? ne » le connaissons-nous pas ? Au » pays de Querci on en est libéré » en payant deux francs; il en » coûte cinq sols à Castelnaudary; » à Tolose, où tout est d'un taux » plus élevé, on en est quitte » avec un marc d'argent (il valait » alors huit livres dix sols) : voilà » tout ce qu'on peut nous récla» mer. Cependant, attendu le » rang de la dame et celui de ses » nobles parens; de notre révé» rend archevêque par exem» ple, nous offrons à chacun des » trois demandeurs, deux florins » d'or. » Cette indécente affaire, qui eut lieu en 1471, au mois de Janvier, finit on ne sait comment; les registres du parlement dont elle est tirée, n'en parlent plus. On trouve seulement quelque temps après, que la dame Dahus plaida en séparation contre son époux : c'était dans l'ordre. Pierre de Rosergio, dont l'avidité était indécente, engagea l'année suivant 1472, son oncle à résigner l'archevêché à Pierre du Lion, qui fut son successeur. Après la mort de ce dernier, *la plus saine partie* du chapitre de Saint-Etienne élut Pierre de Rosergio pour occuper le siége métropolitain. Il était alors prévôt de cette congrégation régulière. Quelques chanoines d'une autre part donnèrent leurs suffrages à Hector de Bourbon, bâtard de Jean, duc de Bourbon. Rosergio ne se montra pas décidé à céder ses droits; il fit confirmer son élection par les archevêques de Bourges et de Narbonne, qui tous les deux avaient des prétentions de suprématie sur le siége de Toulouse, dont Rosergio prit possession le 23 Novembre 1493. Hector de Bourbon voulut également soutenir ses

prétentions; il s'adressa au pape, en obtint des bulles, et déclara qu'il les ferait observer. Son adversaire et le chapitre en appellèrent comme d'abus au parlement de Paris. Charles VIII qui régnait alors, renvoya le jugement de cette affaire au parlement de Bordeaux. Rosergio perdit son procès dans cette cour; elle décida en faveur d'Hector de Bourbon, et il dut céder à son heureux concurrent. Ce ne fut pas sans doute de bonne grâce; mais contraint de reprendre son rang de prévôt, peut-être donna-t-il naissance au proverbe qui dit, d'*évêque devenir meunier.* On ignore les autres particularités de sa vie; le peu que nous en connaissons doit suffire à notre curiosité.

ROUDIER (Joseph), habitait Toulouse à l'époque de la révolution. Bien éloigné de partager les horreurs qu'elle entraînait à sa suite, il en fut la victime: un abus de confiance le perdit. Espérant faire un gain considérable sur des marchandises qu'il attendait d'un de ces commettans, il pria son commis de vouloir bien lui écrire, pour qu'il eût à lui en envoyer autant qu'il pourrait, en lui exprimant au bas de la lettre, par ce refrain alors si connu: *Ça ira*, le bénéfice qu'il pourrait en retirer; mais ce commis sur la discrétion duquel il croyait pouvoir compter, devint tout à coup un lâche délateur, et au lieu de porter la lettre à sa destination, fut la présenter au comité de salut public, qui interprétant l'écrit dans un sens tout différent de celui que Roudier avait voulu lui donner, envoya querir ce malheureux pour le mettre en jugement. Il fut condamné à mort sur ce simple grief, comme accapareur, et exécuté le 31 Octobre 1793. Il mourut avec courage.

ROUSSEAU (Pierre), naquit à Toulouse en 172.., y fit ses premières études, et de là vint à Paris pour y chercher de la célébrité, et s'y faire un nom. Le théâtre lui parut fait pour lui donner des succès: il débuta par une pièce intitulée le *Berceau.* Une versification agréable et spirituelle qui annonçait le germe du talent, le firent distinguer de cette foule de jeunes poëtes dont la capitale était remplie à cette époque. Doué d'une imagination assez vive, Rousseau crut avoir trouvé le genre qui lui était propre; et dès ce moment il fit jouer sur les différens théâtres de la capitale, les pièces suivantes: le *Faux Pas*, la *Coquette sans le savoir*, opéra comique en un acte, en société avec Favart, représentée à la foire Saint-Germain, 1744; la *Rivale Suivante* ou *Florise*, comédie en un acte et en vers, 1747, aux Français; l'*Année Merveilleuse...* la *Ruse inutile*, en un acte et en vers, représentée aux Français, 1749; le *Sourd corrigé...* l'*Esprit du Jour*, comédie épisodique en un acte et en vers libres, au théâtre Italien, 1745: dans cette pièce, l'esprit du jour était personnifié sous les traits et les habits d'une

jolie femme à sa toilette au milieu de ses adorateurs; les *Méprises*, comédie en un acte et en vers libres, avec un divertissement, au théâtre Français, 1754: le plan de cette pièce est le même que celui des *Qui-Proquo* de Palaprat. Rousseau se permit un larcin trop évident; ce vol n'était pas dangereux de gascon à gascon; ce tour était pardonnable, mais malheureusement pour lui il usa d'une plaisanterie qui le ridiculisa plus qu'il n'aurait pensé. Avant de faire jouer sa pièce, il fit mettre l'annonce suivante dans les petites affiches de Paris: « Les *Méprises*, comédie, etc. par Pierre Rousseau, citoyen de Toulouse, » pour se distinguer de celui de Genève. Ce fut à cette occasion que courut une épigramme connue de beaucoup de gens, dans laquelle on distingue trois Rousseau; nous allons la citer, en retranchant cependant ce qui pourrait blesser les oreilles chastes.

Trois auteurs que Rousseau l'on nomme,
Sont différens; voici par où.
Rousseau de Paris fut un grand homme,
Rousseau de Genève est.....
Rousseau de Toulouse un....

De tous les ouvrages dramatiques de Rousseau, celui qui lui donna quelque célébrité, fut sa petite comédie, l'*Esprit du Jour*: c'est une satire assez mordante du temps où vivait l'auteur; aussi cet écrit éphémère n'a ni plan, ni suite, ni liaison, et pèche aussi du côté de l'invention. Quelques traits d'esprit firent présumer que Rousseau était à même de mieux faire; mais semblable à beaucoup d'auteurs de nos jours qui aiment à voltiger sur tant d'objets différens, il se trompa, et prit une fausse route; car rien n'est si commun aujourd'hui que de voir des auteurs nés avec de grands talens, les égarer par des productions trop précoces, ou bien les affaiblir par la quantité des matières qu'ils veulent embrasser. Dégoûté du théâtre, Rousseau chercha à acquérir une réputation factice, en devenant journaliste; et ce fut en 1756 que parurent les premiers numéros de son journal, sous ce titre: *Journal Encyclopédique*, par une société de gens de lettres (dirigée par Pierre Rousseau), Liége, 1756 à 1769, et Bouillon, 1760 à 1791, 288 vol. in-12, à raison de 24 parties par année. Cette entreprise lui fut plus avantageuse que toutes les pièces de théâtre qu'il avait fait jouer jusqu'alors, et lui procura en même temps une fortune considérable. Ce journal, écrit avec assez d'impartialité, fut bien accueilli du public dans sa nouveauté; mais un antagoniste assez redoutable occupait alors le monde littéraire par ses critiques amères dirigées contre l'écrivain le plus célèbre du XVIII.e siècle; en un mot, ce Freron, jadis si loué et aujourd'hui si peu lu. Rousseau, au commencement de sa carrière, avait eu part aux bonnes grâces de Freron, mais ce dernier ne put lui pardonner de

vouloir devenir son rival; et dès ce moment une guerre éternelle se déclara entre les deux champions, et elle ne cessa par conséquent qu'à la mort de Freron, arrivée en 1776. Rousseau termina sa carrière le 6 Novembre 1785, après avoir beaucoup écrit, et ne laissant cependant rien qui pût lui assurer un nom dans la postérité. On lui attribue les ouvrages suivans, publiés sous le voile de l'anonyme. Le *Faux Pas*, ou les *Mémoires vrais ou vraisemblables de la baronne* de ***, Paris, Duchesne, 1755, 2 P. in-12. L'*Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, par le chevalier Goudard, La Haye chez l'habile joueur, 1758, in-12. *La mort de Bucéphale*, tragédie burlesque en vers, par Pierre Rousseau, Paris, veuve Duchesne, 1767, in-12.

ROUSSEL (Jean de), avocat au parlement de Toulouse, et poëte burlesque, fut protégé par les capitouls, qui l'engagèrent à lire des *Chants Royaux*, de sa façon, dans les assemblées des Jeux Floraux. Roussel témoigna souvent une reconnaissance sans borne aux magistrats consulaires de cette ville, et vanta dans des vers adulateurs, et *leur génie*, et sur-tout *les festins* qu'ils offraient aux Mainteneurs de la Gaie Science. Les capitouls étaient, suivant lui, des *héros* dignes d'une éternelle mémoire. L'épithète de *héros* était alors à la mode; *Colomez* la donnait aussi aux capitouls (1). En 1683, *Peitevin* appelait *grands et fameux héros*, le chancelier, les juges et les maîtres des Jeux (2).

---

(1) Le corps des Jeux Floraux accordait autrefois un prix, qui consistait en un *Œillet* d'argent, à des enfans que l'on chargeait de lire dans le *grand consistoire* de l'hôtel de ville, les pièces de vers mises au concours. Ce prix était le plus souvent adjugé aux fils des présidens ou des conseillers au parlement, ou même à ceux des capitouls; mais quelquefois des écoliers en rhétorique venaient le disputer à la faveur et à la puissance. Parmi ces jeunes élèves des Muses, *Colomez* fut celui qui se distingua le plus. En 1687, il présenta deux *Chants Royaux*, l'un sur *Pompée*, l'autre en langue vulgaire, intitulé *le Cerbèro*. Cette pièce est digne d'être conservée. *Colomez* obtint l'*Œillet*, et fit imprimer un recueil de poésies sous ce titre: *Le Triomphe de l'Œillet, par Jean-Pierre Colomez, Tolosain*, Toulouse, Dominique Desclassan, 1687, in-4.°

(2) *Peitevin*, conseiller et procureur du roi en la ville et viguerie de Toulouse, remporta le prix du Soucy en 1683. Il était alors avancé en âge, et n'avait pas encore écrit en vers; mais

Dans sa tête un beau jour ce talent se trouva.

Il chanta *le Nœud gordien*, *et les Amours de Zéphire et de Flore*. *Le Nœud gordien* exprime allégoriquement, selon Peitevin, le péché d'Adam; Alexandre est l'emblème de Jésus-Christ. Par *Zéphire*, l'auteur a, dit-il, voulu représenter Dieu, embrasé d'amour pour l'église, désignée par la déesse des fleurs. Si Peitevin n'avait pas donné cette explication, on ne trouverait pas un

On trouve encore dans les recueils du temps quelques pièces de vers composées par Roussel. Voici le *Madrigal* qu'il adressa en 1687, à M. de *Boisson d'Aussonne*, qui avait obtenu un prix pour un chant royal, intitulé *les Travaux d'Hercule* :

Sur le haut son du son, du triomphe d'Ausonne,
Qui hautement Alcide, en tous ses travaux sonne;
Si Alcide surprend l'esprit par ses travaux,
Tu ne nous surprends moins par tes sons qui sont hauts.

Voilà l'écrivain qui fut protégé par la ville, et pensionné par elle! Ce misérable prenait les titres de *poëte et de docteur surnuméraire en doctrine fleurie* (1). Quelquefois il plaçait au-dessous des vers qu'il faisait imprimer, le distique suivant :

Par Roussel, des docteurs le docteur exemplaire,
Et de tous ces docteurs docteur surnuméraire (2).

Lagane a vanté la munificence de la ville, et la protection accordée à Roussel. Si ce particulier était pauvre, les capitouls pouvaient sans doute lui donner des secours; mais ces *premiers magistrats de l'Europe*, selon l'*Orateur de la bourgeoisie*, devaient-ils employer les fonds publics à solder le plus méchant rimeur du 17.e siècle? *

ROUSSILLON (N.), négociant à Toulouse, député du Tiers-Etat de la sénéchaussée de cette ville, aux états généraux, se fit remarquer par son patriotisme modéré, et ne prit point de part aux scènes désastreuses qui ensanglantèrent la France à l'époque de la révolution; il travailla beaucoup dans les comités d'agriculture et de commerce; ce fut lui qui, le 18 Janvier 1791, fit rendre le décret qui supprima la compagnie du Sénégal, comme con-

---

sens bien chaste à ce poëme singulier, dans lequel on lit les vers suivans :

Allons, ma jeune Iris, qu'une ardeur mutuelle
Nous conduise à l'envi tous deux sur le gazon!
Sous l'espoir de l'hymen, amour nous y rappelle,
Changeons en aliment son dangereux poison.
Profitons des transports que l'âge nous inspire!
Ebauchons le bonheur où notre cœur aspire.
Approchons de plus près ce palais enchanté :
Voici l'heureux moment que j'ai tant souhaité.
Céphale dans les bras de la brillante Aurore,
Céphale, ainsi que nous, a souvent imité
Le Zéphire amoureux de la beauté de Flore.

Peitevin a donné un recueil de poésies, intitulé : *Le Triomphe du Soucy, dédié à madame la première présidente*, Toulouse, Jean Boude, in-4.°, 1683.

(1) Voyez le Triomphe de l'Eglantine, par J. C. Ranchin de Montredon, page 23, et le Triomphe de la Violette, par Boisson d'Aussonne, page 19.

(2) Triomphe du Soucy, par Me. J. L. Guittard, Tolosain, page 24.

traire aux principes d'égalité. Il continua de faire différens rapports, et ce fut lui encore qui annonça à l'assemblée nationale les troubles de Toulouse et le désarmement de la légion d'Aspe; bientôt après il vota pour le projet contre les régimens révoltés, et accusa Roberspierre d'entretenir une correspondance avec l'armée. Sur la fin de 1791, Roussillon termina sa carrière politique par un vote qui établissait que le moyen de prévenir les plus grands malheurs, était de donner à l'assemblée coloniale le droit de statuer sur l'état politique des nègres et des hommes de couleur. Il est mort en 181....

I. ROUX (Giraud le) *Guirodo Lo Ros*, troubadour, né à Toulouse vers l'an 1120, à ce qu'on croit, dut le jour à un pauvre chevalier dont le mérite peut-être était supérieur à la fortune. Le jeune Giraud trouva dans la munificence du célèbre Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, son seigneur, les moyens de perfectionner son éducation. Ce prince était du nombre de ces *bons comtes* qui furent dans le midi de la France les soutiens, les protecteurs des menestrels; lui-même touchait avec succès la harpe du génie, et ses vers lui donnaient une place distinguée parmi les chantres aimables de ce temps-là. Il remarqua Giraud qu'il avait fait placer dans le rang de ses pages, et se plut à cultiver ses heureuses dispositions. Le prince eut lieu de s'applaudir de ses bienfaits; Giraud ne tarda pas à montrer qu'il savait *ben canta*, comme dit *le monge* (le moine) des îles d'Or. Il parut à la cour de son bienfaiteur avec tous les avantages de l'adolescence, les agrémens d'une belle voix, les inspirations d'un génie aimable. Ses vers ne tardèrent pas à lui acquérir une haute réputation; et le page du comte de Toulouse se démêlant de la foule commune, fut accueilli par les princes, les hauts barons, qui tous à l'envi l'appellèrent dans leurs cours ou dans leurs châteaux. Mais nulle invitation ne pouvait toucher le jeune poëte; un charme tout-puissant le retenait dans sa ville natale; toutes ses affections étaient renfermées dans le palais de son suzerain. Giraud n'avait pu voir, sans éprouver le penchant irrésistible de l'amour, la noble Faidide, fille du comte Alphonse Jourdain, et qui plus tard devint la femme d'Humbert aux blanches mains, comte de Maurienne et de Savoie. Les attraits de cette belle princesse touchèrent le cœur du troubadour; la supériorité de son génie, en élevant les sentimens de son ame, le conduisit à porter ses vœux jusque sur le trône, et il se crut digne d'être aimé, parce qu'il savait que la gloire et l'amour rapprochent les rangs et franchissent les distances. Giraud aimait donc, mais sa tendresse n'était pas récompensée: Faidide était indifférente à la passion qu'elle inspirait; l'orgueil peut-

être combattait en elle un penchant qu'elle voulait réprimer. Les sept romances qui nous restent de Giraud le Roux, expriment toute la violence de son ardeur. Il la peint avec douceur et délicatesse; sa belle est parfaite, une vertu seule lui manque; elle est sans pitié pour les pleurs qu'elle fait couler. On se plait à entendre le menestrel s'écrier :

J'aime en vain! rien ne peut fléchir
La fierté de ma noble dame:
Mes chants ne savent l'attendrir;
Elle rit du mal qui m'enflamme!
Dois-je expirer à ses genoux?
Me faudra-t-il briser mes chaînes?
Las! ce tourment me semble doux,
La fuite m'offre tant de peine!
Ah! quand j'admire ses appas,
Ma douleur s'accroît et s'irrite;
Je meurs, hélas! si je la quitte,
Je meurs si je ne la fuis pas!
Mais dans l'excès du malheur même,
Je conserve un charmant espoir;
Il est temps enfin qu'elle m'aime,
L'amour sera-t-il sans pouvoir?
Tout passe, tout dans la nature
Change de forme ou de destin;
Le temps guérit chaque blessure,
La rigueur doit avoir sa fin.

A ces plaintes si touchantes, le troubadour en ajoute de nouvelles. Ce qui le désespère le plus est l'insensibilité de la Comtesse : sa froideur, dit-il, détruit toutes les vertus qu'elle peut avoir; enfin il dit :

J'ai tout perdu! Mon suzerain
A rencontré près du Jourdain
La mort que sans trêve j'implore.
Ah! s'il faut que je perde encore
L'espoir que je repousse en vain,
Je cède au feu qui me dévore,
La tombe va m'ouvrir son sein.

Ces vers servent à fixer l'époque où Giraud le Roux les composait. Alphonse Jourdain (voyez ce nom) avait, comme son père et son frère, voulu aller chercher la gloire dans la Terre-Sainte, et il y rencontra la mort. Il périt empoisonné au moment où il débarquait au port de Césarée en Palestine en 1148. La reine de Jérusalem fut accusée d'avoir commis ce crime; les soupçons n'épargnent pas les trônes, car la vertu ne s'y asseoit pas toujours. C'était donc vers 1150 que notre menestrel soupirait ses plaintes harmonieuses : on ignore si la princesse en fut touchée; peut-être eut-elle pitié de cet aimable amant. Les dames à cette époque pensaient souvent que le mérite valait bien l'éclat de la naissance, et plus d'un troubadour obtint ce qui lui était disputé par les plus grands seigneurs. Ici finit ce qu'on sait de la vie de Giraud le Roux; suivant Nostradamus, il aurait été attaché à Philippe, comte de Poitiers; mais comme cet auteur est d'une ignorance extrême; qu'il confond les temps, les lieux, les noms, son témoignage n'est d'aucun poids tant qu'il n'est pas appuyé de celui de quelque écrivain plus digne de foi. Le nom de Giraud le Roux se trouve sur le monument élevé aux troubadours de Toulouse dans le Musée de cette ville.

II. ROUX (Arnaud de), Toulousain, seigneur de Segreville, était capitoul en 1320, lorsque les Pastoureaux pénétrèrent dans le Languedoc. Ces bri-

gands, qui s'étaient réunis sur la foi d'une prétendue prophétie qui promettait la conquête de la Terre-Sainte aux bergers et aux laboureurs, désolaient la France qu'ils parcouraient en tout sens. Après avoir pris Verdun, ils se présentèrent aux portes de Toulouse ; les capitouls les avaient faites fermer, et voulaient les défendre contre cette multitude égarée. Roux entre autres montra une extrême fermeté dans cette circonstance critique : le peuple, loin d'écouter ses magistrats, en vint au point de se soulever contre eux, et lui-même fut briser les herses et abattre les ponts-levis, afin de livrer l'entrée aux Pastoureaux. Ceux-ci, introduits dans l'enceinte des murailles, s'y répandirent comme un torrent; ils égorgèrent tous les juifs qui tombèrent sous leurs mains, pillèrent leurs maisons, et poussèrent si loin les excès en tout genre, que la populace se repentit bientôt de les avoir accueillis. Comme ils étaient les plus forts, il fallut attendre qu'ils évacuassent d'eux-mêmes la ville : ils en sortirent avec le dessein d'aller prendre à Avignon le pape et les cardinaux, pour les mettre, disaient-ils, à la tête de la croisade. Mais la noblesse du Languedoc s'étant réunie, elle tomba sur ces misérables, les battit et les mit en déroute auprès de Carcassonne. La famille de Roux, ancienne dans Toulouse, est éteinte maintenant.

III. ROUX DE PUYVERT (V. E. F. de), né à Toulouse en 1763, était issu d'une noble et ancienne famille de robe qui, dès le XV.e siècle, remplissait presqu'héréditairement la charge de juge-mage de Carcassonne, d'où elle était originaire. Le père de celui dont nous nous occupons, était président à mortier au parlement de Toulouse ; il mourut en 17...., laissant la mémoire d'un habile et digne magistrat ; aussi grava-t-on ces mots sur sa tombe : *Justitia et Pax osculatæ sunt*. Son fils aîné, avocat général au même parlement, mourut jeune ; un autre de ses fils vit encore ; il est aujourd'hui gouverneur du château de Vincennes. Roux de Puivert, objet de cet article, entra de bonne heure, en qualité d'officier, dans la marine royale ; il s'y distingua par son intrépidité, et se fit aimer dans le monde par l'aménité de ses mœurs. Arrêté durant la révolution, comme noble, il fut traduit à Paris : là, on l'enveloppa dans la prétendue conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu, et le tribunal révolutionnaire de la Seine le condamna à la peine de mort le 10 Juillet 1794. Son exécution suivit immédiatement le jugement.

ROUZET (Jacques-Marie), naquit à Toulouse le 26 Mai 1743, d'une famille honnête, mais peu riche. Son père reconnaissant en lui d'heureuses dispositions, chercha à lui donner une éducation soignée, et ce fut au collége de

l'Esquille qu'il l'envoya pour faire ses études. A peine le jeune Rouzet venait-il de les terminer, qu'il se hâta de faire son cours de droit, et fut reçu avocat à l'âge de vingt ans. Bientôt après il se présenta au barreau. Son début fut brillant, ses succès soutenus, et jeune encore, il devint un des membres les plus distingués de celui de Toulouse. La révolution survint, et Rouzet crut devoir dans ce nouvel ordre de choses, embrasser une carrière, qui plus tard lui devint favorable. La réputation que lui avaient acquise ses lumières, aussi bien que son incorruptible probité, le désignèrent au choix de ses concitoyens ; en 1792, il fut nommé député de la Haute-Garonne à la Convention nationale. Parti de Toulouse pour se rendre au centre des passions qui bouleversaient à cette époque la France, Rouzet garda toujours un juste milieu, et malgré les horreurs qui couvrirent bientôt après le sol français, les principes et les sentimens qu'il manifesta dès son entrée dans cette carrière orageuse, lui tracèrent la ligne qu'il a suivie sans déviation jusqu'à son dernier soupir. Ce fut le 16 Novembre 1792, que Rouzet prit la parole pour s'opposer à la mise en jugement de Louis XVI. Il pressa vivement l'assemblée de ne point juger ce prince, et de renvoyer la décision de son sort aux assemblées primaires ; et ce fut à ce sujet qu'il prononça un discours qui passe pour un des plus pressans faits en faveur de cet infortuné monarque. « Est-il de l'intérêt de la nation, s'écrie Rouzet, de juger Louis XVI ? est-il de la justice de le punir ? En examinant s'il est de l'intérêt de la nation de juger Louis XVI, on ne trouvera pas mauvais sans doute que je considère quel pourrait être pour le peuple français l'avantage résultant de ce jugement. Ainsi je suppose que Louis XVI soit jugeable, qu'il doive être jugé dans le fait et dans la forme du rapport ; je suppose que les rapprochemens de la mort de Charles Stuart ne laissent désirer à Louis XVI que l'accélération de cette même fin ; je suppose l'ombre du dernier de nos rois errante avec celle des Néron et de tous les tyrans qui ont déshonoré la terre, quel prix la nation française recevra-t-elle de tout ce qu'elle aura cherché à mettre de prudence et de régularité dans les formes, pour donner à l'univers un tel spectacle ? A qui donc, législateurs, auriez-vous le projet de proposer l'exemple de Louis XVI conduit sur l'échafaud pour avoir abusé de l'inviolabilité royale, pour s'en être fait un instrument de tyrannie ou de destruction ? Quelqu'un de vous aurait-il le dessein de relever le trône si glorieusement renversé ? Si vous pensez que la tyrannie a entièrement disparu avec la royauté, rappelez-vous que les proscriptions en furent toujours les précurseurs, si elles n'en étaient pas déjà les effets. Si vous ne réfléchissez pas

assez souvent sur cette vérité politique, que rien ne peut donner plus d'aversion pour la royauté que l'existence d'un roi criminel dont on pourrait craindre encore les perfidies, n'oubliez jamais que quand vous parviendriez à exterminer tous les rois, si les Français s'avilissaient à tourner encore une fois les regards vers la royauté, il leur resterait des idoles à encenser, et que le sang qu'ils auraient pu répandre pour satisfaire leur vengeance, n'aurait peut-être qu'accéléré leur retour à l'esclavage. Il n'est donc pas de l'intérêt de la nation de juger Louis XVI, moins encore de le conduire à l'échafaud, même en le reconnaissant coupable dans le sens dans lequel le rapporteur du comité a cherché à l'établir. Louis XVI à son avénement au trône n'a-t-il pas volontairement renoncé à une partie des prétendus droits que ses prédécesseurs avaient usurpés? n'a-t-il pas aboli la servitude dans ce qu'on appelait alors les domaines? n'a-t-il pas appelé dans son conseil tous les hommes que la voix publique lui désignait, même les empiriques qui avaient fasciné les yeux du peuple, induit en erreur successivement par les hommes de probité et les fripons qui lui avaient été hautement désignés? Sans cesse environné de gens intéressés à le tromper, il a été précipité d'abîme en abîme. En conséquence, si Louis XVI est coupable de ne s'être pas opposé formellement aux entreprises qui s'exécutaient en son nom, et puisqu'il est vrai qu'il n'y a plus de trône, et par conséquent point de peine de déchéance à appliquer, l'humanité nous commande d'en infliger une autre. Il serait d'autant plus injuste de chercher à juger ou à punir Louis XVI, qu'il est déjà jugé et puni plus sévèrement qu'il n'en avait été menacé par la Constitution. La sévérité qu'on vous propose ne serait qu'un acte de faiblesse, j'ose dire de lâcheté; qu'un signe certain de fureur et de crainte. Vous devez donner à l'univers qui nous contemple le spectacle d'un roi rentré avec sa famille dans la classe des citoyens; spectacle bien plus imposant, bien plus énergique, leçon bien plus sublime que celle que prépareraient tous les bourreaux réunis. » Ce discours terminé, Rouzet exprima ainsi son vote : « La Convention nationale, applaudissant au zèle et au courage que l'assemblée législative a déployé lors de la suspension du pouvoir exécutif dans les mains de Louis XVI, demeurant l'abolition de la royauté en France, et la proclamation de la république, décrète que lors de la présentation de la Constitution à l'acceptation du peuple français, il lui sera proposé de régler le sort de Louis XVI, de son fils et de sa fille, de sa femme et de sa sœur Elisabeth, et de tous les individus de la maison ci-devant régnante actuellement en France; et jusque là la Convention nationale fera pourvoir à la sûreté et subsistance du ci-devant

roi, et de ceux de sa famille qui sont au Temple. » Ce discours, écouté avec assez de calme par des bourreaux avides de sang, ne produisit sur eux aucune impression; le sort du malheureux monarque était déjà réglé dans le fond de leur cœur, et tous les points de défense devenaient inutiles pour le sauver. Quelle que fût l'opinion de Rouzet, on ne pourra disconvenir qu'il était dangereux à cette époque de se prononcer avec autant d'énergie et de loyauté, et que l'échafaud devenait infailliblement le prix d'un dévouement aussi généreux. Après le supplice de Louis XVI, Rouzet prit rarement la parole, et toutes les fois qu'il monta à la tribune, ce ne fut que dans l'intention de sauver les victimes que les furieux ne cessaient de faire égorger. Il fut encore un des députés qui montrèrent le plus de courage contre Roberspierre, sur-tout lorsque ce tyran commença à étendre sa cruauté jusque sur ses collègues; et ayant signé la protestation du 6 Juin 1793, il fut un des soixante-treize membres de la Convention décrétés d'arrestation, et réintégrés en 1794. Ce fut dans ce court intervalle que Rouzet ayant connu le duc de Nivernois, ce dernier le donna pour conseil à madame la duchesse d'Orléans, douairière, alors prisonnière elle-même. Rappelé au sein de la Convention, Rouzet se prononça contre les restes des terroristes, fit un long rapport sur les déclarations de Miaczinski, concernant les relations de Pétion, Gensonné et Lacroix, avec Dumourier (voyez la table analytique du Moniteur), proposa l'ostracisme contre les députés des anciens comités, appuya une dénonciation de la société populaire d'Angers contre Hentz et Francastel, et défendit plusieurs fois les intérêts des parens des condamnés. Rouzet, appelé au conseil des Cinq-cents, fut toujours fidèle aux principes qu'il avait jusqu'alors professé. Le 23 Août 1796 (6 Fructidor an 4), il demanda que tous les individus détenus dans les prisons pour délits révolutionnaires, fussent sur le champ mis en liberté, et que tous les actes et procédures relatifs à la révolution, fussent jetés au feu le 1.er Vendémiaire à la fête de la fondation de la République, protestant que refuser l'amnistie serait perpétuer les haines et les vengeances. Rouzet prit encore quelquefois la parole sur des questions relatives à l'institution du nouveau code, principalement sur le régime hypothécaire et la vente des biens nationaux. Il se montra constamment partisan des Clichiens jusqu'au 18 Fructidor; n'ayant point été compris dans le décret de déportation de cette journée, il sortit de Paris, et abandonna le conseil des Cinq-cents sans prendre congé d'eux, pour aller accompagner les duchesses d'Orléans et de Bourbon, et le prince de Conti, que la loi du 19 Fructidor avait exilés du sol républicain. Rouzet fut arrêté sur la frontière par l'administra-

tion départementale des Pyrénées Orientales ; il écrivit aussitôt au conseil des Cinq-cents pour chercher à se justifier. Nous allons mettre sous les yeux du lecteur cette lettre qui se trouve consignée dans le Moniteur au n.° 58, année 1797, 18 Novembre. « Citoyen président, si la générosité m'a donné des forces pour aller jusqu'aux frontières offrir des motifs de consolation à une des plus intéressantes victimes du nouvel ordre, la persécution que j'ai éprouvée s'étend plus loin que ce que le Conseil en connaît, et en ramenant mes infirmités, *fruit d'un travail trop assidu*, m'a forcé à chercher une retraite dans laquelle je puisse recevoir les soins que la saison comporte. Sans cet obstacle, et malgré les dangers de traverser le territoire dans ma position, je me serais rendu à mon poste pour y exprimer mes sentimens ; et si certains actes de loyauté, *qu'à mon avis le plus pur civisme ne saurait désavouer*, étaient jugés inconciliables avec la qualité de représentant du peuple, disposé à ne pas me repentir de ce que j'ai fait, je n'hésiterais pas à abdiquer, et après huit années, sans interruption, de sacrifices pour mon pays, à chercher enfin à m'occuper de moi et de ma famille. Zélateur passionné de la liberté pour laquelle j'ai écrit avant que tant de coryphées du jour osassent en proférer le nom, l'amour de la patrie, qui avait été assez énergiquement célébré par moi bien avant la révolution, ce qu'on pourra aisément vérifier, sera le dernier des sentimens qui s'éteindra avec mon être, et ceux qui me connaissent savent bien que je serai trop heureux toutes les fois que je pourrai la servir. » Le Conseil des Cinq-cents, après la lecture de la lettre, passa à l'ordre du jour, et l'administration ne recevant pas de réponse, Rouzet continua sa route, et arriva enfin à Barcelone. On assure qu'il rentra en France peu de mois après ; mais comme cependant il en était sorti en 1798, nous ne garantirons pas l'authenticité du fait ; du reste, il est peu important. Depuis ce temps-là Rouzet resta à Barcelone auprès de madame la duchesse d'Orléans, qui avait fixé sa demeure dans cette ville. Dès ce moment elle ne mit plus de bornes à son attachement pour lui, et ne cessa de le combler de faveurs ; elle obtint pour lui la croix de Malthe, celle de Saint-Charles de Naples, le titre de comte de Folmond, et le fit bientôt après son chancelier. Rouzet rentra en France avec elle après le rétablissement du trône des Bourbons, et n'en conserva pas moins la gestion de ses affaires. Les travaux les plus infatigables et les chagrins les plus amers accélerèrent sa fin ; après une indisposition de deux jours, qui ne paraissait pas devoir devenir inquiétante, Rouzet termina sa longue carrière âgé de soixante-dix-sept ans. Il reçut de cette princesse, dans sa dernière maladie, les soins les plus affectueux ;

elle a daigné elle-même indiquer la sépulture de Rouzet dans l'église qu'elle a fait élever à Dreux, pour y déposer les restes mortels de son père.

ROZOI (Barnabé-Firmin du), né à Paris en 1745, débuta dans le monde littéraire par plusieurs pièces de vers qui annonçaient quelque talent. *Mes dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur*, et deux poëmes, l'un sur les *Sens*, l'autre sur le *Génie*, le *Goût* et l'*Esprit*, furent les premiers essais de sa fertile plume, et dès ce moment du Rozoi se crut apte à embrasser diverses branches de la littérature. La morale, la métaphysique, l'histoire, la tragédie, furent tour à tour ses principales occupations. Comme presque tous les gens de lettres, du Rozoi paya son tribut à la Bastille, et le 12 Mai 1770, il y fut enfermé. Deux brochures, l'une intitulée *les Jours* (1), et l'autre *le nouvel Ami des Hommes*, lui attirèrent cette détention, qui fut de courte durée; ce léger châtiment qui à cette époque donnait une certaine importance à l'auteur qui en était l'objet, ne fixa point l'attention sur du Rozoi. Palissot dans sa *Dunciade*, et plus tard dans ses *Mémoires de littérature*, l'attaqua avec assez d'acharnement; mais le pouvoir le poursuivit judiciairement, ce qui fit naître plusieurs satires assez plaisantes de la part de ces deux auteurs. Bientôt après du Rozoi se consacra à la carrière dramatique; mais ses productions portèrent toujours le sceau de la médiocrité la plus désespérante. L'abbé Sabatier a jugé cet auteur avec la dernière sévérité; il n'a été contredit par personne, preuve qu'il avait raison. *Un mauvais ouvrage*, dit le proverbe, *suppose de l'esprit;* mais ceux de M. du Rozoi, suivant Laharpe, supposent le contraire. Nous allons donner une liste exacte de ses ouvrages; elle donnera une idée de sa prodigieuse et malheureuse fécondité. I. *Mes dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur* (plus haut cité), 1762, in-12. On y trouve *Caliste*, comédie en deux actes. II. *Lettres de Cécile à Julie*, 1764, in-12, 1769, 2 vol. in-12. III. *Clairval, philosophe*, ou *la Force des passions*, 1765, 2 volumes in-12. IV. *Les Sens, poëme en six chants*, 1766, in-8.°, ouvrage faible, et où la décence n'est pas toujours respectée. V. *Le Génie, le Goût et l'Esprit, poëme en quatre chants*, 1765, in-8.°; l'auteur dans cette occasion prouva jusqu'à l'évidence, qu'il ne possédait aucune des qualités qu'il voulait chanter. VI. *Œuvres mêlées* (en vers et en prose), 1769, 2 vol. petit in-8.°, renfermant des fables, des épîtres, des contes, des chansons, etc. VII. *Essai philosophique sur l'établissement des écoles gratuites du dessin pour les arts*

(1) L'abbé Remy a depuis été reconnu pour l'auteur de cet écrit éphémère.

mécaniques, 1769, in-8.° VIII. *Annales de la ville de Toulouse*, 1771 et années suivantes, 4 vol. in-4.°, accompagnées d'un *Supplément* formant le cinquième vol. (1). Cet ouvrage valut à son auteur des lettres de citoyen toulousain; nous pouvons dire hardiment qu'il ne méritait pas un semblable honneur. Une compilation aussi fautive que mal digérée, aussi bigarrée de différens styles, que remplie de réflexions parasites, et par dessus tout cela, une emphase ridicule et une mortelle pesanteur, firent juger que les capitouls de cette époque n'étaient pas très-difficiles sur le choix de celui qu'ils chargeaient de transmettre à la postérité l'histoire de leur patrie et les hauts faits de leurs ancêtres. Du Rozoi, en effet, ne perdit pas beaucoup de temps en recherches; Benech avait pris toutes les notes, mis en ordre tous les mémoires. Du Rozoi en profita; peu lui importait de travailler à la toise, il était payé, c'était pour lui l'essentiel; et si les capitouls de ce temps-là se montrèrent un peu trop indulgens, ils furent au moins généreux. Cette préférence donnée à un étranger, devait paraître bien ridicule, puisque Toulouse possédait alors dans son sein un grand nombre d'hommes de lettres dignes d'entreprendre un travail qui devait sans doute leur être plus familier; mais la cité Palladienne croyait n'en pouvoir trop faire pour du Rozoi, qui se montra même ingrat à son égard; car après avoir reçu le prix convenu pour la rédaction des *Annales*, et même au delà, après avoir obtenu le brevet de citoyen de Toulouse, (après la remise du troisième volume) objet de toute son ambition, à ce qu'il disait, il cessa d'écrire, et ce ne fut qu'à l'aspect de l'or qu'il termina le quatrième volume. Ce dernier commence en 1574, et finit en 1715. Nous remarquerons que du Rozoi, après avoir défiguré Lafaille jusqu'en 1610, époque à laquelle cet annaliste s'est arrêté, se borna dès-lors à transcrire les procès verbaux journaliers que les capitouls avaient soin de faire dresser. Tel est l'ouvrage que les Toulousains accueillirent cependant avec des marques de bienveillance et de reconnaissance portées au delà même de toute expression, et ce n'était pas la première fois qu'ils allaient chercher dans le sein d'une terre étrangère des sujets qu'ils croyaient ne pas trouver dans la leur; espérons que ces injustices ne se renouvelleront plus, que nos contemporains se presseront de décerner les honneurs de leur panthéon aux grands hommes modernes que Toulouse a produit. La génération présente verrait avec des sentimens de reconnaissance un pareil acte de civisme accompli; elle se plairait à contempler

(1) M. Benech, fut l'auteur et l'éditeur de ce volume. Il n'offre qu'une sèche chronologie des événemens qui se sont passés depuis 1715 jusqu'en 1760.

des traits qui rappelleraient à son souvenir l'éloquence vigoureuse et mâle de Cazalés, la bravoure de l'intrépide général Dupuy, et enfin les savantes productions de l'illustre Picot de Lapeyrouse. Elle lirait avec orgueil les inscriptions placées sous leurs bustes, et destinées à retracer à la postérité la plus reculée les vertus et les talens de ces trois grands citoyens. IX. *Le Joyeux avénement*, poëme, 1764, in-8.° X. *Dissertation sur le drame lyrique*, 1776, in-8.° XI. Beaucoup de pièces de théâtre, savoir, *le Décius français*, ou *le Siége de Calais*, tragédie, 1765, in-8.°; *Azor ou les Péruviens*, 1770, in-8.° Ces deux pièces n'ont point été représentées; Richard III, tragédie, jouée en 1781, imprimée in-8.°; *Henri IV, ou la bataille d'Ivry*, drame lyrique en trois actes, musique de Martini. Ce drame réussit dans sa nouveauté, à la faveur du nom d'Henri IV que tout le monde chérit, et l'excellente musique du compositeur n'y contribua pas peu; l'*ouverture* passe pour un chef-d'œuvre. En 1814, cette pièce a été jouée sur presque tous les théâtres de France. La *Réduction de Paris sous Henri IV*, drame lyrique en trois actes, musique de Bianchi, 1775, in-8.° Du Rozoi y fait si mal parler Henri IV, que Laharpe, dans *sa Correspondance*, dit à cette occasion: « Qu'il est scandaleux que la police laisse ainsi traîner sur les treteaux d'arlequin de grands noms profanés par d'imbécilles barbouilleurs. » Du Rozoi s'était obstiné, et avait même pris en quelque sorte à tâche de déshonorer la mémoire d'un héros cher aux Français, en le travestissant de la manière la plus ridicule dans ces pièces; Palissot assure dans ses *Mémoires littéraires*, qu'on ne connut dès-lors l'auteur que sous le nom de *Ravaillac second.* Cependant en 1783, du Rozoi, en supprimant les ariettes, et en y ajoutant une critique romanesque, reproduisit *sa Réduction de Paris* sous le titre de la *Clémence d'Henri IV*; dans la préface de cette pièce, il parle d'une histoire d'Henri IV, par l'abbé Brizard, qui n'a pas vu le jour. Les *Mariages des Samnites*, opéra en trois actes, musique de Grétry, 1776, in-8.°; *Les Deux Amis*, ou *le Faux Vieillard*, opéra en trois actes, 1779, in-8.°; *Pigmalion*, opéra en un acte, musique de Bonesi, joué en 1780; *Les Trois Roses* ou *les Grâces*, opéra en trois actes, 1778, in-8.°, représenté à Versailles; le Siége de Mezières, comédie lyrique en trois actes, dont le héros est Bayard, jouée en 1788, imprimée in-8.°; *l'Amour filial*, comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, musique de Ragné, jouée en 1786, non imprimée. Sabatier de Castres prétend que du Rozoi est l'auteur de l'ouvrage suivant: *Dissertation sur Corneille et Racine*, suivie d'une épître en vers, 1773, in-8.° M. Barbier attribue encore à du Rozoi, le *vrai Ami des Hommes*,

Amsterdam 1772, in-12, réimprimé à Riom 1796, in-8.°, comme ouvrage posthume de Thomas. La révolution survint, et du Rozoi se mit dans les rangs des royalistes; il rédigeait la *Gazette de Paris*, (qu'il ne faut pas confondre avec le Journal de Paris.) Lorsque Louis XVI, ramené de Varennes, fut retenu dans le château des Tuileries, du Rozoi eut la généreuse idée d'engager les partisans du roi de s'offrir pour otages. Il se présenta un assez grand nombre de personnes dont il commença à donner la liste dans sa feuille, et qui offraient de se constituer prisonniers et caution solidaire de Louis XVI, sous la condition que ce prince obtiendrait la liberté. C'est cette circonstance qui a fait naître l'ouvrage (rédigé par Boulage), intitulé, *Les Otages de Louis XVI et de sa Famille*, Paris 1814, 2 vol. in-8.° Le Journal de du Rozoi fut lu avec avidité, mais il fut cause aussi de sa perte. Arrêté le 17 Août 1792, traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, il comparut avec courage, et montra le plus grand calme dans le cours de son interrogatoire; il fut condamné à mort le 25 du même mois, comme convaincu d'être l'auteur d'écrits contre-révolutionnaires. Il fut exécuté le même jour aux flambeaux; il laissa une lettre cachetée, dans laquelle il disait: « Qu'un royaliste comme lui était digne de mourir pour son roi et sa religion, le jour de la Saint-Louis. » Saint-Méard raconte dans son agonie, que du Rozoi, emprisonné avec lui, la veille de sa mort lui fit voir une lettre dans laquelle une amie lui annonçait son jugement, et qu'il s'écria avant de s'endormir: Elle souffrira plus que moi! Lorsqu'il fut condamné, il montra le plus grand sang froid. Il demanda que sa mort fût utile au genre humain, et que l'on fit sur lui l'expérience de la transfusion du sang. Il se blessa à la tête en sortant de la conciergerie pour aller au supplice, et ne reprit ses sens que sur la fatale charrette; il monta sur l'échafaud d'un pas ferme et rapide. Du Rozoi prouva ainsi qu'une extrême médiocrité d'esprit n'est pas incompatible avec une certaine dignité de caractère.

RUFFAT (Jean-Baptiste), fils d'un professeur en droit, naquit à Toulouse en 1754; il fut destiné par son père à suivre l'étude de la médecine. Passionné pour les voyages, il entreprit de passer dans le Nouveau-Monde; mais n'ayant peut-être pas réussi suivant ses espérances, il revint peu de temps après dans sa patrie, et prit ses degrés de docteur dans la faculté de médecine de Toulouse. Il y exerça cet art, et ses talens l'y firent accueillir avec distinction. Ruffat à des connaissances très-étendues, joignait un rare courage; il en donna la preuve en diverses circonstances de sa vie, notamment lors de l'incendie de la maison des Sœurs de la Charité

du faubourg Saint-Etienne ; on le vit se jeter au milieu des flammes pour en arrêter les progrès, et on lui dut en partie la conservation de cet édifice. La révolution arriva, et Ruffat en fut la victime. Arrêté sur la route de Paris, il fut conduit dans la capitale, et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris, le 29 Juin 1794, comme chef de la faction fédérale du département de la Haute-Garonne. Sa fermeté ne l'abandonna pas dans ce terrible moment ; il mourut sans crainte, car il avait vécu sans reproche, ne regrettant que sa famille, son fils unique sur-tout ; héritier de ses vertus, de ses qualités, qui ne cesse de pleurer sa perte, et qui, comme lui, sera toujours cher à ceux dont il sera connu. Un Martin Ruffat fut fait capitoul en 1302. (Voyez le Supplément.)

RUFFY (Arnaud), né à Toulouse dans le milieu du XIV.e siècle. Ses parens, même avant sa naissance, le consacrèrent à Dieu, et dès qu'il vint au monde, on lui donna l'habit de l'ordre des Augustins. Il était naturellement trop pieux pour résister aux désirs de sa famille ; aussi prononça-t-il ses vœux dès qu'il eut atteint l'âge où il pouvait disposer de lui. Il poussa loin l'amour de l'étude ; il passait ses journées sans cesse occupé du soin d'interpréter les divines écrituret, (car il était professeur de théologie) et de les expliquer à ses nombreux écoliers qui le regardaient comme leur père. Le désintéressement de Ruffy brillait dans toutes les circonstances; il ne recherchait jamais les présens que les étudians étaient dans l'usage de faire à leur maître, tandis qu'on le voyait assister de ses biens ceux qui d'entre eux, à cause de leur pauvreté, ne pouvaient suivre exactement ses leçons. La logique, la philosophie, la bible, furent les objets de ses travaux. Il composa pareillement un *Commentaire sur la Cité de Dieu* de saint Augustin. L'époque de la mort de Ruffy est ignorée. Sa piété jointe à son obligeance, et sa tendresse pour les pauvres, lui valurent sur la terre l'estime de ses concitoyens, et ces mêmes vertus lui méritèrent sans doute de plus grandes récompenses dans le ciel. La maison de Ruffy qui portait dans son écusson d'or aux quatre jumelles en bande d'azur, était déjà très-ancienne dans Toulouse, lorsqu'Arnaud naquit. Elle remplit la charge de capitoul onze fois depuis Pierre Ruffy en 1303, jusqu'à Pierre Ruffy de Vaure, élu en 1418. Ce dernier fut sans doute le père de celui qui est l'objet de cet article biographique.

I. RUPÉ (Guillaume de), Toulousain, issu d'une noble famille qui, postérieurement à sa naissance, entra dans le capitoulat en 1506 et 1527. Rupé naquit long-temps avant cette époque, à la fin du XIII.e siècle. Il préféra le silence du cloître à

la gloire des armes, et le manteau des enfans d'Élie à la toge d'un magistrat. Moine de l'ordre des Carmes, il en eut toutes les vertus. La malice n'avait encore pas attaqué ces bons Pères, et dans le monde qui ne les remarquait que par leur piété (leur relâchement n'ayant pas eu lieu), on n'avait pas donné naissance à une peu séante comparaison. Rupé tout à la fois théologien et astrologue, mena de front ces sciences, dont l'une est si futile. Il composa divers traités, forces sermons, et ces ouvrages se sont perdus, comme tant d'autres, après avoir été conservés manuscrits dans les monastères. Les principaux dont les titres nous sont parvenus, étaient, I. *De l'Immortalité de l'Ame*; II. *Des sept Péchés capitaux*; III. *Commentaire sur les Proverbes de Salomon*; IV. *De la Sagesse*; V. *Du libre Arbitre*; VI. Un livre d'Astrologie judiciaire, *de effectibus stellarum*, etc. Malgré tant d'écrits, la mémoire de Rupé est passée du souvenir des hommes; d'obscures vertus ne font pas la gloire, mais elles suffisent au bonheur, et Rupé n'en demandait pas davantage. Il termina ses jours en 1341.

RUPÉ (Pierre de), ou *de la Roche*, né à Toulouse d'une famille noble et ancienne, et dans laquelle on comptait plusieurs ecclésiastiques distingués par leur savoir et leur piété (1), étudia les lois, et devint célèbre parmi les jurisconsultes du XV.e siècle. Il cultiva aussi les lettres avec succès. En 1465, n'étant encore que bachelier, il remporta le prix de la Violette. Son poëme, conservé dans les archives de l'académie des Jeux Floraux, est intitulé : *Vers Figurat de Antechrist.* Le choix d'un tel sujet doit étonner un peu, et ceci rappelle l'auteur qui voulant composer un poëme épique, et pouvant choisir parmi tous les héros dont l'histoire nous a conservé le souvenir, voulut chanter *Childebrand.* Ruppé débute par cette strophe :

Us serpens grans. orribles ses mezura,
Que mays al mon non vic hom de semblan,
Grans faytz novels a totz significan,
En breu de temps regnara sus natura —
Forma prendra per diversa figura,
Com totz veyretz, demostran per accort —
Lumhz homs formatz na vist naytal sort —
semblan senhal sus tota creatura.

Après avoir longuement décrit la figure de l'antechrist, ses triomphes et ses crimes, l'auteur termine ainsi son poëme :

Tres ans he miech durara la rudessa
Del sobre dich serpen am gran honor,
He peys apres voldra per grân lausor
Montar sus naut am singular endressâ;
Mays Jhesus Crist, fontz de tota noblessa,
Encontra lui trametra sant Michel,
Que l'aucira, am un dart ben cruzel,
En lo gitan al foc de gran destressa.

On voit que Ruppé annonçait la venue prochaine de l'antechrist,

(1) On remarqua parmi eux, *Arnaud de Ruppé*, chanoine, décédé le 3 des kalendes de Septembre 1292.

en breu de temps regnara sus natura, com totz veyrets ; il s'est trompé. La prophétie d'un grave conseiller de Francfort-sur-le-Mein, qui annonce l'avénement de l'antechrist pour l'année 1823, sera-t-elle accomplie, ou le magistrat aura-t-il rêvé comme le troubadour? Un autre écrivain (M. Agier, président à la cour royale de Paris) vient encore de nous entretenir du même sujet (1). Cependant plus réservé que ses prédécesseurs, il ne fixe point l'époque de l'apparition de l'antechrist. Il nous apprend seulement que celui-ci sera un prince d'origine tartare, devenu chef de l'empire des Russes, qui viendra dans la Judée pour détruire l'église chrétienne renouvelée, et la papauté transférée à Jérusalem; mais qu'enfin il périra comme Sennacherib, sans avoir exécuté ses desseins. Quoique beaucoup de Français n'aient pas toute la science de M. le président Agier, plusieurs d'entre eux avaient cependant entrevu aussi dans les saintes écritures, que l'antechrist devait être un prince tartare. On assure même que dans quelques-unes de nos provinces, on crut que cet ennemi de Dieu et des hommes était apparu dans la Tartarie, lorsqu'on vit les champs fertiles de la France ravagés par les Cosaques ses compatriotes. Mais les habitans de ces contrées désolées se trompaient; l'antechrist n'a point encore paru, et l'on peut, d'après ce qui se passe en Europe et en Asie, douter un peu de l'accomplissement prochain de la prophétie de M. le conseiller de Francfort. *

(1) Voyez *les Prophètes nouvellement traduits sur l'hébreu, avec des explications et des notes critiques*, 2 volumes in-8.°, Paris, 1821.

RUTILIUS-NUMANTIANUS (CLAUDIUS), homme consulaire, gouverneur de Rome, tribun d'une légion et préfet du prétoire, était né à Toulouse aux approches de l'an 360. Son père, seigneur Gaulois et citoyen Romain, s'acquit une grande réputation et beaucoup de gloire dans les charges de questeur, de gouverneur de Toscane, et d'intendant des largesses qu'il exerça successivement. Il fut honoré en outre de la dignité de préfet dans laquelle son fils lui succéda. Les peuples charmés de son amour pour la justice, et sur-tout de son attention à les soulager, lui érigèrent, autant par estime que par reconnaissance, plusieurs statues en différentes villes de l'empire; une entre autres s'élevait dans la cité de Pise. Rutilius se montra le digne fils d'un tel père; il se rendit célèbre par son esprit, sa politesse, ses grandes qualités, qui répondaient parfaitement à l'éclat de sa naissance. Honoré d'abord de la charge de maître des offices, il devint préfet de Rome en 414; mais loin de s'abandonner aux délices que lui offrait cette ville reine du monde, il conçut le généreux dessein de venir au secours de sa patrie, de-

puis dix ans ravagée par les Visigots, qui à plusieurs reprises avaient saccagé Toulouse et les contrées voisines. Le fameux patrice Constance étant parvenu à éloigner ces barbares qui se jetèrent sur l'Espagne, les provinces purent respirer. Ce fut alors, en 416, que Rutilius entreprit de les visiter, espérant par son crédit, son influence, trouver les moyens de relever les ruines en tout genre dont la capitale des Tectosages était encombrée. Rutilius partant de Rome, vit dans sa route son ami Victorinus (voyez ce nom) dans la retraite qu'il s'était choisie en Toscane, par le contraire motif de celui qui amenait Rutilius, car il était comme lui Toulousain. Nous ignorons le succès de son voyage, n'ayant qu'une partie du poëme dans lequel il le décrivait. Ce qui nous reste de cet ouvrage, le livre premier et une moitié du second, nous fait connaître les beautés de l'esprit de Rutilius, et l'étendue de son génie. L'élégance de ce poëte est fort au-dessus de celle des auteurs de son siècle. On trouve dans ce poëme des anecdotes historiques peu connues, comme par exemple, que Stilicon brûla à Rome les livres sybillins qui étaient parvenus jusqu'à ce temps respectés de tous les empereurs chrétiens. Rutilius était enfoncé dans les ténèbres du paganisme : cette erreur est sans doute la cause des portraits odieux et peu fidèles qu'il fait des solitaires qui habitaient les îles de la mer de Toscane. Aux détails historiques, il en a mêlé de géographiques, d'amusans, d'instructifs, qui rendent intéressante la lecture de cette production remarquable ; mais ce qui doit achever de lui acquérir l'estime des nobles cœurs, c'est la peinture des sentimens qu'il éprouve pour sa patrie, et qu'on nous saura gré de rapporter. « Né Gaulois, dit-il, » les champs paternels me redemandent, pays autrefois si » beau, si fertile, aujourd'hui » défiguré par les ravages de la » guerre, et par là plus digne de » pitié. Ce peut être un léger » inconvénient de négliger des » citoyens heureux et tranquilles ; » mais dans le trouble et dans » l'infortune, ils reprennent des » droits sur nous. Ce n'est pas de » loin qu'il faut plaindre sa pa» trie ; avertis de ses périls, nous » devons les partager. Il ne m'est » plus permis d'ignorer des mal» heurs qui se sont multipliés » faute de secours. Il est temps » de réparer les ruines de nos » campagnes, de rebâtir au moins » les cabanes de nos bergers. » Hélas ! les fontaines, si elles » parlaient, les arbres même, » m'eussent reproché ma lenteur ; » tout enfin m'appelait dans ma » patrie. Elle a vaincu. J'ai sa» crifié les délices de Rome, et » me suis repenti d'avoir tardé si » long-temps. » N'est-il pas singulier que la ville de Toulouse n'ait point placé dans la galerie des hommes illustres, un aussi

recommandable et aussi généreux citoyen ? Ce n'est pas le seul oubli en ce genre qu'il faut reprocher à Lafaille et aux magistrats qui l'ont suivi. Il serait digne du baron de Bellegarde de réparer cette omission, et d'augmenter le Panthéon toulousain de quelques personnages qui compléteraient en divers genres la gloire de la cité Palladienne. Le voyage de Rutilius, dont il ne reste en tout que 708 vers, a été traduit en français, avec beaucoup d'élégance, par Le Franc de Pompignan; on le trouve au tome six du recueil de ses œuvres, édition in-8.° Nous ne devons pas dissimuler que ce littérateur penche à croire avec les auteurs de l'histoire littéraire de la France, que Rutilius était né à Poitiers; mais nous croyons l'opinion contraire établie par Tillemont et dom Vaissette, et Toulouse peut le réclamer avec raison.

S

SABANAC (PIERRE DE), Toulousain, florissait dans le XV.° siècle. Il fit preuve de beaucoup d'habileté dans la connaissance du droit civil et canon; il composa divers traités sur ces matières, qui jouirent d'une grande réputation dans leur temps. Sabanac était professeur en l'université de Toulouse; ses cours étaient suivis par une jeunesse nombreuse avide de s'instruire, mais turbulente, et toujours prête à se soulever. Les étudians de nos jours, dont se plaignent quelques esprits chagrins, sont des modèles de sagesse auprès de leurs mutins prédécesseurs. Ces derniers troublaient constamment la paix de la ville; ils se portèrent souvent aux plus coupables excès. Il suffit d'ouvrir les Annales de Lafaille, pour y trouver à tout moment la preuve de ce que nous avançons. On y verra que les jeunes gens indociles de toute manière, prirent une part active aux guerres qui désolaient cette cité. Tantôt ils assassinaient les magistrats, tantôt on les voyait en armes soutenir un prélat schismatique. Ce furent eux qui en 1562 firent la principale force des protestans lorsqu'ils voulurent s'emparer de Toulouse; plus tard, en 1572, ce fut parmi eux qu'on trouva les assassins de la Saint-Barthelemi, etc. etc. Certes, on ne voit point se renouveler de nos jours ces scènes déplorables. Notre jeunesse peut être légère, mais elle a les crimes en horreur.

SADRAGISILE, duc d'Aquitaine et de Toulouse, fut établi en cette qualité par le roi Clotaire II, qui avait une haute estime des talens et des vertus de ce seigneur. Il fut l'un des principaux auteurs de la réunion qui eut lieu en 622 entre Clotaire et Dagobert son fils, à qui le monarque avait cédé l'Austrasie à titre de royaume. Sadragisile, dont la vie nous est peu connue,

s'était attiré durant le règne de Clotaire la haine de Dagobert, qui ne pouvait lui pardonner sa fidélité envers son père ; mais ce prince mieux éclairé reconnaissant enfin combien cette qualité est précieuse dans un sujet, lui rendit sa faveur, et l'honora depuis d'une amitié particulière. Il en donna une singulière preuve après la mort de ce héros, qui arriva en 635. Sadragisile, toujours duc d'Aquitaine, fut tué en trahison par les ennemis de la bonne administration. Ses enfans, que Dagobert faisait élever dans son palais selon la coutume du temps, négligeaient de poursuivre les meurtriers ; ce prince en fut si irrité, que pour les punir de leur coupable inertie, il les dépouilla de l'héritage de leur père, qu'il confisqua conformément aux lois romaines, et dont il disposa en faveur de l'abbaye de Saint-Denis: exemple mémorable d'une justice digne du souverain qui l'ordonna, et de l'énormité de la faute, tandis que d'autres princes ne punissant pas même les assassins de leur propre père, les accueillent dans leurs palais, ou ils les admettent à tous les honneurs.

SAGE (Antoine), chimiste-apothicaire, et l'un des fondateurs de l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse, naquit dans cette ville le 2 Avril 1691. Son père, habile pharmacien, désirait faire de son fils un médecin, mais le jeune Sage aima mieux être chimiste. En conséquence, il alla d'abord à Bordeaux, et ensuite à Paris. Il s'attacha au célèbre Geofroi, et le suivit pendant plusieurs années, ne se bornant pas à l'écouter, mais faisant conjointement avec lui les expériences, les préparations et les analyses. Ferme dans la pratique et dans la théorie, il revint à Toulouse, brûlant du désir de répandre ses lumières parmi ses concitoyens. Il forma un laboratoire, qu'il fournit des instrumens les plus utiles. Il ouvrit des cours publics de chimie, enseignant sur-tout la meilleure manière de préparer les médicamens. Dans la belle saison, il partait avec un Frère Chartreux son ami, chimiste comme lui, parcourait les campagnes, gravissait les rochers les plus escarpés des Pyrénées, et revenait chargé de curiosités naturelles, et de plantes rares et salutaires qu'il prenait ensuite le soin de cultiver lui-même. Telle fut à peu près son occupation pendant le cours de sa vie, consacrée toute entière au bien et au service de ses compatriotes. Il a composé plusieurs *Mémoires* sur la chimie et la médecine, qui n'ont jamais été imprimés. Si on ne lui doit pas de nouvelles découvertes, on lui doit du moins d'avoir mis ses successeurs à même d'en faire ; la confiance méritée que le public avait en ses remèdes, lui procura une fortune honnête, qu'il partagea souvent avec les pauvres. Il mourut le 22 Sep-

tembre 1772, à l'âge de quatre-vingt-un an.

SAINT AMAND, évêque de Mastricht, fils de Serénus, duc d'Aquitaine et d'Amantia, était oncle de Caribert, roi de Toulouse : il vivait dans le VII.ᵉ siècle. Dagobert, roi de France, irrité des reproches que le pieux prélat ne craignit pas de lui adresser, l'exila en Aquitaine auprès de sa famille ; ce fut là qu'Amand édifia le monastère de Saint-Pierre de Moissac, sous le règne de Childéric II. Ce saint évêque fit aussi un voyage dans le midi de la France, sur les frontières des Pyrénées, afin d'éclairer les Gascons pour la plupart livrés aux excès de la superstition, ou aux erreurs du paganisme. Avant son départ pour cette mission, il demanda au roi d'Austrasie un endroit dans l'Aquitaine où il pût bâtir un monastère ; ce prince, ou plutôt son conseil, lui accorda le lieu de Nant en Rouergue. Mommole, évêque d'Usez, qui égarait une basse jalousie, s'opposa par toutes sortes de moyens au projet de saint Amand ; il fut même jusqu'à lui tendre des piéges, et à placer sur la route des assassins : mais Dieu veillait sur son élu. Le pieux prélat déconcerta les complots des meurtriers ; il les eut en son pouvoir, et loin de les punir, il les combla de bienfaits. Délivré miraculeusement de leurs mains, il fonda l'abbaye de Nant dans le diocèse de Vabres en 660. Les vertus d'Amand lui ouvrirent le ciel ; les prodiges qu'il opéra durant sa vie et après sa mort, engagèrent les peuples à le prier comme saint, et son culte s'établit par-tout sans obstacle.

SAINT BERTRAND, évêque de Comminges, naquit vers le milieu du XI.ᵉ siècle. Il était fils d'Aton Raymond, seigneur d'un château appelé Sélio, depuis l'Ile-Jourdain, dans le diocèse de Toulouse, et d'une fille de Guillaume Taillefer, comte de cette ville. L'illustration de sa naissance ne corrompit pas la pureté de son cœur, non plus que la profession des armes à laquelle il s'abandonna d'abord pour se conformer à la volonté de ses parens. Il se montra, quoique bien jeune, guerrier aussi habile qu'intrépide, et gagna noblement ses éperons. Cependant au milieu de la dissipation des camps, sa vie était régulière ; il fuyait les occasions de pécher, et l'auteur de son histoire prétend qu'à cette époque il avait plus l'air d'un grave ecclésiastique que d'un haut baron. Toujours de plus en plus touché de la grâce du Seigneur, il se dégoûta d'une existence qu'il trouvait trop agitée. Le tumulte du monde lui devenant insupportable, il s'en sépara, et n'hésita pas à s'engager dans les ordres sacrés. Il entra au nombre des chanoines réguliers de la cathédrale de Toulouse, qui peu de temps après le nommèrent archidiacre. Le bruit de ses vertus ne tarda pas à se répandre. Sur ces entrefaites, le siége épiscopal de Comminges étant venu à vaquer

en 1079, Bertrand, tout d'une voix, fut élu pour l'occuper. Il garda néanmoins son archidiaconé à titre honorifique sans doute, comme on en a la preuve par un acte de 1086, que l'historien Catel rapporte. On doit à ce saint prélat le rétablissement de la ville de Comminges, qui depuis prit son nom. Elle avait été entièrement ruinée en 585 par les soins de Leudégisile, général des troupes de Gontran, roi de France, en punition de sa rebellion, lorsqu'elle avait suivi le parti de Gondebaud, bâtard du roi Clotaire I, que ses propres partisans, après l'avoir appuyé dans sa révolte, assassinèrent sous les murailles de Comminges. La cathédrale seule avait échappé à la destruction générale; saint Bertrand engagea d'abord ses chanoines à embrasser la vie commune avec la règle de saint Augustin, et à fixer leur résidence autour de l'église. L'exemple qu'ils donnèrent fut suivi, et la ville peu à peu fut rebâtie et habitée, sans cependant qu'elle ait jamais repris sa première splendeur. Nous ne nous étendrons pas sur les détails de la vie du saint prélat; il eut toutes les perfections auxquelles la faible humanité peut atteindre; et après quarante-deux ans d'épiscopat, il s'endormit dans le Seigneur le 16 Octobre 1121, tandis qu'il était occupé à visiter son diocèse. Son corps fut apporté dans sa cathédrale, et inhumé dans la chapelle de la Vierge. Guillaume III son neveu, archevêque d'Auch, sollicita et obtint sa canonisation dans le XII.e siècle. Le pape Clément V, qui avait occupé quelque temps le siége de Comminges, voulant montrer ses sentimens pour son saint prédécesseur, fit élever son corps de terre, et l'exposa à la vénération des fidèles. La vie de saint Bertrand a été écrite quarante ans après sa mort, sous le pontificat d'Alexandre III vers 1150.

SAINT EREMBERT. (Voy. Erembert.)

SAINT EXUPÈRE. (Voyez Exupère.)

SAINT GERMIER, évêque de Toulouse, occupait le siége en 541. Les actes de sa vie ne méritant aucune confiance, on ne peut rien savoir de positif sur ce saint prélat, qu'on fait naître à Jérusalem sans aucune preuve. Cette assertion a cependant été légérement adoptée par Raynal. La religion florit dans Toulouse par les soins de ce pieux évêque. Il mourut après trente-six ans d'épiscopat. Son corps, enseveli d'abord dans un lieu voisin de Muret appelé Os ou d'Ox, et où s'élevait un monastère, fondé peut-être même par saint Germier, fut plus tard transporté dans l'église de Saint-Jacques de Muret.

SAINT HILAIRE, évêque de Toulouse en 284. On sait peu de détails sur la vie de ce saint prélat. Instruit du lieu où les fidèles avaient déposé le corps de saint Saturnin, il fit creuser la terre avec soin en cet endroit, et

parvint à découvrir la caisse de bois où étaient renfermés ces restes vénérables; mais par un sentiment particulier de respect, il n'osa pas enlever des reliques aussi précieuses, se contentant de les recouvrir d'un bâtiment en brique, sur lequel il plaça un autel renfermé dans une petite église de bois. Cet édifice resta ainsi jusqu'au temps où saint Exupère éleva l'église magnifique qui remplaça l'oratoire modeste d'Hilaire. Les ossemens de ce dernier furent trouvés en 1265, dans l'église de Saint-Saturnin, avec ceux de saints Honorat, Paponl et Sylve; on les conserve avec vénération dans cette auguste basilique.

SAINT HONORAT, disciple et successeur de saint Sernin, fut converti par celui-ci à Nîmes, lieu de sa naissance, et depuis envoyé en Navarre où il prêcha la foi. Elevé au siége de Toulouse en 263, dit-on, il sacra saint Firmin évêque d'Amiens. On ignore les particularités de la vie de saint Honorat. L'auteur du livre intitulé, *Præclara Francorum facinara*, dit que le corps de ce prélat fut trouvé en l'église de Saint-Sernin à Toulouse, l'an 1265. Il y est encore de nos jours en grande vénération.

I. SAINT RAYMOND, né à Toulouse vers l'an 1025, fut dès son enfance destiné par sa famille au service des autels. Son père le consacra dans l'église de Saint-Saturnin, où il remplit les offices de chantre et de choriste : mais possédé du désir de rentrer dans le monde à l'âge où les passions se réveillent, il s'éloigna de ses pieuses occupations, et se maria. Sa femme vécut peu de temps. Raymond, après l'avoir perdue, sentit naître dans son cœur le besoin de reprendre ses premiers liens. Il avait été homme de bien dans la société, il n'eut pas de peine à se montrer vertueux dans la retraite. Il revint à l'église qui l'avait élevé, et prit l'habit de chanoine régulier de Saint-Saturnin, aux environs de l'an 1060. Sa charité fut extrême ; *elle s'exerça même en faveur des Juifs*, dit son historien, qui a quelque peine à comprendre cet excès de tolérance. Raymond employa la grande fortune dont il jouissait, à des établissemens utiles. Il bâtit un pont sur la rivière du Lers, vers son embouchure dans la Garonne ; il fonda un hôpital pour l'entretien de trente pauvres. Il aida puissamment à la construction de la basilique de Saint-Saturnin ; il n'eut garde de se refuser à embrasser la réforme qui fut établie parmi le chapitre dont il était membre, sous le pontificat de Grégoire VII, entre l'an 1073 et 1076 ; enfin, il se montra durant le cours de sa longue vie, digne de prétendre à une place distinguée dans le ciel lorsque la mort viendrait mettre un terme à ses bienfaits. Raymond parvenu à une extrême vieillesse, connut que la fin de ses jours était proche; il demanda la faveur d'être enseveli dans la

maison collégiale qu'il avait fondée pour les pauvres clercs, et où il avait fait préparer son sépulcre. Il mourut au 3 Juillet, probablement après le commencement du XII.e siècle, *sans avoir fait testament en faveur de ses parens, parce qu'il institua J. C. pour son héritier.* Le bruit de sa sainteté ne tarda pas à se répandre ; des miracles la proclamèrent, lorsqu'à peine il descendait au tombeau ; aussi jouit-il d'un culte public qui reçut un nouvel éclat en 1656, lorsqu'après la cessation de la peste qui eut lieu à cette époque, les capitouls de Toulouse délibérèrent de faire l'élévation des reliques de saint Raymond, d'après le vœu fait durant la contagion. L'hospice fondé par ce respectable citoyen, subit des changemens dans son administration ; il reçut le titre de collége, où l'on mit d'abord à la place des trente pauvres, trente écoliers. Un incendie ayant consumé les papiers et documens de cette maison, on réduisit à dix le nombre des boursiers ; huit devaient être séculiers, et deux prêtres. La révolution de 1789 détruisit cet asile offert par la charité aux érudits infortunés, comme également tous ces établissemens si précieux de la munificence éclairée de nos ancêtres. Le collége de Saint-Raymond subsiste encore ; c'est ce bâtiment carré, crenelé et flanqué de quatre tourelles qui fait face aux deux places de Saint-Saturnin. La vie de ce saint personnage a été écrite par un écrivain postérieur au temps où il vécut ; mais on peut en tirer peu de choses utiles : elle ne fait même pas connaître l'époque précise de la naissance et de la mort de Raymond ; on la trouve dans le recueil des Bollandistes.

II. SAINT RAYMOND, évêque de Balbastro en Espagne, naquit à Durban dans l'ancien diocèse de Toulouse, après le milieu du XV.e siècle, suivant l'auteur contemporain de sa vie. Il était d'une haute naissance, et appartenait, par son sang, *aux comtes et aux rois*, ce qui fait présumer qu'il était issu des comtes de Carcassonne, de Foix et de Comminges. Destiné aux armes, il suivit durant quelque temps la carrière militaire ; mais ses parens, bientôt d'accord avec ses inclinations, le consacrèrent au service du Seigneur dans l'abbaye de Frédelas, où il apprit les lettres humaines, et embrassa la vie canonique. Ses vertus, ses talens, et surtout le don de la parole, lui acquirent dans peu une si grande réputation, que les chanoines réguliers de l'église de Saint-Sernin de Toulouse l'élurent unanimement pour leur prévôt vers l'an 1101. L'évêché de Balbastro, ville que Pierre, roi d'Aragon, enleva aux sarrasins la même année, étant venu à vaquer, les chanoines de l'église de Rota, unie à celle de Balbastro, jetèrent les yeux sur Raymond à son insçu, et l'élurent pour leur évêque à la fin de l'an 1104, dans le temps

que des affaires particulières l'avaient conduit à faire un voyage en Aragon. Il fit beaucoup de difficulté pour consentir à son élection; mais le peuple, le clergé et Alphonse I, roi d'Aragon, qui venait tout nouvellement de succéder à Pierre son frère, le pressèrent si fort, qu'il se rendit à leurs instances, et fut sacré par Bernard, archevêque de Tolède, et ses co-provinciaux. Il gouverna depuis son diocèse avec une piété et une sagesse peu commune, livrant son corps à une austère pénitence. Il établit sa principale résidence à Balbastro; mais Etienne, évêque d'Urgel, prétendant que cette ville dépendait de son diocèse, la lui disputa, et soutenu du crédit du prince qu'il trouva moyen de mettre dans ses intérêts, il usa de voies de fait, et l'en chassa à main armée. Raymond obligé de céder à la force, sortit de Balbastro nu-pieds; étant arrivé à une certaine distance de la ville, il s'arrêta, et excommunia publiquement l'usurpateur de son siége, en présence d'une partie de son peuple qui l'avait suivi, et qui le regardait comme son père. Il appela en même temps au pape Paschal II, qui avait uni les siéges épiscopaux de Balbastro et de Rota, et transféra sa résidence dans la dernière de ces deux villes. Paschal II prit la défense de Raymond; il écrivit très-fortement à l'évêque d'Urgel au sujet de son usurpation : mais il ne put rien gagner sur ce prélat, qui était appuyé du crédit du roi d'Aragon, irrité de ce que Raymond refusait de le suivre, comme les autres évêques de ses états, dans ses guerres contre les chrétiens. Raymond fit plusieurs voyages en deçà des Pyrénées, et assista à divers conciles de France, entre autres à celui de Toulouse en 1119. Il était sans doute réconcilié avec Alphonse d'Aragon en 1126, puisqu'il servait alors dans une expédition que le prince entreprit contre les Maures. La mortalité s'étant mise dans l'armée, il eut l'occasion d'exercer sa charité envers les malades. Attaqué lui-même du mal contagieux dans la ville de Malaga, après une victoire signalée dont il prit sa part, il s'en revint dans son diocèse, et mourut à Huesca le 21 Juin 1126, au milieu des chanoines de sa cathédrale de Rota, qui étaient venus au devant de lui, et qui transportèrent son corps dans leur église. Les fréquens miracles opérés à son tombeau, lui attirèrent bientôt après un culte public. On prétend que le pape Honoré II procéda à sa canonisation.

SAINT SATURNIN, vulgairement appelé SAINT SERNIN, premier évêque de Toulouse, naquit au commencement du III.e siècle, non point d'un Egée prétendu roi d'Achaïe à une époque où cet état comptait au nombre des provinces de l'empire romain, ni en Espagne dans la Navarre, comme on l'a dit également, mais de parens dont nous

ne connaissons ni le pays, ni l'origine. Ce qu'on sait de certain à son égard, c'est qu'après avoir pris les ordres du pape Fabien qui régnait en 238, il vint dans le Languedoc en 245. Ces contrées gémissaient à cette époque sous la plus odieuse persécution. Les chrétiens étaient en butte à toute la malice et la perversité de leurs ennemis : ils avaient besoin d'être soutenus dans leur foi, et Saturnin était digne de devenir leur appui. De Nîmes où il s'arrêta d'abord, il passa à Toulouse, où il arriva en 250, Dèce et Gratus étant alors consuls. Ses prédications et les miracles qu'il opéra, convertirent à la vraie religion un grand nombre de païens, ce qui excita contre lui le fanatisme des idolâtres. Saturnin rassemblait les fidèles dans une petite église qu'il avait édifié non loin du Capitole, où se trouvait tout à la fois le principal temple de Toulouse, et le lieu où s'assemblaient les magistrats de la cité. Là était un oracle fameux, dont les prédictions étaient en grande vénération. On venait le consulter des extrémités de la Gaule : il entretenait le peuple dans l'erreur, lorsque tout à coup il resta muet. Les démons, consultés sur la cause de ce silence, déclarèrent que le fréquent passage de Saturnin devant le temple, ne leur permettait plus de parler. Les prêtres justement irrités contre le pontife chrétien qui tarissait ainsi la plus grande source de leur crédit, comme de leurs richesses, s'empressèrent de se saisir de sa personne la première fois qu'il passa pour aller de sa demeure à l'église, et le conduisant dans le Capitole, ils lui commandèrent de sacrifier aux faux dieux, ou de se préparer à la mort : le choix du Saint ne fut pas douteux. « Quelle » proposition osez-vous me faire, » répondit-il avec une noble fermeté ? l'adorateur d'un seul » Dieu s'abaissera-t-il devant des » marbres insensibles qui ne » sont que les images des démons? » Sachez que les esprits infernaux » attachent bien plus de prix à la » conquête de vos ames, qu'à la » fumée des holocaustes que vous » leur offrez. Sont-ils pour moi » redoutables, eux que je sais » être remplis d'effroi à l'aspect » d'un chrétien armé du signe » sacré de son salut. » Ces paroles généreuses remplirent les idolâtres d'une indigne fureur; ils tombèrent en nombre sur Saturnin, lui prodiguèrent le traitement le plus rigoureux, le tourmentèrent de toute façon, mais ne purent ébranler sa constance. Leur rage alors ne connaissant plus de frein, ils attachèrent le saint par les pieds à un taureau qu'on avait conduit au temple pour le sacrifice, puis avec un aiguillon excitant l'animal, ils le contraignirent à s'éloigner d'une course rapide. Bientôt la tête de Saturnin se fracassa, ses cervelles s'épandirent sur la terre, et ses entrailles sortirent de son corps. Le martyr, soutenu dans son sup-

plice par sa pieuse résignation, ne tarda pas à trouver la mort; elle devint pour lui le moment de son triomphe. Le taureau continuant de le traîner, ses membres se détachèrent, et les rues furent teintes de son sang. La corde enfin se rompit devant le lieu où fut dans la suite élevée l'église appelée aujourd'hui le *Taur*, abréviation du mot taureau. Deux vierges chrétiennes, nommées depuis *les saintes Puelles*, et qu'on a prétendu être filles de roi, ne craignirent pas de ramasser les restes précieux de Saturnin, tandis que la frayeur avait dispersé ses disciples. Souvent le sexe, cru le plus faible, étonne les hommes par l'énergie qu'il déploie. Elles ensevelirent le corps du martyr dans une bière de bois, qui fut mise au fond d'une fosse excessivement profonde, afin que les reliques qu'elle contenait ne tombassent pas au pouvoir des païens, empressés à profaner toutes celles dont ils pouvaient se rendre maîtres. Ce tragique événement eut lieu en 250, le 29 Novembre, jour auquel l'église célèbre la fête de saint Saturnin. Les actes du martyre de ce dernier, qui furent écrits à la fin du III.e siècle, ont été attribués à plusieurs saints personnages de cette époque; ils sont authentiques. La vie de ce pieux évêque a été écrite par plusieurs habiles docteurs; on attribue la principale à saint Paulin ou à saint Sulpice-Sévère, qui florissaient dans le IV.e siècle. Les successeurs de Saturnin lui érigèrent dans la suite un temple magnifique qui subsiste de nos jours. Nous regrettons de ne pouvoir en donner la description; mais les bornes que nous nous sommes tracées s'y opposent. (Voyez SAINT HILAIRE, SAINT SYLVE, SAINT EXUPÈRE et LAUNEBODE.)

SAINT SILVIN. *Voyez* SILVIN.

SAINT SILVE, sixième évêque de Toulouse, confondu souvent et mal à propos avec saint Silvin né dans cette ville, vivait vers l'an 380. Ce fut lui qui commença de bâtir une superbe église dédiée à saint Saturnin, au lieu où saint Honorat avait précédemment élevé un autel et un oratoire. Silve voulait que ce monument fût digne du vénérable personnage auquel il devait être dédié; aussi n'épargna-t-il rien pour conduire avec succès cette grande entreprise. La mort le surprit avant qu'il eût pu la conduire à la fin. Il mourut au commencement du V.e siècle. Son corps enseveli dans le temple qu'il construisit, fut découvert en 1265, avec ceux des saints Honorat, Hilaire et Papoul.

SAINT SULPICE-SÉVÈRE. *Voyez* SULPICE-SÉVÈRE.

SAINT-ANDRÉ (PIERRE DE), premier président au parlement de Toulouse, descendait d'une noble et ancienne famille de Carcassonne, laquelle donna son nom au château de Saint-André près de Limoux. Celui dont nous

nous occupons commença sa carrière par remplacer son père en qualité de juge-mage de la ville de Carcassonne en 1482. Il passa de là président à mortier au parlement de Toulouse, où son mérite ne tarda pas à éclater. Le roi Louis XII ayant pu l'apprécier, le sortit momentanément de cette cour, et l'envoya à Gênes présider le conseil de justice qu'il avait donné à cette ville depuis qu'elle était passée sous son obéissance. Saint-André, que les historiens du temps nous représentent comme ayant toutes les vertus et les qualités d'un bon magistrat, se montra, dans ce poste, digne de la réputation qu'il s'était acquise en France. Nicolas de Saint-Pierre, premier président au parlement de Toulouse, étant décédé en 1506, Saint-André présenté par ses collègues, avec Jean de Morillon et Jean de Selva, fut choisi pour lui succéder, par Louis XII, qui voulut ainsi récompenser un fidèle et habile serviteur. Saint-André dont la présence était nécessaire à Gênes, ne vint à Toulouse qu'en 1509, et ne fut reçu que le 31 Mai de cette année; presque à son arrivée le parlement eut un long et orageux démêlé avec le grand conseil. Le premier président ne balança pas à soutenir les intérêts de sa compagnie contre des prétentions que la justice ne soutenait pas, et tout en respectant les volontés du roi, il parut digne chef de la seconde cour souveraine du royaume. La mort le surprit le 18 de Mai 1524; par son testament il avait voulu être enseveli à Carcassonne dans l'église des Carmes, où reposaient ses proches : ses vœux furent accomplis ; encore avant la révolution son épitaphe se voyait dans une chapelle placée derrière le maître autel de cette église, qui servait de chœur aux religieux. Les armes de la famille de Saint-André, aujourd'hui éteinte, portaient d'azur, à un château sommé de trois tours d'argent, maçonné de sable, surmonté de trois étoiles d'or.

SAINT-ANIAN (Pierre de), poëte, né à Toulouse en 1528, remporta en 1549 un prix aux Jeux Floraux, pour un ouvrage intitulé : *Ballade sur l'épitaphe de Clémence Isaure, trouvée à son sépulcre à la Daurade, qui institua les Jeux Floraux à Tholose, de laquelle avons la statue de marbre céans apportée dudit sépulcre.* Cette pièce, dont la date ne peut être contestée, prouve invinciblement, contre l'opinion de Lagane et de ceux qui l'ont suivi, toute l'authenticité des monumens élevés à Clémence dans l'église de la Daurade. Lagane a donc avancé une fausseté, lorsqu'il a dit, en parlant de la statue de cette femme illustre : « Il faut tenir pour certain qu'elle fut faite en 1557, et mise en même temps debout sur un piédestal ; au coin du grand consistoire », puisqu'on la voyait déjà en 1549 dans ce même consistoire où Pierre de Saint-Anian lut la Ballade qui

nous apprend qu'elle était *céans*, c'est-à-dire, dans ce lieu même. Ainsi il est démontré qu'on n'a point fabriqué ce monument en 1557, comme l'avance Lagane, et qu'en 1549, c'est-à-dire, huit ans avant la date fixée par l'*Orateur de la Bourgeoisie*, cette statue occupait une place honorable dans l'hôtel de ville. Saint-Anian vante la fondation de Clémence, et paraphrase en quelque sorte l'épitaphe de cette noble protectrice des lettres. Chaque strophe de son ouvrage est terminée par ce vers :

La vertu seule après mort donne vie,

axiome que beaucoup de grands hommes que nous voyons de temps à autre paraître sur la scène du monde, devraient ne pas dédaigner. Pierre de Saint-Anian a laissé plusieurs ouvrages imprimés dans des recueils maintenant oubliés. Il fut l'ami de *Triors*, auteur de plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue *les Joyeuses recherches de la Langue tolosaine*. Il y a eu plusieurs éditions de cet opuscule (1). La dernière est sans date et sans nom d'imprimeur. Pierre de Saint-Anian ou *de Saint-Agnan*, adressa ce sonnet à l'auteur :

Triors, tu fais grand tort aux Tectosagiens,
De faire aux étrangers leurs propres mots entendre;
Car semblable labeur ils pourraient entreprendre,
Sans déclarer aincy les mots qui ne sont tiens.

Garde que comme l'or, ravy des Delphiens,
Fit *Cepio* malheureux, malheur te puisse prendre,
Ou comme le *Sejan*, malheureux au descendre,
Ou le cheval d'où vint le malheur aux Troyens.

Leurs vieils mots, leurs vieils dicts, leur parler, leur langage,
Semblent à l'or ravy par le fier Tectosage,
Que l'estranger osa jusqu'à Marseille altraire;

Tu fais tout autrement (*Triors*), ce glout romain
Attira l'or à soi : et tu remets en main
Ces mots pour estre apprins du docte et du vulgaire.

Pierre de Saint-Anian vivait encore en 1576.

(1) Ce singulier ouvrage est dédié « à tous les nobles enfans de Minerve estudians en ceste fameuse et signalée université tolosaine, *ou envoyés pour ce faire*. L'auteur fait des remarques burlesques sur quelques mots de la langue vulgaire en usage à Toulouse, tels que *Bagasso*, *Requinqua*, *Esclata*, *Secouti*, *Rigola*, *Maleva*, *Ascla*, *Mistras*, *Estré*, etc.... Nous ne citerons que celle sur le mot *Ardit*, « *Ardit*, *apud Tholosates*, dit l'auteur, *idem est quod*, liard en bon français, valant trois deniers tournois; *dicitur autem ardit*, pour ce que coustumièrement il est plus hardy à sortir hors la bourse qu'un soul, encore bien qu'il soit petit; aincy voyons-nous l'ancien proverbe estre bien véritable, c'est que les plus grands ne sont pas tousiours les plus hardis, *ut patet*, par cet exemple du soul et de l'*ardit*, nous espérons, moyennant l'ayde de Dieu, soustenir quelque jour (touchant ce mot d'*ardit*) contre tous allans et venants, que *nihil*

SAINT-ETIENNE (N. DE), premier président au parlement de Toulouse, institué par le Dauphin, depuis Charles VII, le 29 Mai 1420, et dont Dominique de Florence (voyez ce nom), fut le premier chef, naquit à Toulouse vers l'an 1375. Il succéda

---

est contrarium in hac propositione, à sçavoir qu'encor que les tolosats * ne soint point ardits, ce néanmoins plus hardis sont *tholosats*. Mesmes nous soustiendrons contre une infinité de personnes (*quod mirum est*) que le roy très-chrestien ne sçaurait faire en toute sa puissance, bien qu'il feut aidé de tous les roys, princes, monarques et potentats de la terre, qu'encor que les *tolosats* valleussent en son royaume autant que les *ardits*, c'est assavoir trois deniers tournois, et qu'ils se prinssent pour cela, que toutefois tous les *tolosats* généralement ne seront jamais hardis, si ce n'est par providence divine....... Davantage plus, nous espérons mettre en avant une apologie contre ceux qui mesprisent les *tholosats*, *id est*, en bon français *tolosains*, disant qu'ils ne valient pas grands cas, puisqu'ils ne montent qu'à deux deniers tournois, et ce tout pour ce qu'ils ne sont point hardis, que s'ils l'estaient il est tout certain qu'ils vaudraient davantage. A ceux-là, ou à tels semblables qui tiennent tels propos, nous rembarrerons bien les cloux, Dieu aidant, leur moustrant clairement, vivement et à vue d'œiul, qu'encor que lesdicts tholosats ou tolosains (en bon français) ne vallent que deux deniers pour ce qu'ils ne sont point *ardits* (comme ils disent), ce néanmoins que tous ne sont pas soubs ceste cathégorie et prédicament, et bien qu'il y en aye plusieurs (que dis-je plusieurs!) ouy mesme une infinité, qui ne vaillent guière plus de deux deniers, encor ne sçayje si tant; ce néanmoins nous nous soubmettons à perdre la teste, ce que n'est pas gage de sage, qu'il y en à plusieurs de si grand prix et valeur, qu'il n'y a diamant, émeraude, pierre orientale, n'y rubis, n'y pareillement chose du monde en cette machine ronde, qui vaille les sus mentionnez. Et bien qu'il se puisse faire que les susdicts ne soint point *ardits*, ce néanmoins nous soustenons que cela n'empêche qu'ils ne puissent estre courageux..... Nous ferons, Dieu aidant, une autre apologie ou epistre responcive contre ceux qui se gabent des damoyselles tholosaines de ce que coustumièrement elles sont brunes et moricaudes, et n'ont le teint si beau, si frais, si blanc et si vermeil comme les damoyselles des autres régions françoises, ains plusieurs d'entr'elles, qui pis est, sont comme rousses d'Egypte. A tels, Dieu aidant, nous respondrons et monstrerons que tel accident inséparable et bien contre la volonté des susdites, mais ce n'est pas leur faute, ni la cause du soleil, comme plusieurs sont d'opinion, et ce pour cause de la chaleur qui est plus ardente et violente en ce pays et région qu'aux autres. Car elles se gardent bien de la chaleur d'iceluy (les pauvres), tant qu'elles peuvent, et ce par tous les moyens que le sens humain, et raison féminine a peu penser et excogiter, et n'y espargnent leurs masques, thorets de nez, ou cacheuez, *vel*, si vous aymés mieux, cachemuseau, cachemourre, ou cachebec; pour toute résolution doncq, nous leur monstrerons que les choses susdictes ne sont cause de ceste couleur brune et moricaude, ains que c'est la poussière du pastel qui est en grande abondance en

* Petite pièce de monnaie.

en 1422, à Jean Jouvenel ou Juvenel, qui avait remplacé Florence pour peu de temps. Saint-Etienne fut à la tête d'une députation que sa compagnie adressa en 1421 au Dauphin, qui alors était dans le Bas-Languedoc. Il assembla à Toulouse en 1423, par l'ordre de ce prince, les archevêques, évêques, abbés, leur fit diverses propositions touchant la discipline ecclésiastique, et obtint d'eux et des villes de la province, un don de trois cents mille francs qui lui mérita la reconnaissance de Charles VII. La peste ravageant Toulouse, le parlement fut tranféré à Besiers en 1435, le 23 Septembre; mais il n'y demeura pas long-temps : le roi le réunit à celui de Paris, pour lors séant à Poitiers, par lettres patentes du 7 Octobre 1428. Nous ignorons ce que devint Saint-Etienne après cette réunion, et l'époque de sa mort. Sa famille fort considérée à Toulouse, et aujourd'hui éteinte, entra après lui plusieurs fois dans le capitoulat.

I. SAINT-FÉLIX (Germain de), chevalier de l'ordre du roi, né à Toulouse dans le XVI.e siècle, tirait son origine d'une noble et ancienne famille de Lodève en Languedoc. L'un de ses aïeux, Jourdain de Saint-Félix, ayant donné dans les erreurs des Albigeois, fut poursuivi avec acharnement, et perdit tous ses biens, que le roi saint Louis lui fit rendre en 1243. Son frère puiné accompagnant Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples, contribua par sa vaillance aux succès du prince français, qui par reconnaissance lui donna de grands biens. Ce chevalier s'établit dans ce pays qu'il regarda comme sa nouvelle patrie, et devint la tige des princes de Saint-Félix, qui y subsistent encore. Les Saint-Félix vinrent s'établir à Toulouse en 1464, lorsque Bermond, chef de cette maison, dit *de Montpezat*, fut reçu conseiller au parlement de cette ville. Son petit-fils François, seigneur de Clapiés, devint capitoul en 1530, et depuis les Saint-Félix entrèrent huit fois dans cette magistrature administrative. Germain auquel nous consacrons cet article, se montra durant sa vie très-opposé aux ligueurs; il parut embrasser avec zèle la cause de l'amiral de Coligny, ce qui donna le juste droit de suspecter la pureté de sa foi. Il suivit plus tard les drapeaux de l'honneur, en marchant sous ceux d'Henri IV, et mourut vers la fin XVI.e siècle, au moment où ce prince allait le récompenser de son dévouement et de ses services.

II. SAINT-FÉLIX (Raymond de), fils du précédent, acheva de suivre le pernicieux exemple que son père lui avait

---

ce pays, duquel *quidem* pastel la plus grand part d'elles font grand traficq, où pour le moins leurs maris pour elles, car de l'homme et de la femme ce n'est qu'un, sinon quand ils se battent car alors ils sont deux. »

d'abord donné. Il embrassa la religion prétendue réformée, et s'en montra le chaud partisan. Il avait personnellement à se plaindre du maréchal d'Ancre, ce qui le porta à l'oubli de ses devoirs. Il se révolta contre son souverain, et prit parti dans les guerres que les religionnaires élevèrent en France sous le règne de Louis XIII. Il devint gouverneur de Mazères pour les Huguenots, en 1621, et fut tué au siége du Maz-d'Azil. Le roi confisqua la plus grande partie de ses domaines, ce qui réduisit sa famille à une médiocre fortune; plus heureuse dans la suite, si elle ne rentra pas dans tous ses biens, elle abjura du moins les erreurs du protestantisme, et revint au culte de ses pères.

III. SAINT-FÉLIX (Claude de), frère de Germain de Saint-Félix, était conseiller au parlement de Toulouse en 1570, lorsqu'il fut nommé procureur général près de cette compagnie par le crédit de son ami le maréchal de Damville; il remplaça de Sabateri qui venait de mourir. Le choix que le roi avait fait, ne plut pas à une ville qu'agitait le fanatisme religieux et les discordes civiles. Saint-Félix était noté parmi ceux qu'on soupçonnait de favoriser les religionnaires; aussi les capitouls ayant appris sa nomination, ordonnèrent au syndic de la ville de se rendre opposant, et le syndic de la province l'imita dans cette démarche. L'affaire fut portée au parlement; le fougueux Saint-Félix dont la fermeté était sans pareille, voulut lui-même plaider sa cause. Il se défendit avec véhémence, en traitant les capitouls et le conseil de ville de *monopoleurs et de séditieux*. Ceux-ci portèrent leurs plaintes contre de telles injures. Le parlement les renvoya devant le roi, qui débouta les syndics de leurs oppositions, ordonnant seulement que Saint-Félix reconnaîtrait pour gens d'honneur ceux qu'il avait offensé imprudemment. La querelle fut finie, mais les haines réciproques ne s'éteignirent pas; elles se réveillèrent plus tard. En 1574, de faux bruits ayant répandu la terreur dans Toulouse, on crut que les Huguenots chassés en 1562, égorgés en 1572, allaient s'emparer de la ville. Le conseil s'assembla au Capitole : on délibéra d'aller au parlement faire part des craintes que les Toulousains ressentaient. Le capitoul Lacoste s'y rendit, et portant la parole, désigna Saint-Félix parmi ceux dont la conduite était à surveiller. Le parlement, animé des mêmes idées, autorisa les capitouls à arrêter tous ceux qui seraient suspects, (ainsi fit-on plus tard en 1793,) sans même excepter les membres de la compagnie : plusieurs des ces derniers, d'après cette permission, furent consignés et mis aux arrêts dans leurs propres maisons. Saint-Félix fut du nombre; son exaspération ne put qu'augmenter, dès le moment sur-tout que le

conseil de ville eut délibéré que le roi serait prié de contraindre le procureur général à se défaire de sa charge. L'année suivante 1575, Saint-Félix croyant avoir trouvé le moment favorable de la vengeance, fit assigner au conseil du roi les capitouls de l'année précédente, ainsi que plusieurs notables bourgeois de la ville qui avaient pris part aux délibérations outrageantes qui le concernaient. La cour était alors à Avignon; il s'y rendit, et les députés de la ville le suivirent. Des obstacles les ayant retardés, Saint-Félix obtint contre eux un arrêt qui lui donnait gain de cause; mais les capitouls étant arrivés enfin, déjouèrent ses menées; l'exécution de l'arrêt fut suspendu, et peu de jours après le roi fit ordonner à Saint-Félix, par la reine Catherine de Médicis, de lui remettre les provisions de sa charge. Un tel commandement eût consterné tout autre que Saint-Félix; mais lui non content de lutter contre les Toulousains, ne craignit pas de résister au monarque même; il refusa ce qu'on lui demandait, et malgré Henri III, demeura procureur général, et en remplit toutes les fonctions jusqu'à sa mort. Ce fait est curieux. Quel était donc le prince assez faible pour supporter un pareil affront? était-il roi? Non, sans doute; c'était aussi de toute manière le dernier des Valois. Ce magistrat, vainqueur dans le combat d'un simple particulier contre la volonté royale, se montra toujours le ferme défenseur de ce trône qu'il bravait. Il était en fonctions lors du meurtre de Duranti; mais il n'exerçait pas sans doute, car son nom ne se trouve pas mêlé à ceux qui se rendirent célèbres à cette triste époque. Il suivit en 1595 le président de Saint-Jory et la plus saine partie du parlement de Toulouse, lorsque ceux-ci abandonnant la ville où les ligueurs voulaient se maintenir, se retirèrent à Castelsarrasin; il y fit les devoirs de sa charge, rentra avec ses confrères à Toulouse après la pacification de Folembrai en 1596, et termina ses jours en 1598. Saint-Félix se montra habile et intègre magistrat; il manqua de mesure, mais non pas de courage. Ses ennemis attaquèrent toujours son caractère, et jamais sa réputation.

IV. SAINT-FÉLIX (Arnaud-Philippe-Germain, marquis de) de la même famille que les précédens, vice-amiral, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, etc. naquit au château de Cordes en Albigeois, le 20 Septembre 1737. Si sa famille comptait parmi les plus illustres de la province, elle était loin de prendre place au rang des plus puissantes. Le père du marquis de Saint-Felix était pauvre, et avait quinze enfans. Celui dont nous nous occupons apprécia dès son bas âge l'embarras de sa maison, et en sa quatorzième année ayant interrogé son cœur, il y trouva assez de force pour lutter

contre l'infortune, et assez d'espérance pour se flatter de la surmonter. Il se décida en conséquence à fuir ses parens pour se rendre à Paris, où il croyait trouver des amis; s'évadant secrétement, il entreprit ce long voyage à pied, avec douze francs pour toute ressource. Le ciel sans doute vint au secours de ce jeune homme qui plaçait en ses bontés toute sa confiance, et il veilla sur lui durant tout le chemin. Un frère aîné de Saint-Félix était alors gentilhomme de S. A. S. mademoiselle de Charolais; il accueillit le nouveau venu avec tendresse, et le présenta à la princesse. Celle-ci touchée de la position de l'enfant, et de la résolution qu'il avait montré, créa pour lui une place de page qu'il occupa jusqu'à son entrée dans la marine royale le 11 Décembre 1755. Dès ce moment il travailla avec ardeur afin d'acquérir les connaissances nécessaires à la profession qu'il avait embrassé. Il continua de lutter avec constance, jusqu'à l'époque de son mariage, contre la misère qui le poursuivait, et que ne pouvait alléger sa famille, elle-même dans la détresse. Plus sa situation était pénible, plus le marquis de Saint-Félix se montra sous un jour avantageux. Toutes ses actions ne se ressentirent jamais de ses infortunes, il leur opposa l'inébranlable fermeté d'une ame que rien ne put abattre; aussi mérita-t-il l'amitié de ses compagnons, l'estime et la confiance de ses supérieurs. Devenu lieutenant de vaisseau, il fut envoyé en 1772 pour faire la recherche de l'île de Saint-Juan de Listoa, que la France voulait coloniser, et qui alors était indiquée sur toutes les cartes; il ne put cependant la découvrir, et de nouvelles expéditions dans le même but, et faites dans les mêmes parages, ont donné depuis la preuve de l'exactitude de ses opérations, comme aussi de la négligence des premiers géographes. Saint-Félix fut chargé en 1774 d'une mission non moins délicate; il reçut l'ordre de transporter à Madagascar, le fameux aventurier Beniowski, avec sa légion. Il parvint à empêcher cet audacieux intriguant de s'emparer du vaisseau *le Desforges* qu'il montait, et dont Beniowski voulait se rendre maître à l'aide de sa troupe qui lui était toute dévouée. Quiconque a connaissance du caractère de cet homme extraordinaire, de sa témérité, des ressources de son esprit, pourra apprécier la conduite de son adversaire, qui le réduisit à l'exécution littérale de ses ordres, confondit ses projets, et ne se brouilla point avec lui. Saint-Félix, la même année envoyé dans le Gange, contraiguit les Anglais à abolir d'injustes droits qu'ils se permettaient d'imposer sur notre commerce, au moyen des trois forts de Bousbougia qui ne purent l'empêcher d'agir avec fermeté. En 1775, les Anglais le virent de même à Mazulipatnant, soutenir aussi

les intérêts des négocians français, et il sut mériter les remercîmens les plus flatteurs de ceux dont il défendait si noblement la cause. Il se signala en 1782 au combat de Sadros, où il commandait *le Brillant*, sous les ordres de Suffren, comme aussi au combat de Provedien, livré aux Anglais en Avril de la même année, où il sauva le vaisseau de Suffren qui était sur le point de tomber au pouvoir de l'ennemi. En Juillet suivant, à la bataille navale de Trinquebar, Suffren laissa au marquis de Saint-Félix la noble tâche de combattre lui seul pendant deux heures le centre des Anglais, composé de trois vaisseaux de 74; il eut la gloire de les tenir en respect, et de les empêcher de couper notre ligne, ce qu'ils auraient pu faire sans l'opiniâtreté et l'acharnement avec lequel il se battit. Une action aussi brillante eut des résultats bien funestes pour Saint-Félix; l'ame du héros qui le commandait, parut jalouse de l'éclat que le subordonné venait d'acquérir. Suffren importuné par les éloges que la marine française prodiguait de toute part à Saint-Félix, en éprouva du dépit, et fut même jusqu'à desservir plus tard ce dernier dans l'esprit du ministre. Saint-Félix en fut instruit à l'avance; mais l'injustice de son chef ne changea rien à ses sentimens; français, c'est-à-dire, généreux, il ne tarda pas à en donner la preuve. Le 3 Septembre 1783, au combat livré devant Trinquemalay, le vaisseau de Suffren, engagé au milieu des ennemis, allait être obligé d'amener, lorsque Saint-Félix, quoique certain d'être pris, ne balança pas à voler au secours de l'amiral. Il s'empressa d'attaquer les trois vaisseaux qui déjà environnaient celui de Suffren, et les força tous les trois de se retirer après une attaque plus ou moins longue, mais toujours terrible. Saint-Félix les poursuivit jusqu'à leur ligne, ne cessant de les canonner, et revint vers la flotte française, où il fut reçu avec enthousiasme. Peu de temps après ayant demandé à Suffren l'autorisation de profiter de la mauvaise saison qui ne permettait pas de tenir la mer durant quatre mois, pour aller à l'île de France remettre sa santé des fatigues de la guerre, en obtint le consentement. Mais combien sa surprise fut grande, lorsqu'il apprit que Suffren s'était plaint au ministre, que Saint-Félix l'avait abandonné au moment où ses services lui étaient le plus nécessaires! Ce dernier répondit à cette injuste inculpation, par de nouveaux exploits. Il fut blessé en Juin 1783, au combat livré devant Goudelour, et dans le même mois il prit aux Anglais le vaisseau *le Flamand*. De retour en France après la paix, il commanda à Cherbourg, sous les yeux de Louis XVI, en 1786, un des navires de l'escadre d'évolution : le prince, pour le récompenser, lui rappela de la manière la plus flatteuse

ses glorieux services dans l'Inde. En 1787 et 1788, il prit le commandement de la station du Levant : là, par sa fermeté, il rétablit la confiance des Turcs, entièrement perdue pour le commerce français, cette nation nous soupçonnant d'être de connivence avec les Russes et les Autrichiens alors en guerre avec elle. La Porte se refusait à noliser nos batimens; Saint-Félix, par son énergie, la ramena à de meilleurs sentimens, sur-tout lorsque les Turcs l'eurent vu enlever de force, dans le port de Vitulole, un forban chargé de leurs compatriotes, qu'il amenait prisonniers. Cette belle action attira les yeux du gouvernement; tous les officiers sous les ordres de Saint-Félix, furent récompensés : on lui promit le cordon rouge, il devait le recevoir le jour de la Saint-Louis 1789; les événemens politiques s'y opposèrent. Une lettre flatteuse du commerce et de la ville de Marseille, fut le seul prix dont on paya ses travaux. En 1791, il fut chargé de la station des Indes orientales; en 1792, il fut nommé par le roi, chef d'escadre; en 1793, étant à l'Ile de France, il reçut sa nomination au grade de vice-amiral. Mais bientôt après en butte à la haine des révolutionnaires, il fut enlevé à ses fonctions, et plongé dans un cachot avec tant de rigueur et d'inhumanité, qu'après dix-huit mois de séjour qu'il y fit, sa santé se trouva tellement perdue, qu'il ne put revenir en France avant 1810. L'empereur à cette époque voulant le récompenser de ses honorables services, lui donna une retraite de six mille francs. Chevalier de Saint-Louis depuis 1774, il reçut enfin la grande croix de cet ordre le 3 Mai 1816, Louis XVIII réparant ainsi l'injustice commise avant 1789 par les ministres de son malheureux frère. Le marquis de Saint-Félix ne survécut pas long-temps au retour des Bourbons; il fut enlevé à sa famille inconsolable, à ses amis dont il fut l'exemple, aux pauvres dont il était le père, le 10 Août 1819, laissant après lui une mémoire illustre, et le souvenir de toutes ses vertus. Il avait quatre-vingt-deux ans lors de sa mort, et était entré au service depuis plus de soixante. Son fils aîné, le marquis Armand de Saint-Félix-Mauré-mont, a été sous-préfet de Villefranche (Haute-Garonne), depuis le règne de Louis XVIII. On le dit auteur d'un ouvrage très-estimé, intitulé : *De l'Architecture rurale*, sa modestie ayant, à ce qu'on croit, voulu s'envelopper du voile de l'anonyme.

SAINT-GEORGES (FOULQUES DE), religieux Jacobin et et inquisiteur de la foi à Toulouse, exerçait des extorsions et des violences inouies dans le pays soumis à sa jurisdiction vers l'an 1300. Il faisait souffrir des tourmens horribles à ceux qu'il avait fait emprisonner sous prétexte d'hérésie, afin de leur faire

avouer des crimes dont ils n'étaient pas coupables, et subornait les témoins, *pour pouvoir les condamner quoiqu'innocens*, dit-on textuellement dans les informations juridiques faites contre lui. Les Toulousains, indignés de cette conduite, éclataient en murmures, et paraissaient disposés à la révolte. Philippe le Bel, à qui on apprit enfin ces excès odieux, voulut remédier à des abus qu'il eût mieux fait de détruire. Il ordonna qu'à l'avenir l'inquisiteur ne ferait arrêter personne sans en avoir délibéré avec l'évêque; que si ces deux personnages n'étaient pas d'accord, ils s'en rapporteraient au jugement du gardien, du lecteur des Cordeliers, du prieur et du lecteur des Jacobins de Toulouse, de deux archidiacres de cette ville, ou de quelques autres ecclésiastiques d'une probité reconnue. Le monarque défendit en outre à ses officiers de déférer à leur autorité lorsqu'ils ne seraient pas du même avis. « Car, dit-il dans » son édit, nous ne saurions souf- » frir que la vie et la mort de » l'un de nos sujets dépendent du » caprice et de la fantaisie d'une » seule personne, quelquefois » peu instruite, souvent aveuglée » par la passion. » On trouve les détails de cette anecdote, et les preuves officielles de l'infame conduite de Saint-Georges, à la bibliothèque royale, trésor des chartes du roi, Toulouse, sac 4, n.° 9. (Voyez MARNIS, SALAMA, SAINT-PIERRE I, etc.)

SAINT-JORY (PIERRE DUFAUR DE), issu de l'illustre famille de ce nom, qui a donné à la France, parmi plusieurs célèbres personnages, le fameux Gui Dufaur de Pibrac, naquit à Toulouse vers le milieu du XVI.e siècle. Destiné, comme la plupart des siens, à remplir les hautes fontions de la magistrature, il étudia les lois, et ne tarda pas à se rendre recommandable par sa haute érudition. Il fut nommé successivement conseiller au grand conseil et maître des requêtes; il était l'un des présidens à mortier au parlement de Toulouse en 1589, lors de l'assassinat de Duranti, premier président de cette compagnie. (Voyez DURANTI.) Saint-Jory entraîné dans le parti des ligueurs, n'obéit pas aux ordres de Henri IV lorsque ce prince transféra à Carcassonne, puis à Beziers, le parlement de Toulouse; mais loin de pousser trop avant la rebellion, il se montra constamment ami de la paix; il en donna des preuves en 1595, lors des conférences qui eurent lieu à ce sujet, et qui se tinrent dans sa maison. Les factieux ayant porté les Toulousains à s'élever contre les gens sages qui cherchaient à calmer les esprits, Saint-Jory et la plus grande partie de ses confrères sortirent de la ville, et furent s'établir à Castelsarrasin : là, les membres du parlement de Beziers vinrent les joindre par ordre du roi, qui fut dès ce moment reconnu par Saint-Jory et par tous les magistrats

qui l'avaient suivi. Enfin la pacification dite de Follembrai, du 1.er Janvier 1596, ayant été reconnue dans tout le Languedoc, Henri IV voulut, pour éteindre toute haine, que la cour souveraine de Castelsarrasin se réunît à celle de Toulouse. Saint-Jory ramené en triomphe avec les siens, fut reçu dans la grande salle du palais par le président de Lestang et le reste des magistrats ligueurs. Tous s'entre-saluèrent fort civilement; on observa le cérémonial ordinaire qui avait lieu chaque année à la rentrée de la Saint-Martin. La messe entendue, le public fut congédié. La cour alors étant restée seule, Saint-Jory prit la parole pour annoncer, au nom du roi, l'oubli et la clémence. Il assura ses collègues que toute discorde était éteinte; que désormais, sans se rappeler du passé, il fallait vivre d'un plein accord; que chacun devait prendre sa place suivant la date de sa réception, et termina par cette comparaison heureuse: « De même, dit-il, qu'une pièce » de monnaie brisée en plusieurs » parties, ne forme qu'un tout » quand elle a été mise de nou» veau en fusion, sans qu'on » puisse apercevoir les traces de » la soudure, de même les trois » compagnies doivent dorénavant » s'unir de telle manière, qu'il » soit impossible de remarquer » qu'elles ont marché sous diver» ses enseignes, et formé diffé» rens corps. » Le moins attentif de nos lecteurs apercevra sans doute la sagesse de cette mesure; c'était aussi Henri IV qui l'ordonnait: pourquoi dans tous les temps n'en a-t-on pas agi de même? Les mots d'*union* et d'*oubli* n'eussent pas été alors un vain son qui frappait l'air. Le 8 Juillet 1597, Saint-Jory fut reçu premier président de sa compagnie, en vertu de la nomination du roi; il se signala par un amour éclatant pour la justice, par la profession de toutes les vertus qui conviennent au chrétien, comme à l'intègre magistrat. Il mourut dans le mois de Novembre 1600, étant au palais où il admonétait, vers la Toussaints, les officiers des tribunaux subalternes, ainsi que chaque année c'était l'usage. Frappé au milieu du discours qu'il prononçait, par une apoplexie foudroyante, il expira à dix heures du soir, laissant après lui une haute réputation qu'il méritait. Il travailla beaucoup sur la jurisprudence, et a laissé les ouvrages suivans: I. *Dodecamenon, sive de Dei et nomine et attributis*, imprimé à Paris, 1588, 1 vol. in-8.°; II. *Commentarius de regulis juris antiquis*, 1 vol in-fol., imprimé à Lyon, 1566; III. *Semestrium liber primus, liber secundus*, 2 vol. in-4.°; le premier parut en 1570, le second en 1575: on les a réimprimés souvent. IV. *Notæ in Julii Pauli sententiarum Libros V: accedunt animadversiones, in nota Jacobi Cujacii in eundem autorem, nunc primum editue; notæ ad*

Ulpiani titulos 29, *et animadversiones in notæ Cujacii in eundem autorem*, imprimé en 1751. La seconde partie de cet ouvrage avait été précédemment publiée en Espagne en 1744, dans le recueil de *Jurisprudence institustinienne*. V. *Agonisticon*, *sive de re athletica*, *Ludisque veterum gymnicis*, *musis*, *atque cirsensibus spicilegiorum tractatus*, *tribus libris comprehensi. Opus tessellatum: elucubratum demio*, *amplifiçatum*, *et ab innumeris quæ in priorem editionem irreplerant mendis vindicatum : ut nunc primùm in lucem editum videri possit*, en 1 vol. in-4.°, imprimé à Lyon, 1595. Cet ouvrage remarquable est adressé par l'auteur à Jacques Dufaur son fils; la dédicace est du 1.er Février 1590. Il a été réimprimé plusieurs fois. Saint-Jory a composé encore un grand nombre d'écrits; tous ne virent pas le jour, mais tous lui assurent une haute réputation, entre autre un *Commentaire sur le Code et le Digeste*. Baillet, Paschal, de Thou, Catel, Blanchard, Sainte-Marthe, et autres savans, ont parlé avec éloge de Pierre de Saint-Jory; ils ont avancé que Juste Lipse avait souvent profité de ses travaux, sans vouloir l'avouer. Taisand dans la Vie des jurisconsultes célèbres, a inséré au mot *Faber* un éloge de Saint-Jory; il est très-sec, et ne fait pas connaître cet illustre magistrat. La famille de Dufaur Saint-Jory qui existe encore, divisée en plusieurs branches, était originaire de Toulouse. Elle entra dans le capitoulat dès 1204, en la personne de Bernard Dufaur. Elle remplit depuis, dix-huit fois, à différentes époques, ces honorables fonctions, qui rendaient ceux qui en étaient revêtus, chefs du peuple et de la noblesse. Les armes des Dufaur sont d'azur à deux faces d'argent, accompagnées de six bezans d'or, trois, et trois. (Voyez Dufaur au Supplément.) Le tombeau de Saint-Jory ayant été détruit durant la révolution, il lui en a été érigé un nouveau dans le cloître du Musée de Toulouse. Son buste orne la salle des Illustres de cette ville.

SAINT-LAURENS (Jean-François de), naquit en cette ville, l'aîné de quatre frères, le 16 Août 1690, d'Antoine de Saint-Laurens, conseiller au parlement, et de Marie de Chalvet. Son aïeul paternel était trésorier de France de la généralité de Montauban, et sa famille jouissait depuis long-temps de la noblesse. Marie de Chalvet sa mère était de la maison de Chalvet, illustre et ancienne tant dans l'épée que dans la robe, et qui a produit plusieurs célèbres personnages, entre autres, Matthieu de Chalvet, président du parlement, l'un des plus grands magistrats de son siècle. A l'âge de quinze ans, de Saint-Laurens soutint avec le plus grand éclat, au collége de l'Esquille, des thèses générales de philosophie; il

s'attacha principalement à la métaphysique. Le Père Lany, Bénédictin, ayant fait paraître son ouvrage de la *Connaissance de soi-même*, il le réfuta avec tant de force et de sagacité, que Lany se crut obligé d'y répondre; ce combat mutuel se soutint quelque temps. Saint-Laurens embrassa, malheureusement pour lui, trop de matières à la fois; il étudia successivement la jurisprudence, la métaphysique, l'étude de la nature, la poésie, l'éloquence, l'histoire; en un mot, il fut un de ces hommes à qui toutes les sciences sont familières, mais qui n'en savent jamais aucune à fond. A l'âge de vingt ans, il vint à Paris; il se lia avec Fontenelle, Lamothe-Houdart; mais toutes ces liaisons ne le tirèrent point de la médiocrité où il resta plongé toute sa vie. En 1724, il fut reçu à l'académie des Jeux Floraux, à la place de son père, et traita plusieurs questions inutiles qui faisaient l'intérêt et l'amusement du jour : ces ouvrages sont restés manuscrits. Nommé conseiller au parlement de Toulouse, il présida la chambre de la Tournelle pendant quelque temps, et s'y fit toujours remarquer par sa probité et son intégrité. Depuis long-temps il était tourmenté par les douleurs d'une goutte opiniâtre, lorsqu'il mourut presque subitement en 1759, au milieu des sentimens de religion qu'il avait toujours pratiqués. De Mourlens, conseiller au parlement, son neveu, hérita de ses biens, et de sa bibliothèque, l'une des plus belles de Toulouse : (elle est aujourd'hui dans les mains de M. Baudon, receveur général, qui en a fait l'acquisition.) Une société douce, un commerce sûr, des mœurs simples, une humeur vive, mais modérée, formaient son caractère. Saint-Laurens avait une érudition prodigieuse; il aimait les livres, et il recherchait de préférence ceux qui étaient rares et précieux; aussi sa bibliothèque en renfermait-elle un grand nombre. Sa vue était extrêmement faible; la pesanteur des in-folio ne lui permettant pas de les approcher assez près des yeux, il en achetait ordinairement deux exemplaires; l'un servait à former sa collection, et il arrachait les feuillets de l'autre pour les lire plus commodément : il est probable qu'il ne détruisait pas ainsi des ouvrages de prix.

SAINT-MARTIAL (Vital de), né en Limousin au commencement du XIV.e siècle, d'une famille déjà ancienne parmi les plus recommandables du pays, mérita par sa piété et l'étendue de ses lumières, de parvenir aux honneurs les plus éminens de l'église. Il devint en 1359, évêque de Rieux. Le chapitre de Carcassonne désirant se donner pour chef un si digne prélat, l'appela en 1372 au gouvernement de ce diocèse. Plus tard, en 1392, le pape Clément VII le nomma archevêque de Toulouse; car depuis quelque

temps les pontifes romains avaient usurpé sur le chapitre de Saint-Etienne le droit de créer les archevêques : les chanoines n'y rentrèrent qu'à la faveur du schisme qui désolait l'église après la mort de Vital de Saint-Martial, qui eut lieu en 1401. Ce prélat aimait les lettres, et les cultivait; il s'entoura d'ecclésiastiques habiles, parmi lesquels on cite son official Jean Corserius, docte toulousain, auteur de l'ouvrage intitulé, *Decisiones Capellæ Tolosanæ.* Saint-Martial fonda dans sa collégiale quatre prébendes; deux portaient son nom, deux autres celui de Sainte-Catherine : il expira dans un âge très-avancé, et fut enseveli dans la cathédrale de Saint-Etienne.

I. SAINT-PIERRE (Frère Jean de), inquisiteur de la foi, né à Toulouse à la fin du XII.e siècle, tirait son origine d'une famille ancienne qui occupa dans cette ville les premières charges municipales. En des temps postérieurs, Nicolas de Saint-Pierre devint premier président du parlement de la province. Jean de Saint-Pierre fut un des premiers membres de ce monstrueux tribunal qui porta la désolation dans notre patrie, et que vint y établir, en 1233, l'évêque de Tournai, légat du Saint-Siége. (Voyez Marnis.) Saint-Pierre élevé au milieu des troubles qu'amena la guerre des Albigeois, conçut, dès son enfance, une haine profonde dont les hérétiques étaient l'objet. Sa sombre et ardente piété le porta à faire profession dans l'ordre des Frères Prêcheurs nouvellement établi à Toulouse par Dominique d'Osma en 1215, et ses sentimens bien connus le firent nommer en 1244, inquisiteur *de la foi*, après le massacre de ses prédécesseurs égorgés à Avignonet par l'exaspération des habitans de cette petite ville. (Voyez Raymond de Costiran.) On lui donna pour collègue un moine plus impétueux encore s'il était possible, Frère Bernard de Cancio, homme si dur, si terrible au dire des historiens Guidonis et Léandre Albert, que le premier l'appelle le marteau des hérétiques, *persecutor et malleus hereticorum.* Les deux religieux, animés du même esprit, parcoururent les pays soumis à leur juridiction, répandant par-tout le désespoir et la terreur. Leurs maximes étaient affreuses ; nous prouverons qu'ils en faisaient rigoureusement l'application. En voici les principales. On ne dispute point avec les hérétiques ; ils se soumettent, ou ils meurent. Un hérétique absout par le pape, n'échappe point à l'inquisition qui peut le condamner à mort. On ne doit point l'interroger sur son crime, mais le supposer toujours coupable, et ne le questionner que sur les circonstances. La mort doit être toujours présentée à un hérétique ; on peut lui promettre sa grâce en termes ambigus s'il veut avouer son crime, et ne lui rien tenir de ce qu'on lui

a promis lorsqu'il l'a confessé !! Les biens d'un hérétique appartiennent à l'église, même au préjudice de ses héritiers légitimes et catholiques. Il n'y a pas de prescription en fait d'hérésie!! Ni raison de parenté, d'amitié, de reconnaissance, ne peuvent détourner de dénoncer un hérétique, vous eût-il même sauvé la vie!! Un relaps repentant doit néanmoins être mis à mort. Quiconque par ignorance avance une hérésie, doit être puni de mort; car on ne doit pas ignorer ce qui est condamné par l'église! *Il vaut mieux, dans le doute, faire périr cent catholiques innocens, que de laisser échapper un seul hérétique; car un catholique non coupable va droit au ciel après sa mort, et un hérétique dans cette vie peut infecter un grand nombre d'ames!!* Certes, les Jacobins de 1233 valaient bien les Jacobins de 1793. Le lecteur frémit sans doute en trouvant de pareilles horreurs sous ses yeux! Il va voir si on ne les mettait pas en pratique. La mort, la prison perpétuelle ou à terme, le fouet, la détention au pain et à l'eau, les amendes, la confiscation des biens, étaient les châtimens réservés non seulement aux hérétiques invétérés, mais encore à tous ceux qui avaient avec eux le plus léger rapport: les saluer, manger en leur compagnie, s'asseoir par hasard à la même table dans une auberge, causer avec ceux qui étaient vos parens, leur donner l'hospitalité, leur accorder simplement l'entrée d'une maison, leur donner de l'argent, leur rendre ou leur demander des services, tout était coupable, tout était sévèrement puni. Etienne Garic de Lavaur fut mis en prison durant le reste de ses jours, *pour avoir cousu des peaux qui servaient à vêtir les hérétiques*; et l'on remarquera que ce travail était la profession de ce misérable!! On confisqua les biens d'Antoine Horre d'Hautpoul et de Saint-Anatholi, sans oublier ceux de leurs parens, parce que ces deux individus avaient refusé, en fuyant, la faveur d'une prison perpétuelle, *ad muram perpetuum*. Arnaud Saucerii fut brûlé malgré sa profession de foi, et les preuves qu'il donnait de son catholicisme. Un médecin de Saintes-Puelles, Pierre Garnier, fut excommunié *pour avoir donné des secours et salué des malades hérétiques*. Les inquisiteurs tenaient leurs séances à Toulouse dans l'église, le cloître ou la maison de l'abbé de Saint-Sernin. Le comte de Toulouse y assistait quelquefois à sa honte éternelle. (Voyez ALLAMAN DE ROAIX.) Les prélats, les capitouls et autres personnages de marque, venaient pareillement siéger à cet abominable tribunal, non point ces derniers pour condamner à mort, car les inquisiteurs, malgré le principe que l'église abhorre le sang, se chargeaient de ce soin, mais pour faire preuve de catholicité. Là on

condamnait Arnaud Boaiss de Montjoyre, parce qu'il avait donné du pain à des hérétiques; Guillaume de Sérignan, *attendu qu'il les avait consolés!!* Bon. Mancip de Maurand, chef de la noble famille de ce nom, et qui avait déjà eu parmi ses membres un hérétique célèbre (voyez PIERRE DE MAURAND), se vit contraint à prendre part à l'arrêt qui envoya Bernarde sa femme en une prison perpétuelle. Willelmine Dumas de Toulouse devint coupable, car elle se refusa à se séparer de son mari soupçonné d'hérésie. En trente-six jours on procéda au jugement de cent quatre-vingt-seize personnes. Dans cinq mois, près de deux cents femmes furent exécutées, et déjà la plupart d'entre elles avaient vu périr par le supplice du feu, leurs époux, leurs pères, leurs fils ou leurs proches. En une seule séance, trente-six des plus qualifiés de la ville furent condamnés; parmi eux se trouvaient Arnaud de Saint-Jean, Jacques d'Odars, Raymond de Barravi et sa sœur Asceline, Bernard de Lanta, Raymond de Villeneuve, Bernard-Jean de Saint-Aulaire, Pons de Gameville, Bernard de Podio, etc. Ne croit-on pas à l'aspect de ces listes de noms illustres, retrouver celles de nos parens égorgés de nos jours? Et qui peut mieux se comparer à ces actes du tribunal de l'inquisition, que ceux des tribunaux révolutionnaires de France? Ils eurent les uns et les autres la même soif du sang, la même activité à le répandre; les derniers néanmoins n'existèrent pas deux ans, le premier prolongea sa durée pendant plusieurs siècles. On trouve encore un exemple de la rigueur de ses jugemens en 1510. (Voyez MOLINA.) Comme en 1793, la dénonciation était un devoir et le silence un crime. Armengaud de Lanta fut brûlé pour ne pas avoir dénoncé son ami qui était hérétique. Les tombeaux si long-temps inviolables, avaient cessé d'être un asile contre le fanatisme des inquisiteurs: on faisait le procès à des ossemens; on retirait du cercueil des cadavres à demi pourris, et on les brûlait avec les vivans. Tandis que les restes des hérétiques étaient traînés dans les rues, attachés à un croc de fer, un crieur public, revêtu d'une robe noire et rouge, tenant d'une main une cloche qu'il agitait par intervalles, et de l'autre une épée nue et sanglante, la pointe en haut, disait de temps en temps à haute voix, en langage du pays, qui may aytal fara, may aytal périra: *qui ainsi fera, ainsi périra;* et lorsque la flamme dévorait ces débris hideux, un familier de l'inquisition, succédant au crieur, allait errant autour du bûcher, faisant retentir les airs de cette terrible proclamation: *Facta est timor magnum in terra*, qui portait l'épouvante dans l'ame du plus élevé en dignité. Les registres où l'on écrivait ces terribles sentences, s'appelaient LE LIVRE DE VIE,

scripta sunt in libro vitæ, (*id est in registro inquisitionis.*) Chaque feuille de parchemin de ces procès verbaux était soigneusement cousue à la précédente, tant on enveloppait de mystère toutes les opérations de ce tribunal de sang. Les prisons de l'inquisition, celles du chapitre de Saint-Etienne, celles des Hauts-Murats étant remplies, le Sénéchal de Toulouse eut ordre dans la suite d'en fournir de nouvelles aux inquisiteurs; les anciennes, quoiqu'immenses, se trouvaient insuffisantes. Nous ne suivrons pas davantage Saint-Pierre et son compagnon dans le cours de leurs horribles travaux; tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'ils moururent dans leurs lits, et furent vénérés après leur mort!!!!! (Voy. SALAMA S.-GEORGES, etc.)

II. SAINT-PIERRE (NICOLAS DE), né à Toulouse vers le milieu du XV.e siècle, suivit la carrière de la magistrature, et fut nommé juge d'appeaux de la sénéchaussée de sa ville natale, charge qu'il exerçait en 1494. Il fut nommé cette année, par le parlement, pour remplir dans cette compagnie les fonctions d'avocat général, vacantes par l'absence de Jean Sarrat, titulaire, député vers le roi par ses collègues, et qui devint premier président du parlement de Toulouse en 1495, charge dans laquelle Saint-Pierre lui succéda en 1503, après avoir été revêtu de celle de second président en la même cour l'an 1497. Il fut reçu le 13 Juillet de ladite année, et fut le premier citoyen de Toulouse appelé à remplir ces hautes fonctions, les ordonnances s'opposant alors à ce qu'on parvînt à ces dignités dans le lieu de sa naissance. Voici le serment qu'on lui fit prêter. *LA COUR, eue délibération, a fait jurer ledit Saint-Pierre sur les quatre Evangiles, de dire vérité, et l'a interrogé s'il avait donné ou promis, fait donner ou promettre or ni argent, ni autre chose équipolent, pour avoir et obtenir ledit office, qui a dit NON, et alors LA COUR lui a fait jurer de bien exercer ledit office de premier président; faire aussi et administrer justice, tant aux pauvres qu'aux riches, sans acception de personne; se garder de dons corrompables, OBÉIR A LA COUR et à ses mandemens, faire en outre garder et entretenir les rôles tant ordinaires qu'extraordinaires*, etc. Saint-Pierre se montra digne de la charge qu'il occupait; il sut par sa fermeté maintenir la tranquillité dans Toulouse. Il avait de l'éloquence, du savoir, et était sur-tout grand observateur de la discipline du palais. Il mourut dans les premiers jours d'Août 1505, et fut enseveli dans le cloître de l'église des Augustins de Toulouse, un peu à côté de la porte de la chapelle de Notre-Dame. La famille de Saint-Pierre était ancienne dans la ville. En 1221, Guillaume de Saint-Pierre

fut fait capitoul, six de ses descendans le furent aussi. Nous croyons que cette maison subsiste encore dans quelqu'une de ses branches.

SAINT-PLANCAT (Beringuier de), changeur ou banquier, fut un des sept troubadours toulousains qui honorèrent leur patrie en établissant sur de nouveaux fondemens, en 1323, *le Collége de la Gaie Science.* Etait-il noble? Le titre qu'il prend semble le dire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il choisit la meilleure route pour parvenir à la gloire, et que son nom traversera les siècles, tandis qu'il fût mort tout entier s'il n'eût été que gentilhomme. Comme tout porte à le croire, cette réunion des sept poëtes remontait à des temps plus reculés. Ils parlent de leur jardin, de leur palais, de leur chancelier, de leur sceau (Sagel), sans que rien annonce un moderne établissement; aussi est-ce à tort qu'on a dit et que nous disons nous-mêmes qu'ils fondèrent le collége *del Gai Saber;* ils ne firent que donner plus de pompe à leur assemblée, par le prix de *la Violette de fin or* qu'ils distribuèrent au meilleur ouvrage de poésie, et par l'appel qu'ils firent à tous les auteurs et amateurs de venir assister à leurs fêtes, et y concourir pour la belle récompense annoncée par leur lettre en vers. On n'a pas retrouvé les ouvrages de Saint-Plancat; ils durent avoir du mérite, si on en juge par le rang qu'occupait ce troubadour : le génie seul donnait le droit de prendre place parmi cette première pleïade française. L'époque de la mort de Saint-Plancat est inconnue; tout ce que nous savons, c'est qu'en 1348 on ne trouve plus en vie aucun des sept premiers Mainteneurs; leur antique chancelier, Molinier, seul leur avait survécu. Aussi plein de leurs instructions, il les dicta aux Mainteneurs qui leur succédèrent. (Voyez Camo, Gontaut, Lobro, Mejanaserra, Oth, Panassac, Arnaud, Vidal, Molinier, Isaure.)

SAINTE GERMAINE COUSIN (1), née à Pibrac, canton de Léguevin, arrondissement de Toulouse, département de la Haute-Garonne, vers l'an 1579. Ce fut dans la classe la plus humble que cette fille vénérable prit naissance; mais elle la releva par le mérite et l'éclat de ses vertus. Son père était laboureur, sa mère s'appelait Laroche. Celle-ci mourut presque en donnant la vie à la jeune Germaine, et la laissa seule sans appui; car son père n'ayant pas tardé à se remarier, ne procura pas une seconde mère à sa fille dans sa nouvelle

(1) En donnant le titre de sainte à Germaine Cousin, nous nous sommes conformés au dire général, sachant très-bien qu'il n'appartient qu'au souverain Pontife de proclamer la canonisation des vertueux chrétiens, et Germaine n'a pas encore obtenu sur la terre cet honneur.

épouse. On eût dit que le ciel en accablant Germaine de toutes ses rigueurs, voulait relever davantage la grandeur de la récompense qu'il lui préparait un jour. La pauvre bergère, dès son berceau, connut les infirmités humaines; elle devint percluse de la main droite, et fut rongée par de fétides écrouelles. Loin de la consoler de pareils maux par les soins d'une juste tendresse, sa marâtre cruelle se plaisait à les aggraver à force de mauvais traitemens. Rien ne put cependant arracher une plainte, un simple murmure de la bouche de Germaine. Son cœur déjà rempli d'une fervente piété, ne lui inspirait que la résignation ou les louanges du Seigneur, auquel elle offrait toutes les peines de sa vie. Dès qu'elle eut atteint l'âge de raison, on lui mit en main une houlette, et on lui confia la garde d'un troupeau. Abandonnée seule dans le calme des bois, elle tourna ses pensées vers le ciel; elle lui consacra tous les momens de sa vie, et si elle paraissait de basse condition sur la terre, elle était déjà vénérée parmi les esprits saints. Exposée à toutes les intempéries des saisons, elle ne trouvait pas de soulagement dans la chaumière de son père. Sa marâtre ne voulait pas souffrir qu'elle eût communication avec les enfans du second lit; une étable, ou des sarmens entassés au fond d'une galerie, étaient les seuls lieux où le repos lui était permis. A tant de peines amères, Germaine joignait ses propres austérités; elle ne voulut pour nourriture, durant toute sa vie, que le mets et la boisson du misérable, du pain et de l'eau. Chaque jour elle se montrait soigneuse d'assister au saint sacrifice de la messe, et son troupeau qu'elle abandonnait aux soins vigilans d'un gardien invisible, ne fut jamais la proie des loups qui remplissaient la forêt de Bouconne, ni ne courut se répandre sur les champs voisins. Il paissait en paix, et prospérait d'une manière remarquable. Pendant ce temps, Germaine aux pieds des autels implorait la bénédiction du Maître de toutes choses. Chaque dimanche, chaque bonne fête, elle s'approchait de la table sacrée, et jamais le corps du Sauveur n'entra dans un plus digne tabernacle. Une dévotion particulière occupait principalement l'ame tendre de Germaine; c'était celle qui la portait vers la reine des anges, consolatrice des affligés et refuge des pécheurs. Germaine disait chaque jour le chapelet en l'honneur de la Vierge, et dès que les cloches des églises annonçaient l'Angelus, soudain la bergère, fléchissant les genoux, se mettait en oraison. Elle s'agenouillait, n'importe le lieu où elle pouvait se trouver, soit dans la boue, soit dans le ruisseau qui arrose la commune de Pibrac, si par cas elle le traversait lorsqu'elle entendait le premier son du signal de la prière. Tant de vertu, tant de simplicité obtenaient leur récompense.

Germaine était raillée, et sa ferveur lui méritait des sobriquets par lesquels on croyait l'offenser. Dans sa misère extrême, elle aimait encore à secourir les pauvres; elle se privait pour eux de son nécessaire, car elle ne connut jamais le superflu; et le léger morceau de pain qu'on lui donnait pour se nourrir, était bien souvent partagé avec le vieillard infirme, ou la femme chargée d'une nombreuse famille. Cette charité si respectable irrita la marâtre de Germaine; elle accusa celle-ci de voler les provisions de la maison : un jour la voyant s'éloigner, en tenant dans son tablier quelque chose qu'elle crut être du pain, cette femme courut après elle, la menaçant d'un bâton qu'elle portait; des habitans de Pibrac passaient en ce moment; ils s'approchèrent pour sauver la jeune fille des mauvais traitemens qu'on lui préparait. La marâtre toute en fureur leur raconta le motif de sa colère, et comme Germaine ne répondait rien, elle ouvrit avec rage son tablier........ Le pain avait disparu! quelques bouquets de fleurs étaient à sa place....... Germaine eût pu expliquer le prodige, mais trop humble pour se glorifier, elle continua de garder un modeste silence. Cependant les témoins de cette merveille s'en montrèrent surpris; les fleurs étaient trop belles, trop fraîches, pour n'avoir pas été cueillies dans quelque céleste jardin; aussi dès ce moment la protégée des anges devint l'objet des respects de la contrée; on la regarda comme un de ces êtres privilégiés qui sont destinés à former les plus hauts anneaux de la chaîne qui unit la terre avec le ciel. Germaine, dès ce moment, redoubla de ferveur et de piété; tant de mérites la rendirent si excellente aux yeux de celui qui voit tout, que le Maître suprême jugea convenable d'abréger la durée de son pélérinage ici bas; il la retira à lui, et elle fut occuper un de ces trônes qui sont si rarement destinés aux princes de la terre; car les seules vertus donnent le droit d'y monter. Germaine Cousin mourut âgée de vingt-deux ans en 1601. Elle fut enterrée dans l'église de Pibrac, en face de la chaire. Quarante-trois ans après sa mort, une de ses parentes, nommée Endoualle, étant venue à décéder en 1644, on ouvrit le caveau; mais au premier coup de pioche que donna le fossoyeur, il rencontra le corps de Germaine. Cet homme effrayé recule en s'écriant qu'il a trouvé un cadavre; ceux qui entendaient la messe accourent, on achève d'enlever la terre, et l'on aperçoit les restes de la bienheureuse, frais et entiers. Ses membres étaient assouplis; on n'y voyait nulle trace de corruption; le suaire même n'avait pas été endommagé par l'humidité, et une guirlande de fleurs et d'épis qui ceignait la tête de Germaine, avait à peine perdu quelque peu de sa fraîcheur naturelle. Dès ce moment le cadavre dont

l'identité fut reconnue, reçut les honneurs de la béatification. Les miracles opérés par l'intercession de Germaine, se multiplièrent, et le bruit de sa sainteté se répandit en tout lieu. Plusieurs enquêtes furent faites, une notamment en 1661, le 22 Septembre, par messire Dufour, grand-vicaire de M. de Marca, archevêque de Toulouse. Toutes constatèrent d'une manière non équivoque, que les guérisons opérées par l'intercession de Germaine étaient évidentes, et qu'elles n'avaient pu être le résultat d'aucun pouvoir humain. M. de Colbert, archevêque de Toulouse en 1698, ordonna une nouvelle enquête; elle donna le même résultat. Depuis lors la piété des Toulousains a regardé Germaine comme une puissante protectrice auprès de l'Eternel; les mères, les épouses, les pères et les fils, vont à ses pieds implorer la santé de ceux qui leur sont chers; elle est leur consolatrice, et souvent son intercession a obtenu des trésors de grâce du souverain arbitre de toute chose. L'auteur de cette notice doit payer son tribut de reconnaissance à Germaine Cousin; il déclare que son fils A... D. L... L..., étant âgé de trente-deux mois, fut atteint d'une hydropisie de cerveau qui le conduisait rapidement vers la tombe. Condamné par tous les médecins, soigné cependant avec un rare talent par M. Ducassé qui déversait sur le fils l'amitié qu'il portait au père, l'enfant allait expirer; sa mère, inconsolable, s'adressa à Germaine dans sa douleur, et à l'instant même où l'on célébrait à Pibrac la messe en intention du jeune malade, celui-ci entra dans une crise qui le sauva. Le soir même tout danger avait disparu, et la guérison fut aussi rapide que le péril avait été prompt à venir.

SAINTUSSANS (N. DE), né à Toulouse en 16..., entra fort jeune dans l'état ecclésiastique, et obtint un prieuré. Un goût naturel le portait vers l'étude de l'histoire anecdotique et de la Biographie. Il eut aussi quelques succès poétiques. En 1669, le corps des Jeux Floraux lui donna le prix de la Violette. L'académie des *Lanternistes* l'admit dans son sein. Un écrit publié en 1692 sur cette société littéraire, dit que « Saintussans y brillait dans ses compositions en prose et en vers, et qu'on y distinguait également la beauté de son esprit et son étendue. » Bayle a dans la *République des Lettres*, donné des éloges aux compositions poétiques de Saintussans. Il nous reste de lui plusieurs ouvrages. I. *Les sentimens du véritable Français* pour *le triomphe de la Violette*, Tolose, veuve d'Arnaud Colomiez, 1669, in-4.° II. *Billets en vers*, 1 vol. in-12, Paris, Jean Guignard et Hilaire Foucault, 1688. III. *Supplément au Dictionnaire de M. Moréri*, in-folio, Paris. Saintussans vivait encore en 1692. *

SALAMA, Toulousain; moine

de l'ordre fondé par Dominique d'Osma, fut l'historien des inquisiteurs de la foi dans le XIII.e siècle. Il vécut au milieu des premiers membres de ce féroce tribunal, et son histoire manuscrite était conservée chez les Jacobins de cette ville du temps où le père Percin écrivait son *Monumenta conventus Tolosani ordinis fili predicatorum, etc.* Nous croirions mal remplir les engagemens que nous avons pris envers nos concitoyens, si nous ne rapportions pas un fait aussi curieux qu'épouvantable recueilli par Salama, témoin oculaire, et confirmé par l'insertion que Percin en a fait dans son ouvrage. La vraie piété ne pourra que gémir avec nous des excès commis autrefois; nous nous occupons peu des fureurs du fanatisme, car lui seul viendra nous blâmer. En l'an 1234 fut célébrée la fête de la canonisation de saint Dominique dans l'église des Dominicains de Toulouse. Raymond de Falgar, évêque de Toulouse, ancien profès de cet ordre, y célébra la messe pontificalement, après quoi il passa au réfectoire avec sa suite pour y dîner avec la communauté. Au moment où ils allaient se mettre à table, le Père Pons de Saint-Gilles fut averti par un inconnu que certains hérétiques s'assemblaient dans une maison du voisinage chez un nommé Poitevin, et qu'ils y catéchisaient sa belle-mère qui était dangereusement malade. Le prélat, le prieur, les moines ne songèrent plus à prendre leur repas; ils se hâtèrent de courir au lieu indiqué, et sans se faire connaître, ils s'approchèrent de la moribonde, et lui tinrent le langage que les Albigeois lui auraient tenu. Cette malheureuse les prenant pour des gens de sa secte, les écouta, leur répondit dans le même sens, terminant par leur dire avec une extrême simplicité: « Je vous parle comme je pense. » A ces mots, l'évêque mettant toute dissimulation de côté, se fit connaître, la pressa, la supplia de revenir de son erreur; mais la trouvant inébranlable, *le zèle du Seigneur l'emporta*, dit l'historien; il ordonna qu'on fît venir le viguier de la ville, magistrat distinct de celui du comté, et l'ayant devant lui, il condamna la pauvre femme au supplice du feu, voulant que l'exécution de la sentence ne fût pas différée d'un instant. Le viguier, sans autre formalité, la fit transporter au Pré comtal (aujourd'hui Pré des Sept-Deniers), et l'y fit brûler tout de suite. L'évêque cependant prévoyant les suites de cette scène abominable, fut dîner chez lui, quoiqu'il eût promis de prêcher aux vêpres. « Pour les » bons Pères, ajoute le Père Percin, d'après Salama, ils revinrent au réfectoire manger ce » qu'on leur avait préparé, rendant » grâce à Dieu et au bienheureux » saint Dominique de ce qui venait de se passer pour l'exaltation de la foi. » *Fratres verò venerunt ad refectorium, et quæ erant parata comederunt, gra-*

tias agentes Deo et beata Dominico, de his quæ exaltationem fidei facta fuerunt !!! (1) Un sermon digne de la scène que nous venons de décrire, fut prêché ensuite par le prieur du couvent. Il prit pour texte ces paroles qu'il appliqua avec trop de raison à saint Dominique : *Le prophète Elie s'éleva comme un feu, et ses paroles brûlaient comme un flambeau.* Salama qui raconte ce fait, ajoute : « Celui qui a écrit » ceci l'a entendu de ses propres » oreilles. » Et le père Percin fait à ce sujet la réflexion suivante : *C'est dans cette circonstance que saint Jean Chrysostome se serait écrié : Voyez quelle douceur porte avec elle la liberté de la prédication !!!* Cet événement ayant terrorifié la ville, le viguier et les capitouls, d'intelligence sans doute avec le Comte, firent publier à son de trompe la défense dont parle Catel, d'entretenir, sous peine d'amende et de punition corporelle, aucun commerce avec ces religieux, de leur rien vendre, de leur rien donner, pas même de l'eau de la Garonne, tant leur atroce action avait inspiré d'horreur. Ces magistrats firent environner le monastère de gardes qui veillèrent à l'exécution de cet ordre transgressé par quelques fanatiques qui nuitamment faisaient passer aux religieux des provisions par dessus les murailles de leur jardin. Cet état de siége dura trois semaines. Cependant le grand inquisiteur Guillaume d'Arnaud, auquel les capitouls avaient déjà fait quitter la ville peu de temps auparavant, lassés qu'ils étaient des exécutions nombreuses que le moine renouvelait chaque jour ; d'Arnaud, disons-nous, s'étant retiré à Carcassonne, manda au prieur des Dominicains à Toulouse de désigner deux de ses religieux pour aller citer en son nom les capitouls, et deux autres pour leur servir de témoins dans cette expédition. Le prieur ayant reçu cet ordre, fit assembler le chapitre. « Voici l'instant » mes frères, leur dit-il, de voler » au martyre ; quatre d'entre vous » doivent remplir les ordres du » Père inquisiteur ; mais il est certain que vous ne pourrez le faire » sans être mis à mort. Les capitouls sont trop intéressés à vous » perdre, pour vous ménager ; que » ceux qui sont prêts à donner » leur vie fassent leur coulpe. » Il dit, et soudain tous se prosternent, incroyable dévouement ! Il faut qu'ils égorgent, ou qu'ils soient égorgés. Le prieur remercia le ciel de ce zèle ; il promit à

---

(1) Ne semble-t-il pas, en lisant cette anecdote, que nous assistons aux dîners de ce féroce Lebon qui à Amiens, en 1794, quittait la table pour être témoin du supplice des malheureuses victimes de la révolution, et qui revenait avec plus d'appétit, disait-il, achever son repas. Nous ne cesserons de le répéter, le fanatisme est par-tout le même ; qu'importe le nom qu'il se donne, et les couleurs dont il se pare, quand le crime et le sang sont toujours le résultat de ses fureurs !

tous les religieux la même récompense, et fit le choix des quatre envoyés. Ils se nommaient Raymond de Foix, Jean de Saint-Michel, Gui Navarre et Guillaume Pelice. Le premier était de l'illustre maison de Foix. Après avoir reçu les sacremens, ils coururent exécuter leur commission; ne se contentant pas de la remplir, ils furent chercher encore les hérétiques dans les rues, sur les places, et jusque dans les maisons. Tant de persécution devait avoir un terme; les magistrats de Toulouse voulurent non faire mourir les Dominicains, mais les chasser d'une ville qu'ils remplissaient de trouble et de sang. Ils se rendirent avec leur escorte vers le couvent, en firent ouvrir les portes, et par une violence bien légitime, bannirent ces cruels perturbateurs de leur tranquillité. Mais l'enthousiasme n'était pas vaincu; l'inquisiteur porte ses plaintes jusqu'à Rome; Amelius, archevêque de Narbonne, vice-légat du Saint-Siége, se hâta d'excommunier Raymond VII. Ce prince connaissait le pouvoir des foudres de l'église; il trembla, et consentit à rappeler les inquisiteurs. Ils reparurent dans Toulouse plus impitoyables encore. Les prisons se rouvrirent, les bûchers furent rallumés, et de nouvelles horreurs succédèrent à à celles dont nous venons de crayonner le récit. On ignore l'époque de la mort de Salama, et les particularités de sa vie. (Voyez Roaix, Saint-Pierre, Villeneuve, Marnis, Raymond Scriptor, Latour, etc.)

SALLÉ (Jean-Pierre), domicilié à Saint-Michel, département de la Haute-Garonne, avait cherché à sauver ses jours en passant en Espagne au commencement de la révolution; mais entraîné par l'amour de la patrie, il rentrait en France quand il fut arrêté. On le conduisit devant la commission extraordinaire de Bayonne, qui le condamna, comme émigré, à la peine de mort le 29 Avril 1794.

SALLUSTE (Marie-Anne de), sieur de Canet et de Cobirac, né à Toulouse en 15...., avocat au parlement de cette ville, fut appelé cinq fois aux fonctions de capitoul, et déploya dans les circonstances les plus difficiles de grands talens, et un amour constant pour sa patrie. Il entra pour la première fois dans l'administration municipale en 1584. Ce fut lui qui harangua le duc d'Epernon lors de son entrée à Toulouse vers la mi-Juillet de cette année. Il montra les registres capitulaires à ce favori d'Henri III, qui ne parut pas flatté de voir que quelques *Nogarets* ses ancêtres avaient été capitouls de Toulouse. Salluste embrassa les opinions de la ligue, mais non ses fureurs. Capitoul en 1592, il remplit cette charge avec distinction, et sut au milieu des discordes civiles faire entendre la voix de la raison et de l'équité. Forcé de céder aux factieux, il ne put empêcher ses confrères de faire publier à son

de trompe des défenses de parler à l'avantage du roi de Navarre, sous peine de la vie ; mais déjà il avait conçu l'espérance de contribuer à faire reconnaître l'autorité de ce grand monarque dans la capitale du Languedoc. Déjà Paris avait ouvert ses portes à Henri. Ce héros avait abjuré l'hérésie ; de toutes parts les Français, *affamés de voir un roi*, accouraient autour du trône relevé par la valeur et la sagesse. L'abbé de Villeloin et le président de Lestang arrivèrent à Toulouse avec des lettres de créance. La ville députa en 1594, vers sa majesté, Marie-Anne de Salluste, tandis que de son côté le parlement envoyait à la cour l'avocat Pierre Rahou. Salluste revint l'année suivante avec René de Vic, conseiller d'état. La paix ne fut cependant conclue qu'en 1596. Salluste fut récompensé de ses soins pour le bonheur de son pays : le roi le nomma maître des requêtes de Navarre, et en 1601 il fut de nouveau capitoul. Ce fut lui qui proposa de remettre dans le grand consistoire de l'hôtel de ville le portrait d'Henri III, qui en avait été arraché par les ligueurs en 1589. En 1610, il fut encore magistrat municipal. Il accueillit avec tous les égards que l'on doit au malheur, les Morisques chassés d'Espagne, qui passèrent alors à Toulouse, et il leur prodigua les soins les plus affectueux. La reine régente, près de laquelle il fut souvent député, lui accorda le titre de maître des requêtes de son hôtel. Il exerça encore la charge de capitoul en 1611, et celle de chef de consistoire. Cette dernière place lui fournit l'occasion d'écrire l'histoire de cette année. Durosoy nous a conservé la harangue que Salluste adressa au prince de Condé lors de son entrée à Toulouse. Il harangua aussi en 1619, comme capitoul, la duchesse de Montmorency, épouse du héros infortuné qui peu d'années ensuite périt sur un échafaud dressé dans la cour de l'hôtel de ville. Salluste était considéré comme l'un des plus grands orateurs de la province. Cependant son style est emphatique ; des pointes, des *concetti* le déparent ; mais c'était le goût du temps. Il assurait qu'il descendait d'une famille romaine établie dans les Gaules depuis plus de quinze siècles. Cette prétention lui attira quelques épigrammes, et jeta sur lui un ridicule que ne purent effacer ses grandes qualités, et une vie entière consacrée à des travaux utiles à sa patrie. *

SALOMON, évêque de Toulouse en 859, n'a pas été connu de Catel, qui à Samuel fait succéder Elisachar. Un seul acte conservé avant la révolution dans un cartulaire de l'abbaye de Lézat, prouve l'existence de ce prélat. Il y est dit que sous la vingtième année du règne de Charles le Chauve, et le trois des kalendes de Janvier, la dévote Ermentrude, avec Egfrid son fils, ont édifié et doté, du consentement de Salo-

mon, évêque de Toulouse, l'église de la paroisse de Saint-André en ce diocèse.

SALVETI ou SALVET (JEAN), moine de l'ordre des Carmes dans le couvent de Toulouse, d'une famille anoblie par le capitoulat en 1381, florissait pendant la seconde moitié du XV.e siècle. Il cultiva la poésie romane, et reçut en 1466 le prix de la Violette, d'après le jugement des sept mainteneurs du Gai Savoir. L'ouvrage qui obtint cette flatteuse récompense, est intitulé: *Vers moral super Christi Passione.* Salveti a composé aussi plusieurs cantiques pieux, dans l'un desquels il célèbre le cloître de son monastère, beau monument que nous avons vu détruire il y a peu d'années, et dont les restes, joints à ceux du grand cloître des Cordeliers, devaient, selon les dessins de l'auteur de cette notice, former des galeries couvertes autour de la place qui existe sur le terrain qu'occupait le couvent des Carmes. Ce projet fut présenté et rejeté. Cependant l'avantage qu'il offrait n'était pas douteux. Au lieu de ces misérables huttes qui entourent une vaste place sans abri, on aurait vu une colonnade svelte et élégante dont les formes architecturales auraient rappelé les Bazars de l'orient, et qui aurait produit un revenu plus considérable que celui de la location du sol où l'on a élevé ces hideuses échoppes qui déshonorent une des plus belles parties de la cité. *

SAMBUCY (N.), né à Toulouse en 1668, a laissé quelques poésies en latin, en français et en langue vulgaire. Il obtint l'Eglantine en 1694, et partagea ainsi le triomphe poétique de Jonquet et de Dardenne, qui reçurent cette année les prix de la Violette et du Souci. La famille de cet auteur subsistait encore vers le milieu du dernier siècle. En 1745, Marc-Antoine Sambucy, avocat, obtint la charge de capitoul. *

SAMUEL, évêque de Toulouse en 843, obtint du roi Charles le Chauve la confirmation des priviléges et des possessions de son église; mais sa bonne intelligence avec ce prince ne dura pas longtemps. Le roi ayant l'année suivante tué lui-même devant Toulouse le duc de Septimanie, Bernard (voyez ce nom), ordonna qu'on refusât la sépulture au cadavre de ce seigneur, qui demeura deux jours sur le pavé devant la porte de l'abbaye de Saint-Saturnin. Le troisième jour, Charles le Chauve ayant été prendre le plaisir de la chasse dans la forêt de Bazièges, Samuel saisit cette circonstance pour inhumer les restes de Bernard avec une pompe extraordinaire, et rendue plus solennelle par la foule de peuple qui voulut y assister. Le prélat fit placer sur le tombeau qu'il érigea au duc de Septimanie, une inscription en langue romane, ainsi conçue:

Assi jay lo comte Bernat,
Fisel credeire al sang sacrat,

Que sempre prud'hom és estat.
Preguen la dibina bontat
Qu'aquela fi que lo tuat
Posque soy arma aber salbat.

Le roi, à son retour de la chasse, ayant appris l'action de Samuel, en fut vivement piqué. Il fit citer par trois fois le prélat devant le viguier royal; mais Samuel refusa de comparaître, demandant d'être renvoyé devant les évêques ses pairs. Le prince n'eut garde d'accéder à sa prétention; il le contraignit à reconnaître la juridiction du viguier, qui, sur l'aveu du prélat, le condamna à cinq cents sols tolosains d'amende, et fit démolir devant lui le tombeau élevé à Bernard. Samuel et les autres évêques de la Gaule indignés d'une sentence si contraire aux droits de l'épiscopat, en demandèrent à Charles la cassation dans l'assemblée de Chavignon, qui se tint quelques mois après. Le roi tint ferme, déclarant qu'il ne souffrirait jamais que les évêques fussent exempts de la juridiction royale ou séculière, en ce qui concerne les droits régaliens et les lois du royaume; que c'en était une très-ancienne de ne pas inhumer avec des prières publiques, ceux qui avaient été mis à mort pour crimes, et de ne pas mettre des épitaphes sur leurs tombeaux.

SANCHEZ (François), célèbre médecin et professeur en médecine, naquit à Brada en 1562. Son père, aussi excellent médecin, ayant été obligé de faire un voyage à Bordeaux, amena avec lui son fils, se fixa dans cette ville, et y jouit d'une réputation avantageuse qu'il dut à ses profondes connaissances dans son art. Le jeune Sanchez, après avoir terminé ses études, reçut de son père les premières notions de la médecine; il le perdit bientôt après. Passionné pour les voyages, il se décida à quitter Bordeaux. Il parcourut une partie de l'Italie, et vint à Rome, qu'il habita pendant quelque temps. Dans cette capitale du monde chrétien, il fit plusieurs observations rélatives à l'influence du climat sur le corps humain; son séjour y fut de courte durée. Il repassa bientôt en France. Après avoir visité attentivement la Gaule narbonnaise, il s'arrêta à Montpellier. Ce fut là qu'il se lia d'amitié avec le docteur Hucheron, célèbre par ses écrits, et chancelier de l'école de médecine de cette ville. Sanchez y fut reçu docteur, et nommé enfin professeur n'ayant pas encore atteint sa vingt-quatrième année. Un succès aussi précoce devait nécessairement l'enorgueillir; mais Sanchez aimait mieux la science que la gloire, préférant l'estime de ses concitoyens, à leur aveugle admiration. Il aurait sans doute joui de tous les avantages que la fortune lui présentait, si les guerres horribles de la religion, et les fureurs intestines qui ravageaient à cette époque le sein de la France, ne fussent venu le troubler lui-même; il fut obligé de quitter Montpellier pour venir s'établir à

Toulouse. Il acquit bientôt dans cette ville la plus grande célébrité par ses succès dans l'art de guérir ; c'est de ce moment que date la réputation de Sanchez, et l'on peut affirmer sans crainte qu'il fut un des plus grands médecins de son siècle. Il embrassa la carrière des mathématiques avec ardeur ; il essaya de commenter quelques démonstrations géométriques d'Euclide ; il soumit son travail, avant la publication, au célèbre Clavius, un des meilleurs géomètres de son temps. Clavius s'efforça de satisfaire à ses propositions par une réponse très-honorable. Sanchez, d'après ce qu'en dit Bayle, fut entaché de pyrrhonisme : nous observerons cependant ici que dans ses ouvrages il a toujours gardé un juste milieu ; mais il assure que la connaissance des mathématiques lui fut d'un grand secours, et l'empêcha souvent d'embrasser de fausses docrines. En 1587, une effroyable comète parut ; déjà les astrologues pronostiquaient de sinistres présages ; déjà ils avaient tiré des horoscopes, et créé des systèmes sur l'état du ciel. Sanchez ne tarda pas à s'élever contre leurs pronostics, et les tourna en ridicule, en publiant contre eux des vers satiriques. Il mourut à Toulouse en 1632, âgé de soixante-dix ans, après avoir été directeur de l'Hôtel-Dieu pendant trente ans, et professé la médecine pendant onze ans. Par une erreur populaire, il était défendu du temps de Sanchez de disséquer les cadavres publiquement ; on était obligé de le faire à huit-clos. On a recueilli ses ouvrages sous ce titre : *Opera medica, his juncti sunt tractatus quidam philosophicè non insubtiles*, Toulouse, 1636, 1 vol. in-4.° On distingue entre ses traités, celui qui est intitulé *Liber quod nihil scitur*, Lyon, 1581, in-4.°, Francfort, 1618, in-8.°, Rotterdam, 1689. Il ne publia cet ouvrage, d'après ce qu'en dit l'auteur de sa vie, que parce qu'il voyait que les philosophes de son temps ne cessaient d'élever des doutes sur les vérités les plus apparentes de la religion ; quelques efforts qu'il ait fait, il n'en a pas moins été combattu par Ulric Widdius, qui publia une réfutation étendue du *Septicisme*, dans lequel il paraît que Sanchez serait tombé lui-même. Il ne nous appartient pas de mettre ici d'accord ces deux auteurs ; mais tout ce que nous pouvons dire à l'égard de Sanchez, c'est qu'il fut un des hommes les plus pénétrans de son temps ; qu'il chercha toujours à s'écarter de ces faux préjugés dont la médecine s'environnait à cette époque, et qu'il ne lui manqua pour devenir un homme célèbre, que de vivre dans un siècle qui sût mieux l'apprécier.

SANGUIN ou SEGUIN (ANTOINE), dit le cardinal de MEUDON, se servit habilement peut-être, mais peu canoniquement sans doute, du crédit de la duchesse d'Etampes sa nièce, maîtresse de François I, pour parvenir aux

plus éminentes dignités de l'église. Il débuta par être abbé de Fleuri sur Loire, maître de la chapelle du roi, évêque d'Orléans en 1533, d'où il passa à l'archevêché de Toulouse en 1550, ayant permuté avec le cardinal Odet de Chatillon qui occupait le siége. (Voyez Coligni.) Il avait été déjà créé cardinal le 19 Décembre 1538, et grand aumônier de France le 7 Août 1543. On doit remarquer qu'il fut le premier à porter ce titre, ses prédécesseurs n'ayant pris que ceux d'aumôniers du roi. Le gouvernement de Paris fut confié au cardinal de Meudon, pour défendre cette ville contre les tentatives de l'empereur Charles V qui menaçait d'en vouloir faire le siége. Il fut l'un des négociateurs chargés de traiter de la paix avec ce prince, et l'un des otages donnés pour assurer l'exécution du traité. Après la mort du roi, il se démit de sa charge de grand aumônier en 1547, passa en Italie, se trouva à l'élection du pape Jules III, et étant de retour en France, il termina ses jours à Paris le 22 Décembre 1559. Ce fut sous son épiscopat que le couvent des Cordeliers, qui avait été bâti en 1222 par les religieux de l'ordre de Saint-François qu'on appelait *Conventuels*, fut donné en 1552 à ceux du même ordre appelés de *l'Etroite Observance.*

SANSBAYNE (Jacques), domicilié à Aucanville (alors commune du département de la Haute-Garonne, et qui, étant dans l'arrondissement de Castelsarrasin, fait maintenant partie du département de Tarn et Garonne), fut condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 Mars 1794, par le tribunal criminel de Toulouse. Ce fut encore une de ces nombreuses victimes que les Jacobins immolèrent sans motifs pour satisfaire la soif horrible du sang qui les dévorait.

SANTBLANCAT (Jean), archidiacre de Tarbes, né à Toulouse en 16...., fut l'un des premiers littérateurs qui se réunirent en corps académique à Toulouse, et qui formèrent la société des Lanternistes. Il écrivait ordinairement en latin, et son style avait quelquefois de l'éclat. Il nous a laissé plusieurs ouvrages peu connus aujourd'ui. I. *Galliæ Palladium, sive Dionysius areopagita auctore Joanne Samblancato, Tolosate*, in-12; Petr. Destey, 1641. II. *Joannis Samblancati Sylvarum liber primus, ejusdem rerum Gallicarum, Tolose; apud J. Budæum*, 1655, in-8.°

SANTIO (Arnaud), religieux de l'ordre des Augustins, naquit à Toulouse dans le XV.e siècle. Il montra de bonne heure l'étendue de ses talens, en interprétant les quatre livres des sentences du docteur Scot. On a de lui encore un traité intitulé: *De usuris, de prescriptione et de restitutione.* Nous aurions grand besoin que force gens de nos jours, et gens encore élevés aux dignités, étudiassent et fissent usage des leçons

de cet auteur. Santio, dévoré par l'amour de la science, consuma promptement le flambeau de sa vie. Il mourut très-jeune en 1475, n'étant encore que bachelier; mais l'université de Toulouse où il étudiait, voulant témoigner les regrets que faisait naître le prompt trépas de Santio, délibéra le jour même de sa mort de recevoir licencié les restes inanimés d'un jeune homme de si haute espérance, et l'on posa sur sa bière les lettres qui lui conférèrent ce grade. Une telle et si curieuse distinction nous rappelle le cordon de saint Louis accordé au magnanime Charrete après sa fin généreuse, et le bâton de maréchal de France dont fut décoré le cercueil d'un grand capitaine que nous ne nommerons pas; car il souilla sa gloire en trahissant sa patrie; exilé comme Alcibiade et Thémistocle, il ne sut pas mourir comme eux, et les rangs ennemis virent couler un sang qui n'aurait dû se répandre que pour la France.

SAPORTA (Pierre de), d'une famille avantageusement connue dans la magistrature, florissait à Toulouse pendant le XVII.e siècle. Il remporta des prix aux Jeux Floraux, et le poëte Godolin lui adressa des vers flatteurs. Dans le nombre, on distingue ceux qui commencent ainsi :

Se tout oney mon hamou s'amuzo
A l'exercici de la muso,
Que d'Arnaud-Bernad al Sali
Porto le noum de Goudeli,
Acôs q'yeu cerqui dins ma beno
Coussi salude, per estreno,
Un bel esprit de nostre tems
Qu'encaros es dins soun printems.

On a oublié le nom et les ouvrages de Saporta, et ce destin doit effrayer les écrivains qui prennent pour génie une ardeur de rimer. L'institution des Jeux Floraux a fait éclore dans Toulouse un grand nombre de poëtes : pendant près de trois siècles, tous les jeunes gens, distingués par leur naissance ou leurs études, aspirèrent aux prix, et composèrent beaucoup d'ouvrages médiocres; mais ce goût général pour la littérature contribua puissamment à adoucir les mœurs, à inspirer l'amour de l'instruction, et à chasser les ténèbres dans lesquelles le grossier fanatisme du XIII.e siècle avait plongé cette ville. Le père du poëte Saporta fut capitoul en 1646. *

I. SAPTE (Henri-Bernard de), était d'une ancienne maison qui depuis long-temps occupait les premières charges de la magistrature, et jouissait de beaucoup de considération dans la province de Languedoc. Henri de Sapte naquit à Toulouse le 28 Juillet 1660. Son père était conseiller au parlement de cette ville, et voulant que son fils lui succédât un jour, il lui fit donner une éducation soignée. De Sapte étudia avec un égal succès le droit civil, le droit public et la diplomatie; il cultiva également la physique, et y joignit l'amour des belles-lettres. Dans un voyage à Paris, où il passa quelque temps, il se lia avec des hommes célèbres par leur mérite ou leur

érudition. Malebranche fut son ami, comme aussi l'habile médecin François Bayle son compatriote, (voyez ce nom.) L'académie des Jeux Floraux le reçut Mainteneur en 1713. Sapte à tant d'instruction joignait une piété solide; il était grand magistrat et bon chrétien. On rapporta dans son éloge le trait suivant : il allait dans une de ses terres, et au moment d'arriver, on lui apprit que son château venait d'être consumé par les flammes. Nul mouvement d'impatience ne lui échappa en écoutant cette fâcheuse nouvelle; mais seulement il dit avec sérénité : *Au lieu d'aller descendre au château, nous irons à l'auberge.* Sapte termina ses jours en 1739.

II. SAPTE (N. DE), de l'académie de Peinture, Sculpture et Architecture, ancien secrétaire perpétuel de celle des Sciences, né à Toulouse le 11 Août 1707, de la même famille que le précédent. Passionné pour l'indépendance et la liberté, il embrassa l'état ecclésiastique, afin de se soustraire aux importunités de ses parens et de ses amis qui le pressaient de se marier. Doué d'un esprit vif et enjoué, il ne cessa de faire le charme des sociétés où il fut admis; en un mot, il devint l'imitateur fidèle de Voisenon et des Lattaignant. Leur talent était son partage, mais il connut mieux l'art de le régler. Après s'être familiarisé d'abord avec ce que les sciences exactes ont de plus abstrait, il parcourut rapidement celles qui ont plus particulièrement la nature pour objets. Il apprit la peinture, et eut pour maître Rivalz fils; l'architecture qu'il aima avec passion, devint pour lui un délassement auquel il se livra de préférence à toute autre science. Il fit lui-même les plans de son hôtel, qui passe encore aujourd'hui pour un des plus beaux édifices de cette ville. Après douze ans de douleurs aiguës, causées par une rétention d'urine, il mourut avec de grands sentimens de religion, le 5 Avril 1786. Il avait composé quelques opuscules qui sont restés manuscrits.

III. SAPTE (HENRI-BERNARD-CATHERINE DE), de la même famille que le précédent, naquit à Toulouse en 1744. Destiné à la magistrature comme tous ses aïeux, il chercha de bonne heure à se pénétrer des connaissances graves et profondes qu'exigeait l'état auquel il allait se consacrer. Il fit de brillantes études, et entra dans le parlement de Toulouse en 1759. Il eut sa part des persécutions auxquelles cette compagnie fut en butte depuis 1771; il oublia ses inquiétudes en cultivant les Muses au sein de l'académie des Jeux Floraux, qui l'admit au nombre de ses Mainteneurs en 1777. Il était président de grand'chambre dans sa compagnie en 1784, et faisait le bonheur de tous ceux qui l'approchaient par la douceur de son caractère, la délicatesse de ses

sentimens, la grâce de son esprit; mais tant de qualités ne désarmèrent pas les Jacobins de 1793. Sapte fut proscrit comme le reste du parlement de Toulouse; amené devant le tribunal révolutionnaire de la Seine, il fut accusé d'avoir pris part aux courageuses protestations de sa cour, en date des 25 et 27 Septembre 1790; elles furent le motif apparent de sa mort. Condamné le 14 Juin 1794, il fut supplicié le même jour.

SARRAT ou SARRATI (JEAN), premier président au parlement de Toulouse, était fils de Pierre Sarrat, natif d'Orange, qui ne fut reçu conseiller en ladite cour le 18 Octobre 1444, qu'avec dispense du roi, qui le releva de sa qualité d'étranger, la principauté d'Orange appartenant alors à la maison de Chalons, et étant réputée hors du royaume, quoiqu'elle se trouvât enclavée dans les terres de France. Jean de Sarrat suivit, comme son père, la carrière de la magistrature; il fut reçu avocat général au même parlement le 4 Janvier 1472. Il montra dans cette charge tant d'intégrité et de talent, que le roi Charles VII ne crut pouvoir mieux faire que de le choisir pour remplacer le premier président Pierre Lauret, après la mort de ce dernier en 1495. Ce choix, qui fut combattu par la jalousie de ses concurrens, obtint cependant l'approbation publique. Sarrat était fort éloquent; il parlait bien sur toutes sortes de matières, et possédait toutes les vertus qui convenaient à sa place. Il la conserva durant huit ans, et mourut, universellement regretté, le 24 Juin 1503. Il fut remplacé par Nicolas de Saint-Pierre.

SAULT (dom JEAN-PAUL DU), Toulousain, né vers 1650, entra dans la Congrégation de Saint-Maur, où ses talens et sa profonde science le placèrent bientôt au premier rang. Il fut nommé d'abord prieur de Saint-Tiberi, supérieur de la Congrégation en 1683, et dans la suite prieur de Saint-André de Villeneuve près d'Avignon. Il publia plusieurs ouvrages, imprimés pour la plupart dans sa ville natale, et où il fit preuve d'une grande piété et de beaucoup de savoir. Il mourut au mois de Janvier 1726. On a de cet auteur, I. *Entretien de Jésus-Christ dans le très-saint Sacrement*, 5 volumes in-12, imprimés à Toulouse chez Vialar en 1703, réimprimés dans la même ville, 3 vol. in-12, chez J. P. Douladoure, 1706. On en publia la même année un quatrième volume, livré séparément: le cinquième, et un abrégé de l'ouvrage, virent le jour en 1712; deux autres éditions eurent lieu encore en 1717 et 1722, chez Guillemette, Toulouse. II. *Avis et Réflexions sur les devoirs et l'état religieux*, 2 vol. in-12, chez J. P. Douladoure, Toulouse, 1708. Cette production eut un grand succès; il engagea du Sault à la revoir; la seconde édition fut donnée en 1711 à Avignon chez Delome, en 2 vol. in-8.°; la troi-

sième à Paris en 1714, 3 vol. in-12, aux frais de Godard, libraire de Rheims. Le Père Roussel retoucha cette édition avec l'approbation de l'auteur. Enfin, la quatrième parut à Avignon chez Delome, en 3 vol. in-12, 1717. III. *Préparation à la mort*, imprimé à Avignon chez Charles Gironet. 2 vol. in-12.

SAUREL (Pons de), troubadour, né à Toulouse dans le commencement du XIII.e siècle, cultiva avec succès, dit-on, le bel art de la poésie. Nous ne pouvons en juger, le temps a dévoré presque tous ses ouvrages ; un seul nous reste : c'est une complainte sur la mort de Guillaume de Montagnagout, fameux menestrel et gentilhomme provençal qui vivait encore en 1252, quoique Nostradamus, dont l'ignorance est grande, le fasse mourir dans le XI.e siècle. Pons de Saurel dans sa pièce élégiaque, vante Montagnagout comme le chef des troubadours, il célèbre sa sainteté, la bonté avec laquelle il traite ses confrères ; aussi, dit-il, tous le reconnaissaient pour leur père. L'envoi de cette complainte est adressé à la sainte Vierge ; Saurel la conjure de prier pour le chantre qui a dit tant de bien d'elle, et de faire en sorte que *monseigneur* saint Pierre ne tarde pas trop à lui ouvrir les portes du paradis, son ame, dit-elle, pressée d'y entrer, ayant grande peine à se défendre des griffes du malin, qui malgré ses vertus la poursuit jusqu'aux bornes des parvis célestes. Voilà tout ce que nous savons de Saurel, qui fut peut-être un des sept mainteneurs de la Gaie Science, auxquels, dans le siècle suivant, succédèrent les sept poetes qui donnèrent tant d'éclat à leurs assemblées par la distribution solennelle du prix d'une violette de *fin or* qu'ils annoncèrent en 1323.

SAVI-GARDEIL (Jean-François-Magdelaine de), né à Toulouse, en 1760, d'une famille qui y tenait un rang distingué. Elevé avec soin, le jeune Savi se fit remarquer par son application à l'étude, et dès-lors on conçut de lui les plus brillantes espérances. Son goût décidé semblait l'entraîner vers la culture des lettres, lorsque son père, désirant lui faire suivre la carrière de ses ancêtres, le fit recevoir avocat. En 1788, le jeune Savi fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement de Toulouse ; mais à peine venait il d'être nommé, que la révolution survint : il dut nécessairement suivre le sort de ses confrères ; conduit à Paris, il fut condamné à mort comme contre-révolutionnaire, ayant montré, en protestant, son opposition aux lois émanées de la représentation nationale. Il fut exécuté le 15 Juin 1794. Il était âgé de 34 ans.

SEBONDE ou SEBOND (Raymond de), médecin espagnol, né après le milieu du XIV.e siècle, vint s'établir à Toulouse, où il professa la médecine avec un grand succès. L'étendue de ses lumières n'était pas en rapport

avec l'ignorance des hommes de son temps ; il se montra habile dans la théorie et la pratique. Il écrivit sur plusieurs matières médicales, s'acquit une grande réputation, et mourut en 1434, laissant après lui la mémoire d'un savant illustre. La société de médecine de Toulouse a placé son portrait dans la salle de ses séances. Sébonde a laissé un ouvrage intitulé : *Theologia naturalis sive liber creaturarum, magistri Raymunde de Sebonde.* Le père du célèbre Michel Montaigne, entre les mains duquel ce livre tomba peu de temps avant sa mort, le trouva si bien écrit et fortement pensé, qu'il engagea son fils à en donner au public une traduction française. L'aimable philosophe obéit ; il entreprit ce travail, auquel il apporta la vivacité de son esprit et l'agrément de son style. Plus il étudiait Sébonde, mieux il l'appréciait ; aussi, dit il dans la préface mise en tête de la traduction, que ce livre lui semblait trop beau et trop riche, pour avoir été composé par un auteur dont le nom est aussi peu connu. L'illustre Grotius appréciait également le talent de Sébonde. On en trouve la preuve dans son ouvrage *de la Vérité de la Religion chrétienne.* Il y dit que cette matière avait été autrefois traitée avec beaucoup de force et de subtilité, par Raymond de Sébonde. La traduction qu'en a fait Montaigne a été plusieurs fois imprimée ; la dernière le fut en 1611 à Paris, sous ce titre : *La Théologie naturelle de Raymond de Sébonde, traduite en français par messire Michel de Montaigne, chevalier de l'ordre du roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre, dernière édition, revue et corrigée.*

SECONDAT (Jacques de), sorti de la même famille qui depuis a donné naissance au célèbre Montesquieu, doit prendre place parmi les bienfaiteurs de Toulouse. Prêtre et chanoine de l'église métropolitaine de cette ville, grand vicaire du cardinal de Meudon, archevêque de Toulouse, il fonda par son testament que retint le sieur Pailhés, notaire, le 10 Novembre 1554, le collége auquel il donna le nom de sa maison, pour y nourrir et loger pendant sept ans six étudians en théologie, dont un prêtre, qui seul était perpétuel. Ce dernier demeurait en outre chargé de gouverner les biens de l'établissement, à condition d'en rendre compte chaque année à ses confrères. Les Secondats avaient seuls le droit de nomination à ces places. La révolution de 1789 détruisit ce collége comme toutes les institutions utiles, et ne mit rien à la place ; car l'affaire des niveleurs est d'abattre, et non d'édifier. Jacques de Secondat mourut en 1554.

I. SEGLA (Guillaume de), né à Toulouse vers l'an 1580, d'une noble et ancienne famille qui remonte vers le XV.e siècle, puisque l'on trouve dans des registres authentiques un Arnaud de Segla,

qui fut nommé par Charles VII, en 1443, commissaire pour effectuer la réunion du comté de Comminges à la châtellenie d'Aurignac. Guillaume de Segla fut successivement conseiller et président à mortier au parlement de Toulouse, enfin conseiller d'état. Il cultiva les belles-lettres avec quelques succès; on sait qu'en 1613 il publia un ouvrage sur l'histoire tragique d'un meurtre arrivé à Toulouse en 1608 (1), où l'on trouve du savoir et de l'érudition. Cet écrit, que nous avons parcouru, est rempli de notes savantes et curieuses. Guillaume de Segla mourut en 1640. (Voyez GAIRAUD.)

II. SEGLA (JEANNE DE). (Voyez MONTÉGUT, n.° I.)

III. SEGLA (URBAIN-ELISABETH DE), de la même famille que les précédens, naquit à Toulouse en 1737. Le père du jeune Segla souhaita ardemment que son fils embrassât la carrière de la magistrature que ses ancêtres avaient parcourue depuis près de trois siècles. Segla fit ses études au collége de l'Esquille avec distinction, et ne brilla pas moins dans son cours de droit. Reçu avocat, il fut pourvu d'une charge de conseiller au parlement le 11 Août 1759. Livré dès ce moment aux pénibles fonctions de son ministère, il se fit toujours remarquer par la justesse et l'intégrité de ses jugemens. En 1771, le parlement fut proscrit: ainsi que ses confrères, il essuya tous les orages qui fondèrent sur lui; mais lorsqu'en 1774 Louis XVI eut rétabli l'ancienne magistrature, Segla rentra dans ses fonctions. Aux approches de la révolution, il se flattait, par la douceur de ses mœurs, d'échapper aux bourreaux de cette malheureuse époque: il se trompait; noble et riche, ces deux crimes seuls conduisaient nécessairement à l'échafaud. Segla fut, ainsi que ses confrères, traîné à Paris, traduit devant le tribunal révolutionnaire de la Seine, et condamné à mort comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlemens de France, et notamment aux arrêtés et délibérations de celui de Toulouse les 25 et 27 Septembre 1790. Il fut exécuté à Paris le 6 Juillet 1794. Il était âgé de quarante-sept ans.

I. SENAUX (JEAN DE). La maison de Senaux comptait au nombre des plus anciennes et des plus illustres de la province du Languedoc; elle a donné un évêque à l'église d'Autun, un grand nombre de magistrats au parlement de Toulouse, et plusieurs officiers supérieurs aux armées de la monarchie; elle est aujourd'hui

(1) Histoire tragique et arrêts de la cour du parlement de Tholose, *contre Pierre Arrias Burdeus, religieux Augustin, maître François Gairaud, conseiller au sénéchal de Toulouse, damoiselle Violente de Bats du Château et autres*, avec cent trente-une annotations sur ce sujet, par M. Guillaume de Segla, sieur de Cairas, conseiller du roi en la cour du parlement de Tholose, Paris, 1 vol. in-8.°, 1613.

éteinte, après avoir tenu le premier rang dans Toulouse. Jean de Senaux prit naissance dans cette ville vers l'an 1580. Il entra de bonne heure dans la magistrature, où Jean-Baptiste son père s'était fait un nom par ses grands talens. Jean de Senaux était président aux enquêtes lorsqu'il reçut de Louis XIV, en 164.., la commission, aussi périlleuse qu'elle était honorable, d'aller à la suite des guerres civiles de la religion rétablir dans l'étendue du ressort du parlement de Toulouse, les catholiques dépossédés des charges et des emplois dont les protestans s'étaient emparés. Senaux sut avec fermeté exécuter une telle entreprise, qu'il mena à bien. Il mourut en 1652.

II. SENAUX (Marguerite de), sœur du précédent, et née à Toulouse en 1590, fut mariée à Raymond de Garival, conseiller au parlement de Toulouse, à qui elle fit partager sans peine les pieux sentimens dont elle était animée; ces deux époux unis sur la terre comme ils devaient l'être dans le ciel, formèrent le projet de quitter le monde, pour pratiquer dans la solitude les plus sévères vertus du christianisme. Raymond de Garival entra dans la chartreuse de Toulouse, et sa femme, le même jour et dans la même ville, prit le voile dans le couvent des religieuses de Sainte-Catherine de Sienne. La réputation de cette vertueuse dame ne s'arrêta pas aux frontières du Languedoc, elle arriva jusqu'à la capitale. La comtesse de Saint-Paul appela Marguerite de Senaux à Paris pour y fonder le monastère de Saint-Thomas, qui fut établi en 1627, et la dame de Garival fonda également peu après celui de la Croix, pl[illegible] avant la révolution dans le faubourg Saint-Antoine, après avoir parcouru différens quartiers de Paris. C'est là que cette vertueuse héroïne passa le reste de ses jours, s'offrant en modèle à ses religieuses, et ne cessant de les édifier par son admirable exemple. Elle avait d'illustres protecteurs; la reine Anne d'Autriche la vénérait particulièrement, et lui témoigna toujours une grande amitié. Enfin Marguerite de Senaux, mûre pour le ciel, fut y chercher sa récompense. Elle mourut le 7 Juin 1657.

III. SENAUX (Bernard de), petit-fils de Jean de Senaux I.er du nom, et né à Toulouse en 1660, fut porté dès son enfance à la piété; il entra de bonne heure au séminaire, où il se fortifia dans ses heureuses dispositions. Ses talens, autant que sa bonne conduite et l'éclat de sa naissance, le conduisirent aux dignités ecclésiastiques. Le roi Louis XIV instruit de son mérite et de ses éminentes qualités, le nomma à l'évêché d'Autun le 15 Août 1702. Bernard de Senaux prit bientôt possession de son siége; il se montra toujours assidu dans l'exercice de ses fonctions; sa charité fut grande, et il aima à tel point les pauvres, qu'il les institua ses uni-

ques héritiers. La cour de Rome, instruite des vertus de Bernard de Senaux, voulut aussi le récompenser ; le pape Clément XI donna à ce prélat, par une faveur particulière, le pallium, qu'il reçut onze jours seulement avant sa mort. Il termina ses jours au mois de Mai 1709.

IV. SENAUX (Jean de), conseiller au parlement de Toulouse, né dans cette ville, et petit-fils de Jean I de Senaux, dut à une généreuse idée la réputation dont sa mémoire jouit. Il était d'une famille aussi illustre par son sang que par ses vertus libérales, et tenait dans sa compagnie un rang qu'il devait à ses talens. Après la mort du célèbre Bayle en 1706, ses héritiers catholiques prétendirent faire casser son testament, sous le prétexte qu'étant hérétique relaps, et réfugié en Hollande, il avait perdu tous ses droits de cité. Des lois injustes, mais exécutées avec rigueur, soutenaient les demandes de ces parens avides. Cette cause intéressante fut portée devant le parlement de Toulouse, qui nomma Jean de Senaux pour rapporteur. Celui-ci, avec le coup d'œil de l'homme supérieur, connut que cette affaire intéressait l'honneur de la France, et qu'il importait à la patrie de ne pas repousser l'un de ses enfans qui l'avaient le plus illustrée par leurs talens. Son rapport, fondé sur cette belle idée, frappa les magistrats qui l'entendirent. Ils se montrèrent jaloux sur-tout de conserver par leur arrêt, fondé sur le maintien des droits du génie, ceux que Toulouse avait à se proclamer la ville des arts. En conséquence, les dispositions du testament de Bayle furent maintenues, et les applaudissemens universels prouvèrent au parlement qu'il avait interprété les intentions des Français, et satisfait le reste de l'Europe. Ainsi Jean de Senaux à qui cet arrêt fut dû, trouva le moyen d'unir en quelque sorte son nom à la célébrité de celui de Bayle.

V. SENAUX (Jean-Pierre de), petit-fils du précédent, président à mortier au parlement de Toulouse, naquit dans cette ville en 1727. Il entra en 1755 dans la compagnie qu'il honora par ses profondes connaissances, y apportant l'amour du travail sérieux des lois, tempéré par celui plus agréable de la littérature. Nommé l'un des mainteneurs de l'académie des Jeux Floraux en 1759, il s'y fit remarquer par la pureté de son goût et l'élégance de son style. On signala principalement son éloge de Clémence Isaure, où, par un agréable mélange de vers et de prose, il montra combien il lui serait facile de réussir dans ces deux genres différens. Appelé à la première assemblée des notables en 1787, il fit partie du bureau du duc de Penthièvre, le père de tous les malheureux. Là, Senaux se montra zélé défenseur des droits de la nation ; aussi fut-il exilé en 1788, comme déjà il l'avait été en 1771 avec sa compa-

gnie, lorsque Maupeou essaya de la renverser. Rentré en fonction au mois d'Octobre de la même année, il pouvait encore se promettre de prolonger sa carrière : mais le ciel eut pitié de lui ; il ne voulut pas lui donner le douloureux spectacle de la révolution qui se préparait, et dont Senaux n'eût pas manqué d'être la victime, comme le fut son fils infortuné. Enlevé au monde avant le temps de nos malheurs, il mourut au mois de Mars 1789.

VI. SENAUX (PIERRE-MAGDELAINE DE), fils du précédent, naquit à Toulouse en 1760. Nommé conseiller au parlement de cette ville en la chambre des enquêtes après la mort de son père en 1789, il se fût sans doute distingué dans cette carrière comme ses ancêtres. Déjà les débuts et l'éducation soignée qu'il avait reçu, donnaient de grandes espérances ; mais le torrent révolutionnaire arriva, Senaux fut entraîné avec ses confrères. La haine des Jacobins s'acharna contre lui : amené à Paris, traduit devant le tribunal de sang qui jugeait les vertus, on l'accusa de ne pas aimer la révolution, et d'avoir conspiré contre le peuple, en prenant part les 25 et 27 Septembre 1790, aux arrêtés et protestations du parlement de Toulouse. Sur ces motifs, sa condamnation et sa mort s'ensuivirent le 14 Juin 1794. En lui s'éteignit la maison illustre de Senaux : ses biens furent vendus ; son hôtel, bâti sur un dessin élégant, et qui attire dans la rue de la Bourse l'attention des curieux et de l'étranger, est aujourd'hui occupé par des commerçans de Toulouse ; l'asile des arts est devenu la demeure de l'industrie.

SÉRENUS, duc d'Aquitaine et de Toulouse vers la fin du VI.e siècle et le commencement du suivant. Les monumens de son époque se taisent sur son compte, ce qui nous fait présumer que sa vie fut tranquille, et exempte des tribulations auxquelles celle des grands n'est que trop soumise. Sérénus avait épousé Amantia ; il en eut deux fils, selon quelques historiens, Amand qui devint après lui duc de Gascogne, et un second Amand qui fut évêque de Maëstrick, et que l'église honore comme un saint. D'autres historiens pensent qu'Amand, duc de Gascogne, ne fut que le gendre de Sérénus, dont la fille s'appelait Amantia comme sa mère. Dans tous les cas Sérénus fut l'aïeul de Gisèle, épouse de Caribert, roi de Toulouse ; cette princesse hérita universellement de tous les domaines de Sérénus.

SERMET (ANTOINE-PASCHAL-HYACINTHE), ex-provincial de l'ordre des Carmes Déchaussés, évêque métropolitain du Sud, membre de l'académie des Sciences de Toulouse, etc., naquit dans cette ville, en 1732, d'une famille honnête et considérée. Il chercha de bonne heure dans le silence du cloître, un repos par lui vivement désiré, et dont plus tard il devait peu jouir.

Déjà Sermet avait commencé d'une manière brillante aux Jésuites, et sous le Père Latour, des études qu'il acheva de perfectionner au monastère des Carmes Déchaussés, où son penchant le porta à faire sa profession. On rapporte que vivement sollicité par les Jésuites de s'enrôler sous leurs bannières, il préféra se rejoindre à son frère aîné le Père Michel, qui était depuis long-temps religieux au couvent où Sermet entra à sa seizième année, attiré par son amour fraternel. Cet ordre estimable ne fut pas long-temps sans apprécier le mérite de Sermet : on chercha à l'employer utilement, et il demeura chargé d'enseigner la philosophie, et de faire le cours de théologie aux novices de son couvent. Sermet avait trop de connaissances pour ne pas remplir ces emplois avec distinction ; nourri de la lecture des saints Pères, il les expliqua convenablement ; et si par fois il se permettait de détruire les rêveries du péripatétisme, il sut toujours enseigner la morale chrétienne dans sa pureté, et environner les mystères de la foi de cette vive lumière qui part d'un cœur lui-même intimement convaincu. Plus il travaillait, plus l'étude lui devenait chère ; il y puisait sans cesse de tranquilles plaisirs. Il approfondissait les saintes Ecritures, les expliquait avec génie, et dans ses discours prononcés dans la chaire apostolique, on reconnaissait l'orateur nourri des maximes évangéliques, et professant les saines doctrines, celles avouées par nos grands théologiens. Son ordre crut pouvoir employer davantage, dans son intérêt, les talens de Sermet ; il lui confia le soin de ses affaires en diverses contrées de l'Europe. Sermet parcourut l'Espagne et l'Italie ; dans ce premier pays, témoin des excès funestes de l'inquisition, il voua à ce tribunal de sang une haine vigoureuse, qu'il exprima par les plus énergiques discours. Son esprit observateur le porta à étudier les mœurs, les usages, les lois des pays qu'il traversa, et sous le modeste costume de son ordre, il fit des conquêtes pour l'avantage de sa patrie, remarquant tout ce qui était bon, et n'oubliant rien de ce qui devait être utile. Après son retour à Toulouse, l'académie des Sciences de cette ville, qui cherchait le mérite par-tout où il se montrait, crut faire une acquisition précieuse en appelant Sermet dans son sein. Il mérita ce choix honorable, en s'empressant de concourir aux travaux de ses confrères ; les recueils de l'académie renferment plusieurs mémoires du plus haut intérêt, qu'il publia, et tous servant à éclaircir quelques faits de l'histoire de sa ville natale. On remarqua sur-tout celui dans lequel il révéla les horreurs commises dans Toulouse par les inquisiteurs qui y furent établis dans le XIIIe siècle, à la suite de la guerre contre les Albigeois.

Tous les cœurs vertueux frémirent en lisant le récit des atrocités que le fanatisme faisait naître. La réputation de Sermet dépassant les frontières de la province, le fit appeler à Paris. La foule accourut bientôt aux sermons de ce nouvel orateur, la cour voulut aussi l'entendre; et une station du carême, remplie à Versailles devant Louis XV, lui valut d'être nommé prédicateur ordinaire du roi. « Emule (dit » l'auteur de son éloge) de son » confrère le Père Elysée; doué, » comme lui, d'une érudition bril» lante, il le surpassait par un » débit plein de feu, et sur-tout » par cette simplicité sublime » dont on trouve le modèle dans » les livres sacrés, dans les Pères » de l'église, et qui en rappro» chant les vérités célestes de l'in» telligence des hommes, est plus » conforme à la vérité de l'évan» gile..... Dans le sermon de la » passion, en peignant les souf» frances de l'Homme-Dieu, il » cita les soufflets par lesquels les » bourreaux précédaient au sup» plice du Sauveur du monde : » ce mot *soufflet* choqua l'oreille » superbe des courtisans qui l'en» tendirent ; ils murmurèrent, » eux qui, loin d'avoir la sublime » résignation du maître de toute » chose, trouvaient seulement » dans le meurtre la vengeance » de leur honneur offensé. » Sermet après avoir occupé dans son couvent les charges de professeur, de prieur, de provincial, devint visiteur général de son ordre durant des conjectures bien délicates. Des troubles avaient éclaté parmi les enfans de sainte Thérèse; l'intendant de la province avait fait sans succès des tentatives pour les réunir ; le nouveau visiteur entre en fonctions, préside le chapitre, et dans quelques heures parvient à tout calmer. Il porta le même esprit pacificateur dans une assemblée extraordinaire qui se tint à Paris, composée des supérieurs de son ordre, et qu'il présida, d'après l'ordre du roi, conjointement avec l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne. Sermet y montra d'une façon particulière ses talens conciliateurs. La révolution arriva enfin ; l'assemblée nationale dépassant l'étendue de ses pouvoirs dans une constitution du clergé, empiéta sur ce qui ne pouvait être décidé que par l'église. Une nouvelle circonscription diocésaine eut lieu; un serment fut exigé des prélats et des prêtres : tout le premier ordre refusa de le prêter, moins deux ou trois évêques que la postérité jugera sévèrement. Les siéges furent déclarés vacans, ce qui ne pouvait être; et le peuple rentré dans son droit d'élire ses pasteurs, les nomma dès ce moment. Sermet que ses lumières eussent dû, selon nous, détourner du danger d'accepter un pareil poste, crut pouvoir au contraire se rendre aux désirs d'une faible portion de ses concitoyens; il fut élu évêque de la Haute-Garonne, et métropolitain du

Sud. Il chercha à se mettre en communication avec le pape ; ses avances furent rejetées, et avec les intentions les plus droites sans doute, il se trouva séparé de la communion de l'église ; et quel plus grand malheur pouvait-il essuyer ? car dans l'unité catholique se trouve peut-être toute l'existence de la religion. Mais du moins Sermet en acceptant des fonctions périlleuses qu'il n'eut pas la force de refuser, se montra tolérant et humain. Il ne persécuta pas le clergé qui lui était contraire, et qui devant seulement le combattre avec les armes de la raison, y joignait d'injustes et de cruelles injures. Un jour qu'il allait donner la confirmation à Saint-Gaudens, au moment de commencer la cérémonie, il apprit qu'on était à la recherche d'un prêtre réfractaire, et que l'ayant saisi, la populace allait le pendre ; Sermet aussitôt sort de l'église vêtu de ses habits pontificaux, arrache le malheureux ecclésiastique à la multitude furieuse, et la calmant en lui parlant au nom de Dieu, la détourne du crime qu'elle allait commettre. L'évêque constitutionnel du Sud ne tarda pas à connaître combien il est difficile de contenir dans de justes bornes le torrent qui s'est une fois débordé : il avait accepté la constitution civile du clergé, c'en était trop sans doute ; mais ceux qui avaient obtenu ce point de lui ne s'arrêtèrent pas ; ils voulurent aller plus avant, et de nouveaux décrets apprirent aux prêtres qu'ils pouvaient prendre une autre épouse que l'église, et aux époux du monde, que l'indissolubilité de leurs liens n'existait plus. A la nouvelle de la promulgation de ces lois, les ennemis de Sermet triomphèrent ; ils le virent avec joie placé entre sa conscience, et le besoin de conserver sa vie et son autorité : pour lui, sans inquiétude sur ce dernier point, il refusa de donner la permission à des divorcés de contracter de nouveaux mariages, et à des prêtres celle de prendre une femme, opposant aux lois humaines celles de l'église, et l'autorité des saints canons. A la nouvelle de ce refus, on le manda à la municipalité où se trouvaient tous les membres de la commune et ceux du conseil général : il s'y rendit, fit en leur présence sa profession de foi, et la termina par ces paroles : « Vous êtes les maîtres de » mon existence, mais vous ne le » serez jamais des principes qui » sont dans mon cœur. Je ne » consentirai point à ce qu'aucun » prêtre bénisse de tels mariages ; » l'église les réprouve, et moi » qui parle en son nom, je ne puis » aller contre ses décrets. » Peu de temps après, Sermet fut incarcéré en 1793 ; il partagea les rigueurs exercées envers les détenus, et ses ennemis poussèrent la malice au point de le transférer dans la prison où se trouvaient les victimes d'une opinion contraire à la sienne, qui, certes, ne le ménagèrent pas : mais

il sut avec courage et gaieté soutenir les combats qu'on lui livra. Après le 9 Thermidor, il fut rendu une loi qui enjoignait aux comités révolutionnaires de donner à chaque prisonnier les motifs de son arrestation. Celui de Sermet porte (et sa famille conserve encore cette pièce précieuse), qu'il avait été incarcéré pour avoir cherché à corrompre l'esprit public, en prêchant contre le divorce et le mariage des prêtres. Sa maxime favorite était, *autre chose est de se soumettre*, *autre chose est d'approuver* : c'est quelquefois le langage de la faiblesse, c'est peut-être celui de la raison. Il assista aux deux conciles que le clergé constitutionnel de France tint en 1797 et 1801; on le vit à l'époque du concordat de 1801, s'empresser de donner sa démission. Depuis lors il habita toujours Paris, et ce fut en cette ville qu'il décéda le 24 Août 1808, en disant au moment de sa mort : « Pendant mon épiscopat je crois n'avoir rien négligé » pour en remplir les devoirs; » je meurs avec la consolation » que nos adversaires même sont » forcés de me rendre cette justice. » En traçant cette notice biographique, nous ne nous sommes pas dissimulés les murmures qu'elle pourrait faire naître, mais notre impartialité nous a rassurés. Différens dans notre opinion des principes qui portèrent Sermet à accepter l'épiscopat, nous n'avons pas cru que ce fût un motif de nous montrer injustes à son égard. Cet ecclésiastique est trop près de nous pour pouvoir être jugé autrement que par les passions; nous avons essayé de devancer le temps de la vérité, qui est celui où les siècles ont passé sur les hommes d'une époque, et sur les générations suivantes. Enfin, nous serons trop heureux si le mécontentement des deux partis nous prouvait qu'en tenant le juste milieu, nous n'étions l'organe d'aucune haine ou d'aucune erreur. Outre les savans mémoires répandus dans le recueil de l'académie des Sciences de Toulouse, Sermet fit imprimer en 1799, un *Ordo* ou Bref d'une forme nouvelle, dans lequel il avait inséré des extraits des saints Pères sur les devoirs ecclésiastiques : il vendit une partie de sa bibliothèque pour faire paraître cet ouvrage; car s'il avait été religieux aisé, il ne trouva pas, quoi qu'on en ait dit, la fortune sous la mitre. Il a laissé en manuscrit un travail important sur une partie peu connue de la lithurgie; c'est un *Bénédictionnal.* Les sermons de Sermet jouirent d'un grande réputation; on a cité principalement ceux sur l'*Aumône*, *le Mauvais Riche*, *la Femme Parfaite*, *l'Amour des Ennemis*, *le Danger des Spectacles*, *un Panégyrique de saint Louis* : sa famille les aurait fait imprimer depuis long-temps; mais respectant les volontés de Sermet, elle les garde en manuscrit, comme sa modestie le lui ordonna au désavantage de sa

réputation. Il a laissé également deux autres ouvrages non publiés ; l'un est un *Dictionnaire de toutes les Rivières du monde*, l'autre devait avoir pour titre : *Recherches historiques sur Toulouse*. Ce dernier, dont malheureusement il n'existe que des fragmens considérables, avait été entrepris sur un plan bien vaste, celui que Laroche-Flavin avait tracé. (Voyez ce nom.) On a conservé le mémoire qui concerne les rues de Toulouse, et qui est à peu près complet. L'Histoire du parlement de cette ville ne devait pas être oubliée ; les parties qui ne sont point perdues, sont celles qui traitent des conseillers-clercs, des conseillers-évêques, des familles parlementaires. Des matériaux immenses sont rassemblés ; les malheurs des temps ne permirent pas de les mettre en œuvre. Il y a même lieu de croire qu'une portion principale de ce grand ouvrage s'est égaré à Paris lors de la mort de son auteur.

SERRE (Jean Puget de la), né à Toulouse en 1600, après avoir fait ses études dans sa ville natale, vint à Paris, où il prit le petit collet qu'il ne garda pas long-temps ; il obtint la place de garde de la bibliothèque de Monsieur, frère du roi Louis XIII, fut nommé historiographe de France, et enfin conseiller d'état. Cet auteur, naturellement né plaisant, servit une grande partie de sa vie de risée à nos meilleurs auteurs critiques, et notamment à Boileau, qui se moque de lui dans sa troisième satire, en faisant dire à un campagnard du repas qu'il décrit dans cette pièce :

Morbleu, dit-il, Laserre est un charmant auteur !

Cet écrivain médiocre eut cependant le talent de vendre à un haut prix toutes les productions qu'il faisait paraître. « C'est étrange, disait-il, qu'on me fasse des reproches après ma mort sur des livres dont on ne m'a rien dit pendant ma vie, et je ne comprends pas comment on ose en parler mal après le bon argent que j'en ai reçu. N'y a-t-il d'autres marques de la bonté d'un ouvrage, que le profit qu'en tire l'auteur, pourvu qu'il soit payé de son patron et du libraire aussi avantageusement que je l'ai toujours été ? N'est-ce pas une hérésie que de douter de son mérite ? et y a-t-il de meilleures pensées, ni qui pèsent plus que celles que l'on récompense au poids de l'or ? » Lasserre avouait ingénument qu'il n'avait jamais songé à travailler pour immortaliser son nom ; qu'il avait mieux aimé que ses ouvrages le fissent vivre, que de faire vivre ses ouvrages, pensant qu'un homme sage devait préférer les pistoles de son siècle aux honneurs de la postérité. Lasserre, dans toutes ses productions, ne mit jamais son esprit à la torture ; il se moqua toujours de cette vaine gloire dont les auteurs de nos jours s'enivrent si facilement, et du moins s'il fut mauvais poëte,

il en convint plus d'une fois. *Je vous ai bien de l'obligation*, disait-il à un plat écrivain de son temps, *sans vous je serais le dernier des auteurs.* Une autre fois se trouvant aux conférences que Richesource faisait sur l'éloquence dans une maison située à Paris, place Dauphine, après l'avoir écouté jusqu'au bout, il alla l'embrasser, en lui disant : *Ah! monsieur, je vous avoue que depuis vingt ans j'ai bien débité du galimatias ; mais vous venez d'en dire plus en une heure, que je n'en ai écrit en toute ma vie.* Lasserre a beaucoup composé en prose et en vers ; mais ses ouvrages sont aujourd'hui entièrement oubliés. Ses productions les plus connues sont, I. *Le Secrétaire de la Cour* (ou plutôt du peuple), qui a été imprimé plus de cinquante fois, et qui ne méritait pas de l'être une. Ce livre n'est qu'un amas, un magasin de formules de lettres et de complimens sur toutes sortes de sujets, où le peuple croit encore trouver un modèle de style épistolaire. « Un tel exemple, dit l'abbé Sabatier, est bien propre à démontrer qu'un auteur ne doit pas toujours citer pour preuve de la bonté de ses ouvrages, le nombre d'éditions qu'ils ont eu. » II. La tragédie de *Thomas Morus*, ou *le Triomphe de la foi et de la constance*, en cinq actes et en prose, représentée en 1642. Le cardinal de Richelieu assista aux premières représentations de cette pièce, qui eut un succès fou, et donna des marques de bienveillance à son auteur. La salle ne put contenir ceux que la curiosité y attirait pour voir ce chef-d'œuvre de barbarie et de mauvais goût. On y suait au mois de Décembre, et quatre portiers y furent étouffés. « Je ne le céderai à Corneille, dit alors Lasserre, que lorsque cinq portiers auront expiré à l'une de ces pièces. » III. *Thésée*, ou *le Prince reconnu*, tragédie en prose, 1644. IV. *Climène*, ou *le Triomphe de la vertu*, tragédie-comédie en prose, 1643. V. *Le Sac de Carthage*, tragédie en prose, 1642. Le comédien Monfleuri ne fit que mettre en vers cette tragédie, et la donna au théâtre sous le nom d'*Astrubal*. Nous terminerons cet article par quelques phrases assez plaisantes que Gueret, auteur du *Parnasse réformé*, met dans la bouche de Lasserre. « Je n'ai cherché, dit ce dernier, que l'expédition ; j'ai laissé aux autres le soin de bien écrire, et je n'ai pour moi que celui d'écrire beaucoup ; enfin, dans un temps où j'ai vu que l'on vendait si bien les méchans livres, j'aurais eu tort, ce me semble, d'en faire de bons ; j'avais une imagination si vive, que je composais un livre en une soirée, auquel je n'avais pas même songé deux heures auparavant : ma plume, toujours volante, ne pouvait suivre la rapidité de ma pensée, et souvent j'ai fait des ouvrages entiers sur le dos de mon imprimeur. »

I. SERS (Jean de), célèbre capitaine, issu d'une famille des plus anciennes du Languedoc, naquit à Rieux vers l'an 1536 ; appelé, comme la plupart de ses ancêtres,

à suivre la carrière des armes, il embrassa cette profession, et servit avec distinction sous Henri II. De Sers assista à plusieurs affaires importantes, et notamment à la bataille de Renti, livrée par ce monarque en 1554, où il fit des prodiges de valeur. Il défendit avec beaucoup de courage le château de Foix dont il était gouverneur, et repoussa les Huguenots qui voulaient s'en emparer, conservant ainsi au roi un des points les plus importans de son royaume. Henri III récompensa aussi cet habile guerrier, en le nommant commandant du marquisat de Saluces. Il mourut en 1589.

II. SERS (Lille de), de la même famille que le précédent, fut aussi un intrépide militaire; il mena à l'armée quatre cents gentilshommes de ses parens et amis, avec toute leur suite, qui servirent avec distinction sous le duc d'Epernon pendant toutes les guerres de la ligue. De Lille de Sers commandait dix régimens de pied et cinq cents chevaux. Cette famille, qui remonte à 1235, a fourni un grand nombre d'officiers supérieurs. Elle en compte aujourd'hui deux qui font partie de la garde royale. Les armes de cette famille sont écartelées au 1 et 4 d'azur au lion d'argent rampant, armé et lampassé de gueules, au 2 et 3 d'azur à trois étoiles d'or, deux en chef et une en pointe, le tout surmonté d'une couronne de marquis, pour support deux lions.

SEVENNE (Toussaint), fils d'un négociant de Toulouse, embrassa avec chaleur le parti de la révolution, et fut, avec Dominique Dupuy, ensuite général de brigade, l'un des fondateurs du *club des Amis de la Constitution*. Après la révolution du 10 Août, il entra dans le parti des républicains, connu sous le nom de *Faction de la Gironde*; il était alors aide de camp de Douziech, général en chef des gardes nationaux du département de la Haute-Garonne. Après le 31 Mai, il fut arrêté et conduit à Paris. Le tribunal révolutionnaire le condamna à mort le 11 Messidor an II, comme *fédéraliste*.

SILVIN (Saint), vivait dans le VIII.ᵉ siècle. Des auteurs peu érudits lui ont donné Pepin d'Heristal pour père, mais c'est à tort. Comme il est certain qu'il était natif de Toulouse, il n'y a nulle apparence qu'il fût de la famille de ce duc d'Austrasie. Silvin était cependant d'une naissance fort distinguée; ses parens l'obligèrent, étant très-jeune, à fiancer une personne de haute condition; mais pressé par le désir d'embrasser un état plus parfait, il abandonna sa future épouse, et la ville de Toulouse sa patrie, pour entreprendre divers pélerinages. Au retour de celui de la Terre-Sainte, il alla à Rome, où il fut sacré évêque régionnaire, voulant aller prêcher la foi dans les pays où elle n'était pas établie, comme dans ceux où elle ne faisait que de paraître. Après de longs travaux, et parvenu à une extrême vieillesse, il se vit trahi par ses forces, et se

retira pour lors dans le pays des Morins ou d'Artois, où il avait des terres considérables; ce qui a donné lieu, quoique sans fondement, de le placer dans le catalogue des évêques de Thérouane. Silvin mourut en cet endroit de la mort des justes, le 17 Février 717; les religieux de Saint-Riquier se rendirent dans le lieu où il était mort, et y célébrèrent ses obsèques. Sicherede, abbesse d'Auchi, pour honorer le lieu de sa sépulture, y fit ériger un superbe mausolée. Les miracles qui se firent par l'intercession de Silvin furent si nombreux et si éclatans, que la terre ne tarda pas à apprendre qu'elle avait un protecteur de plus dans le ciel, et saint Silvin fut depuis invoqué, et des autels furent dressés à sa mémoire. C'est très à tort que quelques-uns ont mis ce saint au nombre des évêques de Toulouse, et que d'autres l'ont confondu avec saint Silve, évêque de la même ville.

SIMON DE LEICESTRE, comte de Montfort, auquel on donne mal à propos une origine commune avec la maison de France dans la Biographie universelle, erreur dans laquelle les savans auteurs de l'histoire du Languedoc se sont bien gardés de tomber, était fils de Simon II, comte d'Evreux, seigneur de Montfort, et d'Amicie, comtesse de Leicestre en Angleterre. Dans le partage des biens paternels, il eut pour sa part les comtés de Montfort et de Leicestre, dont il prit le nom. Il avait épousé avant l'an 1190, Alix de Montmorenci, et s'était rendu célèbre dès sa première jeunesse par sa bravoure sans pareille, et les grands talens qu'il savait déployer. Avant de se faire connaître dans le Languedoc, où son ambition et sa cruauté lui donnèrent une si odieuse célébrité, il se distingua dans la Terre-Sainte, où il avait été, dès l'an 1204, chercher *de la gloire et des pardons.* Lorsqu'on vit éclater dans le midi de la France les querelles si fatales entre l'église et le comte de Toulouse Raymond VI (voyez ce nom), Montfort était de retour de la Judée. Il prit la croix de nouveau avec le duc de Bourgogne, qui l'avait engagé à le suivre à la croisade prêchée dans toute la France contre les hérétiques albigeois, et contre les princes qui avaient le malheur de ne pas vouloir faire couler le sang de leurs sujets égarés. Simon de Montfort, devenu en 1209, par ses grandes qualités, un des chefs principaux de l'entreprise, ne tarda pas par ses flatteries et son apparente piété, à s'attirer l'amitié du légat Milon, qui, après la prise de Carcassonne, trouva le moyen de le faire élire chef des contrées qu'on venait de soumettre. On lui confia la garde de Trencavel, dernier comte de Carcassonne, et qu'une perfidie avait fait tomber au pouvoir des croisés. Montfort venait d'usurper l'héritage de cet infortuné; aussi ce dernier ne tarda pas à périr d'une de ces maladies

subites qui atteignent si à propos tous ceux dont les princes ont intérêt à se défaire. Les états que Montfort venait d'acquérir eussent contenté tout autre que lui; mais les riches domaines des Raymonds éblouissaient ses yeux, et s'enveloppant du manteau sacré de la religion, il se flatta de détruire une famille autant aimée de ses peuples, qu'elle était redoutable à ses ennemis. Les prétextes de guerre ne manquèrent pas; les légats étaient pour Montfort; ils excommunièrent à diverses reprises le comte de Toulouse, qui fut obligé de repousser par les armes la guerre injuste qu'on lui faisait. Montfort, encouragé par l'évêque Foulques (voyez ce nom), essaya de bloquer Toulouse; de là il fut assiéger le fort château de Montferrand, et n'ayant pu le réduire, il en obtint la remise par la trahison de Baudouin (voyez ce nom), frère du comte Raymond VII. Celui-ci qui avait repoussé Montfort devant les murs de sa capitale, crut pouvoir l'assiéger dans Castelnaudary. Simon, quoique surpris, se défendit avec vigueur, et profitant d'un moment favorable, tomba sur les Toulousains, les mit en déroute, et les contraignit à se retirer en 1211. D'autres victoires suivirent la première. Le comte de Foix est contraint à proposer un accord qu'il ne tarde pas de rompre; l'Albigeois, en partie révolté, rentre sous l'obéissance de Monfort; il soumet l'Agenois, le Comminges, les pays voisins, prend Moissac, et nombre d'autres places, et par-tout se montre aussi habile guerrier que bon politique. Il convoqua à Pamiers, en 1212, une assemblée générale de la conquête, et partagea diverses contrées aux chevaliers français qui l'avaient suivi. Mais dans ce moment où la fortune paraissait lui être fidèle, fut celui qui le mit le plus près du danger de tout perdre. Les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges, appuyés du roi Pierre d'Aragon, rassemblèrent une armée forte, dit-on, de cent mille hommes, et marchèrent vers Toulouse, en suivant le cours de la Garonne. Le 2 Septembre 1213, ils investirent Muret; à cette nouvelle, Simon de Montfort n'amenant avec lui qu'une poignée de soldats, accourt et entre dans la ville: là se trouvaient plusieurs évêques qui, effrayés à la vue du péril, parlaient d'aller implorer la clémence du roi d'Aragon. Montfort n'eut garde d'y consentir; il trouva dans son cœur assez de force pour lutter avec avantage, et il espéra tout aussi du fanatisme de ses croisés; il ne se trompa pas. Partant du pied de l'autel pour aller défendre, à ce qu'il disait, la cause de Dieu, il osa, avec quinze cents hommes, attaquer le premier ses formidables ennemis le 12 du même mois. Une terreur panique frappa les confédérés; le roi d'Aragon fut tué presque au premier coup de lance; dès ce moment les chefs perdirent la tête, et leurs soldats, sans faire

attention au petit nombre des assaillans, prirent honteusement la fuite. La déroute devint générale, et la cause des Raymonds parut perdue sans retour. Les Toulousains consternés se soumirent à Montfort, qui fut sur les bords du Rhône poursuivre le cours de ses victoires. Il conclut le mariage de son fils Amauri en 1213, avec la fille unique du Dauphin Viennois. Il s'empara de la ville et de la vicomté de Nîmes, comme aussi de tout ce qui restait aux comtes de Toulouse tant en Languedoc qu'en Querci et Guienne. Les légats du pape, le concile de Montpellier, disposèrent en sa faveur de toutes ses conquêtes; le pape enfin, en 1215, les lui donna provisionnellement. Tandis que sous le spécieux prétexte de poursuivre les hérétiques contre lesquels il usait de la plus atroce rigueur, il s'emparait de tous les états qui étaient à sa bienséance, il ne craignait pas de s'exposer lui-même aux foudres de l'excommunication, en dépouillant l'archevêque de Narbonne, Arnaud, des droits qu'il avait sur la seigneurie de cette ville: ces deux personnages s'attaquèrent avec acharnement, et l'on vit les étendards des croisés s'avancer contre les bannières de l'église. Ce scandale n'entraîna aucun désagrément pour Montfort; appuyé par la majeure partie du clergé, il lui fut libre de maltraiter Arnaud; ainsi l'on prouva clairement que ce n'était pas aux Albigeois qu'on avait fait la guerre, mais bien aux domaines comme aux richesses des Raymonds. Montfort se fiant peu à la fidélité des Toulousains, fit en 1215 démanteler leur ville, et exigea d'eux une contribution de trois mille marcs d'argent; enfin cette même année le concile de Latran lui adjugea définitivement les pays qu'il avait soumis, et dès-lors il prit les titres de comte de Toulouse, duc de Narbonne, etc. Il se mit en possession de sa capitale, contraignit le peuple à lui prêter serment d'obéissance, et fut lui-même faire hommage de ses souverainetés au roi de France Philippe-Auguste, au mois d'Avril 1216. Au comble de la gloire, Montfort croyait pouvoir se reposer; la nouvelle de la tentative du jeune Raymond sur la ville de Beaucaire, le fit encore courir aux armes. Il se flatta de marcher à la victoire; un enfant, sur les bords du Rhône, vengea la honte de Muret. Le chef des croisés ne se présenta que pour être battu, et pour assister à la reddition de Beaucaire, qui capitula devant ses yeux. Tels sont les jeux de la fortune, et cette fois ne fut pas la dernière où un grand capitaine dut céder à de faibles rivaux. Montfort, la rage dans le cœur, revient sur Toulouse excité par l'évêque Foulques, le féroce ennemi de son troupeau. Il arrête prisonnier les plus qualifiés de la ville; il entre dans son enceinte, portant la flamme et la mort; il incendie plusieurs quartiers, livre les autres

au pillage, et contraint les habitans, pour se racheter d'une entière destruction, à lui payer l'énorme somme de trente mille marcs d'argent, et peu satisfait encore, il a la barbarie de faire égorger les cent otages qu'on lui avait donné. Tant de tyrannie devait porter son fruit; ce fut celui de l'insurrection. Les Toulousains profitant de son absence, reprirent les armes; ils rappellèrent le comte Raymond VI, qui accourut au secours de ses sujets malheureux le 13 Septembre 1217, et tous ensemble se hâtèrent de fortifier une ville sur laquelle le courroux de Montfort allait éclater. Celui-ci instruit de la révolte des Toulousains, jura de détruire leur cité de fond en comble; il marcha contre eux, espérant les dompter dès la première attaque: mais si Toulouse n'avait plus que des remparts de terre, elle possédait des défenseurs exaspérés par l'amour de la patrie, et l'indignation contre le bourreau de leurs concitoyens. Montfort échoua dans son dessein; il fallut en venir à former le siége selon les règles de l'art. Une multitude de croisés vint l'aider de son appui; tout fut inutile, les Toulousains étaient invincibles; cent mille ennemis ne les étonnèrent pas; les enfans, les femmes, les vieillards, tout rivalisait de zèle et de courage. Le siége durait depuis huit mois, et Montfort n'avait pas gagné un pouce de terrain; enfin la justice divine, lasse de l'ambition de ce guerrier, marqua le terme de ses jours. Il fut tué d'un coup de pierre lancé par un mangoneau, disent les uns, ou par une femme, disent d'autres auteurs, le 25 Juin 1218. (Voyez Raymond VI, Raymond VII.) Sa mort assura la victoire aux comtes de Toulouse. Amauri de Montfort leva le siége de cette ville, emportant avec lui le corps de son père, qui reçut une sépulture provisoire dans la cathédrale de Carcassonne, et qui plus tard fut transporté dans le monastère des Hautes-Bruyères, à quelque distance de Montfort l'Amauri. Ce guerrier, recommandable par de grandes qualités, y joignit tout ce que la cruauté, la perfidie et l'ambition ont de plus détestable. Généreux et libéral, il se montra tout à la fois avare et ennemi de ceux dont il faisait ses sujets. On dit qu'il fut pieux; nous pensons qu'il était hypocrite. Les historiens ecclésiastiques en ont généralement fait un saint, un second Machabée; les écrivains impartiaux l'ont flétri avec raison: car ce n'est pas tout que d'afficher de hauts sentimens de religion, il faut encore pratiquer les premières vertus qu'elle enseigne, le désintéressement, la bonté, la franchise, la modestie; et certes, Montfort ne les connut jamais. Plusieurs auteurs ont écrit sa vie; la plus connue est celle de Pierre de Vaulx-Sarnai, intitulée: *Histoire de la guerre des Albigeois et gestes de noble Simon de Monfort.* Nous aurions voulu étendre cet article; mais nous

eussions dépassé les bornes que nous nous sommes données; d'ailleurs nous espérons offrir au public une histoire complète des événemens de cette époque, et là les anecdotes concernant Montfort trouveront leur place, sans qu'il soit besoin de les réduire à une sèche narration.

SOUBEIRAN (Jean SCOPON de), de l'académie des Jeux Floraux, né à Toulouse le 18 Janvier 1699, fut destiné à la profession d'avocat par ses parens; il obtint des succès brillans au barreau, qu'il quitta pour aller dans la capitale se livrer à son amour pour les lettres. Quelques jugemens sur des ouvrages estimés, lui acquirent la réputation d'homme de goût : les jeunes écrivains le consultèrent. Ayant fait un voyage en Hollande et en Angleterre, les savans étrangers lui firent un accueil distingué. Le célèbre Saurin fit tous ses efforts pour le retenir à la Haye. De retour à Toulouse en 1726, son père exigea qu'il reprît sa première profession; il obéit, obtint encore des succès, et repartit pour Paris. S'y étant marié, il revint de nouveau à Toulouse, où l'académie des Jeux Floraux et celle des Sciences l'admirent dans leur sein. Un prix d'éloquence avait déjà été fondé; il ne se portait alors qu'à la somme de deux cent cinquante francs; Soubeiran offrit à ses confrères de l'élever à celle de quatre cent cinquante francs. Ayant perdu ses parens, il repartit pour Paris, où il mourut subitement le 22 Février 1751; il était généreux, bienfaisant, sévère dans ses mœurs. Il avait un talent distingué pour la déclamation, et le célèbre Baron se plaisait souvent à l'entendre. Nous avons de lui quelques ouvrages : I. Des *Dissertations* sous le titre de *Réflexions*, à l'occasion de la tragédie de Brutus de Voltaire, et son discours sur la tragédie, dans laquelle Soubeiran défend l'opinion de Lamothe concernant la tragédie en prose : elle fut réimprimée en 1738, à la suite de ses *Observations critiques* sur les remarques de l'abbé d'Olivet, qu'il combat avec avantage. II. *Lettre au sujet de l'histoire de Madame de Luz*; III. *Examen des confessions du comte de......* par Duclos, en 1742. Cette critique est vive, remplie de finesse, de sel, de goût, de décence et de gaieté; elle eut deux éditions dans la même année. IV. *Caractère de la véritable grandeur*, en 1746, ouvrage rempli de philosophie; V. *Considérations sur les mœurs de ces siècles*, imprimé à Paris en 1749, in-12 : il se trouve très-souvent en opposition avec Duclos; d'ailleurs son style plein de sécheresse ne pouvait pas lutter avec celui de Duclos. On a aussi plusieurs pièces de vers de cet auteur, qui sont insérées dans le recueil de l'académie des Jeux Floraux.

SOULATGES (François), né à Toulouse au commencement du XVIII.e siècle, et mort dans

cette ville vers 1780. Soulatgés s'adonna au barreau dès sa plus tendre enfance, et consacra une plus grande partie de sa vie à composer des ouvrages relatifs aux matières de droit. Nous avons de lui, I. *Coutumes et Usages de la ville de Toulouse, en latin et en français*, imprimé à Toulouse 1770, 1 vol. in-4.° Cet ouvrage est encore bon à consulter. II. *Traité des Hypothèques*, 1 vol. in-8.°, Toulouse 1780. III. *Styles des Saisies*, 2 vol. in-12, 1778.

SOURROUILHE (N.), poëte peu connu, fut le dernier qui obtint le prix du Souci décerné par l'ancien corps des Jeux Floraux. Ce prix lui fut accordé le 3 Mai 1694, et peu de mois après, Louis XIV érigea l'académie qui subsiste encore. Nous avons de Sourrouilhe un recueil de poésies, intitulé : *Le Triomphe du Souci*, in-4.°, Toulouse, N. Henault, 1694. Ce recueil est précieux, parce qu'il nous fait connaître en partie l'état de la littérature à Toulouse vers la fin du siècle qui avait vu éclore les chef-d'œuvres qui ont donné un éclat durable au règne de Louis le Grand.

SPINETE (Esclarmonde). Le nom de famille de cette dame toulousaine, qui florissait dans le milieu du XVI.e siècle, semble d'origine italienne ; peut-être ses parens avaient-ils quitté la terre d'Ausonie vers l'époque où Charles VIII et Louis XII y portèrent leurs armes long-temps victorieuses. Ce fut alors qu'un grand nombre d'Italiens qui avaient embrassé le parti de la France, quittèrent leur pays, et vinrent chercher une nouvelle patrie dans le royaume des lis, lorsque les armées de nos rois furent contraintes à repasser les Alpes. Plusieurs familles se fixèrent en Languedoc et en Provence, dont le beau ciel leur rappelait en quelque sorte celui si pur dont ils s'étaient éloignés sans retour. Quoi qu'il en soit, Spinete aimait les arts comme on les aime en Italie et aux rivages occitaniens. Elle chantait sur sa lyre les vers qu'elle composait, et comme plusieurs femmes également inspirées par les Muses, elle demanda en 1540, aux mainteneurs des Jeux Floraux, de pouvoir disputer les fleurs offertes en récompense aux talens. Clémence Isaure qui les avait fondées, avait appelé au concours également son sexe et celui qui affecte la prééminence. Des poëtes peu galans, des magistrats qui ne l'étaient guère, avaient voulu exclure les femmes du combat poétique ; elles firent valoir leurs droits, et l'on eut honte de se montrer injustes envers elles. Les mainteneurs et maîtres des Jeux Floraux, après la lecture de la requête qui était en vers (voyez Peschaira), et sur le rapport de Trassabot l'un d'entre eux, déclarent que dorénavant le sexe illustré par Clémence Isaure serait au concours. Pierre Nogeroroles, dans son Recueil, avait conservé quelques pièces d'Esclar-

monde Spinete. On ignore l'époque de la mort de cette dame, qui jouit en son temps d'une grande réputation (V. E. FONTAINE, B. DAUPI, F. MARRIE, E. LIGOUNE, J. PERLE, A. PESCHAIRA.)

SPONDE (HENRI DE), né à Mauléon-de-Soule, bourg de Gascogne, entre la Navarre et le Béarn, le 6 Janvier 1568. Henri de Bourbon, depuis Henri IV, fut son parrain. Le père de Sponde était secrétaire de Jeanne, reine de Navarre : il était calviniste ; aussi éleva-t-il son fils dans la même religion. A peine sorti de l'adolescence, il manifesta le plus vif désir de s'instruire, et ses progrès dans les langues latines et grecques furent rapides. Un voyage qu'il fit en Ecosse à la suite de Guillaume Salluste du Bartas, ambassadeur du roi de France, lui facilita les moyens de connaître profondément la langue anglaise. A son retour, il étudia en droit civil et canon, et fut bientôt après nommé maître des requêtes par le roi de Navarre. La lecture qu'il fit de quelques livres de Controverses composées par Duperron et Bellarmin, le touchèrent si fort, qu'il se décida à changer de religion. Ce fut en 1595 qu'il fit abjuration du calvinisme. En 1600, Sponde accompagna le cardinal de Sourdis à Rome, embrassa l'état ecclésiastique, et fut fait prêtre cinq ou six ans après. Ayant été nommé par Louis XIII, en 1626, à l'évêché de Pamiers, il refusa cette dignité, et ne l'accepta qu'après un commandement que lui en fit le pape Urbain VIII. Sponde, aussi recommandable par ses talens que par ses vertus, n'oublia rien pour convertir les hérétiques de son diocèse ; et comme il avait connu lui-même par expérience quel peut être l'endurcissement des personnes aveuglées, il n'employa aussi jamais à leur égard que les voies de la douceur. Sous son épiscopat, il établit une congrégation ecclésiastique, des séminaires, ainsi que quelques maisons religieuses. Il mourut à Toulouse le 18 Mai 1643, dans la soixante-cinquième année de son âge. On voit son mausolée derrière le chœur de la cathédrale ; on a placé au-dessous une inscription. Les principaux ouvrages de Sponde sont, I. l'*Abrégé* des Annales de Baronius, 2 vol. in-folio, et la continuation qu'il en a faite jusqu'à l'an 1640, 3 vol. in-folio. Quoique cet ouvrage contienne presque autant de fautes que celui de Baronius, il doit être acheté par ceux qui ont les annales de ce cardinal ; il servira à leur rappeler les faits principaux qui y sont détaillés avec netteté, et choisis avec jugement. Pour rendre ce recueil plus complet, Sponde y joignit les Annales sacrées de l'ancien Testament jusqu'à Jésus-Christ, in-folio, qui ne sont proprement qu'un abrégé des Annales de Tornier. On a aussi de Sponde, II. des *Ordonnances synodales*, Toulouse, 1630. III. Son Traité *de Cœmeteriis sacris*, 1638, in-4.°, renferme des recherches curieuses. Le premier

but de l'auteur, qui avait d'abord fait imprimer ce livre en français, Paris, 1600, in-12, avait été de réfuter une prétention des calvinistes. En effet, il prouve que les cimetières ayant été regardés comme sacrés par toutes les nations, les protestans avaient tort de traiter d'injustice le refus que faisaient les catholiques de rendre leurs cimetières communs avec eux. Pierre Frison, docteur de Sorbonne, a écrit sa vie. La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de la Noue, à Paris, 1639, 6 vol. in-folio. La Monnoye, dans sa Lettre sur le livre des Trois Imposteurs, attribue à l'évêque de Pamiers le *Magot Genevois*, sans nom de lieu, 1613, in-8.° de 98 pages.

STHARACH (Jean de), né à Toulouse vers l'an 1370. On croit qu'il se livra à l'étude de la médecine, et qu'il devint habile autant qu'on peut l'être dans cet art conjectural. Il traduisit en français le *Livre de Claude Gallien, prince des médecins*, etc. contenant le *Traité des viandes qui engendrent le bon ou le mauvais suc*, imprimé à Paris en 1553. Stharach, dont le nom nous semble allemand tant il est barbare, fut attiré à Paris par la reine Catherine de Médicis, qui voulut employer ses talens dans la science d'Hypocrate, et ceux qu'il possédait en astrologie, étude favorite de cette princesse. Stharach après avoir fait de grands calculs presque magiques, n'en devina pas mieux l'époque de son trépas. Il termina ses jours en 1560; car les médecins meurent aussi bien que les astrologues, la mort pour qui ils font tant, comme on a dit, ne faisant rien pour eux.

STATIUS SURCULUS ou URSULUS, né à Toulouse, suivant Eusèbe, enseigna la rhétorique dans les Gaules et à Rome. Ce rhéteur vivait, à ce que l'on croit, vers l'an 60 de Jésus-Christ. C'est à tort que quelques auteurs l'ont confondu avec le poëte Stace. Ils auraient pu se convaincre du contraire en consultant les *Sylves*, où ce dernier assure qu'il était Napolitain. Quant au rhéteur toulousain, il paraît qu'il professa la rhétorique dans Toulouse avec succès, et que ce seul titre lui a valu de la part des capitouls une place parmi les grands hommes, auxquels ils ont décerné les honneurs de leur Panthéon. Statius mourut l'an 59 de l'ère chrétienne.

I. SUDRE (Guillaume), cardinal sous le titre de Saint-Jean et de Saint-Paul, naquit à Toulouse, entra de bonne heure dans l'ordre des Frères Mineurs, et professa la théologie dans sa ville natale. Il fut nommé lecteur du sacré palais, évêque de Marseille après la mort du cardinal Fontamier, et enfin revêtu de la pourpre romaine par le pape Urbain V en 1366. Il fut envoyé en légation dans le royaume de Naples en 1368, pour apaiser les querelles entre le prince de Tarente et le duc d'Atria. Il ter-

mina ses jours à Avignon le 4 des kalendes d'Octobre 1373.

II. SUDRE (Théodore), célèbre avocat, naquit à Gimont dans l'ancienne Gascogne, en 1718. Il commença son éducation au collége de la Doctrine chrétienne de cette ville, et l'on ne tarda pas à concevoir de lui les plus brillantes espérances. Le jeune Sudre dut bientôt les justifier, et les succès qu'il obtint au collége n'étaient que les préludes des triomphes qui l'attendaient sur un théâtre bien différent. Sudre, après avoir terminé ses premières études, vint à Toulouse se livrer à celle du droit; elle était alors bien plus étendue et plus compliquée qu'aujourd'hui. Ses règles et ses principes généraux se trouvaient disséminés dans une foule de lois ou ordonnances; on n'avait pas encore conçu l'heureuse idée de les rassembler dans un seul code, et le complément d'un ouvrage aussi parfait semblait être réservé aux célèbres législateurs du XIX.e siècle. Enfin les prérogatives des seigneurs, les priviléges du clergé et ses lois particulières, la distinction des pays de coutumes et de ceux de droit écrit, nécessitaient de grandes études, et demandaient un travail fort opiniâtre : nous pouvons dire hardiment que toutes ces causes réunies faisaient du droit, en France, une des sciences les plus vastes et les plus difficiles. Sudre ne fut point rebuté par toutes ces difficultés; au contraire, il joignit à l'étude du droit français, celle des lois romaines, dont la sagesse et le bel ordre l'avaient vivement frappé, ce qui contribua peut-être davantage à lui procurer le fondement de cette vaste érudition qui le fit dans la suite regarder comme un des membres les plus distingués du barreau de Toulouse. La science, réunie à l'étude du droit, ne suffit pas toujours à l'avocat, et pour obtenir des succès, il doit nécessairement être éloquent, et c'est sur-tout ce que Sudre envisagea d'abord. Toulouse offrait alors dans son enceinte plusieurs orateurs distingués; il étudia avec soin ces modèles, assista à leurs plaidoiries journalières, brûlant du désir de faire entendre sa voix à côté de la leur. Ses vœux ne tardèrent pas à s'accomplir, et Sudre eut enfin le bonheur de plaider, pour la première fois, devant le parlement de Toulouse. Une assemblée aussi brillante que nombreuse assista à son début; elle applaudit avec transport à ses premiers essais, et dès ce moment il devint l'égal de ses confrères; son éloquence était vive, facile, entraînante, sans cependant qu'elle fût emphatique. Il s'exprimait avec noblesse et précision, et sa dialectique pleine de vigueur apportait la conviction dans les esprits, et le goût le plus pur embellissait ses plaidoyers, et en assurait le succès. Sudre jouissait d'une réputation intègre; aussi son nom seul suffisait-il pour recommander une

cause : aimant avec passion sa belle profession, il en sentait la noblesse, et ses forces semblaient doubler toutes les fois qu'il entreprenait la défense du pauvre, ou qu'il luttait contre ceux dont la fortune et le crédit cherchaient à étouffer les plaintes du malheureux. Une cause bien remarquable vint attacher le nom de Sudre à un des événemens les plus funestes du milieu du dernier siècle. En 1761, Jean Calas, sa femme, et Pierre Calas un de leurs enfans, furent accusés d'avoir assassiné Antoine Calas leur fils : cette histoire est assez connue, et l'on nous dispensera sans doute de la retracer ici. (Voyez l'article Calas dans ce Dictionnaire.) Sudre fut chargé de défendre les Calas ; il embrassa leur défense avec zèle ; mais tous ses efforts furent inutiles. Convaincu lui-même de leur innocence, il ne put cependant réussir à faire partager son opinion aux juges qui condamnèrent Calas père au supplice de la roue. Cet arrêt fut exécuté le 9 Mars 1762. Les mémoires que publia Sudre dans cette cause célèbre, sont connus, et pour donner une idée de leur perfection, nous nous bornerons à dire que Voltaire en a souvent vanté l'éloquence, en témoignant le regret qu'ils n'eussent pas eu plus de succès. Quelque temps après le jugement de ce fameux procès, Sudre quitta le barreau pour vivre paisiblement au sein de sa famille. En 1755, il s'était marié à mademoiselle Baras, et en avait eu dix enfans. Il se plaisait à les élever lui-même, en s'efforçant de faire germer dans leurs jeunes cœurs la pratique de toutes les vertus. Simple et charitable, Sudre fut tout à la fois bon père et bon époux, possédant en même temps toutes les qualités qui font aimer et respecter l'homme. Nous avons de lui plusieurs ouvrages, qui, quoique roulant sur des matières étrangères à notre nouvelle législation, n'en sont pas moins encore estimés des jurisconsultes à cause de la vaste érudition que l'on y rencontre. Telles furent les principales occupations auxquelles se livra Sudre dans sa vieillesse. La révolution éclata, et tout en souhaitant avec ardeur la réformation des abus qu'elle devait proscrire, il dut nécessairement bientôt gémir sur les maux qu'elle ne tarda pas à nous préparer. Sudre mourut en 1795, après avoir vu cependant moissonner presque sous ses yeux ce corps de magistrats respectables devant lesquels il avait si souvent pris la parole. Nous ne doutons pas en effet que son cœur ne fût navré de douleur en voyant sur la fin de sa longue carrière sa patrie livrée aux fureurs des cannibales et des assassins auxquels, par un miracle surprenant, il échappa lui-même. Il termina ses jours dans la soixante-dix-septième année de son âge (1),

(1) M. Roucoule, l'un des premiers jurisconsultes de cette ville,

regretté de sa famille, de ses amis, et de tous ceux qui l'avaient connu. Telle fut la vie de cet homme vertueux, de cet avocat célèbre; ses compatriotes devaient le connaître, et c'est aussi à eux que cette notice s'adresse.

SULPICE SÉVÈRE (SAINT), né à Toulouse dans le IV.e siècle, recommandable par l'éclat de sa naissance, de ses grandes richesses, mais plus encore par la pureté de ses mœurs, l'élévation de son esprit et la réputation de ses ouvrages. Il fréquenta le barreau dès sa jeunesse, et à son début se fit admirer par son éloquence. Il épousa une dame de Toulouse de la famille patricienne des Basses; elle se nommait Bassula; elle était très-pieuse, et apporta en outre de grands biens à son mari; mais elle ne vécut pas long-temps, et sa mort détacha Sulpice Sévère des pensées de la terre, le portant à ne s'occuper que des choses du ciel. Il renonça à ses espérances de fortune, se consacra à la retraite à l'exemple de saint Paulin, avec lequel il paraît avoir été lié dès son bas âge d'une tendre amitié, qui était née sans doute de la conformité de leur goût et du voisinage de leurs terres. Sulpice Sévère se retira au lieu de Primuliac, situé dans l'ancien diocèse de Narbonne, entre cette ville et Toulouse. C'est là qu'associé avec plusieurs disciples qui le suivirent, il travailla à se sanctifier par les austérités et les pratiques de la vie monastique, et se rendit autant célèbre par sa pénitence que par les pieux et savans écrits qu'il a laissés à la postérité. Son commerce et ses étroites liaisons avec saint Martin de Tours, dont il nous a conservé dans ses ouvrages les actions les plus mémorables, lui font un honneur infini, et sont des marques éclatantes de sa piété et de la sainteté de sa vie. On est redevable à Sulpice Sévère d'un excellent abrégé d'histoire sacrée et ecclésiastique, qui est intitulé : *Historia sacra*. Il contient d'une manière fort concise ce qui s'est passé de siècle en siècle depuis la création du monde jusqu'au consulat de *Stilicon* l'an 406 de Jésus-Christ. Cet ouvrage a fait donner à son auteur le nom de *Salluste chrétien*, parce qu'en l'écrivant il s'est proposé cet écrivain pour modèle, mais il est loin de posséder entièrement la pureté et l'élégance du style de Salluste. Cependant celui de Sulpice Sévère n'est pas dépourvu de grâce; il est même par fois élégant; mais on peut aussi lui reprocher quelques fautes concernant l'histoire et la chronologie. Les meilleures éditions de cet abrégé de l'histoire sacrée, sont les suivantes: Elzévir, 1636, Paris, in-12, ou 1643; Elzévir, *cum notis variorum*, 1665, in-8.° Leipsic, 1709,

a bien voulu nous communiquer l'éloge qu'il avait fait de Sudre dont il a été l'ami le plus intime. Cet écrit nous a été d'une grande utilité pour la rédaction de cet article, et nous croyons qu'il est de notre devoir de lui en témoigner ici toute notre reconnaissance.

in-8.° Verone, 1741-54, 2 vol. in-4.° Cette édition est la plus complète et la plus estimée de cet auteur. Le P. Prato, Oratorien, l'a accompagnée de notes et de savantes dissertations. La première édition de Sulpice Sévère parut pour la première fois à Bâle ; elle est rare et recherchée, principalement à cause du traité qui concerne les anciennes lithurgies latines, et qui peut servir *d'appendix* au livre de Flaccus Illyricus ; ce traité intitulé : *Missa latina l'index rerum et verborum*, annoncé sur le titre, ne se trouve pas dans le volume. En 1656, on a publié aussi une version française de Sulpice Sévère ; mais cette traduction n'est point estimée ; elle passe pour être platement écrite. II. La *Vie de saint Martin*, ouvrage publié d'abord pendant la vie de ce saint évêque, continuée après sa mort, et où Sulpice inséra les actions remarquables, les miracles de son illustre ami. III. Un *Dialogue*, où il parle des solitaires d'Egypte, racontant le voyage qu'un de ses amis nommé Posthumier y avait fait trois ans auparavant. Gennade a dit de Sulpice Sévère, qu'en sa vieillesse il eut le malheur d'être séduit un moment par les Pélagiens ; mais ayant reconnu peu après sa faute, il se condamna à un silence perpétuel pour se punir d'avoir soutenu l'hérésie. Nous ne garantissons pas la vérité de l'anecdote, qui nous paraît plus que suspecte. On croit que Sulpice Sévère mourut en 419 ou 420.

SULPINNIS (Pierre), né à Toulouse vers le milieu du XIV.e siècle, renonça au monde de bonne heure, et entra dans l'ordre des Franciscains. La piété qui éclata dans toutes ses actions, le rendit bientôt recommandable. Il acheva de s'attirer la considération de ses compatriotes, en publiant divers ouvrages aujourd'hui publiés ou perdus, le temps s'acharnant à détruire la plupart des œuvres humaines. Le titre d'une des productions de Sulpinnis a échappé à cette proscription des siècles et des hommes ; elle était intitulée : *De Angelico hierarchica*, de la hiérarchie des anges. Où l'auteur avait-il pu puiser ses renseignemens ? Les saintes écritures n'apprennent pas grand chose sur ce point ; mais lorsque Sulpinnis écrivait, on aimait les conjectures ; maintenant il nous faut du positif. Nous connaissons peu les anges, lorsque malheureusement nous avons trop à faire aux démons ; aussi pensons-nous que la hiérarchie de ceux-ci présenterait moins de difficultés à traiter. Sulpinnis professa la théologie aux écoles de son ordre à Toulouse ; son mérite attira sur lui les regards. Il fut nommé évêque de Bazas le 16 Janvier 1397 ; il remplit avec beaucoup de gloire la carrière périlleuse de l'épiscopat jusqu'à l'époque de sa mort, qui eut lieu le 22 Octobre 1417.

T

TAILLASSON dit **MATHELIN** ou **MATHALIN** (GAILLARD), roi des Violons de France, naquit à Toulouse vers l'an 1580. Il était d'une famille considérée dans la ville, et prenait dans plusieurs actes la qualité de noble, que ne lui accordaient cependant pas ceux que nous avons extrait des registres du parlement. Il s'adonna à l'étude de la musique, et devint, jeune encore, habile joueur de violon. Le bruit de son talent dépassant la province, parvint jusqu'à Paris : là, en 1608, existait noble Claude-Guillaume Nion dit La Foundy, *violon ordinaire de la chambre du roi*, *roi lui-même et maître des joueurs d'instrumens*, *tant haut que bas*, *dans tout le royaume de France*, qui, instruit de la réputation de Mathelin (c'est le nom sous lequel Taillasson était connu), consentit à le revêtir d'une partie de son autorité. Il en avait ce singulier prince, car il ne pouvait être donné légalement un coup d'archet dans tout le royaume, sans qu'il l'eût auparavant permis. Nion par acte public passé devant Mes. Descolermaux et Marchevelle, notaires à Paris, le 21 Août 1608, concéda à Mathelin, représenté par le frère de ce dernier, Pierre de Taillasson, docteur et avocat, qui en 1613 fut fait capitoul, et en 1615 docteur régent en droit civil et canon, le titre de son lieutenant irrévocable : lui *donnant le droit de recevoir tous maîtres*, *joueurs d'instrumens*, *tant audit Toulouse que dans les villes du ressort du parlement de cette cité ; comme aussi*, *de faire toutes corrections ou punitions qu'il appartiendra contre toute personne qui entreprendra sur ledit art sans son congé et licence.* Le tout fut bien et dûment enregistré comme d'usage. Il eût paru, après cela, que Mathelin, parfaitement en règle, n'avait qu'à prendre possession de sa vice-royauté; mais les musiciens forment généralement dans la société une classe séparée dont la modestie n'est guère l'apanage. Ceux de Toulouse, blessés dans leur amour propre, ne voulurent point reconnaître la suprématie de Mathelin; vainement celui-ci se présenta muni de lettres royales, les Ménétriers protestèrent, et cette cause importante fut portée au parlement. Pierre Villète fut le syndic des joueurs d'instrumens en rebellion ; leur cause était confiée à deux avocats de cette ville, Dispania et Lafargue. Le syndic, en outre, était représenté par l'avocat Vaisse ; ceux qui défendirent Mathelin furent Marmiesse et Madrat. L'avocat général de Belloy porta la parole, car l'affaire fut plaidée avec solennité. L'arrêt qui intervint le 26 Mars 1609, donna gain de

cause au lieutenant de Guillaume Nion : il fut maintenu dans ses droits et prérogatives ; mais il n'eut sans doute que des sujets de mauvaise humeur, qui, de long-temps, ne durent être en harmonie avec leur chef. Mathelin ne se reposa pas sur les honneurs qu'il venait d'obtenir, il chercha à s'en rendre digne en surpassant ses rivaux. Une tendre amitié unissait Taillasson avec le célèbre poëte Godolin ; le premier faisait de jolis airs pour les chansons du second, et mutuellement ils se devaient une partie de leurs succès. Le musicien, plus sage pourtant que le poëte, portait ses regards dans l'avenir ; il engageait son ami à faire de même ; mais Godolin (voyez ce nom) était incorrigible; le présent était tout pour lui. Un jour que ce dernier allait vendre une vigne, afin de s'éviter la peine de travailler, pour obtenir quelqu'argent dont il avait besoin, et qu'il eût pu avoir facilement s'il se fût livré aux nobles occupations de sa profession d'avocat, Mathelin crut devoir lui faire de vives représentations. Il lui observa qu'il courait à sa ruine entière, et pour mieux le toucher, il lui parla de l'excellence du fonds dont il se défaisait, du bon vin qu'il récoltait dans cette vigne; en un mot, il fit valoir tous les moyens qui étaient en son pouvoir ; mais lorsqu'il croyait avoir changé les intentions de Godolin, celui-ci lui repartit froidement : *La belle vigne, en effet! il y pleut comme à la rue.* Mathelin n'avait pu prévoir cette victorieuse objection, aussi demeura-t-elle sans réponse. Le duc de Montmorenci, gouverneur de la province, accueillit Mathelin avec bienveillance ; ce ne fut pas sans une amère douleur que ce dernier vit périr son généreux protecteur. (Voyez Montmorenci.) Il continua d'exercer avec succès son art à Toulouse : les Etats de la province s'étant assemblés dans cette ville en 1639, donnèrent en se séparant, en gratification à Mathelin *et à sa bande de violons*, trente livres pour avoir joué à la procession des Etats. On récompensait alors à bon marché les artistes ; depuis on a mieux connu leur prix. Mathelin fut en même temps créé par Louis XIII, *roi des Violons de France.* Le lieutenant de Nion pouvait seul le remplacer dignement. Mathelin avait un rival d'une haute réputation nommé Poncet : ils allaient ensemble dans les réunions, dans les cérémonies d'apparat, aux processions, et là, chacun avec sa bande, luttait de talens, et cherchait à surpasser son compétiteur. Les poëtes en langue moundine (toulousaine), ont chanté ces deux artistes : Auger Gaillard, de Rabastens en Albigeois, nomme dans ses vers patois, Mathelin et Poncet ; il semble les mettre sur la même ligne, notamment dans l'épître dédicatoire de ses œuvres qu'il adresse au sieur de Séré. Il a également composé un *Dialogue sur*

Tabus que se coumet à las dansos, dans lequel il se donne Mathelin pour interlocuteur, et lui fait défendre le plaisir de danser, que lui Auger attaque vigoureusement, en employant des raisons morales, des exemples pris dans les saintes Ecritures et dans l'Histoire profane. Mathelin paraît à la fin se convertir, et exprime son changement d'une manière que n'approuverait ni l'élégance du langage, ni les formes de l'urbanité française. L'artiste dont nous nous occupons termina, en 1647, sa carrière, laissant après lui un fils qui exerça la même profession, mais avec moins d'habileté, au dire de l'annaliste Lafaille.

TALEYRAN, cardinal DE PÉRIGORD, fils du comte HÉLIE, devint évêque d'Auxerre en 1329, et obtint la pourpre romaine en 1331. Il fut nommé en 1343, protecteur de l'ordre des Franciscains, et appelé la même année à occuper le siége épiscopal d'Albano. Le pontife Innocent IV lui donna la commission d'aller négocier en France entre le roi Jean et les princes ses ennemis, notamment Charles le Mauvais, roi de Navarre, et le monarque Anglais, une paix que les divers partis repoussaient également. Les soins de Taleyran furent infructueux; il ne put empêcher la déplorable bataille de Poitiers d'être livrée, et lui-même dut recourir à la fuite pour échapper au courroux du prince Noir qui l'accusait d'avoir pris avec trop de chaleur les intérêts de la France. Taleyran passa en Angleterre, où le roi Jean était prisonnier, pour travailler à lui rendre la liberté. Il se montra le sujet fidèle de la maison royale de France, bel exemple que n'ont pas imité toujours les ecclésiastiques sortis de sa famille. Jean n'était pas délivré, que déjà il songeait à entreprendre une croisade. Taleyran fut nommé légat du pape en cette sainte expédition; mais elle ne put avoir lieu; le prince français et le cardinal terminèrent leurs jours en 1364. Taleyran avait fait ses études à Toulouse; il voulut avant d'expirer montrer sa reconnaissance envers cette ville savante: il acheta la maison des Mauran (voyez Pierre MAURAN), située dans la rue du Taur, pour y établir un collége de Boursiers, auquel il donna son nom. Vingt pauvres écoliers clercs, de bonne vie et mœurs, devaient y être nourris et entretenus, pourvu qu'à l'avance ils fussent bien instruits dans la grammaire et dans les arts libéraux. Dix devaient étudier en droit civil, et dix en droit canon. Quatre prêtres comptés en dehors des vingt, occupaient des places à vie, et étaient chargés du soin des offices religieux. La fondation pourvut en outre à l'entretien de sept serviteurs des écoliers. Les bourses étaient à la nomination du chancelier de l'université de Toulouse et des deux plus anciens écoliers du collége de Périgord. La mort empêcha Taleyran d'assurer définitivement

la durée de sa fondation ; il chargea de ce soin le pape Grégoire XI, qui y mit la dernière main par sa bulle du 5 Octobre 1376. Cet établissement subsista jusqu'à la révolution. Les bâtimens qui le composaient, sont occupés aujourd'hui par le grand séminaire du diocèse.

TAUPIN (N.), général de division, commandant de la Légion d'honneur, né à Paris en 17...., entra dans l'armée française en 1792. Les divers grades qu'il obtint furent le prix des actions les plus éclatantes. En 1800, n'étant encore que chef de bataillon, il faisait partie de l'armée d'Italie, et fut blessé dans une affaire qui précéda la victoire de Marengo; il se distingua encore au combat de Diernstein, où quatre mille six cents Français vainquirent trente mille Russes. Taupin était alors colonel du 103.e régiment ; il commandait ce corps à la bataille d'Austerlitz, et ce fut alors que pour le récompenser de sa bravoure, l'empereur Napoléon lui conféra le titre de commandant de la Légion d'honneur; devenu général de brigade, ses talens lui méritèrent bientôt un grade plus élevé. Il était à l'armée des Pyrénées lorsque le duc de Dalmatie vint en prendre le commandement. Il contribua puissamment à retarder les progrès de l'ennemi sur notre frontière; mais le maréchal Soult ayant envoyé dans le nord deux divisions d'infanterie, six régimens de dragons et deux mille hommes d'élite pour renforcer la garde impériale, l'armée ne fut plus assez nombreuse pour défendre le passage des Gaves, et bientôt elle prit position à Orthez ; une bataille fut livrée le 27 Février 1814, sous les murs de cette ville. La première brigade de la division de Taupin occupa le village de Saint-Boés, échelonnée par la deuxième, formant potence avec la division Maransin qui s'étendait parallèlement à la route de Dax, ayant pour réserve la brigade Paris. Le centre de la position était occupé par les divisions Foy et Darmagnac, placées à cheval sur la route de Bayonne, à la naissance des collines qui s'élèvent en avant d'Orthez. A l'aile gauche on voyait la division Harispe chargée de la défense de la ville. Cette division s'échelonnait à celle du général Darricau vers les hauteurs de Rontun où le général Villatte et la cavalerie du général Soult formaient la réserve ; le général Berton, avec deux régimens, un de cavalerie et un d'infanterie légère, et deux pièces de canon, fut détaché à Lacq, sur la route de Pau, pour garder le Gave jusqu'au pont de Lescar. La position d'Orthez, quoique parfaitement en défense d'après les mesures que nous venons d'indiquer, offrait cependant de très-graves inconvéniens; en effet, si l'ennemi obtenait des succès marqués, l'armée ne pouvait se retirer que par la route de Saint-Sever, dans un terrain mon-

tueux, difficile et coupé de marais. La droite où était placée la division du général Taupin, était en l'air, et pouvait être facilement abordée par l'ennemi, qui, après l'avoir culbutée, se serait trouvée aussi près du point de retraite que le général Harispe lui-même à Orthez. L'action commença au village de Saint-Boés, où était la première brigade de Taupin; le village fut emporté. Au centre, le général Foy ayant été blessé, sa division se mit en retraite, et celles des généraux Taupin et Maransin suivirent le même mouvement; mais elles se rallièrent sous la protection de la brigade Paris, et le combat se rétablit avec quelque avantage. Cependant la prudence engagea le duc de Dalmatie à ordonner la retraite, qui s'opéra sur Aire. Un autre combat eut lieu près de cette ville, et ce fut ensuite que le maréchal se décida à abandonner la ligne d'opération qu'il avait suivie. Il pouvait se retirer, soit par Mont-de-Marsan sur Bordeaux, soit par Condom sur Agen, ou bien se diriger vers Tarbes, et s'il était forcé d'abandonner cette position, il pouvait s'avancer jusqu'aux rives de la Garonne, et se mettre en communication avec les troupes de l'armée de Catalogne qui déjà repassaient les Pyrénées. Par cette manœuvre, il couvrait Toulouse et le Languedoc. Il préféra ce dernier parti, et cette résolution influa beaucoup sur les événemens ultérieurs. On sait que notre armée se replia par Tarbes sur Saint-Gaudens, Saint-Martory et Toulouse. On avait depuis quelque temps commencé des travaux en avant du faubourg Saint-Cyprien, pour former une tête de pont et un camp retranché; le duc de Dalmatie paraissait n'avoir de crainte que pour la rive gauche de la Garonne. En arrivant, il plaça les premières divisions de manière à défendre avec succès les faibles retranchemens qui déjà commençaient à s'élever. Le général ennemi, convaincu de l'impossibilité d'enlever une tête de pont défendue par toute une armée, résolut de tourner la position qu'occupaient les Français, de les amener dans des lieux où ils ne seraient point couverts par des retranchemens, et de les obliger, en s'étendant considérablement, à s'affaiblir de toute part, et à ne pouvoir ainsi résister aux masses qu'il voulait précipiter sur eux. En conséquence, après de longs tâtonnemens, il fit passer sur la rive droite de la Garonne, des troupes qui se portèrent vers la route du Bas-Languedoc, dans l'intention, soit d'attirer le maréchal, soit de lui couper la retraite vers ce point, soit enfin de le priver de ses communications avec l'armée de Catalogne. Cette tentative n'ayant pu réussir, lord Wellington résolut de porter la plus grande partie de son armée sur la rive droite, en lui faisant traverser le fleuve au-dessous de Toulouse. Aucune disposition n'avait encore été faite pour mettre le nord et l'est de la ville

à l'abri des attaques de l'armée alliée; mais bientôt une tête de pont fut formée à l'embouchure du canal des deux mers; des coupures et des batteries défendirent les autres ponts; des redoutes garnies d'artillerie, couronnèrent les hauteurs; les lignes du faubourg Saint-Cyprien ne durent être gardées que par un petit nombre de régimens. Les divisions de Taupin et de Maransin les occupèrent; mais dans la matinée du 10 Avril, le général Taupin en fut retiré, ainsi que les troupes qu'il commandait, et qui étaient composées du 12.e régiment d'infanterie légère, des 35.e, 47.e et 57.e de ligne, formant en tout environ trois mille six cents combattans. Elle fut placée en colonne, par divisions, à la gauche du chemin de Balma, bien au delà de la maison de Sacarin, derrière un rideau formé par la crête de la colline. Le 12.e en fut détaché pour défendre un retranchement à peine ébauché, et qui n'était garni que de deux petites pièces de montagne. Les Anglais ayant résolu de nous tourner par notre droite, avaient prolongé leur gauche, qui d'abord faisait face aux hauteurs de Calvinet jusque vers le village de Montaudran. En opérant cette manœuvre, qui sans doute leur aurait été funeste devant une armée nombreuse, les ennemis suivirent une ligne parallèle à la rivière de Lers. En s'élevant sur les hauteurs, ils ne virent d'abord que le 12.e léger, et se flattèrent d'obtenir un succès facile : la valeur imprudente des braves soldats de ce régiment procura au maréchal Beresfort cet avantage. Les guerriers français au lieu de se renfermer dans le retranchement, de se tenir dans les fossés et derrière les haies qui coupent le terrain, se précipitèrent sur l'ennemi : bientôt, menacés d'être enveloppés par les colonnes anglaises, ils se retirèrent vers leur division, et ce corps qui, employé plus tard, aurait coupé la ligne ennemie, et rejeté la partie la plus avancée sur la rive du canal et sous le feu de nos redoutes, se présenta tumultuairement, et fut lui-même enveloppé. Le général Taupin déploya en cette occasion sa valeur ordinaire; mais il se trouva réduit à ses seules forces; placé entre l'ennemi et nos batteries, il ne pouvait recevoir aucun secours de celles-ci. Cependant il parvint à percer les nombreux bataillons étrangers qui l'entouraient de toutes parts; mais en dirigeant une charge à la baïonnette, il fut mortellement blessé. On le tira de la mêlée, et il fut conduit jusque dans une échoppe placée entre les deux portes de Saint-Etienne, où il expira à onze heures du matin; ensuite son corps, confié à quatre grenadiers de l'armée et à plusieurs gardes nationaux, fut transporté dans l'intérieur de la cathédrale, où on le déposa momentanément dans la chapelle de Notre-Dame de l'ago-

nie. Il fut enseveli le lendemain en présence des deux armées : cependant tandis que les jardins de quelques particuliers, que les cimetières de cette ville, que le péristile même du temple des protestans, offrent de nombreuses inscriptions consacrées à la mémoire des officiers anglais tués le 10 Avril, aucun monument n'indique le lieu où reposent les cendres du général Taupin, mort en défendant la patrie contre ses éternels ennemis ! ! ! *

Nous eussions voulu pouvoir étendre le récit de la bataille de Toulouse, si glorieuse pour les armées françaises, mais nous n'y parviendrions qu'en dépassant les bornes que nous nous sommes imposées; nous nous contenterons de dire que nos soldats, accablés, et non vaincus par des ennemis dont le nombre était quintuple du leur, se retirèrent plus encore anéantis par la fatigue, que par le triomphe des étrangers. Ils n'évacuèrent la ville qui était leur principale position, que le surlendemain, et une nouvelle attaque ne les y ayant point contraints, ce ne fut donc pas de vive force qu'on les repoussa ; leur général habile fut seulement prendre ailleurs une meilleure position. Les Toulousains, la garde nationale de la cité, rivalisèrent en ces douloureuses circonstances, de zèle et d'amour de l'humanité, soit en travaillant aux redoutes si fatales aux alliés, soit pendant et après la bataille, en prodiguant les secours les plus affectueux aux malheureux blessés qui venaient de verser leur sang pour l'honneur national. Les femmes, les enfans, les vieillards, se montrèrent les plus intrépides ; on se disputait le plaisir si noble d'alléger les souffrances de nos braves soldats, regardés alors comme des frères. En même temps, et principalement durant le combat, la garde nationale à laquelle on doit tant d'éloges, et qui mérita si bien la reconnaissance des Toulousains, sut par sa fermeté maintenir la tranquillité publique dans l'intérieur, assurer la libre circulation des munitions, se porter, sans être requise, sur le champ de bataille pour y recueillir les blessés, et les conduire dans les ambulances et les hospices; enfin, elle sut braver tous les dangers pour remplir son devoir. L. d. L. L.

I. TAVERNE (Jérôme), avocat au parlement, parut avec éclat dans le barreau de Toulouse, et contribua puissamment à dépouiller l'éloquence judiciaire des formes barbares qui la dégradaient encore en province. Il s'éleva sur-tout contre la manie des citations grecques et latines dont les plaidoyers étaient alors bizarrement remplis, et les magistrats sentirent enfin que l'on pouvait être savant jurisconsulte sans invoquer à chaque instant l'autorité d'Homère, de Thucydide ou de Platon. L'amour des lettres commençait à se répandre parmi les avocats de Toulouse : *Duclos*, *Chadebec* et *Costes* qui s'étaient

placés au premier rang, remportaient des succès académiques, et s'honoraient du titre d'hommes de lettres. Taverne marcha sur leurs traces. En 1730, son Ode intitulée l'*Amour de la Patrie*, obtint le prix. L'année suivante, la fleur destinée au genre élégiaque fut décernée à une Ode du même auteur, sur *la Connaissance de Soi-Même :* il présenta en même temps une Ode sur *les Avantages du Commerce ;* mais conformément aux règlemens de l'académie, cette pièce ne put concourir, parce qu'elle traitait un sujet qui avait été donné par une autre société littéraire. Taverne avait aussi en 1731 offert un discours intitulé : *L'Eloge de la modération, suivant le sens de ces paroles d'un ancien: Ne quid nimis ;* mais le P. Raynal, professeur de rhétorique au collége de l'Esquille, reçut la palme du concours. Plus heureux en 1733, Taverne obtint le prix de la prose, par un discours sur ces paroles : *L'Eloquence ne doit avoir d'autre objet que l'amour de la vérité.* En 1743, son Ode intitulée *les Eclairs*, fut couronnée. Cette même année Marmontel fit le premier essai de son jeune talent dans une Ode qui fut distinguée. Il devint l'ami de Taverne, de Boubée, de Dutour, de Revel, de Lespinasse, et des autres membres de l'*Académie des Galetas ;* mais il parut les oublier presque tous dans la suite, et il ne conserva de liaisons qu'avec Boubée et Taverne. Ce dernier fut reçu maître des Jeux Floraux en 1756. Jouissant de l'estime du parlement, de celle de ses confrères et de tous les hommes instruits, cet avocat soigna lui-même l'éducation de ses enfans, et leur inspira l'amour de l'étude. Ses soins reçurent leur récompense, et il fut le témoin de leurs premiers succès. La magistrature municipale lui donna en 1760, le titre de noble. Ses vertus, ses talens, l'avaient depuis long-temps placé au nombre des citoyens les plus distingués de cette ville. Il laissa trois fils : l'un marcha sur les traces de son père, et honora le barreau de Toulouse; les deux autres entrèrent dans les ordres sacrés. *

II. TAVERNE (l'abbé), fils du précédent, naquit à Toulouse en 17.... Il embrassa l'état ecclésiastique, et aurait pu paraître avec éclat dans la chaire évangélique ; mais son amour pour la poésie légère le détourna des travaux sérieux auxquels il aurait pu se livrer. Il devint cependant curé de l'une des paroisses du diocèse. Les succès obtenus par son père dans les concours des Jeux Floraux, l'excitèrent à se présenter dans l'arène. Une louable émulation régnait encore parmi la jeunesse studieuse. Le commerce et l'industrie n'existaient pas dans cette ville ; la profession d'avocat paraissait la plus honorable de toutes : parvenir au capitoulat était l'objet constant des vœux des légistes et des bourgeois. Le titre de conseiller à la cour

souveraine formait le complément des honneurs ; mais peu de personnes osaient y prétendre. Dans une capitale de province où d'interminables procès amenaient chaque année plusieurs milliers de plaideurs, la fortune ne semblait sourire qu'à celui qui possédait le mieux l'art de la parole. Aussi presque tous ceux qui se destinaient au barreau, exerçaient d'abord leur éloquence sur les sujets que proposait l'académie des Jeux Floraux. Les jeunes gens qui étaient doués d'une imagination vive, envoyaient aux académiciens des odes, des poëmes et des sonnets. Taverne, que son état appelait à parler dans les assemblées des fidèles, à persuader, à émouvoir un auditoire nombreux, parut avec beaucoup de distinction parmi ses jeunes rivaux; mais la poésie eut toujours pour lui plus de charmes que l'éloquence. La révolution vint changer, non les goûts, mais l'état de M. Taverne. Il embrassa les principes de ceux qui voulaient donner une nouvelle forme au corps politique. Il cessa d'exercer les fonctions du ministère sacré; mais il fut toujours, dit-on, le protecteur de ceux qui étaient persécutés pour leurs opinions. Il se retira à Roquesérière, et le peuple l'appela souvent aux fonctions publiques. Dans presque toutes les fêtes nationales, il prononça des discours, remarquables par leur sagesse, à une époque où toutes les passions haineuses étaient déchaînées, et où des orateurs transformaient en tribune aux harangues, les échafauts dressés par les plus vils tyrans. Il fut commissaire du directoire exécutif près l'administration municipale du canton qu'il habitait ; les devoirs que lui imposaient sa place, ne l'empêchèrent pas de donner une partie de son temps à l'étude des lettres. La poésie sur-tout charmait ses loisirs, et le consolait du malheur de n'avoir pu *cacher* entièrement *sa vie*. Les scènes champêtres inspirèrent à sa muse facile et légère des vers descriptifs dans lesquels il peignit les sites pittoresques de nos fertiles campagnes, les mœurs simples de leurs habitans, et les souvenirs de leur antique félicité. Lorsque la France perdit Marmontel, l'éloge de ce conteur aimable fut prononcé par Taverne dans une séance publique du Lycée de Toulouse (1). Une note placée à la suite de ce discours, nous révèle des particularités inconnues, et en retrace d'autres un peu déguisées dans les mémoires que l'auteur de Bélisaire a laissé (2). Les principaux

(1) Le 30 Germinal an 8.

(2) Voici une partie de cette note :

« Natif de Bord en Limousin, et d'une famille obscure et pauvre, Marmontel fut dès l'enfance placé chez un curé qui était son parent, et qui lui apprit un peu de latin. Ne s'étant pas bien comporté chez cet ecclésiastique, son père lui fit apprendre le métier de tailleur. Il vint à Toulouse, et

ouvrages de cet écrivain furent alors analysés avec beaucoup d'art par Taverne. Cet ancien *maître des Jeux Floraux* était déjà très-âgé ; cependant il conservait le goût le plus vif pour la littérature, et son talent pour la poésie n'avait point diminué. Pendant les dernières années du gouvernement directorial, et sous le consulat de Bonaparte, il s'était formé dans les principales villes de France des sociétés littéraires qui remplaçaient les académies. Elles proposaient des prix, et M. Taverne en remporta plusieurs : mais par une singularité dont lui seul aurait pu dévoiler le motif, il se cacha quelquefois sous le nom de madame *Vétéran ;* et souvent les secrétaires des sociétés littéraires firent l'éloge le plus complet de *cette dame aimable*, qui, suivant l'un d'entre eux, « *venait augmenter le nombre des Muses, sans quitter le chœur des Grâces.* » Taverne fut correspondant du *Lycée* ou *Athénée de Toulouse.* En l'an X, la société des belles-lettres de Montauban lui décerna un prix pour une pièce intitulée : *L'Influence des mœurs sur les talens, épître d'un père à son fils.* Cet ouvrage est écrit avec chaleur. Dans une *Lettre d'une grand'tante à sa petite nièce, sur les modes grecques*, Taverne, encore caché sous le nom de madame *Vétéran*, prit le parti de ces modes élégantes alors en usage, qui dessinaient les formes les plus heureuses en les couvrant de voiles légers, et qui contrastaient si bien avec les ridicules ajustemens employés sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV. Un talent remarquable brille dans cette épître : l'auteur y prouve que les mœurs n'étaient pas plus sévères, que la

---

entra en qualité de garçon chez Lamanière, tailleur des Jésuites. Un jour en portant un habit à un pensionnaire, il le trouva occupé à un thème dont il ne pouvait venir à bout. Marmontel s'approcha, lut l'ouvrage de l'enfant, et lui fit connaître ses fautes. « Puisque vous savez le latin, lui dit l'écolier, faites-moi le plaisir d'arranger ce thème. » Marmontel fit des corrections élégantes. Le préfet de l'enfant, peu accoutumé à tant de perfection de sa part, lui dit : Mon ami, qui a fait ce thème ? — « Le garçon tailleur, » répondit l'enfant. Oh, parbleu ! je veux le connaître, dit le Jésuite. Il le mande, lui parle, est satisfait de lui, et lui propose de reprendre ses études. Marmontel y consent, et pour lui donner les moyens de subsister, il le place en qualité de précepteur dans une maison bourgeoise. Dès-lors il prit un goût décidé pour les belles-lettres, et pendant son cours de philosophie et de droit, il s'associa aux d'Auffrery, aux Forest, aux Dutour, aux Revel, et ils formèrent ensemble l'*Académie des Galetas*, où ils rectifiaient leurs compositions réciproques. Il travailla avec eux pour les Jeux Floraux et remporta une foule de prix. Voulant aller se perfectionner dans la capitale, M. de Mondrau, l'ami des talens et des artistes, lui donna une lettre de recommandation pour son gendre Lapopelinière, fermier général, qui se piquait de littérature, et qui le garda long-temps chez lui avec distinction.... »

décence n'était pas plus respectée dans les temps où de larges paniers semblaient destinés à défendre l'approche d'une dame, qu'à l'époque où une simple draperie, habilement jetée, retraçait les plus aimables contours. Dans une *Ode sur le couronnement de l'empereur Napoléon*, Taverne exprima son admiration pour le vainqueur de Marengo. Le goût, la facilité, caractérisent souvent les poésies de cet auteur, dont les dernières productions sont peut-être préférables à celles qu'il publia dans sa jeunesse. M. l'abbé Taverne, son frère, a aussi mérité des palmes académiques, et a composé plusieurs opuscules intéressans. Il était membre résident du *Lycée* ou *Athénée de Toulouse*. *

I. TERLON ou TRELON (Claude de), l'un des avocats les plus distingués du barreau de Toulouse, naquit dans cette ville, l'an 1525, d'une famille déjà ancienne. Il montra de bonne heure l'étendue de son esprit; car en 1542 il fut chargé par les mainteneurs des Jeux Floraux et les capitouls, de prononcer à la séance du 3 Mai, de cette société littéraire, le discours latin en usage, et que devait faire un étranger à ses Jeux. Terlon s'en acquitta à la satisfaction publique; il reçut pour récompense la rétribution accoutumée, qui alors valait deux livres cinq sous. Dès qu'il parut dans le barreau, il se fit remarquer par son éloquence et son profond savoir. Nommé capitoul en 1555, il remplit cette charge avec zèle et talent; aussi la ville ne balança-t-elle pas à l'envoyer, comme député, aux états du royaume assemblés à Orléans en 1559, avec le célèbre Gui du Faur de Pibrac (voyez ce nom), dont il seconda les soins pour l'intérêt de la cité. Claude de Terlon, dit Lafaille en cette circonstance, était le plus célèbre avocat du barreau de Toulouse. Terlon, de retour dans sa patrie, rendit compte à ses commettans de la réussite des négociations dont on les avait chargés; aussi obtint-il pour lui et pour son collègue les remerciemens de la commune dont ils avaient si bien su défendre les intérêts. On le vit en 1562 se signaler, par son intrépidité, dans la guerre civile que les protestans firent naître dans les murs de Toulouse; Terlon contribua à leur défaite, et depuis ce moment il jouit d'un grand crédit, qu'il ne perdit même pas lorsque la ligue vint armer les citoyens contre le monarque légitime, et placer la révolte au rang des vertus. Terlon survécut peu à l'assassinat de Duranti; mais on ignore l'époque précise de sa mort.

II. TERLON (Claude de), fils du précédent, naquit à Toulouse; nous n'avons pu connaître en quelle année. Destiné à la profession des armes, il s'adonna également à la littérature, et les soins que Mars exigeait ne le distraisirent pas du commerce des Muses. Il servit sous les ordres

des ducs de Nemours, des Guises et de Joyeuse; fut par conséquent grand ligueur, n'imitant pas en cela le noble exemple de son père : il en convient lui-même dans un de ses ouvrages. *Mais*, ajouta-t-il, *j'étais bon catholique*, affirmation qui ne nous est pas régulièrement prouvée. Il fit aussi, dit-il, un pélerinage à Notre-Dame de Lorette, ce qui ne veut rien dire, et se vante souvent de sa bravoure et de ses exploits, ce qui du moins n'a pu servir à le faire croire modeste. On pourrait même sur ce point le prendre pour un vrai rodomont, ou un capitan de comédie, si loin il pousse l'excès de la vanterie. Terlon a composé plusieurs volumes de poésie; il y a quelques bons vers, beaucoup de médiocres, et force mauvais. Le premier recueil de ses œuvres est intitulé, *la Flamme d'Amour.* Ce sont principalement des sonnets sur des sujets galans. On y trouve un petit roman en prose, ayant pour titre : *Padre-Miracle et l'Amant fortuné.* On prétend que sous cette allégorie, l'histoire de l'auteur est cachée. Il se plaît à y raconter le peu de bonnes fortunes qu'il eut alors, et celles en plus grand nombre qu'il procura à un jeune seigneur auquel il était attaché, qu'il désigne sous le seul nom d'*Amant fortuné*, et pour lequel il consentit à faire l'office de l'ami du prince. Il se chargea en son nom de faire une déclaration *à une belle dame ;* lui ménagea les moyens de la voir en secret, tandis que lui *Padre-Miracle* se contentait de la suivante, qui ne le refusa pas. Cette aventure que nous gazons comme il convient de faire, fut suivie de plusieurs autres, où la débauche se montra, et dont nous ne dirons rien par convenance. Cependant il fallut quitter les plaisirs; l'*Amant fortuné*, accompagné de Terlon, toujours caché sous le nom de *Padre-Miracle*, suivit à la guerre le duc de Joyeuse, appelé dans le roman *Neptune*, parce qu'il était amiral de France. Après plusieurs prouesses et grands exploits, l'*Amant fortuné* trouva la mort à la bataille de Coutras en 1587, où Joyeuse perdit également la vie. *Padre-Miracle* conçut un tel regret de la perte de son ami, *qu'il a été tenté plusieurs fois de se faire Capucin*, dit-il, *et qu'il ne sait même pas encore ce qu'il en arrivera.* Du côté pieux, Terlon eût été un fort mauvais moine ; mais suivant les mœurs de ce temps, peut-être se fût-il montré très-bon Capucin. On prétend qu'il n'avait que quatorze ans lorsqu'il publia la première édition de ce recueil : cela nous paraît difficile à croire ; à quel âge aurait-il déjà débuté dans le monde galant? Il y a là une erreur ; nous laissons à de plus érudits le soin de la détruire. Terlon publia un second ouvrage, intitulé, l'*Ermitage du sieur de Terlon.* Ses œuvres furent rassemblées après sa mort, dont l'époque ne peut être précisée,

sous le titre singulier du *Cavalier parfait ;* ce qui nous semblerait devoir désigner plutôt un traité d'hippiatrique, qu'un recueil de poésies. On y trouve *les Amours de Sylvie et de Félicie*, deux maîtresses de Terlon. Les Annales poétiques, tome 12, rapportent un assez grand nombre de pièces de vers de cet auteur; nous croyons que le lecteur nous saura gré de lui offrir une des meilleures chansons de Terlon ; elle est faite pour vanter *la couleur bleue*, qu'il prononce blue, comme on faisait alors.

Le ciel pour montrer sa beauté,
Tout blu paraît à notre vue ;
Moi pour montrer ma loyauté,
Je m'habille de couleur blue.
Beau blu, que j'aime ta couleur !
Deviens le blazon de mon cœur.

Quand d'amour je ressens les maux,
Le blu nourrit mon espérance ;
La loyauté de mes travaux
Me doit amener allégeance.
Beau blu, etc. etc.

Ma dame n'aime que le blu,
Aussi sage et loyale est-elle ;
Cette couleur m'a toujours plu,
Parce qu'aussi je suis fidèle.
Beau blu, etc. etc.

III. TERLON (GABRIEL DE), frère du précédent, conseiller au parlement de Toulouse, et mainteneur des Jeux Floraux, fut chargé en 1604 de faire aux capitouls la semonce accoutumée. Les Mainteneurs et les Maîtres assemblés chez lui le 1.er Avril, se rendirent au capitole précédés de leur bedeau ; ils furent reçus par le chef du consistoire et les autres capitouls, auquel Terlon déclara que les Mainteneurs et Maîtres des Jeux Floraux, *exécuteurs des volontés de la dame Clémence*, venaient, suivant la coutume, *sommer et requérir* lesdits capitouls, *comme héritiers de ladite dame*, *de faire leur devoir*, de préparer les fleurs et les autres choses nécessaires pour la célébration des Jeux. Le chef du consistoire, Bernard de Fortis, répondit, que *si les Mainteneurs des Jeux Floraux étaient en volonté de célébrer lesdits Jeux cette année*, *les capitouls avaient aussi semblable désir*, *sachant très-bien que la volonté de ladite dame Clémence était telle*, *que chaque année il dut y avoir distributions de fleurs le 3 Mai*, *en faveur de ceux qui auraient fait les plus belles œuvres en la poésie française*, *COMME ILS L'ONT VU NAGUÈRE PAR LE TESTAMENT DE LADITE DAME CLÉMENCE ISAURE ;* preuve irrévocable de l'existence de cette pièce importante, qui s'égara depuis on ne s'est trop comment. Il est singulier que Poitevin (voyez ce nom) qui raconte ce fait dans l'histoire de l'académie des Jeux Floraux, dise ne rien connaître des poésies de Gabriel de Terlon. On s'aperçoit trop que ce biographe n'a fait aucune recherche, et qu'il est resté bien loin des modèles qu'il a voulu imiter. Terlon écrivit beaucoup ; on a conservé de lui principalement un volume in-12, renfermant un seul poëme en six livres, ayant pour titre : *Chants des Vertus.* La froideur

du sujet et la pesanteur du style, invitent peu à le parcourir ; ce qu'il peut y avoir de meilleur, est l'intention : on l'apprécie, mais on ne lit pas l'ouvrage. Terlon mourut en 1611. Un petit-fils de Gabriel de Terlon fut, comme son aïeul, conseiller au parlement de Toulouse, et Mainteneur des Jeux Floraux en 1694, quand cette société fut érigée en académie : il termina ses jours en 1704. Cette famille est, à ce qu'on croit, aujourd'hui éteinte.

IV. TERLON (le chevalier N. DE), fils du précédent, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, et gentilhomme du cardinal de Mazarin, se poussa, par son mérite, à la cour de France. Ses talens diplomatiques étant appréciés, il fut envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du roi de Suède, Charles Gustave, pour le complimenter sur son mariage, et lui offrir de la part de Louis XIV le présent d'un superbe service en vermeil. Terlon plut beaucoup au monarque suédois par son humeur enjouée et les agrémens de son esprit ; en sorte qu'après la mort de M. d'Avaugour, il fut chargé des affaires de France auprès de Charles Gustave. Terlon eut ordre de son gouvernement de travailler à rapprocher la Suède de la Pologne, ces deux puissances étant depuis longtemps en guerre. Le roi de Suède accepta facilement la médiation de la France, et la paix enfin fut conclue le 3 Mai 1660. La reine Christine avait connu Terlon, et l'aimait ; elle entretint avec lui une correspondance qui ne fut interrompue que par la mort de cette princesse. Elle lui adressa entre autre une lettre bien fameuse sur la révocation de l'édit de Nantes en 1682, ce qui fit dire à Bayle dans les nouvelles de la république des lettres, que Christine avait pris en cette occasion le parti des huguenots, par un reste de protestantisme. Terlon composa des mémoires très-curieux qui furent imprimés à Paris en 1681 ; ils sont faiblement écrits, et comprennent les événemens arrivés en Pologne et en Suède depuis 1650 jusqu'à 1661, et dans lesquels le chevalier de Terlon joua un rôle très-distingué. Ces mémoires sont adressés à Louis XIV ; c'est à ce prince que l'auteur adresse la parole. La dernière phrase du second volume annonce une continuation à cet ouvrage, mais elle n'a point paru. Terlon dut sans doute mourir avant d'avoir pu les publier. On croit qu'il termina ses jours vers 1690. Les armes de sa maison étaient d'azur, à trois lions léopardés d'or mis en pal.

TEULLERIS (N.) jeune, était domicilié à Toulouse à l'époque de la révolution ; il paraît qu'ayant cherché à combattre les autorités en fonction, il fut poursuivi, arrêté, et conduit devant le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne, séant à Toulouse, qui le condamna à

mort le 7 Décembre 1793, comme chef d'émeute; il fut exécuté le jour suivant.

I. THÉODORIC I, roi des Visigots, appelé aussi par les anciens, TEUDO, THÉODON et THÉODORIDE. Ce prince dont la modération, jointe aux qualités du corps et de l'esprit, faisait le premier mérite, au dire de l'historien Jornandes, succéda à Wallia, du choix de la nation Gothique, en 419. Théodoric après avoir essayé d'agrandir ses états du côté de la Provence, conclut avec l'empereur Valentinien, en 430, un traité de paix dont le principal article fut la conservation des pays qu'on lui avait déjà cédé. Théodoric vaincu par le fameux Aétius, en la personne de son général Anuolfe, ne pouvait exiger de meilleures conditions. Théodoric se tint tranquille durant plusieurs années; mais la guerre se ralluma en 435. Ce prince mit le siége devant Narbonne, et comme l'année suivante il allait se rendre maître de cette place, il fut surpris et battu par le général romain Littorius, qui un peu de temps après vint en 438 défier les Visigots jusque sous les murs de Toulouse leur capitale, qu'il se flattait de leur enlever. Vainement Théodoric, pour se tirer de ce mauvais pas, envoya Saint-Orens vers Littorius, espérant que cet illustre prélat obtiendrait le traité qu'il désirait ardemment : mais le Romain se montra inflexible; il repoussa les prières qu'on lui adressa, avec mépris, et se prépara à tenter un dernier assaut. Cependant Théodoric, prosterné aux pieds des autels, implorait la protection divine; il suppliait le ciel de lui être favorable, tandis que Littorius consultait des sorciers, des prétendus devins, qui tous, suivant l'usage, lui promettaient la victoire. Il donna le signal. Théodoric instruit de la marche des Romains, et tout à coup rempli d'une confiance divine, court les repousser : le combat s'engage, des prodiges de valeur sont faits par les Visigots; les Romains sont battus, et Littorius, ce guerrier insolent, couvert de nombreuses blessures, tombe lui-même au pouvoir de ceux dont il croyait triompher. On le traîna dans Toulouse, où il parut monté sur un âne, la figure tournée vers le dos de l'animal; des outrages sans nombre lui furent prodigués, et peu de jours après un supplice ignominieux termina sa vie. Théodoric victorieux voulut poursuivre ses avantages : en 439, il prétendit pousser ses conquêtes jusqu'au Rhône. Les Romains ne pouvaient y apporter le moindre obstacle; mais la vénération que le monarque visigot portait à Avitus, alors préfet des Gaules, lui fit changer de dessein. Avitus lui écrivit une lettre si éloquente, qu'il en fut touché, et par l'entremise de cet habile et vertueux romain, Théodoric conclut la paix avec Aétius : il fut depuis fidèle à cet accord; on le vit en

446 marcher avec ses troupes au secours de l'empire, contre les Suèves, qui alors, entrés en Espagne, en ravageaient toutes les provinces. Si Théodoric parut sincèrement attaché aux Romains lorsqu'un simple traité le liait avec eux, avec combien plus de chaleur il les seconda quand il s'agit d'aller combattre le célèbre Attila, le fléau de Dieu, qui alors portait la désolation dans le midi de l'Europe! Un intérêt particulier armait le roi visigot contre le monarque des Huns; nous allons le faire connaître. Théodoric avait dans le temps marié une de ses filles à Hunneric, fils et héritier de Genseric, roi des Vandales, alors établi en Afrique; ce prince croyant sans motif que sa bru avait cherché à l'empoisonner, n'écoutant que sa colère, fit couper le nez à la princesse, et en cet état la renvoya à son père. Se doutant néanmoins que Théodoric chercherait à tirer une vengeance éclatante de cet outrage, il chercha à lui attirer un puissant ennemi qui pût l'occuper entièrement, et il engagea Attila à pénétrer dans les Gaules pour aller faire la guerre à Théodoric. Le Hun charmé de trouver une occasion de vaincre, voulant également détruire l'empire, s'avança suivi de la foule innombrable de ses sujets. En 450, les Romains et les Visigots connaissant le péril commun qui les menaçait, se réunirent, et marchant vers Attila, le forcèrent de lever le siége d'Orléans, et à se retirer dans la Champagne; où Aétius et Théodoric le joignirent au Pas du Bourg de Méri, aux environs de Troyes. Ce fut là que se livra cette fameuse bataille connue sous le nom *des Champs Catalauniques*. Théodoric, emporté par sa bravoure, affrontant le danger, trouva dans la mêlée une mort glorieuse qui couronnait les exploits de sa vie. Ses sujets animés par son fils Thorismond, vaillamment secondés par les Romains, remportèrent une victoire signalée, qui coûta, disent quelques auteurs, jusqu'à trois cents mille hommes aux deux partis; mais de plus judicieux ne portent la perte réciproque qu'à la moitié de ce nombre, ce qui est encore prodigieux. Attila vaincu se retira couvert de honte, et sa rage fut s'épancher sur l'Italie, qu'il courut ravager. Thorismond, fils aîné de Théodoric, succéda à son père: ce dernier prince, dont les historiens font l'éloge, laissa six fils et deux filles.

II. THÉODORIC II, roi des Visigots. Un fratricide, comme nous l'avons dit à l'article de Thorismond (voy. ce nom), porta sur le trône, en 453, Théodoric II, qui succéda à son frère Thorismond, après avoir été son meurtrier. Ce crime, qui fait horreur, donne d'abord une idée désavantageuse de ce prince; cependant à en juger par le portrait que nous en a laissé Sidonius Appolinaire, auteur contemporain, on devrait peut-être le regarder moins défavorablement.

« Il avait, dit-il, la taille au-des- » sus de la médiocre, le teint » blanc, et relevé d'un beau colo- » ris, lequel était toujours un » effet de la pudeur et de la mo- » destie, et jamais de la colère » ou de l'emportement; ses che- » veux étaient frisés, ses sourcils » épais; quand il fermait les yeux, » le poil des paupières lui tom- » bait jusqu'à la moitié des joues; » il avait le nez aquilin, les oreil- » les couvertes, selon l'habitude » de sa nation, par les tresses » flottantes de sa chevelure; les » lèvres déliées, la bouche petite, » les dents blanches et bien ran- » gées; la barbe épaisse, et qu'on » avait soin de lui arracher avec » des pincettes jusqu'au bas du » menton; enfin, la juste propor- » tion de tous ses membres for- » mait un corps des mieux faits » et des plus robustes. » Selon le même auteur, les qualités de l'esprit répondaient parfaitement à celles du corps; nous en jugerons dans le cours de cet article. Théodoric n'eut garde de rompre la paix qui existait alors entre les Visigots et les Romains; il permit même que son frère Frédéric commandât une armée aux ordres de Valentinien, destinée à agir contre les Bagaudes qui s'étaient révoltés dans la Taragonnaise; mais la mort tragique d'Aétius, celle de Valentinien qui ne tarda pas à le suivre en 455, et l'avénement de Maxime au trône, changèrent les dispositions de Théodoric: il se préparait à la guerre; le nouvel empereur, craignant la valeur de Théodoric, lui envoya en ambassade le célèbre Avitus, qui dans trois mois venait de délivrer les Gaules des Saxons, des Allemands et des Visigots. Cet illustre personnage ne fit que paraître à Toulouse, et il s'empara si fort de l'esprit de Théodoric, que nón seulement celui ci lui promit de ne pas rompre la paix, mais encore le força, pour ainsi dire, de prendre la pourpre impériale lorsqu'on eut appris à Toulouse que Maxime avait été massacré à Rome, et que Genseric, roi des Vandales, s'était emparé de cette ville. Avitus séduit par l'éclat d'une couronne, écouta les conseils du roi visigot, et fut se faire inaugurer à Arles le 15 du mois d'Août de la même année 455. Ainsi Théodoric put se vanter de la gloire d'avoir donné un souverain à l'empire. Il voulut continuer à offrir au nouvel Auguste des marques de son estime, en réprimant les courses que les Suèves qui s'étaient emparés du Portugal et de la Galice, faisaient sur les provinces espagnoles encore soumises aux Romains. Il battit ces peuples, et leur imposa un autre roi à la place de celui qui fut vaincu, et qui cependant était son beau-frère. Avitus, assassiné en 455 par les ordres de Majorien qui usurpa sur lui l'empire, rendit Théodoric libre de satisfaire ses projets ambitieux. Il attaqua de nouveau les Suèves, non plus dans l'intérêt des Romains, mais

dans le sien propre. Il les réduisit, leur imposa un joug pesant, et les accoutuma à le regarder (quoiqu'ils conservassent leur roi) comme leur maître véritable. Il fit marcher en 458, une armée qui s'empara de la Bétique et de l'Andalousie. Cependant après avoir fait quelques conquêtes dans les Gaules, il consentit la même année à faire une trève avec l'empeur Majorien, mais la rompit presque de suite ; il tenta le siége d'Arles, et ayant été repoussé avec perte, il fut plus accessible, et la paix fut conclue en 459. Les troubles de l'empire, occasionnés par l'assassinat de Majorien, laissèrent à Théodoric le loisir de recommencer ses entreprises ; il s'empara en 462 de Narbonne, d'une grande partie de la province dont cette ville était la capitale, et l'empereur Sévère II, qui régnait alors, se vit contraint à lui céder, par un traité, ce que Théodoric avait soumis par la force de ses armes. Ce prince ajouta d'autres conquêtes à celles dont nous venons de parler ; il allait achever de réduire l'Espagne, lorsque son frère Euric l'assassina pour régner à sa place en 466. Ainsi Théodoric, par la permission divine, dut la fin de ses jours au même crime dont il s'était souillé. Il était dans sa quarantième année, et avait régné treize ans. Les historiens, depuis le jour où il monta sur le trône, ne lui donnent que des éloges, ne parlent que de ses vertus, singulier contraste avec la cruauté qui accompagne son fratricide, et qui rend toujours plus inexplicable le cœur de l'homme où la nature réunit des sentimens si opposés.

THESAN-VENASQUE (Paul de), né en Languedoc d'une ancienne famille, chevalier de l'ordre du roi et de celui du pape, gouverneur de Carpentras, donna des preuves d'une grande valeur lorsque l'armée des religionnaires, commandée par le baron des Adrets, se disposait à attaquer cette ville dans la nuit du 1.er au 2 Octobre 1562. Lui et son enseigne le chevalier Céciliano, prirent si bien leurs précautions pour les dehors et les dedans de la place, que les ennemis, désespérant de réussir, abandonnèrent leur dessein, et aimèrent mieux décamper dans la crainte d'être attaqués eux-mêmes dans leur camp. Mais à peine venaient-ils de se mettre en marche, que Thesan de Venasque et le chevalier Céciliano, accompagnés de la noblesse de la ville, firent sur eux une sortie si à propos, qu'ils taillèrent en pièces leur arrière-garde, leur enlevèrent une partie de leur bagage et de leur artillerie, et les contraignirent de fuir en déroute. Une action aussi héroïque ne devait pas rester sans récompense ; en effet, Venasque-Thesan ne tarda pas à recevoir les ordres de chevalerie qui lui furent envoyés, et transmis par le général Fabrice Serbelloni, qui se rendit à Carpentras accompagné de plu-

sieurs gentilshommes d'Avignon, qui tous, d'un commun accord, lui prodiguèrent toutes sortes d'éloges. Thesan bientôt après fut député par la province, avec Siffrein Guilhem, procureur général, au pape Pie IV, pour la conservation des priviléges, qui furent en effet confirmés au mois de Novembre 1565. Il fut encore député vers le roi Charles IX, pour faire comprendre le comtat dans une trève convenue avec les calvinistes. Le maréchal de Damville ayant demandé des secours à la noblesse du Venaissin, pour réduire les calvinistes du Languedoc, Thesan l'alla joindre au mois de Décembre 1573. En 1593, il leva à ses dépens une compagnie de cinquante chevau-légers pour la défense du comtat. Il servit ensuite en Provence à la tête d'un régiment de seize compagnies de gens de pied, avec lesquels il défendit le château de Montauroux, contre le duc d'Epernon, qui fut repoussé dans trois assauts consécutifs. Thesan se distingua enfin aux siéges de Sisteron, de Moirmouron; et mourut avec la réputation d'un intrépide guerrier, en 1595. Son fils, Claude de Thesan, fut député en 1611 vers la reine régente et Louis XIII, pour obtenir la confirmation des priviléges de sa province. Les armes de la maison de Thesan sont écartelées d'or et de gueules à la bande d'azur, brochant sur le tout.

THORISMOND, roi des Visigots, né à Toulouse, succéda en 351 à son père Théodoric I. Amené par ce prince à la célèbre bataille des Champs catalauniques, où les Romains, commandés par Aétius, et les Visigots par Théodoric I, combattirent et vainquirent le féroce Attila, Thorismond se signala par des traits d'une haute bravoure. Voyant au milieu de la mêlée tomber l'auteur de ses jours (voyez Théodoric I), il ne songea pas à s'abandonner à une douleur stérile, mais il fit tout ce qu'il fallait pour le venger, et courant vers les Huns, il les défit par deux fois, et eût plus loin poursuivi ses avantages, s'il n'eût pas reçu une blessure assez dangereuse à la tête qui le renversa de son cheval. Le lendemain de cette sanglante mêlée, il rendit, avec une pieuse tendresse, les devoirs funèbres à Théodoric. Ce soin rempli, il allait recommencer le combat; mais Aétius qui craignait ce prince, l'engagea à partir avec ses troupes pour Toulouse, lui faisant redouter les entreprises que ses frères pourraient former durant son absence. Thorismond écouta ce conseil; il fut reçu dans sa capitale au milieu des acclamations de ses sujets charmés de voir en leur roi un héros qui les avait délivrés du cruel Attila. Thorismond, l'année suivante, eut encore à s'armer contre les Alains, qu'il vainquit. Inquiété aussi par les Romains, il se prépara à les attaquer, et s'avança jusque sous les murs d'Arles en

452 ; mais le préfet Tonance-Ferréol, par ses adroites manières, parvint à le calmer. La paix fut conclue entre le roi visigot et Aétius ; et ce dernier envoya à Thorismond, en forme de présent, un bassin d'or du poids de cinq cents livres, enrichi de pierres précieuses, qui faisait partie du butin pris sur Attila. Thorismond aurait sans doute poursuivi avec éclat sa carrière, si un crime atroce ne l'eût avancée. Théodoric et Frédéric ses frères conspirèrent contre lui ; ils saisirent le moment où, malade, il venait de se faire saigner, pour effectuer leur coupable projet ; les assassins que ces fratricides employèrent, entrèrent dans la chambre du roi, tandis qu'un fidèle serviteur venait lui découvrir le complot. Thorismond s'étant saisi d'une escabelle, essaya de se défendre ; mais accablé sous le nombre, il dut céder, et expira la troisième année de son règne l'an 453. Théodoric lui succéda.

TOLUS ou THOLUS, est le nom sous lequel les chroniques de Capdenier, de Ganno, de Bertrand, de Noguier, désignent le premier roi de Toulouse ; mais tout nous porte à croire que ce prince et les successeurs qu'on lui a donné, n'ont jamais existé, et que l'histoire de leurs règnes est une fable. Japhet, disent les auteurs plus haut cités, étant passé en Europe, eut Tubal pour fils : celui-ci devint père de Lemosin, qui donna le jour à Tolus. Selon Ganno, Lemosin aurait fondé Toulouse. Noguier attribue cette gloire à Tolus ; l'auteur anonyme des antiquités et singularités de Toulouse, avance un troisième système, et prétend que cette cité eut un Anthonius pour premier roi, tant il y a d'incertitude entre les chroniqueurs, qui ont été même jusqu'à prétendre que le géant Polyphème édifia les murailles de Toulouse. Ce ne fut pas sans doute après qu'Ulysse lui eut crevé son œil unique ; un aveugle devient rarement le fondateur d'un empire. Cependant on s'accorde à faire vivre Tolus du temps de la prophétesse Débora, c'est-à-dire, l'an du monde 3916. L'histoire de Tolus paraissait entièrement abandonnée, lorsqu'en 1719 on découvrit dans les aqueducs souterrains de la fontaine de Saint-Etienne à Toulouse, une clef de voûte, sur laquelle était gravé le nom de Tholus. L'existence de ce prince parut un moment prouvée ; mais la critique bientôt en fit justice, comme on peut le voir dans le mémoire de l'évêque Sermet, inséré au tome III des Mémoires de l'académie des Sciences de Toulouse. A Tolus on fait généralement succéder un Toloneus, qu'on dit être son fils, toujours d'après Ptolomée, dont l'épître, dit Noguier, fut retrouvée par les soins de maître Pons Naugasieu, docteur des écoles de Pech-David. (Voyez ce nom.) L'histoire se tait, dit-on, sur les faits de Toloneus, ou plutôt ceux qui inventèrent ce nom ne jugèrent pas à propos d'en conter

davantage. Après une longue lacune, le trône de Toulouse se trouva occupé par ANTHONIUS ou Antomis, issu d'une branche puînée de la maison royale, qui succéda à la première après l'extinction de celle-ci. Ce monarque régna glorieusement l'an du monde 4884, et de la fondation de Toulouse l'an 953. A sa prière, le savant Ptolomée, qu'on fait roi d'Egypte (les couronnes ne coûtant rien à distribuer à nos faiseurs de chroniques), écrivit la généalogie des rois toulousains. Le manuscrit de ce curieux ouvrage existait, dit Noguier, de son temps dans la bibliothèque de Jean de Coignard, conseiller au parlement de Toulouse, homme érudit et grand amateur des anciens monumens. A Anthomis succéda ISAURET-TORSIN; ce prince fut nommé ainsi, parce que le jour de sa naissance une source nouvelle sourdit de la terre, et divisant ses eaux, en porta une moitié vers l'Océan et l'autre vers la Méditerranée. N'aurait-on pas voulu parler de la fontaine de Naurouse, qui depuis servit à l'immortel Riquet pour établir le point de partage des eaux du canal du Languedoc? Ce fut Torsin qui, entourant Toulouse de murailles, l'assit au lieu où nous la voyons aujourd'hui. On sait que la chose n'est pas, et que la capitale des Tectosages fut bâtie sur l'éminence de Vieille-Toulouse. Torsin fut guerrier, et poussa ses conquêtes depuis la mer Narbonnaise jusqu'à Bordeaux, qui subit ses lois. Il amassa un grand trésor, devenu le premier noyau de cet or de Toulouse si fameux dans les temps anciens. Torsin, quoique puissant, respecta les formes antiques du gouvernement intérieur de Toulouse, qui se disait république, quoiqu'elle fût soumise à des rois. Les citoyens élisaient quatre magistrats pour chefs suprêmes; ceux-ci nommaient, chacun à leur tour, cent chevaliers, gens de tête et de cœur, et chaque chevalier commandait à cinquante soldats braves et bien choisis, lesquels, avec leurs chefs, prêtaient le serment de défendre la république tholosaine, entre les mains des quatre grands sages. Ces quatre consuls, les chevaliers, la noblesse, la *gentillesse populaire*, c'est-à-dire, les bourgeois, s'assemblaient après la mort de leur roi, et à la pluralité des suffrages, désignaient son successeur. Noguier prétend que dans les premiers temps, lorsque la ville de Rome écrivait à celle de Toulousee, elle s'exprimait ainsi : SORORI NOSTRÆ TOLOSÆ, ET INNUMERABILI POPULO SUO : *A Toulouse notre sœur, et à son peuple innombrable.* Après de grands exploits, Isauret-Torsin termina ses jours plein de gloire. AQUARIUS-BELLETUS ayant réuni les suffrages, lui succéda. Belletus régnait à l'époque de la seconde guerre punique, et cent trente-cinq ans après Torsin, ce qui n'est pas facile à comprendre; mais les auteurs que nous abrégeons s'embarrassent peu de l'exactitude des dates, et

la chronologie est ce qui les occupe le moins. Ce Belletus fit mine, dit-on, de disputer à Annibal le passage des Pyrénées, quand ce guerrier parti d'Espagne, après avoir ruiné Sagonte, marchait contre Rome. Le Carthaginois trouva dans une entrevue le moyen de changer les intentions du monarque tectosage; il s'en fit un ami; la paix fut conclue, et l'historien Noguier nous a conservé les harangues que le roi et ce grand capitaine prononcèrent en cette occasion. On attribue à Belletus la construction des murailles de Toulouse, bâties en petites pierres carrées, en cailloux et en mortier, dont quelques fragmens subsistent de nos jours. Cette assertion tombe, si, comme on doit le croire, la ville Tectosage s'élevait non sur les bords de la Garonne, mais sur les côteaux de Pech-David. Belletus bâtit encore le château Narbonnais, évidemment édifié par les Romains, et une seconde forteresse placée près du Bazacle, démolie par nos ancêtres depuis plusieurs siècles. Après Belletus, et un long espace de temps s'étant écoulé, Cépion fut roi des Toulousains; il enleva les trésors cachés dans les lacs sacrés, qu'on appelait l'or de Toulouse, et par ce sacrilége mérita la haine de ses sujets, qui le détrônèrent. Ici l'histoire nous apprend la vérité sur cette fable; mais nous ne nous en occupons pas; ce sont les annales des princes imaginaires qui régnèrent sur nos contrées, et non celles des maîtres réels du pays, que nous écrivons. Goffrarius vint après Cépion; celui-ci fonda la ville de Poitiers dont le territoire lui appartenait. Gallateus fut son successeur; ce roi eut la gloire de combattre avec avantage contre César; il défit deux de ses généraux, L. Valérius qui fut tué, et L. Malinius contraint à prendre la fuite. Léocadius, Romain, gouverna du temps d'Auguste; il fut fait roi de Toulouse et d'Aquitaine sous l'empire de Tibère; il épousa dans la ville de Limoges une dame appelée Suzanne, et en eut une fille qu'on nomma Valérie. Léocadius mort, l'empereur Claude donna à Etienne le royaume de Toulouse avec le titre de vice-roi, à la charge par lui d'épouser la jeune Valérie non encore nubile. Lorsque Etienne voulut accomplir cet hymen, Valérie s'y opposa; devenue chrétienne par les soins de saint Martial de Limoges, elle avait voué sa virginité au Seigneur, et se refusait à prendre un époux païen. Sa résistance irrita Etienne, qui lui fit trancher la tête, et s'empara de la couronne. L'an de Jésus-Christ 65, Thabian ou Thabor était roi de Toulouse: ce prince fut parent de l'empereur Néron; il l'imita dans sa cruelle férocité, tourmenta, comme lui, ses sujets durant quinze ans, et mourut dans son lit. Néron fut moins heureux. Son fils Marcellus-Antonius lui succéda du temps de l'empereur Domitien. On reconnaît en lui le fameux Romain Antonius-Pri-

mus. (Voyez ce nom). Marcellus ordonna le supplice de saint Saturnin; il fut père de deux enfans, Natham son fils qui lui succéda, et Austris. (Voyez Ranahilde.) Natham ayant vu guérir sa sœur Austris d'une lèpre invétérée qui lui couvrait le visage, par l'intercession des saints Saturnin et Martial, comprit l'excellence de la religion chrétienne; en conséquence, il abandonna le culte des faux dieux en l'an de grâce 101, détruisit leurs temples, entr'autres celui de Fanjaux à quelques lieues de Toulouse, village qui prit son nom de cet édifice *fanum Jovis*. Natham ne laissa subsister de tant d'idoles adorées par les Toulousains, que celles des trois Beliers, divinités particulières à la ville, (et qui depuis entrèrent dans l'écusson des armes de la cité. De nos jours encore on y voit un belier portant la croix qui l'a vaincu), et la statue d'Apollon, dont le temple s'élevait, dit-on, sur l'emplacement actuel de l'église de la Daurade. A la mort de Natham, la forme du gouvernement changea; les Romains se déclarèrent les maîtres du pays, ou pour mieux dire, l'histoire des temps, mieux connue et plus récente, n'a plus permis aux chroniqueurs de la défigurer à leur gré. Ils donnent, il est vrai, encore le titre de rois de Toulouse aux gouverneurs de la Narbonnaise et aux empereurs romains; mais nous ne pousserons pas plus loin notre rravail, qui serait désormais sans but.

TOULAN (P. A.), né à Toulouse en 1761, et non à Bordeaux, comme l'avance sans fondement la Biographie moderne d'Emery, était domicilié dans cette dernière ville lorsque la révolution éclata. Les principes du nouvel ordre des choses charmèrent l'ame ardente de Toulan; il se montra enthousiaste à l'excès de la régénération prétendue, et partit pour Paris, afin, disait-il, de pouvoir l'admirer de plus près. Son zèle parut digne de récompense; on le nomma à une place lucrative dans l'administration des biens des émigrés, et quelques meneurs de cette époque croyant pouvoir l'employer utilement dans leur intérêt, le firent comprendre au nombre des membres de la commune de Paris. Après le 10 Août 1792, Louis XVI, avec sa famille, ayant été conduit au Temple, sa garde fut confiée aux officiers municipaux de la ville. Toulan ne put voir de près cette grande infortune, sans éprouver des remords, et sans vouloir se dévouer à la cause si belle des augustes prisonniers. Un motif plus impétueux encore se joignit, dit-on, à ce noble sentiment; car un voile mystérieux couvre une partie des motifs et des actions de Toulan. Il parvint à faire connaître à la malheureuse reine, qu'elle pouvait compter sur sa fidélité, et dès-lors il la servit avec zèle. Voici ce qu'en dit Clery dans ses mémoires si intéressans. « Un » jeune homme nommé Toulan, » que je croyais à ses propos un

» des plus grands ennemis de la » famille royale, vint un jour » près de moi, et me serrant la » main : Je ne puis, me dit-il avec » mystère, parler aujourd'hui à » la reine à cause de mes cama- » rades ; prévenez-la que la com- » mission dont elle m'a chargé est » faite ; que dans quelques jours » je serai de service, et qu'alors » je lui apporterai la réponse. » Etonné de l'entendre parler » ainsi, et craignant qu'il ne me » tendît un piége : Monsieur, lui » dis-je, vous vous trompez en » vous adressant à moi pour de » pareilles commissions. — Non, » je ne me trompe pas, répliqua- » t-il en me serrant la main avec » plus de force ; et il se retira. Je » rendis compte à la reine de cette » conversation : vous pouvez vous » fier à Toulan, me dit-elle. » M. Hue, dans son ouvrage, parle également avec éloge de ce jeune homme, dont les efforts généreux ne furent pas couronnés du succès. Il servit à entretenir la correspondance de la reine avec ses amis du dehors ; mais trop d'empressement, des manières trop respectueuses envers les vénérables prisonniers, perdirent Toulan. Il éveilla les soupçons des nombreux espions dont la tour du Temple était environnée ; on l'arrêta, ainsi que neuf autres officiers municipaux, accusés comme lui d'avoir voulu favoriser l'évasion de la reine, et le tribunal révolutionnaire de Paris le condamna à la peine de mort le 30 Juin 1794. Il mourut victime de la plus belle des causes, et dut sans doute trouver dans le ciel la récompense de ce qu'il avait fait de bien sur la terre. On ne doit ajouter aucune foi à tout ce qu'on lit au sujet de Toulan dans le Cimetière de la Magdelaine ; cet ouvrage, purement romanesque, ne renferme que des anecdotes mensongères et des pièces apocryphes Nous ne prétendons pas, en en parlant ainsi, le juger sous le rapport littéraire ; cela ne nous regarde pas en ce moment. (Voy. MAINDOUZE.)

TOULOUSE - LAUTREC (le comte DE), maréchal de camp, député de la noblesse de la sénéchaussée de Castres aux états généraux en 1789, s'étant rendu à Toulouse en Mai 1790, il y fut arrêté le 17 Juin par ordre de la municipalité, comme cherchant à exciter une contre-révolution ; mais défendu alors à l'assemblée nationale par plusieurs membres, entre autres par son ami le comte d'Ambly et par Robersp‌ierre lui-même, il fut acquitté. Il se montra toujours un des partisans les plus francs et les plus sincères de la monarchie. Le 6 Novembre 1790, de Lautrec défendit deux députés corses attaqués par Mirabeau, réclama hautement en faveur du maréchal de Castries, et demanda, mais en vain, qu'il fût traité comme le maréchal de Broglie. Après la session, il se retira en Espagne, et devint en quelque sorte chef des émigrés qui s'y étaient réfugiés. Une correspondance interceptée en 1792

entre lui et un ancien garde du corps, prouve qu'il avait dès-lors le dessein de faire soulever les contrées méridionales de la France; mais n'ayant pu en venir à bout, il passa au service de la Russie; en 1795, il se retira à Hambourg, et s'y suicida sans qu'on ait pu connaître le motif de ce désespoir. (V. le Suppl.)

I. TOUR (Lambert de la), Toulousain, dit seigneur de Limoux, ce que nous ne croyons pas véritable, se montra au commencement du XIII.ᵉ siècle habile guerrier, mais sujet peu fidèle. Après que Simon de Montfort eut acquis une grande prépondérance dans le Languedoc, La Tour fut au nombre des barons qui abandonnèrent le comte de Toulouse Raymond VI. Il se croisa en 1211 contre les Albigeois, lui qui comptait peut-être de ces hérétiques dans sa famille, et qui y en eut certainement plus tard. Ce changement ne lui fut pas favorable; le comte de Foix le fit prisonnier, et peu après l'échangea contre quelqu'autre chevalier. Montfort confia à Lambert de La Tour la défense du château de Beaucaire que soumit Raymond le Jeune en 1217. On a dit, mais sans preuves, qu'il fut nommé par l'usurpateur maréchal de la foi avec Gui de Levis. Montfort l'envoya vers le roi d'Aragon pour chercher à calmer ce prince, qui avait défié le chef des croisés en combat singulier. Lambert défendit vivement la cause de celui qui le dépêchait, et offrit de se battre contre tous ceux qui soutiendraient que Montfort avait offensé le roi Pierre d'Aragon. Il se signala dans plusieurs rencontres, et mourut avant l'an 1235. La maison de La Tour est ancienne dans Toulouse; un chevalier de ce nom était capitoul en 1183 et 1184; il s'appelait Pierre Fulcrand. Ses deux fils, Guillaume et Bernard, remplirent également les fonctions de cette charge; en 1204 et 1224, Bernard fut fait chevalier par Raymond VII, comte de Toulouse. Cette maison n'a jamais eu rien de commun avec celle de La Tour d'Auvergne, quoi qu'en dise Baluze. Cet auteur, justement décrié, n'a mérité et n'a jamais obtenu la moindre confiance: l'ouvrage dans lequel il a voulu rattacher les ducs de Bouillon aux La Tour de Toulouse, et qu'il intitula: *Histoire généalogique de la maison de La Tour d'Auvergne*, fut condamné dans un arrêt du parlement de Paris à être flétri par la main du bourreau, qui le lacéra et le brûla publiquement. Cette décision fut motivée sur les pièces altérées, fausses et erronées qu'il contenait. Les anciens La Tour de Toulouse portaient dans leur écusson, tel qu'il existe encore de nos jours dans les portraits des annales de l'hôtel de ville, conservés en partie dans le portefeuille de M. Beguillet, d'or à la tour de gueules. C'était le blason de Pierre de La Tour, capitoul en 1353. Un Guillaume du même nom, capitoul en 1368, avait

dans son écu, d'azur, bordé de gueules à la tour d'or en abîme. Cette famille s'éteignit dans le XV.e siècle, après être entrée trente-trois fois dans le capitoulat. Les La Tour-Laroche, seigneurs de Castanet en 1440, ayant été assignés en 1668 lors de la recherche des faux nobles sous l'intendance de M. de Bezons, déclarèrent que leurs armes étaient d'azur à deux faces d'or. Ils existent encore, et à la révolution étaient seigneurs de Saint-Paulet, qu'ils acquirent par une alliance contractée avec la maison de Peytes en 1613. Ils ont pour blason aujourd'hui celui de la maison de La Tour d'Auvergne, à laquelle sans doute ils appartiennent.

II. TOUR (Jeanne de la), veuve de Bernard de La Tour, créé chevalier par le comte de Toulouse Raymond VII en 1244, se fit l'année suivante, après le décès de son époux, religieuse au couvent de Lespinasse. Comme tant d'illustres personnages de cette époque, la dame de La Tour avait ouvert son cœur à l'hérésie des Albigeois; ses compagnes en furent instruites; on la dénonça, et la foudre de l'inquisition ne tarda pas à tomber sur elle. Conduite devant ce barbare tribunal le 16 Juin 1246, elle fut aussitôt condamnée qu'accusée. On ordonna qu'elle serait renfermée entre quatre murailles soigneusement bouchées, au travers desquelles on pratiquerait un trou pour lui passer le pain et l'eau qui devaient composer sa nourriture. La prieure du monastère où elle avait pris le voile, fut chargée de veiller à l'exécution de l'arrêt. Les crimes qui portèrent les inquisiteurs à rendre cette sentence, étaient graves; la dame de La Tour avait plusieurs fois *adoré* les hérétiques dans leurs cérémonies; elle avait entendu leurs prédications, les avait reçus dans ses châteaux, ou donné de l'argent; aussi fut-elle punie en conséquence, et par grâce pour ses parens, on la déroba au supplice du feu.

III. TOUR (Bernard de la), proche parent de Bernard III de La Tour d'Auvergne, naquit à Toulouse où sa mère se trouvait alors; il ne voulut suivre d'autre carrière que celle de l'église, et entra, étant fort jeune, dans l'ordre des Frères Mineurs. Il se distingua des moines de son monastère par de grands talens; il prêcha beaucoup, et avec succès. Il commenta les saintes écritures, particulièrement les évangiles. Le pape Clément VI l'éleva au cardinalat en 1342, sous le titre de cardinal de Saint-Eustache. Bernard mourut de la peste à Avignon en 1352.

IV. TOUR (Bertrand de la), docteur de Sorbonne, de l'académie de Montauban, et doyen du chapitre de cette ville, né à Toulouse au commencement du XVIII.e siècle, mourut à Montauban en 1781. C'était un homme de bien, donnant l'exemple des vertus qu'il prêchait, et qui ne ressemblait pas à ces faux dé-

vots dont on a dit qu'ils étaient molinistes pour eux-mêmes, et jansénistes pour les autres. Son zèle lui fit entreprendre des missions dans des pays lointains : sa charité se répandit en abondantes aumônes; son amour pour les lettres l'engagea à fonder le prix annuel de deux cent cinquante livres pour les sujets proposés par l'académie de Montauban. On trouve seulement un peu de faste dans la légende de la médaille : *Ex munificentiâ Domini* DE LA TOUR; comme s'il était question d'un aqueduc des Romains ou de la voie Appienne! Nous avons de l'abbé de La Tour, I. Des *Sermons* en plusieurs vol. in-12. Dans les discours de morale, il est abondant, mais peu méthodique, et trop souvent lâche et diffus. Dans les panégyriques, c'est de la poésie plutôt que de l'éloquence, tant il prodigue les images et les figures. Dans les uns et dans les autres, on voit un écrivain nourri de l'Ecriture et des Pères. II. Des *Réflexions sur le Théâtre*, in-12. Ce sont plusieurs brochures qu'il publia successivement contre la comédie, et même contre les comédiens. Il a rassemblé tout ce qu'on a dit sur cette matière; mais il se permet des digressions qui l'entraînent loin de son sujet, et il se livre à une humeur satirique et emportée qui affaiblit la bonté de ses raisons. Ce caractère caustique que l'abbé de La Tour ne réprima pas toujours, intimidait jusqu'à ses supérieurs. III. Des *Discours* et des *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Montauban, dont il fut un des membres les plus distingués. Il proposait ordinairement le sujet des prix, et ce sujet était toujours une vérité morale ou religieuse. On l'a blâmé de forcer par là les concurrens à entasser dans leurs discours des lieux communs mille fois rebattus; mais son but étant principalement d'exciter l'émulation des jeunes prédicateurs, il valait mieux encore les engager à traiter des sujets moraux, que de leur proposer de faire l'éloge d'un homme médiocre en phrases boursouflées et emphatiques, qui prouvent presque toujours une grande stérilité d'idées.

TOURNIER (ETIENNE), avocat au parlement de Toulouse, député de cette ville aux états généraux, et l'un des premiers factieux de son temps. On ignore l'époque de sa naissance; mais on sait que sa famille, depuis longtemps honorée par le capitoulat, tenait le premier rang parmi celles les plus distinguées de la cité. Tournier, élu capitoul en 1585 par la nomination du parlement, ne cessa cependant de poursuivre avec acharnement cette compagnie, comme nous le verrons plus bas. Le roi Henri III ayant convoqué à Blois les états du royaume en 1588, Tournier, dont le zèle pour la ligue était extrême, parvint, en employant toutes les ressources de l'intrigue, à se faire nommer député par le corps de ville de Toulouse, et il partit,

bien résolu de ne rien négliger pour aider les Guises à bouleverser le royaume ; mais la mort prompte de ces deux chefs des ligueurs, en déconcertant leurs amis, les épouvanta. Tournier, et l'évêque de Comminges son collègue, se hâtèrent de quitter Blois, et de revenir à Toulouse. Leur arrivée fut un sujet de joie pour les ennemis de la monarchie; ils firent le récit de la mort de ceux qu'on appelait *les Martyrs;* ils animèrent les esprits, les excitèrent à la révolte, et bientôt les ligueurs ne connurent plus de frein. Dix-huit boute-feux, dont Tournier et Paulo (voy. Paulo) étaient du nombre, s'emparèrent de Toulouse. Vainement dans une assemblée qui se tint à l'hôtel de ville au mois de Janvier 1589, Duranti, qui la présidait (voyez Duranti), chercha à ramener les esprits. Tournier prenant la parole, annonça que le meurtre des Guises n'était que le prélude des sanglantes exécutions avec lesquelles Henri de Valois espérait anéantir la religion catholique. Il déclara que le seul remède à cette calamité, était de se soustraire à l'obéissance de ce prince ; et se tournant alors vers le portrait du roi qui ornait la salle, il s'écria qu'*à l'exemple de Rome qui renversait les statues des tyrans, il fallait lacérer le tableau de ce nouveau Néron.* L'avocat général Daffis (voyez Daffis) lui répondit avec une généreuse indignation ; Tournier allait répliquer, lorsque la prudence de Duranti rompit la séance, et par cette action le dévoua aux complots des rebelles que Tournier dirigeait. On vit ce dernier alimenter la sédition, et se montrer parmi ceux qui assassinèrent le premier président quelques jours après. La même année le conseil de ville nomma Tournier au nombre des députés qui furent faire la soumission des provinces au duc de Mayenne, alors porteur du titre et du pouvoir de lieutenant général du royaume. Tournier obtint pour récompense de ce prince, une charge de conseiller au parlement de Toulouse; mais le parti de la ligue se perdant dans cette compagnie, elle refusa de recevoir dans son sein un homme que la voix publique accusait d'avoir coopéré au meurtre de Duranti. Des crimes commis sans fruit réduisirent Tournier au désespoir. Furieux de ne pas siéger au parlement de Toulouse, ainsi qu'on l'en avait flatté, il se promit de le détruire, et forma à cet effet un complot audacieux qui éclata peu de temps après. Le parlement, entraîné par un vertige déplorable, s'était soustrait à l'obéissance de son roi ; après ce pas hardi, il était devenu stationnaire, et craignait de se lancer dans la carrière des forfaits vers laquelle les ligueurs forcenés l'entraînaient. Mais lorsqu'on a fait une alliance avec les méchans, il faut ou les suivre par-tout, ou les voir se déclarer leurs ennemis. Le parlement éprouva la vérité de cette maxime ; dès qu'il ne

devint pas ligueur furieux, on le taxa de royalisme ; on l'accusa de trahison, et sa perte fut résolue. Tournier se mit à la tête de ce complot ; il allait recevoir son exécution, lorsque Galli, l'un des conjurés, effrayé à la pensée du sang qui ne tarderait pas à être répandu, avoua le secret à d'Assezat, conseiller au parlement, son ami. Il n'y avait pas du temps à perdre ; c'était le lendemain que le crime devait s'effectuer. D'Assezat court chez le président Bertrand, lui apprend ce qui se passe, et l'engage à prendre les mesures nécessaires pour arrêter ces furieux. Bertrand convoque la cour, ordonne aux capitouls d'armer les bons citoyens, de faire des patrouilles dans la ville, d'en fermer les portes, afin de repousser les étrangers qui voudraient les franchir. A la vue de ces mouvemens, Tournier et ses adhérens connaissent qu'on les a vendus ; loin de se décourager, ils agissent à découvert. Tournier, à la tête d'une foule de misérables, s'empare de l'île de Tounis, qui ne se lie à la cité que par un seul pont, et appuyé des habitans de ce quartier, il lève l'étendard de la révolte, et aux cris de vive l'église! s'empare de deux conseillers qu'il rencontre, Papus et Resseguier, espérant, en cas de malheur, faire de ces magistrats un gage de sûreté. D'un autre côté, les capitouls ayant ramassé trois cents hommes, volent au secours du parlement ; cette compagnie, en grand costume, sort du palais, ayant pour chef le président de Paulo, (voyez Paulo) ; elle marche vers l'église de la Dalbade, criant par les rues qu'on eût à prendre les armes, et par sa présence et sa fermeté encourageant les bons citoyens. On voulut d'abord, pour soumettre les séditieux, recourir à la voie de la négociation ; ce fut en vain, il fallut employer la force. Le pont de l'île de Tounis était barricadé ; on fit venir du canon de l'arsenal de l'hôtel de ville, et après les premières volées, tout changea de face. Les rebelles, perdant leur énergie, abandonnèrent la place, et se jetant dans des bâteaux, traversent la rivière, et se sauvent au delà de la Garonne. Tournier ne fut pas le dernier à prendre ce parti ; il s'éloigna la rage dans le cœur, et depuis ce jour Toulouse ne fut plus souillée par sa présence. Il se retira en Guienne, et alla à Nerac exercer sa profession près de la chambre de l'édit, où son éloquence et ses talens lui acquirent beaucoup de réputation. Lors de l'édit de Folembrai donné en 1596, portant amnistie générale, le parlement de Toulouse ne voulut point permettre que Tournier en profitât en revenant dans sa ville natale : vainement il obtint des lettres de jussion, le parlement demeura inflexible ; et Tournier désespérant de vaincre cette juste sévérité, prit le parti de se fixer à Nerac. La chambre de l'édit ayant été transférée à Agen, il l'y suivit, et mourut en cette ville en 1615.

La famille de Tournier, qui existait à Toulouse avant la révolution, descendait d'un frère de ce turbulent avocat, plus heureux qu'Etienne Tournier, puisque sa race prit place dans cette cour qui avait si bien puni les entreprises séditieuses du personnage dont nous venons de raconter l'histoire. L'annaliste Lafaille a fait au sujet de Tournier les réflexions suivantes : elles sont curieuses à rapporter ; mais nous les croyons peu séantes, et peut-être même condamnables. « S'il y a » des héros de robe, je ne » ferai pas difficulté de mettre » Tournier au nombre, sans faire » attention au parti qu'il avait » embrassé, et *que tant de gens » de bien embrassèrent comme » lui.* J'avoue qu'il portait les » choses aux dernières extrémi- » tés ; mais cela même marque » un courage élevé, et une ame » grande au delà du commun. » N'est-ce pas là aussi le caractère » des héros ? »

II. TOURNIER (N.), peintre, né à Toulouse en 1604, fut élève de Moïse Valentin, et suivit avec beaucoup de succès la manière de son maître, qui souvent imita le Caravage. On ne connaît aucune particularité de la vie de Tournier. Cet artiste a laissé quelques bons tableaux. « Les plus considérables, dit Dupuy du Grez, sont dans la chapelle des Pénitens-Noirs : il y en a trois à l'autel ; l'un représente *le Crucifix*. les autres *le Portement de Croix* et *la sépulture du Sauveur*(1) : le quatrième est à un côté de la nef, et il représente la bataille de l'empereur Constantin contre Maxence *La Descente de Croix* qui se voit à côté du chœur de Saint-Etienne, est figurée dans une niche très-obscure : elle est fort estimée, principalement pour le dessin du Christ (2). Tournier aurait peint plus agréablement s'il eût voulu ; car on voit à deux ovales de l'autel des mêmes pénitens, des taffetas changeans, tirant sur la couleur isabelle, qu'il a peint fort naturel et vague, et avec tant de relief, qu'il y a peu de personnes qui n'y soient trompées. Il y a encore un tableau de lui au mausolée de saint Thomas aux Pères Dominicains, où ce saint est lié d'un cordon par deux anges : il est bien peint, et le fond n'est pas noir comme celui des autres tableaux de cet auteur. On compte aussi *le Crucifix* du maître autel des Pères Minimes, pour un des meilleurs tableaux de ce peintre. Tournier copiait parfaitement la couleur naturelle lorsqu'il faisait des portraits ; il réussissait principalement à représenter des personnes de basse condition. » Tournier dessinait bien ; mais les ombres de ses tableaux sont trop fortes, et il a plus recherché les expressions triviales que le beau idéal. Il florissait à Toulouse à l'époque où

(1) Ces deux derniers sont dans le salon du Musée.

(2) Ce beau tableau est aussi conservé dans le Musée de Toulouse.

Pader et de Troy voulaient établir dans cette ville une école spéciale. Il ne paraît pas qu'il ait pris parti pour l'un ou pour l'autre de ces peintres, dont la rivalité amena souvent des querelles violentes entre leurs élèves. Livré à la pratique de son art, et toujours privé de modèles, Tournier ne chercha ses inspirations que dans l'étude de la nature; ignorant la science du costume, il fit peut-être des contre-sens grossiers; mais il sut représenter avec naïveté les figures qui entraient dans l'ordonnance de ses tableaux. L'un de ses plus beaux ouvrages a été envoyé à Paris en 1797, par le conservateur du Musée de Toulouse. *

III. TOURNIER (R. F. A. L), de la même famille que Tournier I, naquit à Toulouse en 1768, et fut reçu conseiller au parlement de Toulouse en 1786, à l'âge de dix-huit ans. Cette jeune victime ne parut qu'un instant dans ce vénérable sénat; exilé peu après avec ses collègues, il ne reprit comme eux ses fonctions qu'en Octobre 1788. La révolution qui survint l'enveloppa dans ses orages. Tournier, qui avait pris part aux protestations de sa compagnie les 25 et 27 Septembre 1790, se fiait à l'amnistie proclamée en 1791; mais fallait-il en croire des monstres qui immolèrent leur roi? Ils avaient soif du sang des parlemens de France, et tout le corps illustre de la haute magistrature fut enveloppé dans une proscription générale. Tournier, arrêté et conduit à Paris, fut jugé par le tribunal révolutionnaire de la Seine, condamné à mort, et exécuté le 6 Juillet 1794, avec une grande partie de ses confrères. (Voyez Lamothe V.)

TOURREIL (Jacques), naquit à Toulouse le 18 Novembre 1656, d'une famille noble et ancienne (1). Il ne tarda pas à se faire remarquer par son application à l'étude, et celle de l'éloquence lui parut toujours préférable. Il chercha bientôt à approfondir les langues dans lesquelles Ciceron et Démosthène avaient acquis des droits si justes à l'immortalité. Des jeunes gens de son âge, avec lesquels il faisait ses premières études, ne purent s'empêcher de suivre son exemple, et guidés tous par une émulation bien louable, ils formèrent entre eux une société, où l'on s'exerçait à l'envi l'un de l'autre, et des prix devenaient la récompense de celui qui avait le mieux fait. Un peu caustique, le jeune Tourreil, quand il croyait avoir été offensé, se vengeait volontiers de ses camarades, et même quelquefois de ses maîtres, par de petites pièces d'éloquence toujours assez ingé-

(1) Le père de Tourreil fut procureur général au parlement de Toulouse; il avait épousé Marguerite de Fieubet, sœur du premier président de ce nom. Les armes des Tourreil, aujourd'hui éteints, sont d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois têtes de coq cretées d'or, deux en chef et une en pointe.

nieuses pour être pardonnées à un écolier, et cependant toujours assez vives pour ne pas faire mépriser l'ouvrage d'un enfant. A peine fut-il sorti du collége, qu'il eut envie de prendre du service ; son naturel vif, ardent, et presque impétueux, lui faisait ambitionner une double gloire. Mais on chercha à le dégoûter, en lui proposant pour exemple ces fameux Romains qui, avant d'aller se placer à la tête des légions, s'étaient déjà faits un nom célèbre dans le barreau. Des exemples aussi flatteurs le déterminèrent à changer de résolution ; mais néanmoins il ne voulut plus être connu dès-lors que sous le titre du chevalier de Tourreil. Dès ce moment son plus vif désir fut de voir la capitale ; et ce qui lui avait été peut-être refusé avec raison une première fois, lui fut accordé en cette circonstance. Arrivé à Paris, Tourreil chercha à se perfectionner dans l'étude du droit, et sur-tout des belles-lettres. Le goût qu'il prit pour la littérature, l'engagea bientôt à concourir pour obtenir les prix d'éloquence que distribuait l'académie française ; deux fois il entra en lice, et deux fois il fut vainqueur. Ces discours, qui furent imprimés pendant les années 1681 et 1683, commencèrent à lui faire un nom. Tourreil ne borna pas là tous ses désirs, un travail plus digne devait mettre le sceau à sa réputation. En 1691, il publia la traduction de quelques harangues de Démosthène ; il rétablit leur ordre chronologique, indiqué par Denis d'Halycarnasse et Diodore de Sicile, travail qui n'avait point été encore observé dans les éditions que l'on en avait jusqu'alors publiées. Quelque ingrate que fût cette entreprise, elle ne fut pas moins honorable pour cela à son auteur. Le chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur général, s'empressa d'attirer chez lui un homme dont il reconnaissait tout le mérite, et dans lequel il pouvait placer toute sa confiance. Les sociétés savantes se montrèrent empressées d'accueillir Tourreil. L'académie des Inscriptions et Belles-Lettres n'était composée que de huit personnes lorsqu'il y fut admis ; ses grandes connaissances devaient nécessairement aussi lui ouvrir les portes de l'académie française ; il y fut en effet nommé le 14 Février 1692, n'ayant pas encore atteint sa trente-sixième année. Un mérite aussi éminent devait nécessairement lui concilier l'estime d'une compagnie si célèbre. Peu de temps après, le sort le désigna pour présenter au roi, aux princes et aux ministres, le dictionnaire de l'académie qui venait d'être achevé. Il fit en cette occasion vingt-huit complimens, tous extrêmement applaudis ; on admira l'art extrême avec lequel il sut les varier, l'habileté qu'il mit à éviter des répétitions presque inévitables, à se montrer néanmoins toujours éloquent et jamais gêné. Tourreil enfin donna dans cette circonstance des preuves de beau-

coup de présence d'esprit, et peut-être aussi d'adresse, en refusant de donner des copies de tous ces discours ; sa modestie servit en cela les intérêts de sa réputation. Au milieu d'un travail continuel, et auquel il se livrait sans cesse, il fut enlevé aux lettres le 11 Octobre 1715, dans la cinquante-neuvième année de son âge, après avoir consacré une partie de sa vie à approfondir les beautés du sublime Démosthène. Son éloge fut prononcé à l'académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par de Boze, qui s'exprima ainsi : « Tourreil pensait et aimait à discourir d'une façon peu commune ; il usait si heureusement en ce genre, il amenait si finement une pensée, il sauvait si adroitement une expression, qu'il venait à bout de faire passer avec grâce les idées les plus singulières et les plus hardies métaphores. Les saillies, la promptitude et la force des réparties, ne lui donnaient pas seulement quelque supériorité, elles allaient jusqu'à le rendre redoutable dans les conversations. Zélé partisan de la vérité, il la cherchait avec obstination dans les choses les plus indifférentes ; il voulait blâmer impitoyablement ce qui lui paraissait blâmable, et louer même en public, et malgré les plus sévères défenses, ceux qui méritaient ses éloges, etc. » Les ouvrages de Tourreil sont, I. *deux Discours*, l'un prononcé en 1681, et l'autre en 1683. II. *Harangues de Démosthène, avec des remarques*, Paris 1691, in-8.° Ce fut le premier ouvrage qui sortit de la plume de Tourreil ; on n'y trouve que la traduction des cinq harangues de Démosthène, savoir, la 1.re *Philippique*, *Trois Olynthiennes*, et *la Harangue sur la Paix*. Ce coup d'essai reçut de grandes louanges, mais qui furent mêlées de quelques critiques. On prétendit que c'était moins une traduction qu'une paraphrase, et que l'éloquence du traducteur, bien opposée à celle de son original, se montrait trop chargée de fleurs et d'ornemens inutiles. Cette critique, peut-être un peu sévère, inspira à Tourreil le dessein de mieux faire dans la suite ; en effet, en 1701 il publia la traduction de cinq autres harangues ; savoir, celle des trois dernières Philippiques, et des discours sur la Chersonnèse et sur la lettre de Philippe ; le tout est précédé d'un précis qui contient l'histoire abrégée de l'ancienne Grèce. Ce morceau passe pour un chef-d'œuvre en son genre, quoiqu'il y ait un peu trop de brillant, comme dans toutes les compositions du même auteur. En 1721 parurent *les Œuvres complètes de Tourreil*, 2 vol. in-4.° Tourreil, dans son testament, avait chargé l'abbé Massieu de donner au public une nouvelle édition de sa traduction de *Démosthène*. L'éditeur crut devoir faire davantage, en donnant un recueil complet des ouvrages de cet auteur. Ces deux volumes sont divisés en cinq classes : la

première comprend les pièces diverses, qui sont les deux discours qui remportèrent le prix pendant les années 1681 et 1683 ; le discours qu'il prononça le 14 Février 1692, à sa réception à l'académie française ; la réponse qu'il fit aux députés de l'académie royale de Nîmes, après qu'ils eurent remercié l'académie française de l'association qu'elle leur avait accordé ; la réponse qu'il fit le 19 Août 1694, en qualité de directeur, au discours de l'abbé Boileau, qui y fut alors reçu ; réponse au discours prononcé dans l'académie française le 31 Janvier 1704, à la réception de M. de Rohan, coadjuteur de Strasbourg ; l'épître dédicatoire qu'il composa en son particulier pour le dictionnaire de l'académie française, pendant que cette compagnie travaillait en corps à en composer une ; le compliment qu'il fit au roi en lui présentant le dictionnaire de l'académie ; l'inscription latine qui fut gravée sur le piédestal d'une statue qui était au milieu de la place Vendôme ; une description en vers latins de la maison de M. de Fieubet, conseiller d'état. On rencontre dans cette pièce de vers un tour aisé, naturel et toujours élégant. La deuxième classe contient *ses essais de jurisprudence ;* il composa cet ouvrage pour le jeune comte de Pontchartrain, fils de son protecteur, qui commençait à suivre un cours de droit. Le succès ne répondit pas à l'espérance que l'auteur en avait conçue. Il voulut traiter une matière aussi sérieuse, d'une façon trop plaisante, sur-tout en se servant de quelques expressions qui prêtèrent à rire. Il appelle, par exemple, un huissier, *un monsieur Loyal ;* un exploit, *un compliment timbré ;* un salaire, une *reconnaissance monnoyée.* Tourreil se rendant aux avis de ses amis, refondit cet essai, et dans le nouvel état où il l'a mis, on l'inséra dans le recueil de ses œuvres. La troisième classe renferme les Philippiques, avec leur préface. La quatrième comprend la traduction de la harangue d'*Eschine* contre *Ctesiphon*, et de *Démosthène* pour *Ctesiphon sur la couronne*, avec une préface particulière. La cinquième enfin renferme de savantes et judicieuses notes sur toutes les harangues qu'il a traduit du grec. Tourreil fut encore un de ceux qui contribuèrent le plus à l'édition de l'histoire du roi, par médailles, faite en 1702 ; elle lui valut une augmentation considérable de la pension qu'il avait en sa qualité d'académicien des Inscriptions et Belles-Lettres ; trois ans après elle lui mérita encore le titre de pensionnaire vétéran qu'il avait demandé, pour ne plus s'occuper que de sa traduction de Démosthène, qui était son ouvrage favori. Il prêta aussi sa plume à la Congrégation des Missions étrangères, pour la composition des *Mémoires* sur les affaires de la Chine ; ce qu'il fit pour se venger d'un trait malin que les Jésuites

avaient décoché contre lui, et qu'ils firent insérer dans les *Mémoires de Trévoux*. On lui attribue encore un ouvrage portant pour titre : *Réflexions sur les Cultes et les Superstitions chinoises*, Hollande, 170.. La préface qui précède cet ouvrage, a long-temps été considérée comme un chef-d'œuvre de bon goût.

TRASSEBOT ou TRASSABOT (Pierre), né à Toulouse en 15...., cultiva les belles-lettres et les arts du dessin avec un égal succès. Il étudia les lois, et fut reçu successivement bachelier et licencié en droit. En 1538 et en 1540, il prononça en public l'éloge de Clémence Isaure. Après avoir obtenu trois couronnes poétiques, il fut nommé *Maître des Jeux Floraux*. Ce fut en cette qualité qu'il rapporta la requête que les dames de Toulouse avaient présenté pour être admises à disputer les fleurs glorieuses que l'on devait à la munificence de l'une d'entre elles. Les arts venaient de renaître par les soins de François I; Trassabot abandonna l'étude du code et la carrière diplomatique, pour se livrer à leurs douces inspirations. Il peignit plusieurs fresques qui subsistent encore en partie, et on lui attribue celle qui décore la coupole de l'église de Saint-Saturnin. Il travailla aux sculptures de l'hôtel de Bernuy, et fit quelques bas-reliefs remarquables. Nicolas Bachelier estima les talens de Trassabot, qui fut aussi l'ami du jurisconsulte Boyssoné, du poëte Marot et d'Etienne Dolet. Des travaux multipliés consumèrent le flambeau de sa vie : il mourut pauvre, et jeune encore. Boyssoné nous a laissé quelques pièces de vers sur cet amant passionné des lettres et des arts ; l'une, intitulée *De Trassaboto Poëta et Pictore eximio defuncto*, est ainsi conçue :

Trassabotus erat poëta magnus,
Et magnus quoque pictor, et peritus
Ipse idem arte in utraque si quis alter.
Quid miramur eam esse nunc sepultum ?
Audendi, fuit æqua si potestas,
Semper, quidlibet artis utriusque
Professoribus, an necis potestas
Pictori atque poëtæ erit negata ?
Omne audere potest poëta. Cur non
Hic audere potest mori ? hinc abire ?
Huic an non licet evolare cœlum.

L'épitaphe de Trassabot fut composée aussi par Boyssoné, homme de lettres toujours fidèle à l'honneur et à l'amitié, et que ses vertus ne purent soustraire aux persécutions des *Inquisiteurs de la foi*.

Artem poëticam qui Horati transtulit,
Rithmisque fecit Gallicis illam loqui,
Selvæ dicatam præsuli doctissimo ;
Clementiæ qui fœmine tam nobilis
Ornaverat ludos, suisque versibus
Hos fecerat celebriores, floribus
Donatus omnibus, tribusque floridis
Clarus triumphis : regis à negotiis
Et litibus qui olim fuit : quique artibus
Instructas extitit bonis : Parrahæsio,
Zeuxi, aut Apelli comparandus, pingere:
Et sculpere sciens per probe Trassabotus,
In hoc loco est sepultus : heu, nimis cito !

TREMOLLIÈRES (Antoine de), fils de Jean de Tremollières, capitoul de Toulouse en 1523, naquit dans cette ville en 1525.

Destiné à s'asseoir sur les fleurs de lis, il étudia le droit sous d'habiles maîtres, et se distingua de bonne heure dans le barreau. Nommé conseiller au parlement de Toulouse, il y acquit la réputation d'un intègre et savant magistrat; mais de pieuses inclinations ne tardèrent pas à le dégoûter du monde. Il voulut changer sa toge contre un vêtement religieux, et ce fut celui des Pères de la Merci qu'il préféra. Il devint docteur en théologie dans l'université de sa ville natale, et parut bientôt avec éclat dans la chaire apostolique, ne tardant pas à mériter la réputation du plus grand prédicateur de son temps. Le bruit de ses talens se répandit; ses confrères surent l'apprécier, et en 1575 le chapitre universel des moines de la Merci, assemblé à Barcelone, nomma Antoine de Tremollières général de l'ordre, dignité qu'il remplit avec autant de sagacité qu'il en avait montré dans toutes celles dont il avait été revêtu. Il mourut vers l'an 1589.

TRINQUECOSTE (Jean-Pierre), né dans cette ville en 17...., était greffier du parlement de Toulouse lorsque la révolution arriva. Partageant les opinions du corps célèbre auquel il était attaché, il ne crut pas devoir s'en séparer. Une conduite aussi noble devait nécessairement attirer sur lui l'animadversion des seïdes qui à cette malheureuse époque ravagèrent la France; aussi le malheureux Trinquecoste fut-il désigné à devenir leur victime. Mandé à Paris pour rendre compte de sa conduite, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire, et condamné à mort, le 18 Messidor an 2, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition du parlement. Il était âgé de cinquante-un ans.

I. TROY (Nicolas de), peintre, né à Toulouse vers le commencement du XVII.e siècle, apprit les principes de son art dans l'atelier de Chalette, artiste habile, qui avait principalement pris pour modèles le Caravage et Paul Veronèse. Nicolas de Troy a réussi sur-tout dans le genre du portrait; son dessin est correct, sa couleur vraie. La ville le choisit pour peintre, et il rappela quelquefois le talent de Chalette son maître. Il forma de nombreux élèves, parmi lesquels on distingua ses deux fils. Ses compositions historiques ont presque entièrement péri pendant la révolution. Ami du poëte Godolin, il en fit le portrait que l'on voit maintenant dans la salle de l'académie des Jeux Floraux. Ce peintre avait habité Paris pendant quelques années, et conserva des liaisons étroites avec Nicolas Loir, Claude Lefèvre et plusieurs autres artistes estimés. *

II. TROY (Jean de), fils et élève du précédent, obtint aussi la place de peintre de l'hôtel de ville; il était né vers l'an 1640. Un dessin correct, un bon ton de couleur font distinguer le petit nombre d'ouvrages que cet artiste

a laissé. Il établit à Toulouse une école de dessin, où l'on avait des modèles vivans; mais Pader ayant fait la même chose, et les élèves ne sachant lequel de ces deux peintres méritait la préférence, les écoles furent bientôt fermées. De Troy connaissait peu la théorie de l'art; il n'écrivait point sur les diverses parties qui le composent, ainsi que faisait Pader; mais en revanche sa manière de peindre était plus agréable. On peut lui reprocher quelques compositions singulières, quelques anachronismes; mais peut-être ces fautes furent ordonnées par ceux qui l'employaient. On voit dans le Musée de Toulouse un assez beau tableau de cet artiste; il représente l'*Immaculée Conception de la sainte Vierge*. Le Père Eternel ouvre son sein d'où semble sortir la jeune Marie; sainte Anne et saint Joachim, à genoux dans le bas, contemplent avec un saint respect cet étonnant spectacle. Jean de Troy ne quitta jamais sa ville natale; on peut conjecturer, en voyant ses ouvrages, qu'il aurait acquis une haute réputation si son père lui avait permis de voyager en Italie, ou d'entrer dans l'atelier de l'un des artistes qui honoraient alors l'école française par leurs travaux et leurs succès. *

III. TROY (François de), frère du précédent, naquit à Toulouse en 1645. Les premiers objets qui s'offrirent à ses yeux dans la maison paternelle, lui révélèrent l'existence de l'art enchanteur, où il fit tant de progrès dans la suite. Son père lui donna les premiers principes du dessin et de la peinture; mais Toulouse offrait peu de ressources pour l'instruction du jeune de Troy, et il dut aller chercher des modèles et des maîtres dans la capitale de la France. Un grand roi commençait à donner à son siècle cette heureuse impulsion qui l'a placé aussi haut dans la pensée de la postérité, que les siècles glorieux d'Auguste et de Léon X. Un peintre, moins estimé maintenant qu'il ne le fut à l'époque où florissait de Troy, le reçut, et lui donna des leçons. On le nommait Nicolas Loir. Il avait toutes les connaissances nécessaires à un professeur. Admirateur des ouvrages de l'immortel Poussin, il les copiait sans cesse; son dessin était correct, ses figures variées et gracieuses. Il excellait sur-tout à peindre des femmes et des enfans. De Troy, déjà coloriste, se perfectionna encore dans cette importante partie de l'art. Admis dans la maison de *Loir*, il ne tarda pas à devenir amoureux de la belle-sœur de celui-ci, et il l'épousa peu de temps après. Claude Lefèvre jouissait à cette époque d'une grande réputation; il avait un talent supérieur pour saisir la ressemblance, et en quelque sorte le caractère de la personne qu'il représentait. Sa touche était vraie et spirituelle, son coloris frais et piquant. De Troy apprit sous lui à peindre le portrait.

La mort de Lefèvre donna la première place à de Troy parmi ceux qui avaient embrassé ce genre. L'expression, dit Dargenville, la correction, le choix des belles formes, beaucoup de noblesse, un grand fini, la force et l'harmonie du coloris, se trouvent rassemblés dans les ouvrages de ce peintre ; ses tableaux se soutiennent dans les cabinets auprès de ceux des plus grands maîtres des écoles de Lombardie et de Flandres. Il possédait la science des ajustemens, sans le fracas des draperies, qui, attirant trop les yeux, les détournent de l'objet principal. Il montrait sur-tout un rare talent à peindre les femmes ; aussi aimaient-elles à exercer son pinceau. Un intérêt personnel les y invitait ; elles savaient que de Troy avait l'art de les rendre belles, quoiqu'elles ne le fussent pas. En les peignant en divinités païennes, il leur donnait des caractères poétiques, et son pinceau flatteur, sans altérer leurs traits, leur prêtait de nouvelles grâces. Tant d'avantages étaient encore relevés par les agrémens personnels de de Troy ; sa figure était noble et belle, son esprit cultivé. La famille royale et tous les grands occupèrent cet artiste. Louis XIV l'envoya en Bavière pour peindre la Dauphine. Il a souvent donné des marques de son talent pour le genre historique. Il fut admis à l'académie en 1674. Son tableau de réception représente Mercure coupant la tête d'Argus. On le nomma successivement professeur, adjoint à recteur, et enfin directeur. On a de lui une suite de *cartons* pour des tapisseries, qui représentent l'histoire de Louis le Grand. Il en fit d'autres qui rappellent les différentes occupations héroïques de ce monarque pendant sa jeunesse : ces derniers étaient pour madame de Montespan, qui les fit exécuter en tapisserie et en grand sur de la moire. On voyait plusieurs tableaux de ce maître dans l'église de Sainte-Geneviève et dans les salles de l'hôtel de ville de Paris. « Celui de la famille et de la cour du duc du Maine est tout-à-fait allégorique, dit un auteur ; il y a retracé le repas que Didon donne à Enée, et pendant lequel le héros fait le récit de ses aventures. Toutes les têtes, au nombre de plus de cinquante, sont des portraits maniés par un pinceau moëlleux, fort et suave ; la convenance qu'exigeait le rang des personnages de la cour du duc, leur caractère, tout y est observé. Le Musée de Toulouse possède entre autres tableaux de cet artiste, *la Magdelaine*, *l'Ange Gardien et le Songe de saint Joseph*. Le premier a été gâté par des ignorans qui l'ont retouché. *L'Ange Gardien* est d'un dessin agréable ; l'enfant qu'il conduit a toutes les grâces et l'aimable simplicité du jeune âge. Les accessoires sont peints avec soin ; la touche est spirituelle et la couleur harmonieuse. Le *Songe de saint Joseph* est l'un des meilleurs ouvrages de de Troy ; l'Ange qui touche

en passant le front du saint, a toute la légéreté, tout le charme que l'on admire dans les tableaux de Raphaël : cependant de Troy n'avait point vu l'Italie. Ce maître réunissait en lui l'exactitude et la correction de l'école romaine; son grand goût de couleur rappelait les productions des peintres de la Lombardie, et son beau fini tenait de ceux de la Flandre. On a remarqué que ses derniers ouvrages sont peut-être préférables à ceux qu'il a produits pendant sa jeunesse. On cite particulièrement *la Maîtresse d'école*, tableau de genre qu'il fit peu de temps avant sa mort. Ce tableau, peint dans le goût flamand, représente une femme vêtue de noir, au milieu d'une troupe d'écolières fort jolies, et dont les attitudes vraies ont entraîné tous les suffrages. » De Troy mourut à Paris en 1730, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il conserva pour Toulouse un attachement que les insultes de quelques capitouls ne purent altérer. On lui refusa avec dédain l'honneur de peindre un événement tiré des annales de Toulouse, et l'on priva ainsi la capitale du Languedoc d'un monument d'autant plus précieux, qu'il aurait consacré par le pinceau du plus grand peintre que la ville eût encore produit, un fait honorable pour la contrée. On a gravé environ trente compositions ou portraits peints par de Troy. Ses dessins, comparables pour la beauté à ceux de Van-Dyck, ont été fort recherchés. Il eut pour élève Jean-François de Troy son fils, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, secrétaire du roi, né à Paris en 1676, mort à Rome en 1752. Il fut d'abord recteur de l'académie de Peinture de Paris, et ensuite directeur de celle de Rome. Ce peintre a suivi sans doute une marche différente de celle des plus grands maîtres des écoles d'Italie, et la vue des ouvrages de Lebrun l'a jeté dans le genre gigantesque, qu'il a pris pour le *grandiose* : cependant on admire dans ses ouvrages un beau fini, un coloris suave et piquant, une magnifique ordonnance, des pensées nobles et heureusement exprimées. On voyait plusieurs de ses tableaux dans l'église des Pères de Saint-Lazare, dans celle de Sainte-Geneviève, dans celle des Grands-Augustins, et dans les salles de l'hôtel de ville de Paris. On a exécuté en tapisserie, aux Gobelins, des suites considérables d'après ce maître, et entre autres *l'Histoire d'Esther*, et celle de *Médée et de Jason.*

U

ULMO (Jean d') ou d'Olmières), président à mortier au parlement de Toulouse, était né dans cette ville vers l'an 1480. Sa famille se plaçait parmi les plus anciennes et les plus illustres de la province, où elle tenait un rang distingué dès le XII.e siècle. Elle entra en 1204 dans le capitoulat, et dix fois depuis lors, jusqu'en 1381, elle obtint les honneurs de cette magistrature populaire. Plus son éclat était grand, plus dans la suite il se trouva obscurci par les fautes coupables de celui de ses membres qui fait l'objet de cet article. Jean d'Ulmo fut dans le XVI.e siècle un exemple terrible de la justice que l'on rendait alors avec la plus rigoureuse impartialité. Ce magistrat, issu d'une ancienne et respectable famille, la déshonora par l'infamie de sa conduite, comme nous allons le raconter. D'Ulmo, après avoir été avocat postulant, puis substitut du procureur général, passa à la charge de lieutenant lai au sénéchal de Toulouse. Lorsque François I eut plus particulièrement établi la vénalité des charges pour réparer le mauvais état de ses finances, Jean d'Ulmo acquit, en 1525, la charge de second avocat général, qui lui fut donnée à prix d'argent. Son premier collègue Deigua crut devoir s'opposer à sa réception, sur le prétexte de quelques renseignemens peu favorables contre lui; mais d'Ulmo ayant trouvé le moyen de porter l'affaire au conseil, où généralement toutes les mauvaises causes étaient appuyées, fit débouter Deigua de son opposition, et il intervint un ordre du roi de procéder à sa nomination. Quelque temps après, George d'Olmières, qu'on dit ne pas être son parent, lui résigna sa charge de président à mortier au parlement de Toulouse. La réception d'Ulmo éprouva encore des difficultés; on suspectait sa conduite, et quand les chambres furent aux voix, plusieurs opinèrent à ce qu'il fût repoussé: mais encore dans cette circonstance l'intrigue triompha; les soutiens de d'Ulmo ne l'abandonnèrent point, car il ne leur ménagea pas les présens, et il l'emporta de nouveau; mais plus il s'était élevé, plus sa chute devait être éclatante. Ce misérable magistrat vendait la justice avec impudeur; il ne craignait pas même de faire des faux, et par toutes sortes de vices, il compromettait sa considération et l'honneur de la cour dont il faisait partie, en augmentant ses richesses, venues d'une si impure source. Enfin, un riche marchand de Montauban, nommé Martel, qui avait à se plaindre de ses odieuses exactions, le dénonça au roi en 1536, en fournissant des preuves accablantes de la culpabilité du président. Sur le vu des

pièces, le roi nomma des commissaires pris dans son conseil, pour faire le procès à d'Ulmo : vainement celui-ci voulut-il recourir à ses protecteurs, ils l'abandonnèrent, couverts eux-mêmes de confusion pour l'assistance qu'ils avaient accordée à cet infame; vainement il essaya d'intéresser à sa cause la vanité du parlement; cette vénérable compagnie, loin de se laisser prendre à ses désirs, crut qu'elle s'honorerait davantage en retranchant de son corps un membre gangrené, qu'en lui accordant une avilissante protection; et par une délibération du 13 Juillet, et jours suivans de l'an 1536, elle se montra justement sévère, et contribua de toute son autorité à la punition du coupable. Cette affaire ainsi poursuivie, un arrêt terrible du conseil survint; d'Ulmo fut condamné à être dégradé de sa charge de président dans la grande salle du palais de Toulouse, les plaids tenans; delà, et monté sur un tombereau, il devait être conduit sur la place Saint-George pour y être pilorié, flétri au front et marqué d'un fer rouge. Une prison perpétuelle au château de Saint-Malo, la confiscation de tous ses biens, étaient le complément de cette sentence. Un maître des requêtes, un conseiller au grand conseil, furent commis à l'exécution de l'arrêt. Le 7 Octobre de la même année, on conduisit d'Ulmo, revêtu de ses habits de cérémonie, ayant le mortier en tête, dans la grande salle, où le parlement en robe rouge siégeait avec les deux commissaires du roi; là, on le fit mettre à genoux, et Deigua, avocat général, son ancien confrère, se leva, et requit l'exécution de la sentence. De Sarta, qui présidait, dit à son tour : « Qu'il n'était que trop fréquent » de voir des criminels de tous » états être conduits dans le sanctuaire de la justice pour y être » les victimes des lois qu'ils avaient » violées; mais qu'il était également nouveau et étonnant » d'y voir paraître en ce jour un » coupable de la qualité de celui-ci, pour y être foudroyé par » la même justice, et aux pieds » du même tribunal où il avait » présidé depuis peu; qu'il y avait » lieu de s'écrier avec le prophète : Comment l'or qui luisait » dans le temple, était-il obscurci? » comment sa couleur était-elle » ternie?....... » A la suite de ce discours, beaucoup plus long que ce fragment, de Sarta ordonna aux huissiers de faire leur devoir; ils s'approchèrent du coupable, lui ôtèrent son mortier, sa robe, et lui mirent en place un habit de bure, un méchant bonnet tout crasseux. Les pièces de la procédure furent lacérées en sa présence, et dans l'après-dînée on termina le reste de cette effrayante cérémonie, le tout conformément à l'arrêt. D'Ulmo, enfermé dans la prison qu'il devait habiter le reste de sa vie, y poursuivit le cours de ses méfaits. Incorrigible pour le crime, et cédant à son misérable penchant, il falsifia des

registres que le gouverneur du château lui donnait à tenir : ce nouveau méfait hâta ses jours ; il fut pendu. Ainsi finit un homme qui, élevé aux premières dignités de sa patrie, en fut le déshonneur, et devint l'exemple fatal du pouvoir désordonné des plus viles passions. On eût cru que la punition de d'Ulmo avait dû épouvanter les cœurs dépravés ; mais peu après cet événement, la même affaire se représenta. En 1541, un conseiller clerc au parlement de Toulouse, Pierre de Gaillard, issu d'une famille ancienne et estimée, fut condamné, dégradé pour de pareils méfaits, et avec les mêmes cérémonies. Il est encore à remarquer qu'en 1545, le chancelier de France Poyet, convaincu des mêmes malversations, fut aussi précipité du haut rang qu'il occupait, et châtié comme le dernier des misérables, subissant un traitement pareil à celui qu'avaient subi d'Ulmo et de Gaillard. Ces trois faits eurent lieu dans l'espace de neuf années. Précédemment de Jougla, autre conseiller clerc au parlement de Toulouse, avait subi, pour de pareils crimes, une honteuse dégradation. En 1528, sa mère, son secrétaire, tous deux ses complices, furent enveloppés dans le même châtiment.

V

VALAT (Huc ou Hugues de), de Montpellier, troubadour et *Mestre en Modessia*, remporta en 1370 le prix de la Violette au jugement des *mainteneurs de la Gaie Science*. Son ouvrage, conservé dans les archives de l'académie des Jeux Floraux, est intitulé : *Canso et Dansa mesclat*. En voici les premières stances :

Per l'amistat on fort mon cor se fiza
De vos gentils my pretz e laus enanssa,
Dompna suis play vuelh chanso far et
dansa
No per us rims mas per novela siza,
Gent de viza.
Quar la dousor quel novel temps amena
Sestan prehon dins lo mieu cor enclausa
Que destar gays no pot jorn aver pausa
Et per causa
Pus que l'aussel en may am la serena.
De tal gaug es marma plena
Que nous cessi d'alegrar
Etz ou pus me vuelh fondar
En chantar
Mays ay damors joy sans pena.

On ne connaît aucun autre ouvrage de ce troubadour. *

VALENCIENNES (Henri), naquit à Toulouse le 6 Décembre 1750. Ses parens voulaient lui faire étudier la musique, mais la nature l'avait créé peintre. Il dessinait tous les monumens remarquables qui s'offraient à ses regards. A l'insçu de ses parens, il assistait aux leçons des professeurs de l'académie des Arts, établie depuis peu d'années dans cette ville. Son goût et son application fixèrent sur lui les regards des amateurs, et M. de Mondran, l'un d'entre eux, lui inspira le désir d'aller continuer ses études

dans la capitale. Il apprit d'abord les élémens de la peinture sous M. Doyen. Mais bientôt, dit un auteur, qui nous a fourni une grande partie de cette notice, il sut lire dans les secrets d'un plus grand maître, étudier la nature, et saisir le caractère de ses beautés. Ce fut sous le ciel de l'Italie, où l'on admire tant de sites romantiques, tant de paysages enchanteurs, riches de grands souvenirs, de belles ruines, et de monumens modernes pleins de goût, qu'il se forma lui-même dans son art. A leur aspect, son génie s'enflamma ; il reconnut le genre dans lequel il devait se montrer avec tant de gloire, et consacra son pinceau au paysage historique. La vérité d'expression fut son partage, mais la vérité de la nature dans toute sa pompe, servit de théâtre à des actions fameuses. Il y représenta les héros les plus illustres de l'antiquité, et il eut le soin d'embellir la scène par des fabriques et des accessoires toujours en harmonie avec le sujet traité, et toujours dans le style pur et sévère qu'il avait adopté. Sa réputation était déjà faite lorsqu'il revint en France. L'académie royale de Peinture le reçut dans son sein. Aussitôt il devint le chef de l'école des paysagistes français. « Il avait, dit M. Landon, le talent d'imprimer à toutes ses compositions un caractère noble, sage, mélancolique, qui rappelle les beaux sites de la Grèce et de l'Italie. Ses détails sont riches et d'un bon choix. On doit à ce maître habile, non seulement des tableaux d'un style grandiose et vraiment poétique, mais encore beaucoup d'artistes dignes de marcher sur ses traces. Depuis son retour en France, l'art de peindre le paysage s'est anobli, on pourrait dire régénéré. » Nul ne posséda mieux toutes les parties de ce genre ; talent de composition, heureux choix de sujets, dessin correct, entente savante des lignes, ordonnance pittoresque, tact fin pour saisir le caractère de chaque objet, belles combinaisons d'effets ; enfin, tout ce qui forme la poésie de l'art. Si l'on examine attentivement, dit l'auteur que nous avons déjà cité, les principaux ouvrages de Valenciennes, on sent qu'il avait conçu le paysage à la manière des grands peintres, et qu'il tendait à élever ce genre presqu'à la dignité du genre historique. Ses tableaux n'en diffèrent que par le choix de traits de la vie de personnages fameux, s'accomplissant au sein des campagnes, en présence d'un petit nombre de spectateurs, ou bien dans des retraites profondes, au lieu de les montrer sur le grand théâtre des batailles, dans les camps, ou dans les endroits publics des villes dont ils furent la gloire. Ainsi Valenciennes fit paraître *Philoctète dans l'île de Lemnos*, *Ciceron découvrant à Syracuse le tombeau d'Archimède*, *Œdipe trouvé au mont Citheron par le berger Phorbas*, encore *Œdipe au temple des Euménides*. De

tels sujets sont d'un genre certainement plus élevé que celui des paysages flamands, où paissent des vaches et des moutons, surprenans sans doute de vérité, mais dont le mérite principal consiste dans l'expression de la nature. C'est l'œuvre d'une patiente imitation de la beauté des champs; mais dans les ouvrages de Valenciennes ils deviennent seulement l'accessoire magnifique des sujets que sa brillante imagination y sait peindre. C'est au goût particulier des amateurs de décider de la prééminence entre ces deux genres; mais l'on peut croire d'avance que les plus instruits préféreront toujours le génie qui réunit aux beautés de la nature le charme produit par les actions des grands hommes. Louis XIV fit ôter de ses appartemens les scènes vulgaires peintes par Teniers; on peut croire qu'il n'aurait pas fait la même injure aux ouvrages de Valenciennes, si ce peintre avait vécu sous son règne. Etranger aux coteries, et plus encore aux factions, Valenciennes ne fut point compris dans la première formation de l'institut; mais on conçoit difficilement comment il n'y a pas été appelé depuis. Il manqua à l'académie à laquelle l'appelaient l'aménité de son caractère, les grâces et la culture de son esprit, la pureté de ses mœurs et la hauteur de son talent; mais l'impartiale postérité, en considérant ses ouvrages, saura le placer au rang honorable de chef de l'école de tous les paysagistes qui se distinguent maintenant. Valenciennes était chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur; il conserva toujours le plus vif attachement pour sa patrie. Dans son bel ouvrage sur *la Perspective et l'art du Paysagiste*, il exprime avec enthousiasme les sentimens qui l'animaient pour sa ville natale. En invitant les jeunes peintres à aller étudier les sites et les monumens de l'Italie, il les engage à visiter Toulouse, les tours, les vieux remparts, les fabriques pittoresques de cette antique cité. Il parle avec chaleur de ces objets si intéressans pour l'artiste et pour l'historien, et qui tombent maintenant sous la massue destructive, sans que rien les remplace, sans que rien annonce encore d'une manière convenable une ville trois fois capitale de royaume, et qui est célèbre depuis plus de dix-huit siècles. Valenciennes mourut à Paris le 16 Février 1819. L'ancienne académie de peinture de Toulouse le comptait au nombre de ses associés. Un jour peut-être le buste de ce grand artiste prendra place dans le *Capitole* avec ceux de de Troy, de Molinier, de Clémence Isaure, de De Ville, de Lapeyrouse, qui y sont attendus. Une simple pierre couvre maintenant sa tombe dans le cimetière du P. Lachaise; on y lit cette inscription: *A Henri Valenciennes. Ses neveux et ses nièces lui firent élever cette marque de leur souvenir, de leur reconnaissance et de leurs regrets.*

VALÈS (J. DE), né à Montech vers le commencement du XVII.e siècle, fut avantageusement connu par ses talens pour la poésie languedocienne. On sait que les troubadours avaient créé un genre qui fut abandonné peu de temps après l'époque où Clémence Isaure combla de bienfaits, et sa patrie et le corps des Jeux Floraux. La langue romane, dédaignée à cause de l'usage introduit alors de rédiger tous les actes en français, altérée sur-tout par la fusion de divers idiomes sans harmonie, avait perdu ses grâces naïves, son élégance, sa pureté. Ses terminaisons sonores étaient remplacées par des syllabes rudes et grossières. Le temps avait d'ailleurs amené de nouvelles manières de penser : aux douces *Cansos*, aux accens passionnés des menestrels, on avait substitué des couplets bachiques, des refrains joyeux ; et si quelquefois encore l'amour emprunta le langage de la poésie, soit pour raconter ses peines, soit pour célébrer ses plaisirs, les Muses de l'Occitanie mêlèrent des pensées burlesques, des images incohérentes aux récits des plus touchantes aventures, et à l'expression du sentiment. Godolin dut contribuer à hâter le triomphe de ce genre réprouvé par le bon goût, et que Scarron avait mis à la mode. Ses plus belles pièces sont entachées par des manières de parler basses et triviales, et par des bouffonneries indignes d'un grand poëte. Cet homme illustre eut des imitateurs ; mais presque tous ceux qui marchèrent sur ses traces adoptèrent ses défauts, sans avoir l'art de s'approprier les beautés de style qui brillent dans ses ouvrages. Parmi ces écrivains, on doit néanmoins distinguer J. de Valès. Cet auteur composa des Pastorales qui eurent beaucoup de succès ; mais sa gloire est principalement fondée sur la traduction en vers patois des quatre premiers livres de l'Enéïde, publiés en 1648 (1). Scarron avait donné son *Virgile travesti*, et sans doute l'auteur languedocien profita quelquefois des idées de cet homme singulier ; mais une imagination vive, et qui lui peignait tout en grotesque, fournissait souvent à Valès des tableaux que Scarron n'avait pas su créer. La facilité, l'élégance, et une connaissance profonde de la langue toulousaine, feront toujours distinguer le *Virgilo deguisat* de J. de Valès, et l'on doit regretter qu'il n'ait pas donné une imitation entière du poëme qu'il avait le dessein de travestir ainsi. Il avait promis de publier cet ouvrage six mois après l'impression des quatre premiers livres, s'il n'était pas prévenu par la mort. Le volume que nous

(1) Virgilo deguisat, o l'Eneïdo burlesco del s.r de Valès, de Mountech, à Toulouso, de l'imprario de Frances Boude, imprimur, à l'ensenho de sant Toumas d'Aquin, daban le couletge des Payres de la Coumpanho de Jesus, 1648, in-4.°

avons est dédié à M. de Rabastens, seigneur de Colomiers et de Bressoles, conseiller du roi, et juge-mage à Montauban. L'épître est aussi en style burlesque, et cela devait être (1); mais il paraît par l'une des dernières phrases, que Valès avait conçu le projet de donner une véritable traduction de l'Enéïde, en abandonnant le style et le genre qu'il avait d'abord adopté. Le *Virgilo deguisat* est extrêmement rare, et nous n'en connaissons d'autre exemplaire que celui qui est placé dans la bibliothèque de M. Beguillet, directeur des contributions directes, et membre de l'académie des Sciences de Toulouse. *

VALHAUSI. *Voyez* PEROTTE.

VALIECH (JEAN DE), issu d'une noble et antique famille de Toulouse, où elle a tenu le premier rang depuis le XII.e siècle, époque à laquelle on la trouve, pour la première fois, dans les annales de cette ville. Valiech y naquit, en 1540, d'Adelbert de Valiech, capitoul en 1567, et de Marie d'Isalguier. On lui fit faire de bonnes études, et dès sa jeunesse il rechercha le commerce des Muses, qui dans les premiers temps ne procurent que des douceurs à ceux qui les cultivent. Valiech, en 1562, lors de la tentative faite par les Huguenots pour s'emparer de Toulouse, se laissa conduire par son zèle pour la vraie religion; il repoussa avec ardeur les ennemis de son culte et de son roi, et se distingua particulièrement au combat livré dans la rue de la Pomme le 15 Mai, montrant ainsi une rare valeur. Après la victoire, il la chanta dans un poëme faiblement écrit pour le temps où nous vivons, et qui alors dut causer beaucoup d'enthousiasme. Il est intitulé: *Chant royal en l'honneur de la ville et des saints gardiens de*

---

(1) Voici cette épître :
Moussur, la noubelo rebolto de la bilo de Naples, oun le gran Virgilo fourec reboundut, abio talomen treblat le calme de soun repaus, que las plus caudos couïtos qu'el auguec fourec de prene bistomen soun sac et sas quillos, boli dire sous osses et soun susari, et deloutja de soun oustal de postés permo de se salba. Jou qu'eri labetz le douyen des almouniés de l'armado de Franso, le rencountregui de bouno fortuno pes passes. E coum'el sabio deja qu'yeu fasioy un *vade mecum* de sas obros, e que per counsequen eri de sous grandis amics (car les morts saben toutos causos), me preguec à mas juntos de le sourti d'aquel tintamarro, et le counduire en asseguranso dins Toulouso, ount el sabio qu'ero fort aymat de las gens de lettros. Jou que n'eri pas des plus amounedats, et que d'autro part besioy qu'el nou me dispendrio gaire, en tout que de fort qu'ero magre el agues boun besoun de s'engraïssa, fouregui ben aise de ly serbi d'escorto et de counduto. Dounco per le sourti del pays ennemic ses estre counescut de persouno, jou le deguisegui en la modo que le besets. E s'aro le representi un pauc fadejayre, assegurats bous, qu'en l'ajudo de Diu, d'aban nou sio loung temps jou ly faré teni sa morgo e sous grans jours.

la cité, délivrée par leur intercession et le courage de ses citoyens, de la traîtreuse entreprise de ceux de la fausse religion. Nous possédons une copie manuscrite de cet ouvrage. Valiech, égaré par l'exaltation de ses sentimens, entra dans la ligue que formèrent à Toulouse, le 2 Mars 1563, les cardinaux d'Armagnac, de Strossi, les barons, seigneurs et gentilshommes de Montluc, de Terride, de Fourquevaux, d'Aurival, d'Isalguier, d'Isarni, de Lamothe, de Caraman, de Villeneuve, de Puibusque, etc. et sur laquelle se modela depuis la plus fameuse ligue qui, sous le règne d'Henri III, mit la France à deux doigts de sa perte. (Lafaille, t. II.) Valiech partit pour Paris, on ne sait à quelle époque; il s'y trouvait cependant en 1571; car Lacroix du Maine, avec lequel il était étroitement lié, le dit expressément dans son ouvrage, où il parle de lui en ces termes: « Jean de Valiech, homme des » plus heureux pour faire les » anagrammes que j'aie point » connu après MM. d'Aurat et » de Rossant. Le seigneur Valiech » a composé un calendrier histo- » rial, lequel n'a pas encore fait » imprimer; il nous en a autrefois » montré et communiqué les des- » seins, pour en faire dans la suite » un plus ample que le susdit, » non plus que son recueil d'ana- » grammes de plusieurs illustres » hommes et dames, avec beau- » coup de sonnets et de poésies » françaises, tant d'invention » qu'autrement, et il florissait à » Paris en 1571. Je ne sais s'il est » encore vivant. » Valiech ne dut pas tarder à quitter la capitale après cette époque; car les vœux de ses compatriotes le rappellèrent à Toulouse, en l'élevant, en 1575, à la dignité de capitoul, charge qu'il remplit avec distinction, et à laquelle il fut renommé une seconde fois en 1590, époque des grands troubles en France, et notamment en cette ville, où Duranti venait naguère d'être assassiné. Cet événement changea les dispositions de Valiech, et le meurtre d'Henri III acheva de le faire revenir à de meilleurs sentimens. Il devint un des plus fidèles appuis de la monarchie, se détachant du parti des ligueurs dont son vieux père s'était depuis le commencement déclaré l'ennemi. Valiech employa tout son temps à faire triompher dans Toulouse la cause d'Henri IV; ses occupations l'empêchèrent de faire imprimer le recueil de ses œuvres. Il fut au nombre des mainteneurs des Jeux Floraux, qui avant de l'admettre parmi eux, avaient plusieurs fois couronné ses ouvrages; il était mort en 1601, époque du mariage de sa fille Marie avec Ogier de Lamothe, seigneur de Sainte-Colombe. On croit que la famille de Valiech existe encore aux environs de Toulouse,

VALLE (Trophime GOBERT ou GAUBERT DE), archevêque d'Arles, et puis de Narbonne, compte au nombre des bienfai-

teurs de Toulouse. Ayant étudié dans cette ville, il voulut lui montrer sa reconnaissance, et par acte du 17 Mai 1342, il fonda le collége appelé de Narbonne, sous l'invocation de la Vierge et de saint Trophime son patron. Douze écoliers devaient y être entretenus, à condition qu'ils seraient de bonnes mœurs, *et pauvres.* On accuserait aujourd'hui ce prélat de libéralisme, car il voulait donner de l'éducation aux misérables. Il laissa plusieurs biens, et une maison pour fournir aux dépenses de l'établissement, qui fut détruit en 1793 par les Jacobins d'alors, qui eux aussi n'aimaient pas le progrès des lumières. On ignore l'époque de la mort de Gobert.

VANIÈRE (JACQUES), né dans un village (1) aux environs de Beziers le 9 Mars 1664, d'une famille honnête (2). Envoyé dès sa plus tendre jeunesse dans cette ville, il y fit ses études au collége des Jésuites. Le Père Joubert, son régent, racontait une chose assez singulière; les premiers vers latins qu'eut à faire le jeune Vanière, le rebutèrent à tel point, qu'il pria son maître de le dispenser d'une sorte de devoir classique qui lui coûtait une peine inutile. Le Père Joubert n'eut garde de consentir à une pareille demande; bien au contraire, il fit par des soins particuliers, ce que, malgré des obstacles étrangers, la nature se hâte communément de faire par elle-même : c'est de développer un talent extraordinaire. Sa rhétorique achevée, le jeune Vanière voulut être Jésuite, et se fut à l'âge de seize ans et demi qu'il prit cette résolution. Après avoir soutenu l'épreuve de deux années de noviciat, il alla faire sa philosophie au collége de Tournon, où son talent, rare et singulier pour la poésie latine, ne tarda pas à se déclarer; car dès la première année de sa régence, le Père Vanière s'annonça par le poëme de *Stagna*, qui fut suivi l'année d'après de celui des *Colombes.* Le jeune poëte mit au jour son petit poëme des *Colombes* à Toulouse, où ses supérieurs l'avaient appelé pour continuer sa régence. Cet ouvrage parut un phénomène qui étonna le Parnasse latin, et ce fut alors que le célèbre Santeuil ne put s'empêcher de dire que le poëte qui venait de se produire les y avait *tous dérangés.* Les poëmes de *Vites* et de l'*Olus* qui se succédèrent, furent accueillis avec les mêmes applaudissemens: l'*Olus* fut publié à Montpellier, où le Père Vanière était professeur de philosophie. C'est là que ses talens n'échappèrent pas au goût de M. de Basville, intendant du Languedoc. Cet homme, digne héritier du génie du grand Lamoignon, l'excita par ses éloges, et plus heureusement par de ju-

(1) Causse, village situé à trois lieues de Beziers.

(2) Son père était un riche bourgeois qui justifia tous les éloges qui lui sont donnés à la fin du cinquième livre du *Prædium rusticum*, par son fils.

dicieux conseils, à poursuivre la route où il était entré ; c'était s'acquérir des droits légitimes à la dédicace du *Prædium rusticum*, qui parut sous les auspices de l'illustre magistrat. L'agrément des fables que le Père Rapin a si bien maniées dans *ses Jardins*, n'y répare pas un excès de prodigalité : le Père Vanière était jeune ; l'exemple devenait séduisant. Cependant les avis de l'intendant de Basville et Fléchier le rendirent plus sobre dans cette espèce d'épisode. Vanière était doué d'un esprit à se plier heureusement aux sciences abstraites et élevées ; ses supérieurs se hâtèrent de le rappeler au collége de Toulouse pour le mettre à la tête de la maison des pensionnaires. Le Père Vanière ne s'était pas borné au talent de faire d'excellens vers ; éclairé par une saine raison, toujours guidé par un grand sens, plein de zèle pour l'utilité publique, il envisageait les choses sous leur vrai point de vue ; aussi capable de former des plans que propre à les exécuter, il savait se roidir contre les obstacles ; jamais maître n'eut plus d'art ni plus de méthode pour mettre à profit tous les talens des jeunes élèves qui furent confiés à ses soins. L'emploi de Principal qu'il remplit pendant six années, lui ôtait un temps précieux pour la composition de son *Prædium* qu'il ne pouvait se résoudre d'abandonner : la Providence le rendit à son goût et à son génie ; il lui fut permis de suivre plus tranquillement le plan d'un ouvrage qui embrassât les travaux et les agrémens de la vie champêtre. La place d'écrivain qu'il vint occuper dans le collége de Toulouse, le laissa maître de disposer du temps nécessaire pour élever l'édifice du *Prædium rusticum.* Après avoir composé tout son ouvrage, le Père Vanière était persuadé que les meilleures productions ont besoin d'être revues à plusieurs reprises, et que la correction est un travail nécessaire pour atteindre la perfection : c'est ce qui le détermina à revoir, avec l'œil d'un censeur sévère et judicieux, les parties différentes qui composaient alors le *Prædium rusticum ;* sa docilité aux conseils d'une critique éclairée, est un exemple à proposer aux auteurs. Il ajouta le chant sur les *Abeilles*, ainsi que les deux autres petits poëmes plus haut cités ; son ouvrage se trouva alors porté à seize chants ; on en fit une édition à Toulouse sous les yeux de l'auteur. Vanière ne crut pas avoir acquis des droits au repos, lors même que son génie venait presque de le placer à côté des plus agréables poëtes de l'antiquité. Il crut s'apercevoir que la république des lettres, si heureusement fournie de dictionnaire, manquait cependant d'un ouvrage en ce genre, qui fut comme un trésor abondant et varié de la langue des Césars ; il chercha alors la gloire de n'être utile qu'au public, gloire que pour leur intérêt commun les hommes devraient estimer davantage, et forma le plan d'un dic-

tionnaire français et latin, qui renfermât tous les sens, toutes les expressions de notre langue, les termes des arts et des sciences. Des personnes distinguées par leur leur lumière et par leur bon goût, approuvèrent ce vaste plan, et encouragèrent Vanière à servir la littérature par une sorte de travail qu'on n'apprécie jamais ce qu'il coûte. Il venait de commencer ce travail, lorsque ses supérieurs, qui voulaient lui procurer une sorte de délassement dans ses occupations, lui proposèrent le rectorat du collége d'Auch. L'espérance d'y trouver des secours pour hâter sa pénible entreprise, fut un des motifs qui le déterminèrent à se prêter à leurs instances. Au bout de trois années, le Père Vanière revint à Toulouse, où un événement littéraire le força d'interrompre son ouvrage. M. de la Berchère, archevêque de Narbonne, légua par son testament, aux Jésuites de Toulouse, sa bibliothèque qui était composée de vingt mille volumes. L'on a prétendu que le Père Vanière avait composé une épître en vers, dans laquelle il sollicitait le prélat de joindre sa bibliothèque à celle du collége de Toulouse, et que ce dernier s'était laissé prendre à cette espèce de demande, un peu trop inconsidérée. Nous n'assurerons pas que Vanière fût l'auteur de ces prétendus vers; mais ce qu'il y a de certain, c'est que le don dégénéra en procès; car après la mort de l'archevêque, ses héritiers prétendirent sans doute, avec quelque raison, qu'il n'était pas permis de suggérer un testament, même avec de jolis vers. Vanière fut chargé d'en poursuivre l'exécution au conseil d'état, et de poëte, il devint tout à coup solliciteur; et pour n'avoir point le démenti de son épître, il se transporta à Paris en 1776; il fut très-bien accueilli dans la capitale; les personnes les plus distinguées s'empressèrent de le bien recevoir. Il dédia ses *Abeilles* au cardinal de Fleuri, en sollicitant le gain de son procès par une dédicace ingénieuse. Elle se trouve placée en tête de ce chant que l'abbé Desfontaines préfère à celui de Virgile, sauf l'épisode d'Orphée; mais l'Orphée Jésuite, et le crédit de son corps, échouèrent pleinement; l'intérêt de la succession l'emporta. Les livres furent vendus et dispersés, et le poëte s'en revint à Toulouse, peu content sans doute de la mission dont il s'était chargé. Lorsque pendant son séjour à Paris, le Père Vanière fut visiter la bibliothèque du roi, les savans qui présidaient à la garde de ce dépôt voulurent que le jour où ce poëte y était entré, fût une espèce d'époque qui ne s'oubliât jamais: les registres conservent encore le souvenir des honneurs qu'on lui rendit. Il continua alors son dictionnaire; mais il ne put l'achever, et encore avertit-il son successeur, dans un mémoire trouvé parmi ses papiers, de ne pas regarder comme fini ce qu'il

laissait d'ouvrages (1). Le Père Vanière mourut à Toulouse le 22 Août 1739, dans la soixante-seizième année de son âge. Plusieurs poëtes ornèrent de fleurs son tombeau (2). Nous avons de lui, I. son *Prædium rusticum*, poëme en seize chants dans le goût des Géorgiques de Virgile. Nous emprunterons ici d'un ouvrage très-connu, la critique, ainsi que l'éloge qui a été fait touchant cet œuvre digne du siècle d'Auguste. La peinture que le Père Vanière y fait des amusemens champêtres, est relevée par l'harmonie de sa poésie, par le choix et la pureté de ses expressions. On lui reproche cependant des détails petits et inutiles, des récits hors d'œuvre, des digressions peu intéressantes, des images mal choisies, etc. Le Père Vanière a trop oublié que dans nos poëmes didactiques les plus courts, on trouve un long ennui, suivant l'expression de La Fontaine. Il aurait dû, comme Virgile et le Père Rapin, ne choisir dans son sujet que ce qu'il offrait de gracieux et d'intéressant, et y répandre plus de châleur et d'imagination. Peut-on espérer beaucoup de lecteurs, quand on explique en seize livres fort étendus d'un poëme en langue étrangère, tout le détail des occupations de la campagne? On n'exige pas d'un poëte qu'il mette en vers la *Maison rustique;* il fallait donc se borner, et c'est ce

(1) Ce dictionnaire devait former six volumes in folio; les Jésuites chargèrent le Père Lombard de continuer cet immense travail, auquel il avait été associé par Vanière lui-même; mais cet ouvrage est resté imparfait. Le manuscrit était conservé avant la révolution dans la bibliothèque du Collége royal; depuis on ne sait ce qu'il est devenu.

(2) Vanière a composé une partie des derniers livres de son poëme dans une terre nommée le *Secourrieu*, sur les bords pittoresques de l'Ariège. La tradition nous apprend qu'il allait souvent s'asseoir au sommet d'une colline, à l'ombre d'un arbre qu'il avait planté: là, dans une paix profonde, éloigné du tumulte des villes, il célébrait en de vers harmonieux les charmes de la vie agricole et les travaux champêtres. La famille de Resseguier, à qui la terre du *Secourrieu* appartenait, y avait accueilli avec distinction l'auteur du *Prædium*. Soixante-douze ans après la mort de cet illustre imitateur du prince des poëtes latins, le château du *Secourrieu* est devenu la propriété de M. le lieutenant général Clauzel. Cet homme célèbre, qui connaît si bien la vraie gloire, et qui l'a obtenue tant de fois sur les champs de bataille, a voulu montrer toute sa vénération pour la mémoire de Vanière. Sous l'arbre planté par le poëte, s'élève maintenant un monument qui lui est consacré; son image le décore, et une inscription y rappelle, et son génie et son nom. En voyant ce trophée érigé aux Muses par des mains souvent victorieuses, on reconnaît l'esprit des guerriers français. Lorsque la paix les retient dans leurs foyers, lorsqu'ils ne peuvent rien pour la splendeur de leur patrie, ils trouvent encore les moyens d'ajouter à son illustration, en honorant ceux qui ont contribué par leurs travaux à accroître sa renommée. *

que le Père Vanière, d'ailleurs si estimable, n'a pas su faire : la précision a presque toujours été l'écueil des versificateurs méridionaux. Ses premiers ouvrages se ressentent de sa jeunesse, par le luxe de ses fictions et des métamorphoses. Plus sobre dans ses autres poésies, le Père Vanière emprunta des épisodes à nos fêtes religieuses. De ce mélange il résulte un assemblage assez discordant, où l'on voit l'*Assomption*, le *Vœu de Louis XIII*, la *Célébration de la Pâque*, et dans le livre suivant, la *Vengeance de Jupiter contre les Géans*, la *Métamorphose de Briarée en vigne*, et d'*Encelade en ormeau.* Ce qui peut faire excuser ces disparates, c'est que la poésie en est facile et ingénieuse, et que le *Prædium rusticum* est moins un poëme qu'une suite de petits poëmes charmans, moins un tableau qu'une galerie de paysages. Un reproche plus sévère que mérite le père Vanière, est d'avoir inséré dans un poëme sur l'agriculture, une sortie contre les hérétiques, dans laquelle il propose poétiquement à Louis XIV de les persécuter. Ce que le Père Vanière écrivait en vers latins que le roi ne lisait pas, d'autres le répétaient au monarque en prose française, et le sang coulait dans les Cévennes. Il y a plusieurs éditions du *Prædium rusticum* : la première fut publiée à Toulouse sous les yeux de l'auteur, 1730, 1 vol. in-12, fig. ; la seconde, avec sa vie, Paris, Barbou 1774, in-12 ; enfin, la troisième, Paris 1786, in-12. L'ouvrage du Père Vanière a été traduit sous ce titre : *Economie rurale, traduction du poëme de Vanière*, intitulé : *Prædium rusticum*, par (L-ET) Berland d'Halouvry, Paris 1756, 2 vol. in-12. Cette version est recherchée. Le Père Vanière a encore laissé un recueil de vers latins, in-12 ; on y trouve des *Eglogues*, des *Epîtres*, des *Epigrammes*, des *Hymnes*, etc. II. *Dictionarium poeticum*, Lug. 1722, in-4.°

VANINI (Lucilio), célèbre athée, et que le parlement de Toulouse condamna au supplice du feu, naquit à Taurozano dans le royaume de Naples, vers 1585, et non à Naples même, comme Moréri l'a dit mal à propos ; son père était fermier du duc de Castro, et jouissait de quelque fortune. Vanini fut envoyé à Rome, où il eut pour maître un Carme nommé Argoli, homme dont la réputation était fort étendue. De Rome, il vint à Naples pour y continuer sa philosophie ; il s'adonna à la médecine, à l'astronomie, à l'astrologie cette vaine science, et à la théologie, se destinant à l'état ecclésiastique. Il entra dans les ordres sacrés, et commença par prêcher avec assez de succès. Ses voyages le conduisirent à Padoue, où la pauvreté qui l'accablait ne put le détourner de l'amour du travail. *Tout est chaud*, dit-il dans un de ses dialogues, *pour ceux qui aiment : n'avons-nous pas campé*,

les plus grands froids de l'hiver, à Padoue avec un simple petit habit, uniquement dans le désir d'apprendre ? Mais tant de passion pour la science tourna mal; aveuglé par de demi-connaissances, égaré par le commerce de plusieurs libertins, on prétend que Vanini forma, avec treize de ses condisciples, le coupable dessein de se partager l'Europe, afin d'aller répandre par-tout l'athéisme et l'irréligion. On ajoute que la France lui échut en partage, et qu'il y exerça trop bien son pernicieux apostolat. Il quitta Padoue, revint à Naples, sortit de l'Italie, parcourut toute l'Allemagne, la Hollande, le Brabant, la Suisse, Genève, Lyon, d'où il se fit chasser par ses opinions non orthodoxes, passa en Angleterre, où la turbulence de ses principes lui mérita une prison de quarante-neuf jours; il eût été heureux si cette rigueur lui en eût évité de plus cruelles. L'Italie devint son refuge; il se rendit à Gênes, y sema ses erreurs, fut dénoncé, et obligé à s'enfuir à Lyon : là, il tint en apparence une conduite contraire à celle qu'il y avait affichée autrefois. Il fit comme tous les hypocrites, il écrivit contre ses propres sentimens, espérant tromper les hommes; car pour la Divinité, il ne s'en occupait pas. Lassé de sa vie errante, voulant peut-être se cacher à lui-même, il passa en Guienne, et se fit recevoir religieux dans on ne sait quel couvent. Une telle acquisition ne tarda pas à être à charge au monastère; Vanini y commit des excès très-punissables; on le chassa, et pour cette fois il dut à l'indulgence de ses compagnons d'avoir évité le supplice du feu. Paris fut de tout temps l'asile des intrigans et des mauvais sujets; Vanini s'y rendit; il parvint à se faire ouvrir la maison d'Ubaldini, nonce du pape, qui lui accorda sa protection, sur l'assurance que lui donna Vanini d'écrire l'apologie du concile de Trente. Vanini en même temps propagea ses dangereuses doctrines; il pervertit un grand nombre de jeunes gens, de médecins et quelques poëtes. Le maréchal de Bassompierre le prit pour son aumônier, et lui donna 200 écus de gages. Aussi par reconnaissance l'Italien lui dédia, en 1616, ses *Dialogues sur la nature*. A l'apparition de son *Amphithéâtre*, autre production de sa plume, qui renfermait des assertions dangereuses, la Sorbonne ouvrit les yeux, et condamna ses dialogues. Ces tracasseries engagèrent Vanini à s'éloigner de Paris. Il fut à Toulouse en 1617, et professa la médecine, la philosophie, la théologie, mais mieux encore l'athéisme. Enfin, le mal qu'il faisait retomba sur sa tête. Introduit chez le premier président Le Mazurier pour faire l'éducation de ses enfans, admis dans les meilleures maisons de la ville, il y répandait son venin, se moquant de tout ce qui était sacré et religieux, attribuant tout au hasard, et ne reconnaissant d'au-

tre Dieu que la Nature. Le parlement, auquel un nommé Franconi, homme de naissance et de grande probité, dénonça Vanini, ordonna son arrestation. L'impie dans les fers changea de langage; il reconnut la Divinité qu'il niait auparavant, et devant ses juges, ramassant un brin de paille, il fit à ce sujet un discours très-éloquent, pour prouver qu'il croyait en Dieu. Ses dénégations étaient combattues par de trop nombreux témoignages, pour qu'on pût les admettre. Il fut condamné à mort, après que son procès eut duré tout un semestre, tant on apporta de soin pour le juger. On lui donna un Cordelier pour le réconcilier avec le ciel; mais Vanini, loin de l'écouter, blasphéma devant lui le Sauveur du monde, en disant: *Il sua de crainte et de faiblesse en allant à la mort; moi je meurs intrépide.* Le président de Gramont, témoin oculaire de ses derniers momens, en rend compte en ces termes: « Je le vis très-» abattu, et faisant un mauvais » usage de la philosophie dont il » se vantait de faire profession. » Etant prêt de mourir, il avait » l'aspect horrible et farouche, » l'esprit inquiet, et témoignant » dans ses paroles l'anxiété où il se » trouvait, quoique de temps en » temps il s'écriât qu'il mourrait en » philosophe. » Il fut brûlé vif, et sa langue auparavant lui avait été arrachée; il expira le 12 Février 1619, âgé de 34 ans. Vanini avait composé un grand nombre d'ouvrages; plusieurs ne furent pas publiés, nous en parlerons plus bas. Ceux qu'on imprima furent, I. *Amphitheatrorum æternæ Providentiæ divino-magicum, christiano-physicum, astrologio-catholicum adversus veteres philosophos atheos, etc.* c'est-à-dire: Amphithéâtre de la Providence divine, divino-magique, christiano-physique, astrologico-catholique, contre les anciens philosophes, les athées, les épicuriens, etc. in-8.°, Lyon, 1615. Cette production, qui semble favorable à la religion, lui est dans le fonds très-contraire par le venin dont elle est infectée, par la force des objections dirigées vers elle, et par la faiblesse affectée des réponses. II. *Julii Cesari* (il s'était donné ces deux prénoms de sa seule autorité) *Vanini Neopolitani, theologi, philosophi, et juris utrisque doctoris, de admirandi naturæ reginæ de æque mortalium arcanis liber quatuor;* c'est-à-dire: Des mystères de la nature, la reine et la déesse des hommes, en quatre livres, par Jules-César Vanini, Napolitain, docteur en théologie, en philosophie et en droit, Paris 1616. C'est là que triomphe le matérialisme, l'impiété, la haine de la religion; elle y éclate à chaque page; et certes, les docteurs qui eurent la faiblesse d'approuver un tel livre, ou furent bien trompés, ou étaient étrangement corrompus; aussi les modernes philosophes ont voulu faire de Vanini le martyr de leur

secte ; ils l'encensent, le préconisent, et dissimulant ses erreurs, cherchent à les répandre. Ces mystères de la nature sont divisés en *Dialogues*, et sont plus connus sous ce nom. Les autres ouvrages de Vanini, restés manuscrits, sont, III. *Mémoires de physique.* IV. *Mémoires sur des matières de médecine.* V. *Traité de la véritable sagesse.* VI. *Un Traité de Magie naturelle*, *intitulé Physicomagique.* VII. *Un autre Traité sur le mépris qu'on doit avoir pour la gloire.* VIII. *Défense de la loi de Moïse et de celle de Jésus-Christ.* IX. *Traité des Astres*, imprimé en Allemagne. X. *Apologie du concile de Trente, en dix-huit volumes.* Ces divers écrits, publiés tous en latin, se sont perdus, car on n'en trouve nulle trace : il ne faut point s'en plaindre ; la piété, la science et les bonnes mœurs n'y perdent pas.

VARAGNE-VARANNE (GAUTIER ou GAUFFRID DE), fut un des commissaires chargés par le roi de France Philippe le Hardi, pour prendre, en 1271, possession du comté de Toulouse, qui venait d'échoir à ce prince par le décès du comte Alphonse de Poitiers et de la comtesse Jeanne, fille de Raymond VII. Guillaume de Cohardon, chevalier et sénéchal de Carcassonne, était le chef des envoyés du roi ; les autres, outre Varagne, étaient Bertrand de l'Isle-Jourdain, évêque de Toulouse ; Bertrand, abbé de Moissac ; Philippe de Boissy, sénéchal de Rouergue ; le juge de Carcassonne ; Bertrand, vicomte de Lautrec ; Sicard Allaman, chevalier ; le viguier de Toulouse, Raymond de Lescure, Michel de Pian, sergent du roi, etc. Après la prise du comte de Foix par le roi de France en 1272, Varagne reçut ordre de ce monarque d'aller avec Barthelemi du Puy, juge de Carcassonne, sommer le roi d'Aragon de remettre dans leurs mains les villes et châteaux du haut pays de Foix qu'il retenait sous prétexte de suzeraineté. Varagne fut appelé en 1282 pour aider le roi de ses armes contre Jacques d'Aragon, qui paraissait vouloir la guerre. Il accompagna en 1283 Philippe le Bel dans son voyage de Bordeaux, pour être avec lui le témoin du combat qui devait se livrer entre Charles, roi de Sicile, et Pierre, roi d'Aragon, avec chacun cent de leurs chevaliers ; mais cette rencontre n'eut pas lieu par la faiblesse de l'Aragonais, qui se retira sans vouloir combattre. On ignore l'époque de la mort de Varagne ; la maison qui porte son nom, aussi ancienne que célèbre dans le Languedoc, entra dans le capitoulat, pour la première fois, en 1219. Arnaud de Varagne, seigneur de Baziège, et Bertrand son fils, cédèrent en 1231 cette terre au comte de Toulouse Raymond VII, qui leur donna en échange celles de Gardouch, la Bruyère et Mourvilles. Depuis, cette famille prit les noms de Gardouch et de Belesta, qu'elle conserve encore.

Son écusson porte d'or à la croix de sable, et pour devise ces mots : *Nulli cedo.*

VARÉS (N.), né à Toulouse en 16...., fut l'un des nombreux concurrens qui recherchèrent les prix des Jeux Floraux. Il en remporta un en 1686, et les recueils du temps renferment plusieurs pièces composées par cet auteur ; il fut ami de Guitard, de Dugay de Lavardens et de Ranchin de Montredon. On croit qu'il est différent de *F. Varés Piet*, auteur qui vivait à la même époque, et qui a laissé quelques ouvrages peu connus. *

I. VARICLERY (Jacques Carrare, dit). L'illustre maison de Carrare, seigneurs souverains et princes de Padoue, fut poursuivie dans le XIV.e siècle, avec une rage sans pareille, par les Vénitiens, qui voulaient s'emparer de leurs états. Trois Carrares, le père appelé François, et ses deux fils aînés Guillaume et Jacomo-Ubertino, périrent à Venise par la main du bourreau en 1406. Le plus jeune, appelé Marsilio, échappa à ses assassins, et réfugié dans le duché de Gênes, s'y maria. Les persécuteurs de sa famille ne les laissèrent pas en repos ; Ludovic, un de ses fils, encore jeune, vint en France chercher un asile ; il le trouva à Montbrison dans le Forêt, où il sut, avec habileté, se faire oublier par les Vénitiens. Mais ceux-ci, instruits de l'existence d'une branche de la maison de Carrare, voulurent l'anéantir, et une tentative d'assassinat qui eut lieu sur la personne de Jean Carrare en 1470, engagea ce dernier à prendre le nom de Variclery, qui était celui de sa mère, et à s'enfoncer plus avant dans la France. Il vint en Languedoc ; il choisit sa demeure dans la ville de Saint-Félix, où il rencontra enfin le repos en 1472. Jacques de Variclery, qui prenant de bonne heure le parti des armes, suivit en Italie le roi Charles VIII, Louis XII et François I, se signala par de belles actions, et écrivit des mémoires qui comprenaient tous les événemens passés au delà des Alpes depuis 1490 jusqu'après la bataille de Pavie en 1525. Cet ouvrage, rempli de particularités curieuses et intéressantes, était demeuré manuscrit, et formait deux forts volumes in-folio, ornés d'un grand nombre de belles miniatures. Il fut confié peu de temps avant la révolution, à un religieux qui voulait écrire l'histoire de la ville de Toulouse, et depuis lors ce précieux ouvrage s'est égaré. Jacques Variclery, selon la coutume des gentilshommes de ce temps, ruina sa famille en servant la cause de ses maîtres ; aussi fut-elle longtemps à se relever. Il composa également une satire contre Martin Luther, et plusieurs pièces de poésies où respirait une haute dévotion plus qu'un talent véritable. Il mourut en 1554.

II. VARICLERY (Timothée de), descendant du précédent, naquit à Saint-Félix de Caraman en 1660 ; la ferveur qui enflamma

son ame dès son bas âge, lui fit dédaigner la fortune de ce monde; il renonça à toutes les vanités du siècle, et fit profession dans le monastère des Grands-Carmes de Toulouse; ses vertus, son talent pour la prédication, le portèrent promptement aux dignités de son ordre. Il fut appelé en Italie par son général, qui lui confia des parties importantes de l'administration. Il le nomma visiteur général, et lui fit parcourir l'Italie, l'Espagne et la France. La modestie de Variclery le détourna de revenir à Rome, où une haute carrière lui était ouverte par l'amitié du pape Clément XI qui régnait alors. Il se contenta d'être nommé provincial à Toulouse; il remplissait cet emploi en 1713, renonçant à tout ce qui eût pu le détourner de son salut, et il termina des jours remplis pour le Seigneur, en 1722, le 12 Octobre. Il avait écrit plusieurs ouvrages qu'il ne voulut pas publier; ils se trouvaient encore à l'époque de la révolution dans la bibliothèque de son ordre à Toulouse. Il avait fait principalement un journal de ses voyages, où brillait une rare érudition et une critique éclairée.

VARINIER ou VARNIER (Pierre), premier président au parlement de Toulouse, succéda en cette charge à Jacques Meaux le 4 Décembre 1454, n'étant encore que simple docteur en droit civil; c'est du moins la seule qualification que lui donne le registre de la cour. On ignore le lieu de sa naissance, et l'âge qu'il pouvait avoir lorsqu'il parvint à cette importante dignité. En 1460, le roi Charles VII étant mort, le parlement de Toulouse prit la singulière et condamnable résolution de ne point tenir d'audience, ni donner d'arrêt avant d'avoir reçu des lettres du nouveau roi (c'était Louis XI); que si néanmoins il survenait quelque affaire pressée et nécessaire, la cour y pourvoirait par lettres et commissions extraordinaires, qui seraient intitulées : *Les gens tenant le parlement royal de Toulouse*, et scellées du sceau secret de la cour, *sans faire mention du roi.* Cette étrange délibération, qui avait l'air de suspendre l'exercice de la royauté jusqu'après la reconnaissance de la cour, a été blâmée justement par les plus célèbres jurisconsultes français, Jean Bodin et Charles Loyseau en tête. C'était ne pas reconnaître le principe sacré que le roi ne meurt jamais en France, et admettre le droit d'élection qui a cessé d'être en usage. Louis XI, plus que tout autre, dut être choqué de ces maximes; son premier soin fut de destituer, la même année 1460, Varinier, dont on ne sait plus rien dès ce moment. La Roche-Flavin l'a même omis dans la liste des premiers présidens du parlement de Toulouse qu'il donne en son ouvrage des parlemens de France. Jean Dauvet succéda à Varinier.

VAUDEUIL (Pierre-Louis-Anne-Drouin de), premier pré-

sident du parlement de Toulouse, naquit à Paris en 1726. Sa famille illustre était ancienne dans la magistrature. Elevé par les savans professeurs Rollin et Crevier, il répondit dignement aux soins de ces habiles maîtres. Il entra jeune encore dans le parlement de Paris, et obtint par le mérite du premier rapport dont il fut chargé, le droit d'avoir voix délibérative que son âge lui interdisait, mais que le président de Mesmère demanda pour lui au nom de sa compagnie. Les profondes études de Vaudeuil lui donnèrent une grande prépondérance lors des fameuses et ridicules querelles de confession et du refus des sacremens. Le parlement et l'archevêque de Paris combattant corps à corps, eurent tour à tour la honte de la défaite et les honneurs de la victoire. Exilés, rappelés par le roi que fatiguait ces discussions, ils se montrèrent intraitables. Deux fois Vaudeuil se vit éloigné de ses fonctions en 1753 et 1754. Louis XV, qui aimait ce magistrat, se plaignit la seconde fois qu'il n'eût pas profité de la circonstance des couches de madame de Vaudeuil, pour demander son rappel, qui lui fut accordé. Vaudeuil achevait de terminer, avec habileté, les discussions élevées entre le parlement de Dijon et les élus de Bourgogne, lorsqu'un plus grand démêlé vint occuper les esprits. Le duc de Fitz-James, avec toute la hauteur d'un petit esprit, avait cru devoir exécuter rigoureusement des ordres dont un homme sage eût cherché à tempérer la rigueur. Il agit envers le parlement de Toulouse comme il l'eût fait à peine contre les ennemis de l'état; aussi cette cour souveraine usant à son tour de l'autorité qui lui était confiée, le décréta de prise de corps. (Voy. Bastard au supplément.) Le parlement de Paris crut voir en cet acte une empiétation sur ses droits; il se mêla dans la querelle, et dans une assemblée des princes du sang et des pairs du royaume, Vaudeuil reçut la commission de rédiger un mémoire dans l'intérêt de sa compagnie. Il s'en acquitta avec tant d'érudition que de talent, et satisfit son corps, sans déplaire à celui dont il devait être un jour le chef. Bastard ayant en 1769 donné sa démission de sa charge de premier président du parlement de Toulouse, Vaudeuil fut choisi pour le remplacer. Il occupait ce poste en 1770, lorsque les ennemis de la monarchie, appuyés du crédit de la Dubarri, voulurent la destruction des parlemens de France. Comme on n'espérait pas séduire la conscience de Vaudeuil, ni tromper ses lumières, on lui demanda sa démission; il la donna, ou plutôt elle lui fut surprise, et Niquet le remplaça. (Voyez ce nom.) Lorsqu'en 1775 la magistrature fut rétablie par le bon et malheureux Louis XVI, Vaudeuil se flattait de reparaître à la tête de sa compagnie; une intrigue de

cour en décida autrement : Niquet garda la première présidence, et Vaudeuil devint conseiller d'état. Ainsi chéri des siens et du public, il devait être heureux ; la fortune s'y opposa, et à la vue des orages qui menaçaient sa patrie, il tomba dans une mélancolie profonde qui le conduisit au tombeau. La mort en 1788, vers la fin de l'année, l'enleva à la hache de la révolution ; il avait vu deux fois le rétablissement de la magistrature ; il ne se doutait pas que dans une dernière et sanglante tempête, elle devait disparaître de nouveau pour ne plus se relever.

VAYROLES (Godfrid de), devint archevêque de Toulouse en 1361. Il assista au concile de Lavaur, convoqué le 27 Mai 1368, et en 1369 à la cérémonie que l'on fit à Toulouse pour la translation du corps de saint Thomas d'Aquin. Il fonda dans l'église de Saint-Etinne, en 1368, les quatre chapellenies qui portaient encore son nom en 1791. Il vit l'établissement des Pères de la Trinité en 1362, et mourut le 10 Mars 1376.

VENDAGES DE MALEPEYRE (Gabriel de), naquit à Toulouse, en 1624, d'une famille noble et ancienne. Il étudia, avec un égal succès, les belles-lettres, le droit, les mathématiques, la philosophie, la médecine, et même la théologie scolastique. Reçu conseiller au présidial, il fut le modèle des magistrats. L'académie des Jeux Floraux l'admit au nombre des *Mainteneurs de la Gaie Science*, et sa critique ingénieuse et délicate lui mérita l'estime de ses collègues. Les revêries de l'astrologie judiciaire avaient encore quelques partisans à Toulouse. Vendages étudia cette prétendue science, ainsi que les règles de la chiromancie, ou de l'art imaginaire de prédire par l'inspection de la main. M. de Méja rapporte à ce sujet une historiette que nous copions textuellement dans son premier volume de Mémoires sur l'académie des Lanternistes. « Malepeyre était fort adonné à l'astrologie judiciaire pour laquelle il était souvent consulté. On a dit de lui qu'il avait prédit à madame de Pradines qu'elle serait veuve sans porter le deuil. Quelque temps après elle fut soupçonnée, à cause de la mort violente de son mari ; Malepeyre courut chez elle, et par adresse ou autrement, il lui vit la main, et la pressa de se retirer, et de ne point s'exposer. Pressé d'en savoir la raison, il lui dit qu'elle avait une potence dans sa main, ce qui ne l'empêcha point de se livrer à la justice, qui la condamna à la mort. » Cette anecdote étant aussi attribuée à un autre Toulousain, nous sommes fondés à croire que malgré l'attachement de Malepeyre pour l'art imaginaire de prédire, il n'osa point compromettre en cette occasion, et sa gravité et la charge dont il était revêtu. Dès son enfance il était pénétré de l'amour le plus vif

pour la mère du Dieu Sauveur. Il ne fit des vers que pour elle, et il lui consacra un temple magnifique. Les Bénédictins du couvent de la Daurade ayant refusé à Vendages de lui laisser le soin de décorer leur église en l'honneur de la Vierge, sous l'invocation de laquelle elle était cependant placée, il s'adressa aux Grands-Carmes, et obtint d'eux un vaste local où il fit construire la *Chapelle de Notre-Dame du Mont-Carmel.* L'intérieur de cet édifice était entièrement revêtu en marbre. Les peintres les plus habiles, les sculpteurs les plus renommés, furent employés à la décoration de ce beau bâtiment. Le plafond était couvert de lacs d'amour, de trophées formés de flèches, d'arcs, de carquois et de flambeaux ; au milieu de ces signes symboliques, on lisait des vers français composés par Vendages, et qui exprimaient toute sa tendresse, toute sa vénération pour MARIE. Cette chapelle ne subsiste plus ; nous avons vu arracher jusqu'aux dernières pierres de ses fondemens, et un marché public est établi sur le sol qui portait autrefois ce monument religieux Vendages ne borna pas les témoignages de son pieux amour à la construction de cette chapelle, il plaça l'image de la *Reine des Anges* dans toutes les parties de son hôtel ; il avait rassemblé à grands frais une collection générale de toutes les estampes qui la représentaient, et il faisait presque chaque jour un sonnet pour elle. Il fit imprimer d'abord une partie de ses sonnets, et dans la suite il en publia d'autres sous le titre de *Psautier de Notre-Dame, ou la Vie de la très-sainte mère de Dieu, en cent cinquante sonnets*, Toulouse, J. P. Douladoure, 1701, 1 vol. in-12. Ce livre singulier est peu connu. Au revers du frontispice et au-dessous de l'image de la Vierge, on lit ce quatrain :

J'ai soupiré toujours, dès ma tendre jeunesse,
Pour cette charmante beauté :
Mon cœur lui pouvait-il refuser sa tendresse,
Si Dieu même en fut enchanté ?

L'ouvrage est dédié *à notre adorable Seigneur, le divin fils de Marie.* Plusieurs des sonnets de Vendages sont d'un style élégant et pur. On a encore de cet écrivain un volume intitulé : *Traduction de quelques passages des Pères à l'honneur de la très-sainte mère de Dieu*, Toulouse, Louis Auridan, 1686, in-8° « La joie que j'ai, dit l'auteur, de n'avoir jamais fait des vers que pour la très-sainte mère de Dieu, me les a rendus si chers, que je ne pouvais me résoudre à les montrer à personne ; mais comme il n'est rien de si doux que de s'entretenir de ce qu'on aime, j'en ai fait voir quelques-uns à ceux de mes amis qui ont de la tendresse pour elle ; la pensée qu'ils ont eue que cette lecture pourrait servir à augmenter ma dévotion, les a obligés souvent de me presser de les faire imprimer. » Il annonce ensuite qu'il a pris le soin d'em-

pêcher qu'aucun exemplaire ne pût tomber dans les mains des indévots à la mère de Dieu. « Je suis sûr, ajoute-t-il, que je n'en donnerai aucun qu'à ceux que je connaîtrai très-affectionnés à la sainte Vierge, et ce sera encore avec cette précaution que je les engagerai à ne le faire voir à qui que ce soit qu'à ceux qu'ils connaîtront avoir la même affection. » Après ce préambule, l'auteur place une déclaration par laquelle chaque individu à qui il faisait présent du livre, devait s'engager à ne donner, prêter ni laisser lire cet ouvrage qu'à des personnes respectueuses envers la mère de Dieu. Cette déclaration, jointe à chaque exemplaire, était signée par le propriétaire du volume et par le donateur. Vendages ne s'est jamais démenti dans le cours de sa longue carrière, et il a été constamment l'un des plus zélés adorateurs de la Vierge; il lui a même dédié son Traité *de la Nature des Comètes*, Tolose, Arnaud Colomiers, 1665, in-12. « Si l'église commande à tous ses orateurs de vous appeler à leur secours dans toutes leurs entreprises, dit Vendages, la raison n'ordonne-t-elle pas à tous les savans de vous regarder comme la protectrice et comme le principe de leurs connaissances? C'est donc par une obligation tout-à-fait naturelle et de soi-même que cet ouvrage se dédie à vous, et les globes qui en sont le sujet, et dont le ciel et la terre disputent également la possession, ne peuvent appartenir avec justice qu'à celle qui est la souveraine de l'un et de l'autre. » On trouve d'autres marques de la vénération de M. de Vendages pour la Vierge, dans le *Panégyrique de saint Joachim*, publié à Toulouse en 1674; mais il en laissa de plus éclatantes encore dans la fondation d'un prix annuel aux Jeux Floraux en faveur du poëte qui présenterait le meilleur sonnet en l'honneur de Marie. Ce prix, que l'académie distribue encore, consiste en un lis d'argent de la valeur de soixante francs. Respecté comme magistrat, et comme le modèle de la piété la plus fervente, Vendages mourut le 5 Mai 1702, âgé de soixante-dix-huit ans. Il fut enseveli à l'entrée de la chapelle de Notre-Dame de Mont-Carmel, et l'on voyait son buste au-dessus du monument dans lequel ses restes furent déposés. Cet objet n'existe plus, et il ne nous reste du magnifique *Sacellum* qu'il avait consacré à la mère de Dieu, que quelques tableaux, et les statues des prophètes Elie et Elisée, saint Simon Stock, et saint Albert, patriarche de Jérusalem. *

VERDALE (Hugues de), sire de Loubens, cardinal et grand maître de l'ordre de Malthe, sortit d'une famille illustre du Languedoc, tant par son rang que par ses alliances, et où elle subsiste encore divisée en plusieurs branches. Verdale naquit à Toulouse vers l'an 1530, et non aux environs d'Auch, comme l'a prétendu Moréri, et ceux qui l'ont

suivi. Il se laissa entraîner dès sa jeunesse à son penchant pour la carrière des armes ; mais appelé également vers cette haute piété qui assure le repos de l'ame, il voulut satisfaire ce double désir, et ne put mieux y réussir qu'en entrant dans l'ordre de Malthe, où il fit profession avant sa vingtième année. Son premier soin fut de chercher les occasions d'acquérir de la gloire, et la gloire se refuse rarement à ceux qui briguent ses faveurs ; aussi se plut-elle à répandre un grand éclat sur toutes les actions de Verdale. Il montra en diverses rencontres une haute valeur, accompagnée d'une extrême prudence. Il se distingua particulièrement au siége de Zoare, où Léon de Strozzi, prince de Capoue, étant obligé de battre en retraite et de fuir avec précipitation, Verdale arracha le drapeau de la religion des mains des ennemis qui s'en étaient déjà emparés, et se jetant à la nage avec ce glorieux fardeau, le rapporta à bord des galères malthaises. Les rares talens de Verdale dans les négociations, le firent nommer ambassadeur auprès du pape Grégoire XIII, pour défendre les intérêts de l'ordre. Ce pontife, charmé de son mérite, le fit élire grand maître sur sa présentation en 1583. Il commença son règne par ajouter de nouvelles fortifications à celles qui défendaient l'île de Gozo, afin de la mettre à couvert des entreprises des Turcs. L'esprit d'inquiétude et d'insubordination s'étant répandu parmi les chevaliers de l'ordre, Verdale essaya de les accorder ; on fut bientôt jusqu'à lui disputer ses propres priviléges, et il se vit contrarié dans tout ce qu'il voulut entreprendre pour le bien de la religion. Vainement Sixte V, qui appréciait son mérite, lui donna la pourpre romaine en 1587 ; le titre de cardinal n'en imposa point aux mécontens. Verdale, fatigué de leurs murmures et des plaintes continuelles dont bien injustement il était l'objet, prit le parti d'abandonner l'île, et de se retirer à Rome, où il mourut de chagrin le 12 Mai 1595. Grégoire XIII avait permis à ce célèbre grand maître, dont les vertus égalèrent les talens, de surmonter l'écusson de ses armes d'une couronne fermée en signe de souveraineté.

VERDUC (Laurent), habile chirurgien, naquit à Toulouse vers le commencement du XVII.e siècle. Ce fut dans sa ville natale qu'il exerça d'abord sa profession, et bientôt après il vint à Paris, où il fut nommé à la place de chirurgien de la maison de Saint-Côme. Verduc fut employé un grand nombre d'années à professer la chirurgie, et de son école il sortit d'excellens disciples qui profitèrent de ses lumières, de sa longue expérience, ainsi que de ses découvertes. C'était un homme plein de candeur, de probité, que son propre mérite n'aveugla jamais ; aussi fit-il toujours un noble usage de ses vastes connaissances. Nous avons de Verduc un

excellent Traité intitulé : *La manière de guérir les fractures et les luxations qui arrivent au corps par le moyen des bandages*, Paris 1689. Ce fut dans l'intention d'être utile à ses élèves, qu'il composa cet ouvrage. Il y remonte jusqu'aux principes de la chirurgie et de l'histoire des os. Il se montre supérieur dans cette matière, sur tout ce que les anciens et les modernes avaient écrit avant lui. Ce livre, qui a été plus d'une fois mis à contribution par nos auteurs modernes, n'est pas même cité dans leurs ouvrages ; nous ignorons quelle peut être la cause d'un oubli aussi formel. Le Traité de Verduc a été traduit en hollandais, et imprimé à Amsterdam, 1691, in-8.° Verduc mourut à Paris le 28 Juillet 1695. Il laissa deux enfans qui suivirent avec succès sa profession.

VERDUN (Nicolas de), chevalier, conseiller du roi en ses conseils, et issu d'une famille ancienne dans la magistrature, entra dans le parlement de Paris dont un jour il devait devenir le chef, et y exerça d'abord la charge de conseiller. Il passa successivement président aux requêtes du palais, et puis avec le même titre à la chambre des enquêtes en 1599. Le bruit toujours croissant de sa réputation, engagea Henri IV à le nommer, le 3 Juin 1602, premier président au parlement de Toulouse. Il en remplit avec gloire les fonctions jusqu'au 9 Avril 1616, jour auquel il fut appelé à devenir le chef suprême du parlement de Paris. Il continua à se distinguer par son savoir et son intégrité jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 16 Mars 1627 ; François de Clary le remplaça à Toulouse.

VERGNES (Jean-François), né à Toulouse le 20 Mars 1756. Fils d'un marchand droguiste, le jeune Vergnes choisit la carrière des armes, comme étant celle qui convenait le plus à ses goûts. En 1772, il s'engagea dans le régiment de Bourbonnais, infanterie, et bientôt il s'embarqua à Brest pour faire partie de l'armée des treize Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, qui voulait conquérir son indépendance contre les Anglais. Vergnes se trouva à la prise de Rhode-Island, et au siége d'Yorck-Town, où il fut grièvement blessé. Rétabli de ses blessures, il assista de nouveau à la prise de Charles-Town et à la bataille de Ticonderago. Revenu quelque temps après à Charles-Town, il s'embarqua sur le vaisseau le *Duc de Bourgogne*. Destiné à renforcer l'armée navale des Antilles, commandée par le comte de Grasse, ce vaisseau fit naufrage, et fut englouti dans les flots devant l'île de *Porto-Rico* appartenant aux Espagnols. Tout l'équipage périt, à l'exception de Vergnes et de sept autres personnes. Ce ne fut que trois jours et trois nuits, et après avoir enduré les souffrances les plus cruelles, qu'ils arrivèrent à *Porto-Rico*. Les Espagnols, au lieu de leur donner l'hospitalité, se saisirent

d'eux, et les plongèrent, chargés de fers, dans les cachots; Vergnes fut le seul qui survécut à tant de mauvais traitemens. Lorsque la révolution éclata, Vergnes était commis marchand à Marseille. Le commerce de cette ville fit la levée à ses frais du 3.me régiment des volontaires nationaux des Bouches du Rhône; Vergnes, par ses bons services antérieurs et ses nombreuses cicatrices, fut fait sous-lieutenant; quelque temps après, le régiment fut incorporé dans la 99.me brigade d'infanterie de ligne, où il fut nommé, après une affaire glorieuse, lieutenant. Un carrière si bien commencée semblait présager à Vergnes l'avancement le plus rapide, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon à la bataille de Louno, étant à peine âgé de trente-trois ans. Les généraux Scherer et Massena donnèrent des marques de sensibilité sur la perte d'un si brave officier, première victime de cette mémorable journée, où les Français se couvrirent de gloire en renversant par-tout les colonnes ennemies.

VERRIUS (Antoine), peintre italien, dont le lieu de naissance n'est pas connu, était disciple de Pierre de Cortone. Il était bel homme, et avait une figure intéressante, double avantage, dit son historien (1), dont il n'usa qu'au préjudice de ses mœurs; car il fut toute sa vie le jouet et la victime de sa passion désordonnée pour les femmes. Ne s'occupant jamais de l'avenir, oubliant toujours le passé, le présent seul l'affectait. Sourd aux conseils de la prudence et de l'amitié, ne recherchant que le plaisir, et peu délicat dans le choix des moyens, bravant même la rigueur des lois, il exposa mille fois son honneur et sa vie lorsqu'il eut des obstacles à surmonter. Le nombre considérable de femmes que dans ses voyages il avait épousées et abandonnées tour à tour, lui fit traîner dans la crainte et les remords les jours tristes et languissans d'une vieillesse prématurée. C'est dans quelqu'une de ces circonstances critiques (en 1666), ajoute son biographe, que, fuyant déguisé en pélerin, il vint mendier à la porte d'une auberge de campagne, où se trouvaient par hasard une de ses épouses et deux petits enfans qu'il avait délaissés. L'un d'eux le reconnaissant, vint avec des cris de joie embrasser ses genoux; mais Verrius ne s'attendrit point, méconnut sa femme et ses fils, et s'enfuit. Quelques jours après il parvint à Bonrepos. Il y demanda un asile au président Riquet, disant qu'une affaire fâcheuse le contraignait à se cacher. Le magistrat, ami des arts et compatissant, accueillit ce peintre, et l'occupa pendant long-temps. Verrius décora deux vastes salles du château; dans l'une il repré-

(1) Malliot, Mémoire historique sur les artistes dont les productions embellissent divers endroits de la ville de Toulouse.

senta *l'histoire de Psyché*, et dans l'autre *les Vertus*. Il vint ensuite à Toulouse, où bientôt sa réputation s'établit. On s'empressa de lui fournir du travail; il peignit pour les Capucins, *saint Félix de Cantalice*, et pour les Carmes-Déchaussés, *le Mariage de la Vierge*. L'artiste donna dans ce tableau les traits de madame de Riquet à l'épouse de Joseph. On assure, dit M. Malliot, que Verrius exécuta ce dernier tableau en moins d'une semaine, ce qui fit naître un procès entre lui et les religieux pour lesquels il travaillait. N'estimant l'ouvrage qu'à raison du temps que l'artiste y avait employé, les moines voulaient retrancher considérablement du prix convenu; mais des connaisseurs ayant été consultés, Verrius fut payé. Introduit dans les meilleures sociétés de la ville, il fut bientôt considéré comme un homme à bonnes fortunes : il vit souvent une jeune personne d'une famille distinguée, et parvint à lui faire partager tout l'amour qu'elle lui avait inspiré. Il osa, selon son habitude, la demander en mariage, et à l'aide de quelques titres supposés, il obtint le consentement des parens de cette demoiselle; mais la réputation de Verrius s'était malheureusement étendue trop loin, ainsi que l'annonce de son nouvel hymenée. Plusieurs de ses femmes s'étaient liguées, et avaient obtenu des ordres pour le faire arrêter. La justice épiait tous ses pas. On allait le saisir; des amis le prévinrent à temps, et favorisèrent sa fuite. Il fut chercher un asile en Angleterre, où il fut employé à la décoration des palais royaux. Antoine Verrius imita parfaitement le genre de Piètre de Cortone son maître. Il avait une facilité étonnante, dont il a quelquefois abusé. Son ton de couleur est frais, son dessin correct, mais un peu maniéré. Le Musée de Toulouse possède deux tableaux peints par cet artiste. *

VICTORINUS, né à Toulouse vers le milieu du IV.e siècle, fut nommé vicaire du préfet des Gaules dans la Grande-Bretagne, où, par la sagesse, la douceur de son gouvernement, il s'attira l'amour, l'estime et la reconnaissance des peuples soumis à son administration. Ayant rempli avec tant de gloire les charges les plus importantes de l'empire qui lui furent confiées, il se retira dans sa patrie, où il vécut tranquille au milieu de ses amis. Le temps du repos ne fut pas long; les Vandales et les Visigots se jetant sur les Gaules, vinrent porter le ravage et la désolation dans Toulouse et les contrées voisines. Ce beau pays, entièrement ruiné, ne montra plus que les tristes marques de la fureur des Barbares; la vue des malheurs dont ses concitoyens étaient accablés, jeta Victorinus dans une résolution désespérée, et à laquelle nous serons loin de donner les louanges que lui ont accordé des historiens superficiels. Il abandonna en 413 sa patrie, parce qu'elle

était désolée, et se retira en Italie. L'attachement qu'il portait à l'empereur Honorius, le porta à s'établir en Toscane dans une campagne voisine de Volterre, où, se livrant au commerce des Muses, il supporta, grâces à ces douces occupations, sa mauvaise fortune avec autant de modération qu'il en avait fait paraître dans sa prospérité. L'empereur, sensible à sa fidélité, voulant aussi récompenser ses services passés, l'appela à sa cour, et lui offrit, pour l'y retenir, la charge de comte palatin. Victorinus plus touché des charmes de la vie champêtre, que de l'éclat des honneurs, des palais, remercia Honorius, et s'en revint dans sa chère solitude, où les belles-lettres lui tenaient lieu de tout. Ce fut dans ce lieu qu'en 416 il reçut une visite qui eût pu faire naître de pénibles réflexions dans son ame. Rutilius (voyez ce nom), son compatriote et son ami, vint le voir ; bien différent de Victorinus, il quittait le repos de Rome pour voler au secours des Toulousains malheureux, pensant, avec juste raison, que ce n'est point dans les infortunes qu'il faut abandonner la patrie, et que plus elle était misérable, plus il convenait de se rapprocher d'elle, et de chercher à cicatriser ses plaies. Victorinus ne fit pas ou ne voulut pas faire ces réflexions ; il continua de vivre dans le calme d'inertie qui plait tant à l'égoïsme, et termina ses jours, à ce qu'on croit, aux environs de l'an 425.

I. VIDAL (Pierre), troubadour toulousain, naquit en cette ville d'un marchand pelletier vers l'an 1160. Animé du feu poétique qui inspira nos antiques ménestrels, Vidal se plaça dans leur nombre au premier rang, par la fécondité de son génie, la richesse de son imagination, la force, l'élégance de son style. Il était beau et bien fait ; les grâces de sa personne ajoutaient au mérite de ses œuvres. Il chantait également, avec une voix mélodieuse, les poésies que son cœur lui dictait ; aussi de bonne heure jeta-t-il les fondemens de la haute réputation dont il jouit, et que ne purent lui faire perdre les extravagances sans pareilles qui troublèrent tout le cours de sa vie. Né pour plaire aux femmes, il les aimait avec cette passion, cette impétuosité, ce dévouement sans bornes qui savent tant plaire au sexe qui les inspire. Un penchant invincible le portait sans trève vers les dames ; il leur dut la plus grande partie de sa gloire, comme aussi toutes ses infortunes. Vidal, recherché par tous les grands de cette époque, partageait leurs plaisirs, et sur-tout leur facilité à devenir épris des belles qu'ils rencontraient dans leurs courses aventureuses. Notre troubadour, s'il se montrait vivement amoureux, ne se faisait pas également distinguer par sa discrétion ; quelquefois même, et cela devait être rare sans doute, il disait au delà de la vérité. Parler trop est une faute, inventer en ce cas est un

méfait ; Pierre Vidal, en pareille circonstance, fut cruellement puni de sa légéreté. Un chevalier de St-Gilles dont le troubadour aimait la femme, et qui en avait parlé un peu légérement, crut à la fidélité de son épouse et à la présomptueuse vanterie du chanteur. Pour punir Vidal de ce qu'il appelait ses mensonges, il le fit saisir par ses gens, et lui perça lui-même la langue, l'abandonnant ensuite tout sanglant au milieu de la rue où la scène venait de se passer. Le prince Hugues de Baux, grand amateur de la poésie, survenant en ce moment, eut pitié de Vidal, le retira chez lui, le fit panser, le consola, et sur-tout voulut l'engager à être plus discret ; mais la chose était impossible. Le troubadour, souffrant encore, assurait la faiblesse de la dame, et prétendait que si le mari voulait traiter aussi durement tous les heureux qu'elle avait fait, il serait long-temps sans manquer de ce genre d'ouvrage. La reconnaissance attacha Vidal à l'illustre maison de Baux. Barral, vicomte de Marseille, un des principaux de cette noble famille, l'honora de ses bontés, et se divertit de ses folies. Vidal ne tarda pas à éprouver la plus violente passion pour Adélaïde de Roquemartine, femme de Barral, et aux pieds de laquelle soupiraient à la fois les troubadours les plus célèbres, les chevaliers les plus renommés. Vidal la chanta sous le nom mystérieux d'*Audierna*, lui adressant plusieurs chansons où respiraient la tendresse, la grâce et le génie. La dame ne répondait pas à cet amour ; mais elle le tolérait pour plaire à Barral, qui réjoui par les extravagances de Vidal, les augmentait davantage, en lui donnant des armes, des habits pareils aux siens, en lui permettant sur-tout l'entrée familière de son palais. Lui-même se chargeait de réconcilier le troubadour avec la vicomtesse quand celle-ci le traitait trop rudement ; tant de confiance eût pu être punie comme elle l'est ordinairement, si Adélaïde, moins attachée à ses devoirs, eût écouté avec plaisir l'aimable élève des Muses. Si la chose n'arriva point, ce ne fut pas la faute de Vidal. Une après dînée qu'Adélaïde, retirée dans sa chambre, sommeillait, le téméraire amant s'y glisse avec hardiesse, se poste à genoux devant la vicomtesse, l'admire un moment, et bientôt ose donner un baiser à sa bouche entre ouverte ; la vicomtesse croyant être auprès de son époux, se réveille en riant ; mais ayant reconnu l'audacieux personnage, elle pousse de grands cris qui font accourir les demoiselles de sa suite. Vidal, effrayé de tant de colère, se sauve au plutôt, tandis qu'Adélaïde, faisant appeler son époux, lui demande une prompte justice de l'outrage. Barral d'abord ne fit que rire de l'aventure ; il gronda sa femme de faire tant de bruit pour un trait d'extravagance, mais il ne put la fléchir. Vidal ayant tout à craindre de ce cour-

roux, s'embarqua, et se retira à Gênes : là, il composa plusieurs chansons pour exprimer ses regrets. En ce moment Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, allait chercher dans la Palestine de la gloire et des dangers ; c'était en 1190. Vidal, aussi pieux et brave que bon poëte, se décida à le suivre, et plaçant sa guitare sur son rochet de pélerin, il fut quêter les aventures qu'il devait être le premier à chanter. Les poésies qu'il inventa à ce sujet sont remplies des récits d'une prouesse exagérée sans doute; mais néanmoins il doit y avoir quelque chose de vrai. Ce serait trop de croire qu'il a terrassé cent chevaliers, et fait prisonniers cent autres ; il put échanger quelques coups d'épées, vaincre un couple de mécréans, et en digne enfant des Muses, il augmenta de toute la puissance de son imagination les exploits dus à son courage. Vidal, plein de présomption et de bonne opinion de soi-même, vit accroître sa folie (car il faut convenir que sa tête n'était pas bien saine), lorsque les mystificateurs de ce temps, en lui faisant épouser dans l'île de Chypre une dame grecque, lui eurent fait croire qu'elle était nièce de l'empereur de Constantinople, et qu'elle lui apportait en dot des droits à l'empire. Dès ce moment la raison abandonna Vidal ; on le vit se revêtir des costumes impériaux, en prendre les titres, contraindre sa femme à l'imiter, et se faire précéder de plusieurs gardes, et d'un trône décoré de pourpre qu'il faisait porter devant lui. Ce n'était pas assez encore, il cherchait à économiser sur ses revenus l'argent destiné à aller conquérir la puissance des Césars, et ayant acquis plusieurs barques, il les fit armer pour transporter les soldats qu'il songeait à ramasser. Croirait-on qu'au milieu de ces soins importans, il n'oubliait pas la vicomtesse de Marseille ? Toujours épris, il implorait Hugues et Barral de Baux ses protecteurs, pour qu'ils le réconciliassent avec elle. Ces seigneurs y parvinrent enfin ; il put revenir, et se montrer devant elle. Adélaïde, moins courroucée, lui fit don du baiser qu'il lui avait ravi, mais ne lui accorda pas davantage. Tant de rigueur lassa le troubadour ; il renonça à cette passion, et fut ailleurs se livrer à une plus extravagante encore. Après qu'il eut aimé un peu de temps Raymonde de Boïl, il transporta, pour son malheur, ses affections à Etiennette, femme du sire de Penautier dans le Carcassés. Cette dame, devons-nous croire, valait mieux que sa réputation ; les malins du pays l'avaient mal à propos certainement surnommée *la Louve de Penautier*, qualification qui, peu honorable, voulait beaucoup dire. Vidal n'en fut pas effrayé ; il imagina au contraire, pour plaire à la dame, de prendre lui aussi le nom de *Loup*. Jusque là il n'était que ridicule ; mais il poussa plus loin son délire, et il fit pitié. On le

vit un jour dans la montagne Noire, aux environs de Cabaret, revêtu d'une peau de loup, marcher à quatre pattes, se faisant poursuivre comme une bête fauve par les bergers et les mâtins de la contrée qui ne le ménagèrent pas. On l'arracha du milieu d'eux étant à moitié mort des blessures qu'on lui avait fait; le châtelain de Penautier et sa femme éclatant de rire d'une si inconcevable folie, le firent cependant transporter dans leur château, où la *belle Louve* le soigna de ses mains, et peut-être le récompensa-t-elle plus tendrement encore de tout le mal qu'il avait enduré pour l'amour d'elle. Il est permis de conjecturer beaucoup sur le compte d'une dame qui avait mérité un pareil sobriquet. Si Pierre Vidal se montrait quelquefois le plus insensé des hommes, on le voyait en d'autres circonstances déployer un beau caractère et de nobles sentimens. Il en donna des preuves, principalement dans l'affection qu'il portait aux généreux princes de la maison de Toulouse ses souverains. Aimé dans leur cour, comblé de leurs bienfaits, il se montra toujours plein de gratitude envers eux. Ses regrets furent extrêmes, en apprenant la mort, en 1194, du *bon comte* Raymond V (car c'est ainsi qu'il le nommait.) Il le pleura amèrement; il commanda à ses domestiques de laisser croître leur barbe et leurs ongles; il leur fit raser la tête; mais poussant ses sentimens à l'exagération, il fit couper la queue et les oreilles à ses chevaux, tandis que lui, composant des chants de douleur sur cette mort si déplorable, se vouait à une retraite absolue, vêtu toujours de noir, ne prenant nul soin de sa personne, et se refusant aux instances du monde qui ne cessait de le rappeler. Le roi Alphonse d'Aragon vint en Provence avec un nombreux cortége dans le temps que le troubadour était encore en cet état. Alphonse et ses barons dont il était connu, aimaient sa personne et appréciaient ses talens; ils le prièrent de rappeler sa gaieté, de fuir le chagrin, et d'essayer de nouveaux accens sur sa lyre harmonieuse et facile. Le prince lui demanda en particulier une chanson qu'il pût emporter en Espagne. Vidal, à force d'instances, se rendit aux désirs du monarque, et celui-ci, charmé de ce qu'il obtenait, témoigna son contentement au menestrel, en lui donnant un vêtement complet pareil à ceux qu'il portait lui-même. Cette chanson tant souhaitée parut enfin; elle célébrait les exploits du *bon comte* défunt; elle apprenait en même temps que Vidal, toujours amoureux de *sa Louve*, avait cependant reçu en présent de Rambaude de Bucil, un cordon qui le rendait le plus heureux des hommes. Le troubadour pouvait être constant; mais certes il n'était pas fidèle. Lorsque plus tard la guerre des Albigeois éclata, Vidal, par des sirventes pleins de chaleur, essaya d'enflammer les

esprits en faveur de Raymond VI, comte de Toulouse. Il ne ménageait pas le clergé ; il tonnait contre son hypocrisie, sa cruauté, son avarice ; il dévouait Simon de Montfort à la haine des gens de bien, et de généreuses pensées étaient exprimées avec toute la vigueur du génie indigné. L'âge avancé qui amène les réflexions, ne guérit pas Vidal de toutes ses manies. Il composa, il est vrai, après avoir repassé les aventures de sa vie, un *Traité sur la manière de réprimer sa langue ;* mais il ne consentit pas à renoncer à la folle idée de conquérir le trône de Constantinople ; il fit dans cette intention un second voyage d'outre-mer en 1227, selon Nostradamus, et mourut à son retour en France en 1229. Pierre Vidal, sans contredit, doit être nommé le prince des troubadours ; il les surpassa tous par la variété de ses compositions, la richesse de son imagination et les formes de son style. Il fut en quelque sorte le créateur d'une nouvelle mythologie ; celle des anciens était inconnue, ou en horreur aux chantres du moyen âge ; Vidal remplaça les divinités de l'Olympe par les Etres moraux, animant ainsi une poésie jusqu'alors timide, et par conséquent décolorée. Il n'avait imité personne ; il eut en ce point de nombreux imitateurs ; les Passions, les Vertus personnifiées furent les personnages des poésies que composèrent les copistes de Vidal. Ce fut par leurs secours que Loris anima son roman de la Rose, et que prirent naissance ces moralités dont la réputation et la lecture charmaient nos bons aïeux. Le recueil des ouvrages de Vidal contient encore plus de soixante pièces, à part celles dont le temps nous a privé. On y trouve des sirventes adressés aux princes, aux barons, au clergé, dont il gourmande les vices, ou cherche à ranimer le courage abattu. On y distingue un conte, dans lequel il donne de fort bonnes leçons à un jongleur, et une nouvelle allégorique remplie de fraîcheur, de poésie et de délicatesse. Vidal se qualifiait, lorsqu'il voulait bien abdiquer momentanément son titre d'empereur de Constantinople, de chevalier du roi d'Aragon. Tel fut ce troubadour célèbre, aimé des grands, chéri des belles. Il illustra son pays, et son buste n'y a pas reçu les honneurs de l'apothéose ; il n'orne pas la salle du Capitole, où se trouvent tant d'hommes qui n'ont joui d'aucune réputation. Serait-il vrai que le caprice fait les dieux des arts ? et la cité palladienne sera-t-elle, par une fatalité sans exemple, presque toujours accusée de refuser son encens au vrai mérite, pour le prodiguer aux esprits inférieurs ?

II. VIDAL (Arnaud), né à Castelnaudary, département de l'Aude, vers la fin du XIII.e siècle, fut un des célèbres troubadours de cette époque. Sa renommée brilla d'autant plus, que par

une rencontre heureuse, il l'unit à celle des sept mainteneurs qui en 1323 composaient à Toulouse le collége de la Gaie Science. Comme on a pu voir à leurs articles dans ce dictionnaire, et particulièrement à ceux de Camo et de Mejanasserra, ils publièrent cette année leur résolution de donner une *Violette de fin or*, en 1324, à celui des poëtes qui aurait le mieux *trouvé*. Le concours fut nombreux; Vidal Arnaud se mit sur les rangs, et parvint, par le mérite de son ouvrage, à réunir les suffrages de ses juges éclairés. C'était un hymne à la Vierge que le menestrel de Castelnaudary avait présenté. Le 1.er Mai 1324, les poëtes se rendirent à ce jardin délicieux et merveilleusement beau que les sept mainteneurs possédaient *al barri de las Agustinas*, (au faubourg des Augustines.) Ce premier jour tout entier fut consacré à lire les écrits envoyés; le 2.e, les juges, après avoir entendu la messe (car la piété dans ce temps était toujours la compagne du savoir), se réunirent de nouveau, et choisirent la pièce qui leur parut la meilleure. Le troisième jour, fête de Sainte-Croix, ils firent connaître leur jugement dans une assemblée solennelle, et décernèrent à *maître* Arnaud Vidal, *la joie de la Violette.* Cet ouvrage n'a pas été perdu pour nous; il a été conservé dans un des premiers recueils des Jeux Floraux; on l'y trouve sous ce titres: *Cirventes laquel fai n'Arnauti Vidal del Castelnaudarri, et gazanhetna la Violeta de l'aur à Tolosa, so es à saber la premiera que si donet, et fo en l'an* 1324. Nous ne donnerons pas des fragmens de cette hymne en langue romane, on la trouvera toute entière dans le recueil de l'académie des Jeux Floraux de 1789 et 1790, à la page 200; la traduction en français, par l'abbé Magi, a été mise en regard. Arnaud Vidal composa plusieurs autres poëmes, tous empreints du sceau du génie; il poursuivit une glorieuse carrière, et mourut justement estimé de ses concitoyens. Le baron de Lamothe-Langon, qui dans les romans historiques dont il est l'auteur, a presque toujours cherché à faire connaître les grands hommes de sa patrie, a pris Arnaud Vidal pour l'un des principaux personnages de son ouvrage, intitulé: *Les Chevaliers du Temple, ou les Mystères de la tour de Saint-Jean.*

III. VIDAL (N.), graveur, né à Toulouse en 17..., fut d'abord élève de l'école des arts de cette ville, et reçut en particulier des leçons de Baour, artiste dont nous avons parlé dans notre premier volume, et de Simonin, graveur qui avait quelque mérite. Il fut ensuite à Paris, et eut d'abord à lutter contre l'infortune et contre le dédain des peintres qui ne voulaient point lui confier le soin de graver leurs tableaux. Cependant quelques ouvrages agréables l'ayant fait

connaître avantageusement, il fut recherché par les éditeurs et les marchands d'estampes, et grâces à la facilité de son burin élégant, il obtint bientôt une petite fortune. Il se présenta alors avec confiance chez tous les peintres, et plusieurs d'entr'eux l'employèrent avec succès. L'école française, qui, depuis la fin du règne de Louis XIV, était successivement déchue de son ancienne renommée, commençait alors, par les soins de *Vien* et de ses élèves, cette ère de gloire qui continue encore. Vidal retraça une partie des compositions de nos plus célèbres artistes. Son chef-d'œuvre est sans contredit, *Paris et Hélène*, d'après le tableau de *David*. Le graveur fut digne du peintre, et c'est en dire assez pour la gloire de Vidal. Nous n'avons pu recueillir aucun détail sur la vie de cet artiste distingué, qui mourut à Paris en 1804. *

IV. VIDAL (N.), né à Mirepoix en 17..., a mérité par ses travaux astronomiques, d'occuper une place distinguée parmi les hommes qui ont cultivé les sciences avec le plus de succès. Ses premiers travaux fixèrent les regards de l'académie de Toulouse, qui le compta au nombre de ses correspondans. Un observatoire pourvu de bons instrumens, avait été établi par cette société; M. Garipuy en avait formé un autre, et bientôt après, MM. d'Arquier et de Bonrepos, imitant de si beaux exemples, élevèrent deux monumens semblables à cette science dont les conquêtes semblent n'avoir d'autres bornes que celles de l'univers. D'abord, peu favorisé des dons de la fortune, M. Vidal était dépourvu des instrumens nécessaires à ses travaux; mais doué d'une adresse et d'une patience peu communes, il avait lui-même construit, d'après les figures qu'il avait vu dans les livres, tous ceux dont il ne pouvait se passer. Appelé à Bonrepos par une famille riche et puissante qui aimait les sciences, et qui les cultivait avec succès, il fut mis en possession d'un magnifique observatoire, où il trouva les intrumens les plus parfaits, et les livres les meilleurs: une santé vigoureuse, une vue perçante, secondèrent son zèle pour les progrès de l'astronomie. On n'a peut-être pas assez remarqué combien cette science était alors en honneur à Toulouse et dans les lieux voisins Tandis que Vidal ajoutait à la nomenclature de ces astres qui brillent sur nos têtes, MM. Garipuy illustraient leur observatoire, devenu dans la suite celui de l'académie, et M. d'Arquier se plaçait avec honneur parmi les astronomes de son siècle. L'académie de Paris connut et apprécia le zèle infatigable et les découvertes de Vidal. Lalande surtout se plut à rendre hommage à ce savant modeste, et il lui donna le surnom de *Trismégiste*, que les siècles lui conserveront sans doute. La révolution l'exila de Bonrepos, et il vécut long-temps à Mirepoix, éloigné du tourbil-

lon politique, et s'occupant sans cesse de l'astronomie. Il était en quelque sorte ignoré dans sa province; mais la capitale recueillait les fruits de son application constante. C'est de lui qu'il est dit dans la *Connaissance des temps*, qu'il a fait plus d'observations de Mercure, que tous les astronomes de l'univers ensemble. Lalande et son neveu Le Français, ayant entrepris de donner un catalogue d'étoiles nouvelles, choisirent Vidal pour un de leurs collaborateurs. On voit à Mirepoix environ six degrés du ciel étoilé, vers le midi, de plus qu'on n'en peut voir à Paris; et ce fut dans cet espace immense que Vidal s'élança en quelque sorte pour ajouter encore à nos connaissances. Il dressa bientôt un *Catalogue de huit cent quatre-vingt-huit étoiles australes*, inconnues avant lui, qu'il adressa à son illustre correspondant. Ce catalogue n'indique que des étoiles depuis la cinquième jusqu'à la septième grandeur inclusivement, qui toutes ont été observées jusqu'à trois fois, toutes réduites à un lieu moyen, ayant égard à l'effet de la réfraction, de l'aberration de la lumière et de l'axe de la terre. La position de toutes ces étoiles fut ramenée à une époque commune (celle du 10 Nivose an 7), après y avoir appliqué l'équation de la précession des équinoxes. Pour rendre son travail plus parfait, Vidal voulut corriger les tables de réfraction dont on s'est servi jusqu'ici, et le résultat de son travail, le plus délicat possible en ce genre, lui fit trouver qu'à 2 d. 15′ de hauteur, la réfraction est de 15′ 37″; qu'à 4 d. 45′, elle est de 9′ 41″; à 8 d. de 6′ 18″; à 10 d. 15′, de 5′ 2″. Lalande reçut avec joie le beau travail de l'astronome de Mirepoix, et il lui en témoigna publiquement sa reconnaissance. Dans plus de vingt mémoires, Lalande a exalté les talens de Vidal; et il faut le dire, nul ne méritait plus que lui ces marques d'une estime profonde. Observations d'étoiles, éclipses de soleil et de lune, occultations d'étoiles par la lune, immersions et émersions des satellites, en un mot, tous les phénomènes célestes occupaient tour à tour ce savant. Il construisait des instrumens nouveaux selon ses besoins, ou réparait lui-même ceux qui ne pouvaient plus lui servir. Les grands progrès qu'avaient fait durant le XVIII.e siècle, presque toutes les branches de la physique, ne s'étaient point étendus jusqu'à la théorie de l'aimant. On avait seulement ajouté à la perfection des boussoles marines, et l'on était parvenu à augmenter considérablement l'intensité de force magnétique dans les aimans artificiels. Halley, Bernouilly, Euler, Buffon, n'avaient pas résolu les questions importantes qui naissent de la théorie de cette force qui est l'ame de la direction que prennent, dans toutes les régions, les aiguilles aimantées. Vidal fit à ce sujet des recherches prolongées pendant

vingt-huit ans. L'examen attentif des déclinaisons observées à Paris, presque année par année, depuis près de deux siècles, lui fit trouver une hypothèse géométrique simple, qui a cela de remarquable, dit-il, que si on l'eût imaginée dans le principe, on aurait pu annoncer ces déclinaisons, comme on annonce les éclipses de soleil et de lune. Ces succès donnant plus d'essor à ses travaux, il porta ses regards vers la cause générale de la direction que prend l'aimant sur tous les points de la surface du globe terrestre. La boussole d'inclinaison, à laquelle on reprochait de n'être point comparable à elle-même, selon qu'elle était d'une petite ou d'une grande dimension, obtint ce perfectionnement dans les mains de Vidal, qui procura à son aiguille une mobilité beaucoup plus grande que celle qu'on lui donnait. Ayant ainsi rendu comparable cet instrument, il s'en servit pour faire des expériences sur la situation que prend l'aiguille transportée successivement sur les divers degrés d'un cercle au centre duquel un aimant est placé, ce qui lui donna une série de résultats différens, selon que les expériences étaient faites à des distances plus ou moins grandes de cet aimant. Il a cherché celles de ces séries dont les résultats s'accordaient le mieux avec les observations que les navigateurs physiciens ont faites en divers lieux du globe, et il conclut de cette comparaison, que l'on pourrait supposer, pour expliquer la théorie des variations de l'aiguille, qu'il existe dans le sein de la terre un aimant soixante-quatre fois moins gros qu'elle, presqu'à son centre, mais sensiblement à côté, et doué d'un mouvement par lequel ses pôles décrivent uniformément des cercles dont ils parcourent la circonférence entière dans quatre siècles et demi. On ne peut nier que ces conjectures ne soient très-ingénieuses, et bien qu'elles n'aient pas été adoptées, nous croyons qu'elles doivent honorer leur auteur. Dans les expériences qui conduisirent Vidal à exposer son système, il rencontra, dit-il, une difficulté très-grande : elle consistait à rendre une aiguille aimantée comme indépendante de l'aimant souterrain dont il supposait l'existence, pour que la situation qu'elle prend ne fût que l'effet du petit aimant qu'on lui présente, et il crut avoir trouvé le moyen d'obtenir cette sorte d'indépendance. Vidal était correspondant de la première classe de l'institut. Il nous reste de lui plusieurs mémoires importans. Nommé directeur de l'observatoire de Toulouse, il remplit cette charge avec zèle, et avec son talent accoutumé : mais l'amour de la patrie le ramena bientôt à Mirepoix ; là, placé près de ses instrumens, dont la perfection le mettait à l'abri des erreurs, augmentant la nomenclature de ces globes nombreux qui se balancent dans l'espace, s'occupant

peu des révolutions politiques qui changeaient les limites des états, et créaient de nouvelles dynasties, il cessa de vivre en 1811. *

VIGUERIE (JEAN), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques de Toulouse, chirurgien militaire, membre de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de cette ville, naquit en 1746, à Hechettes dans la vallée d'Aure, département des Hautes-Pyrénées. Il fut dans sa jeunesse son premier instituteur; étudia avec opiniâtreté, et se destinant à la noble profession de la chirurgie, il fut à Montpellier, où il travailla durant dix ans. Lié d'amitié avec les plus célèbres professeurs de cette ville, il leur dut une portion de ses succès. Ce fut lui qui créa l'école pratique de Montpellier, institution belle et salutaire de laquelle est sorti depuis une foule de praticiens aussi habiles que désintéressés. La place de chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu Saint-Jacques à Toulouse, étant venue à vaquer en 1776, Viguerie la disputa à de nombreux concurrens dont le mérite était reconnu; le sien l'emporta, et sa nomination eut lieu le 20 Juillet de la même année. On le vit dès ce moment déployer les talens qu'il avait reçu de la nature, et que la science avait perfectionné. Plusieurs opérations difficiles, menées à bien, assurèrent sa réputation. Il obtint en récompense l'honneur d'être nommé par le roi, en Août 1782, chirurgien militaire. L'académie des Sciences de Toulouse l'admit dans son sein, convaincue qu'un tel membre ajouterait à l'éclat de ses travaux; elle ne se trompa point, Viguerie fournit plusieurs mémoires, tous d'un grand intérêt, dont quelques-uns sont imprimés dans les recueils de cette société savante. Il poursuivit son honorable carrière, si utile à l'humanité, jusqu'en Janvier 1802, où la mort mit un terme à ses travaux. Il laissa après lui un fils, Charles Viguerie, digne héritier de son père dans la même partie, et qui se place dans le premier rang des chirurgiens de la France. Jean Viguerie est auteur, I. d'un Mémoire sur des *Observations anatomico-chirurgicales*; II. *Mémoire sur l'Hydrocèle congénitale*; III. *Mémoires sur les fractures compliquées des extrémités*, qui lui valurent le prix d'émulation de l'académie royale de chirurgie de Paris en 1783; IV. *Mémoire sur la réductibilité du sac herniaire*, 1786, recueil de l'académie des Sciences de Toulouse, tome 3; V. *Mémoire sur la Nécrose*, *ibid.*, etc. Son éloge fut prononcé par le baron Picot de Lapeyrouse en 1813, le 29 Avril; il est imprimé, et nous a paru un modèle en ce genre d'ouvrage.

VILLARET fils, domicilié à Toulouse, voulut en 1793, avec plusieurs autres jeunes gens, s'opposer à la levée en masse, ainsi qu'à plusieurs actes arbitraires du gouvernement révolutionnaire. Leurs efforts, trop partiels

pour obtenir un résultat satisfaisant, furent sans succès : les Jacobins tombèrent sur eux de tout le poids de leur puissance, et le sang coula sur les échafauds. Villaret, arrêté par la bande noire, fut condamné à mort, comme chef d'émeute, par le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne, le 7 Décembre 1793; son exécution suivit de près.

VILLE (Antoine de), chevalier des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, maréchal de camp des armées du roi, naquit à Toulouse, en 1596, d'une famille noble, originaire du Dauphiné, et qui s'était établie en Languedoc vers la fin du XV.e siècle. Après avoir fait de très-bonnes études, il apprit les mathématiques, et la science des fortifications, telle qu'elle était enseignée dans les ouvrages d'Errard de Bar-le-Duc. Il ne tarda pas à reconnaître les défauts du système de cet ingénieur. Le siége de Montauban aurait fourni à de Ville l'occasion de se signaler, s'il avait été placé dans un poste convenable à ses talens; mais il y servait en qualité de chevau-léger, et ne prit presqu'aucune part aux attaques. Il passa ensuite dans l'armée du duc de Savoie, qui l'employa utilement, et lui donna l'ordre de Saint-Maurice. De Ville venait de rentrer en France, lorsque les Espagnols envahirent la Picardie avec des forces considérables. Il fut aussitôt rejoindre l'armée. Il se distingua en 1636, au siége de Corbie, et peu après à l'attaque de quelques autres places situées dans l'Artois. Après la conclusion de la paix, de Ville fut chargé par Louis XIII de fortifier les villes cédées à la France. Ce fut alors que l'ingénieur Toulousain fit les premiers essais de son système de fortifications. Parmi les Français, Errard seul avait écrit sur cette science; Marolois, presque contemporain d'Errard, avait inventé un autre tracé en Hollande. De Ville avait parcouru une partie de l'Europe en observateur : il créa un nouveau genre, et il n'eut pendant long-temps d'autre rival de gloire, que le comte de Pagan. Dans l'exagone qu'il divise en six parties, il prend les demi-gorges, chacune d'une de ces sixièmes parties : les flancs sont perpendiculaires aux courtines, et égaux aux demi-gorges. Ses angles flanqués, et ceux du flanc sont droits. Il mène le fossé parallèlement aux faces des bastions. Lorsqu'ils étaient à orillon, la construction de celui-ci était plus parfaite que celle adoptée précédemment. « On faisait, dit Cormontaingne, le revers de l'orillon ou épaulement parallèle à la courtine, et par là le canon le plus voisin de l'épaule du bastion ne pouvait tirer dans la brèche faite à la face du bastion opposé. Le chevalier de Ville, dirigeant le revers de l'orillon à l'angle flanqué, cache entièrement à l'ennemi le premier

canon de son flanc couvert, mais de manière que ce canon découvre pourtant toute la face du bastion opposé, et une partie du fossé. Cette même détermination du revers de l'orillon a depuis été suivie par le comte de Pagan et par M. de Vauban. » De Ville obtint pour prix de ses services, le grade de maréchal de camp. Une valeur brillante, un esprit élevé, des lumières peu communes, distinguaient cet officier, qui mourut en 1656. Le premier, parmi nos ingénieurs, il connut parfaitement la construction et les effets des mines. Il gravait souvent les planches de ses ouvrages. Il a écrit sur son art et sur divers autres sujets qui annoncent de grandes connaissances littéraires. Nous avons encore de cet homme illustre, I. *Pyctomachio Veneta, seu de pugna Venetorum in Ponto quot annis autumnali tempore inter Nicolaotos et Castelannos frequentari solita, Venetia* 1633, in-4.° Cet ouvrage a été réimprimé dans le *Thesaurum antiquitatum Italiæ*, de Burmann, tome 5. II. *Descriptio Portus et urbis Polæ antiquitatum*, Venetia 1633, *in-4.°*, fig. Cet ouvrage a été réimprimé dans le tome 6 du même *Thesaurus.* III. *Obsidio Corbiensio*, Paris 1637, *in-fol.* avec des fig., par Van-Lochon. IV. *Le Siége de Landrecy*, 1637, in-8.° V. Le siége de Hesdin, Lyon 1639, *in-fol.*, Fig. VI. *De la Charge du gouverneur des places*, Lyon et Paris 1639, *in-fol.*, 1655 et 56, *in-8.°* VII. *Les fortifications du chevalier Antoine de Ville, contenant la manière de fortifier toute sorte de places, tant régulièrement qu'irrégulièrement, en quelle assise qu'elles soient; comme aussi, ponts, passages, entrées de rivières, ports de mer; la construction de toute sorte de forts et citadelles; le moyen facile de tracer sur le terrain, le tout à la moderne, comme il se pratique dans les meilleures places de l'Europe, démonstré et calculé par les sinus et logarithmes, avec l'attaque et les moyens de prendre les places par intelligence, sédition, surprise, stratagéme, escalade; l'effet de diverses sortes de pétards pour faire sauter les portes, murailles et bastimens; plusieurs instrumens pour rompre les chaînes et ponts; l'ordre des longs siéges, la construction des forts et redoutes; les retranchemens et quartiers; des tranchées, batteries, mines, et plusieurs inventions nouvelles, non jamais escrites. Puis la différence et l'instruction générale pour s'empescher des surprises; les remèdes contre la trahison, sédition, révolte, pour se garantir des escalades. Diverses inventions nouvelles contre le pétard; la défense contre les longs siéges par force; l'ordre contre les approches; des sorties, contre-mines, retranchemens, capitulation et reddition des places, le tout repré-

senté en cinquante-cinq planches, avec leurs plantes, prospectives et païsages. Le discours est prouvé par desmonstrations, raisons communes et physiques, avec les rapports des histoires anciennes et modernes, à Lyon, chez Philippe Borde, M. DC. XL, in-fol., figures. Le portrait de l'auteur, gravé en 1627 par Jérôme David, d'après le portrait peint par *Artemisia Genti*, orne cet ouvrage. Ce portrait avait été déjà donné en 1639, en tête *de la charge du gouverneur des places.* On lit au bas, ces vers, que peut-être, par modestie, de Ville n'aurait pas dû publier :

Ni Zeuxis, ni le docte Apelle,
Ne sauraient peindre son esprit;
Son discours mieux te le descrit
Qu'il ne paraît en ce modelle.
Veux-tu donc ses vertus apprendre,
Qui surpassent l'art du pinceau?
Regarde en un mesme tableau,
Ulysse, Minerve, Alexandre.

De Ville devait sans doute obtenir les éloges de son siècle et de la postérité; mais les louanges doivent toujours être délicates et justes, et celles qu'on lui donne dans les vers que nous venons de citer, n'ont pas ce genre de mérite. Ce brave officier fut également célèbre par son amour pour les lettres et par ses talens militaires. Les cinquante-cinq planches qui accompagnent son traité de fortifications, ont été gravées par lui-même. Ingénieur, guerrier intrépide, historien de plusieurs actions de guerre remarquables, archæologue profond, de Ville a réuni, et à un degré éminent, plusieurs genres d'illustrations. Cependant ses concitoyens l'ont dédaigné, et son buste n'est point placé dans le lieu consacré à la mémoire des grands hommes que Toulouse a vu naître (1). Mais devons-nous être étonnés de cet injuste oubli, puisque Fermat lui-même n'a été introduit que depuis peu d'années dans ce panthéon de la cité (2)? *

I. VILLENEUVE (Raymond-Arnaud de), chevalier, né à Toulouse dans le XIII.e siècle et vers sa fin. Guerrier plein de courage, mais faible catholique; plus habile à manier une épée qu'à se servir d'un raisonnement, il se laissa éblouir par les erreurs des Albigeois, et professa leur doctrine dangereuse. Il ne tarda pas cependant à se repentir de son crime, et s'étant présenté librement devant Guillaume d'Arnaud, Dominicain, et P... moine de l'ordre des Frères Mineurs, il leur fit l'aveu de ses fautes : jusque là il fit bien ; mais il leur dénonça ses complices, et il eut tort. Les religieux voyant sa componction, et connaissant d'ailleurs

(1) L'auteur de cette notice a élevé un monument à Antoine de Ville, dans la galerie du Musée de Toulouse. Le buste que l'on y voit a été modelé par M. Beurne.

(2) Ce fut dans une séance solennelle de l'académie des Sciences, et en présence des capitouls, que M. Jamme père demanda, au nom de la ville, que le buste de Fermat fût placé dans la salle des Illustres.

ses richesses, usèrent d'indulgence à son égard ; ils lui pardonnèrent sous les conditions suivantes, qu'il donnerait trois mille tuiles, dix muids de chaux et cent saumées de sable pour aider à la construction des prisons destinées aux hérétiques. N'était-ce pas singulier que celui qui l'était lui-même naguère, fournît les moyens de renfermer ceux dont il venait de quitter l'erreur ? On ordonna de plus à Villeneuve de partir pieds nus, un bourdon à la main, pour aller en pélerinage à Notre-Dame de Solac, et de là à Saint-Jacques de Compostelle. Ces deux courses devaient être faites dans l'année 1241. Il n'eut garde de s'y soustraire : tant d'autres qui n'étaient pas plus coupables furent traités avec une bien autre sévérité ! (Voyez SAINT-PIERRE, DE MARNIS, SALAMA.) La maison de Villeneuve dont l'origine se perd dans la nuit des temps, était déjà placée au rang des plus éminentes de la province dès le commencement du XII.e siècle ; en 1147, on trouve un Pons de Villeneuve, tout à la fois sénéchal du comte de Toulouse Alfonse Jourdain, et capitoul de la ville. Il fut le père d'une race justement considérée, et qui a fourni plusieurs grands hommes, entre autres N. de Villeneuve, si célèbre dans l'histoire des croisades. Elle portait pour armes, en 1416, dans les blazons des registres du capitole toulousain, de gueules à l'épée croisée d'or en bande, l'écu bordé d'azur. Les Villeneuves subsistent de nos jours, divisés en plusieurs branches.

II. VILLENEUVE (madame DE), *la dona de Villanova*, issue de la famille illustre des précédens, naquit à Toulouse quelque temps avant le milieu du XV.e siècle. Elle voulut ajouter à l'illustration de sa naissance, celle plus préférable que procurent les talens, et d'une main habile, elle toucha cette lyre autrefois si mélodieuse sous les premiers troubadours, et qui depuis deux siècles ne faisaient plus entendre que des sons peu harmonieux. La dame de Villeneuve, inspirée par le génie, le fut sans doute aussi par l'exemple de la célèbre Clémence Isaure, dont elle était la contemporaine et l'amie. Ces deux Toulousaines illustres cultivaient ensemble les beaux-arts, dont l'étude ajoute tant de charmes à l'amitié. Dès 1463, époque où elle devait être bien jeune, Villeneuve avait déjà remporté un prix de poésie, qui lui fut accordé par les sept mainteneurs *du Gai Savoir.* Plus tard, et quand l'âge eut mûri son talent, elle rentra dans la lice avec un nouveau succès. Un recueil précieux des poésies couronnées par les Jeux Floraux dans le XV.e siècle, qui fut découvert par M. du Mège, notre collaborateur, en 1808, dans les restes des archives de l'abbaye de Saint-Savin près de Tarbes, dont M. d'Escouloubre, auquel il le céda, fit en 1810 hommage à l'académie des Jeux

Floraux, (en oubliant dans son rapport de rappeler le nom de celui qui trouva ce registre), contient un ouvrage de *la dona de Villanova.* Il est d'autant plus intéressant, qu'il est adressé à Clémence Isaure elle-même, et qu'il fixe positivement l'époque où florissait cette vénérable restauratrice des lettres. Nous allons offrir la traduction des deux premières strophes de cette pièce, datée de 1496. On peut les lire en original, à l'article de Clémence Isaure.

Quand au doux mois de Mai, le Printemps de retour,
Chasse la blanche neige et verdit la nature,
Mainteneurs, vous offrez au gentil troubadour,
Les fleurs du Gai Savoir, votre illustre parure.

De vous j'attends la gloire, ainsi que le repos,
Reine des chants divins, ô puissante Clémence!
Si vous louez ces vers enfans de mes travaux,
J'aurai la noble fleur qui de vous prend naissance.

Le nom de la dame de Villeneuve, dont on ignore l'époque de la mort, est à ajouter à ceux des femmes aimables qui, se livrant au commerce des Muses, ajoutèrent de brillans fleurons à la couronne poétique de la cité de Toulouse. Ce nom glorieux est inscrit sur le monument érigé aux trente-trois troubadours connus qui sont nés dans la ville palladienne, et qui est placé dans le Musée de Toulouse.

VINSAC (François), né à Toulouse, où il avait suivi les cours de droit, fut s'établir à Verdun, où il remplissait les fonctions d'avocat. Ses ennemis, pour se débarrasser de lui, le présentèrent aux comités révolutionnaires comme un homme dangereux et contraire à la république : il n'en fallut pas davantage pour décider sa perte. Arrêté et conduit à Toulouse devant le tribunal criminel de la Haute-Garonne, il fut condamné, le 28 Mars 1794, à la peine de mort, attendu ses opinions et ses actions contre-révolutionnaires.

VIREBENT (Jean-Joseph), issu d'une famille recommandable et chère aux arts, était domicilié à Toulouse au commencement de la révolution. Nommé capitaine de la garde soldée, il eut le malheur de déplaire à des hommes influens qui, pour se défaire de lui, l'accusèrent de haïr la république. Arrêté sur ce reproche banal, il fut condamné à mort par le tribunal criminel du département de la Haute-Garonne, le 3 Mars 1794, comme étant contre-révolutionnaire et ennemi du nouvel ordre des choses.

VISTE (Frère Matthieu), religieux lai de l'Observance de Saint-François de Toulouse, naquit à Saint-Affrique, diocèse de Lavaur, en 1605, de parens aisés, mais d'une condition ordinaire qu'il releva si bien par la sainteté de sa vie. Rempli dès ses plus jeunes ans d'une piété fervente, il voulut s'engager dans l'ordre des Cordeliers, où il fit profession le 24 Novembre 1626;

mais sa grande humilité le porta à refuser constamment la prêtrise, tant il se croyait indigne d'un si grand honneur. Adonné à tous les exercices spirituels qui détachent l'ame de la terre, ses jours n'étaient marqués que par des vertus. Simple Frère quêteur, il se délassait de ses fatigues, et oubliait ses infirmités, en priant sans cesse, et en travaillant à de grossiers ouvrages de bois; il faisait aussi de petites croix de buis qu'il distribuait aux fidèles. Les Toulousains connurent bientôt le trésor qu'ils possédaient; leur vénération pour Frère Viste était extrême; elle fut au point, qu'ayant appris qu'il était tombé dangereusement malade à Marseille, où il avait été pour accomplir en Provence, à la Sainte-Baume, le vœu d'une dame de qualité, ils engagèrent les capitouls à écrire aux magistrats de Marseille, afin qu'on eût le plus grand soin du saint religieux. Viste, en 1637, fut, comme son glorieux chef saint François, marqué des mêmes stigmates dans une vision dont il cacha soigneusement les résultats, si profonde était sa modestie. Enfin, après avoir édifié, guéri et converti ses concitoyens, ce respectable religieux, accablé des plus cruelles maladies dont le ciel se plaît à favoriser ceux qu'il destine particulièrement à de hautes récompenses, expira le 15 Août 1675, laissant après lui la mémoire d'un bienheureux. Sa vie a été écrite par le Père Félix, prédicateur du roi, et religieux du même ordre. Elle fut imprimée en un volume in-12, chez Louis Bosc, à la Porterie, Toulouse 1689.

W

WAIFRE, VAFIER ou GAIFRE, duc d'Aquitaine, fils d'Hunauld et de Valtrude de Bourgogne, succéda à son père en 745. (Voyez Hunauld.) Ce prince, dit un ancien historien, était jeune, grand, robuste, bien fait, et avait hérité de la haine de son père *contre le roi*, c'est-à-dire, comme il l'explique, contre Pepin, fils de Charles Martel. Waifre, souverain de toute l'Aquitaine, était impatient d'agrandir encore son domaine aux dépens de celui des maires du palais. Il crut en trouver l'occasion, en accueillant Gripon, frère de Pepin, qui après s'être révolté et s'être soumis à Pepin, lui échappa, et se réfugia en Aquitaine auprès de Waifre en 749. Pepin qui prenait en ce même temps le titre de roi de France, las de n'en avoir que l'autorité, envoya une ambassade au duc d'Aquitaine, pour lui demander la remise de Gripon; mais Waifre loin d'accéder à sa prière, la refusa avec beaucoup de hauteur: cela se passa en 750 et 752. Pepin trop occupé alors pour pouvoir tirer vengeance d'un pareil

refus, eut recours à la dissimulation, ordinaire ressource des princes quand la force leur manque, et se promit plus tard de punir le duc. Il marcha en effet contre lui après avoir investi Narbonne, alors au pouvoir des Sarrasins. Waifre, pris au dépourvu, n'osa se mesurer avec Pepin; il se renferma dans ses places fortes, laissant ravager la campagne. Gripon chercha à se sauver en Lombardie; mais il fut arrêté dans la Maurienne, et tué même dans le combat qu'il livra pour sa défense. Un traité s'en suivit; le calme fut rétabli, et Pepin, occupé ailleurs, suspendit sa vengeance jusqu'en 759. La guerre alors recommença avec plus de chaleur; Waifre demanda encore la paix en 760; il ne l'obtint qu'à de si dures considérations, qu'il se hâta de reprendre les armes lorsqu'il crut pouvoir le faire avec succès; et dans le temps que Pepin tenait, en 761, l'assemblée du champ de Mai à Duren dans le pays de Juillers, Waifre, à la tête d'une nombreuse armée, passa la Loire, pénétra dans la Bourgogne. Il porta le fer et le feu dans le diocèse d'Autun, poussa ses courses jusqu'à Châlons-sur-Saone, dont il brûla les faubourgs, pilla et réduisit en cendres un château de plaisance de Pepin, appelé Melci, et enfin repassa la Loire après avoir rendu aux sujets du roi de France les maux dont celui-ci avait accablé les Aquitains. Pepin accourut au secours de ses états; il franchit la Loire à Nevers, ravagea l'Auvergne, battit Blandin qui en était comte sous les ordres de Waifre, prit Bourbon et Clermont, et s'avança jusqu'aux portes de Limoges, laissant par-tout les tristes marques de son passage. L'année suivante 762, il rentra dans le Berri, et par droit de conquête, le réunit irrévocablement à son domaine, résolu de détruire entièrement la puissance des descendans de Charibert, dont les justes droits à la couronne de France l'épouvantaient dans son usurpation. Vainement Waifre voulut lui livrer bataille dans les environs d'Issoudun; ses troupes, après un horrible carnage, furent mises en déroute, et le duc eut grand peine à se sauver lui-même. Effrayé de tant de revers, Waifre s'humilia; il demanda encore la paix, offrant de payer exactement le tribut et les présens que les rois de France avaient coutume de recevoir tous les ans de l'Aquitaine. Pepin refusa tout traité; ses pairs pensèrent comme lui, et la guerre recommença plus furieuse. L'alliance que Waifre forma avec Tassillon, duc de Bavière, ne fut pas heureuse. Waifre eut également du désavantage, en 765, du côté de Narbonne, et dans la Bourgogne et le Lyonnais: ses plus proches parens l'abandonnèrent; son oncle Remistan, frère de son père, donna le premier l'exemple de cette honteuse défection; il se tourna vers Pepin, qui le reçut à bras ouvert. Le duc d'Aquitaine,

mal conseillé par le désespoir, fit démanteler toutes ses places fortes, afin que le roi de France ne s'y pût établir : cette résolution décida sa perte. Pepin l'ayant appris, s'avança rapidement dans l'Aquitaine en 766, ne rencontrant aucune résistance ; il s'empara de toutes les villes, en fit relever les remparts, y ajouta de nouvelles fortifications, et par là rendit vains les projets de Waifre ; puis poussant plus loin ses succès, il s'empara du Rouergue, du Gevaudan, de l'Albigeois et du Toulousain, que le duc d'Aquitaine perdit sans retour. Par cette conquête, la ville de Toulouse fut unie une seconde fois à la couronne en 767, près de cent trente ans après que Dagobert l'eut cédée à son frère Caribert l'an 630. Waifre luttait vainement contre sa destinée ; elle devenait fatale à tous ceux qui prenaient son parti. Remiston que le repentir avait ramené vers son neveu, étant tombé au pouvoir de Pepin, périt d'une mort ignominieuse. La mère, la sœur, les nièces du duc d'Aquitaine furent faites prisonnières par Pepin. Waifre dépouillé de ses états, errant dans les forêts du Périgord, ne put soustraire aux assassins une vie épargnée dans tant de combats. Le roi de France ayant séduit plusieurs domestiques de ce malheureux prince, ces perfides le massacrèrent dans son lit durant la nuit du 2 de Juin de l'an 768. Il fut enseveli, selon les uns, dans l'église de Saint-Martial de Limoges, et suivant les autres, dans un endroit marécageux auprès de Bordeaux, où sa tombe se voyait encore de nos jours. Pepin, en monument de sa victoire, appendit devant le maître autel de l'abbaye de Saint-Denis, de superbes bracelets appartenant au duc d'Aquitaine, et qu'on nomma dans la suite, les poires de Waifre. Ce prince fut le dernier duc héréditaire d'Aquitaine de la race de Clovis ; il laissa après lui un fils nommé Loup, qui ne recueillit que la Gascogne de tous les immenses domaines possédés jadis par sa famille, et lui-même ne transmit que ses malheurs à sa postérité, dont plusieurs rejetons subsistent encore de nos jours. La femme de Waifre se nommait Adèle ; elle était fille de Loup I, duc de Gascogne.

WALLIA, seigneur visigot et roi de cette nation, fut l'un des assassins qui firent périr Sigeric après huit jours de règne. Choisi par ses complices pour porter la couronne, il la prit en 415 ; dès l'année suivante, changeant les maximes de ses prédécesseurs, il s'unit aux Romains par la médiation du fameux Constance, et dès-lors il marcha leur auxiliaire, au lieu de se montrer leur ennemi. En 419, un nouveau traité conclu avec le patrice Constance, donna à Wallia l'Aquitaine depuis Toulouse jusqu'à l'Océan ; en sorte que l'Agenois, le Bordelais, le Périgord, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Poitou, tombè-

rent entre les mains des Visigots. La ville de Toulouse, une des plus considérables de l'empire, devint la capitale du royaume des Visigots dans les Gaules, privilége dont elle jouit sans interruption durant quatre-vingt-huit ans. Wallia vit à peine le commencement de ce naissant empire ; il mourut la même année de son établissement en 419, ne laissant qu'une fille unique, qui dans la suite épousa le Suève Ricimer, guerrier si célèbre par la ruine entière de l'empire d'Occident. Théodoric succéda à Wallia.

WARIN, duc de Toulouse, et Bourguignon de naissance. Charles le Chauve se méfiant avec juste raison de Bernard, duc de Septimanie, d'Aquitaine et de Toulouse (voyez BERNARD), nomma, au préjudice de ce seigneur, Warin duc d'Aquitaine et de Toulouse, tandis que Bernard conserva ces mêmes titres, les tenant du jeune Pepin en 840. Warin reconnaissant des bienfaits de son maître, le servit avec la plus constante fidélité. Ce fut à lui que Charles le Chauve dut le gain de la bataille de Fontenai, qui eut lieu en 841, et dans laquelle Lothaire, frère et compétiteur de Charles, fut complétement battu par la rare vaillance et les savantes dispositions du duc Warin. On pense qu'Egfrid qui se qualifiait en ce temps comte de Toulouse, n'était que le lieutenant de Warin, duc d'Aquitaine. (Voyez EGFRID.) Warin fut, selon toute apparence, chassé de la ville de Toulouse par Bernard, duc de Septimanie ; car on le trouve au nombre des seigneurs qui accompagnèrent Charles le Chauve lorsqu'il vint mettre le siége devant cette ville. Warin suivit encore le roi à la diète qu'il tint à Coulaines dans le Maine en 843 ; il ne survécut pas beaucoup à cette époque. On ne peut cependant fixer avec précision celle de sa mort.

WILLEGISCLE, évêque de Toulouse, fit partie des prélats qui assistèrent au concile de Rheims en 625 : quelques auteurs prétendent qu'il n'eut lieu qu'en 630. Catel dans son catalogue des évêques de Toulouse, place Willegiscle après saint Erembert, et avant saint Sylvin ; il se trompe, ce dernier ne fut jamais évêque de Toulouse ; et saint Erembert suivit et ne précéda pas Willegiscle, puisqu'il était évêque en 657, et que le premier occupait en 630 le siége de Toulouse. Il eut pour prédécesseur Mennas, et saint Erembert vint après lui.

Y

YSARN, né à Fredelas (Pamiers) dans l'ancien diocèse de Toulouse, vers la fin du X.e siècle, fut élevé par les soins des membres du chapitre de sa ville natale. A peine sortait-il de sa première enfance, lorsqu'il se résolut de suivre un saint abbé nommé Gamelin, qui passait par hasard à Fredelas, et dont les pieux discours le touchèrent. Il l'accompagna à Agde, où l'évêque de cette ville lui donna l'habit religieux, conformément à ses désirs. Gamelin ayant été voir ses parens à Marseille, Ysarn y fut avec lui : là, ayant eu occasion de visiter l'abbaye de Saint-Victor nouvellement rétablie par l'abbé Guifred, il résolut de s'y établir. Ses vertus le rendirent bientôt éminent parmi ses confrères ; promu à la dignité de prieur, malgré les instances de son humilité, il fut nommé abbé de ce monastère en Décembre 1021, après le décès de Guifred. Ysarn, ami particulier de saint Odon, abbé de Cluni, inspira tant d'estime et de vénération aux seigneurs, aux prélats de la Provence et des pays circonvoisins, qu'ils comblèrent de biens l'abbaye de Saint-Victor, et fondèrent plusieurs monastères placés sous sa dépendance. Les Sarrasins, en 1047, ayant pillé les îles de Lerins et la célèbre abbaye de ce nom, amenèrent en esclavage un grand nombre de religieux. Ceux qui échappèrent vinrent demander à l'abbé de Saint-Victor de leur donner quelques-uns des siens pour aller travailler au rachat de leurs confrères. Ysarn rempli de zèle et de charité, oubliant son grand âge et ses infirmités, voulut prendre lui-même ce soin ; il passa en Espagne, et tomba malade auprès de Barcelone dans un monastère qui lui était soumis. Le comte de cette ville prenant la cause du vertueux Ysarn, fit demander aux rois maures de Denia et de Tortose, les religieux captifs, avec menace de déclaration de guerre en cas de refus. Les Sarrasins se hâtèrent de détourner l'orage ; ils rendirent leurs prisonniers, qu'Ysarn, rétabli, ramena comme en triomphe à Marseille. Il avait assez fait de bien sur la terre, il fut en chercher la récompense dans le ciel, s'endormant du sommeil des justes le 24 Septembre 1048 ; il fut inhumé à Saint-Victor dans un sépulcre de marbre. Les fréquens miracles qui s'y opérèrent par la volonté de Dieu, révélèrent la sainteté d'Ysarn ; un culte public lui fut rendu, et l'on célèbre sa fête à Marseille au jour même qu'il expira.

FIN.

SUPPLÉMENT.

M

MALPEL (Michel-Athanase), naquit à Toulouse en 17..., d'une famille qui avait reçu les honneurs du capitoulat. Athanase Malpel fut destiné par ses parens à suivre la carrière du barreau ; ses premières études furent brillantes, et ses progrès furent si rapides dans l'étude du droit, que presque au sortir de l'université il disputa une chaire d'agrégé. Malpel terrassa ses concurrens par la force de ses argumens ; les juges furent même obligés de convenir qu'il leur avait été bien supérieur ; mais, malgré cela, ils crurent, dans leur sagesse, ne pas devoir lui accorder ce qu'il méritait si bien. Peu de temps après, Malpel débuta au barreau du parlement, avec un succès éclatant. Il plaida avec tant d'art contre le procureur général dans une cause qui intéressait quelque hospice, que le premier président ne put s'empêcher de le féliciter publiquement. Depuis cette époque, Malpel eut un emploi des plus considérables. La grande connaissance qu'il avait acquise du droit romain, et les ressources étonnantes qu'il déployait dans les affaires les plus épineuses, lui méritèrent bientôt la réputation d'un jurisconsulte éclairé. Le travail excessif de la plaidoirie ne tarda pas à altérer sa santé ; il le quitta entièrement, pour se livrer à celui du cabinet. La révolution survint, et la voix publique désigna Malpel pour remplir d'abord la place d'officier municipal à Toulouse, ensuite celle de procureur-syndic du département, et enfin celle de procureur-général-syndic. Dans toutes ces places, Malpel donna des preuves de son talent, et sur-tout de la modération de ses principes ; c'est à ce double titre qu'il s'attira l'animadversion des révolutionnaires de 1793. Il fut la même année destitué de ses fonctions de procureur-général-syndic, par arrêté du fameux Chabot, conventionnel. Dès-ce moment, Malpel fut gardé à vue dans son domaine de Caumon, par quatre gendarmes ; enfin, il fut transféré aux Carmélites au commencement de 1794, et il tomba dangereusement malade ; il obtint cependant la permission de se faire transporter chez lui, où il mourut bientôt après. Malpel a laissé 4 vol. de Mémoires manuscrits, que possède M. Malpel neveu, avocat à Foix, et auquel nous

devons les renseignemens qui nous ont servi pour écrire cette notice.

MALTRET (CLAUDE), Jésuite de Toulouse, a donné une édition des OEuvres de Procope en grec et en latin, avec des notes : cette édition est divisée en deux vol. in-fol. ; le premier a paru à Paris en 1662, et le second en 1663 ; ils font partie de la Bizantine. Cet auteur, sur le compte duquel nous n'avons pu nous procurer des renseignemens positifs, est cité par l'abbé Gouget dans des mémoires qui sont restés manuscrits.

MAMERTIN, évêque de Toulouse, assista en 314 au concile que l'empereur Constantin assembla dans la ville d'Arles, pour détruire les erreurs des Donatistes qui troublaient alors l'église ; ce concile compte parmi les plus célèbres. Nous ne savons pourquoi l'historien Raynal a dit que Mamertin fit partie du concile d'Arles, où, en 314, les évêques ariens condamnèrent saint Athanase, patriarche d'Alexandrie : il y a là au moins erreur de date. Guidonis a omis Mamertin dans sa liste des évêques de Toulouse, et Catel, dans la sienne, lui donne le nom de Martin.

MANCION, était évêque de Toulouse en 798. Ce prélat serait inconnu, sans un événement singulier qui eut lieu de son temps, et que Théodulfe, évêque d'Orléans, envoyé dans le Languedoc par Charlemagne en qualité de *missi Dominici*, raconte dans un de ses poëmes adressés à ses collègues *envoyés* comme lui. Ce prélat aimait la poésie, et la cultivait avec succès. Il prétend qu'à l'extrémité du Toulousain, et sur les frontières du Quercy, il arriva tout à coup un nombre infini d'oiseaux, venant en grandes troupes du nord et du midi, qui, dans un jour d'automne, se joignirent en un vaste champ environné d'arbres de haute futaie : là, se divisant en deux corps d'armées, on les vit d'abord parlementer ; ils s'envoyèrent réciproquement des négociateurs : mais il paraît que les talens de ceux-ci ne purent apaiser l'animosité générale, ou satisfaire les prétentions particulières ; car après plusieurs allées et venues infructueuses, les armées donnèrent par de grands cris le signal du combat. On les vit fondre les uns sur les autres avec une rage, un acharnement inexprimable ; ils s'attaquaient sans relâche avec les griffes, le bec et les ailes, les employant tour à tour, soit à l'agression, soit à la défense. Ces oiseaux-là avaient sans doute des princes qui, pour leur plus grande gloire, ne craignaient pas de faire répandre le sang de leurs sujets. Durant six jours, ces émules malheureux des folies humaines firent durer leur bataille, prenant à peine quelque repos durant le plus épais de la nuit. Elle ne cessa même que par la destruction totale des deux partis ; à peine resta-t-il quelques oiseaux, qui, venus du côté du nord, s'en

retournèrent vainqueurs, mais hors d'état de jouir de leur sanglante victoire, ordinaire résultat de ces sortes d'entreprises. Théodulfe, qui peut-être a voulu sous le voile d'une allégorie raconter les triomphes de la race de Charles-Martel sur les princes mérovingiens d'Aquitaine et sur les Sarrasins, dit que ce spectacle extraordinaire attira une foule immense de peuple. Mancion, évêque de Toulouse, voulant être témoin de ce combat sans pareil, fit exprès le voyage du Quercy. Les paysans du voisinage ayant ramassé les corps de ces guerriers d'une nouvelle espèce, en emportèrent plusieurs chariots, et ces oiseaux se trouvèrent bons à manger. Ce fut une revanche que les hommes prirent sur les aigles et les corbeaux.

MARLE (Henri de), petit-fils du chancelier de France de ce nom, qui fut massacré avec le connétable Jean d'Armagnac, et un grand nombre des plus illustres seigneurs du royaume, dans les prisons de l'abbaye de Paris, sous le règne de Charles VI, entra dans la magistrature, et débuta par occuper la charge de conseiller au parlement de Paris. Il devint ensuite maître des requêtes, et fut enfin nommé premier président du parlement de Toulouse, par Louis XI en 1465. Son installation eut lieu le 10 Mars de la même année; il ne devait pas remplir long-temps ces importantes fonctions. Les suites d'une querelle qui s'éleva entre le parlement et le duc de Bourbon, gouverneur du Languedoc, amenèrent la destruction momentanée de cette cour. Le roi appela de Marle à Paris; il dispersa, en 1467, une partie des magistrats, et ordonna aux autres de suspendre leurs travaux. Ils furent rétablis à Montpellier au mois d'Octobre de la même année, ou plutôt renommés selon les termes des lettres patentes. Marle ne fut pas compris dans cette réinstallation; Jean de la Vernade fut mis à sa place. Vainement Marle protesta; il s'opposa même, par procureur, à la réception de son concurrent; le parlement n'eut point égard à ses oppositions, et passa outre. La hauteur du caractère de Marle, sa fermeté à défendre les droits de sa compagnie, furent les causes de sa disgrace. Il la soutint en homme de courage, refusa d'accepter d'autres charges qui lui furent offertes en dédommagement, et mourut en 1518.

MATHALIN ou MATHELIN. *Voyez* Taillasson.

MAXIME, évêque de Toulouse en 477, paraît être le successeur à ce siége de saint Exupère. Ce prélat, d'abord homme du monde, et grand par le rang qu'il avait tenu dans l'empire, était l'ami du fameux Sidoine Appolinaire. Ce dernier l'ayant perdu de vue durant long-temps, et obligé de se rapprocher de lui pour servir un débiteur de Maxime, ne reconnut plus le personnage qu'il avait vu autre-

fois. Maxime, touché de la grâce, se montra à lui, grave, simple dans les vêtemens, portant les cheveux courts, la barbe longue. Sa table était plus que frugale; mais les pauvres de son diocèse étaient secourus et nourris. Le saint évêque de Clermont témoigna à son ami la joie d'un tel changement, et leur union s'en accrut. On croit que Maxime fut élu évêque de Toulouse postérieurement à la persécution qu'Euric, roi des Visigots et arien, fit subir au clergé catholique de ses états en 475.

MAZADE (N.), né à Toulouse, fut au nombre des députés que le département de la Haute-Garonne envoya à la Convention nationale en Septembre 1792. Il ne porta pas au sein de cette furieuse assemblée toutes les exagérations de la part de ses collègues; aussi ne vota-t-il que la réclusion dans le procès de Louis XVI, déclarant en même temps qu'il ne croyait pas avoir le droit de le juger, conduite généreuse à cette époque, et qui fait à Mazade le plus grand honneur. Il fut nommé en Avril 1793, commissaire de la Convention près l'armée de la Rochelle, destinée à agir contre les Vendéens. Le 31 Mai de la même année, il adressa à l'assemblée ses félicitations sur la constitution qu'elle venait de décréter : c'était des complimens qu'il eût pu s'épargner ; l'œuvre n'en valait guère la peine. Dans les départemens de la Meurthe et de la Moselle, où il fut envoyé, il chercha de tous ses moyens à comprimer les anarchistes; aussi fut-il accusé par ces misérables, durant son séjour à Nanci, d'avoir servi des haines particulières, et protégé les ennemis de la patrie. Ces accusations ne furent pas écoutées, et Mazade continua à faire tout le bien qu'il put : ce fut peu de chose ; le pouvoir des députés en mission était immense pour le mal; c'était tout le contraire lorsqu'il s'agissait d'atténuer la rigueur des lois révolutionnaires. Appelé par ses concitoyens à faire partie du conseil des anciens en 1795, il s'y fit remarquer par la sagesse de ses opinions. S'étant rendu à Toulouse, il y fut insulté par les jacobins de cette ville, dont l'audace égalait la faiblesse des honnêtes gens leurs adversaires. Mazade qui s'en était plaint par lettres au corps dont il était membre, confirma plus tard, de vive voix, ce qu'il lui avait écrit précédemment. La révolution du 18 Brumaire rappela ce député à la vie privée; il ne reparut plus sur la scène politique, et mourut dans la retraite en 180..

MIEGEVILLE (FRANÇOIS), conseiller au parlement de Toulouse, né à Mur-de-Barrez en 17...., fut destiné par ses parens à suivre la carrière de la magistrature. En 17..., il fut appelé à remplir une charge de conseiller; il s'y fit remarquer par son activité à remplir ses devoirs, et surtout par une sévère impartialité.

A l'époque de la révolution, il crut ne pas devoir approuver les innovations dont elle commençait à l'investir; ce refus devait sans doute lui attirer la haine des hommes de sang. On ne peut, sans être saisi d'indignation, penser qu'un délai de quelques mois suffisait pour soustraire à la mort tant de malheureuses victimes, et que ce court espace de temps les eût conduit à l'époque où les scélérats trouvèrent sur des échafauds presque renversés, une mort qui mettait fin à tous les crimes horribles dont ils s'étaient souillés. Miegeville, ainsi que ses confrères, fut conduit à Paris, et subit le même jugement par les mêmes motifs, et fut exécuté, avec vingt-deux des siens, le 26 Prairial an 2. Il était seulement âgé de quarante-six ans. Miegeville a laissé un fils qui est aujourd'hui conseiller à la cour royale de Toulouse.

MONTLAUR (Pons de), troubadour Toulousain, issu de la noble famille de ce nom, qui était connue dès le XI.e siècle. On trouve en 1117, un Pons de Montlaur au nombre des bienfaiteurs de l'ordre des Frères Hospitaliers, qui ne faisait que de naître. Berenger de Montlaur, traître envers le comte Raymond VI, fut compris dans l'amnistie accordée par ce prince, dans le traité de paix qu'il signa le 14 Janvier 1224, avec Amauri de Montfort, aux partisans de ce dernier. Un Hugues de Montlaur était templier en 1236; plus tard et à plusieurs reprises, cette maison entra dans le capitoulat. On voit encore aux environs de Toulouse, sur le canal, l'ancien château de ces seigneurs, qui porte leur nom. Notre troubadour ne fut pas sans doute au nombre des parjures qui abandonnèrent *le bon comte;* peu de menestrels déshonorèrent leur beau génie par une honteuse infidélité. On ne connaît de Montlaur qu'une chanson dialoguée, dans laquelle Esperdut est son interlocuteur. Il s'agit d'un point bien important dans cette pièce courte et gracieuse; on doit décider laquelle est préférable en amour, ou d'une jeune et nouvelle mariée, gracieuse, accorte, et qui peut le devenir davantage, ou d'une dame dans tout l'éclat de sa beauté, mais ayant dépassé les limites de l'adolescence. La première n'offre que de l'espoir, la seconde du plaisir, et connaît l'art de le rendre plus délicieux. Celle-ci, au besoin, pourrait vous instruire; l'autre, au contraire, apprendra tout de vous; et tant de gens aiment à faire des éducations! Cette thèse édifiante se termine sans conclusion. Le choix était embarrassant; il nous paraîtrait difficile aujourd'hui même où tout est approfondi. On ignore les particularités de la vie de Montlaur, poëte aimable et brave chevalier; il dut passer son printemps dans de joyeuses aventures, et le soir de sa vie s'écoula sans doute à les regretter: ainsi fait-on toujours.

MORLHON ou MOURLHON (Antoine de), issu d'une ancienne et noble famille du Rouergue, vint s'établir à Toulouse, et après avoir fait ses études en l'université de cette ville, occupa, le 12 Novembre 1461, la charge de procureur général au parlement. Les rares talens de Morlhon furent appréciés par Louis XI, qui se connaissait en hommes. Ce prince ne perdit pas de vue l'habile magistrat; il lui en donna plus tard la preuve, en le nommant, en 1479, chef de l'ambassade qu'il envoya à cette époque pour pacifier l'Italie. Cette belle contrée était alors en feu. La conjuration des Pazzi contre les Médicis, avait amené de sanglans événemens. Le pape Sixte IV venait d'excommunier les Florentins en punition de la mort violente qu'ils avaient fait subir à l'archevêque de Pise, chef des conjurés. Le pontife armait de toutes parts contre eux, et le roi de Naples l'appuyait dans sa vengeance. Laurent de Médicis implora le secours du roi de France. Louis XI n'eut garde de laisser accabler ses alliés; il leur envoya du secours, et les Florentins respirèrent. Le monarque fit plus, il nomma une commission destinée à aller juger le différent élevé entre Rome et Florence. Elle se composa de Gui d'Arpajon, vicomte de Lautrec, Jean de Voisins, vicomte d'Abres, Pierre de Caraman, baron de Léonac, Antoine de Tornières, Jean Barbier, Jean de Compains, et d'Antoine de Morlhon, accompagné de Jean de Morlhon son fils, qui devint président à mortier au parlement de Toulouse en 1491. Antoine qui remplissait cette charge (1) depuis le 25 Janvier 1472, devait porter la parole au nom du roi. Les ambassadeurs se rendirent successivement à Milan, à Florence et à Rome. Dans cette dernière ville, Morlhon déploya tout son génie, à la fois ferme et conciliant. Il combattit d'injustes prétentions; il montra son maître décidé à soutenir les Florentins; il déjoua les intrigues du roi de Naples, s'opposa à l'ambassadeur autrichien qui donnait à l'empereur Maximilien le titre de duc de Bourgogne qui ne lui appartenait pas, menaça Sixte IV de la convocation d'un concile général; enfin, il sut dignement soutenir les intérêts qui lui étaient confiés. Le pape, obligé de céder, dut tout à la fois mettre bas les armes, et révoquer les censures portées contre les Florentins. Tant d'humiliations lui pesait; aussi pour mortifier, à son tour, les Français, il voulut devant eux donner audience aux envoyés de la ville de Gênes soumise à Louis XI, et alors en rebellion contre lui. A la suite d'un

(1) C'est à tort que Garnier, au tome 18, page 398 de l'Histoire de France, donne à Morlhon le titre de *premier président du parlement de Toulouse*; ce magistrat n'obtint jamais cette dignité; elle était en 1479 occupée par Bernard Lauret.

cérémonial inusité, les ambassadeurs furent conduits dans la salle du consistoire. A l'instant où ils présentaient leur lettre de créance signée par Campofregose, qui prenait le titre de *duc de Gênes par la grâce de Dieu*, Morlhon se leva pour interrompre cette lecture; mais le pape lui imposa silence, et ne lui permit de parler qu'après que lui Sixte eut reçu l'hommage qu'on lui apportait. Alors le chef des arbitres français prit la parole; il établit les droits de la France à la souveraineté de Gênes, déclarant que la révolte d'un peuple factieux ne pouvait les annuller, et que *Messer Batiste*, ainsi il qualifia Campofregose, ne pouvait se dire duc de Gênes par la grâce de Dieu, sans se mettre en révolte ouverte contre son légitime souverain. Morlhon enfin se plaignit au pontife d'avoir été interrompu; il lui montra ses torts, et lui dit que pour les réparer, il fallait qu'il annullât l'acte accordé tout nouvellement aux Génois. Ceux-ci dirent alors que pleins de respect pour le roi de France, ils ne reconnaissaient pas ses ambassadeurs. *Ce respect*, répliqua Morlhon, *ne suffit pas; je vous somme de déclarer si vous reconnaissez ses sujets.* A cette interpellation, les envoyés gardèrent le silence. Sixte IV venant à leur secours, assura qu'il ne voulait ni devenir seigneur temporel de Gênes, ni préjudicier aux droits de Louis XI, ou de tout autre. Morlhon sur le champ fit dresser acte de cette réponse, et plus tard, d'accord avec les ministres plénipotentiaires anglais que le roi Édouard IV dépêcha pareillement à Rome, il assura la paix de l'Italie. Le roi de France, pour le récompenser de sa fermeté, le nomma l'un de ses chambellans. Morlhon fut en 1484 confirmé par Charles VIII dans son office de second président au parlement de Toulouse. Il dut mourir avant 1491, son fils, cette année, lui ayant succédé dans sa charge. La famille de Morlhon a depuis occupé à Toulouse diverses places dans la magistrature. Un Morlhon était juge-mage peu avant la révolution. En 1818, un abbé de Morlhon fut nommé à l'évêché de Carcassonne; mais en 1822 il n'en occupait pas encore le siége, le concordat de 1817 n'ayant pas reçu son entière exécution. Les armes des Morlhon, sont, aux quatre quartiers d'azur, chargés chacun d'un lion d'argent.

N

NICOLAS (Pierre), géomètre distingué, né à Toulouse vers le milieu du XVII.e siècle, entra jeune chez les Jésuites, et s'appliqua, sous la direction du P. la Loubère, à l'étude des mathématiques, science dans laquelle il fit, en peu de temps, de rapides progrès. Il fut nommé recteur du collége de Beziers, devint dans la suite provincial du Languedoc, et mourut vers 1720. « C'était, dit Mairan, autant que j'en pus juger dans les » entretiens que j'eus avec lui, et » par la lecture de ses ouvrages, » une des plus excellentes têtes » qu'il y eût en ces temps-là pour » les mathématiques. Il n'était » véritablement exercé que dans » la synthétique des anciens, et » sur-tout dans cette géométrie » d'Apollonius de Perge, dont on » dit que Newton faisait tant de » cas, et qu'il regrettait quelquefois de n'avoir pas assez cultivée; mais je ne fais nul doute » qu'il ne se fût également distingué dans les nouveaux calculs, s'il était venu au monde » un peu plus tard. » (Avertissement sur le *Problème de la roue d'Aristote*, à la suite des *Lettres* au P. Parennin, p. 353.) On a du P. Nicolas : I. *De Novis spiralibus exercitationes*, Toulouse 1693, in-4.° II. *De Lineis logarithmicis spiralibus hyperbolicis*, ibid. 1696, in-4.° III. *De conchoïdibus et cissoïdibus*, ibid. 1697, même format. On trouve dans ces ouvrages une élégance de construction, une brieveté d'expression et un génie d'invention admirables. Une *Lettre* que le P. Nicolas écrivait en 1698 à Ozanam, qui s'était trompé en parlant de la *Quadratrice* de Tschirnhausen, nous apprend qu'il avait considéré cette courbe sous les mêmes aspects, et qu'il avait écrit un petit *Traité* en vingt-huit propositions, où il en déterminait l'aire, le centre de gravité, les solides de révolution et leurs surfaces. (V. Montucla, *Histoire des Mathématiques*, n.° 78.)

O

ORGEMONT (Lancelot d'), fut nommé en 1273, par le roi de France Philippe le Hardi, tout nouvellement possesseur du comté de Toulouse, premier et grand maître du parlement de Languedoc, que ce prince créa à cette époque. Hebert de Maletbon était second président. Les conseillers laïs se nommaient de Groleas, Matthieu Vabres, Bernard du Moustier, Othon de Panassac ; les conseillers clercs étaient Montaigue, Rahoul, de Mauvoisin, Everard de Vitrey, Imbert de Comminges, tous issus

de nobles familles et de haute extraction, au dire de Bardin qui a conservé ce fait dans sa chronique. De Miramont, professeur en droit civil, fut procureur général, et Jean Rouvière était greffier. Ce parlement, l'un des plus anciens de ceux érigés par nos rois, tint sa première séance dans l'abbaye de la Paix, depuis connue sous le nom de Sorèze, où existe un collége encore célèbre dans nos jours. Ce lieu, maintenant dans le département du Tarn, faisait alors partie de l'ancien diocèse de Toulouse. On ignore combien de temps exista cette cour; elle fit beaucoup de bien dans la province, et son premier président d'Orgemont, testa, mourut, et fut enseveli dans l'abbaye de Sorèze en 1246. Son tombeau, sur lequel était gravée l'épigraphe suivante, fut démoli par les calvinistes lors des premières guerres civiles pour la religion dans le XVI.e siècle. *Dominus Lancelotus de Orgiomonte, primus et supremus magister in parlamento patriæ Occitaniæ, quiescit in latere dextro Ecclesiæ, à parte superioriri versus altare majus. Obiit.... hic senior religiosissimus fuit, et multa huic monasterio dedit, et pro suo anniversario. centum quinquagenta libras. Abbas et monachi in hac ecclesia famulantes deo, debent anniversarium celebrare anno quo libet XXIX, Januarii cum classico, manuali, officio et missa.* Les historiens du Languedoc se défiant de la véracité de Bardin, ont douté de l'existence de ce parlement; ils conviennent néanmoins que l'abbaye de Sorèze possédait de leurs jours non seulement l'épitaphe ci-dessus rapportée, et consignée dans la nécrologie du monastère, mais encore le testament en original de d'Orgemont, daté du vendredi, jour et fête de la Conversion de saint Paul, l'an 1285, dans lequel il se titre de *grand et premier président*, etc. Cette preuve nous paraît sans réplique en faveur de l'historien qui a rapporté ce fait important.

OSSAT (Arnaud d'), cardinal, évêque de Rennes et de Bayeux, ambassadeur de France à Florence, à Venise et à Rome, dut à son génie supérieur la haute fortune à laquelle il parvint avec l'approbation générale. Il naquit à Cassagnabère le 23 Août 1536, arrondissement de Saint-Gaudens, département de la Haute-Garonne, à une époque où ces divisions de territoire n'étaient point en usage. On a varié sur la profession de son père; selon les uns, il était opérateur, et maréchal ferrant selon les autres. Quoi qu'il en soit, il n'y eut de noble dans d'Ossat que son cœur, et c'est là, croyons-nous, le premier des titres. Demeuré orphelin à neuf ans, il inspira quelque pitié à un gentilhomme nommé de Marca, qui le donna pour compagnon d'étude au jeune seigneur de Castelnau de Magnoac, son neveu et son pupille.

Ces deux enfans entrèrent dans le monde sous de bien différens auspices, l'un comblé de biens, l'autre dans la misère : mais le génie du dernier s'étant manifesté, la même différence, en sen s inverse. s'établit à la mort commune. Castelnau expira avec les seuls avantages de son rang ; d'Ossat mourut prince de l'église, en laissant une mémoire qui ne périra pas. Ses premiers progrès furent si rapides, qu'il devint bientôt le précepteur de son ami : ils furent ensemble à Paris en 1559, et quelque temps après ils se rendirent à Bourges pour étudier le droit sous le célèbre Cujas. D'Ossat retourna à Paris; il s'y fit recevoir avocat au parlement de cette ville, et y plaida plusieurs fois. En 1564, il fit imprimer une dissertation intitulée : *Expositio Arnaldi Ossati in disputationem Jacobi Carpentarii de methodo.* Ce petit ouvrage fit beaucoup d'honneur à celui qui l'avait écrit; il y prenait la défense des opinions de son ancien maître de philosophie le célèbre Ramus, dont la fin fut si malheureuse à l'époque de la Saint-Barthelemi. Charpentier répondit à d'Ossat par des injures, n'ayant pas de bonnes raisons à donner : c'est la règle dans toutes les disputes; le bon droit d'un côté, les invectives de l'autre. Paul de Foix (voyez ce nom), instruit du mérite de d'Ossat, voulut se l'attacher, et tous deux firent le voyage de Rome en 1774, et en 1782 lorsque de Foix fut nommé ambassadeur près du Saint-Père. D'Ossat ne tarda pas à se faire connaître dans ce pays où l'on sait si bien apprécier les hommes. Il y jouit, dès le commencement, d'une considération qui lui facilita dans la suite le chemin des honneurs auxquels il devait parvenir. Après la mort de Paul de Foix en 1782, le cardinal d'Est, revêtu du titre plus que singulier de protecteur de la couronne de France, engagea d'Ossat à demeurer avec lui. Ce fut dans la capitale de la chrétienté qu'il put se mettre au fait de la politique italienne, et prendre cette expérience qui lui devint si nécessaire pour conduire les importantes affaires dont on le chargea bientôt. Le cardinal d'Est, en mourant, lui légua seize mille francs, lui laissant en dépôt, pour représenter cette somme, un diamant qui en valait soixante mille. D'Ossat, malgré la gêne de sa position, (il n'était alors que conseiller au présidial de Melun), ne voulut point garder un pareil gage, il le rendit aux héritiers de son bienfaiteur. Ceux-ci ne l'imitèrent pas, car le legs ne lui fut payé qu'après sa nomination au cardinalat. Il devint secrétaire de la protection de France en 1586, lorsque le cardinal de Joyeuse fut revêtu de cette importante fonction. Ce dernier connut le trésor qu'il avait en d'Ossat; il lui donna peu après le prieuré de Bellesme, et se reposa entièrement sur lui du soin de poursui-

vre toutes les négociations dont on le chargeait. A cette époque la place de secrétaire d'état en France, fut offerte à d'Ossat ; il la refusa par un motif bien remarquable. Vivement attaché à son roi, sachant combien les intérêts de ce prince étaient compromis à Rome, où, selon l'expression du marquis de Pisani, Henri de Valois n'avait pas dans le sacré collége *un seul serviteur et partisan pour dire une bonne parole quand elle faisait besoin ;* d'Ossat, disons-nous, préféra rester dans cette ville pour y défendre son maître contre les attaques des Guises, à aller lutter sans succès contre le crédit énorme de ces rebelles entreprenans. Après l'assassinat d'Henri III, et en 1539, d'Ossat reçut l'importante commission de travailler à obtenir l'absolution d'Henri IV, contre lequel le Vatican avait lancé l'anathème. Il fallut ici déployer toutes les ressources d'un génie ferme, adroit, vigilant et conciliateur ; lutter avec la cour d'Espagne dont le crédit était immense, déjouer les machinaisons qu'on ne cessait de dresser pour nuire au monarque français. Il fallut joindre à beaucoup de prudence, une constante tenacité ; ne point se rebuter par des difficultés dont le nombre croissait chaque jour, et vaincre sur-tout une résistance qui prenait sa principale source dans les avantages en tout genre qu'elle présentait au pontife romain. Clément VIII régnait alors ; entraîné par les factions contraires à la France, il disputait à celle-ci le droit de se choisir son roi, étrange entreprise qui ne pouvait naître que dans ces temps où les plus justes notions des choses étaient confondues, et où, par des usurpations contestées, on croyait acquérir des droits certains. Les protestans, eux aussi, cherchaient à reculer le moment de la réconciliation d'Henri IV avec l'église, et par la plus bizarre des circonstances, on les voyait s'unir à leurs adversaires contre un prince qui voulait redevenir ce que ses pères avaient été. Enfin, d'Ossat par la supériorité de son esprit déjoua tous les complots, surmonta tous les obstacles, et l'absolution fut accordée au roi en 1595. Ce dernier récompensa d'abord d'Ossat en l'investissant de toute sa confiance, en lui donnant l'évêché de Rennes en 1596, en le nommant conseiller d'état en 1597, directeur de l'ambassade de Rome, et son envoyé à la cour de Florence, où il s'agissait de négocier la remise des îles d'If et Pomègue, dont le grand duc s'était emparé. D'Ossat, malgré les Espagnols, réussit dans cette négociation difficile ; il passa de là, en 1598, à l'ambassade de Venise, où il apporta la nouvelle de la paix de Vervins. Il y fut reçu avec cette distinction particulière qui est plus la récompense du mérite que de la dignité ; enfin, le 3 Mars 1599, il fut compris dans la promotion des cardinaux que fit Clément VIII. On avait hésité

jusqu'alors à lui donner la pourpre romaine : car d'Ossat n'offrait que des vertus et des grands talens ; il lui manquait une naissance illustre, et on préférait revêtir de la première dignité de l'église un enfant souvent perdu de vices, parce que sa maison était illustre, plutôt que de récompenser le mérite vainqueur de la fortune et des hommes. D'Ossat ne se montra pas au-dessous de son nouveau rang ; il sut s'y faire remarquer par sa modestie, comme d'autres le faisaient par un faste déplacé. Il continua à défendre les intérêts de sa patrie, demeurant aussi bon citoyen que digne ecclésiastique. Il remplit les fonctions de protecteur de la France durant l'absence du cardinal de Joyeuse, reçut du roi l'abbaye de Nant et l'évêché de Bayeux en 1600, et il termina le 13 Mars 1604, une glorieuse carrière dont il avait fait à lui seul tout le chemin. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Louis à Rome, où il mourut ; et le Père Tarquin Galluci prononça son oraison funèbre, sans crainte de voir démentir les éloges qu'il lui donna. Le cardinal d'Ossat comptera toujours au premier rang des habiles politiques ; il était né pour les négociations, et difficilement pouvait-on s'opposer à ce qu'il entreprenait, tant il était ingénieux à prendre ses mesures, et à tout imaginer de ce qui pouvait en assurer le succès. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut, et qu'il composa pour la défense de Pierre Ramus son professeur, on a de lui un *Discours sur les effets de la Ligue en France*, traduit de l'italien en 1590. *Lettres du cardinal d'Ossat*, plusieurs fois réimprimées, et dont les meilleures éditions furent données premièrement par Amelot de la Houssaye, 2 vol. in-4.° et 5 vol. in-12, en 1698. Elles sont curieuses à lire ; on y admire la noble franchise et le génie de d'Ossat. Les diplomates peuvent y puiser d'excellentes règles de conduite. Outre la vie de d'Ossat qu'Amelot y mit en tête, il existe une autre histoire de ce grand homme ; elle parut à Paris en 1771, en 2 vol. in-8.° Les lettres de d'Ossat furent traduites en italien par Jérôme Cassini ; elles parurent en 1629, format in-4.°, et elles furent accueillies avec plaisir au delà des Alpes, comme elles l'avaient été en deçà.

P

PAGÈS ou PAGÈSE (Pierre-Marie-François, vicomte de), voyageur français, né à Toulouse, en 1748, d'une famille illustre, entra de bonne heure dans la marine royale, à l'âge de 19 ans : il conçut le projet de connaître les mers de l'Inde, et de s'y rendre par la voie de l'ouest ; il se proposait ensuite de traverser la Chine, et de pénétrer par la Tartarie jusqu'aux côtes de la mer du Kamtchatka. « Mon objet, dit-il, » était de chercher le passage du » nord, en parcourant les côtes » nord. Les moyens que je comp» tais employer m'avaient paru » assez simples ; je voulais connaî» tre les mœurs et la manière de » vivre des peuples du nord, » adopter ces mœurs pour suivre » long-temps ces peuples dans » leurs courses, et me porter ainsi » de village en village le long des » bords de la mer : je n'aurais pas » manqué, tenant cette route, de » trouver ce passage vers le nord » de la Sibérie, ou de m'assurer » de son impossibilité, si la conti» nuité des côtes m'avaient con» duit dans l'Amérique septen» trionale. » On voit par cet exposé le plan de Pagès, et les idées sur lesquelles il fondait une partie de l'exécution. Il voulait visiter les habitans des régions boréales du globe, il ne vit que ceux des contrées chaudes. Son service l'ayant conduit de Rochefort à Saint-Domingue, il fit les préparatifs de son long voyage, et le 30 Juin 1767, il partit du Cap-Français pour la Louisiane. Le 28 Juillet il était à la Nouvelle-Orléans. Il remonta ensuite le Mississipi, et la rivière Rouge jusqu'à Natchitoche ; il traversa les régions peu habitées du Texas, puis le Mexique, et entra le 28 Février 1768, à Mexico. Après un court séjour dans cette capitale, il alla s'embarquer au port d'Acapulco. Le 2 Avril, il voguait sur le grand Océan ; on attérit au sud du cap Spiritu-Santo dans les Philippines le 1.er d'Août, et les vents d'ouest forcés ne permirent d'arriver à Manille que le 15 Octobre. Pagès n'ayant pas trouvé dans cette ville les facilités dont il s'était flatté pour pénétrer dans la Chine, se proposa de continuer son voyage autour du globe, en passant par la voie de l'Inde. Il vit successivement Batavia, Bombay, Mascate, Bassora, s'engagea dans le grand désert, où il courut plus d'un danger. De Damas il alla dans le pays des Druses, et le 5 Décembre 1771, il prit terre à Marseille. On le croyait mort depuis long-temps ; son costume turc, son teint noirci par le soleil, l'avaient tellement changé, que sa famille même hésitait à le reconnaître. Enfin, le vicomte Dubouchage (mort le 12 Avril 1821) vit en lui l'ami, le compagnon de ses premiers travaux, et Pagès fut rétabli dans

son grade. Sa vive passion pour les courses lointaines lui fit recevoir avec plaisir sa nomination, lorsqu'en 1773 il fut compris dans l'expédition aux terres australes sous le commandement de Kerguelin : elle n'eut pas le succès que l'on avait espéré. Mais les observations que Pagès avait faites sur l'âpreté du climat de la zone froide dans le sud, lui inspirèrent le désir de les comparer avec celles que lui offriraient les parages voisins du pôle arctique. Muni de l'agrément du ministre, il vint sur une frégate de Toulon à Brest, et alla s'embarquer en Hollande sur un vaisseau armé pour la pêche de la baleine au Spitzberg. Le 16 Avril 1776, il fit voile du Texel ; le 16 Mai, on était à 81° 30′ de latitude nord. La mer était libre de glaces ; mais bientôt elles furent sur le point de fracasser le bâtiment. Le 15 Août, on entra dans le port d'Amsterdam. Pagès avait obtenu le grade de capitaine de vaisseau, et la croix de Saint-Louis ; l'académie des Sciences le nomma son correspondant. Il servit dans la guerre d'Amérique, qui se termina par la paix de 1783. Il s'était retiré à Saint-Domingue dans une habitation qu'il possédait au quartier des Baradaires ; il y fut égorgé, en 1793, dans la révolte des esclaves. On a de lui : *Voyages autour du monde et vers les deux pôles ; par terre et par mer, pendant les années* 1767-1776, Paris, 1782, 2 vol. in-8.°, avec cartes et figures. On ne peut s'empêcher, en lisant ce livre, d'admirer le courage, la patience et l'activité de l'auteur, qui, par pure curiosité, a passé quatre ans à courir le monde à travers mille périls. Son récit intéresse, parce qu'il narre avec un ton de franchise et de sincérité qui prévient en sa faveur, et que ses observations sont exposées sans prétention. Il n'emprunte rien à personne, et ne parle que de ce qu'il a vu. M. de Humboldt, qui, trente ans après Pagès, a parcouru dans le Mexique une partie de la route que celui-ci avait suivie, dit que les détails contenus dans son ouvrage annoncent un esprit juste et animé de l'amour de la vérité ; mais il ajoute que ce voyageur est malheureusement trop peu correct dans l'orthographe des noms mexicains et espagnols. La Relation du Voyage aux terres australes ne contient rien d'offensant pour le chef de cette expédition malencontreuse ; mais il n'y est pas plus nommé que ne l'a été le capitaine Baudin par les naturalistes de l'expédition à la Nouvelle-Hollande. Le Voyage vers le pôle-nord présente de bons renseignemens sur la pêche de la baleine, et sur l'état des mers dans ces parages. On pourrait cependant contester la justesse de quelques hypothèses.

PANAT (Dominique-Joseph de), naquit à Albi le 30 Août 1752, d'une famille distinguée. Son père, chef d'escadre des armées du roi, s'était fait connaî-

tre par son esprit, ses vertus et ses talens militaires. Le jeune Panat fut envoyé au collége de Sorèse pour y faire ses premières études, et ne tarda pas à montrer les plus heureuses dispositions. Destiné par ses parens à la carrière des armes, il entra dès l'âge de seize ans dans le régiment de la Sarre, infanterie, et en 1775 il obtint une compagnie de dragons dans le régiment d'Artois. Fixé à Toulouse en 1786, l'académie des Jeux Floraux le reçut au nombre de ses membres en 1787. Son discours de réception porte l'empreinte de la grâce de son esprit et de la sensibilité de son cœur : c'était à l'époque où l'assemblée des notables venait d'être convoquée ; aussi retrouve-t-on dans le discours de Panat les traces de cette valeur antique dont les chevaliers français avaient donné si souvent des preuves. En 1788, il fut chargé de faire l'éloge de Clémence Isaure ; son discours est riche d'imagination et de poésie. Panat forcé quelque temps après de s'expatrier à cause des circonstances impérieuses, termina ses jours dans une terre étrangère le 19 Juin 1795, dans la quarante-troisième année de son âge, emportant les regrets de tous ceux qui l'avaient connu. Panat avait été très-lié avec Mably et Dalembert ; il a laissé en manuscrit un grand nombre de poésies fugitives, ainsi qu'une tragédie et une comédie. Son fils le vicomte de Panat, chevalier de la Légion d'honneur, ancien auditeur au conseil d'état, après avoir été en 1811 envoyé à Batavia pour y organiser l'administration, fut ensuite secrétaire d'ambassade à Varsovie ; il passa, avec le même titre, à Naples en 1814, où, durant plus d'un an, il remplaça l'ambassadeur. Il est membre de l'académie des Jeux Floraux.

PEGUEIROLES (N.), membre de l'académie des Jeux Floraux, avocat général et président à mortier au parlement de Toulouse, né en Rouergue, se rendit recommandable par ses vertus et par son exactitude à remplir les devoirs de sa charge, lorsqu'en 1771 le chancelier Maupou, après avoir dispersé le parlement de Paris, menaça les parlemens de province. Pegueiroles, sans autre motif que l'impulsion d'un sentiment généreux, s'arracha aux douceurs de la retraite, vint partager les dangers de sa compagnie, qui avait en quelque sorte méconnu ses services, et à laquelle il ne tenait à cette époque que par une vétérance qui ne lui imposait aucune obligation ; c'était courir au devant des ordres rigoureux. Il le reçut avec fermeté, en supporta la gêne avec constance, et lorsqu'après quatre ans de disgrace, le parlement fut rétabli dans ses fonctions, il n'y reparut qu'un instant pour ajouter par sa présence à l'intérêt et à la solennité de cette réintégration, après quoi il retourna dans sa retraite. A l'époque de la révolution, Pegueiroles ne fut point compris dans

l'arrêté qui proscrivait en masse tous les titulaires du parlement de Toulouse; mais il avait contre lui son mérite et ses vertus, c'en fut assez; il fut enlevé de sa maison, et envoyé à ce tribunal effroyable qui venait de se baigner dans le sang de ses anciens confrères. Il partit seul à l'âge de soixante-quatorze ans, escorté de deux gendarmes, qui, sans avoir égard à son grand âge, lui enlevèrent en route l'argent qu'il avait emporté, ainsi que ses vêtemens et son linge : c'est ainsi qu'il arriva à Paris. Après avoir langui plusieurs jours dans le corps de garde de sûreté générale, où les gendarmes le déposèrent, il fut jeté dans les cachots de la conciergerie; et comme si la Providence avait voulu proportionner cette épreuve à la grandeur de son courage et de sa patience, il se trouva manquant de tout, accablé par l'âge et par la fatigue d'une longue route, couché sur la paille humide dans un cachot souterrain, dévoré par la fièvre, et souvent n'ayant pas une goutte d'eau pour apaiser la soif brûlante qui était son plus grand supplice. Calme au milieu de ces souffrances, et cherchant à les mettre à profit par la considération des modèles que la religion lui montrait parmi ceux qui souffrirent pour elle, il étonnait ses geoliers par sa résignation et sa douceur. Quelques jours plutôt on l'eût envoyé à l'échafaud, pour n'avoir pas l'embarras et le spectacle de la mort dans les prisons; mais Robespierre, auteur de tant de massacres, venait d'être envoyé à l'échafaud, et Pegueiroles fut conduit, dès ce moment, à l'Hôtel-Dieu, où il termina, dans les souffrances les plus cruelles, sa longue carrière à l'âge de 74 ans.

PEYRILHE (Bernard), professeur royal de chirurgie et de botanique au collége de chirurgie de Paris, conseiller de l'académie royale de Chirurgie, docteur en médecine dans l'université de Toulouse, de l'académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, et de la société d'Agriculture de la même ville, de celle des Sciences de Montpellier, censeur royal, naquit à Pompignan le 10 Janvier 1737, d'une bonne et honnête famille. A l'âge de seize ans, le jeune Peyrilhe fut envoyé au Collége-Royal de Toulouse pour y faire ses classes. Son père, qui avait été son premier précepteur, n'avait jamais pu parvenir à lui faire conjuguer un verbe; il crut que l'exemple de ses condisciples pourrait développer dans son fils des talens qu'il était bien loin de lui reconnaître. Soit honte de se trouver si retardé dans les classes relativement à son âge, soit enfin que le moment fût venu où la nature se plaît à nous combler de ses bienfaits, le jeune Peyrilhe se livra dès ce moment à un travail si opiniâtre, qu'il y sacrifia bientôt ses heures de récréation, et qu'en moins de deux années d'étude, on le distingua comme un

des bons élèves du collége. Ses études étant terminées, le jeune Peyrilhe se retira chez son père : là, et de l'avis de son oncle qui se trouvait curé de Grisolles, il fut décidé qu'on le placerait chez un procureur, et qu'il étudierait en droit. Bernard Peyrilhe se refusa à cet arrangement ; il voulait étudier la médecine, et sur le refus de ses parens, il déclara formellement que puisqu'on voulait le contrarier, il se faisait laboureur, et en conséquence il suivit le lendemain aux champs le maître-valet de son père, y demeura autant que lui, et continua tous les jours ce train de vie pendant un mois environ. Son père voyant avec peine un pareil entêtement, et craignant qu'il en prît du goût pour ce premier des travaux, céda aussitôt au désir de son fils, l'envoya de nouveau à Toulouse pour étudier en médecine. Son cours terminé, il fut reçu docteur en 1759. Il alla ensuite à Montpellier, où il passa deux années dans l'école, et de là vint à Paris, où il suivit un cours particulier d'anatomie et de principe. La guerre d'Hanovre contitinuant, Peyrilhe fut commissionné pour l'ambulance sous M. Lamartinière, chirurgien en chef. En 1768, il fut reçu maître en chirurgie au Collége-Royal de Paris, puis conseiller à l'académie royale, et ensuite professeur de chimie et de botanique. Ce fut en 1773 que Peyrilhe commença à se montrer écrivain distingué ; le prix double de l'académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon, lui fut décerné pour un *Traité sur le Cancer*, qu'il composa, à ce que l'on assure, en moins de cinq jours. Cette dissertation, écrite en latin avec pureté, fut traduite en français par Mathey, docteur médecin de Montpellier. Peyrilhe publia bientôt après un second ouvrage, intitulé : *Histoire de la matière médicale*, qui fit époque dans les annales de la médecine et de la chirurgie ; ce fut la cause de la réunion de ces deux sciences. Nommé professeur pour enseigner la matière médicale, il sentit l'utilité de composer un livre sur cette partie de la science, autant pour élaguer un nombre infini de plantes qui ne sont plus usitées, ou qui ne présentent que des propriétés insignifiantes, que pour en faciliter l'étude à ses élèves. La première édition eut un succès prodigieux ; la seconde allait être mise sous presse, avec des améliorations considérables, au moment de la révolution. Dans son troisième ouvrage, ayant pour titre : *Remède nouveau contre la maladie vénérienne*, Peyrilhe présuma que l'on pouvait guérir la siphylis par l'alkali volatil, tout aussi bien qu'avec le mercure ; c'est ce que l'on peut voir dans son excellent Traité imprimé en 1786, 2.me édition. Il entreprit bientôt après de continuer *l'Histoire de la Chirurgie depuis son origine jusqu'à nos jours*, ouvrage que Dujardin avait laissé imparfait, et dont il n'avait publié

que le premier volume. Peyrilhe fut quinze ans à terminer cet ouvrage ; il avait déjà fait imprimer le deuxième volume ; le troisième devait l'être incessamment, lorsque la révolution survint. Le gouvernement d'alors n'ayant pas voulu contribuer aux frais de l'impression comme pour le deuxième, Peyrilhe garda le troisième manuscrit. Il est aujourd'hui entre les mains de M. le baron Dubois, professeur à l'école de Paris, qui satisfera sans doute bientôt à l'impatience du public, en le faisant imprimer. « Peyrilhe, dit Sabatier de Castres, a su se parer des grâces de la littérature, des richesses de l'érudition ; peu d'ouvrages de ce siècle annoncent autant de connaissances, et supposent plus de richesses que celui-là. » Personne en effet, avant lui, n'avait écrit comme lui sur la chirurgie et la médecine ; ses productions portent l'empreinte d'un génie supérieur, d'une érudition vaste et profonde ; ils sont d'ailleurs écrits avec élégance, précision et véracité. Ils ont opéré une révolution aussi forte dans l'art de guérir, que ceux de Descartes dans la philosophie. Dix ans avant sa mort, Peyrilhe fit un voyage dans son pays natal ; il résidait à Grenade sur Garonne, près d'un domaine qu'il avait acquis ; il était attaqué d'un reste de fièvre attaxique ; fatigué de parler de la médecine, il s'occupa fortement de l'agriculture. Son domaine ayant une grande valeur par les améliorations qu'il y fit pendant plusieurs années, il allait y passer régulièrement cinq mois. La dernière année, en passant par Lyon, il fut de nouveau surpris d'une autre fièvre attaxique, qui fut traitée à son arrivée à Grenade par Dubernad son ancien professeur. La fièvre ayant enfin cessé, et se croyant même entièrement rétabli, il s'exposa à un air froid qui lui procura un catarre à la poitrine. Ni prière, ni supplication de la part de ses amis, rien ne put le déterminer à faire les remèdes qui auraient pu le sauver ; il conserva toute sa connaissance jusqu'au dernier moment, et reçut enfin la mort avec calme (le 22 Pluviose an 12), 12 Février 1804. Peyrilhe avait un physique robuste, un tempérament bilieux ; aussi son caractère tenait-il un peu de la rudesse ; il ne pouvait supporter ni la duplicité, ni le mensonge. Rien au monde n'était capable de le faire plier à une chose ou à une idée qui pût ravaler sa qualité d'homme ; aussi cette âpreté de caractère, unie à sa franchise, lui fit des ennemis ; un trait bien distinct, et qui le fait connaître le mieux, est celui-ci. Lorsqu'il présenta à Louis XVI le deuxième volume de *l'Histoire de la Chirurgie*, les grands officiers du roi l'invitèrent à dîner. Etant auprès de M. Lamartinière, premier chirurgien du roi, son ami, et de M. le vicomte de Boisgelin, gouverneur des enfans de France, avec lequel il était intimement

lié, un des courtisans le félicita sur ses talens et sa belle stature, et lui dit qu'avec des qualités aussi précieuses, il ferait bien de se produire à la cour. « Il me serait » impossible, s'écria-t-il en présen- » ce de tous les seigneurs qui étaient » à table, il me serait impossible » de le faire; car j'ai une barre » de fer qui me prend à la nuque, » et qui se prolonge jusqu'à la » dernière vertèbre. » Allusion assez énergique, et dont la signification seule procura à l'assemblée de la surprise, et qui lui valut ensuite des marques d'approbation. Peyrilhe avait refusé bien avant la révolution la place de médecin du roi de Prusse qui lui fut offerte. Comme professeur, Peyrilhe eut d'excellentes qualités; il avait pour ses élèves un attachement particulier; il facilitait volontiers leur instruction, et devenait leur protecteur. Il fut lié avec plusieurs hommes célèbres de la fin du XVIII.e siècle, particulièrement avec d'Alembert, l'abbé Sabatier de Castres, Diderot, et plusieurs savans docteurs en Sorbonne. Quelques-uns de ces littérateurs soumettaient leurs ouvrages à sa critique judicieuse et sévère. Diderot avait pour lui tant d'estime, qu'il l'appelait son Caton. Malgré les ouvrages que nous avons cités, et qui placent Peyrilhe au nombre des écrivains les plus distingués, il a laissé encore des mémoires de la plus haute importance dans son art. M. Riboutet, officier de santé à Grenade, a bien voulu nous communiquer les matériaux qui nous ont servi pour rédiger cette notice.

POMIAN (Paschal), né en 1775 d'une famille originaire de Saint-Bertrand de Comminges, étudia, dès ses plus jeunes ans, les arts dépendans du dessin, et fut bientôt distingué par des progrès rapides. L'école académique de Toulouse, qui avait joui de quelque renommée pendant la vie d'*Antoine Rivalz*, était encore fréquentée par un grand nombre de jeunes artistes, lorsque Pomian y fut introduit. On s'occupait alors du soin de rendre cette école plus utile. On y professait le génie civil. *Mailliot* commençait à enseigner les usages et costumes des peuples de l'antiquité; *Echeau* publiait un cours de géométrie à l'usage des élèves. Pomian reçut en particulier des leçons de l'architecte *L. F. T. Cammas*, et il puisa dans l'étude constante des beaux modèles de l'antiquité, ce goût délicat et pur qui présida dans la suite à tous les essais de son talent gracieux et facile. Il remporta les divers prix que l'on accordait alors; mais il ne présenta point au public des compositions faites sur les bancs, des *projets* qui, presque toujours, sont des réminiscences; il ne voulut paraître en public que lorsqu'il put le faire avec honneur, et encore sa modestie l'empêcha-t-elle souvent de se mettre au nombre de ceux qui, à Toulouse, recherchaient avec un empressement ridicule les honneurs de

l'exposition (1). Peu d'artistes en province ont eu plus de talent pour le lavis. Il donnait quelquefois à ces dessins en ce genre, une vigueur, une harmonie que l'on ne trouve que dans les tableaux peints à l'huile. Parmi les ouvrages où il déploya ce talent, on peut citer une copie du tableau de *Guillaume Tell*, peint par *Vincent*, et celle de *l'Eloquence*, par *Meynier*. En 1811, il fut nommé professeur adjoint d'architecture, et chargé en même temps de faire tous les modèles que les élèves devaient copier dans l'école. On a aussi de cet artiste quelques vues pittoresques dessinées avec un rare talent. Il écrivit un *Traité de Perspective*, dont les premiers cahiers ont dû être retrouvés dans ses papiers. En 1815, il remplit pendant quelques mois les fonctions d'architecte de la ville; mais il n'était réellement que suppléant du titulaire alors absent. Il perdit bientôt cette place, et des persécutions auxquelles il fut trop long-temps en proie, répandirent beaucoup d'amertume sur ses dernières années. Jeune encore, plein de goût et d'amour pour les arts, il mourut en 1817, laissant l'honorable souvenir d'un professeur instruit et laborieux.

PONS-DEVIER (N.), doyen du conseil de préfecture, est mort en 1809. Il s'était distingué dans la profession d'avocat qu'il exerçait avant la révolution. Il entra depuis dans l'administration publique, où il apporta avec des lumières qui pendant quelque temps y devinrent trop

(1) Avant la révolution, il y avait chaque année, à Toulouse, une exposition publique des ouvrages des artistes de cette ville. L'académie des Arts présidait au choix des objets présentés. La révolution ayant détruit l'académie, on substitua, à l'exposition annuelle, des expositions qui eurent lieu tous les mois, et cet usage subsiste encore; mais par un abus déplorable, on reçoit tous les ouvrages; de sorte qu'on voit une mauvaise copie, un dessin incorrect ou ridicule, et même un modèle d'écriture, près d'un tableau d'histoire, d'un paysage ou d'un morceau de sculpture. En rétablissant l'exposition annuelle, en chargeant, soit l'académie des Arts, soit un jury particulier, de faire le choix des ouvrages qui pourraient y figurer, en plaçant ces objets dans l'une des salles de l'hôtel de ville, on donnerait une plus grande solennité à ces expositions; les artistes sentiraient qu'ils doivent chercher à atteindre le vrai beau, et leurs ouvrages leur acquerraient une renommée durable, et qu'ils préféreraient sans doute à la vogue du moment, et à des éloges passagers qui sont trop souvent dictés par la prévention ou par l'amitié. Toulouse a recouvré presque tous ses anciens établissemens, et elle possède de plus une magnifique collection de tableaux; elle renferme dans ses murs des peintres, des sculpteurs, des architectes d'un talent distingué. Il manque à sa gloire une exposition annuelle des ouvrages de ces estimables artistes; et si la fête des fleurs, instituée par *Clémence Isaure*, est réellement à des amis des lettres, l'exposition dont on demande ici le renouvellement serait le triomphe des arts, et de tous ceux qui les cultivent ou qui les aiment.

rares, un caractère probe, des intentions pures, et une prudence que les circonstances les plus critiques ne firent jamais dégénérer en faiblesse. On le vit avec plaisir entrer au conseil de préfecture; il s'y montra tel qu'il s'était toujours fait connaître, exact, laborieux, judicieux dans les décisions, autant qu'impartial. Telle fut la vie de Pons-Devier; aussi à sa mort emporta-t-il les regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

S

SICARD (Roch-Ambroise), né au Fousseret, arrondissement de Muret, département de la Haute-Garonne, le 20 Septembre 1742, fut un des hommes rares sur lesquels la Providence se plaît à répandre le germe des plus beaux talens et de toutes les vertus. Envoyé dans sa jeunesse à Toulouse, il montra durant le cours de ses études, une rare intelligence, une profondeur de conception qui le distinguèrent parmi ses condisciples. Le monde réclamait un si excellent sujet; mais l'église eut plus de charmes pour lui. Sicard repoussant les avantages qu'il eût pu trouver dans la société, entra au séminaire, et reçut le saint ordre de la prêtrise dès qu'il eut atteint l'âge où on pouvait le lui conférer. Ses talens le découvrirent lorsque sa modestie l'engageait à se cacher. L'évêque de Condom, d'Auteroche, l'appela auprès de lui, et le nomma l'un de ses grands vicaires; ce choix où la naissance ne faisait pas tout, reçut l'approbation générale. Dans la suite, Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux, ayant voulu établir dans cette ville une maison pour élever des sourds et muets à l'instar de celle de l'abbé de l'Epée, crut ne pouvoir mieux choisir pour chef et directeur de cette institution, que l'abbé Sicard, alors chanoine à Bordeaux, et membre des académies et musée de cette ville. Il l'envoya à Paris afin de suivre les leçons de l'Epée, et de prendre de lui les instructions nécessaires pour perfectionner un si digne établissement. Sicard parut, et presqu'aussitôt il devint le disciple chéri de son respectable maître. L'abbé de l'Epée ne tarda pas à apprécier Sicard; il connut combien la tournure de son esprit, portée à la réflexion et à l'analyse, était formée heureusement pour le genre de travail auquel on le destinait; déjà il le désignait comme devant un jour lui succéder, et ce nouvel Elie n'eut pas de peine à assurer la possession de son manteau à un autre Elisée. Sicard revint à Bordeaux en 1786. Cicé lui tint sa parole, en le nommant directeur de l'établissement des sourds et muets. La Providence servit le maître, en amenant près de lui cet étonnant Massieu, âgé alors de qua-

torze ans, et dédommagé par la nature de la perte de l'organe de la parole, par le développement prodigieux de toutes les facultés intellectuelles. Sicard se trouvait à Paris lorsque l'abbé de l'Epée termina, en 1789, sa carrière, consacrée toute entière au bien de l'humanité. L'ambition et l'intérêt cherchaient à lui donner un successeur; mais ôn mît la place au concours, et il fallut alors que le mérite l'emportât sur l'intrigue. Cette manière seule peut donner de bons choix : on ne trompe jamais le public, on séduit si facilement un homme! Les académies des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres, et l'académie française, nommèrent des commissaires qui devaient juger les prétentions des concurrens : dès son début, Sicard les écarta tous, et la France ratifia le choix honorable que l'élite de ses savans venait de faire. A cette époque les saines idées gagnaient du terrain au milieu des progrès d'une détestable philosophie : on cherchait par d'utiles fondations à combattre le génie du mal; aussi l'abbé Sicard obtint du gouvernement les secours, la protection que malheureusement on avait toujours refusée à son respectable prédécesseur. Louis XVI, ce modèle de toutes les vertus privées, plaça d'abord l'établissement des sourds et muets dans le couvent des Célestins, naguère supprimé, et puis on le transféra dans l'ancien séminaire de Saint-Magloire, où il est encore de nos jours. Cependant la révolution marchait à pas de géant; elle ébranlait de toutes parts l'édifice social; elle alarmait toutes les consciences, et appelait le schisme dans l'église, en décrétant la constitution civile du clergé. On ne songea pas à demander à Sicard la prestation du serment civique : il n'eut garde à s'en plaindre, heureux d'échapper à la persécution! Il ne voulait voir que l'intérêt de ses élèves; il se croyait chargé par le ciel de les conduire; aussi plus tard, en 1792, prêta-t-il le serment de liberté et d'égalité. Certes, celui-là n'était pas un crime, Dieu et la nature nous l'ont ordonné : mais on ne transige point avec les méchans; qui n'est pas leur égal est contre eux, c'est leur maxime. Sicard était vertueux, il servait l'humanité; aussi il dut encourir leur vindicte, et après le 10 Août, lors de la chute de la monarchie, Sicard fut emprisonné. On l'arrêta le 26 du même mois; ses élèves ne voulant pas se séparer de leur père, l'accompagnèrent, malgré les Jacobins, jusqu'à l'arsenal, où on le conduisit pour l'interroger, et de là à la mairie, où il fut retenu jusqu'au 2 Septembre. L'indignation devint universelle quand on apprit son arrestation. Les sourds et muets présentèrent pour le réclamer, une pétition à l'assemblée nationale : elle n'y répondit pas; d'autres soins l'occupaient, il fallait organiser la terreur. On renvoya seulement la

demande au ministre de l'intérieur, qui n'en parla pas, et tout fut dit. Le 2 Septembre, Sicard, avec les infortunés que les tigres de cette époque dévouaient à la mort, fut transféré à l'abbaye. Ses compagnons y périrent en arrivant, égorgés par les sicaires du gouvernement républicain. Lui-même eût partagé leur sort horrible, si un généreux citoyen (Monnot, horloger), homme de bien parmi ces misérables, n'eût sauvé la vie du véritable ami des hommes, en exposant la sienne. Sicard resta dans cet épouvantable lieu trois jours entiers : eh, quels jours! ils seront l'éternel sujet de la douleur des bons Français. A chaque instant il éprouvait toutes les angoisses du plus affreux trépas; il ne voyait que du sang répandu, et n'entendait que les cris des victimes immolées, et les blasphèmes des assassins. Il a lui-même donné les détails de cette douloureuse agonie, dans les Annales catholiques, tome 1, page 13 et 72. Enfin, le 4 au soir, vers les sept heures, il put respirer : l'assemblée nationale eut honte de son inaction; elle donna ses ordres, et Sicard échappant aux égorgeurs, fut conduit devant elle. Le Moniteur a conservé le discours qu'il prononça dans cette circonstance. Rendu à ses élèves, il reprit le cours de ses travaux. Les méchans l'oublièrent, mais lui ne se cacha pas assez. Il entreprit de concert avec Jauffret, au commencement de 1796, la rédaction d'un journal intitulé: *Annales religieuses, politiques et littéraires*. Ces deux rédacteurs s'arrêtèrent au dix-huitième numéro ; l'abbé de Boulogne, aujourd'hui évêque de Troye, le continua. Les articles de Sicard étaient tantôt signés de son nom, tantôt de celui de *Dracis*, qui en est l'anagramme. Cette imprudence attira sur lui le courroux du directoire, qui, l'enveloppant dans la proscription du 18 Fructidor an 5 (4 Septembre 1797), le plaça parmi les journalistes dont la déportation fut ordonnée. Sicard ne voulait pas aller à la Guyanne; il se cacha, laissa passer le premier temps de l'orage, sachant que dans les révolutions les premiers coups de la foudre sont les seuls à craindre. Il fit plus, il écrivit aux directeurs; il s'étaya de l'épître de saint Paul aux Romains, pour prouver son dévouement aux puissances établies par la volonté de Dieu; il fit même insérer dans le Journal de Paris, son désaveu d'avoir coopéré à la rédaction des Annales religieuses, et par ces prudentes mesures, il essaya de calmer le courroux de nos cinq dictateurs. Ceux-ci commirent la faute de ne pas revenir sur leur décret. Sicard après des démarches que lui commandait impérieusement l'intérêt de son institution, et que des exaltés extravagans ne lui ont point pardonné, ne put sortir de la retraite qu'il avait trouvé au faubourg Saint-Marceau. Le 18 Brumaire (10 Novembre 1799),

arriva enfin ; avec lui, la France respira ; elle sortit de la fange révolutionnaire, pour obéir à un homme qui, l'arrachant à l'anarchie, la courba sous le sceptre d'une inflexible volonté, et qui par ses étonnantes qualités, recomposa la dignité du trône. Sicard fut rendu à la liberté par la chute de ses ridicules tyrans ; il revint dans sa maison, où tant d'orphelins l'attendaient. Le gouvernement avait dédaigné de faire oublier l'absence du maître chéri, en se mettant à sa place ; il avait discontinué d'ordonnancer les fonds accordés à l'établissement. On avait fait plus, les tolérans philosophes ne voulurent pas laisser à des infortunés les consolations que la religion leur offrait ; les prières leur furent défendues, on punit même ceux qui avaient osé faire le signe de la croix : le crime était grand sans doute ; mais le théophilantrope Laréveillère-Lépaux, était au nombre des directeurs. Le comte Chaptal, l'un des plus grands ministres qui aient honoré la France, protégea avec affection l'intéressant institut de Sicard ; il fit donner aux sourds et muets une imprimerie dont ils ne tardèrent pas à concevoir les opérations, et là furent imprimés les ouvrages de leur habile instituteur. Pie VII en venant en France sacrer Napoléon, voulut visiter le 23 Février 1805, la maison de Sicard, où par-tout il trouva des motifs d'éloge, et où ceux qu'il prodigua furent les plus douces récompenses de celui qui les reçut et les méritait si bien. Les monarques que Napoléon traînait à sa suite, après leur avoir donné le titre de roi, et qui tour à tour venaient à Paris faire hommage de leurs couronnes, accordèrent à l'institution des sourds et muets, la même estime que le Saint-Père lui avait donnée. Par une fatalité étrange, Napoléon n'encouragea jamais l'abbé Sicard dans ses travaux. Ce grand homme qui, avec le plus vaste génie, avait tant des faiblesses de l'humanité, poursuivait de sa haine, avec une constance déplorable, quelques individus. On eût dit qu'il aimait à combattre à la fois les grandes masses et les particuliers. Madame de Staël et Sicard en sont les preuves ; il tomba sur la première avec tout le poids de son pouvoir ; il tourmenta sourdement le second, et jamais ne lui accorda les encouragemens dont il était si digne. L'étoile de la Légion d'honneur ne décora point le modeste vêtement du père des malheureux ; il lui refusa l'autorisation de porter la croix de Saint-Wladimir que l'empereur Alexandre lui avait envoyé dès 1809 (1) ; il ne voulut pas ratifier sa nomination à un cano-

(1) Ce fut cette même année que l'abbé Sicard, après une longue absence, reparut dans Toulouse. Il fit soutenir à deux de ses élèves qu'il avait amené avec lui, un essai qu'un nombreux concours d'auditeurs écouta avec le plus vif intérêt.

nicat de Notre-Dame ; enfin Sicard, dans un moment où ses ressources étaient épuisées, ayant sollicité et obtenu une audience du monarque auquel il exposa ses besoins, n'en rapporta qu'un sec refus. L'auteur de cet article auquel il accordait une portion dans son amitié, fut témoin de ces faits, et en recueillit les particularités, qu'il ne consigne pas ici, de la bouche de celui qui en fut la victime. Sicard était dédommagé sans doute par les hommages que lui rendit l'Europe entière ; tout ce qu'elle contenait de grand, et mieux encore d'illustre par son savoir, s'empressait de venir aux séances publiques qu'il donnait chaque mois, pour satisfaire à la fois la curiosité du public, et attirer ses bienfaits sur l'établissement. Rien n'égalait l'intérêt de ces réunions, où l'ame était doucement remuée, où elle s'élevait encore mieux vers son créateur, en admirant la vaste portion d'intelligence que le ciel avait départi à son image. Sicard faisait à la lettre parler les muets, et cela par le plus étonnant des procédés. On admirait la vivacité de génie de ces êtres condamnés par la nature à la plus stupide existence, et qui, par le secours d'un seul homme, rentraient dans le domaine de l'imagination et du savoir. Sicard eût pu couler d'heureux jours, si la bonté de son cœur, si sa malheureuse confiance en de vils intriguans, n'eussent par deux fois principalement empoisonné le cours de sa vie. Il répondit pour de fortes sommes qu'il ne toucha point; ce fut à lui à les payer, et pour y parvenir, il dut renoncer à toutes les commodités de l'aisance. Cette facilité fut le seul tort qu'il eut à se reprocher; elle était due à la simplicité de son caractère. C'était dans son cabinet et au milieu de ses élèves, un sage, un savant érudit; dans le monde, il ressemblait à un enfant dont il avait toute la candeur et la bonne foi. Lors du retour de Louis XVIII en 1814, d'autres souverains vinrent aussi le visiter, et lui donnèrent les témoignages les plus flatteurs de leur estime. La décoration de la Légion d'honneur lui fut accordée, et il reçut en 1815 l'ordre de Vasa que lui envoya la reine de Suède, en le remerciant, par une lettre très-flatteuse, de ce qu'il voulait bien aider de ses lumières le nouvel institut des sourds et muets de Stockolm. Il fit en 1817 un voyage en Angleterre, où il fut accueilli avec respect, malgré l'orgueil d'une nation qui aime peu à rendre justice aux hommes rares qu'elle n'a pas produit. Enfin, le moment arriva où Sicard dut aller dans un meilleur monde chercher des récompenses bien supérieures à celles que lui offrait celui-ci : il termina ses jours le 10 Mai 1822, âgé de quatre-vingts ans, laissant ses élèves inconsolables, et une place où il sera impossible de le faire oublier, mais qu'on n'a pas craint de se disputer avec une indécente avi-

dité dont les journaux ont retenti. Sicard était en outre chanoine de Notre-Dame, membre de l'administration de l'hospice royal des Quinze-Vingts, de celle des aveugles travailleurs, l'un des quarante de l'académie française, et membre du comité nommé pour travailler au dictionnaire de cette compagnie; il était encore chevalier de la Légion d'honneur, et de plusieurs autres ordres. Ses obsèques furent pompeuses, et cependant les pleurs de la reconnaissance en furent le plus noble ornement. On déposa ses restes mortels au cimetière du Père de la Chaise, où sans doute un monument modeste, élevé à sa mémoire, honorera le gouvernement qui l'aura commandé. L'abbé Sicard, profond grammairien et théologien réfléchi, perfectionna la méthode de l'abbé de l'Epée. Il sut l'étendre davantage, l'appliquant non seulement aux choses physiques, mais encore aux sensations morales. Enseignant par des signes, les affections de l'ame et les plus abstraites spéculations de la métaphysique, il forma aussi des élèves qui furent des prodiges de vivacité, d'intelligence et de savoir. Quelquefois peut-être ses procédés exigent un développement des facultés auxquels ne peuvent atteindre la totalité des sourds et muets, mais qui s'est montré admirable dans Massieu, Berthier et Clerc. Il a composé plusieurs ouvrages, presque tous dirigés vers la partie qu'il traitait avec tant de supériorité; on en trouve une exacte nomenclature dans la Biographie des hommes vivans; nous allons la rapporter ici. I. *Mémoire sur l'art d'instruire les Sourds et Muets de naissance*, 1789, in-8.° II. *Catéchisme ou Instruction chrétienne, à l'usage des Sourds et Muets*, 1796, in-12, imprimé par les sourds-muets. III. *Manuel de l'Enfance, contenant des élémens de lecture et des dialogues instructifs et moraux*, 1796, in-12. IV. *Elémens de Grammaire générale appliquée à la langue française*, 1799, 2 vol. in-8.°; troisième édition, 2 vol. in-8.°, 1802. V. *Annales catholiques*, 1796, dont le titre a souvent varié, et auquel MM. Jauffret et Boulogne ont eu beaucoup de part. Cet ouvrage fut arrêté en Août 1797, et n'a été repris qu'en 1800, sous le titre d'*Annales philosophiques, morales et littéraires.* VI. *Cours d'instruction d'un Sourd et Muet de naissance, pour servir à l'éducation des Sourds et Muets*, 1800, in-8.°, fig. 1803, in-8.° *L'Alphabet-Manuel* qui en fait partie, a été imprimé à part, in-8.° VII. *De l'homme et de ses facultés physiques et intellectuelles, de ses devoirs et de ses espérances*, par d'Harssey, ouvrage traduit de l'anglais, avec des notes explicatives, 1802, 2 vol. in-8.° VIII. *Des Tropes*, par Dumarsai, cinquième édition av. cor. et aug., 1803, in-12. IX. *Dictionnaire généalogique*,

historique et critique de l'Ecriture sainte, revu et corrigé, 1803, in-8.° X. *Journée chrétienne d'un Sourd-Muet*, 1805, in-12. XI. *Théorie des Signes*, 1808, 2 vol. in-8.°; on y a mis de nouveaux titres en 1814. XII. *Pasigraphie* ou *premiers Elémens de l'art d'écrire et d'imprimer en une langue, de manière à être entendu dans une autre langue, sans traduction*, inventés par D. M. A. M. d'I. et dirigés par l'inventeur lui-même et par N. A. Sicard, Paris, 1 vol. in-8.°, 1796; cette édition, indiquée tome premier, page 621 des *Annales religieuses*, n'a pas paru, comme on le voit par une lettre de l'abbé Sicard, mise en tête de l'édition originale de la *Pasigraphie*, 1797, in-4.° L'abbé Sicard n'a pas moins mis beaucoup de zèle à publier cette découverte, en faisant imprimer les douze caractères de cette écriture universelle sur la couverture de chacun des numéros des *Annales catholiques.* XIII. Plusieurs morceaux de Grammaire générale, etc. dans le recueil des *Séances des Ecoles normales.* XIV. Enfin, il acheva *le Dictionnaire des Signes employés dans la langue des Sourds et Muets*, dont l'abbé de l'Epée avait rassemblé les premiers matériaux, et que sa mort l'empêcha de terminer.

SAUBENS DAVISARD (N.), naquit à Toulouse en 1750, d'une famille distinguée. Destiné à suivre la carrière militaire, il entra fort jeune au service, et fit plusieurs campagnes sous le maréchal de Saxe. Il assista à la célèbre bataille de Fontenoi, où il commandait une brigade qui fit des prodiges de valeur. Louis XV, pour le récompenser de ses services, le fit maréchal de camp, et lui accorda la croix de Saint-Louis : il mourut en 1781. Il était chevalier de Malthe. Un autre Saubens Davisard, grand vicaire général, et grand chantre du chapitre métropolitain de l'église de Tours, fut victime de la révolution; il périt sur l'échafaud le 20 Avril 1794, d'après les dépositions du scélérat Joseph le Bon : cet ecclésiastique passait pour un homme instruit. La famille de Saubens Davisard est une des plus anciennes de Toulouse; elle a fourni au parlement de cette ville, plusieurs présidens à mortier, et aux enquêtes, et notamment un président des trésoreries de France en 1581.

T

THOURON (Jean-François), docteur en médecine, professa cet art à Toulouse sa patrie; il naquit vers 1540. Il était zélé confrère de l'Association des Pénitens-Bleus de cette ville; aussi voulut-il en être l'historien, lui accordant les instans enlevés à ses malades, qui peut-être n'eurent pas à s'en plaindre. Il fit imprimer un vol. in-12, intitulé : *Histoire de la royale Compagnie de messieurs les Pénitens-Bleus de Toulouse, dédiée au roi par Me. J. F. Thouron, docteur en médecine et syndic de la même compagnie*, 1688. Cet ouvrage, écrit en forme d'annales, est très-sec et sans intérêt. La seule anecdote qui nous ait frappé, est celle de la découverte d'un bas-relief représentant la sainte Vierge, trouvé miraculeusement dans les fondations de la chapelle de la Confrérie, aujourd'hui devenue l'église paroissiale de Saint-Jérôme. Cette image doit être encore en une des clefs de la voûte. Thouron nous apprend aussi que Louis XIII, dans ses divers séjours à Toulouse, assistait presque chaque jour à l'office que récitaient les Pénitens-Bleus, qui avaient l'honneur d'avoir ce monarque pour associé. On ignore l'époque de la mort de Thouron.

TURLET (N.), élève de Tartini, et qu'on appelait *le Tartini du midi*, est mort à l'hôpital de Toulouse vers 1799. Il a fait des concertos, des duo, des caprices pour le violon. Turlet fit les délices des Toulousains pendant près de trente ans qu'il fut attaché au théâtre de cette ville; mais la passion funeste qu'il eut toujours pour la loterie, le ruina, et le réduisit à la dure nécessité de chercher un asile qui n'était pas fait pour lui.

V

VALETTE (Jean-Philippe), Doctrinaire, naquit dans le diocèse de Toulouse en 1619. Quoique attaché aux ordres sacrés, Valette n'en fut pas moins poëte, mais poëte médiocre. Il donna au public un ouvrage ayant pour titre : *Nouvelles Etrennes utiles et agréables*, contenant, 1.° un Recueil de fables choisies dans le goût de Lafontaine, sur de petits airs et vaudevilles connus ; 2.° Recueil de chansons et d'emblèmes du même, sur de petits airs et vaudevilles connus. Ce dernier recueil parut sous le nom d'une certaine dame appelée Massuan, religieuse de l'abbaye de Voisins, diocèse d'Orléans, morte en Décembre 1748. Cet ouvrage, formant 2 vol. in-16, a paru en 1749. Le Père Valette mourut

en 1750, avec la réputation d'un homme peu attaché à son état.

VEDEL (N.), écuyer et avocat au parlement de Toulouse, a laissé un excellent Commentaire sur les arrêts de Catelan. Vedel passait pour jurisconsulte très-éclairé, et sur-tout versé dans la pratique des lois anciennes. Vedel est mort peu de temps avant la révolution.

VERDALE (Arnaud LOUBENS de), évêque de Maguelonne, naquit à Saissac vers la fin du XIII.e siècle; il était de la même famille dont est sorti postérieurement le grand maître de Malthe de ce nom (voyez sa notice), et passa ses premières années auprès de Raymond d'Alzès son oncle, chapelain et sacristain de la cathédrale de Carcassonne. Il revint à Toulouse, où il continua ses études, se fit recevoir en 1330, docteur dans le droit civil et canon après quatorze ans de travail assidu, et entra dans la carrière ecclésiastique. Il fut d'abord doyen du chapitre de Saint-Paul de Fenouillèdes; de là, il passa chanoine de l'église de Mirepoix, nouvellement érigée en évêché par Jean XXII, et dont son frère aîné, Raymond-Antoine de Verdale, était premier évêque. Il fut créé dans ce diocèse, official et inquisiteur de la foi, charge pénible à exercer contre le misérable reste des Albigeois qui avait survécu aux bûchers du siècle précédent. Jacques Fournier, pape sous le nom de Benoît XII, connut et apprécia le mérite de Verdale; il lui confia plusieurs missions et emplois importans, qu'il remplit avec autant de talent que de prudence. Appelé à l'évêché de Maguelonne le 13 Avril 1339, il écrivit l'histoire de ses prédécesseurs, et après avoir dignement gouverné son troupeau, il mourut en 1352. Ce prélat se place au rang des bienfaiteurs de Toulouse. N'étant pas encore évêque, il fonda en 1327, (et non en 1337, comme on l'a dit mal à propos), sous l'invocation de saint Nazaire et saint Celse, un collége dans Toulouse, qui devait fournir aux besoins de douze *pauvres collégiats*, *majeurs de vingt-un ans et mineurs de vingt-cinq*. Les bourses étaient à la nomination du chapitre de la cathédrale de Carcassonne. Cet établissement subsista jusque vers 1561, époque à laquelle, avec ceux de Saint-Exupère, des Saints-Innocens, etc. etc., il fut réuni à celui de l'Esquille. On trouve dans l'inventaire du chapitre de Carcassonne, que Jean de Saix, seigneur de Labastide-Ventenue, augmenta par son testament en date du 4 Avril 1525, de douze places celles déjà fondées par Verdale, en exigeant les mêmes conditions.

VERDIER (Joseph), né à Toulouse en 1594, se fit religieux au sortir du collége, et bientôt après devint professeur ayant à peine atteint sa vingt-deuxième année; il mourut à Blaye en 1650; il est auteur d'un

ouvrage manuscrit conservé dans la bibliothèque du Collége-Royal, sous le n.° 220; son titre est : *Recueil des noms français et latins de plusieurs royaumes, provinces, villes, fleuves et montagnes, etc.*

VIDALS (PIERRE). Cet auteur est né, à ce que l'on croit, à Toulouse vers 1501. Il a donné une *Traduction des sept livres des Lettres italiennes*, de Messer Clutio Talomit, gentilhomme siennois. Cette traduction a été imprimée à Paris, in-8.°, chez Gilles Robinet, 1572. On ignore l'époque de la mort de Pierre Vidals.

VILLÈLE (ARNAUD DE), né en Espagne pendant la seconde moitié du XII.e siècle, d'une famille déjà ancienne, se distingua par sa bravoure et par son attachement à ses devoirs. Il faisait partie de l'armée qui vainquit les infidèles à *las navas de Tolosa* en 1212. Il commandait alors une compagnie de cent hommes d'armes. Pierre, roi d'Aragon, et beau-frère du comte Raymond VI, ayant pris les armes contre Simon de Montfort, chef des croisés et usurpateur des domaines de la maison de Toulouse, Arnaud de Villèle accompagna son souverain au siége et à la bataille de Muret. Pierre ayant été tué, Arnaud ne repassa point les monts avec les débris de l'armée aragonaise ; il s'établit dans la petite ville de Mongiscard près de Toulouse. Guillaume de Villèle son fils prêta, en 1271, serment de fidélité à Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse, et à Jeanne sa femme, fille de Raymond VII. Les monumens du XIII.e siècle font souvent mention de cette famille. On y trouve les noms d'Arnaud II de Villèle, habitant de Montesquieu, de Guillaume de Villèle, habitant d'Avignonet, fils du précédent, qui firent hommage à Philippe le Hardi en 1271, le jeudi avant la fête de saint Denis. Les seigneuries de Montesquieu et de Cessalles devinrent la propriété des Villèle jusqu'à Jean I de Villèle, qui, par acte du 13 Avril 1388, échangea la terre de Cessalles dans Montesquieu, avec celle de Mourvilles-Basses, qui était la propriété d'Antoine son cousin. Depuis cette époque la branche française des Villèle n'a pas cessé de posséder cette seigneurie. On sait qu'elle a toujours conservé des relations intimes avec les diverses branches qui existent encore en Espagne. L'une de celles-ci jouit de la grandesse, et ses membres occupent, depuis plusieurs siècles, des places dans le grand conseil de Castille ; quelques-uns d'entre eux sont décorés de l'ordre de Charles III. Ils ont donné aux armées espagnoles plusieurs officiers généraux distingués, et quelques saints prélats à l'église ; on distingue parmi ceux-ci, un archevêque de Saint-Jacques de Compostelle. Marguerite de Villèle fut mère de saint Pierre d'Al-

cantara. L'illustration de la branche française sera sans doute encore plus remarquable. Tandis que M. François-Louis DE VILLÈLE naturalisait parmi nous les plus heureuses théories agricoles, agrandissait par ses soins l'art de Columèle et de l'ancien Caton, et que la reconnaissance lui décernait le titre glorieux de *patriarche et de protecteur de l'agriculture du midi de la France* (1), des vues profondes, un génie élevé, une éloquence victorieuse, un dévouement sans bornes à la famille royale, appelaient M. le comte JOSEPH DE VILLÈLE, son fils, à recevoir du souverain le titre le plus honorable que puisse espérer un sujet. D'abord ministre d'état, puis chargé du porte-feuille des finances, et enfin président du conseil des ministres de S. M., M. le comte de VILLÈLE est parvenu au comble des honneurs; mais au milieu des pompes de la cour, il n'a point oublié sa patrie. Déjà nous pouvons espérer de voir dans Toulouse une école bientôt rivale de celle de Montpellier. Aussi pensons-nous que, sous son ministère, tous nos établissemens publics recevront l'agrandissement dont ils sont susceptibles. Les hommes ordinaires peuvent se contenter des vains hommages des courtisans, et du vain bruit d'une éphémère renommée; les génies vastes savent au contraire que les fondations utiles, la protection accordée aux lettres et aux arts, les bienfaits répandus avec discernement, ajoutent à l'éclat d'un règne, et assurent au ministre, dispensateur des grâces du souverain, la reconnaissance de son siècle et les hommages de la postérité.

(1) A l'instant où cet article était livré à l'impression, M. François-Louis de Villèle était enlevé à l'amour et au respect de ses concitoyens. Cet homme vénérable, dont les vertus retraçaient celles des premiers âges du monde, est descendu dans le tombeau, emportant les regrets de la population entière de sa ville natale. Ses obsèques ont été célébrées le 6 Novembre 1822, avec la pompe la plus touchante. L'éloge de l'homme juste était dans toutes les bouches, et les larmes des royalistes fidèles ont coulé sur son cercueil.

ARTICLES SURVENUS

PENDANT L'IMPRESSION DU SUPPLÉMENT.

M

MAQUIGNON (Rollin), procureur au parlement de Toulouse, ne fut pas peut-être un excellent formaliste, mais il cultiva les arts dépendans du dessin avec beaucoup de distinction. Tandis que ses confrères poursuivaient des jugemens, il faisait des tableaux. Elève de Servais de Cornouailles et de Bachelier, il devint l'un des meilleurs dessinateurs de son temps. Il a cependant fait quelquefois sentir les muscles d'une manière outrée, et affecté de trop grandes connaissances en anatomie. Presque tous ses ouvrages ont été détruits, et il ne reste de lui que quelques aquarelles qui annoncent beaucoup de talent. Nous citerons entr'autres celles qui représentent *la Flagellation*, *le Christ couronné d'épines*, *le Portement de croix*, *la Résurrection*, et une autre qui était placée en tête du *Livre des anniversaires et fondations faites en l'église de Saint-Barthelemy de Tholose.* On voit par le testament de Jacmette Maurelle, décédée le 20 Juillet 1545, que *Rollin Maquignon* était déjà mort à cette époque. *

MARCHAND (N.), né à Saint-Béat en 17...., joignait à des connaissances profondes dans les lettres grecques, latines et françaises, une forte passion pour la botanique. Il se lia avec le célèbre Picot de Lapeyrouse, et parcourut avec lui toutes les montagnes voisines de la Garonne et de la Piqué (1). A sa mort, son riche herbier passa dans les mains de son fils, habile pharmacien, qui a hérité de ses vertus et de ses goûts. Il est peu de rochers que celui-ci n'ait visités dans la contrée qu'il habite et dans la vallée d'Aure. Ses découvertes sont citées avec éloge dans l'*Histoire abrégée des Plantes des Pyrénées*, et dans le *Supplément* à cet ouvrage, par Picot de Lapeyrouse.

MARTIN SAINT-ROMAIN

(1) Un autre avocat, né à Saint-Béat, N... Cazes, député à l'assemblée législative et maire de sa ville, s'est distingué par son goût pour l'archæologie. On lui doit la découverte de quelques autels votifs consacrés à des dieux gaulois. Son fils aîné, habitant à Mont-d'Avezan, a fait aussi des recherches sur nos monumens antiques, et il a communiqué avec empressement les intéressans résultats de ses explorations, à l'auteur de cette notice.

(Pierre), né en 17... à Saint-Romain en Auvergne, fut destiné, dès l'enfance, à l'état ecclésiastique, il étudia avec un égal succès les langues anciennes, les sciences exactes et la théologie. Ses amis lui firent obtenir un canonicat à Montauban; il habita cependant très-peu dans cette ville. M. de Brienne, qui se plaisait à protéger tous les talens, l'appela près de lui, et le fit nommer professeur de philosophie au Collége-Royal. Martin Saint-Romain forma de nombreux élèves, distingués sur-tout par la solidité de leurs connaissances. Il publia pour eux des *Élémens d'astronomie* en langue latine, et cet ouvrage lui mérita les éloges de Lalande. Il donna aussi des élémens de logique, dans lesquels on retrouve une philosophie, une profondeur que n'avaient pas communément les livres consacrés à cette science. Ces élémens, imprimés à Toulouse en 1788 sous le titre de *Logicæ elementa in usum collegii Tolosani regii*, un volume in-12, sont encore estimés. Après la chute de Robespierre et de ses complices, Martin Saint-Romain obtint la place de conservateur de la bibliothèque du clergé, et il chercha à augmenter les richesses de cet établissement; mais il le fit quelquefois, en privant ce dépôt, par la voie si dangereuse des échanges, de plusieurs monumens littéraires qui y étaient déposés. C'est ainsi qu'il céda au comte de Mac-Karty, toujours habile à saisir les moyens d'augmenter sa précieuse collection, un manuscrit *De officiis*, enrichi de très-belles vignettes. Après le décès de M. Castillon, Martin Saint-Romain fut nommé conservateur de la grande bibliothèque de la ville. L'académie des Sciences l'avait admis au nombre de ses membres quelque temps avant la révolution, et cette société conserve dans ses archives plusieurs mémoires de Martin Saint-Romain sur diverses branches de la physique générale. Il fit encore partie de cette association, lorsqu'elle fut rétablie en 1811 par M. le baron Desmousseaux, alors préfet. Une maladie longue et douloureuse l'enleva à ses nombreux amis et à la reconnaissance de ses anciens disciples en 18.... Son éloge a été prononcé par M. Marqué-Victor, actuellement professeur d'astronomie à la Faculté des Sciences. *

MARTIN (N.), naquit à Saint-Béat, petite ville du département de la Haute-Garonne, en 17.... Son père, riche négociant, avait trois autres fils, tous connus par la noblesse de leur caractère. Celui dont nous nous occupons se plaça sous les drapeaux patriotiques dès les premières années de la révolution. Il parvint bientôt au grade de chef de l'un des corps volontaires formés dans le département. Ses talens militaires parurent avec éclat dans les différens combats livrés sur les rochers des Alpes aux Autrichiens et aux Piémontais. Il se distingua sur-

tout dans ceux de Giletta, de Sospelle, de Saorgio. Toujours placé aux avant-postes, il étonnait les ennemis par la bonté de ses dispositions, par la vivacité de ses attaques, par l'ordre avec lequel il faisait ses retraites. Ses talens et sa valeur eurent bientôt l'occasion de se développer sur un plus grand théâtre. L'Italie fut conquise, et le chef de l'armée victorieuse promut Martin au grade de général de brigade. Ce n'était pas seulement le guerrier instruit et brave que Bonaparte récompensait en cette occasion, c'était aussi l'administrateur vigilant et désintéressé, le politique habile, l'homme digne d'occuper les fonctions les plus importantes. Après le 18 Brumaire, Martin fut nommé préfet du département des Pyrénées orientales, et successivement chevalier, officier et commandant de la légion d'honneur. Pendant le gouvernement du Directoire, la France avait gémi sous une odieuse tyrannie; déchirée par les factions et par la guerre civile, elle avait besoin d'un long repos. Une main forte s'étant saisie à l'improviste des rênes de l'état, la victoire reparut dans nos camps, et assura la paix générale; les partis furent comprimés, les arts honorés, les sciences cultivées avec succès, les bannis rappelés dans leur patrie. Le commerce put se livrer à de nouvelles entreprises; l'industrie nationale s'accrut, et profita des découvertes de la mécanique et de la chimie. Cette prospérité naissante était due, en grande partie, à cette foule d'hommes éclairés qui venaient d'être appelés à remplir des fonctions publiques. Martin fut l'un de ceux qu'on distingua le plus en ces grandes occasions. Dans la suite, et lorsque le gouvernement impérial abusa de son pouvoir, le préfet des Pyrénées orientales s'exposa souvent à tomber dans la disgrace du souverain, en défendant l'intérêt des peuples, et en allégeant pour eux le poids de l'oppression. Il illustra sa carrière administrative, en procurant à la contrée, confiée à ses soins, des établissemens et des monumens utiles. Remplacé en 1814, Martin vint s'établir à Toulouse, et il y mourut l'année suivante, regretté de tous ceux qui savent apprécier le génie et la loyauté du militaire, lorsqu'il joint à la bravoure qui distingue le soldat français, les qualités qui constituent, et le magistrat intègre et le bon citoyen. *

MONCORNET (Thomas-Baltazard), religieux du couvent des Dominicains de la ville de Toulouse, était peintre, et fut souvent employé à la décoration des églises. En 1648, on fit rebâtir celle de l'Inquisition; mais on conserva la partie de l'édifice qui était vers la rue, ainsi que la cellule et la chapelle de Saint-Dominique, que les Frères Prêcheurs ou Jacobins regardaient comme le berceau de leur ordre. Montcornet peignit alors un grand nombre de ta-

bleaux que l'on voit encore au plafond de cette église, rendue depuis peu au culte. Ces tableaux représentent la vie et les miracles du fondateur. Quatre autres grandes compositions pittoresques par le F. Montcornet, ornaient cet édifice. Ils sont maintenant conservés dans le Musée (1), non comme objets d'art, mais comme monumens historiques. On voit dans l'un d'eux un saint vieillard annoncer à *Jeanne d'Aça*, épouse de D. *Félix de Guzman*, qu'elle aurait un fils célèbre par sa sainteté. Il lui montre la Vierge apparaissant à ce fils, et lui prescrivant l'établissement de la dévotion, connue sous le nom de *Rosaire*. Le second représente la naissance de *Dominique* de *Guzman*. On sait que *Diégo de Azebez*, évêque d'Osma, ayant fait embrasser l'institut des chanoines religieux de Saint-Augustin à son chapitre, engagea *Dominique* à entrer dans cette congrégation. Celui-ci quitta aussitôt la ville de Palencia, pour venir faire profession de la vie religieuse dans l'église d'Osma. Cet événement, représenté dans le troisième tableau, arriva l'an 1194. La quatrième composition du F. Moncornet, offre une image de la bataille de Muret, livrée le 12 Septembre 1213, entre l'armée des croisés, commandée par Simon de Montfort, et celle de Raymond VI, comte de Toulouse, dont les troupes étaient réunies à celles du roi d'Aragon, et des comtes de Foix et de Comminges. On assure que *saint Dominique* assista à cette bataille. Nouveau Moïse, disent les légendaires, il élevait ses mains vers les cieux pour obtenir la défaite des modernes Amalécites. On conserve encore dans l'une des chapelles de la basilique de Saint-Saturnin, le crucifix que *Dominique de Guzman* portait en cette occasion. Montcornet est aussi l'auteur d'un tableau qui décore l'une des chapelles de l'église d'Avignonet, et qui représente les inquisiteurs de la foi massacrés par les habitans de cette petite ville. On débite bien des fables sur ce tableau et sur sa conservation ; mais on n'ignore pas qu'il y a toujours eu quelque chose qui tenait du miracle, tant dans la longue existence de l'inquisition, que dans son établissement. On dit que F. Montcornet lui-même a été acteur dans un miracle arrivé dans le couvent de Toulouse en 1652. Percin raconte ce fait intéressant ; et nous renverrons nos lecteurs à l'ouvrage de ce pieux Jacobin, historien enthousiaste des exploits des inquisiteurs, et narrateur crédule des prodiges opérés en faveur de son ordre.

(1) Ce bel établissement a maintenant pour conservateur M. Jaquemin, peintre distingué, professeur à l'école des arts.

ROALDÉS (François), né à Marsillac en Rouergue, descendait d'une famille noble. Roaldés fut élevé par les soins de François Roaldés son cousin germain, lieutenant au siége présidial de Cahors. Ses progrès furent si grands dans l'étude de la jurisprudence, qu'il devint en peu de temps un des plus célèbres jurisconsultes ; il enseigna d'abord le droit à Cahors, et cette ville lui assigna quatre cents écus de pension, parce qu'elle n'avait point alors de chaire vacante dans son université pour lui donner. Sa réputation croissant de jour en jour, la ville de Valence en Dauphiné l'appela pour y remplir une chaire de droit vacante. Trois ans après il retourna à Cahors, où il ne demeura pas long-temps. Duranti, président au parlement de Toulouse, l'ayant fait venir en cette ville pour y professer dans l'université, il laissa pour successeur à Cahors, Henri Roaldés son neveu, déjà professeur habile. En 1567, le cardinal de Bourbon le chargea par une lettre d'une affaire assez importante. En 1586, le cardinal d'Ossat lui écrivit aussi pour les mêmes motifs. L'historien Varillas a prétendu sans fondement que Roaldés était soupçonné d'hérésie ; mais les deux lettres plus haut citées prouvent certainement le contraire. Henri, roi de Navarre, depuis roi de France sous le nom d'Henri IV, le manda à Paris, et témoigna le désir de le connaître ; ce monarque lui donna des preuves de son attachement (1). Roaldés mourut à Toulouse en 1589, de chagrin, en apprenant la mort du président Duranti son intime ami. Les savans jurisconsultes estimèrent beaucoup Roaldés, entre autres Cujas et Hotman. Pithou lui dédia son livre des *Wisigots*, imprimé avec le Cassiodore. Roaldés a laissé peu d'ouvrages ; les principaux sont : *Annotationes in notitiam utrumque tum orientis, tùm occidentis ;* le second

(1) M. Roaldés, médecin, possède en original une lettre d'Henri IV, écrite à François Roaldés, et signée de sa main, dans laquelle il le qualifie de son ami. A l'époque des guerres civiles, et lorsque Henri IV faisait tous ses efforts pour conquérir les provinces méridionales de la France, ce grand monarque s'avança à la tête de son armée vers la ville de Cahors, pour la soumettre à son autorité ; François Roaldés professait alors le droit dans l'université de cette ville. On assure qu'après avoir fait tous ses efforts pour faire rentrer dans l'obéissance les sujets rebelles à la voix de leur souverain, et n'ayant pu y réussir, il sortit de Cahors, accompagné de tous ses élèves, et alla rejoindre Henri IV dans son camp, où ce monarque l'accueillit avec reconnaissance. Après la reddition de Cahors, le roi allant loger dans la maison de Roaldés, y fit graver des inscriptions qui attestaient l'estime qu'il eut toujours depuis pour cet homme célèbre. Elles sont encore de nos jours conservées.

est un *Discours des choses mémorables de la ville de Cahors.* Ses manuscrits, qui étaient nombreux, passèrent après sa mort dans les mains de Launay, professeur en droit dans l'université de Paris (1). Roaldés (François), cousin germain du précédent, fut aussi un savant jurisconsulte ; il mérita la charge de lieutenant principal au présidial de Cahors. Le chancelier de Lhopital lui avait fait obtenir cet emploi. Roaldés mourut le 22 Février 1587, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Soubirous à Cahors, où l'on voyait son épitaphe. La famille de Roaldés existe encore à Toulouse, et est toujours estimée. M. le docteur Roaldés, médecin distingué, en est le chef. Son fils a déployé de grands talens comme médecin des armées, et a reçu la croix de l'ordre royal de la Légion d'honneur, noble récompense de son dévouement et de ses succès.

RUFFAT (Barthelemi), fils d'un négociant, né à Toulouse en 17..., fut destiné par son père à être avocat. Après avoir fait ses humanités, il fit son cours de droit, et s'y fit remarquer par son aptitude et sa pénétration. Bientôt après il se livra à l'étude des lois romaines ; son but principal fut de les approfondir, de manière qu'en peu de temps il en acquit une connaissance parfaite. En 1759, la place de professeur de droit romain lui fut donnée, et ce fut par un concours brillant que Ruffat l'obtint. A l'ouverture de ses leçons, il prononça un discours savant, où il démontra que l'étude du droit romain est une des parties les plus essentielles au citoyen qui se destine à suivre la carrière du barreau. Une nombreuse assemblée, dans laquelle se trouvaient plusieurs personnes distinguées par leurs dignités et leur savoir, couvrirent d'applaudissemens unanimes le jeune récipiendaire. Ruffat professa, pendant 42 ans, le droit romain avec un succès mérité ; aussi forma-t-il d'excellens élèves que le barreau de Toulouse voit encore tous les jours briller dans son sein. Ses mœurs furent pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Beaucoup de

(1) Lafaille assure dans ses Annales de Toulouse, avoir possédé deux manuscrits de François Roaldés, dont l'un etait intitulé : *Traité de la Vigne.* Cet ouvrage, dit l'auteur, était rempli de curieuses et savantes recherches ; l'autre avait pour titre : *Remarques sur l'ancienne histoire de Toulouse.* Lafaille rapporte encore un trait assez singulier, qu'il tenait d'un de ses oncles qui avait été disciple de Roaldés, et à qui Roaldés lui-même l'avait raconté. Il assurait, continue Lafaille, que François Roaldés avait un métayer dans un de ses biens de campagne, à qui il proposait souvent les questions de droit les plus ardues ; qu'après lui avoir fait comprendre le cas et le nœud de la difficulté, il ne manquait jamais de trouver le cas de décider. Ce fait, assez singulier par lui-même, nous retrace ce vers :

Molière avec raison consultait sa servante.

personnes se faisaient un grand plaisir de le visiter souvent, et trouvaient dans sa conversation un fond inépuisable de maximes les plus certaines de la jurisprudence ; il refusait rarement l'aumône aux pauvres ; mais s'il la leur faisait, il avait soin de leur recommander de travailler pour gagner leur vie, en leur disant qu'il se levait tous les matins à cinq heures pour gagner la sienne. Tant de bonnes qualités furent suivies d'une heureuse fin ; il termina sa carrière en 1793, âgé de 76 ans, ayant eu le bonheur d'échapper ainsi aux proscriptions dont il n'aurait pas sans doute manqué de devenir la victime. Il a laissé plusieurs manuscrits de commentaires sur divers titres du digeste. I. *De vulgari et pupillari substitutione.* II. *De heredibus instituendis.* III. *De conditionibus institutionum.* IV. *De legatis et fideicommissis*, 2.° V. *De legatis et fideicommissis* 3.° VI. *De pignoribus et hypotecis.* VII. *De liberis et posthumis.* Ce dernier commentaire est sur-tout remarquable par les notes qui l'accompagnent. VIII. Un *Commentaire sur les Institutes de Justinien, sur le décret de Gratien, les Décrétales de Grégoire IX, et enfin un traité particulier sur le droit des gradués.* M. Ruffat, membre de l'académie des Jeux Floraux, et de l'académie des inscriptions et Belles-Lettres, a succédé à son père dans les honorables fonctions de professeur de droit romain. Il est auteur d'un ouvrage dont on ne saurait assez recommander la lecture aux jeunes élèves des facultés ; il a pour titre : *Analysis methodica institutionum Justinianearum*, imprimé à Toulouse, 1 vol. in-folio, 1805. (V. Ruffat.)

S

SAGUENS (Joseph), professeur en théologie à Toulouse, né en cette ville, fut élève du célèbre Maignan ; il remplaça ce dernier ; il fut l'éditeur de quelques ouvrages manuscrits que lui laissa son professeur. Saguens mourut à Toulouse en 1712.

SARRUT (Jacques-Thomas), général français, naquit à Saverdun, en 1765, d'une famille honnête. Destiné d'abord par ses parens à suivre l'état ecclésiastique, mais le trouvant contraire à ses goûts, il l'abandonna pour s'enrôler dans un régiment à l'insçu de son père, ayant à peine atteint sa quinzième année. Après avoir passé par différens grades, Sarrut fut fait sous-lieutenant dans le régiment de Picardie. Il occupait ce poste lorsque la révolution arriva. Une partie des officiers de son régiment ayant mieux aimé quitter le sol français pour se réfugier à Coblentz, Sarrut crut qu'il était plus convenable de défendre sa patrie, plutôt que de l'abandonner, et de la livrer sans défense aux ennemis. Ce fut à l'as-

faire de Gemmapes qu'il commença de faire ses premières preuves de bravoure : son colonel ayant été tué, il fut nommé à sa place. Dès ce moment il ne cessa de donner des marques de son intrépide valeur. Il se distingua également, à la tête de son régiment, aux affaires importantes de Fleurus, de Hohenlinden et d'Eylau. Ce fut sur le champ de bataille que Sarrut obtint tous ses grades. En 1808, il se trouvait général de brigade lorsque Napoléon entreprit la guerre d'Espagne; Sarrut faisait partie du corps d'armée commandé par le maréchal Soult. Chargé de poursuivre l'armée que commandait le général la Romana en Galice, il ne tarda pas à lui livrer un combat, qui tourna entièrement à son avantage. Le 20 Novembre 1808, le général Sarrut, à la tête de sa brigade, côtoyant le bord de la mer vers la frontière des Asturies, fut tout à coup arrêté dans sa marche par un corps de cinq mille hommes qui était en position sur des hauteurs en avant sur Saint-Vincente de la Barquiera; la force de la colonne française ne s'élevait pas à mille hommes : mais Sarrut n'hésita pas à prendre l'initiative de l'attaque sûr ses nombreux adversaires; il marcha droit à eux seulement avec sept cents hommes, tandis que le colonel Tascher, avec cinquante-deux chasseurs à cheval et deux compagnies d'infanterie, se portait sur la droite des hauteurs pour les tourner et couper la retraite à l'ennemi. Les deux mouvemens réussirent complétement; les Espagnols furent culbutés, et contraints pour la plupart de se jeter dans le mer, le colonel Tascher leur fermant le seul passage par lequel ils auraient pu se sauver. Les Français firent deux mille prisonniers dans cette affaire. Le général Sarrut assista encore à plusieurs batailles; il commandait une division à celle de Vittoria. Chargé de contenir le corps de gauche ennemi sous les ordres de Thomas Graham, il lui opposa une vive résistance, et repoussa différentes fois les troupes ennemies que Wellington fit renforcer à plusieurs reprises par des détachemens tirés de son centre. Mais après plusieurs charges brillantes qui forcèrent l'ennemi à rétrogader, Sarrut fut tué presque au commencement de l'affaire. Ainsi périt à quarante-huit ans ce brave militaire, après en avoir consacré trente-deux au service de son pays.

SERRES (Claude), habile jurisconsulte du XVIII.e siècle, professeur distingué de droit français dans l'université de Monpellier, est connu par un bon *Traité des Saisies réelles*, in-12, qui était très-estimé de son temps, et sur-tout par des *Institutions du droit français, suivant l'ordre de celles de Justinien*, qu'il publia en 1753, in-4.°, et qui ont été souvent réimprimées. L'auteur y montre, avec précision et avec justesse, la ressemblance ou les différences de l'an-

cienne jurisprudence avec la nouvelle. Il confirme ses décisions par un grand nombre d'arrêts rendus au parlement de Toulouse. Son ouvrage, composé dans le goût de celui de Boutaric, est beaucoup plus utile, parce qu'il marque les changemens que les nouvelles ordonnances sur les donations, les testamens, etc. ont pu apporter dans le droit français.

FIN.

TABLEAU

Des Présidens et Conseillers du ci-devant parlement de Toulouse, traduits au tribunal révolutionnair de Paris, par arrêté du comité de Sûreté-Générale de la Convention nationale, du 9 germinal an 2, et par mandats d'arrêt de Fouquier-Tinville.

Condamnés à mort et exécutés le 1.er Floréal an 2.	Condamnés à mort et exécutés le 26 Prairial an 2.	Condamnés à mort et exécutés le 18 Messidor an 2.
Segla.	Blanc.	Lespinasse.
Cussac.	Dubourg.	Blanquet-Rouville.
Montégut.	Daguin.	Combette-Labourelie.
Balzac-Firmy.	Molinery-Muroles.	Bardy.
Lafont.	Miégeville.	Peyrot.
Rigault.	Savy.	Rey-Saint-Géry.
	Rochefort.	Jugonous-Poucharamet.
	Buisson-Daussone.	Guiringaud.
	Bonhomme-Dupin.	Perrey.
	Montégut.	Carbon.
	Senaux.	Barres.
	Combette-Caumont.	Dausagnet-Lasbordes.
	Gaillard.	Lespinasse fils.
	Dortet-Bonne Billionet.	Perot-Vaillausy.
	Lacaze.	Daspe.
	Poulhariez père.	Belloc.
	Poulhariez fils.	Lassus Nestier.
	Ayguevives.	Lamotte.
	Reversac-Célès Marsac.	Guillermain.
	Cassaigne.	Mourlens.
	Cazès.	Tournier.
	Labroue.	
	Larroquand.	Trinquecoste, commis-greffier du parlement de Toulouse.
	Marquier de Fajac.	
	D'Heliot.	

MOTIFS

DE LA CONDAMNATION.

Comme convaincus de s'être déclarés les ennemis du peuple, en cherchant à anéantir la liberté, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au parlement de Toulouse, tendans à allumer la guerre civile, dissoudre la représentation nationale et rétablir le despotisme.

JUGES.	JURÉS.	JUGES.	JURÉS.	JUGES.	JURÉS.
Coffinhal, vice-président. Deliége. Maire.	Desbois-seaux. Gravier. Fauvelle. Didier. Auvray. Laporte. Meyère. Brochet. Trinchard. Prieur. Bénard. Fiévé. Sambat.	Dumas, président. Harny. Bravet.	Les jurés au nombre de neuf, dont les noms ne sont pas portés au procès-verbal de l'audience.	Dumas, président. Harny. Bravet.	Didier. Fenerux. Laviron. Billon. Laporte. Dix-Août. Laurent. Butin. Pigeot.
ACCUSATEUR-PUBLIC. Liendon, substitut.		ACCUSATEUR-PUBLIC. Liendon, substitut.		ACCUSATEUR-PUBLIC. Liendon, substitut.	

ADDITIONS ET CORRECTIONS

DU TOME SECOND.

Page 1, *colonne* 1, *ligne* 30, s'étant, *lisez*, étant.
Page 29, *colonne* 2, *ligne* 10, avait, *lisez*, l'avait.
Page 31, *colonne* 1, *ligne* 4, le vieillard, *lisez*, ce vieillard.
Page 42, *colonne* 2, *ligne* 41, hamun, *lisez*, humun.
Page 47, *colonne* 2, *ligne* 15, Chevret, *lisez* Chevert.
Page 55, *colonne* 1, *ligne* 35 *et suivantes*, aujourd'hui à peine si on peut en rencontrer quelque exemplaire, *lisez*, à peine aujourd'hui peut-on en rencontrer quelque exemplaire.
Même page, *colonne* 2, *ligne* 41, occupa, *lisez*, qui occupe.
Page 58, *colonne* 1, *ligne* 20, 16 Août, *lisez*, 10 Août.
Page 59, *colonne* 1, *ligne* 32, lui permit, *lisez*, lui avait permis.
Page 63, *colonne* 2, *ligne* 20, 1719, *lisez*, 1619.
Page 64, *colonne* 1, *ligne* 16, sonté, *lisez*, santé.
Page 70, *colonne* 1, *ligne* 9, il écrivait, *lisez*, il écrivit.
Page 71, *colonne* 1, *ligne* 28, donna, *lisez*, donne.
Même page, *même colonne*, *ligne* 37, en totes sos fereytz, *lisez*, en tots sos fayts.

Page 72, *colonne* 2, *ligne* 24, après ces mots : Le manuscrit dont nous avons parlé plus haut, *ajoutez*, M. N. de Montlaur, frère de madame de Druillet, faisait des vers latins avec facilité ; mais le génie et le goût n'inspirèrent pas toujours sa muse. Nous avons de lui un recueil de poésies, intitulé : *Palladiæ Tolosæ Ludicra Apollineo consecrata tituli sunt ; Annos triumphalis sine solstitio. — Panacæum seu epistolo salutaris Anglorum Regi. — Tolosæ Bimares. — Hommagia planetarum. — Taurus Sintsemi. — Eques succisus. — Concilium ad pacem saluberrimam. — Votæ Poloniæ non exaudita Bellicæ laudis cumulus. — Gazeta[illegible]ve nuntii. — Vesontio. — Dola. — Pugna Seneffi. — Cachymata jactant[illegible]. — Audenardæ perstricta. — Nugæ multandæ. Pons inutilis. — Obsidio Gravis ; cum numismatis et myscicis figuris ad rem facientibus in fronte quorumdam positis, subjunctis etiam quibusdam inscriptionum experimentis pro luparo epigrammatibus lemmatibus pro novi Parisiorum et aliis nonnullis in gloriam Augusti Ludovici redundantibus. — Authore Domino de Montlaur. — Ex thesauro Tolosano* 1575, in-12, Mestre. On voit que le titre de ce recueil peut en être considéré comme la table. M. de Montlaur, toujours emphatique, toujours guindé, et souvent ridicule, ne connut jamais la grâce et la légèreté que l'on retrouve dans les poésies de sa sœur.

Même page, *même col.*, *ligne* 38, Mont-Sarrat, *lisez*, Mont-Serrat.
Page 84, *colonne* 2, *ligne* 27, nobelessa, *lisez*, noblessa.
Même page, *même colonne*, *ligne* 30, donssa, *lisez*, doussa.
Même page, *même colonne*, *ligne* 31, ragart, *lisez*, regard.
Page 85, *colonne* 1, *ligne* 11, hatiu, *lisez*, natiu.
Même page, *même colonne*, *ligne* 34, it, *lisez*, oit.
Page 87, *colonne* 2, *ligne* 23, plaisait, *lisez*, plairait.

Page 89, *colonne* 2, *ligne* 3, le pas, *lisez*, les pas.

Page 95, *colonne* 2, *ligne* 24, Cominges, *lisez*, Comminges.

Page 96, *colonne* 1, *ligne* 4, auquel, *lisez*, auxquels.

Page 100, *colonne* 2, *ligne* 21, les armes de Nogaret étaient parlantes; c'était un noyer de sinople en champ d'argent, *lisez*, les armes de Nogaret portaient de vair au chef de gueules, chargé d'une selle d'or.

Page 105, *colonne* 1, *ligne* 19, éclairait, *lisez*, éclaircit.

Page 110, *colonne* 2, *ligne* 3, seuls, *lisez*, seul.

Page 113, *colonne* 2, *ligne* 15, après ces mots : Un grand nombre d'ouvrages inédits, *ajoutez*, Ce magistrat fut l'un des plus ardens propagateurs des sociétés secrètes en France. Nous avons sous les yeux des pièces qui prouvent qu'il faisait partie d'une de ces associations qui, sous le voile du mystère, subsistait depuis plusieurs siècles à Toulouse, et qui avait échappé à tous les regards. En arrachant le dernier rameau de l'Inquisition dans cette ville, d'Orbessan obéissait autant aux vues de la société dont il faisait partie, qu'à la généreuse impulsion de son cœur. Sous ses auspices, les loges maçonniques furent multipliées à Toulouse. Presque tous les membres du parlement entrèrent dans celles de *Clermont* et de *Saint-Jean d'Ecosse*. En 1747, M. de Loquard, aide-de-camp du prince Edouard, étant passé à Toulouse, fut accueilli avec la plus grande distinction par les franc-maçons de cette ville. Le prince voulant témoigner toute la reconnaissance que lui inspiraient les témoignages d'amour que les franc-maçons avaient en cette occasion témoigné pour sa personne, institua alors à Toulouse, en qualité de *Grand-maître de la franc-maçonnerie écossaise*, un Rit nommé *Rit des Ecossais fidèles*. La charte originale subsiste encore, et en 1810, le duc Cambacérès, alors archichancelier de l'empire, accepta la grande maîtrise du Rit. *

Page 118, *colonne* 1, *ligne* 17, tous les, *lisez*, quelques troubadours.

Page 119, *colonne* 1, *ligne* 32, *ajoutez en note*, la seule copie qui existe de cet ouvrage appartient à M. l'abbé Jammes, l'un des bibliothécaires de la ville.

Page 121, *colonne* 2, *ligne* 23, aujourd'hui éteinte dans toutes ses branches, étaient de gueules, *lisez*, qui aujourd'hui subsiste dans la branche du marquis de Saint-Lieu, sont de gueules.

Page 126, *colonne* 2, *ligne* 29, nou, *lisez*, non.

Même page, *même colonne*, *ligne* 33, Mouphi, *lisez*, Mouhy.

Page 127, *colonne* 1, *ligne* 32, Prouille, *lisez*, Pouille.

Page 130, *colonne* 1, *après les mots*, coupé de sable à l'aigle d'argent, *ajoutez*, un autre *Jean de Papus* a composé des poésies espagnoles. Don *Alexandre de Luna*, docteur en médecine, lui dédia un ouvrage intitulé : *Ramilete de Flores poeticas, y notables hieroglifices alabanza de las Hermosas damas de esto tiempo*, *ect.* 1 vol. in-8.°, à Toulouse, chez Jean Maffre, 1620. N. de *Papus-Lacassaignère*, d'abord chanoine de Saint-Saturnin, et ensuite chevalier de Saint-Lazare, et membre de l'académie des Jeux Floraux, fut ami de *Campistron*, et a laissé quelques poésies fugitives.

Même page, *même colonne*, *ligne* 25, époque à laquelle cette famille s'éteignit, *supprimez* cette phrase.

Page 131, *colonne* 2, *ligne* 13, fit, *lisez*, faisant.

Page 134, *colonne* 1, *ligne* 6 (baronne de Fontenille de), *supprimez* les crochets.

Même page, *même colonne*, *ligne* 33, *supprimez* enfin.

Page 135, *colonne* 2, *ligne* 17, celle-ci, *lisez*, Catherine.

Page 151, *colonne* 1, *ligne* 15, de lui, *lisez*, d'Aymeric.

Page 167, *colonne* 9, *ligne* 17, depuis, *lisez*, après.
Page 170, *colonne* 2, *ligne* 35, qui, *lisez*, qui.
Page 178, *colonne* 1, *lignes* 7 et 8, mais le 9 9 Thermidor, *lisez*, 9 Thermidor.
Même page, *colonne* 2, *ligne* 13, *après les mots*, le moëlleux pinceau de Redouté, *ajoutez en note*, un amateur distingué, M. D'..... R., peignit aussi avec beaucoup talent une partie des planches qui devaient entrer dans la Flore.
Même page, *même colonne*, *ligne* 31, *après les mots*, la Flore, Lapeyrouse, *lisez*, qui était déjà correspondant de la première classe de l'Institut.
Page 176, *colonne* 2, *ligne* 1, biblothèques, *lisez*, bibliothèques.
Page 183, *colonne* 1, *ligne* 11, voulait, *lisez*, cherchait.
Page 191, *colonne* 2, *ligne* 2, ramener, *lisez*, emporter.
Page 197, *colonne* 2, *ligne* 5, avance sur, *lisez*, avance, 1.° sur.
Même page, *même colonne*, *ligne* 15, bourgeoisie; ensuite, *ajoutez*, bourgeoisie; 2.° qu'on le.
Page 198, *colonne* 1, *ligne* 37, *après le millésime* 1563, *ajoutez*, Voyez MANDINELLI et MANSENCAL.
Page 199, *colonne* 1, *ligne* 7, mêmes, *lisez*, même.
Page 203, *colonne* 1, *ligne* 16, eucore, *lisez*, encore.
Page 206, *colonne* 2, *ligne* 42 *et* 43, comme il fit de la plupart de ses collègues., *supprimez cette fin de phrase.*
Page 207, *colonne* 1, *ligne* 18, la gloire, *lisez*, sa gloire.
Même page, *colonne* 2, *ligne* 40, fut installé, *ajoutez en note*, C'est faussement qu'on a mis dans le recueil des Jeux Floraux de 1822, que M. Carré avait prononcé l'éloge de l'abbé de Rosière, le 15 Juillet, pour la réception du vicomte de Panat qui succéda à cet ecclésiastique. M. Carré a fait postérieurement cet éloge en remplacement de celui dont il s'agit, et on l'a imprimé sans le soumettre au jugement de l'académie, comme cela devait être.
Page 211, *colonne* 2, *ligne* 1, ne la lui payera, *lisez*, ne la payera.
Page 230, *colonne* 1, *ligne* 3, dan- un, *lisez*, dans un.
Page 239, *colonne* 2, *ligne* 5, pour s'en venger, *lisez*, pour le venger.
Page 246, *colonne* 1, *lignes* 13 *et* 14, victoire, et dès ce, *lisez*, victoire. De ce.
Page 270, *colonne* 2, *ligne* 34, *supprimez*, Voyez le Supplément, *et ajoutez*, On peut lire l'article HARDI (Philippe), tome 1, page 296 pour voir avec quelle injustice, avec quel mauvais goût, on rejeta les plans de Raymond, pour la reconstruction de l'église de N. D. de la Daurade. Vers la même époque on lui demanda un projet pour un palais de justice et pour des prisons. Ces édifices devaient être élevés dans la ville d'Aix. Le premier était un véritable monument, dit M. Lebreton, mais ce monument n'existe que dans les porte-feuilles de l'architecte; car les états de Provence, après avoir adopté les plans, y renoncèrent faute d'argent. En 1783, un autre projet fut présenté par Raymond. Il s'agissait de reconstruire l'église Saint-Remi à Bordeaux : mêmes soins, mêmes succès pour les plans, même résultat pour l'exécution, et mêmes causes. Il traça aussi un projet pour la décoration du palais archiépiscopal de Toulouse. Le plan en relief qu'il fit alors est conservé dans l'une des classes de l'école spéciale des arts. Ceux qu'il avait conçus pour la reconstruction du palais de justice et des prisons de cette ville, étaient des chef-d'œuvres, et l'on doit regretter que les querelles entre les cours souveraines et le ministère en aient empêché l'exécution. L'église collégiale de l'Ile-en-

Jourdain peut nous donner une idée des talens et de la manière d'opérer de Raymond. Ce bâtiment est en brique ; les colonnes, les plattes-bandes, les corniches, les moulures sont aussi en brique. Cet élégant emploi de matériaux, pris dans le pays, prouve que nos architectes, qui, trop souvent, érigent des monumens d'une nudité absolue, parce qu'ils n'ont pas, disent-ils, les objets nécessaires pour former les ornemens, pourraient se servir des briques du pays, et faire sculpter en terre cuite, et par conséquent à peu de frais, toutes les parties qui doivent concourir à la décoration, soit extérieure, soit intérieure des différens édifices qu'ils élèvent. Les travaux de Raymond et ses talens distingués l'avaient placé au premier rang parmi nos plus célèbres architectes. L'académie de Paris crut s'honorer en l'appelant dans son sein : ce fut en 1784. Raymond, flatté de cette distinction, quitta le Languedoc où il était né, et où il laissait quelques parens, et vint se fixer à Paris. Un an après il bâtit, rue du Gros-Chenet, la belle maison de madame Lebrun. Un ministre accessible aux idées brillantes, M. de Calonne, s'attacha au noble projet d'une restauration générale de Nîmes, c'est-à-dire, à l'idée d'améliorer la distribution, de désobstruer et rétablir le Cirque, ainsi que les autres monumens antiques qu'elle renferme, ce qui aurait donné à la France une ancienne cité romaine, rivale des plus belles villes d'Italie, Rome exceptée. Cette belle mission fut confiée à Raymond, et jamais on ne fit un choix plus judicieux. Les événemens politiques qui survinrent presque aussitôt, ne permirent pas même de la commencer, et ce qui devrait exciter les regrets, c'est la presque impossibilité de rencontrer un homme aussi propre à une pareille tâche. Lorsqu'après les jours de l'anarchie et de la destruction, le gouvernement sentit la nécessité absolue de rappeler les lettres, les sciences et les beaux-arts dans la capitale, l'institut fut créé. Quoiqu'alors absent, Raymond fut mis au nombre des membres de ce corps illustre, et il vint bientôt remplir cette place : depuis ce moment il ne quitta plus Paris, et s'adonna à des travaux importans avec toute l'ardeur et l'activité que l'on ne trouve communément que dans des gens d'un âge peu avancé. La collection des mémoires de l'institut en contient un de Raymond (1) : cet opuscule suffirait, dit M. Lebreton, pour justifier tout ce que nous avons dit de la science profonde, du goût, de l'érudition et de l'habileté de cet artiste. Sous le ministère de M. Chaptal qui connaissait depuis long-temps tout le mérite de Raymond, l'architecte toulousain obtint une place dans le conseil des bâtimens civils, et fut chargé du Louvre, du Musée Napoléon, de la Bibliothèque et de l'Opéra : on lui dut la bonne disposition des salles qui composaient l'appartement de Marie de Médicis, et qui devinrent le sanctuaire de l'Apollon, de la Vénus, du Laocoon, et autres chef-d'œuvres de la sculpture antique. Il sut y établir une belle ordonnance, et conserver les anciennes peintures qui décorent les voûtes (2). Raymond présenta, quelques années après, ses projets pour le Louvre, palais magnifique, mais qui depuis long-temps semblait abandonné. Les dessins de notre compatriote étaient magnifiques. Mais les temps étaient encore

(1) Mémoire sur la construction du dôme de la Madona della Salute, à Venise, comparée à celle du dôme des Invalides à Paris.

(2) A l'extrémité de la salle de Laocoon, il fit reculer de neuf pieds, sans qu'il s'y soit opéré la moindre désunion, une partie de mur en moëlon, orné d'une peinture de Romanelli, qu'on voit maintenant au-dessus de la niche du Laocoon.

difficiles, et l'on fut obligé d'adopter d'autres plans. Néanmoins le beau travail de Raymond ne sera point perdu. On peut espérer que nous jouirons un jour des divers projets conçus par cet homme distingué, et que la publication de ses œuvres fera bientôt l'objet des sollicitudes d'un ami des beaux-arts. Chargé avec M. Chalgrin de la construction de l'arc de triomphe de l'Etoile, Raymond vit s'offrir encore l'occasion de donner de nouvelles preuves de ses talens; mais des motifs particuliers empêchèrent ces deux habiles artistes de s'entendre. Raymond donna sa démission. Le monument commencé sur ses plans, et dont les colonnes majestueuses étaient fondées, prit un tout autre caractère : il dut être sans colonnes, et dépourvu de toute la magnificence d'architecture que Raymond croyait convenable à ce genre de monument.

Le projet de l'habile Toulousain a été publié par sa veuve. *

Page 277, *colonne* 2, *ligne* 1, pas encore, *supprimez*, encore.

Page 286, *colonne* 1, *ligne* 25, *ajoutez*, Rigaud honora, par une bonne action, les derniers temps de l'existence du parlement de Toulouse. Une fille, nommée *Catherine Estinès*, née à Saint-Béat, petite ville située dans l'ancien comté de Comminges, est accusée d'avoir empoisoné son père. Le premier juge la croyant convaincue de ce crime horrible, la condamne à être brûlée vive. L'appel de ce jugement étant porté au parlement de Toulouse, est au moment d'être rejeté, et Catherine Estinès va périr dans les flammes. Mais le vertueux Rigaud qui avait entrevu la fourberie des accusateurs de cette fille, veillait sur ses destinées. Il offre à ses collégues de refaire la procédure à ses frais : sa proposition est acceptée. Rigaud se transporte à Saint-Béat, découvre les vrais coupables, fait son rapport au parlement, et bientôt l'innocence de *Catherine Estinès* est proclamée. *

Page 288, *colonne* 1, *ligne* 43, riascibles, *lisez*, irascibles.

Page 290, *colonne* 1, *ligne* 20, dirigé, *lisez*, digéré.

Page 292, *colonne* 2, *ligne* 2, depuis lors, chaque année en dépenses, *lisez*, depuis lors, durant diverses années en dépenses.

Page 293, *colonne* 1, *ligne* 38, *supprimez*, Voyez le Supplément, *et ajoutez*, Vanières a aussi célébré Riquet dans son *Prædium rusticum*, il s'exprime ainsi :

Hæc tua laus, Riquete; suo tibi Blittera civi
Divitias urbisque decus : tibi Gallia debet
Quo nihil ad regni splendorem grandius, usu
Quo nihil uberius. Mutato flumina cursu
Jussa novas intrare vias, diruptaque saxa
Alcidem vetuere mori : vicere labores
Herculeos quæ tu, per prodigiosa locorum
Intervalla, mari gemino commercia præbes :
Magnæ mentis opus.

Page 306, *colonne* 1, *ligne* 13, 1561, *lisez*, 1562.

Page 319, *colonne* 2, *ligne* 19, reffur, *lisez*, reffuz.

Page 329, *colonne* 1, *ligne* 30, 1331, *lisez*, 1431.

Page 330, *colonne* 2, *ligne* 20, Rosergio était vivement soutenu par l'université et ses écoliers, qui prenaient son parti avec chaleur : ces derniers s'assemblaient souvent en armes ; ils sonnaient le tocsin, et attaquaient vivement les gentilshommes défenseurs de la cause d'Hector de Bourbon. Le parlement sévit avec rigueur contre ces excès ; il rendit plusieurs ordonnances pour les réprimer, et

finit même par décréter de prise de corps Guillaume de Bertier, seigneur de Saint-Geniez, ami de Rosergio, et celui-ci, qui, malgré son caractère archiépiscopal, fut arrêté et détenu à la conciergerie du palais, dont il ne sortit que sous la caution d'un bourgeois appelé Restes, qui déposa dix mille livres, somme exorbitante pour le temps. Nous avons dit, mal à propos, que Rosergio, dépossédé de son siége, avait été contraint à reprendre sa place de prévôt du chapitre de Saint-Etienne; il obtint en dédommagement de l'archevêché de Toulouse, l'évêché de Lavaur. Il termina ses jours, assez avancé en âge, en 1515.

Page 333, *colonne* 1, *ligne* 11, ce tour, *lisez*, le tour.

Page 335, *colonne* 2, *ligne* 9, ces docteurs, *lisez*, les docteurs.

Page 341, *colonne* 2, *ligne* 2, Dumourier, *lisez*, Dumouriez.

Même page, *même colonne*, *ligne* 13, professé, *lisez*, professés.

Page 342, *colonne* 2, *ligne* 28, Folmond, *lisez*, Folmon.

Page 343, *colonne* 1, *ligne* 37, le pouvoir, *lisez*, du Rosoi.

Page 345, *colonne* 2, *ligne* 39, Ragné, *lisez*, Ragué.

Page 346, *colonne* 1, *ligne* 19, caution solidaire, *lisez*, cautions solidaires.

Page 347, *colonne* 2, *ligne* 27, azur, *ajoutez*, séparant cinq roses, une, trois, une.

Page 353, *colonne* 1, *ligne* 29, qui égarait, *lisez*, qu'égarait.

Page 355, *colonne* 1, *ligne* 17, de, *lisez*, du.

Page 358, *colonne* 1, *lignes* 16 *et* 17, Dèce et Gratus, *lisez*, C. Messius Quintius Trajanus Decimus Augustus III et Annius-Maximus Gratus.

Page 371, *colonne* 2, *ligne* 13, *après ces mots*, trois et trois, *ajoutez*, Les armes des Dufaur ont très-souvent changé, chaque branche de la famille y ajoutant ou en retranchant quelque pièce.

Page 372, *colonne* 1, *ligne* 2, Lany, *lisez*, Lamy.

Même page, *même colonne*, *ligne* 6, Lany, *lisez*, Lamy.

Page 373, *colonne* 1, *ligne* 6, désolait, *lisez*, désola.

Page 375, *colonne* 1, *lignes* 5 *et* 6, Bou. Mancip, *supprimez le point.*

Page 380, *colonne* 2, *ligne* 28, Bayle a dans, *lisez*, Bayle a, dans.

Page 383, *colonne* 2, *ligne* 33, Nogarets ses ancêtres, *lisez*, Nogaret, ses ancêtres.

Page 384, *colonne* 1, *ligne* 7, déjà Paris avait, *lisez*, Paris avait.

Page 409, *colonne* 2, *ligne* 31, ces siècles, *lisez*, ce siècle.

Page 420, *colonne* 2, *ligne* 2, renforcer, *lisez*, augmenter la force de.

Page 441, *colonne* 1, *ligne* 10, Voyez le Supplément, *lisez*, Voyez Additions et Corrections.

Page 447, *colonne* 1, *lignes* 8 *et* 9, *supprimez ces mots*, et toujours privée de modèles.

Page 467, *colonne* 1, *ligne* 28, en de vers, *lisez*, dans des vers.

Page 476, *colonne* 2, *ligne* 40, ma dévotion, *lisez*, cette dévotion.

Page 477, *colonne* 2, *ligne* 29 *et suivantes*, et les statues des prophètes Elie et Elisée, saint Simon Stock, et saint Albert, *lisez*, et les statues, des prophètes Elie et Elisée, de saint Simon Stok et de saint Albert.

Page 497, *colonne* 2, *ligne* 19, le Père Félix, *lisez*, le P. Félix Cucillens.

Page 507, *colonne* 1, *ligne* 3, l'investir, *lisez*, s'investir.

Page 510, *colonne* 2, *ligne* 2, nn, *lisez*, un.

Même page, *même colonne*, *ligne* 28, MONTUCCA, *lisez*, MONTUCLA.

NOTICES

Rédigées par l'Auteur du Précis historique et des Tables chronologiques qui précèdent la Biographie toulousaine.

Mac-Carty, Magnulfe, Maindouze, Majoret, Malras, Marca, Marcel, I. Mariotte, II. Mariotte, III. Mariotte, Marnis, Marrie, Marsan, II. Martel, Mascaron, Maurand, II. Maynard, Meaux, Médidier, Meilhon, Mejanasserra, Mennas, I. Minut, II. Minut, Molendinis, Moleville, Molina, Molineri, I. Molinier, II. Molinier, Molins, Mondonville, Monique, Monlaur, Montchal, III. Montégut, Montenay, Montmorenci, Montpezat, Morand, I. Moulin (du), II. Moulin (du); Nat de Mons, Natholosa, Naugasien, Nesmond, Niquet, Noé, I. Nogaret, II. Nogaret, Nogeroles, Noguier; Odonis, I. Olive, II. Olive, IV. Olive, VI. Olive, VII. Olive, IX. Olive, Olmières, Olombel, Orbessan, Orléans, Orthet, Oth; Pagèse, Palais, Pampelonne, Panassac, Papillon, Papus, Paraire, Paraza, Pastoris, Paule de Viguier, I. Paulo, II. Paulo, Pegot, Peguilain, Pelapoix, Percin, Pérignon, Perle, Perrey, Perrot, Perotte, Peschaira, Petri, Peyre, Peyrot, I. Peytes, II. Peytes, Pibrac, I. Pierre, II. Pierre, I. Pins, II. Pins, Platte, Poitevin, I. Pons, II. Pons, Ponsan, Portal, Potier, Pouisson, Preissac, Primat, Pugalis, Puibusque, Puivert, Pujet, I. Puy, II. Puy, Puymaurin; Quimbal; I. Rabastens, II. Rabastens, III. Rabaudy-Cassan, Ramel, Raoul, Rate, I. Raymond, II. Raymond, III. Raymond, IV. Raymond, V. Raymond, VI. Raymond, VII. Raymond, VIII. Raymond, IX. Raymond, X. Raymond, XI. Raymond, XII. Raymond, XIII. Raymond, XIV. Raymond, XVII. Raymond, XVIII. Raymond, XIX. Raymond, XXII. Raymond, II. Resseguier, Restes, Rey Saint-Gery, Rhodanius, Ribes, I. Ricard, Richard, Rigaut, I. Riquet, II. Riquet,

Notices du Supplément.

Complete.



